

**ARCHIVES NATIONALES**

**LES PROCÈS-VERBAUX  
DU  
DIRECTOIRE EXÉCUTIF  
AN V - AN VIII**

**INVENTAIRE DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
ET DES MINUTES DES ARRÊTÉS, LETTRES  
ET ACTES DU DIRECTOIRE**

faisant suite au  
*Recueil des actes du Directoire exécutif d'Antonin Debidour*

**TOME III**

**vendémiaire-frimaire an VI [22 septembre- 20 décembre 1797]**

(registre AF\* III 9; cartons AF III 467, plaquette  
2842, à AF III 487, plaquette 3042)

par

Pierre-Dominique CHEYNET

*Conservateur en chef aux Archives nationales*  
1998 (édition pour mise en ligne, 2006)

## Sommaire

**Présentation des tomes I à X des Procès-verbaux du Directoire..... 3**

### TOME III

Séances du 1er au 30 vendémiaire an VI [22 septembre-21 octobre 1797]..... 4

Séances du 1er au 30 brumaire an VI [22 octobre-20 novembre 1797]..... 58

Séances du 1er au 30 frimaire an VI [21 novembre-20 décembre 1797]..... 102

### **Présentation des tomes I à X des Procès-verbaux du Directoire.**

L'inventaire des *Procès-verbaux du Directoire, an V-an VIII* prend la suite du *Recueil des actes du Directoire exécutif (Procès-verbaux, arrêtés, instructions, lettres et actes divers)*, par A. Debidour, Paris, 1910-1917, 4 vol. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France), édition au jour le jour des registres des procès-verbaux du Directoire allant de la première séance du Directoire le 11 brumaire an IV [2 novembre 1795] au 15 pluviôse an V [3 février 1797].

Les *Procès-verbaux du Directoire, an V-an VIII* sont découpés en dix tomes, ici désignés sous les noms de fichier *pv1* à *pv10*:

- Tome I: 16 pluviôse- 10 prairial an V [4 février-29 mai 1797]
- Tome II: 11 prairial-5<sup>e</sup> complémentaire an V [30 mai-21 septembre 1797]
- Tome III: 1<sup>er</sup> vendémiaire-30 frimaire an VI [22 septembre-20 décembre 1797]
- Tome IV: nivôse-ventôse an VI [21 décembre 1797-20 mars 1798]
- Tome V: germinal-messidor an VI [21 mars-18 juillet 1798]
- Tome VI: 1<sup>er</sup> thermidor an VI-20 brumaire an VII [19 juillet-10 novembre 1798]
- Tome VII: 21 brumaire -20 pluviôse an VII [11 novembre 1798-8 février 1799]
- Tome VIII: 21 pluviôse-10 floréal an VII [9 février-29 avril 1799]
- Tome IX: 11 floréal-10 thermidor an VII [30 avril-28 juillet 1799]
- Tome X: 1 thermidor an VII-17 brumaire an VIII [29 juillet-8 novembre 1799].

Dans l'inventaire, les mots en grands caractères renvoient au registre des procès-verbaux et ceux en petits caractères aux cartons du groupe des minutes des procès-verbaux de la sous-série AF/III.

Chaque tome est muni de son index détaillé, plus complet que l'analyse donnée dans l'inventaire pour les éléments nominatifs inventoriés (nominations de fonctionnaires locaux et arrêtés sur les militaires en particulier), constituant ainsi un index-inventaire), à raison de trois à cinq fichiers par tome, désignés sous les noms de fichier *pv + n° du tome + ind1, 2* etc.

Dans les index, les renvois sont fait aux dates des séances du Directoire et non pas aux folios des registres des procès-verbaux et aux cartons du groupe des minutes des procès-verbaux de la sous-série AF/III. Pour trouver la cote des documents, se reporter à l'inventaire à la date de la séance indiquée dans la référence de l'index. L'astérisque après une date désigne toute précision non reprise dans le texte de l'inventaire de la séance indiquée.

## Séances du 1<sup>er</sup> au 30 vendémiaire an VI [22 septembre-21 octobre 1797]

### Séance du 1<sup>er</sup> vendémiaire an VI [22 septembre 1797] Présidence de La Revellière-Lépeaux<sup>1</sup>

(AF\* III 9, folios 1 recto-8 recto<sup>2</sup>)

#### Remplacement des ministres.

Installation et prestation du serment de haine à la royauté et à l'anarchie du ministre de l'Intérieur Letourneux<sup>3</sup>.

#### Fête anniversaire de la fondation de la République.

Cortège du Directoire jusqu'aux Invalides. Présentation par le général Berruyer, commandant la maison des Invalides, de trois capitaines invalides ayant *mérité de recevoir, pour le corps entier, les témoignages de la reconnaissance nationale*: Étienne Baron, 32 ans, amputé des deux bras au siège d'Huningue, Jean-Baptiste Gauthier, 56 ans, *ayant perdu les deux yeux et ayant eu la joue et la mâchoire supérieure fracassées au siège de Haguenau, ligne de Wissembourg, le 12 frimaire an II*, et François Martin, 24 ans, ayant perdu les deux cuisses au combat à bord du vaisseau *le Northumberland* le 13 prairial an II. Textes des discours de Berruyer, du président du Directoire, mention de discours de remerciement prononcés par plusieurs invalides: François Martin, Agnès, *etc*; (*on n'a pu se procurer le nom des autres*). Cortège jusqu'au Champ de Mars, description de l'apparat de la fête, liste des chants et hymnes interprétés par le Conservatoire. Texte du discours du président: *...Souverain arbitre des destinées de l'univers, grâces te soient rendues, la France est encore République! Maintenant, achève ton ouvrage: consolide pour jamais cette République. Les ennemis de la Constitution de l'an 3 sont cachés, mais ils veillent. Ses amis ne doivent donc pas s'endormir dans une fausse sécurité...* Entrée du Directoire à l'École militaire pour assister aux jeux, *il ne se retire que lorsqu'ils sont terminés* (AF III 462, plaquette 2794, pièces 52-61 et 83-90, dossier du 13 fructidor an V, textes des discours du général Berruyer, commandant en chef des Invalides, d'Agnès, officier réformé de la 6<sup>e</sup> compagnie de vétérans, Leboucher, officier rappelé de la 172<sup>e</sup> compagnie de vétérans, et du capitaine Martin, manuscrits).

### Séance du 2 vendémiaire an VI [23 septembre 1797]

(AF\* III 9, folios 8 recto-11 recto; AF III 467, plaquettes 2842 et 2843)

#### Mort du général Hoche<sup>4</sup>.

*Le Directoire apprend la mort du général Hoche, décédé à Wetzlar le 3<sup>e</sup> jour complémentaire de l'an cinq. Il arrête qu'une cérémonie funèbre aura lieu décadi prochain en mémoire de ce général. Il ordonne l'impression et l'affiche de cet arrêté ainsi que des deux dépêches du général Debelle qui contenaient l'annonce de cet événement* (AF III 467, plaquette 2842, pièces 35-36, brouillon de La Revellière-Lépeaux; AF III 463, plaquette 2809, pièce 410, dossier du Dix-Huit Fructidor an V, *Mort et pompe funèbre du général Hoche*, affiche imprimée).

#### Coup d'État du Dix-Huit Fructidor.

Circulaire rappelant aux sept ministres les renseignements demandés par le Directoire pour *servir de preuves à cette vérité: que le complot des conjurés royaux allait éclater au moment même où ils ont été frappés...* (AF III 467, plaquette 2842, pièce 2, minute de Lagarde, secrétaire général du Directoire<sup>5</sup>).

<sup>1</sup> La Revellière-Lépeaux exerça la présidence du Directoire jusqu'au 6 frimaire an VI et fut remplacé par Barras.

<sup>2</sup> Il n'y a pas de minutes de ce jour.

<sup>3</sup> François-Sébastien Letourneux, nommé ministre le 28 fructidor an V (*tome II*) à la place de François de Neufchâteau, élu Directeur et qui lui reprit ce ministère après être sorti du Directoire par tirage au sort (*tome V*, 29 prairial an VI), Letourneux ayant assuré l'intérim jusqu'au 2 thermidor suivant, date d'entrée en fonction de François de Neufchâteau de retour du congrès de Seltz et d'un voyage dans les départements de la rive gauche du Rhin et de Belgique.

<sup>4</sup> Le dossier de la séance du jour commence par la délibération sur la mort de Hoche, suivie par la nomination d'Augereau à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse pour le remplacer. Hoche venait d'être nommé commandant en chef des deux armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse le 30 fructidor an V (*tome II*). Le général Jean-François-Joseph Debelle était commandant en chef de l'artillerie de l'armée de Sambre-et-Meuse.

## **Finances.**

Répartition des fonds disponibles pour la décade (AF III 467, plaquette 2842, pièce 1).

## **Guerre.**

Nomination d'Augereau commandant en chef des armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse, remplacé par le général Lemoine au commandement de la 17<sup>e</sup> division militaire<sup>1</sup>. Courrier extraordinaire prévenant Bonaparte de la *mort imprévue* de Hoche et de son remplacement et lui demandant *d'activer toutes ses mesures militaires contre l'Autriche, envers laquelle il n'y a plus de ménagemens à garder* vu ses liens avec les ennemis de l'intérieur, *et de ne pas négliger les intelligences qu'il peut avoir par le moyen de la Légion polonaise*, dont les membres détestent la domination autrichienne, *dans certaines parties de la Hongrie*. Autorisation au général Debelle de venir à Paris; don à Bernadotte de quatre chevaux de choix avec harnais, d'un sabre et d'une paire de pistolets de la manufacture de luxe de Versailles, minutes de Lagarde<sup>2</sup>. Conférence avec le ministre de la Guerre sur *les mesures militaires à prendre* et rapport à classer<sup>3</sup>. Cessation de fonction du général Canuel et de *son* adjudant Perrin<sup>4</sup> (AF III 467, plaquette 2842, pièces 27-29, 31 et 34).

## **Police générale.**

Révocation de Reiset et Virion, capitaine et lieutenant de gendarmerie du Bas-Rhin, et annulation des opérations du jury commencées par eux, le président du tribunal correctionnel et deux administrateurs invalidés par la loi du 19 fructidor an V<sup>5</sup>. Remplacement d'administrateurs centraux de la Charente refusant<sup>6</sup>. Destitution et jugement des administrateurs municipaux de Montauban, sauf les nommés Cousère et Roux, après des troubles à l'annonce du Dix-Huit Fructidor: armement de 4000 hommes, prise de patriotes en otage et repli du commissaire municipal à Cahors. Émigrés, radiation: Jacques-Laurent Dubuat, ex-adjudant chef de bataillon du génie, et Jean-Baptiste-François Godart, juge de paix à Meaux, inscrits dans l'Eure et la Marne; Aimable Wagnez, imprimeur à Douai. Maintien: François-Auguste Angot fils, d'Avranches, lieutenant au 6<sup>e</sup> dragons, parti en 1791 pour Saint-Domingue, puis Philadelphie et Londres; Joseph Boy, chirurgien à Maureillas [-las-Illas]; Jean-Joseph Clément, né à Eulmont, officier général de l'armée autrichienne; Thérèse Domenjo, veuve Julien Flaumont, huissier, partie lors de l'évacuation de Céret par les Espagnols en l'an III; Pierre Roudier, officier de gendarmerie, maire de Langon (Gironde) démissionnaire en 1792; Ennemond-Augustin-Hubert Saint-Didier, de Lyon, ex-chevalier de Saint-Louis, parti en octobre 1789 prendre les eaux à Pise, inscrit dans l'Ain, radiation demandée par son beau-père Balthazar Michon; Antoine-Louis Ségur-Pitray, de Bergerac, sa veuve Marie-Nicole Rolin et leurs enfants Claude-Onésime, Claude-Nicolas-Louis, Joseph-Cyprien et Marie-Antoinette-Clotilde-Prudence Ségur, partis de Bordeaux en 1790 sur le bateau *le Tancrede* pour Saint-Marc (à Saint-Domingue), puis Monmouth (New-Jersey), et New-York. Transcription au registre du Directoire, publication et envoi au ministre de la Police générale de l'arrêté du 26 fructidor an V sur les mesures devant éviter au ministre toute erreur dans ses décisions sur les réclamations d'invidus inscrits sur la liste des émigrés<sup>7</sup> (AF III 467, plaquettes 2842, pièces 6-25 et 30, et 2843, pièces 46 et 48-49).

## **Relations extérieures.**

Dépôt par le ministre d'un projet de traité avec la Russie, envoyé à Caillard. Lecture par le ministre d'une dépêche des plénipotentiaires du congrès de Lille et adoption d'un arrêté proposé par lui. Autorisation au

---

<sup>5</sup> Cette circulaire rappelle celle du 1<sup>er</sup> complémentaire an V sur le même objet (*tome II*). Le dossier des réponses des ministres est dans AF III 44, dossier 159 (*Les Archives du Directoire*, pages 228-230).

<sup>1</sup> Augereau avait été nommé commandant en chef de la 17<sup>e</sup> division militaire (à Paris) le 21 thermidor an V (*tome II*). Le général de division Louis Lemoine avait commandé une partie des détachements de l'armée de Sambre-et-Meuse dirigés vers Brest dont le passage à la Ferté-Alais devint l'affaire de la violation du rayon constitutionnel en thermidor an V.

<sup>2</sup> Bernadotte, général à l'armée d'Italie, avait été nommé commandant en chef de la 8<sup>e</sup> division militaire (à Marseille) le 4<sup>e</sup> complémentaire an V.

<sup>3</sup> Affaire non représentée ici, ni dans le groupe des rapports du ministre de la Guerre de la sous-série.

<sup>4</sup> Le général Simon Canuel, commandant le département du Rhône dans la 19<sup>e</sup> division militaire cessant ses fonctions pour connivences avec les royalistes et renvoyé aux armées, puis à employer dans une division active (*tome II*, 5 et 11 fructidor an V). *Son adjudant* Perrin est certainement l'adjudant général Charles Perrein ou Perrin, auparavant à l'armée de Rhin-et-Moselle, accusé de détournements à Rheinfelden (Allemagne) en l'an IV, mis au traitement de réforme puis employé dans la 19<sup>e</sup> division militaire (*ibidem*, 25 prairial et 13 fructidor an V, Guerre).

<sup>5</sup> On n'a pas de détails sur cette affaire.

<sup>6</sup> Parmi les remplacés, nommés le 23 fructidor an V: René Doche de L'Isle, futur député aux Cinq-Cents (voir *tome II*, 23 fructidor an V, Intérieur, note); et parmi les nouveaux administrateurs centraux le conventionnel Jacques Crévelier, administrateur du district de Confolens.

<sup>7</sup> Pas de minute ici. Arrêté du 26 fructidor an V (*tome II*) ordonnant l'impression de la liste générale des émigrés radiés, avec seconde expédition datée du 2 vendémiaire an VI.

ministre de conférer avec l'envoyé de Hollande sur les fournitures des troupes françaises, pour *porter des plaintes graves sur la manière dont elles sont nourries*. Congé à Rivals<sup>8</sup>.

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 467, plaquette 2842, pièce 5. Rapport de Sotin, ministre de la Police générale, approuvé par le Directoire, sur le maintien du désarmement des populations de l'Ouest, sur plainte de Grouchy, commandant la 12<sup>e</sup> division militaire, contre la municipalité de Nantes.

AF III 467, plaquettes 2842, pièces 37-39, et 2843, pièces 40-45, 47 et 50 à 92. Nominations administratives et judiciaires.

- Commissaires municipaux, Orne et Saône-et-Loire, *Orne*, la Perrière: René-Louis Legrier, notaire;- *Saône-et-Loire*, avec tableau transmis au député Guillemardet, Autun: Lacoste, ex-professeur, remplaçant Thévenon, *homme de faction et d'ivrognerie*, candidat: Mérandon, professeur à l'école centrale nommé administrateur central; Bois-Sainte-Marie: Guichardès, capitaine de dragons; Chalon [-sur-Saône]: Chaseau, ex-militaire, destitué par Aubry<sup>2</sup>; la Clayette: Garnier, géomètre; Cuisery; Dettey: Carion, fils d'un épicier d'Autun; Dezize [-lès-Maranges]; Gueugnon; Longepierre: Louis Guillet, de Chazelle (auj.: commune de Mont-lès-Seurre), commissaire provisoire confirmé, délibération de l'administration centrale le nommant provisoirement, remplaçant Thomas, muté commissaire provisoire à Verdun [-sur-le-Doubs], an IV; Lucenay [-l'Évêque]: Grassot, notaire à Chissey [-lès-Mâcon]; Mailly: Thomas, notaire; Martigny-le-Comte<sup>3</sup>: Guy de Villeneuve, secrétaire du district de Charolles; Mervans: Boisson, notaire à Dampierre [-en-Bresse]; Mesvres: Perret, employé au district d'Autun, remplaçant Chagniot, nommé juge au tribunal civil, lettre de Guillemardet sur la démission de Perret à cause de la modicité de son traitement, son remplacement par Bacley, et la reprise de sa démission, nivôse an VI; Palinges; Pierre [-de-Bresse]; Roussillon [-en-Morvan]: Machureau, géomètre à Autun; Saint-Didier [-sur-Arroux]: Chappey, notaire, remplaçant Bozu, nommé juge au tribunal civil; Saint-Léger [-sur-Dheune]; Saint-Prix; Sens [-sur-Seille]: Bruchon, notaire; Sully: Cancellé, géomètre à Cury;

- nominations judiciaires, Calvados à Saône-et-Loire (justices de paix, sauf exception). *Calvados*, Vire, section de l'Hôpital, lettre des députés Du Bois-Du Bais, Dumont, Gauthier et Le Boucher-Deslongpares;- *Charente*, tribunal civil, juges et suppléants<sup>4</sup>; accusateur public; tribunaux, substitués; Angoulême *intra muros*; Ségonzac; Villefagnan;- *Escout*, tribunal civil, juge: Rocquancourt, ex-chef des bureaux de la garde nationale de Paris, inspecteur du Val d'Aran à l'armée des Pyrénées-Occidentales, ex-président du tribunal;- *Meurthe*, *idem*: Levasseur, ex-juge au Tribunal de cassation;- *Orne*, *idem*; Nocé;- *Rhône*, Lyon, sections du canton de Lyon, de la Raison, de l'ancienne ville, de la Croix-Rousse, de la Guillotière et de Vaise;- *Saône-et-Loire*, tribunal civil, juges et suppléants<sup>5</sup>; commissaires près les tribunaux correctionnels d'Autun: Chagniot, commissaire municipal de Mesvres (à noter: candidature de Paillet, professeur de droit public à l'école centrale du département, présentée par Reverchon et refusée par Guillemardet<sup>6</sup>) et Chalons; Louhans.

### **Séance du 3 vendémiaire an VI [dimanche 24 septembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 10 recto-13 recto; AF III 467, plaquettes 2844 à 2847).

#### **Loi.**

[Du 2] accordant un supplément de solde aux officiers d'artillerie de l'état-major de la 17<sup>e</sup> division militaire et de l'arsenal de Paris (AF III 467, plaquettes 2842, pièces 3-4, et 2844, pièce 1).

#### **Remplacement des ministres.**

Nomination de Lambrechts, commissaire central de la Dyle, ministre de la Justice (AF III 467, plaquette 2844, pièces 5-6, minute de Merlin de Douai, lettre d'acceptation par Lambrechts de sa nomination, apprise par courrier de Merlin de Douai, 1<sup>er</sup> vendémiaire).

<sup>8</sup> Aucune de ces affaires n'est dans le dossier de la séance. Antoine-Bernard Caillard, ministre plénipotentiaire français en Prusse, avait reçu pleins pouvoirs pour conclure un traité de paix avec la Russie le 27 thermidor an V (*tome II*, affaires non citées au procès-verbal). Louis-Marc Rivals, nommé ministre plénipotentiaire près le landgrave de Hesse-Kassel le 1<sup>er</sup> nivôse an IV (*Debidour*, tome I, page 303).

<sup>2</sup> François Aubry, député du Gard à la Convention, avait, comme membre du Comité de salut public sous la Convention thermidorienne, procédé à la réorganisation des cadres de l'armée avec partialité; suspecté d'appuyer l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire an IV, il était passé aux Cinq-Cents et fut condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor an V.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: Martigny-le-Peuple.

<sup>4</sup> Parmi les juges au tribunal civil de la Charente: Jean Devars, ex-député aux Anciens, précédemment accusateur public.

<sup>5</sup> Parmi les juges au tribunal civil de Saône-et-Loire: Boltex, greffier du tribunal du district de Chalon-sur-Saône, Moine, juge au même tribunal, Luquet, juge à celui du district d'Autun, Bozu, commissaire municipal de Saint-Didier-sur-Arroux.

<sup>6</sup> Jacques Reverchon, député de Saône-et-Loire à la Convention et aux Cinq-Cents, avait été, en l'an IV, agent du Directoire dans son département. Ferdinand-Pierre-Marie-Dorothee Guillemardet, député de Saône-et-Loire à la Convention et aux Cinq-Cents.

### **Finances.**

Destitution de Désormeaux et Raban, receveurs de l'Enregistrement à Bourg-Achard et Damville, royalistes dénoncés par Lefebvre, commissaire près les tribunaux de l'Eure, par lettre jointe dénonçant également Leguay de Villiers, commissaire des guerres à Évreux<sup>1</sup>. Arrondissements de recettes de la Charente-Inférieure (AF III 467, plaquette 2844, pièces 14-15 et 19-20).

### **Guerre.**

Destitution de Grachet, inspecteur des vivres à Belfort, et Lenoir, commissaire des guerres à l'armée de Sambre-et-Meuse, dénoncés par Barras pour propos contre Bonaparte (AF III 467, plaquette 2844, pièces 7-13<sup>2</sup>).

### **Intérieur.**

*Suite du travail du Directoire sur les corps administratifs*, destitution et remplacement: administrations centrales du Calvados<sup>3</sup> et de la Charente-Inférieure pour avoir toléré le chant du *Réveil du peuple* à la réception de la nouvelle du Dix-Huit Fructidor; municipalités: Bagnols [-sur-Cèze], sur lettre, jointe, du député Chazal, signalant la présence en ville d'une bande de compagnons de Jésus, Béziers, rapport détaillé sur les mouvements contre-révolutionnaires de la colonne mobile de la ville en thermidor an V<sup>4</sup>, Bruxelles, sur proposition du commissaire municipal Nicolas-Jean Rouppé, Dinan et Montpellier<sup>5</sup>; destitution de Louis Hinart, agent municipal de Saint-Félix (Oise), prêtre insermenté à Agnetz, délibérations de la municipalité de Mouy et de l'administration centrale; lettres d'Hinart à *Monsieur Dufay*, à Paris, lui proposant une liasse de titres de la terre du Faÿ sous le Bois-Ponceau, et du chef d'escadron de chasseurs à cheval B. Dufay sur les vexations infligées par Hinart à son père (AF III 467, plaquettes 2844, pièces 35-38, 2845, pièces 41-59, et 2846, pièces 78-94).

### **Police générale.**

Déportation de 16 prêtres des Vosges *qui y agitent les brandons du fanatisme et y emploient tous les moyens pour corrompre l'esprit public, royaliser les habitants faibles des campagnes et favoriser la désertion*, sur liste de l'administration centrale du 2<sup>e</sup> complémentaire an V<sup>6</sup> (AF III 467, plaquette 2847, pièces 112-129).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 467, plaquettes 2844, pièces 21-34 et 39, 2845, pièces 40 et 60-69, et 2846, pièces 71-73 et 95-111. Nominations administratives et judiciaires. Nominations administratives. *Seine-et-Oise*, administration centrale;- *Vaucluse*, commissaire central: Denis Dugat, président de la municipalité d'Orange, remplaçant Piot, destitué, à la demande des députés Chazal, Jacomin, Martinel et Jean Debry<sup>7</sup>.

- Nominations judiciaires, Ariège à Sarthe (justices de paix sauf exception), *Ariège*, sur proposition du député Estaque, avec liste des membres des tribunaux du département invalidés par la loi du 19 fructidor an V et proposition de nommer un juge de paix à Vicdessos et un juge au Tribunal de cassation: tribunal civil, juges et suppléants; accusateur public;- *Calvados*, sur proposition de l'ex-député Legot, juge au Tribunal de cassation<sup>8</sup>, Falaise: Bouquerel du Jardin, administrateur du district, assesseur, remplaçant Lebreton, arrêté il y a quinze mois pour correspondance avec l'étranger; *Vassy*; *Vire extra muros*: Julien Lemausel, juge au tribunal du district, juge de paix nommé de nouveau;- *Dyle*, tribunaux, commissaire: Crassous, ex-juge au tribunal civil, remplaçant Mallarmé<sup>9</sup>;

<sup>1</sup> Qui avait été destitué le 1<sup>er</sup> complémentaire an V (*tome II*, autres décisions du Directoire).

<sup>2</sup> Les pièces jointes indiquent que ces deux agents sont inconnus.

<sup>3</sup> Parmi les administrateurs centraux nommés dans le Calvados, les conventionnels Bonnet de Meautry et Bertrand de L'Hodiesnière (sur le second, voir *tome II*, 3<sup>e</sup> complémentaire an V, Affaires non citées au procès-verbal, note).

<sup>4</sup> Voir au 11 brumaire an VI un arrêté rectificatif, celui du 3 vendémiaire ayant réorganisé une municipalité *intra muros* en l'absence de municipalité *extra muros*.

<sup>5</sup> Parmi les administrateurs municipaux nommés à Montpellier, le chimiste Jean-Antoine-Claude Chaptal, alors professeur de chimie à l'école de médecine de Montpellier, futur ministre de l'Intérieur sous le Consulat.

<sup>6</sup> On a ici le premier d'une série d'arrêtés de déportation de prêtres qui se poursuit pendant l'an VI et l'an VII dans la quasi-totalité des départements. Ces prêtres, dont les noms sont cités sur le registre, sont signalés à la rubrique *Prêtres réfractaires* de l'index, avec récapitulatifs au nom de chaque département.

<sup>7</sup> Chazal était député du Gard aux Cinq-Cents, Jacomin et Martinel, députés de la Drôme au même Conseil. Jean Debry, député de l'Aisne à la Convention, alors député de la Manche aux Cinq-Cents, avait été représentant en mission dans la Drôme, l'Ardèche et en Vaucluse en l'an III; par la suite plénipotentiaire français au congrès de Rastatt en l'an VII, il échappa au massacre de ses deux collègues Bonnier d'Alco et Roberjot par des soldats autrichiens.

<sup>8</sup> Alexandre Legot, ex-député du Calvados à la Convention et aux Cinq-Cents (réélu en germinal an VI), nommé juge au Tribunal de cassation le 20 fructidor an V (*tome II*).

<sup>9</sup> Jean-Augustin Crassous de Médeuil, conventionnel de la Charente-Inférieure, dernier président des Jacobins, emprisonné au Mont Saint-Michel pendant la réaction thermidorienne, refusa ce poste le 2 brumaire (plus bas), et poursuivit jusqu'à sa mort en 1829 une carrière d'avocat réputé à Bruxelles; nous ne l'avons pas relevé dans la liste des fonctionnaires du ministère de la Justice dans les départements réunis (*tome I*, 29 germinal an V); à ne pas confondre avec Aaron-Jean-François Crassous, député de l'Hérault aux Cinq-Cents. François-René-Auguste Mallarmé, député de la Meurthe à la Législative et à la

Bruxelles, 2<sup>e</sup> section;- *Loire*, sur proposition du député Vitet, Montbrison; Perreux; Roanne;- *Haute-Loire*, tribunal civil, juges et suppléants; tribunal criminel, président: Étienne-Joseph Delcher, ex-député à la Législative, à la Convention et aux Anciens; accusateur public;- *Haut-Rhin*, notes de Reubell, tribunal civil, juges; Kayserberg: François-Antoine Meyer, député à la Constituante;- *Rhône*, tribunaux, substitut: Fontaine, ex-greffier du bureau de conciliation de Lyon;- *Sarthe*, tribunaux, commissaire: Ménard-Lagroye, remplaçant Ménard-Mouchelière; substitut; accusateur public; tribunal civil, juges et suppléants.

## Séance du 4 vendémiaire an VI [25 septembre 1797]

(AF\* III 9, folios 11 recto-13 recto; AF III 467, plaquette 2848)

### Lois.

[Du 3] réduisant les droits d'enregistrement des inscriptions sur le Grand livre de la dette publique; et sur les contributions foncières des maisons rurales (AF III 467, plaquettes 2844, pièces 2-4, et 2848, pièces 7-8).

### Message des Cinq-Cents.

[Du3] sur les plaintes des acquéreurs de l'Île-aux Cygnes [à Paris] dépossédés par la loi du 10 thermidor an V<sup>1</sup> (AF III 467, plaquette 28448, pièces 16-17).

### Message aux Anciens.

Demandant de ne pas ajourner la délibération du Conseil sur la résolution des Cinq-Cents sur les finances (AF III 467, plaquette 2848, pièces 5-6<sup>2</sup>).

### Guerre.

Envoi de la Légion des Francs et du 21<sup>e</sup> dragons à l'armée de Rhin-et-Moselle<sup>3</sup>. Renvoi à son poste, à l'armée d'Italie, de Bernadotte, précédemment nommé commandant la 8<sup>e</sup> division militaire, où le remplace le général de division Pille, commandant également les 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> divisions militaires<sup>4</sup>, avec autorisation de faire passer des troupes entre ces divisions et d'y mettre des communes en état de siège. Dépôt du compte de l'ex-ministre de la Guerre Petiet de pluviôse an V, date de son précédent compte, au 7 thermidor an V, renvoyé au ministre *pour y prendre des notes pour sa partie de gestion* et le transmettre ensuite à celui des Finances<sup>5</sup> (AF III 467, plaquette 2848, pièces 4 et 18-21).

### Police générale.

Émigrés, radiation: Antoine-Joseph et Guillaume-Michel Chabrol, inscrits dans le Puy-de-Dôme, à la requête de leurs parents Gaspard-Claude-François Chabrol et Madeleine-Marguerite Vissaguès; Jacques-Alexis Lasalle, de Cheynal, commune de Ludesse (AF III 467, plaquette 2848, pièces 14-17).

### Relations extérieures.

Lettres et arrêtés, minutes gardées par le ministre<sup>6</sup>: ratification d'une convention sur l'administration des territoires prussiens de la rive gauche du Rhin; indemnités remises par le Pape pour l'assassinat de Bassville<sup>7</sup>; ordre d'écrire: à Bonaparte sur une demande de citoyens de la république de Lucques, au dey

---

Convention, accusateur public de la Dyle, nommé commissaire près les tribunaux du département le 2<sup>e</sup> complémentaire an V (*tome II*, Affaires non citées au procès-verbal, note), à ne pas confondre avec son frère cadet Claude-Joseph Mallarmé, député de la Meurthe aux Cinq-Cents, ex-maire de Nancy. En fait, le conventionnel Mallarmé succéda à Lambrechts au poste de commissaire central de la Dyle, bien que nous n'ayons pas trouvé son arrêté de nomination dans cet inventaire.

<sup>1</sup> Loi retirant l'île de la vente des biens nationaux pour y garder des chantiers de bois à brûler (*tome II*, séance du lendemain).

<sup>2</sup> C'est par cette affaire que, sur le registre, s'ouvre le procès-verbal de la séance, sur les observations d'un membre du Directoire sur la *situation désastreuse des finances de la République*.

<sup>3</sup> La Légion des Francs, unité de l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par le général Humbert, avait été l'une des unités envoyées vers l'ouest sur ordre de Hoche qui avaient franchi le rayon constitutionnel à la Ferté-Alais en thermidor an V. Elle avait été dirigée sur Dreux par l'un des premiers arrêtés de la séance permanente du Directoire lors du coup d'État du Dix-Huit Fructidor (*tome II*, 17 fructidor au soir, mesures militaires; voir aussi *ibidem*, 21 fructidor an V: rapport du ministre de la Guerre contre le projet de la licencier). Le 21<sup>e</sup> régiment de dragons fait partie des unités citées dans l'état des troupes présentes à Paris au 1<sup>er</sup> messidor an V (*tome II*, 7 messidor an V, message aux Cinq-Cents).

<sup>4</sup> Respectivement à Montpellier, Perpignan et Périgueux. Bernadotte avait été nommé commandant de la 8<sup>e</sup> division militaire avec pouvoir de mettre en état de siège les 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> divisions militaires le 4<sup>e</sup> complémentaire an V (*tome II*). Le général Louis-Antoine Pille commandait jusqu'alors la 18<sup>e</sup> division militaire (à Dijon).

<sup>5</sup> Le compte de Petiet n'est pas joint ici.

<sup>6</sup> Affaires non représentées ici.

d'Alger pour réclamer la libération de prisonniers français, et en faveur de Suisses et Valaisans exilés pour leurs opinions politiques.

#### **Affaires non signalées au procès-verbal.**

AF III 467, plaquette 2848, pièces 1-3. Nomination de François-Antoine-Joseph Lichtlé commissaire du Directoire près la Monnaie de Strasbourg, remplaçant son père (à noter: candidature de Genneau, commissaire près l'ex-atelier monétaire d'Orléans).

AF III 467, plaquette 2848, pièces 22-27. Personnel militaire: commission de général en chef d'armée d'Augereau<sup>1</sup>; brevets de chef de brigade d'infanterie du futur général Commès, de Damour, commandant la place d'Avignon, et de Devérines<sup>2</sup>.

### **Séance du 5 vendémiaire an VI [26 septembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 13 verso-18 verso; AF III 467, plaquettes 2849 à 2851)

#### **Lois.**

[Du 4] sur: une erreur de celle du 9 fructidor an V sur la liquidation des arriérés de fermage; et les peines encourues par les gendarmes, gardiens et concierges laissant évader des détenus (AF III 467, plaquettes 2848, pièces 9-11, et 2849, pièces 1-2).

#### **Message des Cinq-Cents.**

[Du 4] transmettant le texte d'une lettre écrite de Marseille le 28 fructidor an V à Willot lui donnant des précisions sur la mort de Guiraud: *le brave qui a fait le coup avait l'instruction de le piqué [sic] seulement dans les chairs mais il a été trop vite en besogne* et sur la rumeur d'un mouvement à Paris qui pendant quinze heures seulement a été à l'avantage du Directoire...*Boyer ne fait pas tout ce qu'il devrait faire et ne s'occupe presque qu'à s'amasser de l'or*<sup>3</sup> (AF III 467, plaquette 2848, pièces 12-13).

#### **Messages aux Cinq-Cents.**

Sur: les droits de la République sur des étangs de l'Ain soumis aux droits d'évalage et d'assec<sup>4</sup>, à propos de la soumission de l'évalage d'étangs à Montravel par Laz, de Bouron, contestée par Piquet, détenteur du droit d'assec, chemise de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 29 fructidor an VII; la suppression des chapitres séculiers et des bénéfices simples de Belgique; et la caisse de retraite tontinaire des invalides de la Marine (AF III 467, plaquettes 2849, pièces 5-8 et 21-23, et 2850, pièces 46-47).

#### **Finances.**

Interdiction du pacage dans les forêts nationales, sauf si l'usage en est reconnu, à cause d'abus dans celle de Dourdan. Autorisation de vente de futaies par petits lots dans les ex-maîtrises d'Aubenton et Guise décidées avant réception de l'arrêté du 5 thermidor an V<sup>5</sup>. Bois communaux, vente: Échaillat (Jura, auj.: commune de Rothonay), Guerpont, Monthermé, Moutiers (alors: Moselle) et Saint-Martin [-lès-Langres]. Recépage du bois de Mont-Ricard (Seine-Inférieure, commune de Neufchâtel-en-Bray) *dévasté par les habitants des communes voisines*. Confirmation de la vente en nue-propriété du domaine du Bouchon, à Mérignac (Gironde), à Jean Faurie, et de son usufruit à la veuve de l'émigré Pierre-Raymond Goisson. Dépôt par le ministre: de son compte d'administration depuis l'organisation du gouvernement constitutionnel jusqu'au 1<sup>er</sup> vendémiaire an V, déposé aux archives, et, à la suite de la demande du Directoire du 26 fructidor an V,

---

<sup>7</sup> Nicolas-Jean Hugou de Bassville, chargé d'affaires français à Rome assassiné dans les locaux de l'ambassade en 1793. Le versement de fonds par le Pape est fait en application du traité de Tolentino.

<sup>1</sup> Nommé le 2 vendémiaire commandant en chef des armées de Rhin-et-Moselle et Sambre-et-Meuse, réunies le 8 sous l'appellation d'armée du Rhin.

<sup>2</sup> Ces trois brevets font suite à des promotions de chefs de bataillon comme chefs de brigade du 26 fructidor an V (*tome II*, Guerre, note).

<sup>3</sup> Guiraud, membre du bureau central de Marseille assassiné le 24 fructidor an V (voir *Les Archives du Directoire*, page 259: lettre du ministre de la Police générale du 1<sup>er</sup> vendémiaire an V l'annonçant au Directoire). L'adjudant général Henri-Jacques-Jean Boyer, futur général, chef d'état-major de la 8<sup>e</sup> division militaire. Cette lettre est jointe à la minute de l'arrêté du Directoire du 7 transmettant ce message au ministre de la Police générale.

<sup>4</sup> D'empoissonnement et d'asséchement pour mise en culture en alternance.

<sup>5</sup> Sur les adjudications de coupes de bois nationaux pour l'an VI (*tome II*, Finances).

de l'état de l'importation des papiers et cartons de l'étranger de 1787 à 1789, en l'an IV et pendant le premier semestre de l'an V<sup>1</sup> (AF III 467, plaquette 2850, pièces 48-65).

### **Guerre.**

Arrestation d'Arragon, ex-maréchal des logis au 4<sup>e</sup> chasseurs, retiré à Saulx (Haute-Saône), renvoyé dans son corps pour être jugé<sup>2</sup>. Solde des prisonniers de guerre en l'an VI. Don à Augereau de six chevaux de prix. Envoi *aux armées* du Rhin, à la demande d'Augereau, des généraux de brigade Boivin, Duvigneau et Pachtod, de l'ex-général de division Meyer, réintégré chef d'escadron par le Comité de salut public, promu adjudant général<sup>3</sup>, et de Donis, Lavit et Marie, officiers réformés au 21<sup>e</sup> dragons, réintégré. Commissaires des guerres: emploi aux armées du Rhin de l'ex-commissaire Claude; cessation de fonctions de Duperron, commissaire à l'armée de Rhin-et-Moselle à Strasbourg<sup>4</sup>. Destitution de Beffroy, capitaine *des* 109 compagnies de vétérans d'augmentation. Remise en activité et emploi à la 9<sup>e</sup> division militaire du général Darnaud, remplaçant le général Bonnet, réformé<sup>5</sup>. Emploi du chef de brigade Targe à Vienne (Isère) avec son grade. Nomination de l'adjudant général Grillon commandant à Marseille. Cessation de fonction d'officiers de la garde du Corps législatif<sup>6</sup>. Traitement d'officier réformé de l'ex-général de division Dubouquet, du général Ligniville jusqu'à régleme nt de sa retraite, et de l'ex-adjudant général Pouget<sup>7</sup>. Cessation de fonction de Loy, commandant provisoire de la place d'Arles, de Moutier, adjoint de celle de Strasbourg, et du secrétaire de cette place. Destitution de Charcelley-La Roberdière, capitaine de gendarmerie à Tours<sup>8</sup> (AF III 467, plaquettes 2849, pièces 13, 26-28, 30-33, et 2850, pièces 39-40 et 42). Rapports du ministre: sur les dilapidations du général Dutertre, ex-commandant l'escorte des déportés du Dix-Huit Fructidor, et proposant de rétablir l'arrêté du 13 messidor an V donnant aux militaires invalides de l'armée d'Italie une solde de subsistance dans leurs foyers, à la place de l'arrêté les envoyant de Mâcon à Autun<sup>9</sup>.

### **Intérieur.**

Programme, gardé par le ministre, de la cérémonie funèbre en mémoire de Hoche<sup>10</sup>. Épuration et réorganisation de municipalités: Évreux, Lyon: municipalités du Midi, du Nord et de l'Ouest, et Valognes<sup>11</sup> (AF III 467, plaquette 2851, pièces 80-81, 86-88 et 104-108).

---

<sup>1</sup> Le compte de gestion du ministre et l'état des importations de papier et carton, qui répond à la demande du Directoire du 26 fructidor an V (*tome II*, Décision du Directoire, voir note), ne sont pas conservés ici. En l'état actuel des inventaires, cet état ne semble pas conservé dans les groupes ministériels de la sous-série AF III.

<sup>2</sup> On n'a pas de détail sur son affaire.

<sup>3</sup> Les généraux de brigade Jacques-Denis Boivin (mesure datée du 28 septembre par *Six*), Bernard-Étienne-Marie Duvigneau, et Michel-Marie Pachtod, réformé le 18 mars 1797 / 28 ventôse an V d'après *Six*, ce que nous n'avons pas trouvé au *tome I*, et le général de division Pierre-Arnould Meyer, accusé de charlatanisme en 1793, effectivement réintégré par le Comité de salut public comme chef d'escadron, et dont *Six* écrit qu'il prit part au Dix-Huit Fructidor, ce qui n'apparaît pas au *tome II*.

<sup>4</sup> Voir *Les Archives du Directoire*, page 260: rapport sans date de Sotin, ministre de la Police générale, faisant suite à une demande du Directoire du 3 fructidor an V, sur la réimpression *du* rapport de Pichegru à Strasbourg, organisée par Duperron (ici: Duperron), père d'un employé du ministère des Relations extérieures, et Fischer, commissaire de police à Strasbourg, sans doute l'officier de police à Strasbourg de ce nom destitué le 21 fructidor an V (*tome II*), et *tome VI*, 26 vendémiaire an VII (Duperron, ex-commissaire des guerres maintenu en réforme), et AF III 188, dossier 870, pièce 53, et 189, dossiers 872, pièces 259-260, et 873, pièces 194-197 (pièces sur le commissaire des guerres Duperron). À rapprocher de Duperron, ex-employé du ministère des Relations extérieures (plus bas, 13 brumaire an VI, Police générale, note).

<sup>5</sup> Le général de brigade Jean-Boniface Darnaud, réformé en l'an III, remis en activité le 8 fructidor an VII (*tome X*) à l'armée d'Angleterre d'après *Six*, et non le futur général Jacques Darnaud, alors chef de brigade à l'armée d'Italie; cette mesure a été annulée par arrêté du 15 vendémiaire an VI. François-Antoine Bonnet, général commandant le Tarn et l'Aveyron dans la 9<sup>e</sup> division militaire, dénoncé comme ennemi des Républicains dans un rapport sur la Lozère joint à un message aux Cinq-Cents du 3 messidor an V puis réformé le 21 fructidor suivant (*tome II*).

<sup>6</sup> 8 officiers remplacés cités au procès-verbal. La minute n'étant pas conservée ici, seuls leurs noms sont connus et repris dans l'index.

<sup>7</sup> L'ex-général de division Louis Dubouquet, servant à l'armée des Pyrénées-Orientales, suspendu depuis 1793 (*Six*, qui date cette mesure du 29 septembre 1797), le général René-Charles-Élisabeth de Ligniville, à l'armée de Sambre-et-Meuse en l'an IV, et le futur général François-René Cailloux, dit Pouget, réformé le 3 septembre 1795 d'après *Six*, qui ne connaît pas cette mesure et le dit chef de bataillon adjoint à l'état-major de la 17<sup>e</sup> division militaire le 21 décembre 1798; l'adjudant général Pouget n'est pas le général Jean-Pierre Pouget.

<sup>8</sup> Ou Caracelli de La Robardière, capitaine de la gendarmerie, meneur royaliste (*tome II*, 3 fructidor an V, Police générale, note sur la destitution de la municipalité de Tours).

<sup>9</sup> Affaires non représentées ici. Sur les dilapidations du général Dutertre pendant son trajet de Paris vers Rochefort aux dépens des municipalités, voir *tome II*, 21 fructidor an V, Affaires non citées au procès-verbal, note. Le rapport sur les invalides de l'armée d'Italie est dans AF III 148 B, dossier 697, pièce 10; les deux arrêtés qu'on rappelle ici sont au *tome II*, 13 messidor et 30 fructidor an V (arrêté transférant ces invalides à Autun).

<sup>10</sup> Affaire non représentée ici.

## **Justice<sup>1</sup>.**

Cassation d'un référé du tribunal civil de la Vendée sur la nullité d'opérations faites par un juge de paix sans son greffier. Interdiction du costume religieux aux membres de congrégations hospitalières et d'instruction des départements réunis. Ordre de faire un rapport détaillé sur les juges de paix et les directeurs de jurys se faisant *un système de lancer des mandats d'arrêt contre des citoyens dévoués à la République*, minute de Merlin de Douai<sup>2</sup> (AF III 467, plaquette 2849, pièces 9-12).

## **Marine et Colonies.**

Remise en vigueur de l'interdiction aux corsaires français de relâcher des prisonniers de guerre en mer ou dans des ports étrangers<sup>3</sup>. Autorisation d'achat de canons par Giuseppe Ferrari, chargé de mission du gouvernement provisoire de la République ligurienne. Destitution pour propos contre le gouvernement de Colin, capitaine d'une compagnie de vétérans au Palais-Égalité désigné pour l'expédition de Saint-Domingue. Retour à Cayenne aux frais du gouvernement de Renard et Reyssset, qui en avaient été déportés en ventôse an IV par le gouverneur Cointet<sup>4</sup>. Délibérations sur l'emploi des forces navales: désarmement temporaire de tous les vaisseaux de ligne se trouvant à Brest, y compris ceux venant de Venise et le vaisseau *la Révolution*, envoyé de l'île d'Aix à Brest; cession à des particuliers pour des courses contre les Britanniques de tous les bâtiments légers inutiles pour la Marine pendant l'automne et l'hiver prochains<sup>5</sup>; mise aux ordres du Directoire de toutes les forces navales pour le 1<sup>er</sup> germinal an VI, le ministre devant passer les marchés d'approvisionnement en la forme ordinaire; autorisation au ministre de communiquer le projet de plan de campagne<sup>6</sup> aux ambassadeurs batave et espagnol, et au premier ministre espagnol pour la campagne espagnole contre les possessions britanniques dans l'Inde (AF III 467, plaquettes 2849, pièces 15-20 et 24-25, et 2850, pièce 34).

## **Relations extérieures.**

Envoi au ministre de réflexions de François de Neufchâteau sur l'intérêt de *faire marcher de front les négociations et les opérations militaires, sur les soins qu'il importe de donner à nos relations extérieures et sur la nécessité de quelques réformes parmi les agens diplomatiques...*<sup>7</sup>.

## **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 467, plaquette 2851, pièces 66-79, 82-85 et 89-103. Nominations administratives et judiciaires. Commissaires municipaux, Charente à Lot, *Charente*, Cognac;- *Côte-d'Or*, Beaune: Forest-Ancemot, ex-administrateur central, remplaçant Bonnardot jeune, prêtre, responsable du rejet de la Constitution de l'an III par l'assemblée primaire de la ville, ayant toléré des manifestations royalistes lors de la fête du Neuf-Thermidor, dénonciation par Forest-Ancemot contre Blandin Gille, administrateur municipal, et Masson-Poulet, juge de paix, an IV;- *Lot*, Moissac *intra et extra muros*.

- Nominations judiciaires, Côtes-du-Nord à Pas-de-Calais (justices de paix sauf indication contraire), *Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, tribunal correctionnel, commissaire: Louis Bienvenue, de Moncontour, auteur d'une *Lettre à certains journalistes*<sup>8</sup>, intervention des députés Gaultier, Goudelin, Riou et Vistorte;- *Mayenne*, tribunal civil, juges et suppléants; tribunal criminel, greffier; Château-Gontier<sup>9</sup>; *Mayenne*: Coulon père, procureur à l'élection de *Mayenne*;-

---

<sup>11</sup> Un rapport du ministre de l'Intérieur joint au dossier de Lyon signale une difficulté dans celle de l'Ouest, les arrêtés de remplacement ayant omis de prononcer la destitution de ceux des membres qui, élus avant l'an V, n'avaient pas été invalidés par la loi du 19 fructidor an V, alors que l'installation des deux autres municipalités n'a pas rencontré de résistance de la part de ceux se trouvant dans le même cas. L'arrêté sur Évreux porte en revanche destitution des deux membres restant en fonction; à noter à Valognes, où l'on nomme également le commissaire municipal: nomination de Guillaume Besnard-Duchesne, député du Tiers état du bailliage de Coutances à la Constituante, et Chanteloup, receveur du district.

<sup>1</sup> Rapports du ministre de la Marine et des Colonies chargé de la Justice par intérim.

<sup>2</sup> Le rapport de Lambrechts du 24 brumaire an VI en réponse est dans AF III 44, dossier 159, pièces 7-60 (*Les Archives du Directoire*, page 228). Il répond à une demande du Directoire du 25 vendémiaire an VI.

<sup>3</sup> Le procès-verbal vise les *capitaines des colonies*, l'expression *corsaires* étant sur la minute. Il s'agit de parer les *pertes que la République française éprouve dans la balance de l'échange des prisonniers de guerre avec l'Angleterre*.

<sup>4</sup> L'affaire de ces deux colons de la Guyane n'est pas citée par *Debidour* et ne semble pas évoquée dans le reste de la sous-série AF III; elle n'est, notamment, pas citée parmi les correspondances du gouverneur général de la Guyane Cointet de nivôse à pluviôse an IV (AF III 208, plaquette 947, pièces 4-22).

<sup>5</sup> Arrêté annulé le 29 frimaire (plus bas).

<sup>6</sup> Dont François de Neufchâteau fait communication oralement au Directoire pendant cette séance.

<sup>7</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>8</sup> L'imprimé de Bienvenue, ici dit écrit avant les élections de l'an V, est daté du 20 vendémiaire an V par *Martin et Walter* avec l'adresse à *Paris, chez les marchands de nouveautés*, les auteurs ne localisant pas le personnage.

<sup>9</sup> Parmi les assesseurs du juge de paix de Château-Gontier: Barthélemy des Noës, receveur du district.

*Pas-de-Calais*, tribunal civil, juges; Fressin: Hyacinthe-Hippolyte Aldebert aîné, d'Hesmond, blessé à l'armée du Nord en l'an II, apostille du député Poultier<sup>1</sup>.

## Séance du 6 vendémiaire an VI [27 septembre 1797]

(AF\* III 9, folios 19 recto-21 recto: AF III 467, plaquettes 2852 et 2853)

### Lois.

[Du jour] ordonnant la célébration d'une pompe funèbre en l'honneur de Hoche décédé prochain à Paris et le 30 vendémiaire dans tous les camps des armées françaises et chefs-lieux de canton; annulant les mesures de police extraordinaires prises pour Vendôme par la loi du 17 fructidor an IV<sup>2</sup>; mettant des fonds à la disposition des commissions de la salle des inspecteurs des deux Conseils; annulant les assemblées communales du Tremblay [-sur-Mauldre] et Vicq (Seine-et-Oise). [Du 5] rendant à la citoyenne Dechatillon l'usufruit de la maison nationale dite le grand et le petit hôtels de La Vallière<sup>3</sup> (AF III 467, plaquettes 2849, pièces 2-3, et 2852, pièces 3-14).

### Décision du Directoire.

Dépôt des arrêtés des 28 fructidor an V nommant Vimar ministre de la Justice et 3 vendémiaire le remplaçant par Lambrechts parmi les minutes des arrêtés et transcription au registre des délibérations<sup>4</sup>.

### Finances.

Révocation de Philis, directeur de la poste aux lettres de Rennes, remplacé par Blin jeune, ex-directeur, inspecteur général des charrois supprimé au 1<sup>er</sup> vendémiaire<sup>5</sup> (AF III 467, plaquette 2852, pièces 29-31, interventions du nommé Le Graverend, de Paris, et de Sevestre, messager d'État aux Cinq-Cents<sup>6</sup>).

### Intérieur.

Annulation du transfert de la municipalité d'Oisy [-le-Verger] à Sauchy-Cauchy par l'administration centrale du Pas-de-Calais, minute de Merlin de Douai. Organisation et épuration des autorités: municipalités de Charlieu, Rennes et Roanne<sup>7</sup>; destitution d'Amelines, président, et Pichon, administrateurs centraux d'Ille-et-Vilaine, à remplacer conformément à l'article 188 de la Constitution<sup>8</sup> (AF III 467, plaquettes 2852, pièce 28, et 2853, pièces 63-70).

### Police générale.

Émigrés, radiation: Germain-François Faure-Rochefort, Intendant de Bretagne, radié provisoirement par le district de Périgueux; Denis Vilin, religieux de la paroisse Saint-Aubert de Cambrai. Maintien: Pierre Demagne, de Poitiers, soi-disant parti prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle, mort en 1792 à l'hôpital ambulatoire de Verdun, radiation demandée par sa veuve Anne Chevalleau, de Joussé; François-Éloi Leclerc, de Dieuze, propriétaire d'une manufacture de coton et d'un commerce de sel et tabac, s'étant rendu en 1792 à Sarrebruck comme intéressé à la ferme des forges du domaine de la principauté de Nassau, beau-frère d'Houdouard, capitaine au 94<sup>e</sup> régiment

<sup>1</sup> François-Martin Poultier, dit d'Elmotte, conventionnel du Nord et alors député de ce département aux Anciens, né à Montreuil-sur-Mer, élu du Pas-de-Calais aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>2</sup> Cette loi, prise pour la session de la Haute Cour de Justice jugeant les babouvistes, et dont l'expédition est dans les dossiers de la conspiration de Babeuf (AF III 42, dossier 153, pièces 113-114, *Les Archives du Directoire*, page 216), y appliquait les interdictions de séjour prononcées pour la ville de Paris par celle du 21 floréal an IV.

<sup>3</sup> Dont l'avait privé un arrêté de la commission des inspecteurs de la salle de la Convention. Cet hôtel, construit au XVIII<sup>e</sup> siècle pour Jean-François de La Baume, marquis de La Vallière, se trouvait rue du Carrousel. Voir plus bas, 16 frimaire: loi de la veille annulant celle-ci.

<sup>4</sup> Les deux minutes citées ici sont dans les dossiers des deux séances (*tome II* et ici, plus haut), sans que la décision du Directoire à leur propos ne fasse l'objet d'une minute. Sur Vimar, voir aussi *tome II*, 21 fructidor an V, Guerre, note.

<sup>5</sup> Joseph Blin, élu d'Ille-et-Vilaine aux Cinq-Cents en germinal an VI.

<sup>6</sup> Alexis Le Graverend, administrateur central en l'an VI et en l'an VII (AF III 236, dossier 1015, groupe des affaires départementales, Ille-et-Vilaine, inventaire dactylographié aux Archives nationales), et Jean-François Sevestre de La Metterie, député d'Ille-et-Vilaine à la Convention, dont on a, dans AF III 21 A, dossier 70 f, pièces 27-30, des notes de vendémiaire an VI à Merlin de Douai sur l'épuration des autorités du département (*Les Archives du Directoire*). Le Graverend expose, dans sa lettre à un Directeur, sans doute Merlin de Douai, que Philis est *moins que patriote* et a remplacé en l'an IV Blin, directeur pendant quatre ans.

<sup>7</sup> Nomination de Ray, de Vougy (Loire), président de la municipalité de Charlieu, ainsi que des agents et adjoints des 12 communes du canton et d'un assesseur du juge de paix, non cités à l'index, des administrateurs municipaux de Roanne élus en l'an V et invalidés,

<sup>8</sup> Par des administrateurs temporaires nommés par les autres membres.

(d'infanterie); Augustin-Pierre d'Alcantara Oger de L'Isle, porteur de certificats de résidence à Champtoceaux et la Chapelle-Saint-Florent; Jean-Baptiste-Louis-Emmanuel Postel, de Montfort-sur-Risle, porteur d'un passeport de Wesel (Allemagne) de 1795, soi-disant parti se perfectionner en dessin. Prêtres, déportation<sup>1</sup>. Mandat d'arrêt contre Legendre, payeur général de Saône-et-Loire, royaliste<sup>2</sup>, dénoncé à Reubell par le nommé Larrielle comme ennemi du Gouvernement quoique beau-frère du député Guillemardet, et en rapport avec le député Geoffroi (AF III 467, plaquettes 2852, pièces 1-2 et 14-26, et 2853, pièces 63-70).

### **Relations extérieures.**

Décision de procéder à la réélection du corps municipal d'Aix-la-Chapelle en la forme usitée (AF III 467, plaquette 2852, pièce 27).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

Registre des délibérations secrètes. Dépôt de deux lettres de Bonaparte, la première demandant au Pape de *se prononcer dans la partie de son ministère de manière à faire quelque chose d'agréable à la République française et de propre à y ramener la paix*, et la seconde à l'amiral Brueys sur la marine de Venise<sup>3</sup> (AF\* III 20, partie des délibérations secrètes, n° 321, page 105).

AF III 403, plaquette 2809, pièce 412 (dossier du Dix-Huit Fructidor an V). Rapport du ministre des Finances du 6 vendémiaire an VI sur les finances de l'an IV démentant que le Directoire ait disposé de deux cents millions de francs *relatifs soit à la paix soit à toute autre opération du Gouvernement*, affiche.

AF III 467, plaquette 2853, pièces 32-61 et 71-81. Nominations judiciaires, Ariège à Tarn (justices de paix sauf exception)<sup>4</sup>, *Ariège*, Videssos;- *Dordogne*, tribunal civil, juges et suppléants<sup>5</sup>; tribunaux, commissaire et substituts; accusateur public; Périgueux, tribunal correctionnel, commissaire; Montignac;- *Gard*, Beaucaire et le Vigan, tribunaux correctionnels, commissaires, lettre de Pierre l'aîné, commissaire près les tribunaux, sur la prise de la citadelle de Pont-Saint-Esprit par des brigands, et des troubles royalistes à Beaucaire à l'annonce du Dix-Huit Fructidor;- *Hérault*, tribunal civil, juge: Pierre-Noël Sublayras, avocat au présidial de Nîmes, puis secrétaire de la société populaire d'Uzès, faisant le récit de ses trois jours sous les armes à Paris au Dix-Huit Fructidor, apostille de Viget, chef du bureau des lois au ministère de la Police générale;- *Lot*, tribunaux, commissaire, intervention du député Laboussière;- *Saône-et-Loire*, Chauffailles, intervention du député Chamborre;- *Somme*, tribunaux, substitut, intervention du député Scellier;- *Tarn*, tribunal civil, juge, intervention des députés Lacombe-Saint-Michel, Rochedude et Tridoulat<sup>6</sup>.

## **Séance du 7 vendémiaire an VI [28 septembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 21 verso-23 recto; AF III 467, plaquette 2854)

### **Remplacement des ministres.**

Introduction et prestation de serment de Lambrechts, ministre de la Justice<sup>7</sup>.

### **Finances.**

Autorisation à la Trésorerie nationale d'accepter la cession des droits des citoyens Lang, Hupais et Gelot sur la récupération de 65 vaisseaux chargés d'approvisionnements par le Comité de salut public sous pavillon neutre et pris par les Britanniques, et de les négocier avec Jean-Georges Wolras, négociant à Nuremberg, minute au carton des pièces secrètes (AF III 467, plaquette 2854, pièces 2-3).

<sup>1</sup> Un prêtre de la Haute-Marne et deux des Vosges, cités au registre (qui annonce quatre prêtres) et repris à l'index.

<sup>2</sup> *Un des chefs de la faction des conspirateurs royalistes convaincus de faire retenir par les payeurs à leur dévotion les deniers destinés au paiement de la solde des troupes, des subsistances et des fonctionnaires publics.* Voir, dans AF III 46, dossier 168, pièces 51-101 et 102-130 (*Les Archives du Directoire*), deux rapports de Sotin au Directoire des 27 brumaire et 3 frimaire sur Legendre et ses rapports avec Côme-Antoine Geoffroi, député de Saône-et-Loire aux Cinq-Cents. Larrielle précise que c'est en dépit de ses liens de famille avec Ferdinand-Pierre-Marie-Dorothee Guillemardet, député aux Cinq-Cents, qu'il s'agit d'un royaliste.

<sup>3</sup> François-Paul Brueys d'Aigalliers, alors contre-amiral commandant les forces navales françaises de l'Adriatique, tué à la bataille navale d'Aboukir le 14 thermidor an VI / 1<sup>er</sup> août 1798.

<sup>4</sup> Les minutes sont en partie écrites par Merlin de Douai.

<sup>5</sup> Parmi les juges au tribunal civil de la Dordogne: Jean-François Fournier de Lacharmie, député de la sénéchaussée de Périgueux à la Constituante.

<sup>6</sup> Lacombe-Saint-Michel et Tridoulat, députés du Tarn aux Anciens, Henri de Paschal de Rochedude, conventionnel du Tarn, alors député de la Somme aux Cinq-Cents.

<sup>7</sup> On n'a aucune minute sur sa prise de fonction.

### **Guerre.**

Promotion du caporal Pierre Agnel sergent à la 15<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie de ligne. Emploi du général Dommartin<sup>1</sup> à l'armée réunie de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle (AF III 467, plaquette 2854, pièces 19-20).

### **Intérieur.**

Épuration des autorités constituées: municipalité de Soissons, pour non-célébration de la fête du Dix-Août, arrêté rectifiant celui du 3<sup>e</sup> complémentaire an V. Destitution de l'agent municipal de Fresnoy-le-Grand, oncle du curé, après un mouvement contre la démolition du presbytère par son, acquéreur, délibération de l'administration centrale de l'Aisne, 23 fructidor an V) Ajout de la mention: *pour dépenses du Directoire* à l'arrêté du 2 vendémiaire sur la distribution des fonds de la décade. Ordre au ministre de prévenir les autorités constituées de Corse du risque de débarquement britannique et de se concerter avec celui de la Police générale pour arrêter Paoli si la rumeur se vérifie. Réception du rapport, non joint, sur l'ouverture du corps de Hoche, envoyé au ministre pour *le soumettre à l'examen des gens de l'art* (AF III 467, plaquette 2854, pièces 4-5, 14-15, 18 et 21-31).

### **Police générale.**

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents<sup>2</sup> sur la lettre écrite de Marseille à Willot, avec ordre de faire un rapport, lettre à Willot et imprimé: *Manifeste du général commandant en chef l'armée du Corps législatif aux habitants du Midi*, signé Saint-Christol, 12 septembre 1797, invitant à se joindre à l'armée rassemblée sous les murs d'Orange<sup>3</sup> (AF III 467, plaquette 2854, pièces 8-13).

### **Relations extérieures.**

Lettre demandant au dey d'Alger la libération de Français et d'Italiens pris sous pavillon français et esclaves à Alger en contrepartie de celle d'Algériens détenus par les Vénitiens à Corfou sur intervention française (AF III 467, plaquette 2854, pièce 1).

### **Affaires non cités au procès-verbal.**

AF III 467, plaquette 2854, pièces 31-32. Nominations administratives. *Golo*, commissaire central: Hyacinthe Arrighi, président de l'administration centrale, remplaçant Galeazzini<sup>4</sup>; - *Moselle*, Saint-Avold, commissaire municipal.

## **Séance du 8 vendémiaire an VI [29 septembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 23 verso-28 recto; AF III 468, plaquettes 2855 à 2858)

### **Loi.**

[Du 7] sur l'ouverture de trois rues sur le terrain des Cordeliers de Mont-de-Marsan (AF III 467, plaquette 2854, pièces 6-7; AF III 458, plaquette 2855, pièce 7).

### **Messages aux Cinq-Cents.**

Demandant un supplément de crédits pour le ministre de la Justice pour l'an V, notamment pour les frais de route des juges au Tribunal de cassation sortis et entrés par la loi du 19 fructidor an V; et demandant de statuer sur le jugement d'une commission militaire de Marseille, renvoyé par le Tribunal de cassation à la Convention, ayant relaxé Pierre Bonavau, de Villeneuve-lès-Avignon, de l'assassinat de Nicolas, receveur des douanes au poste de la Tour de la Monnaie, au Plan-du-Bourg en Arles dans la nuit du 24 au 25 mai 1793, alors

<sup>1</sup> Elzéard-Auguste Cousin-Dommartin (voir *tomes I et II*, 3 ventôse et 26 fructidor an V, Guerre, notes).

<sup>2</sup> Voir au 5.

<sup>3</sup> Jacques-François Brémond de Saint-Christol, né à Tulette (Drôme), officier d'artillerie, membre de l'assemblée de Carpentras de 1790 comme possédant fief tenant du Saint-Siège, s'y était prononcé contre l'annexion du Comtat venaissin. Membre de la légion de Mirabeau (régiment émigré levé par Mirabeau-Tonneau), il était rentré en l'an V. Son armée prit la citadelle de Pont-Saint-Esprit en fructidor. Capturé, il fut libéré par ses partisans et passa en Suisse puis en Souabe, où il fut membre de l'agence royale. Il ne rentra en France qu'avec la Restauration et mourut à Beaufort-de-Venise (Vaucluse) en 1818.

<sup>4</sup> Hyacinthe Arrighi, administrateur central nommé par Miot, confirmé le 1<sup>er</sup> ventôse an V (*tome I*, où ses fonctions publiques depuis 1786 sont énumérées), en même temps que le commissaire central Jean-Baptiste Galeazzini, maire de Bastia puis agent national à l'armée d'Italie, futur élu invalidé aux Cinq-Cents en l'an VI. Voir aussi *tome IV*, 25 pluviôse an VI: ordre au ministre d'écrire à Galeazzini, commissaire central du Golo destitué *par intrigue que le Directoire lui conserve sa confiance et lui confèrera avec plaisir un emploi qui lui convienne*, et *tome VI*, 12 fructidor an VI: remplacement d'Arrighi, noble sous le coup de la loi du 9 frimaire an VI, par Boerio, député à la Législative.

que ses co-accusés ont été condamnés à mort, à noter: interrogatoires par Étienne Roche, juge de paix du canton de la Crau et du Plan-du-Bourg, jugement imprimé du tribunal criminel des Bouches-du-Rhône du 24 messidor an II, affiche, Marseille, Jouve et compagnie, imprimeur du Tribunal criminel; jugement du tribunal de cassation cassant ce jugement, 13 floréal an V; chemise de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 11 vendémiaire an VI<sup>1</sup> (AF III 468, plaquettes 2855, pièces 2-3, 2856, pièces 29-86 et 2857, pièces 93-94).

### **Finances.**

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les acquéreurs de l'Île-aux-Cygnés<sup>2</sup> (AF III 468, plaquette 2857, pièce 108).

### **Guerre<sup>3</sup>.**

*On s'occupe de suite des moyens de mettre les armées de la République sur le pied de guerre le plus formidable*: mesures pour faire rejoindre les armées aux réquisitionnaires et autres militaires absents, arrêté à imprimer. Envoi à l'armée d'Italie de tous les hommes de la cavalerie non montés des dépôts de l'intérieur et des arrières de celles de Rhin-et-Moselle et Sambre-et-Meuse. Réunion de ces deux armées sous le nom d'armée du Rhin, minute de Lagarde. Traitement de général de division en activité à Moreau, et de simple ordonnateur des guerres à Petiet depuis son départ du ministère de la Guerre, *nul ne pouvant ...toucher le traitement d'ordonnateur en chef s'il n'en exerce en même tems les fonctions*, lettre de Scherer à Lagarde citant également une fourniture de sabres et de chapeaux à la garde du Directoire. Mise du général Dutertre aux arrêts jusqu'à ce qu'il ait rendu le compte moral et matériel de sa mission. Lettres à Moreau et à Lefebvre, commandant par interim l'armée de Sambre-et-Meuse, sur la demande de ce dernier de se retirer temporairement chez lui et d'avoir un poste moins actif (AF III 468, plaquette 2857, pièces 87, 98-99, 102-107 et 110).

### **Intérieur.**

Réorganisation d'administrations<sup>4</sup>: administrations centrales: Aveyron, Haute-Marne<sup>5</sup>, billet du député Laloy<sup>6</sup> proposant la candidature de Guillaume Chaudron-Roussau, procureur syndic du district de Bourbonne-les-Bains, député à la Législative et à la Convention), Mayenne pour avoir inclus dans une liste imprimée de jurés l'agent royaliste Chauveau, possesseur d'un drapeau fleurdelysé, traduit en commission militaire à Tours avec les frères Piquois, négociants à Laval, chez lesquels *se sont machinées les élections de germinal*<sup>7</sup>, et Vaucluse: corrections à l'arrêté du 25 fructidor an V; municipalités: Château-Gontier, Chazelles [-sur-Lyon], canton refuge de prêtres réfractaires et réquisitionnaires déserteurs, Langres complice de la démolition de l'autel de la Patrie, de l'enlèvement des signes commémorant le Dix-Août de l'arbre de la Liberté et de l'existence de soixante oratoires du culte réfractaire, Namur, sur proposition de Dupuy, juge au tribunal civil<sup>8</sup>, minute de Merlin de Douai, Rodez pour avoir enlevé la poudre stockée dans le clocher de la cathédrale, lettre du député Rous contre Brunet, administrateur municipal nommé de nouveau, Villefranche [-sur-Saône] et Villié [-Morgon]. Frais de la cérémonie funèbre

---

<sup>1</sup> Les noms des parties, citées dans les pièces de procédure, sont repris dans l'index. L'un des présumés assassins, Pierre Nard, patron de la tartane *la Miséricorde*, avait été condamné à mort par contumace, et, d'après les autres condamnés, n'avait pas été recherché parce qu'il s'agissait d'un terroriste, Pierre Bonneau ayant été acquitté par jugement, joint, d'une commission militaire siégeant à Marseille le 8 ventôse an II. Cachet légendé: TRIBUNAL CRIMINEL SEANT A MARSEILLE en une vingtaine d'exemplaires.

<sup>2</sup> Voir au 4.

<sup>3</sup> Dans le registre, les délibérations sur la Guerre suivent celles sur l'ultimatum pour la rupture des négociations de paix du congrès de Lille avec la Grande-Bretagne et les lettres à Bonaparte sur la reprise des hostilités contre l'Autriche, qui suivent celles sur la Justice, les messages du Directoire aux Cinq-Cents et les réorganisations d'administrations centrales et municipales.

<sup>4</sup> *administrations centrales et municipales ayant pris part à la conjuration contre la République en persécutant ses amis les plus fidèles, en laissant se dépraver l'esprit public, en protégeant les prêtres réfractaires et les émigrés.*

<sup>5</sup> Parmi les nouveaux administrateurs centraux de la Haute-Marne, Anne-Joseph-Arnould Valdruche, de Nomécourt, député à la Législative et à la Convention. *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels* écrit qu'il se serait retiré à Nomécourt et se serait abstenu de toute fonction publique. Guillaume Chaudron-Roussau, procureur-syndic du district de Bourbonne [-les-Bains] puis député de la Haute-Marne à la Législative et à la Convention, nommé agent forestier de Bourbonne le 2 brumaire an VI.

<sup>6</sup> Pierre-Antoine, député aux Cinq-Cents, puis aux Anciens en l'an VI, frère du constituant Jean-Nicolas, alors commissaire central.

<sup>7</sup> Parmi les nouveaux administrateurs centraux de la Mayenne, François Serveau, ex-député à la Convention et aux Cinq-Cents, dont *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels* écrit qu'il se serait retiré à Évron à sa sortie des Cinq-Cents en n'exerçant plus de fonctions publiques, Dutertre jeune, administrateur du district de Mayenne et frère du général, et Julliot-Morandière, nommé de nouveau. Les deux derniers furent destitués par le Directoire le 17 germinal an VI (*tome I*) après des troubles anarchistes à la veille des élections sur lesquels on consultera aussi AF III 247, Groupe des affaires départementales, Mayenne (inventaire dactylographié au CARAN).

<sup>8</sup> Jean-Baptiste-Claude-Henry Dupuy, de Montbrison, député de Rhône-et-Loire à la Législative et à la Convention.

en mémoire de Hoche. Ordre d'exécuter sans délai l'arrêté du 12 ventôse an V<sup>1</sup> expulsant Hacquart, continuant à se qualifier d'imprimeur du Directoire, de la maison nationale de la rue de Vaugirard, destinée au ministre de l'Intérieur, lequel remettra la maison nationale de la rue de Châlons à celui des Finances, et remise par Hacquart des griffes, vignettes, types et polytypages du Directoire au directeur de l'Imprimerie de la République, lettres du député Tronson-Ducoudray à Lagarde en faveur de Hacquart, an V<sup>2</sup>, et de Duboy-Laverne, directeur de l'Imprimerie de la République, se plaignant de l'impression par Hacquart de l'arrêté du 18 fructidor an V condamnant des journalistes à la déportation et en joignant un exemplaire réimprimé par l'Imprimerie de la République le 20 fructidor sur ordre de Lagarde (AF III 468, plaquettes 2857, pièces 88-90 et 109, et 2858, pièces 111-116, 119 à 135 et 144 à 147).

### **Justice.**

Référé rejeté du tribunal civil de la Haute-Loire sur la juridiction compétente en premier ressort pour les oppositions à divorce. Annulation d'une procédure contre Verd, secrétaire de l'administration centrale de l'Allier, pour prétendues injures aux ex-administrateurs centraux le 17 fructidor an V en leur transmettant l'arrêté du Directoire les destituant<sup>3</sup>. Nominations: justices de paix de la section du sud de Béziers et de celle des Droits-de-l'Homme à Paris, bureau des nominations (AF III 468, plaquettes 2855, pièce 1, 2857, pièce 95, et 2858, pièces 117-118 et 136).

### **Police générale.**

Jugement de l'agent municipal de Triembach [-au-Val] pour accusation calomnieuse<sup>4</sup>. Émigrés, radiation: Marie-Édouard Antoine Coyaux, Philippe-Nicolas-Joseph Dronsart, négociant, Antoine-Joseph Mellez, officier de santé, Jacques-Joseph Midy, apothicaire, Charles-Laurent-Joseph Simon, orfèvre, et sa femme Marie-Anne-Gertrude-Josèphe Pochon, Jacques-Hippolyte Rémy, conseiller au parlement des Flandres, et Christophe Varlet, tous de Douai inscrits dans le Pas-de-Calais; Christian-Joseph Renart, homme de loi à Crépy (Aisne) inscrit dans le Pas-de-Calais. Autorisation à l'administration centrale du Nord de garder en arrestation, au lieu de les déporter, les cultivateurs rentrés dans les délais à l'instar de ceux du Bas-Rhin (AF III 468, plaquettes 2855, pièces 11-28, et 2857, pièces 87 et 96-97).

### **Relations extérieures.**

Transcription sur le registre des délibérations du Directoire et classement parmi ses minutes de l'arrêté du 25 fructidor an V ordonnant à Bonnier et Treilhard, plénipotentiaires au congrès de Lille, de remettre à lord Malmesbury une note lui demandant s'il a les pouvoirs nécessaires pour restituer à la France et ses alliés leurs possessions et de se retirer à défaut. Ordre aux mêmes de lui signifier que *le Directoire n'a point cessé de vouloir la paix*, en leur prescrivant de se retirer de Lille si celui-ci n'y est pas revenu le 25, *le Directoire ne pouvant plus douter que l'intention de la cour de Londres ne soit de rompre toute négociation et craignant que l'obstination du gouvernement anglais fasse de nouveau peser le fléau de la guerre sur les deux nations*, minute de Merlin de Douai. Nouvelles instructions à Bonaparte contenant ultimatum sur le projet de paix à conclure avec l'Autriche<sup>5</sup>, et lettre lui transmettant les intentions du Directoire sur l'Italie, lui indiquant les moyens qu'il pourra employer en cas de reprise des hostilités, et l'assurant *qu'il trouvera un appui sans bornes de la part du Corps législatif et du Directoire*: combattre l'implantation de l'Autriche en Italie et sa transformation en puissance maritime, ne pas céder Venise, le Frioul, le Padouan ni la Terre ferme jusqu'à l'Adige en compensation de la Lombardie, l'Autriche *donnerait la main à Naples et à la Toscane, sans parler de l'Istrie et de la Dalmatie, qui, par la convenance et par leur valeur intrinsèque, l'emportent seules de beaucoup sur la Lombardie même. La République cisalpine, cernée presque de tous côtés par cette puissance vorace en deviendra [it] bientôt la proie*, le Directoire *préfère les chances de la guerre plutôt que de changer un mot à son ultimatum déjà trop favorable à la maison d'Autriche* (AF III 468, plaquettes 2855, pièce 6, et 2857, pièces 100-101).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 468, plaquette 2855, pièces 4-5. Ouverture de fonds au ministre de la Guerre.

<sup>1</sup> Cet arrêté est en réalité du 21 ventôse an V (*tome I*, Justice).

<sup>2</sup> Guillaume-Alexandre Tronson-Ducoudray, député de Seine-et-Oise aux Anciens condamné à la déportation. Ce billet, non daté, est sans doute contemporain de l'arrêté de ventôse an V.

<sup>3</sup> Les administrateurs centraux de l'Allier destitués le 12 fructidor an V (*tome II*, Police générale) sont cités sur la minute; voir aussi, *ibidem*, 26 fructidor an V, Police générale: rapport sur leur comportement séditieux en résistance à leur destitution, à l'instigation de Dalphonse, secrétaire de la Commission des Inspecteurs de la salle des Anciens, et de Sauret, commissaire central.

<sup>4</sup> Contre quatre citoyens qui l'auraient insulté et menacé en assemblée publique dans des circonstances non précisées.

<sup>5</sup> La rédaction du registre des délibérations fait supposer qu'il y ait eu deux lettres du jour à Bonaparte. Le titre donné par le registre des pièces du bureau particulier du secrétariat général (AF\* III 18, page 2) à la transcription de celle dont nous avons la minute dans le dossier de la séance prouve le contraire: *Envoi de l'ultimatum du Directoire. Détail des motifs qui font agir le Directoire dans cette circonstance.*

AF III 468, plaquette 2857, pièces 137-143. Nomination de Jean-Jacques-Joseph Laporte, de Montmorency, procureur-syndic du district de Gonesse, commissaire central de Seine-et-Oise, remplaçant Chandellier, destitué, demande de place par le même, employé à la section des émigrés du Comité de législation, apostille de Delacroix et Daunou; annulation de l'arrêté du 4<sup>e</sup> complémentaire an V nommant Noël Dodin juge de paix de Versailles remplaçant Pacoud<sup>1</sup>.

### **Séance du 9 vendémiaire an VI [30 septembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 28 verso-30 recto, AF III 468, plaquettes 2859 à 2862)

#### **Lois.**

[Du 8] ouvrant des crédits aux commissions des inspecteurs de la salle des deux Conseils, notamment pour les frais de route des députés entrés et sortis en prairial an V et de ceux invalidés par loi du 19 fructidor an V. [Du jour] fixant les dépenses ordinaires et extraordinaires pour l'an VI, rétablissant les loteries et créant des droits de passe sur les routes et de timbre sur les journaux (AF III 468, plaquettes 2854, pièces 8-10, et 2859, pièces 4-6).

#### **Message des Cinq-Cents.**

[Du 7] sur la réunion au département du Bas-Rhin de communes étrangères enclavées<sup>2</sup> (AF III 468, plaquette 2854, pièces 16-17).

#### **Finances.**

Ouverture de fonds au ministre de l'Intérieur pour les hôpitaux et la pompe funèbre de Hoche. Révocation de Gehier, inspecteur des postes à Soissons, minute de Merlin de Douai<sup>3</sup> (AF III 468, plaquette 2859, pièces 1-3 et 12).

#### **Intérieur.**

Rapport du ministre sur les fonds des dépenses particulières du Directoire<sup>4</sup>. Réorganisation des autorités administratives: administrations centrales des Bouches-du-Rhône, et commissaire central: Polycarpe Constant, remplaçant Miollis, destitué, et de Seine-et-Oise; municipalité d'Alençon<sup>5</sup> (AF III 468, plaquettes 2860, pièces 34-36, et 2861, pièces 130-131).

#### **Marine et Colonies.**

Réforme des corps de troupe des colonies relevant du ministère de la Guerre, à organiser comme en Europe<sup>6</sup>. Délivrance de poudre à canon à la marine espagnole. Secours aux familles des marins morts dans l'explosion du lougre *le Courageux*, et aux quatre militaires ayant survécu (AF III 468, plaquette 2859, pièces 10-11 et 13).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 468, plaquette 2859, pièce 9. Brevets de pensions présentés par le ministre de l'Intérieur, dont Marie-Josèphe Deniset, veuve Barbaroux, et Jeanne Petit, veuve Basire.

AF III 468, plaquettes 2860, pièces 14-33, 2861, pièces 37-105, et 2862, pièces 105-126 et 132-207. Nominations administratives et judiciaires.

---

<sup>1</sup> Cet arrêté remplaçait Henri Pacoud, nommé juge au tribunal civil de Seine-et-Oise (*tome II*).

<sup>2</sup> Ces communes ne sont pas désignées ici, mais dans les pièces jointes à la lettre du Directoire du 13 vendémiaire transmettant le message au ministre de l'Intérieur.

<sup>3</sup> Les raisons de cette révocation ne sont pas indiquées.

<sup>4</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>5</sup> Maintien en fonction des administrateurs municipaux d'Alençon élus sur intervention du député Dugué-Dassé. La nomination de Le Lorrain en Seine-et-Oise, ici sans minute, fait double emploi avec l'arrêté du 3 vendémiaire an VI, affaires non signalées au procès-verbal, dossier où la minute est conservée.

<sup>6</sup> Des nominations dans les nouvelles demi-brigades créées au début de l'an VII concernent entre autres des capitaines venus des colonies et dits attachés à la Guerre en vertu de cet arrêté (*tome VII*, 25 brumaire an VII, Guerre).

- Nominations administratives (commissaires municipaux sauf indication contraire), Aisne à Yonne<sup>1</sup>. *Aisne*, Aubenton; Coulonges [-Cohan]; Crécy [-sur-Serre]; Salandre, administrateur du district de Laon; Mons-en-Laonnois; Montcornet; Oulchy [-le-Château];- *Ariège*, les Cabannes; Massat; Pamiers *intra muros*; Saurat: remplacement de Lafont, nommé administrateur central<sup>2</sup>;- *Dyle*, Boutersem; Isque; Nil-Saint-Martin (auj.: commune de Walhain); Tirlémont: Norbert Cornelissen, ex-secrétaire en chef de l'administration centrale; Tubize; Uccle; Vilvorde;- *Eure*, Écos; Fontaine-sous-Jouy; le Neubourg: Jean-Pierre Picard, ex-prêtre, remplaçant Dupont, nommé accusateur public; *Loire-Inférieure*, commissaire central: Couane, ex-chef de bureau, proposé par Letourneux, nommé ministre de l'Intérieur; Nantes, commissaire municipal: Binet, muté de Bouguenais;- *Lozère*, Auroux: Condomi, président du tribunal du district de Langogne; le Buisson; Saint-Germain-du-Teil;- *Mayenne*, commissaire central: Bouvet, notaire à Évron, remplaçant Tellot, suspecté par les députés du département depuis la nomination des jurés;- *Mont-Blanc*, Abondance: Paul Brun, notaire; Aiguebelle; Alby [-sur-Chéran]; Bellentre; Carouge: François Gentil, conventionnel, remplaçant Chastel, nommé administrateur central; Chamoux [-sur-Gelon]: remplacement de Lauzat, destitué pour avoir maltraité un agriculteur<sup>3</sup>; Douvaine: Louis-François Picus, commissaire national près le tribunal du district de Carouge, commissaire provisoire confirmé; Flumet; Fontcouverte: remplacement de Guille, assassiné en l'an IV, lettre de l'administration centrale, 20 germinal an IV; l'Hôpital [-sous-Conflans] (auj.: Albertville); Lanslebourg; Novalaise, lettre de la municipalité, an IV; Ruffieux: Pierre-Marc Fortis, militaire réformé, remplaçant Fortis, parent du député Marin, lettre du député Mermoz contre Gariod, capitaine de gendarmerie, robespierriste, candidat à Ruffieux, et Quisard, commissaire municipal de Douvaine, frimaire an IV; Saint-Alban [-Leyse]; Saint-Thibaud-de-Couz: Joseph Bize, instituteur à Chambéry; Sollières [-Sardières]; Valloire;- *Oise*, Formerie: Alexis Derivière, administrateur du district de Grandvilliers, remplaçant Pruvost, se faisant payer des congés militaires; Noyon: Babœuf, imprimeur;- *Orne*, commissaire central: Desnos, administrateur municipal d'Alençon, remplaçant Thoumin, destitué; Soligny [-la-Trappe]: remplacement de Pichon, agent d'un marquis;- *Pas-de-Calais*, Arras: Norman, ex-administrateur central<sup>4</sup>;- *Basses-Pyrénées*, Arthez [-de-Béarn]: Raymond Pucheu, président du district d'Orthez, parmi les pièces jointes: *Égalité Liberté Justice. Arrêté du directoire du département des Basses-Pyrénées portant que le citoyen Raymond Pucheu, ci-devant agent national près le district d'Orthez, sera rayé de la liste des terroristes et que ses armes lui seront rendues*, 4 thermidor an III, 3 pages; extrait du procès-verbal de l'assemblée électorale du département du 25 vendémiaire an IV portant élection de Perret, de Bidache, Pierre Laborde fils, dont un extrait de baptême à Pau le 20 novembre 1766 est joint, et Cannet, de Pomps, suppléants au tribunal civil, joints à une adresse de Pucheu demandant au Corps législatif d'être désigné suppléant au tribunal civil et joignant l'extrait d'acte de baptême de Joseph de Sahuqué à Sault-de-Navailles le 19 février 1766;- *Sarthe*, Ballon; la Chartre [-sur-le-Loir]; la Fresnaye [-sur-Chédouet]: Jacques-Germain Collet, notaire, commissaire provisoire confirmé; Malicorne [-sur-Sarthe]; Nogent-le-Bernard; Pontvallain; Saint-Calais; Tresson; Vallon [-sur-Gée]; Vibraye; - *Yonne*, Ancy-le-Franc; Charny; Coulanges-la-Vineuse: Charles-Laurent Maingot, notaire à Migé; Épineuil: Fleury, de Tonnerre, ex-administrateur central; Saint-Florentin: Bouchard, conventionnel (?), propriétaire à Avrolles (commune de Saint-

<sup>1</sup> Aisne, nominations sur proposition du commissaire central Pierre-Joachim Dormay, conventionnel, et, dans deux cas, du député Debry; à noter: remplacement de Barbier, immoral et ignare, à Montcornet, et de Devillers, *immoral, se donnant au vin et commettant des sottises dans son ivrognerie*, à Oulchy [-le-Château]. Ariège, nominations d'après un tableau du commissaire central Jean-Élisabeth Bellouguet, par la suite élu aux Cinq-Cents invalidé en prairial an VI (*Kuscinski, Les députés au Corps législatif* orthographe: *Belluguet*), approuvé par le député Estaque. Dyle, nominations proposées par Lambrechts, alors commissaire central, depuis, ministre de la Justice, approuvées par Hubar, député de la Meuse-Inférieure; le commissaire municipal destitué à Boutersem, Bissekop, est noté par Lambrechts comme *inepte, laissant son canton dans le plus grand désordre*, et celui de Nil-Saint-Martin (auj.: commune de Walhain), Vincent Poulot, *se perd par la boisson*. Le secrétaire en chef de l'administration centrale de la Dyle Cornelissen, ici nommé commissaire municipal de Tirlémont, est signalé comme employé au bureau particulier du ministère de la Justice en brumaire an VI (AF III 28, dossier 96, pièces 1-2, dans *Les Archives du Directoire*, où son poste de commissaire municipal n'est pas cité, sans doute parce qu'il ne l'aurait pas exercé). Eure, liste présentée par le commissaire central Alexandre-Romain Crochon, élu aux Cinq-Cents en l'an VI, et approuvée par les députés Lindet et Topsent. Lozère, liste présentée par le commissaire central Laurent Servièrre, conventionnel, approuvée par le général Châteauneuf-Randon (Alexandre-Paul Guérin du Tournel de Châteauneuf-Randon, marquis de Joyeuse), constituant et conventionnel, général de division à l'armée de Rhin-et-Moselle. Mont-Blanc, liste présentée par le commissaire central Garin approuvée par les députés Duport et Marin. Oise, liste présentée par le commissaire central Jean-Pierre Danjou, conventionnel, futur député aux Cinq-Cents, approuvée par le député Portiez de l'Oise. Orne, sur proposition du député Dugué-Dassé. Sarthe, sur proposition du commissaire central Maguin; à noter, à la Chartre [-sur-le-Loir], remplacement de Blot, démissionnaire, par un homonyme. Yonne, sur proposition du député Edme-Pierre-Alexandre Villetard, conventionnel de l'Yonne, alors député du Puy-de-Dôme aux Cinq-Cents, où il fut ensuite réélu par l'Yonne en germinal an VI.

<sup>2</sup> Un arrêté du 11 germinal an VI (*tome V*) le nommant de nouveau à Saurat le dit administrateur central nommé par le Directoire après le Dix-Huit Fructidor, ce dont on n'a pas de trace dans les procès-verbaux de l'an V et de l'an VI.

<sup>3</sup> Pour avoir donné un coup de sabre à un habitant (arrêté du 15 frimaire an VI nommant à sa place Simon Mollot, notaire, sans mention de Pognieu fils, avoué, nommé ici).

<sup>4</sup> Lettre jointe de refus de Norman, qui devait succéder à un autre commissaire municipal non acceptant.

Florentin)<sup>5</sup>; Tanlay: Fargeot, notaire, administrateur du district de Tonnerre; Tonnerre; Toucy: Bouchard; Treigny: Dardenne, notaire, ex-juge de paix; Venizy: Nicolas-Amable Benoît, notaire; Villiers-Saint-Benoît.  
- Nominations judiciaires, Eure à Seine<sup>1</sup>.- *Eure*, minutes de Merlin de Douai, tribunal civil, juges et suppléants; accusateur public: Dupont<sup>2</sup>;- *Loire-Inférieure*, tribunal civil, juges et suppléants; - *Orne, idem*; l'Aigle *extra muros* et Moulins-la-Marche, juges de paix;- *Basses-Pyrénées*, tribunaux, commissaire: Vignalet, ex-commissaire central<sup>3</sup>, remplaçant Duffau, destitué; substitut: Julien, greffier de la municipalité de Pau, remplaçant Gachet, destitué; Pau, tribunal correctionnel, commissaire;- *Rhône*, tribunal civil, juges;- *Haute-Saône, idem*; Gray, justice de paix; - *Seine*, tribunal civil, juges.

Coup d'État du Dix-Huit Fructidor an V, pièces jointes au dossier de la séance permanente du Directoire du 17 fructidor au soir au 19 fructidor: inventaire des papiers et effets de Carnot, terminé le 9 vendémiaire an VI.

AF III 463, plaquette 2807, pièces 331-334. Notes sur des papiers de Carnot et de Barthélemy de nature à être mis sous les yeux du Directoire, analyses, sans date:

- dossier sur sa mission de représentant près l'armée du Rhin, agendas intitulés: *Notes pour souvenir*; minutes de lettres de Carnot: à Bonaparte, de messidor an IV au 30 thermidor an V, dont une lettre du 9 nivôse an V: *on voulait que vous opérassiez la révolution en Piémont, à Milan, à Rome, à Naples; j'ai pensé, avec vous je crois, qu'il valait mieux [faire la paix], une du 13 ventôse an V félicitant Bonaparte pour l'expédition en la Terre Sainte et pour la paix avec le Pape, et une du 30 thermidor an V, notée comme devant être lue en entier par le Directoire, dans laquelle à cette époque très rapprochée du 18 fructidor, il plaisante amèrement sur les prétendus dangers que court la République. Le reste de cette lettre est une invitation très pressante au général de conclure la paix; annonçant à Clarke qu'il écrit à Bonaparte sur les calomnies des journalistes, 9 nivôse an V; transmettant au même des instructions sur les négociations de paix avec l'Autriche et l'ultimatum du Directoire, et lui faisant part des critiques des journalistes, surtout de Poultier, dont le ressentiment vient du licenciement de sa Légion de police et surtout du refus de le nommer commandant de la garde du Directoire, 27 nivôse an V; au même le chargeant de négocier l'échange de la Sardaigne, promise à l'Espagne contre la Louisiane, contre le Mantouan, 24 pluviôse an V; à Dumas<sup>4</sup> sur le général Laharpe; à Jourdan sur les moyens d'une victoire, 5 messidor an IV; à Hoche lui proposant de le présenter au Directoire pour commander l'expédition d'Irlande; au député Lacarrière, démentant la nouvelle de la marche de troupes de l'armée de Sambre-et-Meuse sur Paris; à Langlois, rédacteur du *Censeur des journaux*, lui faisant l'apologie du général Pille<sup>5</sup>; donnant des conseils au général Moncey s'il était élu député; recommandant à Moreau de délivrer un passeport à la femme de Bureaux de Pusy pour aller accueillir son mari à sa sortie de prison, 25 prairial an V; exposant à Scherer des mesures militaires et politiques pour entrer en Italie, 30 nivôse an IV<sup>6</sup>; remerciant Willot de son envoi d'imprimés que Carnot avait déjà reçus de l'armée de Sambre-et-Meuse;- analyse d'extraits par Carnot de correspondances de Barras et Fréron représentants en mission à Marseille et à Toulon, et de Tallien et Ysabeau à Bordeaux: *Carnot semble avoir choisi les extraits de la correspondance et des arrêtés et proclamations de ces représentants qui pourraient donner lieu à les taxer par la suite d'exagération*;- projets de déclaration de Carnot sur la délibération du Directoire concernant les troupes détachées de l'armée de Sambre-et-Meuse (arguments en sept points en faveur de leur retour à l'armée de Sambre-et-Meuse<sup>7</sup>), et de message aux Cinq-Cents par lequel le Directoire scellerait la loi sur le remplacement du Directeur sortant *pour ne pas rompre l'heureuse harmonie qui règne entre les représentants et lui*<sup>8</sup>;- analyse d'une lettre de Baron et Goethals, vicaires généraux de l'évêché de Gand, demandant à lord Malmesbury d'obtenir un sursis à l'évacuation des couvents de Belgique, 25 août 1796<sup>9</sup>; d'une note anonyme, sur papier au filigrane du ministère des Relations extérieures, avisant Carnot que son ennemi juré Miranda<sup>10</sup> dirige une faction cherchant à renverser le Directoire; lettres en anglais de Robert Fulton et de*

<sup>5</sup> Il y a confusion avec le nom du commissaire municipal nommé à Toucy. Le conventionnel propriétaire à Avrolles nommé à Saint-Florentin ne peut être qu'Étienne Finot, né et mort à Avrolles, signalé par *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels* comme président de l'administration centrale de l'Yonne au début du Directoire, puis commissaire du Directoire à Joigny et à Saint-Florentin.

<sup>1</sup> Parmi les juges nommés au tribunal civil de la Loire-Inférieure sur liste présentée par le député Grelier, Philippe-Charles-Aimé Goupilleau, dit de Montaigu, ex-député de la Vendée à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents, qui fut ensuite nommé commissaire près le tribunal correctionnel de Montaigu (arrêté du 6 brumaire an VI), et réélu aux Cinq-Cents par la Vendée en germinal an VI. Parmi ceux nommés au tribunal civil de la Haute-Saône sur proposition du député Balivet, Claude-Antoine Bolot, ex-député à la Convention et aux Anciens.

<sup>2</sup> Jacques-Charles Dupont, futur élu de l'Eure aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>3</sup> Pierre Vignalet, président de l'administration centrale lors de son élection aux Cinq-Cents en l'an VII par l'assemblée électorale scissionnaire, invalidé (*Kuscinski, Les députés au Corps législatif*, qui résume sa carrière d'après Arch. nat. F<sup>1c</sup> III, Basses-Pyrénées 3).

<sup>4</sup> Le général Guillaume-Mathieu Dumas, député de Seine-et-Oise aux Anciens, condamné à la déportation. Le général Amédée-Emmanuel-François Laharpe, suisse d'origine, était mort à l'armée d'Italie en l'an V.

<sup>5</sup> Louis-Antoine Pille, général, commandant la 18<sup>e</sup> division militaire (à Dijon).

<sup>6</sup> Scherer était général en chef de l'armée d'Italie au début de l'an IV.

<sup>7</sup> Voir *tome II*, 12 thermidor an V, Affaire de la violation du rayon constitutionnel.

<sup>8</sup> Voir *tome I*, 27 floréal an V, Tirage au sort du membre sortant du Directoire.

<sup>9</sup> James Harris, lord Malmesbury, avait été plénipotentiaire britannique pour des négociations de paix avec la France d'octobre à décembre 1796 avant de l'être au congrès de paix de Lille de l'an V.

<sup>10</sup> Francisco Miranda, né à Caracas (Vénézuëla), général de l'armée espagnole lors de la Guerre d'Indépendance des États-Unis, était passé dans le camp des partisans de l'indépendance des colonies espagnoles d'Amérique, s'était réfugié en France;

Napper Tandy, écrite de la rue d'Enfer à Paris<sup>1</sup>; copies de lettres de Sulkowski, polonais, aide de camp de Bonaparte, partie d'une correspondance choisie par Carnot et Lacuée comme devant être publiée<sup>2</sup>; plan d'invasion de l'Angleterre par Kerguelen<sup>3</sup>; convention entre les cinq Directeurs, 20 nivôse an V; lettres du député Audouin, d'abord patriote, puis: *il croit avoir surpris le secret du gouvernement, qui est d'aristocratiser la République*; de Théophile Berlier sur la chute de l'esprit public et l'audace du royalisme, nivôse an V; de Gouly niant avoir dénoncé Carnot comme complice des journées de vendémiaire an IV; de Lacombe-Saint-Michel sur de l'artillerie à envoyer à Constantinople; d'un député anonyme dénonçant Sotin pour ses relations avec Félix Le Peletier<sup>4</sup>; observations sur une alliance avec la Russie d'après Molvo et Fary, négociants genevois à Saint-Petersbourg; notes sur le baron de Thugut, vendu à la cour de Versailles en 1770-1774<sup>5</sup>; lettre de Poussin, officier du génie, au général Carnot-Feulins sur la tactique navale; - analyse des papiers de Barthélemy: lettres du marquis de Gallo<sup>6</sup>, des 1<sup>er</sup> et 3 août 1797, notamment sur la libération de La Fayette; de Bacher, notamment: critiques contre les négociations de Bonaparte et de Comeyras<sup>7</sup>; note sur l'affaire des Grisons, supposant que Thugut veut faire réunir les Grisons à la République cisalpine parce qu'il est assuré que celle-ci reviendra à l'Autriche; lettre de lord Grenville<sup>8</sup> félicitant Barthélemy de son élection au Directoire et l'engageant à coopérer à la paix, 1<sup>er</sup> juin 1797; copie des observations de Barthélemy contre la résolution prise par le Directoire en séance du 25 messidor an V sur les projets présentés par lord Malmesbury; minutes des lettres de Barthélemy aux trois Directeurs protestant contre son arrestation, 18 fructidor, et demandant à ne pas être déporté outre-mer, 20 fructidor.

AF III 463, plaquette 2807, pièces 335-338. Lettre de Carnot à Lagarde, secrétaire général des Consuls, sur la remise de ses papiers, et procuration à François-Toussaint Collignon, beau-frère de Carnot, 19 ventôse an VIII.

AF III 463, plaquette 2807, pièces 339-342. Procès-verbal d'inventaire des papiers de Carnot dressé du 30 fructidor an V au 9 vendémiaire an VI par François-Jacques-Ignace Maas, archiviste du Directoire, Charles-François Renouf, son adjoint, Julien Levallois, employé du Directoire, et Collignon, fondé de pouvoir de Carnot (qui signe des reçus article par article en l'an VIII). 1<sup>o</sup>) papiers ayant rapport au gouvernement: proclamations, messages et arrêtés de la main de Carnot; lettres de [François-] Xavier Audouin, Ballyer, Hassenfratz, Charles de Hesse, Félix Le Peletier, Rouget de Lisle, Bonaparte; lettre d'Augereau à Izos, lettre de Merle à Willot à laquelle sont jointes une lettre de Miollis et une lettre du directeur du jury d'accusation de Toulon; lettres d'ambassadeurs français, dont Aubert-

---

lié avec Brissot et Pétion, il avait servi comme général sous le commandement de Dumouriez. Il avait été arrêté comme suspect, et semble avoir joué un rôle dans l'insurrection du Treize-Vendémiaire an IV, au moins par manque d'énergie dans son commandement à l'armée de Sambre-et-Meuse; la Convention l'avait décrété d'arrestation le 30 vendémiaire an IV. Faute d'éléments à charge, le Directoire avait demandé aux Cinq-Cents de statuer sur sa mise en accusation par message du 26 brumaire an IV (*Debidour*, tome I, page 81), mais le Conseil passa à l'ordre du jour le lendemain. Miranda, condamné à la déportation, passa en Grande-Bretagne après le Dix-Huit Fructidor. Rentré dans son pays, il prit part aux soulèvements de 1810 et 1812, et fut livré aux Espagnols par Bolivar. Il mourut en prison en Espagne en 1816.

<sup>1</sup> Robert Fulton, mécanicien américain, par la suite constructeur des premiers bateaux à vapeur. Il était venu à Paris en l'an IV, avait soumis à Carnot ses vues sur la liberté du commerce, et proposa ensuite au Directoire et au Consulat son invention de la torpille (caisse de métal remplie de poudre qu'un sous-marin également de son invention permettrait d'accrocher au flanc d'un bateau pour le détruire); voir *tome IV*, 29 pluviôse an VI, son brevet d'invention d'un système de canaux navigables sans écluses au moyen de plans inclinés et de petits bateaux de forme nouvelle et *tome X*, 14 brumaire an VIII: minute d'arrêté non signée le chargeant de construire, sur le plan qui a été approuvé, une machine appelée *Nautulus* capable de naviguer sur et sous l'eau, à laquelle on délivrera des lettres de marque contre les navires britanniques pour juger de son efficacité. James Napper Tandy était l'un des chefs de la révolte irlandaise contre les Britanniques (voir *Les Archives du Directoire*, page 113, note).

<sup>2</sup> Joseph Sulkowski, fils naturel d'un prince polonais, venu en France en 1793, attaché à la mission de Sémonville lorsque celui-ci avait été nommé ambassadeur à Constantinople, entré dans l'armée française en l'an IV, avait été remarqué par Bonaparte pour ses qualités militaires et intellectuelles et était alors capitaine. Membre de l'expédition d'Égypte, il trouva la mort lors de la révolte du Caire le 22 octobre 1798. Ses lettres ont été publiées en 1946 par Marcel Reinhard (*Dictionnaire Napoléon*, sous la direction de Jean Tulard). À ne pas confondre avec Antoine-Paul Sulkowski, polonais, général sous l'Empire (AF IV 1662<sup>B</sup>, cité dans *Secrétairerie d'État impériale. Guerre. An VIII-1814. Inventaire des articles AF IV 1590 à 1670* par Nicole Gotteri, Paris, Archives nationales, 1988). Jean-Gérard Lacuée jeune, comte de Cessac, député de Lot-et-Garonne à la Législative et aux Anciens (*Roman d'Amat*, au mot: CESSAC), général et écrivain militaire, futur directeur de l'administration de la guerre sous l'Empire, frère cadet de Gérard, aide de camp de Bonaparte en l'an IX mort à la bataille de Günzburg en 1805, dont le fils Marc-Antoine-Côme-Jean-Chrysostôme, à notre époque capitaine au cabinet topographique et historique militaire du Directoire, fut tué à la bataille d'Eylau (*ibidem*, au mot: LACUÉE).

<sup>3</sup> Yves-Joseph de Kerguelen de Trémare, retraité de la marine en l'an IV, découvreur des îles portant son nom en 1772.

<sup>4</sup> Félix Le Peletier, frère de Le Peletier de Saint-Fargeau, poursuivi comme babouviste en l'an IV. Un article de Laurence Constant-Ancet, *Félix Le Peletier de Saint-Fargeau, un personnage ambigu de l'histoire*, dans les *Annales historiques de la Révolution française*, n° 308, avril-juin 1997 (numéro spécial: *Être républicain et démocrate sous le Directoire*), pages 320-331, étudie notamment ses relations avec Carnot.

<sup>5</sup> François-Marie de Thugut, ambassadeur autrichien en France en 1777, premier ministre jusqu'au traité de Leoben.

<sup>6</sup> Marzio Mastrilli, marquis de Gallo, plénipotentiaire de l'Empereur d'Autriche au traité de Leoben.

<sup>7</sup> Il s'agit apparemment de négociations en vue de créer une route militaire entre la France et la République cisalpine (voir *tome II*, 22 messidor an V, Relations extérieures).

<sup>8</sup> William Wyndham, lord Grenville, ministre des Affaires étrangères britannique.

Dubayet; mémoires et lettres militaires des généraux Marescot et Tholosé, de Sancqun et Poussin; dossiers sur les colonies et sur les expéditions maritimes; pièces à remettre au bureau militaire et au secrétariat général du Directoire; manuscrit intitulé *Collection chronologique des plus célèbres batailles et combats depuis la création du monde jusqu'à l'année 1739* par Derelingués, ex-ingénieur militaire; 2°) papiers de famille, dont ses pièces de carrière militaire, sa nomination à l'Institut national, le reçu d'une médaille représentant Bonaparte par Lemonnier, peintre, et celui d'un manuscrit et d'un in-folio sur la navigation sur la Sambre écrits par le nommé Lapisse; papiers domestiques; papiers et notes de l'écriture de Carnot (pièces de poésie, de morale); lettres particulières; papiers de Carnot représentant en mission, cahiers de copies d'arrêtés militaires du Comité de salut public; gravures et dessins<sup>1</sup>; procès-verbal d'envoi de cartes géographiques appartenant à Carnot aux archives du Directoire, par Charles-Guillaume Angibau, contrôleur des bâtiments et de l'administration intérieure du Directoire, 8 vendémiaire an VI; analyse de 73 lettres adressées à Carnot et au général de brigade Carnot.

### Séance du 10 vendémiaire an VI [1<sup>er</sup> octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 30 recto-45 verso)<sup>2</sup>

#### Cérémonie funèbre du général Hoche.

Cortège du Palais directorial à l'École militaire...*un corps de musique dirige lentement la marche en exécutant des airs funèbres entrecoupés par le son lugubre et déchirant du tam-tam* (en note dans le registre: *instrument d'airain, usité chez les Chinois*<sup>3</sup>). Mention de l'effigie de Hoche (en note dans le registre: *Ce buste a été modelé d'après un dessin par le citoyen Corbet*<sup>4</sup>, *sculpteur statuaire. Cet artiste n'a eu que 18 heures pour faire son travail*). Textes du discours du président du Directoire, de l'hymne composé par Chénier sur une musique de Cherubini, commençant par les mots *Du haut de la voûte céleste...*, et du panégyrique de Hoche par Daunou, membre de l'Institut. Ordre d'imprimer le procès-verbal de la fête funèbre, à envoyer aux administrations centrales et municipales, aux tribunaux et aux armées, pour être lu à la cérémonie funèbre du 30 vendémiaire (AF III 463, plaquette 2809, pièce 411, dossier du Dix-Huit Fructidor an V, *Procès-verbal de la cérémonie funèbre qui a eu lieu au Champ-de-Mars à Paris le 10 vendémiaire an 6 en mémoire du général Hoche*, 23 pages).

### Séance du 11 vendémiaire an VI [2 octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 46 recto-47 verso; AF III 468, plaquettes 2862 et 2863)

#### Message des Cinq-Cents.

---

<sup>1</sup> Parmi les auteurs de lettres et de mémoires adressés à Carnot, Ballyer, Derelingués et Sancqun n'ont pas été indentifiés. François-Xavier Audouin, dit Xavier Audouin, prêtre de Limoges avant la Révolution, membre de la municipalité de Paris puis de la Commune, dont il fut l'un des commissaires en Vendée en 1792, gendre de Pache, à l'influence duquel il dut d'être secrétaire général du ministère de la Guerre, jacobin bien connu, puis réacteur après le Neuf-Thermidor, auteur du journal *le Publiciste philanthrope*, que l'on note comme défenseur officieux du général Dutertre, puis comme anarchiste en l'an VII (AF III 32, pièces 331-335, et AF III 47, dossier 171, pièces 1-27, *Les Archives du Directoire*). Le savant Jean-Henri Hassenfratz, professeur à l'École polytechnique, est également un ancien jacobin connu. Charles de Hesse est le général Charles-Constantin de Rothenburg, prince de Hesse-Rheinfels, connu sous le nom de Hesse-Rhinfels dans les dictionnaires français, retraité de l'armée française, jacobin, né à Francfort. Jacques-François Izos était député des Pyrénées-Orientales aux Cinq-Cents. Pierre-Hugues-Victoire Merle, général de brigade, employé dans la 8<sup>e</sup> division militaire jusqu'à l'arrêt du 22 fructidor an V mettant fin à ses fonctions (*tome II*, Guerre). Miollis, commissaire près les tribunaux de Vaucluse, nommé commissaire central des Bouches-du-Rhône (*tome I*, 29 germinal an V, Affaires non citées au procès-verbal: arrêté le remplaçant près les tribunaux), destitué le 9 vendémiaire an VI (plus haut). La médaille de Bonaparte d'après un dessin du peintre de scènes historiques Anicet-Charles-Gabriel Lemonnier, qui était dessinateur à l'École de santé de Paris, n'est pas mentionnée par *Thieme et Becker*.

<sup>2</sup> Il n'y a pas de dossier de séance, celle-ci étant intégralement consacrée à la fête funèbre de Hoche. En revanche, dans le groupe des pièces du contrôle et matériaux des procès-verbaux, le dossier de cette fête funèbre est particulièrement riche (AF III 8, dossier 24, pièces 44-61, *Les Archives du Directoire*, page 101).

<sup>3</sup> Timbale en métal suspendue verticalement, sur laquelle on frappe avec un tampon (*Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* de Pierre Larousse, confirmant l'origine chinoise, et précisant que son usage s'était répandu dans l'armée russe, puis comme instrument théâtral en Europe occidentale, et enfin dans les cérémonies publiques sous la Révolution, dont la première fois, suivant cet auteur, pour le convoi funèbre de Mirabeau).

<sup>4</sup> Le sculpteur Charles-Louis Corbet, qui fit ensuite un buste de Bonaparte pour lequel le Directoire lui fit délivrer du marbre le 18 messidor an VI (*tome I*) et qui figura au salon de l'an VI.

[Du 9] demandant la remise aux deux Conseils des papiers des députés déportés sur les commissions dont ils étaient membres (AF III 468, plaquettes 2859, pièces 13-14, et 2862, pièce 1).

### **Décision du Directoire.**

Circulaire chargeant les ministres de transmettre sous vingt-quatre heures les expéditions des arrêtés du Directoire aux autorités chargées de leur exécution (AF III 468, plaquette 2862, pièces 10-11, note sans date proposant de remplacer les tableaux d'exécution décennaires par des feuilles individuelles d'exécution<sup>1</sup>).

### **Guerre.**

Autorisation au général en chef de l'armée d'Allemagne d'y transférer le nombre de troupes de celle du Nord en République batave qu'il jugera nécessaire aux futures opérations de guerre, et texte de la déclaration qu'il fera au général en chef autrichien quand il le croira utile, minute signée des cinq Directeurs, première minute, datée du 9, signée par Barras, François de Neufchâteau et Merlin de Douai et texte de la déclaration écrite par Barras, rapport de Scherer sur le risque du délai de quinze jours prévu par la commission d'armistice avec l'armée autrichienne signée à Heidelberg le 12 mai 1797 /23 floréal an V, dont copie conforme par Moreau est jointe. Cessation d'emploi de Cazenave fils, employé dans les fourrages à Dax, minute de Merlin de Douai (AF III 468, plaquette 2862, pièces 12-26, 21 et 27).

### **Intérieur.**

Confirmation de la nomination par l'administration centrale de la Seine le 4<sup>e</sup> complémentaire an V de membres du bureau central de Paris: Lessore, juge de paix de la section des Plantes, et Limodin, nommé de nouveau. Remplacement de Gossuin, administrateur central du Nord refusant par lettre jointe sur papier à en-tête de président de l'administration forestière du Quesnoy, par Lebon, de Floyon<sup>2</sup>. Destitution et remplacement de la municipalité de Bailleul. Cessation d'emploi de Delaas fils, ingénieur des Ponts et Chaussées à Dax, minute de Merlin de Douai (AF III 468, plaquette 2863, pièces 30, 49-52 et 59-62).

### **Justice.**

Jugement des signataires d'attestations portant que Pierre de Koninck, principal du collège de Bailleul émigré en 1791, était établi à l'étranger en 1789, lettres de Declercq-Marion, de Bailleul, et du député Woussen, rappelant avoir dénoncé un arrêté de l'administration centrale autorisant les personnes inscrites sur la liste des émigrés à rester en France sur certificats d'officiers de santé (AF III 468, plaquette 2862, pièces 6-9).

### **Marine et Colonies.**

Cessation d'emploi de Fillol-Camas, capitaine de frégate à Brest, auteur de lettres, jointes, à son parent l'ex-député Lacarrière, lui demandant notamment d'intervenir auprès de Dumanoir, chef de division au ministère de la Marine et des Colonies et neveu du ministre Pléville-Le Pelley, destiné à commander l'expédition de Saint-Domingue<sup>3</sup>. Cessation d'emploi de Badeigt-Laborde, sous-chef des classes de la Marine à Dax, royaliste (AF III 468, plaquette 2862, pièces 17-20 et 23-25).

### **Police générale.**

Mandat d'arrêt contre le colonel Bourdon, chef de la brigade de gendarmerie de Dijon, et le brigadier de gendarmerie de Nolay, par lesquels l'ex-Directeur Carnot correspond avec son père (AF III 468, plaquette 2862,

---

<sup>1</sup> Les tableaux décennaires d'accusé de réception des arrêtés du Directoire par les ministres remis au secrétaire général Lagarde en application de cet arrêté sont conservés dans les articles AF III 17 à 19 (*Les Archives du Directoire*). Un arrêté du 6 ventôse an VII (AF III 13, dossier 41, pièce 38) les remplaça par des feuilles d'exécution individuelles.

<sup>2</sup> Il ne s'agit pas de Louis-Marie-Joseph Gossuin, député du Tiers du bailliage du Quesnoy à la Constituante, bien qu'il ait été ensuite administrateur général des Eaux et Forêts, mais de son frère Constant-Joseph-Étienne, député du Nord à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an V. Sa lettre précise que le Directoire l'a nommé à l'administration forestière du Quesnoy à sa sortie du Corps législatif (voir *tome I*, 2 floréal an V, Finances) et sa nomination comme administrateur central est du 3<sup>e</sup> complémentaire an V (*tome II*). Il fut ensuite nommé régisseur de l'Enregistrement et des Domaines le 13 nivôse an VI (*tome IV*). Sur Lebon, voir *tome II*, 25 fructidor an V, Police générale, note, et plus bas, 20 vendémiaire an VI: remplacement de Lebon, qui donne sa démission à la demande de Merlin de Douai à cause d'accusations non précisées de la part de l'administration centrale, et nomination du constituant Gossuin receveur général de l'Eure.

<sup>3</sup> Jean-Jacques Lacarrière, député du Morbihan aux Cinq-Cents condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor an V. Les lettres de Fillol-Camas commentent les derniers actes de la majorité du Corps législatif avant le Dix-Huit Fructidor. Pierre-Étienne-René-Marie Dumanoir-Le Pelley, neveu du ministre, né à Granville, avait participé à l'expédition de l'amiral de Richery en Méditerranée et à Terre-Neuve en l'an III, puis à celle d'Irlande en l'an IV comme capitaine, ne fut pas commandant de l'expédition de Saint-Domingue faite en l'an VI par le général Hédouville comme le suppose Fillol-Camas, mais avait bien été nommé au ministère grâce à son oncle. Par la suite vice-amiral, traduit en commission d'enquête pour son manque d'énergie à la bataille de Trafalgar et relevé de tout soupçon à cet égard, il fut prisonnier de guerre en Russie, puis député de la Manche sous la Restauration (*Roman d'Amat*).

pièces 4-5, dénonciation par Forest-Ancemot, homme de loi à Beaune, précisant que le général Pille est ami de Carnot de Dijon<sup>1</sup>).

### **Relations extérieures.**

Signature des lettres de créance de Joseph Bonaparte ministre plénipotentiaire près le Pape, lettre de Talleyrand observant que la formulation des titres du Pape est reprise de la lettre de Bonaparte à celui-ci après la signature du traité de Tolentino (AF III 468, plaquette 2862, pièces 2-3B).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 463, plaquette 2808, pièce 364 (dossier du Dix-Huit Fructidor an V). Ordre à Mengaud<sup>2</sup> de requérir du gouvernement de Bâle la mise sous scellés et la remise des papiers conservés dans les maisons de Mérian et de Vertamy et dans les hôtels de la Cigogne, de l'Ours et du Sauvage.

AF III 468, plaquette 2862, pièce 26. Feuille de brevets de l'infanterie.

AF III 468, plaquette 2863, pièces 31-48, 52-58 et 63-67. Nominations administratives et judiciaires;

- nominations administratives, Allier à Seine-et-Marne (commissaires municipaux sauf exception), *Allier*, commissaire central: Sébastien Delaire, ex-administrateur central, remplaçant Sauret, démissionnaire<sup>3</sup>;- *Calvados*, Creully;- *Côtes-du-Nord*, commissaire central: Pouhaër, commissaire municipal de Paimpol<sup>4</sup>, remplaçant Boulaire-Villemorin, destitué à la demande des députés Couppé et Gaultier;- *Rhône*, Condrieu: remplacement d'Alphonse Burdet, nommé juge de paix<sup>5</sup>; Lyon, municipalités du Midi et du Nord;- *Seine-et-Marne*, Fontainebleau;
- nominations judiciaires, Ardèche à Seine-et-Oise, *Ardèche*, tribunal civil, juges et suppléants<sup>6</sup>; Largentière, tribunal correctionnel, commissaire: révocation de Comte, royaliste, accusé par le député Saint-Martin d'inaction dans l'affaire *du malheureux Blachère-Laprade, mon beau-père*<sup>7</sup>;- *Landes*, Dax, tribunal correctionnel, commissaire;- *Lys*, tribunaux, commissaire: Fournier, ex-accusateur public des Vosges, remplaçant Ryckaseys, destitué<sup>8</sup>;- *Seine-et-Oise*, Mantes [-la-Jolie], tribunal correctionnel, commissaire; *Vaucluse*, tribunal civil, juges et suppléants<sup>9</sup>.

## **Séance du 12 vendémiaire an VI [3 octobre 1797]**

(AF\* III 9, folios 47 verso-50 verso; AF III 468, plaquettes 2864 et 2865<sup>10</sup>)

### **Message des Cinq-Cents.**

[Du 11] sur P. Pinchinat et Jean Rey-Delmas, se disant élus députés en germinal an IV par le département de l'Ouest de Saint-Domingue, et Garrigoux et La Chapelle, se disant chargés d'une mission par les communes de ce département, arrivés sans papiers et détenus à Cherbourg (AF III 468, plaquette 2862, pièce 22).

### **Messages aux Cinq-Cents.**

<sup>1</sup> Forest-Ancemot ou Forest-Ancenot, nommé commissaire municipal de Beaune le 5 vendémiaire. Le général Louis-Antoine Pille, commandant la 18<sup>e</sup> division militaire à Dijon, avait été nommé commandant les 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> divisions militaires le 4.

<sup>2</sup> Joseph-Antoine Mengaud, chargé d'affaires français à Bâle. Mérian est sans doute l'un des frères Merian, banquiers du gouvernement français à Bâle (voir *tome I*, 4 ventôse an V, Guerre). Sur Vertami ou Vertamy, voir *tome II*, 11 fructidor an V, Affaires non citées au procès-verbal, note.

<sup>3</sup> Étienne Sauret, élu aux Cinq-Cents en l'an VII (voir *tome I*, 8 prairial an V, Affaires non citées au procès-verbal, note).

<sup>4</sup> François-Germain Pouhaër, élu aux Cinq-Cents en l'an VII (voir *tome II*, 24 prairial an V, Affaires non citées au procès-verbal, note 2).

<sup>5</sup> Il s'agit des suites des troubles entre anarchistes et royalistes dans cette commune. Burdet, ex-jacobin de Vienne, auquel l'administration centrale avait refusé de transmettre sa commission de commissaire municipal (*tome II*, 7 fructidor an V), avait été nommé juge de paix le 1<sup>er</sup> complémentaire an V (*ibidem*, index).

<sup>6</sup> Parmi les juges nommés au tribunal civil de l'Ardèche sur proposition de l'ex-député Saint-Martin, alors juge au Tribunal de cassation, et de Saint-Prix (Hector Soubeyran de Saint-Prix), député aux Cinq-Cents: Jean-Joseph Thoulouse, conventionnel, élu invalidé aux Cinq-Cents en germinal an VI.

<sup>7</sup> Blachère-Laprade, commissaire municipal de Largentière assassiné, beau-père du député, remplacé le 13 vendémiaire (plus bas), voir aussi *tomes IV*, 2 et 12 nivôse an VI, et *VI*, 1<sup>er</sup> fructidor an VI, Justice, notes.

<sup>8</sup> Nicolas Fournier (tableau des signatures des membres des tribunaux civil et criminel de la Lys, dans AF III 244, dossier 1034, pièces 13-25), où l'on trouve également Jean Ryckaseys, commissaire près le tribunal correctionnel d'Ypres, fin an VI. Le premier est nommé commissaire central de la Lys le 27 floréal an VII (*tome IX*).

<sup>9</sup> Parmi les juges au tribunal civil de Vaucluse: Godefroi-Gédéon-Antoine Bouvier, député du Tiers état de la sénéchaussée d'Orange à la Constituante, ensuite élu aux Cinq-Cents en germinal an VI.

<sup>10</sup> Le dossier de cette séance comprend un arrêté de nomination à la justice de paix de Saint-Symphorien-sur-Coise du 12 vendémiaire an VII (AF III 468, plaquette 2865, pièce 63).

Sur: la nécessité d'un second substitut près les tribunaux de l'Ourthe; l'élection d'un juge de paix à Cusset par l'assemblée primaire des 10 à 12 brumaire an IV; et Goudemetz, juge de paix élu en l'an V à Saint-Pol [-sur-Ternoise] invalidé par la loi du 19 fructidor<sup>1</sup> (AF III 468, plaquette 2864, pièces 27-28 et 37-40).

### **Décision du Directoire.**

Circulaire chargeant les ministres d'ajouter à la liste de leurs employés la désignation de leurs précédents emplois (AF III 468, plaquette 2864, pièce 31).

### **Guerre.**

Lecture d'une lettre de l'ordonnateur de la Marine à Toulon sur un vol de fonds par des brigands entre Aubagne et Cuges [-les-Pins]: ordre au ministre de la Guerre d'exécuter les mesures données par le Directoire le 18 germinal an V à son prédécesseur. Cessation d'emploi et réforme du général Palmarole<sup>2</sup> (AF III 468, plaquette 2864, pièces 14 et 36).

### **Intérieur.**

Ordre au ministre de faire cesser les fonctions de Charles-Guillaume Angibau, contrôleur des dépenses de l'intérieur du Directoire, le remplacer par Martin Lefuel, et d'empêcher l'occupation de maisons du Directoire par *des personnes qui ne doivent point être logées par la République*, notamment Angibau et un certain Dupont, *le nouveau contrôleur continuera néanmoins à être logé, ses fonctions exigeant sans cesse sa présence*<sup>3</sup> (AF III 468, plaquette 2864, pièces 32-34, brouillon de François de Neufchâteau, minute de Lagarde).

### **Justice.**

Cassation de la condamnation du contremaître de la Marine Guiffau à amende pour exploitation indue d'arbres par le tribunal correctionnel d'Alençon. Publication dans les départements réunis des lois des 3 ventôse an III et 22 germinal an IV interdisant l'usage des cloches et toute convocation publique au culte (AF III 468, plaquette 2864, pièces 29-30).

### **Police générale.**

Mandat d'arrêt contre des conspirateurs royaux de l'Eure: *tout est organisé pour soulever les habitants de ce pays et y allumer une Vendée qui s'étendrait à la fois dans presque tous les lieux qui alimentent Paris*, rapport du ministre sur les contacts entre l'ex-député Laboullaye et la société philanthropique d'Évreux, le dépôt d'une *caisse royale* chez des prêtres à Verneuil et de fonds pris à Paris chez Lecomte, rue Chantereine, et apportés par le nommé Armand chez Le Nugues, notaire à Anet, l'arrivée d'Angleterre du nommé Montfort, sans doute Frotté<sup>4</sup>. Arrestation de: l'ex-administrateur central de la Dordogne Chatillon, dénoncé par Lavergne, assesseur du juge de paix de Périgueux, pour une déclaration imprimée contre la loi du 19 fructidor an V<sup>5</sup>; Léonard Koller, des agents municipaux de Cornol (Mont-Terrible) refusant de verser à la caisse de l'Enregistrement le produit des ventes de bois communaux et de remettre au commissaire municipal le registre d'état civil; et de Dixmude (Lys) refusant de publier les lois sur la police des cultes et incitant à ne pas payer les contributions; du secrétaire de la municipalité de Pervijze<sup>6</sup> pour résistance aux lois sur la police des cultes; et d'Olivier de Blamperg, ex-rédacteur du journal *l'Espion* du Mans, habitant à Évreux, soupçonné d'avoir participé à l'évasion de Brancourt, adjudant général de Charette<sup>7</sup>. Émigrés, radiation: Louise-Éxupère-Françoise-Charlotte du Bot du Grégo, veuve Antoine-Henry d'Amphernet dit Pons-Bellanger, inscrite dans le Finistère et le Morbihan, ayant résidé à Neuvy [-en-Mauges], produisant des attestations de Hoche pour services rendus lors de la pacification de la Vendée;

<sup>1</sup> Message rappelant celui du 4 floréal an V (*tome I*) demandant de statuer sur l'assemblée primaire.

<sup>2</sup> François-Joseph-Bertrand de Palmarole, général de brigade à l'armée de Sambre-et-Meuse, mesure datée du 27 septembre 1797 / 6 vendémiaire an VI par *Six*.

<sup>3</sup> Voir plus bas, 16 vendémiaire an VI: rejet de la réclamation d'Angibau, prétendant n'avoir été remplacé que comme contrôleur des dépenses du Directoire et demeurer contrôleur des bâtiments.

<sup>4</sup> Le registre donne les noms de trois de ces conspirateurs, qui sont au nombre de soixante-dix sur la minute et ont été repris dans l'index (voir au mot: *Royaliste*). Voir aussi, 19 vendémiaire an VI: rapport de Sotin sur leur arrestation. Le député cité ici est Alexandre-Jean Laboullaye, député d'Eure-et-Loir aux Cinq-Cents invalidé par la loi du 19 fructidor an V. Plusieurs de ces conspirateurs semblent opérer également en Eure-et-Loir et, à côté du Montfort indiqué sur le registre comme étant sans doute le chef vendéen Marie-Pierre-Louis de Frotté, la minute cite un conspirateur du nom de Montforté. Le Directoire prit, le 19 floréal an VI (*tome V*), un arrêté libérant environ 25 des individus arrêtés à la suite de cette affaire.

<sup>5</sup> La Dordogne est l'un des départements où cette loi invalida les élections de l'an V, ce qui concernait Chatillon.

<sup>6</sup> Département de la Lys, auj.: commune de Dixmude, Belgique, Flandres-Occidentales.

<sup>7</sup> Le journal et le journaliste sont inconnus de *Martin et Walter* et d'Eugène HATIN, *Bibliographie historique et critique de la presse française*, Paris, Firmin-Didot, 1866. Blamperg est connu comme intrigant dénoncé comme opérant dans la Sarthe et l'Eure (Arch. nat, F<sup>7</sup> 7293, dossier B<sup>4</sup> 2682). L'adjudant général du chef vendéen François-Athanase Charette de La Contrie pourrait être Joseph de Brancourt, de Nantes, contrôleur général surnuméraire des fermes, chef de brigands jugé à Fontenay-le-Comte en ventôse an IV (F<sup>7</sup> 7112, dossier B 7205).

Geneviève-Claude Briconnet, veuve André-René Dupont de La Roussière, inscrite en Maine-et-Loire, morte en l'an II à Gommerville (Eure-et-Loir), à la requête de son fils René-Jacques-André Dupont de La Roussière; Alexandre-Théophile Rémy, de Douai, inscrit dans le Pas-de-Calais. Destitution et jugement de l'agent municipal de Lavau [-sur-Loire] pour délivrance de passeports à douze individus arrêtés par les douaniers à leur débarquement. Destitution d'Adam, seul administrateur municipal de l'Aigle non destitué par la loi du 19 fructidor an V, et des quatre administrateurs qu'il s'est adjoint, et réorganisation de la municipalité<sup>1</sup> (AF III 468, plaquettes 2864, pièces 13 et 15 à 26, et 2865, pièces 44-45 et 56-57).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 468, plaquette 2864, pièces 1-2. Lettre à Bonaparte approuvant une lettre de lui au Directoire du 2 et une autre au contre-amiral Brueys, et lui rappelant les instructions données sur Malte, deux exemplaires, l'un de Lagarde et le second de Barras, signé des cinq Directeurs.

Registre des délibérations secrètes. Dépôt, sans date, entre le 6 et le 12 vendémiaire an VI, d'une pièce relatant un entretien vrai ou supposé entre le jeune Saussure et M. de Crucy, avec une autre pièce sur des desseins hostiles contre l'Angleterre, classée dans les *pièces diverses*, n° 37 (AF\* III 20, partie des délibérations secrètes, n° 323, page 105<sup>2</sup>).

*Idem.* Dépôt, à la date du 13 vendémiaire an VI, d'une lettre de Bonaparte du 4 vendémiaire *dans un moment d'amertume et de soupçons injustes inspirés à ce général sur les sentiments du Directoire à son égard*, joignant une lettre du ministre de la Guerre le chargeant d'ordonnancer des sommes pour un agent allant en Italie et une lettre de Moreau au général de division Dumas sur le Dix-Huit Fructidor<sup>3</sup>, Bonaparte *croit entrevoir dans la conduite du gouvernement des procédés et une défiance qui révoltent son cœur et lui font offrir sa démission*, et de la réponse du Directoire du 12 vendémiaire la refusant, signée par les cinq Directeurs (AF\* III 20, partie des délibérations secrètes, n° 324, pages 105 et 106). AF III 468, plaquette 2864, pièce 34: réponse du Directoire, écrite par Barras: *comment est-ce possible que vous ayez accusé d'ingratitude et d'injustice envers vous le gouvernement qui n'a cessé de vous marquer la plus entière comme la plus juste confiance? Vous devez être désabusé dès à présent sur les ombrages qui ont occasionné votre lettre, car...vous avez dû entendre le citoyen Botto<sup>4</sup>..., vous avez même vu le général Bernadotte qui vous aura transmis ce dont les membres du Directoire l'ont chargé pour vous...Les propos d'un jeune homme, et que peut-être on lui a prêtés, pouvaient-ils à vos yeux l'emporter sur les communications...du gouvernement? Quant à la lettre du général Augereau<sup>5</sup>, comme des représentants royalistes avaient écrit dans leur sens à des généraux de l'armée d'Italie et que cela était connu à Paris, ce général a cru apparemment devoir y opposer le contre-poison. Cela ne pouvait être susceptible d'aucune interprétation contre vous. La lettre mystérieuse du ministre de la Guerre ne demandait sans doute que des fonds pour des frais de route...Vous n'avez jamais dû en conclure que le gouvernement vous traitait comme Pichegru...Vous parlez de repos, de santé, de démission. Le repos de la République vous défend de songer au vôtre...Non, le Directoire ne reçoit pas votre démission, non, vous n'avez pas besoin avec lui de vous réfugier dans votre conscience et de recourir au témoignage tardif de la postérité. Le Directoire exécutif croit à votre vertu. Il s'y confie. Il vous l'a prouvé le 8 vendémiaire et ce n'était pas la première fois. Au surplus, vous lui dites que s'il y a du péril, vous serez au premier rang pour défendre la liberté et la Constitution. Il vous somme de votre parole...*

AF III 468, plaquette 2864, pièce 41. Feuille de brevets de l'artillerie.

AF III 468, plaquette 2865, pièces 42-43, 46-55 et 58-70. Nominations administratives et judiciaires:

- commissaires municipaux, *Haute-Marne*, Langres: Louis Guyardin, député du département à la Législative et à la Convention, et de l'Ardèche aux Cinq-Cents;- *Orne*, sur proposition du député Dugué-Dassé, Alençon *extra muros*; Mortagne [-au-Perche] *extra muros*;

- nominations judiciaires, Ardèche à Seine (justices de paix sauf exception), *Ardèche*, Montpezat [-sous-Bauzon];- *Loiret*, tribunal civil, juge;- *Moselle*, Briey, tribunal correctionnel, commissaire;- *Nord*, tribunal civil, suppléant; - *Haut-Rhin*, tribunal criminel, président: Mouchereau, juge au tribunal du district de Nancy;- *Rhône*, Beaujeu; Lyon, section de la Plaine, liste présentée par le député Vitet;- *Seine*, Paris, section de la Place-Vendôme: Joseph Martin, de Douai.

<sup>1</sup> Billet du député Dugué-Dassé: *Cet Adam, qui n'est pas, et il s'en faut, le père de la République, a cru pouvoir à luy seul se donner 4 enfans, qui ne sont pas plus républicains que luy.*

<sup>2</sup> Voir, dans AF III 45, dossier 162, pièces 1-19, des rapports soumis entre le 6 et le 18 vendémiaire an VI au Directoire par le nommé Jacquet-Saussure, de Paris, à l'un des Directeurs, sur des négociations avec Monsieur de Crucy, représentant, non identifié par ailleurs, de l'opposition britannique (*Les Archives du Directoire*).

<sup>3</sup> Il s'agit du général Thomas-Alexandre Davy de La Pailleterie, dit Alexandre Dumas, père du romancier, alors commandant la 2<sup>e</sup> division de cavalerie de l'armée d'Italie, qui s'était notamment illustré lors de l'entrée des troupes françaises dans Innsbrück.

<sup>4</sup> François-Marie Botot, secrétaire de Barras, futur député de Seine-et-Oise aux Cinq-Cents invalidé en l'an VI, envoyé du Directoire auprès de Bonaparte le 1<sup>er</sup> complémentaire an V (*tome II*).

<sup>5</sup> La minute porte bien le nom d'Augereau, mais c'est une lettre de Moreau qu'évoquerait Bonaparte d'après AF\* III 20.

## Séance du 13 vendémiaire an VI [4 octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 51 recto-53 verso; AF III 469, plaquettes 2866 et 2867)

### Lois.

[Du 12] sur la fondation faite en 1760 et 1766 par Antoine Maillefer et sa veuve Marie-Anne Delasalle pour l'apprentissage de jeunes indigents de Reims; le transfert du cimetière de Lignièrès (Cher) par échange de terrain avec le nommé Bajaud; un traité entre le Directoire et la veuve d'Anisson-Duperron pour les ustensiles de ce dernier dans l'Imprimerie du Louvre<sup>1</sup>; l'attribution à leur premier preneur d'immeubles et de navires pris et repris; et créant une quatrième section et un quatrième substitut du commissaire du Directoire au Tribunal de cassation (AF III 468, plaquette 2864, pièces 3-8 et AF III 469, plaquette 2866, pièces 7-11).

### Messages des Cinq-Cents.

[Du 11] demandant la vérification de tous les registres des bataillons de volontaires, notamment ceux de l'Eure et de Rouen falsifiés à Lyon, après l'inscription de trente émigrés sur celui du Pas-de-Calais dont est soupçonné le quartier-maître Cornemuse; et demandant au Directoire de rendre compte des mesures prises pour faire respecter son autorité et la Constitution à l'Île de France (AF III 468, plaquette 2862, pièces 28-29<sup>2</sup>).

### Message aux Cinq-Cents.

Sur le traitement des auditeurs et greffiers des cours martiales de la Marine (AF III 469, plaquette 2866, pièces 25-27).

### Finances.

Distribution des fonds de la 2<sup>e</sup> décade de vendémiaire an VI, rapport sur le retard des contributions des départements suivants: Bouches-du-Rhône, Drôme, Escaut, Haute-Garonne, Gironde, Nord, Oise, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise et Var (AF III 469, plaquette 2866, pièces 5-6).

### Guerre.

Cessation de fonction et traitement de réforme du général La Barolière, commandant la 6<sup>e</sup> division militaire<sup>3</sup>. Envoi du 24<sup>e</sup> de cavalerie de Rouen à Cæn et d'un détachement de la 1<sup>ère</sup> compagnie de mineurs de Suse (Piémont) à Metz (AF III 469, plaquette 2866, pièces 23-24 et 28).

### Intérieur.

Fixation du 27 vendémiaire au 11 brumaire de la foire annuelle de Bruxelles, *qui doit être au Nord de la France ce qu'est la foire de Beaucaire dans le Midi*. Suite de l'épuration des autorités constituées<sup>4</sup>: administration centrale de Seine-et-Marne, sur liste de l'ex-député Geoffroy<sup>5</sup>; municipalités de Saint-Brieuc et Sées. Destitution d'agents municipaux: Lavau [-sur-Loire] pour participation à la procession de la Fête-Dieu et abattage de la clôture du jardin de son voisin, Voilemont, après un attroupement contre la démolition du presbytère par son acquéreur, et Wessem (Meuse-Inférieure) permettant la levée de la dîme. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les communes étrangères enclavées dans le Bas-Rhin entre les rivières de la Queich et de la Lauter non incluses dans le district de Landau par les décrets des 14 mars et 12 juillet 1793, adresse de l'administration centrale aux Cinq-Cents et carte manuscrite du cours du Rhin de Lauterbourg à Gernersheim à l'Est, de celui de la Queich jusqu'à Hinter-Weidenthal au nord-ouest et jusqu'à Obersteinbach au sud-ouest, 3<sup>e</sup> complémentaire an V<sup>6</sup>; adresse de Mathias Yeren, syndic de la partie tréviroise de la commune de Beyren, demandant son rattachement au département de la Moselle, canton de Launstroff, adressée à la municipalité de

<sup>1</sup> Étienne-Alexandre Anisson-Duperron, directeur de l'Imprimerie royale au Louvre, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire le 6 floréal an II. Sa veuve avait été reconnue en possession des presses et outils de l'Imprimerie royale appartenant auparavant à son mari (message aux Cinq-Cents du 5 frimaire an V, *Debidour*, tome IV, page 358).

<sup>2</sup> Le dossier ne comprend que l'expédition du premier message et l'accusé de réception par le Directoire des deux, où le second est dit relatif à la récompense à donner au contre-amiral de Sercey (Pierre-César-Charles-Guillaume, marquis de Sercey, contre-amiral commandant l'expédition aux Îles de France et de la Réunion et aux Indes en l'an III), *etc.*

<sup>3</sup> Le général Jacques-Marguerite Pillote de La Barolière, commandant la 6<sup>e</sup> division militaire, à Besançon, désigné pour un emploi à l'armée de Sambre-et-Meuse le 25 fructidor an V (*tome II*).

<sup>4</sup> Le texte du registre précise qu'il s'agit de destituer des administrateurs royalistes non exclus par la loi du 19 fructidor an V et les membres qu'ils se sont adjoints.

<sup>5</sup> Marie-Joseph Geoffroy, député de Seine-et-Marne à la Convention, messenger d'État au Conseil des Anciens.

<sup>6</sup> Voir au 9. Ces communes, dont dix sont nommées par l'administration centrale (Birkenhördt, Blankenborn-über-Bergzabern, Böllenborn-über-Bergzabern, Impflingen, Isenheim, Göcklingen-über-Landau, Leinsweiler, Schwanheim-über-Bergzabern, Silz-über-Bergzabern et Weidenthal), sont enclavées dans les cantons de Bergzabern, Billigheim [-Ingenheim], Dahn et Landau. La carte ne distingue pas les communes appartenant alors au département des autres.

Beyren [-lès-Sierck] (Moselle), an V (AF III 469, plaquettes 2866, pièces 30-32 et 34-39, et 2867, pièces 60-61, 143-144, 148-152 et 175-177).

### **Police générale.**

Ordres au ministre pour le transfert à Rochefort de tous les condamnés à la déportation. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les papiers des ex-députés membres de commissions des deux Conseils<sup>1</sup> (AF III 469, plaquette 2866, pièces 16-17).

### **Relations extérieures.**

Exequatur à Antoine Schmuck, vice-consul de Prusse au Havre, et à Jean-Frédéric Senger de Tuttlingen, agent commercial du Wurtemberg à Bordeaux (AF III 469, plaquette 2866, pièces 1-4).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 463, plaquette 2807, pièces 343-347 (dossier du Dix-Huit Fructidor an V). Inventaire des papiers de Barthélémy par Maas, 13 vendémiaire an VI, avec reçu par Barthélemy du 26 ventôse an VIII: analyse de 39 lettres adressées à Barthélemy, dont lettres de et à Barthès de Marmorières, de la veuve de Favras (*pendu*), écrite de Prague<sup>2</sup>, de la citoyenne Maler, née Praslin, transmettant sa demande de radiation de la liste des émigrés à Laquiante<sup>3</sup> sous couvert de Barthélemy, de Théveneau, homme de loi à Arnay [-le-Duc], à Beaumarchais, exécuteur testamentaire, de Villemanzuy, commissaire ordonnateur à l'armée de Sambre-et-Meuse, datée du 17 fructidor an V, sur la nomination de Bonnet économiste d'un hôpital de l'armée d'Italie à Milan et se rappelant au souvenir de Madame de Choiseul; lettre (en original) de Rigaud, ex-syndic de Genève, signalant à Barthélemy ne pas avoir de nouvelles de Trevor et lui demandant si Paganel est vraiment nommé consul à la place de Louvet<sup>4</sup> et s'il faut mettre à l'abri un certain mémoire, 28 août 1797.

AF III 469, plaquette 2866, pièces 19-22 et 29. États des mouvements d'officiers militaires de la Marine pendant les 5 jours complémentaires de l'an V et la 1<sup>ère</sup> décennie de vendémiaire an VI, dont Freye, enseigne de vaisseau, commandant le brick *le Courageux*, et Pierre-Jean Broucq, enseigne, tués au combat sur ce navire le 26 thermidor an V, et des nominations d'enseignes de vaisseau proposées par le ministre, conformément à l'arrêté du 15 messidor an V<sup>5</sup>.

AF III 469, plaquette 2866, pièces 40-59, 62-142, 145-147, 153-168 et 178-189. Nomination de commissaires municipaux, sur tableaux présentés par les commissaires centraux avec approbation des députés, Ain à Vendée. *Ain*, tableau, joint, du commissaire central, sur les nominations à faire à Aranc, Bagé, Collonges, Montréal [-la-Cluse], Nantua et Trévoux, floréal an V, Ambronay; Ferney-Voltaire: remplacement de Roupt, nommé juge au tribunal civil; Montluel: Segaud, notaire; - *Ardèche*, Banne; Largentière: remplacement de Blachère, assassiné<sup>6</sup>; - *Calvados*, Argences: Antoine Amiot, instituteur; Danvou [-la-Ferrière]: Filoche, ex-conducteur des Ponts et Chaussées; Saint-Aubin-d'Arquenay: remplacement de Cauville, assassiné<sup>7</sup>; - *Eure-et-Loir*, Chartres *extra muros*; Illiers [-Combray]; Voves; - *Gers*<sup>8</sup>, Beaumarchès: Cols cadet, officier de santé; Condom; Éauze: Faublanc, officier de santé; Gondrin; le Houga; l'Isle-Jourdain: Daran de Naran, secrétaire du district; Jegun: Bedout, officier de santé; Lannepax; Lectoure *intra muros*: Antoine Léglière, négociant, administrateur du district; *idem*, *extra muros*; Masseube; Miradoux; Monfort: Bernhiès, adresse de citoyens l'accusant de détourner les biens de l'émigré d'Eschignac et d'avoir fait introduire la force armée à l'assemblée primaire de germinal an VI, une vingtaine de signataires, réquisition de Dalles, capitaine de la garde mobile, par Bernhiès, 4 germinal an VI, procès-verbaux d'enquête par Jean-François Despouilh, juge de paix, contre Bernhiès, thermidor an VI-brumaire an VII; Montréal; la Romieu; Saint-Mézard: Antoine Chapoullié, notaire; Samatan: Darrout cadet, officier de santé; Simorre: Seignan, officier de santé à Villefranche;

<sup>1</sup> Voir au 11.

<sup>2</sup> Thomas de Mahy, marquis de Favras, condamné à la pendaison en 1790 par le Parlement de Paris comme conspirateur. Sa veuve était née Victoire-Caroline-Edwige d'Anhalt-Bernburg.

<sup>3</sup> Michel-Ignace-François-Xavier Laquiante, secrétaire de l'ambassade de France en Suisse.

<sup>4</sup> Pierre Paganel, député de Lot-et-Garonne à la Législative et à la Convention, chef de bureau au ministère des Relations extérieures, nommé consul à Palerme le 8 fructidor an V (*tome II*, Relations extérieures, voir note). Sur Louvet, voir *tome I*, 26 floréal an V, Relations extérieures, note. John Trevor, ambassadeur britannique en Sardaigne. L'ex-syndic de Genève Rigaud est cité comme agent des Britanniques dans AF III 51 A, dossier 188, pièces 41-60 (*Les Archives du Directoire*).

<sup>5</sup> Les noms des 5 officiers de marine proposés par le ministre sont cités à l'index. L'arrêté évoqué ici est en réalité la circulaire aux ministres demandant, à chaque primidi, la liste des places vacantes depuis la décennie précédente et celle des nominations à faire dans la décennie (*tome II*).

<sup>6</sup> Blachère-Laprade, beau-frère du député Saint-Martin (plus haut, 11 vendémiaire an VI, remplacement de Comte, commissaire près le tribunal correctionnel de Largentière). Son remplaçant, dit ici Brun père, est lui-même dit âgé, se prénommant Hilaire et remplacé par son fils Louis, expert à Chassiers, le 14 messidor an VI (*tome I*).

<sup>7</sup> Sur l'assassinat de Cauville, commissaire municipal de Saint-Aubin-d'Arquenay, par des brigands, voir AF III 46, dossier 167, pièces 111-147, rapport de Cochon, ministre de la Police générale, 12 prairial an V, et AF III 41, pièces 125-184, rapport de Merlin de Douai, ministre de la Justice, 22 messidor an V (*Les Archives du Directoire*).

<sup>8</sup> Les commissaires municipaux destitués d'Éauze, de Gondrin, neveu de deux prêtres réfractaires, de Jegun, de Lectoure *extra muros* et de Montréal sont dits protecteurs des prêtres réfractaires et des déserteurs.

Vic-Fezensac<sup>1</sup>;- Loire<sup>2</sup>, Boën; Bourg-Argental: Jean-Louis Richard de Maisonneuve, constituant; Cervières: Justamont, géomètre, administrateur du district de Montbrison; Chazelles-sur-Lyon; la Fouillouse; Maclas: Bourette, notaire; Néronde; Perreux; Régnv: Gilbert Denoyel, géomètre à Pradines, candidature de Chavannes fils, négociant, ex-maire, présentée par les députés Duguet, Meauldre et Praise-Montant, frimaire an V<sup>3</sup>; Saint-Bonnet-le-Château: Poncetou, notaire à Estivareilles; Saint-Georges-en-Couzan; Saint-Marcellin-en-Forez: Montet, marchand, administrateur du district de Montbrison; Saint-Pierre-de-Bœuf: remplacement de Béraud, assassiné en l'an IV à Givray (Isère, commune de Saint-Maurice-l'Exil); Saint-Polgues; Saint-Rambert (auj.: commune de Saint-Just-Saint-Rambert): Durand, teinturier, ex-maire de Saint-Just-sur-Loire; Sury [-le-Comtal];- Loire-Inférieure, Guenrouet: Pierre-François Tricot, ex-prêtre assermenté, ex-agent municipal, présenté à Lagarde par les députés Grelier et Villers comme candidat dans le canton, le seul de l'ex-district de Savenay ayant pris part à la guerre de Vendée, messidor an V; Paimbœuf; Rougé: Beauregard, prêtre marié, ex-maire de Saint-Nazaire; Saint-Julien-de-Vouvantes: Chassing, ex-président de la municipalité de Châteaubriant; Saint-Philbert [-de-Grand-Lieu];- Lozère, Saint-Étienne-du-Valdonnez: remplacement de Cogoluenhes, dénoncé par Châteauneuf-Randon comme rachetant des presbytères pour les remettre à des prêtres réfractaires;- Meuse-Inférieure, Achel (auj. : Hamont-Achel); Heerlen; Heers: Maugan, ex-greffier du juge de paix de Saint-Trond<sup>4</sup>; Kortessem: Vinois, secrétaire du commissaire municipal de Bilzen; Maastricht; Meerssen; Montenaken (auj.: commune de Gingelom): Defrance, ex-greffier à Saint-Trond; Rœrmond: Bovier, agent municipal de Maaseik; Valkenburg<sup>5</sup>; Weert: Flaxz, médecin; Wittem;- Vendée, lettre de Goupilleau de Fontenay, ex-député, commissaire près le Mont-de-Piété de Paris, an V, Belleville [-sur-Vie]; la Bruffière; la Caillère [-Saint-Hilaire]: Ducrocq-La Bretonnière, ex-commissaire municipal de Niort; la Chaize [-le-Vicomte]; Mareuil [-sur-Lay-Dissais]; Mortagne [-sur-Sèvre]: Hulin, médecin à Saint-Hilaire (auj.: commune de Mortagne).

AF III 469, plaquette 2867, pièces 168-173. Nomination de Charles-Claude Dumoulin, receveur des contributions de Chaumont [-en-Vexin], receveur général de l'Oise, présenté par l'ex-député Auger, remplaçant Vuasse, destitué pour irrégularités<sup>6</sup>.

### Séance du 14 vendémiaire an VI [5 octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 54 recto-57 recto; AF III 469, plaquettes 2868 et 2869)

#### Lois.

[Du 13] corrigeant celle du 9 sur le droit de timbre des journaux et affiches; annulant celle du 30 messidor an V restreignant le pouvoir du Directoire de nommer des administrateurs provisoires; et sur la cessation de fonctions des directeurs de jurys remplacés<sup>7</sup> (AF III 469, plaquettes 2866, pièces 12-15, et 2868, pièces 1-3).

#### Message des Anciens.

[Du 13] décidant de ne plus siéger le décadi (AF III 469, plaquette 2866, pièce 18).

#### Guerre.

*Sur le compte rendu au Directoire que les ennemis de la République cherchent à donner une fausse direction à l'élan vers la liberté que manifestent les habitants des pays conquis sur la rive gauche du Rhin et leur ont inspiré de porter un signe de ralliement autre que celui des Français (une cocarde vert-blanc-rouge), suppression de la commission intermédiaire des pays de la rive gauche du Rhin pour s'être laissée aveugler au point de prendre un arrêté qui supprime les droits féodaux et les dixmes, en exemptant les cinq premières communes ayant planté un arbre de la Liberté et manifesté le vœu de changer le gouvernement sous lequel elles existoient à l'arrivée de l'armée française, usurpation de pouvoir qui nuit dans le fait à ce peuple en lui enlevant une des ressources dont il a besoin en ce moment, ordre à Augereau de pourvoir à*

<sup>1</sup> Nom révolutionnaire: Vic-sur-l'Osse.

<sup>2</sup> Le tableau des nominations du commissaire central Jean-Baptiste Ferrand, élu aux Cinq-Cents invalidé en l'an VI et admis en l'an VII, est complété par une lettre du même de l'an IV sur les commissaires municipaux du département. La majorité de ceux remplacés sont destitués comme royalistes, celui de Saint-Marcellin-en-Forez étant qualifié de *monarchiste*. Celui de Boën est nommé de nouveau le 25 fructidor an VI (*tome VI*) à la demande du député Decomberousse, son successeur ici nommé étant alors destitué comme incivique.

<sup>3</sup> La minute de nomination du commissaire municipal de Régnv n'est pas au dossier, mais l'arrêté est indiqué sur le tableau du département comme pris ce jour. André Duguet, Charles-Adrien Meauldre et Gaspard Praise-Montant, députés aux Cinq-Cents, le dernier condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor an V.

<sup>4</sup> Une minute de cet arrêté est classée au dossier du 13 vendémiaire an VII (AF III 547, plaquette 3660, pièce 129).

<sup>5</sup> Nom français: Fauquemont, auj.: Pays-Bas.

<sup>6</sup> Antoine-Augustin Auger, député de l'Oise à la Convention et aux Cinq-Cents, nommé juge au Tribunal de cassation le 20 fructidor an V (*tome II*), démissionnaire le 18 vendémiaire an VI (plus loin). Les irrégularités de Vuasse font l'objet d'un rapport joint de Ramel de Nogaret, ministre des Finances.

<sup>7</sup> Cette loi les maintient en fonctions pour l'achèvement des procédures dont ils ont commencé l'instruction.

*l'administration de ce pays et d'en rendre compte au Directoire. Il [le Directoire] arrête en même temps qu'il ne pourra y être porté d'autre signe de ralliement que la cocarde nationale de France, et instructions sur la direction qu'il doit donner au germe de républicanisme qui se développe dans cette contrée qui, trop faible pour constituer une république, ne peut jouir paisiblement de l'indépendance qu'en se réunissant à la France...l'idée d'une république cisrhénane n'a pu être suggérée que par les amis de l'Autriche et des anciens souverains du pays, minutes de l'arrêté et de la lettre à Augereau par Lagarde. Ordre au ministre de remettre demain l'état exact des troupes de Paris et environs<sup>1</sup> (AF III 469, plaquette 2868, pièces 39-40).*

### **Intérieur.**

Épuration des autorités constituées: administration centrale de la Charente, destitution des administrateurs que Bordet et Maulde, destitués le 23 fructidor an V, s'étaient adjoints le 27, par procès-verbal joint, et application immédiate de l'arrêté les remplaçant; destitution de Poton, administrateur central de la Loire-Inférieure; de Sedzé, administrateur central des Basses-Pyrénées et de Bordeu, commissaire central, minute de Merlin de Douai, lettres de celui-ci, sur papier à en-tête de membre du Directoire exécutif, à Vidal, commissaire près le tribunal correctionnel d'Orthez, et réponse de ce dernier dénonçant Sedzé pour sa participation à des troubles royalistes à Pau le 9 thermidor an V, en faveur de son remplaçant Etchegarray, ex-commissaire près le tribunal correctionnel de Bayonne, et de Lesprès, président de la municipalité de Saint-Sever, candidat inspecteur des contributions des Basses-Pyrénées<sup>2</sup>; municipalités: de Dunkerque et commissaire municipal: nomination de l'ex-adjutant général Sachon, de Bergues; et de la Loupe<sup>3</sup>. Cessation de fonctions de Saint-Hoanen, commandant des armes de la Marine à Nantes, et ordre de remplacer Giraud, directeur de la poste aux lettres, par Desclos-Le Peley aîné, négociant, Fidière, directeur de l'Enregistrement, par Bigot, receveur de l'Enregistrement à Nantes, et Francy, sous-commissaire de la Marine, par Méteyer (AF III 469, plaquettes 2868, pièces 29, 35 et 38, et 2869, pièces 44-47, 76-77, 86, 93-94 et 167-170).

### **Justice.**

Cassation d'un jugement du tribunal de commerce de Saint-Malo s'en remettant au Directoire, après avoir déclaré la cargaison de bonne prise, sur le sort du navire *l'Enighedden*<sup>4</sup>, navigant sous pavillon danois de Drammen (Norvège) à Plymouth (Grande-Bretagne), pris par le corsaire *le Pichegru* de Brest, puis par le corsaire *la Marie*. Circulaire chargeant les commissaires centraux d'envoyer au Directoire dans le mois un état nominatif avec notes sur la morale et les principes politiques des notaires nommés par les administrations centrales depuis l'établissement du régime constitutionnel, *plusieurs n'ont apporté d'autre titre à la préférence que leur haine prononcée pour la République*, minute de Merlin de Douai. Ordre d'arrêter l'ex-député Rémusat, une lettre du 2 vendémiaire an VI écrite de Venise à Bonaparte prouvant, d'après les papiers du gouvernement vénitien, sa participation à la campagne de 1792 contre la France, minute de Merlin de Douai<sup>5</sup> (AF III 469, plaquette 2868, pièces 24-28).

### **Marine et Colonies.**

Promotion du ministre Pléville-Le Pelley, chef de division, contre-amiral (AF III 469, plaquette 2868, pièces 30-35, minute de Lagarde, lettres et états de service de Pléville-Le Pelley).

### **Police générale.**

Annulation des élections des chefs et officiers de la garde nationale de Rouen *sous l'influence de Blankenbourg*<sup>6</sup>, minute de Lagarde, lettre de J. Manille, juge au tribunal civil de la Seine-Inférieure, à Reubell. Prêtres, déportation<sup>7</sup>. Émigrés, maintien: Gabriel Amys-Duponceau, inscrit dans le district de Segré, ayant 15

<sup>1</sup> Voir AF III 148 B, dossier 697, pièces 50-51 (groupe des rapports du ministre de la Guerre): état des forces stationnées à Paris et environs au 1<sup>er</sup> vendémiaire, 15 vendémiaire an VI.

<sup>2</sup> Voir aussi *tome IV*, 1<sup>er</sup> nivôse an VI: rejet de la réclamation de Sedzé, avec une minute d'arrêté le réintégrant portant la signature de François de Neufchâteau rayée.

<sup>3</sup> Parmi les administrateurs municipaux de la Loupe destitués: Dauvet, président, fermier général de l'émigré La Ferté, neveu de Gabriel-Sébastien François, député du clergé du bailliage du Perche à la Constituante, Creveux, huissier, et Creveux, notaire, correspondant de la section Le Pelletier de Paris en vendémiaire an IV.

<sup>4</sup> Capitaine Jan Rasmusen, danois (voir *tome II*, 4 messidor an V, Affaires non citées au procès-verbal, autorisation de séjour à Paris de ce capitaine, note).

<sup>5</sup> Pierre-François Rémusat, député des Bouches-du-Rhône aux Anciens condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor an V, traduit devant une commission militaire pour être jugé comme émigré le 19 vendémiaire (plus bas). Un arrêté du 23 fructidor an VI (*tome VI*, Police générale) renvoya les pièces de son dossier de la commission militaire près la 17<sup>e</sup> division militaire à l'administration centrale des Bouches-du-Rhône, et il fut inscrit sur la liste des émigrés le 23 nivôse an VII (*tome VII*) puis radié le 23 messidor suivant (*tome IX*).

<sup>6</sup> C'est à dire: sous l'influence des royalistes, d'après le lieu de retraite de Louis XVIII en Allemagne.

<sup>7</sup> Sept prêtres de Soissons.

ans en 1792, soi-disant mort en France; Frédéric-Antoine-Marc d'Andlau de Hombourg, constituant, inscrit dans le Haut-Rhin, se disant suisse; Paul Anglade, de Céret, soi-disant prisonnier de guerre à Cadix; Jean-Thomas Cabis, prêtre de Grosville; Nicolas-Gabriel Deville, de Paris, se disant bourgeois du Landeron (Suisse); Julien-Antoine L'Ardie dit Lagaury, de la Chapelle-sur-Erdre, soi-disant mort en France en 1793, radiation demandée par sa femme Marie-Anne Dupas; Charles Loyal, apothicaire à Bitche, parti pour Landstuhl (Allemagne) en 1792; Jean-Jacques Pfürdt ou Ferrette, de Florimont, commandeur des commanderies de l'ordre de Malte de Hohenrain et Ruiden (Suisse); Patrick et Jean-Baptiste Warren, frères, officiers au régiment de Dillon, se disant étrangers, fils d'Henry-Hyacinthe, de Nancy, d'origine irlandaise, et de Christine Valbourg de Musers (AF III 469, plaquette 2868, pièces 4-23 et 42-43).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 469, plaquette 2868, pièce 36. Feuille de brevets de l'infanterie, dont Bonté, chef de la 81<sup>e</sup> demi-brigade<sup>1</sup>; Hoche, sous-lieutenant à la 49<sup>e</sup> demi-brigade.

AF III 469, plaquette 2869, pièces 84-85. Nomination du receveur général de la Loire-Inférieure, minute de Merlin de Douai.

AF III 469, plaquette 2869, pièces 48-75, 71-83, 86-92, 95-166 et 171-199. Nominations administratives et judiciaires,

- nominations administratives: commissaire central de la Gironde, Lahary, secrétaire du district de Bordeaux<sup>2</sup>; commissaires municipaux, Charente à Seine-et-Oise, *Charente*, Vars: remplacement d'un commissaire ayant différé la publication des nouvelles du Dix-Huit Fructidor<sup>3</sup>, dénoncé par les députés Dubois de Bellegarde et Ribereau; - *Côtes-du-Nord*, tableau des députés Gaultier et Goudelin, Bothoa (auj.: commune de Saint-Nicolas-du-Pélem): Joseph-Marie Gilbert, né à Plounévez [-Quintin], notaire, rédacteur des cahiers de doléances de sa paroisse en 1789, ex-juge de paix, administrateur du district de Rostrenen, se recommandant par sa connaissance du breton; Callac: Jean-Marie Fercocq, ex-administrateur central; Châtelaudren; Corlay: Genève, officier de santé; Duault; le Gouray; Lamballe: Bourrel, imprimeur; Laniscat; Mellionec: François Saint-James, prêtre assermenté; Mûr [-de-Bretagne]: Calvary-Tilland, administrateur du district de Loudéac, rapport du ministre de l'Intérieur accusant son fils d'avoir fréquenté les chouans, et sur Allain-Bigot, commissaire municipal de Paimpol fanatique; Plédran: Jean-François Philippe, ex-maire de Saint-Carné, administrateur du district de Saint-Brieuc; Plougouven: Yves Desjars, ex-capitaine au 2<sup>e</sup> bataillon des Côtes-du-Nord; Plouguenast; Saint-Brieuc: Poulain de Corbion, constituant<sup>4</sup>; - *Eure*, les Andelys *extra muros*: remplacement de Lefèvre, nommé administrateur central; Évreux: Maurice Ruault, remplaçant Chaumont-Quitry, atteint par la loi du 19 fructidor an V, arrêté du 1<sup>er</sup> frimaire an VI, signalé comme faisant double emploi, nommant Henry Ruault, frère de Maurice, négociant, en remplacement de Leprévost destitué; - *Indre*, Mézières [-en-Brenne]: Pierre-François [Turquet de] Mayerne, député à la Législative; Reully; - *Loiret*, Châteaurenard: Roux, médecin, ex-administrateur municipal, remplaçant Roux-Desflorins; Épiéds [-en-Beauce]; Olivet: Cribier-Gautry, fils du commissaire municipal en poste en l'an IV, remplaçant Fontaine, nommé administrateur central; - *Ourthe*<sup>5</sup>, Burdinne: Toussaint, notaire; Ferrières; Fraiture (auj.: commune de Tinlot); Kemexhe (auj.: commune de Crisnée); Landen; Limbourg; Reuland (auj.: Burg-Reuland): N. Jacobi, ex-notaire; Saint-Vith: N. Macquet, médecin; Seraing; Spa: N. Hockers, pharmacien<sup>6</sup>; Stavelot; Vielsalm; Villers-le-Temple (auj.: commune de Nandrin): Dupont, notaire, beau-frère du député Fabry; - *Puy-de-Dôme*<sup>7</sup>, Aubière: Bourlin, ex-maire, ex-juge de paix, administrateur du district de Clermont-Ferrand, commissaire provisoire confirmé, lettre de la municipalité, an IV; Augerolles; Cébazat; Chamalières: Bonnabet, administrateur du district de Clermont-Ferrand, commissaire provisoire confirmé, lettre de la municipalité sur le remplacement d'Astier, nommé juge au tribunal correctionnel de Riom, an IV; Champeix: Puray, notaire, ex-administrateur central; Gerzat; Manzat; les Martres [-de-Veyre]: Mantiot, agent national du district de Clermont-Ferrand, remplaçant un homonyme non républicain; Mirefleurs: Jouvét, de Saint-Georges [-sur-Allier], remplaçant Jouvét neveu, réquisitionnaire, destitué; Pontgibaud, lettre de l'administration centrale proposant de remplacer le commissaire municipal Boutarès, nommé commissaire central, par l'ex-administrateur central Engelvi, an IV; Riom *extra muros*, lettres de l'administration centrale sur la démission de Jourde, et de la municipalité proposant Armand, secrétaire de la municipalité, remplaçant Charvillat, an IV; la Roche-Blanche; Saint-Alyre-et-Monton (auj.: Veyre-Monton); Saint-Germain-Lembron; Saint-Rémy [-sur-Durolle]: Bodiment, de Ris, remplaçant

<sup>1</sup> Michel-Louis-Joseph Bonté, futur général, promu chef de la 81<sup>e</sup> demi-brigade le 24 messidor an V (*tome II*, Affaires non citées au procès-verbal).

<sup>2</sup> Jacques-Thomas Lahary, élu aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>3</sup> *En retenant par devers lui le paquet qui en contenoit les résultats.*

<sup>4</sup> Jean-François Poulain de Corbion.

<sup>5</sup> Plusieurs commissaires municipaux de l'Ourthe destitués sont décrits dans le tableau de nomination du département comme *de la dernière ineptie* et d'autres comme ivrognes.

<sup>6</sup> Sans doute J.-J. Hockert, commissaire municipal, apothicaire, ayant dénoncé la conduite du général Beurnonville dans cette ville après le coup d'État du Dix-Huit Fructidor an V (*tome II*, 19 fructidor an V, Guerre: arrêté ordonnant à Beurnonville de rejoindre son poste).

<sup>7</sup> Tableaux des nominations à faire de frimaire an V et lettre du député aux Anciens Jean-Baptiste Girot-Pouzol. Plusieurs commissaires municipaux destitués ont *des principes inciviques*, sans autre précision.

un homonyme; Thiers *intra muros*: Grangeon<sup>1</sup>, notaire, commissaire *extra muros*, remplaçant Rudel, fils du député, royaliste, et remplacé par Gonain-Faure, qui rappelle par lettre jointe son rôle pour sauver des membres de l'administration centrale traduits devant la commission populaire de Lyon, puis l'administrateur central Besse, traduit devant le Tribunal révolutionnaire, et est appuyé par une adresse signée par environ 70 personnes, dont Boutaud, juge de paix; Vic-le-Comte (nom révolutionnaire: Vic-sur-Allier);- *Rhône*, Villefranche [-sur-Saône] *extra muros*: Morel, officier de santé; - *Seine*, Vincennes: remplacement de Fournier, nommé administrateur central;- *Seine-et-Oise*, Rochefort [-en-Yvelines]:

- nominations judiciaires. Tribunal de cassation, Bouteville, nommé quatrième substitut du commissaire du Directoire<sup>2</sup>; - *Orne*, tribunal criminel, greffier: annulation de l'arrêté du 5<sup>e</sup> complémentaire an V remplaçant Audollent, ex-administrateur central, greffier élu en l'an IV et non en l'an V, par Théodore Barbot, ex-greffier de celui de l'Escaut, interventions du député Dugué-Dassé et de Provou, président du tribunal.

## Séance du 15 vendémiaire an VI [6 octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 57 verso-60 verso; AF III 469, plaquette 2870)ß

### Finances.

Récompense à Robillard, douanier à la Tremblade, ayant sauvé l'équipage du navire *le Petit-Jean*, naufragé à l'entrée du pertuis de Maumusson et empêché le pillage de sa cargaison par les riverains, arrêté à publier au *Bulletin des lois*. Ordonnancement de fonds pour le traitement des fonctionnaires au dernier trimestre de l'an V pris sur les centimes additionnels. Location de la maison de l'émigré Cappe à Strasbourg à Frautz, payeur de l'armée de Rhin-et-Moselle. Adjudication d'une maison et jardin à Lay au citoyen Durand et rejet de la réclamation de Berchoux et Desvernay<sup>3</sup>. Annulation de vente: d'une partie de la maison servant au dépôt de l'huile et des lanternes de l'illumination (l'éclairage) de la ville de Nancy, au coin des rues du Mûrier et de la Gendarmerie, au nommé Louis-Damien Mirouffle, et de la maison dite Landhauss et de la cense de Neuschluch, en litige entre la République et les communes de Saint-Blaise (Haut-Rhin, auj.: communes de Sainte-Croix-aux-Mines et Sainte-Marie-aux-Mines) et Fertrupt (auj.: à Sainte-Marie-aux-Mines) à d'Aigrefeuille, commissaire municipal de Riquewihr, et Schlecht. Échange d'une maison rue de Vaugirard pour le service du Directoire avec le citoyen Corancez<sup>4</sup> contre une maison rue d'Enfer, et rejet de la réclamation de la seconde par Mignerou, ayant retiré sa soumission. Recettes, arrondissements: Lot et Seine-Inférieure. Correction d'une erreur dans l'arrondissement de celle de Niort sur l'arrêté du 18 messidor an V. Partage du bois dit la Haie-de-Castagnies provenant de l'abbaye de Liessies<sup>5</sup> avec le nommé Deurbroucq. Aménagement d'une parcelle de bois attribuée à la commune de Congy par sentence arbitrale. Bois communaux, vente: Francalmont, Gemmelaincourt pour réparer des chemins et des fontaines, Hatrize et Thilay pour réparer des chemins. Destitution de Lego, receveur de l'Enregistrement à Pont-Audemer (AF III 469, plaquette 2870, pièces 9-18 et 20-39).

### Guerre.

Réintégration de Lebœuf, ex-chef de bataillon à la 149<sup>e</sup> demi-brigade, chef de bataillon réformé à la suite de la 43<sup>e</sup> demi-brigade<sup>6</sup>. Cessation de fonction et traitement de réforme de Malus et Boisclerc, commissaire ordonnateur et inspecteur des Invalides, avec défense de quitter Paris avant approbation de leur compte d'administration. Traitement de réforme du général Dupont, ex-directeur du Dépôt de la Guerre<sup>7</sup>. Annulation de l'arrêté du 5 envoyant le général Darnaud dans la 9<sup>e</sup> division militaire. Envoi du

<sup>1</sup> Jean-Baptiste Grangeon, élu invalidé aux Cinq-Cents en germinal an VI.

<sup>2</sup> Louis-Guislain Bouteville du Metz, député du bailliage de Péronne à la Constituante, commissaire du Gouvernement en Belgique en l'an IV et en l'an V, élu de la Somme aux Cinq-Cents en germinal an VI.

<sup>3</sup> Voir *tome I*, 17 germinal et 8 floréal an V: annulation d'une procédure au civil sur la vente comme bien national d'une maison construite à Lay, à la suite de la vente d'une autre maison par la fabrique de la paroisse en 1746, par la veuve Desvernay pour loger trois sœurs de charité, acquise par Durand en l'an IV et revendiquée par les citoyens Berchon ou Berchoux et Desvernay; et annulation d'un jugement du tribunal civil de la Loire pour Durand contre Berchoux et Desvernay, dit alors Duvernay.

<sup>4</sup> Il peut s'agir de Corancez (Guillaume Olivier de), suisse d'origine, fondateur du *Journal de Paris* en 1777, connu pour ses relations avec Jean-Jacques Rousseau, dont il constata la mort, qu'il prit à tort pour un suicide (*Roman d'Amat*). Nous l'avons rencontré dans *Les Archives du Directoire* comme propriétaire de ce journal sans l'avoir identifié.

<sup>5</sup> L'abbaye de Liessies (Nord) était une abbaye bénédictine. Le bois est sans doute celui de la Haie, près de Liessies et de Solre-le-Château (GESSELNE, *Toponymisch Woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland*, Tongres, 1960, imp. George Michiels, Belgisch Interuniversitair Centrum voor Neerlandistiek).

<sup>6</sup> Voir aussi plus bas, 17 vendémiaire an VI.

<sup>7</sup> Pierre Dupont, dit de L'Étang.

général Foissac-Latour à l'armée d'Allemagne<sup>1</sup>. Indemnité de séjour à Paris au général Lemoine, chef de la 17<sup>e</sup> division militaire (AF III 469, plaquette 2870, pièces 4-9). Remise par le ministre d'un état des prisonniers de guerre échangés et libérés sur parole et de ceux rendus à l'Autriche dont elle reste redevable; classement de deux rapports du ministre sur les troupes des 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> divisions militaires disponibles pour l'armée d'Italie et la cavalerie de cette armée; mesures faisant coïncider les nominations faites par Bonaparte dans la 8<sup>e</sup> division militaire et celles précédemment prises par le Directoire, rapport approuvé et envoyé à Bonaparte<sup>2</sup>.

#### **Intérieur.**

Nomination de Pierre Pirson, de Sart [-Custinne], administrateur central de Sambre-et-Meuse, remplaçant Tarte cadet, refusant<sup>3</sup> (AF III 469, plaquette 2870, pièce 46).

#### **Justice.**

Cessation de fonction et remplacement de deux juges au tribunal civil du Gers sous le coup de la loi du 3 brumaire an IV dénoncés par les députés Carrère-Lagarière, Desmolin, Duffau et Gauran (AF III 469, plaquette 2870, pièces 44-45).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 469, plaquette 2870, pièces 40-43. Destitution du receveur général de l'Eure et nomination de Fournier, commissaire municipal de Suzay, juge de paix des Andelys.

### **Séance du 16 vendémiaire an VI [7 octobre 1797]**

(AF\* III 9, folios 60 verso-65 verso; AF III 470, plaquettes 2871 à 2874)

#### **Loi.**

[Du 15] annulant la cassation de la vente de l'église de Sauxillanges par arrêté du représentant en mission Couthon du 26 brumaire an II (AF III 469, plaquette 2870, pièces 2-3, et 470, plaquette 2871, pièce 3).

#### **Message aux Cinq-Cents.**

Accompagnant l'envoi à faire le lendemain du traité d'alliance défensive et offensive conclu le 16 germinal an V avec la Sardaigne (AF III 470, plaquette 2871, pièces 1-2, minute par Lagarde du message du jour et accusé de réception par les Cinq-Cents<sup>4</sup>).

#### **Guerre.**

Lettre annonçant à Bonaparte l'envoi d'Étienne Descovitch, négociant dalmate, et de son commis Vincent-Pierre Béguin, de Vannes, pour le renseigner sur la Dalmatie, deux minutes, dont une de Lagarde, signalement des deux individus pour leurs passeports. Invitation à Augereau de *ne pas s'opposer à ce que les habitants de la rive droite du Rhin suivent l'élan qu'ils manifestent vers la liberté et se constituent en république de la manière qu'ils jugeront la plus propre à assurer leur bonheur et leur indépendance*, minute de Lagarde. Mise de Montauban en état de siège. Envoi à Nantes d'un détachement du 21<sup>e</sup> dragons, en route de Rochefort vers Paris, à la disposition du général commandant la 12<sup>e</sup> division militaire. Nomination des généraux Debelle et Lamartillière, respectivement commandant l'artillerie des armées de Sambre-et-Meuse et Rhin-et-Moselle, commandant celle de l'armée d'Allemagne, et celles des troupes d'observation et de

<sup>1</sup> François-Philippe de Foissac-Latour, précédemment à la 17<sup>e</sup> division militaire. Il refusa à cause de ses mauvais rapports avec Augereau (*Roman d'Amat*).

<sup>2</sup> Les minutes de ces trois dernières affaires de la Guerre ne sont pas dans le dossier de la séance. Le rapport sur la 8<sup>e</sup> division militaire du 15 et sa lettre d'envoi à Bonaparte sont dans celui du 17, date de la lettre du Directoire. Voir aussi AF III 148 B, dossier 697, pièces 42 et 49: rapports des 14 et 15 sur des mouvements de troupes vers l'armée d'Italie et l'effectif de la cavalerie de cette armée.

<sup>3</sup> Joseph Tarte cadet, ex-administrateur central de la Lys, futur député de Sambre-et-Meuse aux Cinq-Cents en l'an VII, nommé administrateur central de Sambre-et-Meuse le 4<sup>e</sup> complémentaire an V (*tome II*, index), puis inspecteur des contributions de Sambre-et-Meuse le 11 frimaire an VI (ici, index), et de nouveau administrateur central du département le 12 fructidor an VI (*tome VI*). Pierre Pirson, dit ici de Sart, était commissaire municipal de Gedinne, ce qui nous permet de préciser qu'il s'agit de Sart-Custinne, auj.: commune de Gedinne, et non d'une des communes homonymes de la province de Namur. Il est d'ailleurs destitué le 12 fructidor an VI (*tome VI*).

<sup>4</sup> Le rédacteur du texte du procès-verbal s'est trompé dans les dates, puisque le message dit préparé pour le 17 est daté du 16 et que l'affaire n'est pas citée le 17. Sur ce traité d'alliance défensive et offensive signé par Delacroix, alors ministre des Relations extérieures, et Prosper Balbo, ministre plénipotentiaire, voir *tome I*, 14, 22 et 24 germinal an V.

l'armée de siège, minutes à la section de la Guerre. Emploi de l'adjudant général Colin dans son grade à la place d'Arles. Cessation de fonction du général de division Sahuguet, des généraux de brigade Dutertre, admis au traitement de réforme, et Pierre [de Viantaix], et de Butemps, commandant le fort Saint-Jean (à Marseille)<sup>1</sup>. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les falsifications de registres de contrôle des bataillons<sup>2</sup> (AF III 470, plaquettes 2872, pièce 32, 2873, pièces 70-72 et 76-79, et 2874, pièces 117-122).

### **Intérieur.**

Destitution: président de la municipalité de Flogny [-la-Chapelle], adjoint municipal de Monéteau et agent municipal de Villefargeau pour non-exécution des lois sur la police des cultes et résistance à la publication de la loi du 19 fructidor an V, et agent municipal de Roëmond (Meuse-Inférieure) libérant les gens sans aveu ni passeports arrêtés par la gendarmerie. Nomination de Péliissier, de Saint-Rémy [-de-Provence], ex-commissaire central des Bouches-du-Rhône, administrateur central, sur proposition de l'ex-député Durand-Maillane<sup>3</sup>. Réintégration de Coffin comme commissaire central du Pas-de-Calais, son remplaçant, Parent-Réal, étant nommé administrateur central à la place de Garnier, refusant<sup>4</sup>. Rejet de la réclamation d'Angibau, prétendant demeurer contrôleur des bâtiments du Directoire<sup>5</sup> (AF III 470, plaquette 2871, pièces, 2873, pièces 64-66, et 2874, pièces 135-136, 149-150, 145-146 et 160-163).

### **Justice.**

Passage à l'ordre du jour sur les injures proférées par le nommé Louis-Joseph Lecomte contre Ramel de Nogaret, ministre des Finances, dans une adresse au Directoire contre les lenteurs de l'expédition d'une affaire<sup>6</sup>. Approbation de la liste des jurés de l'Allier formée par la nouvelle administration centrale le 29 fructidor an V, annulation de celle des ex-administrateurs centraux destitués et rejet d'un référé du tribunal criminel à ce sujet. Nominations judiciaires sur proposition du ministre de la Justice<sup>7</sup>: annulation de la nomination de Piorry comme juge au tribunal civil de Jemappes et de Rocquancourt à celui de l'Escaut, places non vacantes, minutes au bureau des nominations (AF III 470, plaquettes 2873, pièces 60-61, et 2874, pièces 139-144).

### **Marine et Colonies.**

Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur l'île de France et le contre-amiral de Sercey et la réclamation de Pinchinat, Rey-Delmas, Garrigoux et La Chapelle, du département de l'Ouest de Saint-Domingue, détenus à Cherbourg<sup>8</sup> (AF III 470, plaquette 2873, pièces 67-68 et 73).

### **Police générale.**

Annulation de l'arrêté de l'ex-administration centrale du Nord permettant aux individus inscrits sur la liste des émigrés de rester en France sur certificat de maladie. Arrestation et jugement: municipalité de Castres pour avoir laissé s'organiser *des bataillons royaux sous la protection desquels ils ont eu l'impudence de se mettre*, et Delbel, agent municipal d'Eymet, *entretenant un parti royaliste dans cette commune*, après des

---

<sup>1</sup> Six ne cite pas les affectations des généraux Jean-François-Joseph Debelle et Jean Fabre de Lamartillière, mais connaît en revanche la cessation de fonctions des généraux Dutertre, sanctionné après ses détournements lors de l'escorte des condamnés à la déportation de Paris vers Rochefort, François Pierre de Viantaix, sanctionné après les troubles de Montauban (il était employé dans la 20<sup>e</sup> division militaire) et Jean-Joseph-François-Léonard d'Amarzit de Laroche de Sahuguet.

<sup>2</sup> Voir au 13.

<sup>3</sup> Pierre-Toussaint Durand-Maillane, député des Bouches-du-Rhône à la Législative et à la Convention, sorti des Anciens au 1<sup>er</sup> prairial an V, avait été réacteur et protecteur des royalistes du Midi en l'an III alors qu'il était représentant en mission dans les Bouches-du-Rhône et le Var. Arrêté pour intelligence avec les ennemis de la République le 21 brumaire an VI, se présentant comme victime de la haine de Barras, il fut acquitté par le tribunal criminel de la Seine le 3 ventôse. Il n'est cité ici que par le rapport, sans date ni signature, du ministre de l'Intérieur, rédigé avant prairial an V puisque Durand-Maillane y est qualifié de représentant; le ministre y signale que le député présente aussi la candidature de Ripert, d'Arles. Qu'un ex-député de tendance royaliste soit à l'origine d'une nomination peu après le Dix-Huit Fructidor serait étonnant. Tel n'est pas le cas ici, puisque l'intervention de Durand-Maillane est antérieure, mais il reste curieux qu'elle serve de référence.

<sup>4</sup> Voir *tome II*, 30 thermidor an V: nomination de Nicolas-Joseph-Marie Parent-Réal, commissaire municipal de Saint-Omer, futur député aux Cinq-Cents, remplaçant Antoine-François-Constantin Coffin, démissionnaire, et 3<sup>e</sup> complémentaire an V: nomination à l'administration centrale du conventionnel Charles-Louis-Antoine-Eugène Garnier, d'Ardes. Coffin fut élu invalide aux Cinq-Cents en l'an VI et Garnier fut élu aux Anciens en l'an VII, puis sous-préfet de Saint-Pol de l'an VIII à 1811.

<sup>5</sup> Il avait été remplacé par Lefuel comme contrôleur des dépenses du Directoire le 12.

<sup>6</sup> Affaire non représentée ici, voir *tome II*, 7 fructidor an V, Décisions du Directoire.

<sup>7</sup> Cette mention sur le texte du registre est exceptionnelle et semble n'introduire que l'affaire de Piorry. Les arrêtés de nominations judiciaires du jour ne se distinguent ni par le nombre, ni par l'importance des fonctions: on les a donc maintenus dans la partie des affaires non citées au procès-verbal, qui omet en revanche la cassation d'un jugement du tribunal civil de la Loire, citée par erreur à celui du 18.

<sup>8</sup> Voir respectivement au 13 et au 12.

troubles contre le chant de la *Marseillaise* à la fête du Dix-Août<sup>1</sup>. Mandat d'amener devant le ministre contre d'Eyssou, d'Harcourt (Calvados,auj.: Thury-Harcourt), agent *des chouans qui cherchent à rallumer la guerre civile dans les départements ci-devant insurgés*, chargé de correspondances entre les groupes armés. Prêtres, déportation<sup>2</sup>. Émigrés, radiation: Ambroise Laussat, barnabite, ex-professeur au collège de Lescar, maintenu sur la liste des prêtres déportés; Thomas-Marie-Louis-Geneviève Morant, radié provisoirement par le district de Morlaix. Maintien: Joseph Bastion, fils d'un maréchal-ferrant d'Amiens, arrêté à Paris en l'an III, muni d'attestations du député Decrécy; Jean Blazy, de Saint-Genis [-des-Fontaines], parti du Boulou lors de la retraite de l'armée espagnole, rentré avec son beau-frère Paul Bixère, de Céret; Anne-Marie-Madeleine-Maurice Sarinsming, femme Charles-François-Xavier Collinet-La Salle, partie d'Épinal soi-disant prendre les eaux à Rolle (Suisse), et leur fils Charles-Marie; Marie-Françoise-Pierrette-Polyxène-Élisabeth Sonchon-Despréau, femme Béthisy, inscrite en Seine-et-Marne et dans le Rhône, radiée provisoirement dans les Hautes-Alpes; Anne-Claude Vigny, de Paris, inscrit en Seine-et-Marne, fusillier au 9<sup>e</sup> bataillon du Pas-de-Calais devenu le 1<sup>er</sup> bataillon de la 184<sup>e</sup> demi-brigade, blessé par sa propre arme, porteur de faux certificats. Rapport du ministre sur l'organisation d'*hordes d'assassins dans les départements de l'Ouest* et maintien des autorisations de rester à domicile données par les commissaires municipaux de ces départements aux réquisitionnaires nécessaires à l'agriculture, *que les ennemis de la République annonce [nt] supprimée [s] par l'arrêté du Directoire du 4<sup>e</sup> complémentaire an V enjoignant aux réquisitionnaires de rejoindre les armées*, à noter: billet du député Maupetit à son collègue Lacuée, lettre d'Hédouville, général commandant les quatre divisions de l'Ouest, Rennes, prairial an V, réponses des commissaires centraux du Calvados, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, de l'Orne, de la Sarthe, des Deux-Sèvres et de la Vendée à une circulaire du ministre de la Police générale du 15 prairial an V les invitant à ne pas faire appliquer strictement l'arrêté du Directoire du 25 pluviôse an V, circulaires imprimées du commissaire central du Calvados aux commissaires municipaux, 22 prairial et 8 thermidor an V, 4 et 3 pages, et copies de ses lettres aux commissaires municipaux de Mondeville et Pont-l'Évêque, copie d'une lettre du commissaire central de la Loire-Inférieure au commandant de la garde nationale de Machecoul sur le réquisitionnaire Julien Lezeau, circulaire imprimée du commissaire central de Maine-et-Loire aux commissaires municipaux, Angers, de l'imprimerie nationale chez Mame, 8 germinal an V, 11 pages, *Le Commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale de l'Orne aux militaires & aux jeunes gens de première réquisition restés en leurs foyers*, suivi de celui de l'arrêté du Directoire du 25 pluviôse an V, affiche, Alençon, les citoyens Malassis, imprimeurs des autorités constituées (AF III 470, plaquette 2871, pièces 4-31, 2872, pièces 33-59, et 2873, pièces 80-116).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 470, plaquette 2873, pièces 62-63. Cassation d'un référé du tribunal civil de la Loire sur l'opposition de Jean-Georges Sauvade du Perret contre le mariage de son ex-femme divorcée Louise Lapierre-Saint-Hilaire avec Monistrol, capitaine au 5<sup>e</sup> d'artillerie légère<sup>3</sup>.

AF III 470, plaquette 2873, pièces 74-75. Brevets du personnel des armées, dont Schreiber et Valhubert, chefs de la 22<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie et de la 28<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère<sup>4</sup>.

AF III 470, plaquette 2874, pièces 125-134, 137-138, 147-148 et 151-159. Nominations administratives et judiciaires:

- commissaires municipaux, *Ardennes*, Liart, dénonciation de Paroche, commissaire municipal de Maubert-Fontaine, parent d'émigrés, par Lachevardière, secrétaire général du ministère de la Police générale<sup>5</sup>;- *Aveyron*, Saint-Affrique: Guiraud, procureur général syndic du district;- *Nord*, Comines;- *Seine-et-Marne*, Brie-Comte-Robert<sup>6</sup>;- *Yonne*, Chéroy: Bagard, de Montacher [-Villegardin], administrateur du district de Sens, présenté par le député Villetard;
- nominations judiciaires (juges de paix sauf exception), *Ain*, Bagé;- *Dyle*, tribunal civil, juge; Merchtem;- *Saône-et-Loire*, tribunal civil, juges;- *Seine-Inférieure*, Franqueville [-Saint-Pierre].

<sup>1</sup> Voir aussi, *tome V*, 19 messidor an VI: jugement de Rambaud, ex-adjoint municipal, pour le discours pour lequel l'ex-agent est jugé.

<sup>2</sup> Un prêtre de l'Aisne, deux de la Meuse-Inférieure et quinze des Vosges.

<sup>3</sup> Affaire citée par erreur au procès-verbal du 18 vendémiaire.

<sup>4</sup> Les futurs généraux Nicolas-Joseph Schreiber, servant à l'armée de Rhin-et-Moselle (nomination datée du 13 juin 1797 / 25 prairial an V par *Six*, peut-être le même que Schreiber, nommé chef de la 22<sup>e</sup> demi-brigade les 12 et 19 prairial an V, *tome II*, index), et Valhubert (Jean-Marie Mellon-Roger de), promu chef de la 28<sup>e</sup> demi-brigade légère le 26 fructidor an V (*tome II*, index).

<sup>5</sup> Sur Lachevardière, secrétaire général du ministère de la Police générale, voir *tome II*, 18 fructidor an V, Police générale (paragraphe précédant la réception des grenadiers du Corps législatif), note.

<sup>6</sup> Nom révolutionnaire: Brie-sur-Yerre.

## Séance du 17 vendémiaire an VI [dimanche 8 octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 65 verso-67 verso; AF III 470, plaquettes 2875 et 2876)

### Message aux Cinq-Cents.

Sur l'attribution d'un terrain en forêt de Marly (Seine-et-Oise) au nommé Perrot à titre gratuit pour neuf ans à charge de le planter en pépinière (AF III 470, plaquette 2875, pièces 22-24).

### Finances.

Bureaux de poste, suppression: Chalamont, Chambon [-Sainte-Croix], Chézy-sur-Marne, Coigny (Aisne), Courtomer (Orne), Étoges, Givry (Saône-et-Loire), Grignols (Dordogne), Louvois, Marigny [-en-Orxois], Montmort-Lucy, Montreuil-aux-Lions, Neuville [-les-Dames], Pont-de-Veyle, Saint-Gengoux-le-National<sup>1</sup>, Saint-Privat (Dordogne), Sillery, Sumène, le Veudre. Confirmation de ventes de domaines ruraux provenant: de Joseph-Elzéard Gautel-Guitton-Mazargues, ensuite radié de la liste des émigrés, à Rose Maurel, veuve Rolland par le district de Marseille; et de l'abbaye de Saint-Amand, sis à Escaudain, à Louis Blasseau, cultivateur à Abscon. Attribution du couvent des Cordeliers du Liebfrauenberg, à Gærdsdorf, à Joseph Gast, et refus de sa remise en vente comme bien de ses co-acquéreurs en 1792 Stockel et Weimer, ensuite émigrés. Instruction sur l'épreuve du salpêtre<sup>2</sup>. Organisation de la loterie nationale dont la caisse de recette nationale est installée aux Invalides, envoi aux journaux *le Conservateur* et *le Rédacteur* (AF III 470, plaquette 2875, pièces 20-21 et 25-32).

### Guerre.

Levée des scellés sur la caisse du payeur général de l'ex-armée de Sambre-et-Meuse. Indemnité au général Hatry ex-commandant de la 17<sup>e</sup> division militaire<sup>3</sup>. Nomination du général de division Tilly inspecteur général des troupes des quatre divisions de l'Ouest<sup>4</sup> (minute à la section de la Guerre). Maintien du chef de bataillon réformé Lebœuf à la suite de la 13<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère avec traitement de réforme. Présentation du bordereau des sommes ordonnancées par le ministre en fructidor an V<sup>5</sup>. Envoi à Bonaparte d'un rapport du ministre du 15, joint, sur les commandements du Midi: approbation de la nomination par Bonaparte du général de brigade Bon commandant la 8<sup>e</sup> division militaire, remplaçant Sahuguët, du général de brigade Malye commandant le département de Vaucluse, des chefs de brigade Berthollet commandant la place d'Avignon, Lapisse, à la suite de la 57<sup>e</sup> demi-brigade, commandant celle de Marseille, et Barralier commandant celle d'Antibes; remplacement du général Lanusse, nommé par Bonaparte commandant le Var, blessé, par le général Sibaud; nomination du général Pille commandant en chef les 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> divisions militaires, et de l'adjutant général Grillon chef de l'état-major de la 8<sup>e</sup> division militaire<sup>6</sup>; lettre de Bonaparte, du quartier général à Passeriano, 5<sup>e</sup> complémentaire an V (AF III 470, plaquette 2875, pièces 10-17).

### Intérieur.

Épuration des autorités constituées, destitution: d'Antoine, président de la municipalité de Verdun, *ayant abusé du caractère dont il était revêtu en faisant attacher à un poteau l'effigie d'un représentant du Peuple*<sup>7</sup>; des administrateurs centraux du Loiret restant en fonction, *fauteurs des émigrés et des prêtres réfractaires*, et remplacement sur liste proposée en l'an IV par Garran-Coulon<sup>8</sup> à La Revellière-Lépeaux, dossier réuni par Lombard-Lachaux<sup>9</sup> et le ministère de la Police générale: adresse du nommé Bidault aux Cinq-Cents contre

<sup>1</sup> Nom révolutionnaire: Jouvence.

<sup>2</sup> L'évaluation de la quantité d'impuretés contenues dans le salpêtre.

<sup>3</sup> Jacques-Maurice Hatry, général commandant la 17<sup>e</sup> division militaire, nommé inspecteur général de l'artillerie de l'armée de Sambre-et-Meuse le 21 thermidor an V (*tome II*), indemnisé *pour dépenses extraordinaires pendant son séjour à Paris et la surveillance particulière qu'exigeait sa place*.

<sup>4</sup> *Six* indique la nomination du général Tilly (Jacques-Louis-François Delaistre, comte de Tilly, dit ici: Delaistre-Tilly) comme se rapportant à la future armée d'Angleterre.

<sup>5</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>6</sup> Les généraux de brigade Louis-André Bon, dont *Six* date la nomination au commandement de la 8<sup>e</sup> division militaire (à Marseille) du 6 octobre / 15 vendémiaire an VI, ce qui est exact puisqu'il s'agit de la date du rapport de Scherer, et Étienne-Bernard Malye (*Six* ignore cette mesure et le dit attaché à la 8<sup>e</sup> division en Avignon le 24 novembre 1797 / 4 frimaire an VI; le futur général Pierre Bellon de Lapisse, baron de Sainte-Hélène, que *Six* dit commandant la place de Marseille dès le 19 septembre 1797 / 3<sup>e</sup> complémentaire an V; le général François Lanusse, plusieurs fois réformé pour maladie (il était épileptique), que *Six* dit commandant le Var dès le 19 septembre 1797; le général Sibaud (voir *tome II*, 23 fructidor an V, Guerre, note). Pille avait été nommé commandant les 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> divisions militaires le 4 vendémiaire.

<sup>7</sup> Le nom de Pons (Philippe-Laurent Pons, dit Pons de Verdun, conventionnel de la Meuse, député du Nord aux Cinq-Cents) est rayé sur la minute. Sur l'affaire de la pendaison d'un mannequin à son effigie à l'arbre de la Liberté de Verdun, voir *tome I*, 29 germinal et 18 floréal an V: messages des Cinq-Cents et du Directoire en réponse.

<sup>8</sup> Jean-François Garran-Coulon, député de Paris à la Législative, du Loiret à la Convention et de la Loire-Inférieure aux Cinq-Cents.

<sup>9</sup> Pierre Lombard-Lachaux, conventionnel du Loiret, chef de la division des Finances du Directoire.

la levée du sequestre des biens de Derancourt, père d'émigré, an IV, lettres de Lablée, commissaire municipal d'Artenay, du général Michel<sup>1</sup> et de l'adjudant général Remoissenet, du commissaire central Labbé<sup>2</sup> sur l'enlèvement d'un prisonnier aux gendarmes entre Mer et Beaugency et des troubles à Nancray [-sur-Rimarde] lors de l'arrestation du prêtre Trollet, an IV, copie d'une lettre du ministre de la Guerre à celui de l'Intérieur sur des étrangers partis d'Orléans vers le Cher et les troubles dans l'ex-district de Sancerre, 15 germinal an IV, *Nouvelles réflexions du citoyen Arnaud, secrétaire de la deuxième section d'Orléans* imprimé, 14 pages<sup>3</sup>, lettre de l'administration centrale sur l'incursion des royalistes de la Vendée du Sancerrois à Pierrefitte [-ès-Bois], 20 germinal an IV, proclamation de la même sur la prise de Sancerre par les royalistes, affiche intitulée: *Liberté Égalité. Les administrateurs du département du Loiret et le commissaire général du Directoire exécutif aux bons citoyens*, Orléans, Jacob aîné, imprimeur du département, 15 germinal an IV, signalement de Jean Billard, de Beaugency, déserteur du 2<sup>e</sup> bataillon du Nord, Marc-Pierre-Placide Jolivet, Antoine Pellerin et Giraud Roux, émigrés évadés près de Cercottes, germinal an IV, notes sur l'évasion de Gauthier, prêtre réfractaire à Coullons, et sur le département par J.-F.-B. Gillotte, ex-secrétaire de deux missions dans le Loiret, sous-chef du bureau de l'organisation des corps administratifs au Comité de législation, frimaire an IV, lettre du nommé Bousserand, de Montargis, contre les administrateurs centraux élus en germinal an IV Boucher, administrateur du district d'Orléans, Plouvyé, et Trumeau, de Puiseaux, administrateur de celui de Pithiviers<sup>4</sup>, an IV; des municipalités de Bergerac<sup>5</sup>, Orléans responsable du retour des établissements de la superstition, du mépris des fêtes nationales et de la présentation de pièces de théâtre inciviques, Sarlat [-la-Canéda] favorisant la réaction royale<sup>6</sup>, et Villejuif négligents dans l'exécution des lois républicaines, remplacés sur liste présentée par Guimberteau, député de la Charente aux Cinq-Cents. Organisation de l'administration centrale de l'Ain après refus de trois des membres nommés le 28 fructidor an V et des municipalités de Cherbourg, sur proposition du député Ribet, et Périgueux: confirmation sur proposition d'Antoine Limoges<sup>7</sup> des membres nommés provisoirement par l'administration centrale (AF III 470, plaquette 2876, pièces 33-133).

#### **Police générale.**

Mandat d'arrêt contre le chef de bataillon du génie Villaret-Joyeuse, ayant cherché à corrompre les membres de la commission des Colonies des Cinq-Cents d'après une lettre, non jointe, écrite par lui le 28 thermidor an V à l'assemblée coloniale de l'Île de France et transmise du Danemark<sup>8</sup> (AF III 470, plaquette 2875, pièce 9, minute de Merlin de Douai).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 470, plaquette 2875, pièces 1-4. Rappel de Pérignon, ambassadeur en Espagne, et de Labène, premier secrétaire de légation, minutes renvoyées par Talleyrand, qui les avait gardées par mégarde, à Lagarde, le 29 frimaire an VI; extraits, joints, de la correspondance diplomatique d'Espagne, an IV-an V: accusation de contrebande en Espagne et vers la France contre Pérignon et l'adjudant général Borel, rôle de la Riffon, maîtresse de Pérignon, agent du duc d'Havré, émigré<sup>9</sup>, intervention de Pérignon pour faire donner au négociant français Rigal un privilège d'importation vers les Indes espagnoles par l'intermédiaire de Terry, négociant à Cadix.

AF III 470, plaquette 2875, pièce 15. Feuille de brevet de la cavalerie, dont duplicata de brevet pour tenir rang de capitaine au 5<sup>e</sup> hussards au citoyen Bonaparte, rayé sur la feuille de brevet<sup>10</sup>.

### **Séance du 18 vendémiaire an VI [9 octobre 1797]**

(AF\* III 9, folios 67 verso-70 verso; AF III 470, plaquettes 2877 et 2878)

<sup>1</sup> Jean-Bernard Michel de Bellecour, général commandant le Loiret en l'an IV.

<sup>2</sup> Louis-Charles-François Labbé, élu aux Cinq-Cents en germinal an VI.

<sup>3</sup> Noté sur le texte comme régisseur des Ursulines d'Orléans, ce qui évoque le rapport du ministre de la Police générale sur Orléans du 28 germinal an V dans AF III 46, dossier 167, pièces 1-66, où, toutefois, le régisseur est nommé Lebay (*Les Archives du Directoire*).

<sup>4</sup> Trumeau *prenoit en l'an 2 des mesures prohibitives relatives au culte catholique; il étoit en l'an 3<sup>e</sup> un chaud partisan de la messe*.

<sup>5</sup> Parmi les administrateurs municipaux nommés à Bergerac, Jean-Jacques Ponterie-Escaut, député aux Cinq-Cents sorti en l'an V, réélu en l'an VII.

<sup>6</sup> Nomination des administrateurs municipaux de Sarlat sur proposition du député Lamarque, contre l'avis de l'administration centrale de la Dordogne favorable au maintien des ex-administrateurs municipaux.

<sup>7</sup> Accusateur public de la Dordogne, élu aux Cinq-Cents en l'an VI invalidé, élu admis en l'an VII.

<sup>8</sup> Jean-Marie Villaret de Joyeuse, frère de l'amiral, futur général, nommé directeur de l'artillerie de la Martinique en l'an IV. *Six le dit destitué le 4 septembre 1798 / 18 fructidor an VI, ce que nous ne trouvons pas au tome VI.*

<sup>9</sup> Joseph-Anne-Augustin-Maximilien de Croy, duc d'Havré, député de la noblesse du bailliage d'Amiens et de Ham à la Constituante, émigré en Espagne, agent de Louis XVIII à la Cour d'Espagne.

<sup>10</sup> Il s'agit de Louis Bonaparte (voir plus bas, 19 vendémiaire an VI, son brevet de capitaine, sans mention du régiment). *Six* date cette mesure du 13 octobre 1796 / 22 vendémiaire an VI.

## Lois.

[Du 17] sur: l'amnistie des délits militaires mineurs; le percement d'un canal d'arrosage aux frais de propriétaires des communes d'Aurensan (Hautes-Pyrénées), Bazet et Bours entre l'Adour et l'Alliet<sup>1</sup>; et la vente de la Trinité de Toulouse à Bosc pour y créer un atelier d'instruments en fer et en tôle pour l'agriculture, la guerre et la marine<sup>2</sup> (AF III 470, plaquettes 2875, pièces 5-8, et 2878, pièces 42-44).

## Message des Cinq-Cents.

[Du 16] sur une adresse de républicains des Basses-Alpes réfugiés à Toulon présentant le tableau des horreurs dont elles ont été le théâtre depuis la réaction royale et demandant l'annulation des élections de l'an V du département (AF III 470, plaquette 2874, pièces 123-124).

## Message aux Cinq-Cents.

Demandant le maintien des deux cent brigades de gendarmerie des départements réunis jusqu'à la paix générale<sup>3</sup>, copie du message du Directoire du 24 floréal an V sur le même sujet; lettres des administrations centrales des départements réunis, de Rigault, président du tribunal criminel de l'Ourthe, germinal-thermidor an V<sup>4</sup>, du général Wirion, inspecteur général chargé de l'organisation de la gendarmerie dans les départements réunis, au général Barbou<sup>5</sup>, chef de l'état-major général de l'armée du Nord à Utrecht, et au général Dupont-Chaumont, inspecteur général des troupes de l'armée du Nord et des 1<sup>ère</sup> et 16<sup>e</sup> divisions militaires, sur des déserteurs de l'armée du Nord, 30 thermidor an V, et au ministre de la Police générale regrettant les mesures de réforme d'officiers de la gendarmerie des départements réunis, dont celles du chef d'escadron Target dans la Dyle<sup>6</sup>, des capitaines Porcher dans la Meuse-Inférieure, Marot dans le département de Jemappes et Salès dans les Deux-Nèthes et de Loos, ex-adjoint aux adjudants généraux de l'armée de Sambre-et-Meuse, réformé dans les Forêts, et la nomination de May commandant la gendarmerie de l'Ourthe, qui y avait été nommé en l'an IV et n'avait pas accepté, et du capitaine Philipot commandant celle des Forêts, coupable de détournements (AF III 470, plaquettes 2877, pièces 1-41, et 2878, pièces 67-6826 fructidor an V).

## Finances.

Fixation de la valeur des pièces de monnaie dites vieux escalins de Liège, marquées au coin d'Espagne, et plaquettes, circulant dans les départements réunis, et de celles de 24 deniers, admises pour leur valeur nominale *lorsqu'il restera de l'un ou l'autre côté quelque vestige de leur empreinte*. Confirmation de la vente de la succession François Resseguier père, mort en 1772, et Jean-Baptiste Resseguier, émigré, indivise entre la République et Jeanne-Françoise Resseguier, femme Albin, à Canel, Poulenc et consorts, annulée par le district de Saint-Geniez [-d'Olt]. Arrondissements de recette: Mont-Blanc, et Meurthe, correction (AF III 470, plaquette 2878, pièces 63-66 et 69-74).

## Justice.

Cassation d'un référé du tribunal civil de la Loire sur le divorce du citoyen Monistrol et de la citoyenne Saint-Hilaire<sup>7</sup>. Annulation d'une procédure du tribunal correctionnel de Charolles contre Maillot, Tussaut et Merzé, pour faits pour lesquels ils étaient requis comme gardes nationaux par la municipalité de Joncy, et arrestation du nommé Rochemont, ayant crié *Vive le Roi* à la foire en prairial an V. Nomination d'assesseurs des justices de paix de Lyon, sections de l'Ancienne-Ville *extra muros*, de l'Égalité (à noter: Gros, architecte), de la Halle-aux-Blés, de l'Hospice, de la Maison-Commune, de la Montagne et du Change, du Nord-Ouest (à noter: Méret, directeur de diligences), et de la Raison ou Métropole, et autres nominations judiciaires, remplacement de citoyens dont les élections ont été annulées (bureau des nominations): tribunal de cassation: remplacement d'Auger, juge démissionnaire<sup>8</sup>, et départements, Ain à Yonne<sup>9</sup>. *Ain*, Bagé;- *Ariège*, Castillon [-en-Couserans];- *Calvados*, Honfleur;- *Cher*, tribunal civil, juges et suppléants;- *Dyle*, tribunal civil, annulation de l'arrêté du 20 fructidor an V nommant Piot, en présence de suppléant<sup>10</sup>;- *Loiret*, tribunal civil, juge;- *Moselle*, tribunal

<sup>1</sup> Peut-être le canal d'Alaric.

<sup>2</sup> Voir aussi *tome VI*, 19 brumaire an VII: loi du jour prolongeant d'un an le délai de mise en activité de cet atelier.

<sup>3</sup> Voir *tome I*, 24 floréal an V, le précédent message du Directoire, et, plus loin, 23 brumaire an VI, la loi de la veille décidant le maintien de ces deux cents brigades.

<sup>4</sup> Rigaud ou Rigault, nommé accusateur public de la Seine le 23 fructidor an V (*tome II*).

<sup>5</sup> Le général Gabriel Barbou d'Escourvières.

<sup>6</sup> Jean-François Target, chef du 31<sup>e</sup> escadron de gendarmerie nationale dans les départements réunis, ensuite blessé à Lokeren lors de la guerre des paysans, colonel de la Grande Armée sous l'Empire, commandant la place de Varsovie en 1807, puis celle de Breslau (Wrocław) en 1808, mort à ce poste (*Quintin*).

<sup>7</sup> Voir au 16 (affaires non citées au procès-verbal), Monistrol étant en réalité futur époux de la citoyenne Saint-Hilaire, divorcée.

<sup>8</sup> Antoine-Augustin Auger, nommé à ce poste le 20 fructidor an V (*tome II*); voir aussi plus haut, 13 vendémiaire, affaires non citées au procès-verbal.

<sup>9</sup> Nominations à des justices de paix sauf indication contraire.

civil, juge et suppléants<sup>1</sup>; - *Seine-et-Marne*, tribunal civil, juges; Nemours; - *Yonne*, tribunal civil, juge et suppléants; tribunal criminel, président et accusateur public (AF III 470, plaquette 2878, pièces 41 bis et 75-90).

### **Police générale.**

Rapport proposant de déporter Lacreteille jeune, détenu à la maison d'arrêt du bureau central de Paris conformément à l'arrêté du 22 fructidor an V, comme un des rédacteurs des *Nouvelles politiques*<sup>2</sup>. Scellés sur les presses des journaux *l'Ami des campagnes du canton de Revel*, de M.-A. Durand, *le Journal de Marseille*, de Ferréol Beugeard, et *la Renommée ou Journal de Mortagne*, Marie, imprimeur. Arrestation et déportation de Jean-Henri Frankenberg, soi-disant archevêque de Malines, *cherchant à fanatiser les prêtres des départements réunis et les empêcher de prêter le serment ordonné par les lois de la République* dans une lettre du 3<sup>e</sup> complémentaire an V. Émigrés, radiation: Louis-Joseph-Bienvenu de Francqueville, d'Amiens, inscrit dans le Nord, *affaire demandée par le Directeur Merlin*; Claude Godefroy, de Pontault [-Combault]. Maintien: Joseph Barême, Louis-Gabriel Desroches-Longchamps, Pierre-Alexandre-Bonaventure-Fidèle Grivel et Antoine-Joseph-Judith Pillot, radiés en l'an V sur faux certificats du 1<sup>er</sup> bataillon de la 184<sup>e</sup> demi-brigade<sup>3</sup>; Barbe-Gabrielle Gombervaux veuve Rongrare, de Pont-à-Mousson, émigrée dans sa famille maternelle à Tavier<sup>4</sup> (AF III 470, plaquette 2878, pièces 50-62).

## **Séance du 19 vendémiaire an VI [10 octobre 1797]**

(AF\* III 9, folios 71 recto-74 verso; AF III 470, plaquettes 2879 à 2881)

### **Lois.**

[Du 18] soumettant à révision les opérations des jurys de nomination de sous-officiers de la gendarmerie et gendarmes; ouvrant des crédits au ministre de la Justice pour l'Imprimerie de la République aux 2<sup>e</sup> à 4<sup>e</sup> trimestres de l'an V; créant un conseil de révision des conseils de guerre; sur le ressort du tribunal de commerce de Gray; [du jour] imposant la tenue de registres de déclaration de marchandises par les négociants à Carouge et Thonon [-les-Bains] pour lutter contre la contrebande avec Genève; ouvrant des crédits au ministre de la Justice pour le Tribunal de cassation; sur les secours pour pertes de récoltes et de propriétés par la guerre, la grêle *etc* en l'an V et antérieurement; et la déclaration du lieu de dépôt des marchandises circulant à deux lieues des frontières (AF III 470, plaquettes 2878, pièces 45-49, et 2879, pièces 5-16).

### **Finances.**

Rejet de la réclamation de Somme, garde forestier en Sambre-et-Meuse destitué<sup>5</sup>. Approbation du traité conclu par le ministre avec Fr. Ségué, commissaire du Gouvernement, sur la contribution prévue par le traité secret avec le Portugal<sup>6</sup>. Vente de parcelles des forêts nationales de Châtrices et Isle-Aumont et de bois communaux de "Saint-Loup" au lieu-dit l'Aboncourt (Haute-Saône)<sup>7</sup> et Plombières [-les-Bains] (AF III 470, plaquette 2880, pièces 48-56).

<sup>10</sup> Adrien-François-Joseph Piot, né à Haplincourt (Pas-de-Calais), administrateur du district de Bapaume nommé successivement substitué du commissaire près les tribunaux de la Dyle le 16 ventôse an V (*tome I*), juge au tribunal civil le 20 fructidor an V (*tome II*, index), et inspecteur des forêts du département le 11 brumaire an VI (plus loin).

<sup>1</sup> Parmi les suppléants au tribunal civil de la Moselle, Jean-Louis Perrin, ex-archiviste de l'administration centrale.

<sup>2</sup> Affaire non représentée ici. Lacreteille jeune (Jean-Charles-Dominique de Lacreteille), rédacteur du journal *les Nouvelles politiques nationales et étrangères*, frère du député à la Législative Pierre-Louis.

<sup>3</sup> Joseph Barrême, de Tarascon (Bouches-du-Rhône), soldat, radié le 24 germinal an V (*tome I*), Paul-Alexandre-Bonaventure-Fidèle Grivel, du canton d'Arlay (Jura), ex-militaire, radié le 24 prairial an V (*tome II*), et Antoine-Joseph-Judith Pillot, d'Ormans (Doubs), fusillier au 1<sup>er</sup> bataillon de la 184<sup>e</sup> demi-brigade, radié le 16 prairial an V (*ibidem*). La radiation de Desroches-Longchamps n'est citée ni dans *Debidoir*, ni dans les procès-verbaux de la suite de l'an V. Ces réinscriptions sur la liste des émigrés sont de même origine que l'affaire d'Anne-Claude Vigny, fusillier, blessé par sa propre arme, porteur de faux certificats du 9<sup>e</sup> bataillon du Pas-de-Calais, devenu le 1<sup>er</sup> bataillon de la 184<sup>e</sup> demi-brigade, émigré maintenu le 16 vendémiaire an VI (plus haut).

<sup>4</sup> Belgique, auj.: province de Liège, commune d'Anthismes.

<sup>5</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>6</sup> Voir plus loin, 25 vendémiaire: approbation d'un traité entre la Trésorerie nationale et le nommé Berthon, cautionné par les financiers Gobert et Lanoue, et *tome IV*, 7 ventôse an VI: annulation de l'arrêté du 19 vendémiaire, *le projet de paix n'ayant pas été consommé*. Le traité de paix signé le 25 thermidor an V avec le Portugal avait entre-temps été désavoué par le Directoire le 5 brumaire an VI (plus bas).

<sup>7</sup> Le lieu-dit l'Aboncourt n'est pas cité dans *La Haute-Saône. Nouveau dictionnaire des communes*, Vesoul, Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Haute-Saône, 6 volumes, 1969-1974, et ne peut pas être l'actuelle commune d'Aboncourt-Gésincourt. Il s'agit sans doute de celle de Magnoncourt, limitrophe de celle de Saint-Loup-sur-Semouse, à laquelle elle appartenait en 1790.

### **Guerre.**

Envoi à Augereau d'extraits, joints, par Talleyrand, d'une lettre de Bonaparte sur des corrections à la déclaration éventuelle au général en chef autrichien de reprise des hostilités. Envoi de troupes de l'armée d'Allemagne à celle d'Italie, minute de Lagarde (AF III 470, plaquette 2880, pièces 45-47).

### **Intérieur.**

Destitution de l'agent et l'adjoint municipaux d'Exmes pour inexécution des lois sur les fêtes nationales. Destitution et jugement: de ceux d'Harcenville ayant fait annoncer le culte réfractaire au son de la caisse; de la municipalité de Tulle ayant toléré des bals à la maison de justice *le jour appelé vulgairement dimanche* en l'honneur de Depoulhe, émigré détenu, et remplacement sur proposition du député Marbot; et de l'agent municipal de la Villedieu [-en-Fontenette] pour spoliation de forêt nationale, faux sur le registre des contributions et prévarication pour la réquisition de chevaux. Organisation de l'administration centrale de la Corrèze: destitution et remplacement des 4 administrateurs non démissionnaires<sup>1</sup>, lettres du député Marbot, du commissaire central Berthelmy, de Martial, cultivateur, et de Vialle, commissaire près le tribunal correctionnel de Tulle, an IV, et lettre de démission de Roche, administrateur central, adressée au député Malès; et de la municipalité de Bain [-de-Bretagne]. Abonnement de chaque administration et école centrales de département, du Directoire, du secrétaire général et des archives du Directoire à la *Décade philosophique* à compter du 1<sup>er</sup> vendémiaire, minute de Lagarde (AF III 470, plaquettes 2879, pièce 24, 2880, pièces 39-40, et 2881, pièces 58-75, 79-80 et 83-86).

### **Police générale.**

Rapports du ministre sur: l'arrestation des conspirateurs de l'Eure<sup>2</sup>; l'interrogatoire de l'ex-député Peskay, mis sous mandat d'arrêt par le juge de paix près le ministre, analyse de deux pièces trouvées sur lui: lettres à Lafond chez Saulnier, commissaire près les tribunaux de la Dordogne, et de la citoyenne Chancel-Montozan envoyant des fonds à la femme de Peskay pour la radiation de son mari de la liste des émigrés; copie de notes secrètes arrêtées par 47 électeurs de la Dordogne assemblés chez le nommé Larigodie: programme pour les quatre nouveaux députés du département et organisation d'un réseau de correspondants en Dordogne; et l'arrestation de Marie-Alexandre Dieudonné, dit le comte de Ménard, né à Luçon, habitant à Passy, ancien de l'armée de Sapinaud pendant les guerres de Vendée, à traduire devant la commission militaire comme prévenu d'émigration, analyse de vingt documents le concernant<sup>3</sup>. Mandat d'arrêt contre Durosel de La Colombe fils et La Mariouse de Suichamp dit Moustache, cherchant à rallumer la guerre civile dans la Manche, *le Directoire se réserve de délibérer sur la conduite du général Quesnel*<sup>4</sup>. Arrestation et déportation de Bellefroid, doyen du chapitre de Tongres (Meuse-Inférieure)<sup>5</sup>. Traduction de l'ex-député Rémusat en commission militaire comme émigré rentré ayant porté les armes contre la République, minute de Merlin de Douai. Ordre: au commissaire central du Bas-Rhin André de donner de plus amples renseignements sur les prêtres réfractaires du département après sa lettre jointe sur l'arrestation de Guéraud, curé de Sainte-Croix [-aux-Mines], copies de lettres du prêtre Schek; et au bureau central de Paris de remettre dans le jour au général Lemoine la liste des détenus à traduire en commission militaire comme émigrés<sup>6</sup>, minute de Lagarde (AF III 470, plaquettes 2879, pièces 17-19, 22-23 et 25-29, et 2880, pièces 30-39).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 470, plaquette 2879, pièces 1-4. Copie d'une lettre du jour du ministre des Relations extérieures Talleyrand invitant Bonaparte à empêcher Naples de conquérir Rome, à conserver Ancône et recruter des Suisses pour l'armée de la République cisalpine, sur l'éventuel emploi de polonais de l'armée autrichienne prisonniers de guerre, l'envoi de deux publicistes par le Directoire à Milan et l'approbation de ses mesures pour Venise;

<sup>1</sup> Parmi les nouveaux administrateurs centraux de la Corrèze: Antoine Plazanet, conventionnel, sorti des Cinq-Cents en l'an V, futur élu invalidé en l'an VII.

<sup>2</sup> Voir au 12.

<sup>3</sup> Il y eut deux chefs vendéens du nom de Sapinaud, le chevalier de Sapinaud de Bois-Hubert, dit de La Rairie, mort en 1793, et son neveu Charles-Henri de Sapinaud de La Rairie, qui fit soumission en 1795.

<sup>4</sup> *Que le même rapport présente comme n'ayant la confiance ni des troupes, ni des républicains.* Le développement sur le général Quesnel n'apparaît que sur le registre, le rapport du ministre que cette rédaction suppose n'étant pas dans le dossier de la séance où l'on n'a que la minute de l'arrêté du Directoire portant mandat d'arrêt. Le général François-Jean-Baptiste Quesnel du Torpt, que l'on a vu commandant le département de la Sarthe au *tome I*, à propos de l'affaire du chouan Guillemet ou Guillemot, du Mans, avait entre-temps remplacé le général Cambray dans la Manche, à une date inconnue de *Six* et que nous n'avons pas pu préciser. Voir plus bas, 23 brumaire: cessation de fonctions.

<sup>5</sup> *Prévenu d'intelligences avec le prince-évêque de Liège et d'intrigues pour empêcher les prêtres des départements réunis de prêter serment.*

<sup>6</sup> *Sur avis donné au Directoire que la commission militaire...est encore dans l'inaction, que même on s'est vainement présenté au bureau central pour avoir les renseignements sans lesquels cette commission ne peut être mise en activité.*

AF III 470, plaquette 2880, pièce 41. Brevet pour tenir rang de capitaine à Louis Bonaparte<sup>1</sup>.

AF III 470, plaquette 2881, pièces 76-78, 81-82 et 87-93. Nominations administratives et judiciaires. Commissaires municipaux, *Hérault*, Montpellier: remplacement de l'ex-député Castilhon, refusant, par un candidat présenté par [Lacroix-] Chaubé, directeur du bureau de l'envoi des lois, le conventionnel Joubert et les nommés Thibaud et Thorel, de Montpellier<sup>2</sup>; - *Var*, Pignans: Bosc, architecte à Gonfaron.

- nominations judiciaires, *Deux-Nèthes*, commissaire près les tribunaux: Piorry, conventionnel de la Vienne; - *Var*, tribunal civil, juges, liste présentée par Barras; tribunal criminel, président: Delor, juge de paix d'Hyères; Flayosc, juge de paix.

## Séance du 20 vendémiaire an VI [11 octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 74 verso-78 recto; AF III 471, plaquettes 2882 à 2885)

### Messages aux Cinq-Cents<sup>3</sup>.

Sur: la vente d'un terrain communal de Pouru-Saint-Rémy à Jean-Baptiste Lecomte-Latour pour bâtir une maison; la translation du cimetière de Pontarlier; l'achat du presbytère de Saujon au nommé Beau pour la municipalité; une imposition des habitants d'Hondschoote pour rembourser un achat de grains à Louis-Maur Saint-Hilaire, maire en l'an III; le percement d'une rue au Mans sur le terrain des Minimes entre les places des Halles et de la Couture; les limites des communes de Massay (Cher) et Saint-Pierre-de-Jards (Indre); le transfert de la commune de Campagne du canton du Bugue à celui de Saint-Cyprien; l'assemblée électorale de l'Isère; l'assemblée primaire de Roquebillière; les assemblées communales d'Anzex, Arinthod, Artas, Bretenières, Châteauneuf [-de-Contes], Chevigny, Crux-la-Ville, Deyme ayant élu agent municipal un citoyen n'ayant pas un an de résidence et non inscrit sur le registre civique, "Éteigneaux" (Jura, sans doute: les Essards-Teigneaux), Gatey, Lucéram où il y a eu violences, Maillen (Sambre-et-Meuse)<sup>4</sup>, Moiron, Moncassin (Lot-et-Garonne, auj.: Leyritz-Moncassin), Pigna (Alpes-Maritimes, auj.: Italie), Rebecq [-Rognon] (Dyle)<sup>5</sup>, Rouvre (Deux-Sèvres, auj.: Germond-Rouvre), Saint-Étienne-de-Tulmont, Saint-Martin-Labouval tenue le 6 germinal an V et non le 10, Sottessard (Jura, auj.: commune de Cosges), Tassenières, Vic [-sur-Cère], Villefranche [-du-Queyran] et Watigny (AF III 471, plaquettes 2882, pièces 1-4, et 2883, pièces 58-96).

### Finances.

Révocation d'Antoine Gélot, employé au bureau des messageries, André-Joseph Gillot, employé à la régie de l'Enregistrement à Paris, dénoncé à Merlin de Douai par Jullien-Dubois, commissaire près le tribunal correctionnel de Paris<sup>6</sup>, pour avoir arraché des proclamations du Directoire, Nectoux, directeur de la régie de l'Enregistrement et des Domaines à Paris, ex-receveur de l'Enregistrement à Chartres, dénoncé par Baudin, commissaire près le bureau central de Paris<sup>7</sup>, pour ses relations avec des ex-députés, et Alexandre-Cyrille Lefébure, directeur de la poste aux lettres de Vitry-le-François<sup>8</sup>, accusé par le nommé Ballenier d'avoir loué la Charité de la ville pour la remettre aux religieuses, à remplacer par Morizet, délibérations de la municipalité, an V (AF III 471, plaquette 2883, pièces 47-56, minutes par Merlin de Douai).

### Guerre.

Ordres au ministre: d'employer le général Quesnel dans un autre département que la Manche et de prendre des mesures pour y empêcher le débarquement d'émigrés, rapport annonçant, d'après le député Engerran, des rassemblements de chouans sous la direction des ex-députés, de Durosol de La Colombe fils et de Moustache, qui vont, le pistolet à la main, enrôler de force tous les habitants des campagnes; et de continuer à préparer l'envoi de

<sup>1</sup> Nommé au 5<sup>e</sup> hussards d'après *Six* (à la date du 13 octobre 1796 / 22 vendémiaire an VI) et d'après la mention, rayée, d'un duplicata pour tenir rang de capitaine au 5<sup>e</sup> hussards du citoyen Bonaparte citée plus haut le 17 vendémiaire.

<sup>2</sup> Joseph Lacroix-Chaubé, administrateur du district de Montpellier, directeur du bureau de l'envoi des lois. Louis Joubert, élu aux Cinq-Cents en l'an VI. Sur Castilhon, voir *tome II*, 25 fructidor an V, Police générale, note.

<sup>3</sup> Les messages sur les assemblées de l'an V (28 au total) portent en majorité la date du jour en surcharge de dates entre prairial et thermidor an V. Certains portent sur plusieurs assemblées communales.

<sup>4</sup> Auj.: commune d'Assesse (Belgique, province de Namur). Une première assemblée n'a compté que 3 des 5 citoyens inscrits sur le registre civique et a été suivie d'une seconde lorsque les habitants ont su que l'inscription n'était pas obligatoire.

<sup>5</sup> Où Jean-Joseph Le Bacq a été élu agent à la majorité relative.

<sup>6</sup> Louis-Toussaint-Julien Dubois, dit Jullien-Dubois, conventionnel de l'Orne.

<sup>7</sup> Jacques-Philippe-Joseph Baudin, commissaire près la 5<sup>e</sup> municipalité de Paris nommé commissaire près le bureau central par le Directoire le 5 thermidor an V par une élection au scrutin entre les cinq Directeurs (*tome II*).

<sup>8</sup> Nom révolutionnaire: Vitry-sur-Marne.

troupes de l'armée du Rhin à celle d'Italie en attente du rapport à faire le lendemain sur la lettre d'Augerau jointe en copie annonçant le transfert de son quartier général de Strasbourg à [Bad-] Kreuznach et demandant des renforts, minute de Lagarde. Mode de délivrance de congés aux grenadiers de la garde du Directoire nommés à d'autres emplois, lettre de l'adjudant général Jubé, commandant en second (AF III 471, plaquettes 2882, pièces 31-32, et 2883, pièces 41-46).

### **Intérieur.**

Destitution et remplacement des administrations centrales de la Creuse et de la Lys, et du commissaire central Charles Joret, remplacé par Baret, accusateur public<sup>1</sup>, et des municipalités de Joyeuse, dénoncée par le conventionnel Thoulouze, nommé administrateur municipal à charge d'opter avec sa place de juge au tribunal civil de l'Ardèche, et de Nogent-le-Rotrou *intra et extra muros*, et commissaire municipal et juge de paix du canton *intra muros*, avec notes de Pissot, commissaire municipal *extra muros*. Destitution de l'ex-agent municipal de Lombard (Jura) payé pour soustraire des rapports de délits forestiers, lettre de Chasset, chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère de l'Intérieur<sup>2</sup>, à Lagarde. Destitution et jugement de: l'agent et adjoint municipaux de Rosheim pour malversations dans la gestion des bois communaux, procès-verbal par Nicolas, commissaire municipal, et Rieffel, agent forestier, an IV; et les agents de: Saint-Julien (Vosges) ayant fait abattre des chênes communaux à son profit, plainte du nommé Monceaux et procès-verbal d'enquête par François Prichon, agent municipal des Thons, envoyé par l'administration centrale, an V, et Still après un attroupement contre une coupe de bois légalement adjugés à Jacques Stiegel, état nominatif des sommes à payer par environ 180 habitants pour le procès; délibération de l'administration centrale du Bas-Rhin, an IV. Examen par le ministre du *Voyage à Saint-Domingue pendant les années 1788, 1789 et 1790* de Wimpffen, que Pellet envisage de publier<sup>3</sup> (AF III 471, plaquettes 2882, pièces 5-7, 10-30 et 35-40, 2884, pièces 129-131, 188 et 215, et 2885, pièces 221-226, 289-291).

### **Justice.**

Envoi au ministre de lettres non jointes impliquant Lombard-Quinzieux, membre du Tribunal de cassation, saisies chez l'ex-député Fressenel<sup>4</sup> (AF III 471, plaquette 2882, pièces 33-34).

### **Police générale.**

Extension des formalités de par l'arrêté du 26 fructidor an V pour les radiations d'émigrés aux communes où ils ont obtenu des certificats de résidence (AF III 471, plaquette 2882, pièces 8-9, minute de Merlin de Douai, mention de l'envoi aux journaux *le Conservateur et le Rédacteur*).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 471, plaquette 2884, pièces 170-179. Nomination de Mauric, né à Montauban, ex-administrateur général de l'habillement des troupes, receveur général des Côtes-du-Nord, recommandé par Barras et Bergoeing, remplaçant Lemée, démissionnaire, copie conforme par Ramel de l'arrêté du 8 messidor an IV nommant Lemée, alors administrateur central, à la place de Chapeau; rapport du ministre sur les candidats Groizier, ex-directeur de l'imprimerie des papiers-monnaie, lettre de candidature jointe, le constituant Gossuin, lettre de candidature transmise par son frère le conventionnel avec apostille de Merlin de Douai et Roger Ducos, Berroyer, agent général des subsistances de Paris jusqu'en l'an IV, Marignier, fils d'un receveur général des Finances, et Noirdemange, sous-chef de la correspondance à la Trésorerie nationale en 1791, puis chargé de l'inspection des caisses des départements, recommandé par François de Neufchâteau et Reubell, lettre de candidature au poste de l'Aveyron jointe.

AF III 471, plaquette 2884, pièce 211. Nomination du constituant Louis-Marie-Joseph Gossuin receveur général de l'Eure.

AF III 471, plaquettes 2884, pièces 97-128, 132-169, 180-187, 189-210, 212-214 et 216-220, et 2885, pièces 227-288 et 292-361. Nominations administratives et judiciaires.

- Nominations administratives, Aisne à Yonne (commissaires municipaux sauf exception). *Aisne*, Chauny; *Cœuvres* [-et-Valsery]: Beudet, notaire, chef de bureau au Comité de législation, remplaçant un commissaire *mal fâmé sous tous les rapports*; *Saint-Simon*: Arnould Boucly, administrateur central élu en l'an V invalidé;- *Allier*, sur proposition du député Martel, Ainay [-le-Château]<sup>5</sup>: Jean-Baptiste Mesurat, notaire, remplaçant Huet, nommé administrateur

<sup>1</sup> Jean-François Baret, élu aux Anciens en germinal an VI.

<sup>2</sup> Charles-Antoine Chasset, député à la Constituante, de Rhône-et-Loire à la Convention et du Rhône aux Cinq-Cents.

<sup>3</sup> P.-Clément Pellet, de Paris, demande l'autorisation de publier ce manuscrit, dont il a acquis les droits, parce que le texte affirme que l'esclavage est indispensable pour les colonies. En réalité, l'ouvrage de François-Louis Wimpffen de Bornebourg, alors colonel retraité de l'armée française, frère aîné du général et député à la Constituante Georges-Félix, avait été publié en l'an V à Paris chez Cochois (*Martin et Walter*, qui ne citent pas de réédition).

<sup>4</sup> Lombard-Quinzieux, juge élu par l'Ardèche. Claude-André Fressenel, député de ce département aux Cinq-Cents jusqu'au 19 fructidor.

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire: Ainay-sur-Salogue.

central; Bessay [-sur-Allier]; Charroux; Gannat *intra muros*; Hérisson: Pierre Bourdery, notaire, commissaire provisoire confirmé; Nêris [-les-Bains]: Étienne Forichon, officier de santé, ex-secrétaire de la municipalité, remplaçant Souliers, commissaire provisoire, notaire, lettres de Forichon sur Bournier, huissier, procureur de la commune, du député Dalphonse et de la municipalité sur Pierre Labrosse fils, de Nêris, nommé commissaire municipal d'Estivareilles, an V; Saint-Hilaire: Giraud, instituteur à Buxières [-les-Mines], remplaçant Bujon, n'ayant pas accepté la Constitution de l'an III; Souvigny: Claude Fallier, notaire, ex-administrateur municipal, lettre de la municipalité sur la démission du commissaire municipal Beaumont, vendémiaire an V; *Ardèche*, la Voulte [-sur-Rhône], candidat: Lasaigue, ex-maire de Lamastre, an IV<sup>1</sup>; *Ardennes*, Romérée (auj.: Belgique, commune de Doische): Charles Hollert, ex-maître de forges, remplaçant Buchet, dénoncé par le député Robert<sup>2</sup> comme hostile au Dix-Huit Fructidor; *Aveyron*, Cassagnes [-Bégonhès]: Moly, notaire à Saint-Amans [-de-Salmiech] (auj.: Salmiech); Clairvaux [-d'Aveyron]; Naucelle; *Cantal*, Laroquebrou: Caylus fils, remplaçant son père, nommé suppléant au tribunal civil; *Charente-Inférieure*<sup>3</sup>, Rochefort: Guérin, négociant, remplaçant Bessière, procureur-syndic du district, destitué, lettre de Garnier de Saintes à Merlin de Douai; *Cher*, la Celle; Henrichemont: Barrère neveu, juge au tribunal du district d'Aubigny [-sur-Nère]; Léré: remplacement du père par le fils; Sancergues: Samuel Guéault, commissaire provisoire confirmé, liste nominative de soldats recrutés par lui à Sancergues en mars 1792, lettres de l'administration du district le nommant commissaire au recensement des grains, 1793-an III; Saulzais-le-Potier; Savigny [-en-Septaine]: Rousseau, ex-administrateur central, remplaçant Naudin *aliéné*; Sury-en-Vaux: Bézard jeune, commissaire provisoire, remplaçant un homonyme; *Creuse*, Aubusson: Chierfranc, ex-secrétaire de l'administration centrale; Boussac, sur dénonciation du député Sainthorent: remplacement de Joseph Deval, abbé, feudiste, condamné à la pendaison par le parlement de Bordeaux, défenseur officieux de fanatiques s'étant opposé à la vente du presbytère de Saint-Loup et ayant lapidé Barailon, frère du député, commissaire municipal de Chambon [-sur-Voueize]; Guéret: Fayolle, ex-administrateur central<sup>4</sup>; *Dordogne*, sur proposition du député Lamarque, Agonac; Antonne [-et-Trigonant]: Durepaire-Roussy, commandant d'un bataillon de volontaires du département; la Cassagne; Lamothe-Montravel; Montagnac-la-Crepse *intra muros*; Montagnier; Périgueux: Lavergne, notaire; Sainte-Orse: Lestugières, secrétaire du district de Montagnac; Terrasson [-la-Villedieu]: Yves-Léonard Démery, né à Paris, discours du même, commissaire provisoire, à la municipalité, an IV; *Eure*, les Andelys, billet de Merlin de Douai à Lefebvre, commissaire près les tribunaux; *Eure-et-Loir*, Tremblay [-les-Villages]: Besnard, officier de santé; *Gers*, Lavit: Jean-Louis Laclaverie, constituant; Marciac: Rème, ex-administrateur central; Riscle; *Ille-et-Vilaine*, Dol [-de-Bretagne]; Ercé-en-Lamée: Olivier-Anne Coullier, instituteur, ex-président de la municipalité; Montfort: Lebreton, ex-administrateur central; Piré [-sur-Seiche]; Pleurtuit: Le Roy, notaire, ex-juge de paix, remplaçant Lesnard, accusé de républicanisme douteux par le commissaire central Beaugeard, et défendu pour avoir donné des renseignements utiles contre les chouans par les députés Bodinier, Le Breton et Tallien<sup>5</sup>; Saint-Énogat (auj.: commune de Dinard) siégeant à Saint-Briac: Dubois, prêtre assermenté, remplaçant Gillorin, nommé greffier du juge de paix; Saint-Malo *extra muros* siégeant à Paramé (auj.: commune de Saint-Malo); Vitré; *Indre-et-Loire* sur proposition du commissaire central Texier-Olivier approuvée par le député Ysabeau<sup>6</sup>, Azay-le-Rideau: Duret, notaire à Lignéres [-de-Touraine], remplaçant Dupuis, ex-prêtre, destitué; Ballan [-Miré]; Bourgueil; le Grand-Pressigny: Flambart, notaire à la Celle-Guenand; l'Île-Bouchard: Granger, notaire; la Haye (auj.: commune de Descartes); Monnaie: Fouassier, notaire à Rouziers [-de-Touraine], remplaçant Gasnier, ayant refusé la Constitution de l'an III; Montrésor; Preuilly [-sur-Claise]: Pierre-Jacques-François Fossié, administrateur du district de Loches; Saint-Christophe [-sur-le-Nais]; Sainte-Maure [-de-Touraine]: Maurice Laforest, notaire à Nouâtre; *Jura*, Mignovillard; *Lys*, sur proposition de Charles Joret, alors commissaire central, germinal an V, Bruges: Coppée, ex-administrateur municipal, candidats: Delamarre et Henri Dufour, sous-chef et chef de bureau à l'administration centrale, le second présenté par Herwyn, commissaire des guerres<sup>7</sup>, à Lagarde; Ghisteltes: Esmonnot, ex-greffier du tribunal criminel; *Nièvre*<sup>8</sup>, Brassay: Yvernat, administrateur du district de Corbigny; Luzy: Gleize, ex-administrateur central; Saint-

<sup>1</sup> Un rapport joint du ministre de l'Intérieur de brumaire an VI propose de destituer un commissaire de la Voulte autre que ceux ici nommé et remplacé.

<sup>2</sup> Il ne s'agit pas de Michel Robert, conventionnel des Ardennes mort en l'an IV, mais de son homonyme Pierre-François-Joseph, conventionnel de Paris, représentant en mission en Belgique en 1793 et en l'an III, alors chargé de fournitures pour l'armée près de Rocroi (*Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*).

<sup>3</sup> Liste jointe de candidats à des postes de commissaires municipaux présentée par les députés du département, an IV.

<sup>4</sup> Ce commissaire municipal est démissionnaire et remplacé le 18 germinal an VI (*tome V*) par celui destitué ici.

<sup>5</sup> Pierre-Jean-Baptiste Beaugeard, député à la Convention, commissaire central d'Ille-et-Vilaine, élu aux Cinq-Cents en germinal an VI. Jean-Julien Bodinier et Roch-Pierre-François Le Breton, députés d'Ille-et-Vilaine aux Cinq-Cents et aux Anciens. Jean-Lambert Tallien, alors député de l'Ariège et de l'Aude aux Cinq-Cents, ancien député de Seine-et-Oise à la Convention, avait été représentant en mission dans l'Ouest en l'an III.

<sup>6</sup> Deux commissaires municipaux d'Indre-et-Loire destitués sont dits *tellement négligent qu'il n'écrit pas une lettre en trois mois* par le commissaire central Louis Texier-Olivier, futur élu aux Cinq-Cents en germinal an VI, d'autres sont ivrognes ou immoraux. Claude-Alexandre Ysabeau, député à la Convention et aux Anciens jusqu'en prairial an VI.

<sup>7</sup> Pierre-Antoine-Charles Herwyn de Nevèle, ex-député du tiers état du bailliage de Bailleul à la Constituante, nommé commissaire central de la Lys le 8 prairial an VI (*tome V*), élu aux Anciens en l'an VII. Il signe une adresse au Directoire sur le Dix-Huit Fructidor par des citoyens de Bruges réunis en société pour l'anniversaire de la fondation de la République (AF III 244, dossier 1034, pièces 26-33).

<sup>8</sup> Nomination sur proposition de Jean Sautereau, député de la Nièvre à la Législative et à la Convention, et de la Seine-Inférieure aux Cinq-Cents, futur élu de la Nièvre aux Cinq-Cents invalidé en l'an VI.

Saulge: remplacement de Chammorot, nommé administrateur central<sup>1</sup>;- *Nord*, administration centrale: Bouly, médecin, remplaçant Lebon, dont la lettre de démission à Merlin de Douai après des accusations non précisées est jointe; Dunkerque *extra muros*; Roubaix: Duhem fils, fabricant à Lille;- *Pas-de-Calais*, administration centrale: Duflos, administrateur du district de Saint-Pol [-sur-Ternoise], remplaçant Enlard, refusant<sup>2</sup>; Arras: remplacement de Gabriel Leblond, nommé administrateur central;- *Sarthe*, Malicorne [-sur-Sarthe];- *Seine*, Châtillon-sous-Bagneux: Courtois, président de la municipalité, remplaçant Michelet, nommé officier de paix à Paris;- *Seine-et-Marne*, Boissise-la-Bertrand: Guillaume-Marie Mesnidrieux, de Montereau [-fault-Yonne], ex-garde-magasin, fait prisonnier de guerre à Bitche en 1793, remplaçant Girardot, nommé administrateur central, candidats: Rousseau, président de la municipalité, et Valade, agent municipal de Seine-Port; candidature à Voulx de Jean-Henry-Félix Cretté, de Montereau [-fault-Yonne], ex-receveur de l'Enregistrement de Nemours;- *Vaucluse*, Carpentras *intra muros*: remplacement de Chappuis, nommé payeur général du département;- *Haute-Vienne*, Ambazac, candidature de Louis de Lignac, notaire à Vicq [-sur-Breuilh], à Magnac-Bourg pour remplacer Constant, qui a été remplacé le 30 thermidor an V par Pierre Dumas;- *Yonne*, Pont-sur-Yonne.

- Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), Calvados à Seine-et-Marne. *Calvados*, Lisieux *intra muros*, interventions du juge de paix Jacques-Pierre Le Bailly, auprès du député Le Cordier, et de l'ex-député Jouenne<sup>3</sup>;- *Creuse*, tribunaux, substitut: Midre, ex-maire de Guéret, remplaçant Tribord, nommé administrateur central;- *Eure-et-Loir*, la Loupe, dont François-Emmanuel Rousseau, commissaire municipal de Champrond [-en-Gâtine], juge remplaçant Jean-Baptiste Ouïñ, élu en l'an V, dénoncé par note d'un patriote anonyme à Merlin de Douai comme agent des émigrés d'Aligre, Gontault et La Ferté-Senestre, seigneur de la Loupe;- *Hérault*, Béziers, section du Nord, sur proposition de Viennet, député aux Anciens, remise à Merlin de Douai par Tudier, président de la municipalité, séjournant à Paris, et transmise par Merlin à Becquemont, chef du bureau de l'organisation judiciaire du ministère de la Justice<sup>4</sup>;- *Loire*, sur proposition du député Vitet, Belmont [-de-la-Loire]; Saint-Symphorien-de-Lay;- *Loiret*, Châteauneuf-sur-Loire, juge de paix, Jude, invalidé, nommé de nouveau, interventions de son fils, grenadier à la garde du Corps législatif, et du député Pelé;- *Lys*, accusateur public: Didier Thirion, conventionnel, ex-commissaire central de la Moselle, remplaçant Baret, nommé à d'autres fonctions, minute de Merlin de Douai;- *Marne*, tribunal civil, suppléant, Fleurent-Jean-Baptiste Oudart, de Châlons-sur-Marne, ex-substitut près les tribunaux du département, frère d'un chef de division du ministère de la Justice<sup>5</sup>;- *Mayenne*, Laval, juges de paix des deux sections: Moreau-Lanoüe, ex-administrateur municipal, et Le Lièvre, juge au tribunal civil, liste de nominations à faire au tribunal civil et aux justices de paix par les députés Bissy, Destriché, Enjubault, Maupetit et Segretain;- *Nord*, le Cateau-Cambresis: Antoine-Charles-Joseph Mortier, constituant<sup>6</sup>; Catillon-sur-Sambre;- *Rhône*, tribunal criminel, président: Benoît Sanlaville, député de Rhône-et-Loire à la Législative, notaire à Beaujeu; Beaujeu;- *Seine*, tribunal criminel, président, Arnaud, commissaire près les tribunaux de la Nièvre; Paris, section des Plantes, Naudon, commissaire de police de la section, lettres de Lagarde et Lambrechts sur le refus de Naudon, pluviôse an VI;- *Seine-et-Marne*, tribunal civil, juge: Théodore Giot, défenseur officieux à Fontainebleau<sup>7</sup>.

## Séance du 21 vendémiaire an VI [12 octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 78 recto-80 verso; AF III 471, plaquette 2886<sup>8</sup>)

### Message aux Cinq-Cents.

Envoiyant l'arrêté du 17 vendémiaire sur l'organisation de la loterie (AF III 471, plaquette 2886, pièce 5).

### Finances.

Révocation et remplacement de trois employés de la poste aux lettres de Rennes à la demande de Blin, directeur des postes de la ville<sup>9</sup>. Demande de précisions à Reverchon, administrateur central de Saône-et-

<sup>1</sup> Sans doute Chamoreau, administrateur du district de Nevers, nommé administrateur central le 3 fructidor an V (*tome II*). C'est sous cette seconde orthographe que le cite l'*Almanach national* de l'an VI.

<sup>2</sup> Le conventionnel Nicolas-François-Marie Enlard, nommé administrateur central le 3<sup>e</sup> complémentaire an V (*tome II*).

<sup>3</sup> Louis Le Cordier, député aux Anciens. Thomas-François-Ambroise Jouenne-Longchamp, ex-député à la Convention et aux Cinq-Cents, où il fut réélu en germinal an VI.

<sup>4</sup> Alexandre Becquemont, administrateur du district de Pont-l'Évêque (liste des agents du ministère de la Justice en brumaire an VI, où il occupe ce poste, dans AF III 28, dossier 96, pièces 1-2, *Les Archives du Directoire*).

<sup>5</sup> Frère de Nicolas Oudart, ex-président du tribunal criminel de la Seine, chef de la division criminelle du ministère de la Justice en brumaire an VI (même référence que pour Becquemont ci-dessus).

<sup>6</sup> Père du futur maréchal Mortier.

<sup>7</sup> On a de ce personnage des dénonciations contre la municipalité de cette ville pendant la réaction thermidorienne (AF III 45, dossier 162, pièces 23-36, *Les Archives du Directoire*).

<sup>8</sup> Réception le 21 au soir, non citée au procès-verbal, d'un message des Cinq-Cents du 19 vendémiaire sur la plainte de 50 avignonnais détenus depuis 5 mois à Valence, affirmant avoir été incarcérés arbitrairement par les royalistes pour les écarter des assemblées primaires de l'an V (message et accusé de réception dans le dossier de la séance du 19, AF III 470, plaquette 2879, pièces 20-21). Ce message n'est pas cité au procès-verbal avant son envoi au ministre de la Justice le 25 vendémiaire.

<sup>9</sup> Joseph Blin, élu aux Cinq-Cents en germinal an VI.

Loire<sup>1</sup>, sur des employés de l'Enregistrement qu'il dénonce comme royalistes (AF III 471, plaquette 2886, pièces 16-17 et 20-21).

### **Guerre.**

Classement du rapport demandé la veille au ministre sur les craintes d'Augereau. Arrêtés sur le personnel de la guerre, minutes à la section de la Guerre, nomination des généraux: Barbantane commandant la 2<sup>e</sup> division militaire, remplaçant Férino, réformé, Muller, commandant la 6<sup>e</sup> division militaire, remplaçant La Barolière, réformé, Claude-Ignace-François Michaud, commandant la 13<sup>e</sup> division militaire, remis en activité, Despeaux, général de division, commandant la 18<sup>e</sup> division militaire, remis en activité, remplaçant Pille, et Désenfans, commandant la 20<sup>e</sup> division militaire, remplaçant Pierre, réformé, du général Tugnot commandant l'arrondissement de Douai de la 1<sup>ère</sup> division militaire avec son grade, remplacé comme commandant temporaire de la place par Legris, ex-commandant de celle de Cambrai, et de l'ex-adjutant général Brancas, capitaine à la suite du 5<sup>e</sup> hussards, chef d'escadron au 9<sup>e</sup>, remplaçant Vidal, démissionnaire. Mutation d'Abbatucci, ex-aide de camp du général Abbatucci, capitaine à la suite de la 16<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie, au 4<sup>e</sup> dragons<sup>2</sup>. Promotion du chef de bataillon Maximilien Fouler chef d'escadron au 4<sup>e</sup> d'artillerie légère, remplaçant Meunier. Traitement de réforme de Michel Chastel, ex-chef de brigade à la légion de la Montagne. Destitution d'Hérissant et Lepage et de Delfosse et Douceur, respectivement capitaines et lieutenants au 24<sup>e</sup> de cavalerie. Avances mensuelles pour les traitements des grenadiers des gardes du Directoire et du Corps législatif. Paiement d'un arriéré au chef de brigade Desaulnois de 1792 à l'an V (AF III 471, plaquette 2886, pièces 6, 10-15 et 22).

### **Intérieur.**

Destitution et remplacement: d'administrateurs municipaux de Saint-Flour ayant laissé les corporations d'arts et métiers se reformer avec leurs emblèmes, admis les religieuses insermentées à l'hospice et en ayant inscrit au tableau des pensionnés de l'État<sup>3</sup>; et de l'agent municipal de Curçay [-sur-Dive] ayant assisté au culte réfractaire. Épuration de municipalités royalistes: Broglie<sup>4</sup> présidée par l'ex-comte de Bonneville, Lisieux *extra muros*<sup>5</sup> et Melun. Nomination de la municipalité d'Honfleur, de membres de celle de Laon et des douze municipalités de Paris<sup>6</sup> (AF III 471, plaquette 2886, pièces 23-30, 34-35 et 47-52).

### **Marine et Colonies.**

Remise par le ministre de l'état des places vacantes et des nominations d'officiers civils et militaires de la 2<sup>e</sup> décade de vendémiaire (AF III 471, plaquette 2886, pièces 7-9).

### **Police générale.**

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les républicains des Basses-Alpes (AF III 471, plaquette 2886, pièce 5).

### **Relations extérieures.**

---

<sup>1</sup> Jacques Reverchon, député de Saône-et-Loire à la Législative, à la Convention et, jusqu'en prairial an V, aux Cinq-Cents où il fut réélu en germinal an VI.

<sup>2</sup> Les nominations des généraux Hilarion-Paul-François-Bienvenu du Pouget de Barbantane, remplaçant Pierre-Marie-Bartholomé Férino, réformé le 25 fructidor an V (*tome II*), à la 2<sup>e</sup> division militaire (Sedan), ensuite mis en cessation de fonctions pour s'être rendu à Paris sans permission (*tome IV*, 1<sup>er</sup> ventôse an VI), puis admis au traitement de réforme le 15 fructidor an VI (*tome VI*), François Muller, qui avait commandé le poste du Pont-Neuf au Dix-Huit Fructidor, remplaçant La Barolière, réformé le 13 vendémiaire an VI, à la 6<sup>e</sup> division (Besançon), Michaud, commandant la 13<sup>e</sup> division (à Rennes), Éloi-Laurent Despeaux, remplaçant Pille à la 18<sup>e</sup> division (Dijon), Nicolas-Joseph Désenfans, remplaçant François Pierre de Viantaix, ayant cessé ses fonctions à la 20<sup>e</sup> division (Périgueux) après les troubles de Montauban le 16 vendémiaire an VI, et Jean-Henry Tugnot de Lanoye sont connues de *Six*. *Quintin* connaît celle d'Antoine-Constant de Brancas, destitué sous la Terreur, mort de blessures le soir de la bataille d'Essling. Le général Jean-Charles Abbatucci, l'un des défenseurs de la Corse contre les troupes de Paoli, mort à 26 ans en l'an IV en défendant la tête de pont d'Huningue, avait comme aide de camp son frère cadet Antoine-Dominique, qui mourut pendant la campagne d'Égypte (*Roman d'Amat*).

<sup>3</sup> Les noms des trois municipaux de Saint-Flour destitués, cités au registre, de leurs trois remplaçants, indiqués sur la minute, et des quatre religieuses dont il est question sont cités à l'index.

<sup>4</sup> Sous son ancien nom de Chambrais, repris sous la Révolution.

<sup>5</sup> Nomination du conventionnel Pierre Cosnard président de la municipalité de Lisieux *extra muros*, et des agents et adjoints des communes du canton.

<sup>6</sup> Sauf les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> municipalités. À noter pour la 11<sup>e</sup>, l'écrivain Michel de Cubières, dit avant la Révolution Cubières de Palmezeau.

Nomination de Fréron consul à Cagliari, remplaçant Izoard, destitué<sup>1</sup> (AF III 471, plaquette 2886, pièces 1-2, minute de Lagarde).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 471, plaquette 2886, pièces 31-33, et 36-46. Nomination du substitut du commissaire près les tribunaux de la Corrèze et de commissaires municipaux: *Charente*, sur proposition des députés Dubois de Bellegarde et Ribéreau, Mansle : Doche de L'Isle, futur élu aux Cinq-Cents- *Lot*, Montauban;- *Maine-et-Loire*, Pellouailles [-les-Vignes]: remplacement d'un commissaire destitué pour rapacité; les Ponts-de-Cé: remplacement de Bunel, muté à Angers<sup>2</sup>.

### **Séance du 22 vendémiaire an VI [13 octobre 1797]**

(AF\* III 9, folios 81 recto-82 verso; AF III 471, plaquettes 2887 et 2888)

#### **Loi.**

[Du 21] accordant une indemnité aux députés de Saint-Domingue élus en l'an IV et l'an V pour leur séjour en France avant leur admission au Corps législatif (AF III 471, plaquettes 2886, pièces 3-4, et 2887, pièce 1, note sur l'insertion de cette loi au *Bulletin des lois* du 24 vendémiaire an VI par erreur de date).

#### **Message aux Cinq-Cents.**

Non cité au procès-verbal: envoi des messages de la séance du 20 vendémiaire (AF III 471, plaquette 2887, pièces 22-23).

#### **Police générale.**

Réponse favorable à Grouchy, général commandant la 12<sup>e</sup> division militaire, sur le désarmement des populations de la Loire-Inférieure. Autorisation à Duverne de Presles de recevoir partie des sommes saisies lors de son arrestation, *indispensables pour des besoins urgents*, fiche de renvoi au dossier de la conspiration de Brottier, séance du 12 pluviôse an V. Arrestation et déportation de: Duvivier, secrétaire de l'archevêque de Malines, beau-frère du député Blareau, et d'un prêtre fanatique d'Indre-et-Loire. Mandat d'arrêt contre: cinq royalistes d'Eure-et-Loir, et Cornet, administrateur municipal de Besançon, pour une déclaration contre le Dix-Huit Fructidor sur le registre des délibérations de la municipalité. Émigrés, radiation: Henri-Charles Dugon, noble, radié provisoirement par le district de Semur [-en-Auxois]; Hyacinthe-Joseph Tassin, de Douai, inscrit dans le Pas-de-Calais. Maintien: Catherine-Félicité Dudevant, divorcée Louis Lalanne, de Bordeaux, et Rosalie Peyronin, sa domestique; Marie-Alexandre-Anicet Nédonchel, du Quesnoy, soi-disant parti prendre les eaux à Aix-la-Chapelle, radiation demandée par la veuve d'Espinoy sa grand-tante. Épuration d'administrations centrales: Basses-Alpes<sup>3</sup>, Eure-et-Loir: remplacement des trois administrateurs centraux non invalidés<sup>4</sup>, Lozère: remplacement d'administrateurs nommés le 2<sup>e</sup> complémentaire an V non acceptant, et Seine-et-Oise: nomination de Macé-Bagneux, président du district de Versailles (AF III 471, plaquettes 2887, pièces 6-21 et 24-25, et 2888, pièces 49-52 et 62).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 471, plaquette 2888, pièces 26-48, 53-61 et 63-80. Nominations administratives et judiciaires. Commissaires municipaux, *Côte-d'Or*, Arc-sur-Tille; Châteauneuf (nom révolutionnaire: Montfranc); Grancey [-le-Château-Neuve]; Ivry [-en-Montagne]: remplacement d'un commissaire démissionnaire depuis l'an IV; Marcheseuil; Montigny [-sur-Aube]: Thomas-Pierre Clerc, de Gevrolles, administrateur du district de Châtillon-sur-Seine<sup>5</sup>; Nolay; Cattin, officier de santé; Pontailler [-sur-Saône]; Saulieu: Jean-René Courtois, délibération de la municipalité le nommant commissaire provisoire, an IV;- *Lozère*, Florac: Pierre-Antoine Rodier, administrateur du district,

<sup>1</sup> Stanislas-Louis-Marie Fréron, député de Paris à la Convention. *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels* dit qu'il resta à Paris. Jean-François-Auguste Izoard, député suppléant des Basses-Alpes à la Législative, puis député à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en prairial an V.

<sup>2</sup> Billet de la main de La Revellière-Lépeaux. Mention d'un arrêté du 25 brumaire an VI, dont la minute ne figure pas au dossier de cette date, nommant un autre commissaire aux Ponts-de-Cé.

<sup>3</sup> Notes de Barras. Parmi les nouveaux administrateurs centraux des Basses-Alpes: Pierre-Jacques Dherbez-Latour, de Barcelonnette, député à la Législative et à la Convention (que *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels* croit n'avoir exercé aucune fonction après son remplacement comme commissaire central du département le 25 prairial an IV), et Claude-Louis Réguis, de Sisteron, ex-député à la Convention et aux Anciens, où il fut réélu en germinal an VI. Dherbez-Latour, élu administrateur central en germinal an VI (Jean-René Suratteau, *Les élections de l'an VI et le "coup d'État" du 22 floréal*, Paris, les Belles-Lettres, 1971), démissionnaire le 29 messidor suivant (*tome I*) pour abandon de poste sans autorisation.

<sup>4</sup> Voir plus bas, 27 vendémiaire: arrêté renouvelant entièrement l'administration centrale d'Eure-et-Loir.

<sup>5</sup> Il s'agit d'une correction, à la demande du ministre de l'Intérieur par lettre, jointe, du 15 ventôse, sur l'arrêté précédent, dont la première rédaction nommait un citoyen Leclerc.

remplaçant Broussens, nommé administrateur central; Marvejols: remplacement d'Alba, nommé administrateur central; Mende: Beaujean, vétérinaire, remplaçant Jean Domergue de Beauregard, député à la Législative, nommé administrateur central.

- Nominations judiciaires<sup>1</sup>, *Lys*, Ardoois; Avelgem; - *Haut-Rhin*, commissaire près les tribunaux: Henri Christiani, ex-député du Bas-Rhin à la Convention et aux Cinq-Cents, lettre de candidature, écrite de Scarponne, commune de Dieulouard;- *Vaucluse*, sur proposition des députés Jacquier et Martinel, tribunal civil, juge et suppléant; tribunaux correctionnels, commissaires d'Avignon et Carpentras; Carpentras (deux arrondissements); Orange.

### Séance du 23 vendémiaire an VI [14 octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 83 recto-84 verso; AF III 472, plaquettes 2889 et 2890<sup>2</sup>)

#### Lois.

[Du 22]: sur le paiement d'un droit dit de factage aux facteurs des messageries nationales; et créant un 5<sup>e</sup> tribunal correctionnel de l'Aisne à Château-Thierry (AF III 471, plaquette 2887, pièces 2-4; AF III 472, plaquette 2888, pièces 5-6).

#### Finances.

Ordonnement de fonds à la Trésorerie nationale pour le ministre de la Guerre sur la contribution du Portugal (AF III 472, plaquette 2888, pièce 4).

#### Guerre.

Ordre au ministre de rendre compte de l'exécution de la consigne aux officiers employés aux armées se trouvant à Paris de rejoindre leurs corps sous trois jours, minute de Lagarde; réponse de Scherer annonçant le départ de tous les officiers de l'artillerie, 28 vendémiaire an VI (AF III 472, plaquette 2888, pièces 9-11).

#### Intérieur.

Attribution aux municipalités de la police des eaux minérales et au Directoire de la nomination des officiers de santé attachés au service de ces eaux. Destitution et remplacement d'administrations royalistes: administrations centrales de Loir-et-Cher, sur proposition du député Grégoire, et de la Seine-Inférieure; municipalités: Armentières, Blois, Roubaix et Saintes après des troubles nocturnes le 10 thermidor an V. Réorganisation d'administrations: centrales du Mont-Blanc, sur proposition des députés Gavard et Marin, et de la Moselle: réintégration de Husson commissaire central remplaçant Lemaire, nommé le 2<sup>e</sup> complémentaire an V et refusant<sup>3</sup>, remplacé comme administrateur central par Gaspard; et municipalités: Châteaudun, Dreux<sup>4</sup> et Mayenne (AF III 472, plaquettes 2889, pièces 13-16, 19-22 et 26-27, et 2890, pièces 44-53).

#### Relations extérieures.

Remplacement de Canclaux, ambassadeur à Naples, par Treillard, minute de Lagarde; lettre de Talleyrand adressant à celui-ci un supplément, non joint, de lettre du Directoire à lord Malmesbury (AF III 472, plaquette 2889, pièces 1-3).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 472, plaquette 2889, pièce 8. Paiement d'un arriéré de traitement à Duhem, ex-médecin chef à l'armée du Nord, médecin ordinaire à celle d'Italie, affaire citée par erreur au procès-verbal du 25 vendémiaire<sup>5</sup>.

AF III 472, plaquettes 2889, pièces 17-18 et 23-25, et 2890, pièces 28-43 et 54. Nominations administratives et judiciaires. *Loire-Inférieure*, commissaires municipaux, généralement: confirmation de commissaires provisoires nommés par l'administration centrale en l'an IV, lettre jointe de Francheteau, président de l'administration centrale, thermidor an IV, Chantenay [-sur-Loire] (auj.: commune de Nantes); Derval: Vannier, employé du district de Châteaubriant; Guéméné [-Penfao]; la Rouxière: Douville, procureur syndic du district celui d'Ancenis, commissaire provisoire confirmé, adresse d'habitants de la Rouxière, an IV; Rougé; Soudan; Vritz.

---

<sup>1</sup> Juges de paix, sauf précision contraire.

<sup>2</sup> Fiche remplaçant la pièce 7 de la plaquette 2889, reclassée en 1899 dans AF III 510, dossier de la séance du 23 ventôse an VI. Un arrêté du 23 vendémiaire an VI révoquant Paquet, commissaire près les tribunaux du Rhône figure par erreur dans le dossier du 23 frimaire an VI (AF III 484, plaquette 3017, pièce 24).

<sup>3</sup> Jacques-Nicolas Husson, élu aux Anciens en germinal an VI. Lemaire était auparavant juge au tribunal civil.

<sup>4</sup> Les municipalités de Châteaudun et Dreux sont composées sur proposition de Jacques Frémanger, conventionnel d'Eure-et-Loir, messenger d'État au Conseil des Anciens.

<sup>5</sup> Pierre-Joseph Duhem, député du Nord à la Législative et à la Convention.

- Nominations judiciaires, Bouches-du-Rhône à Vendée: *Bouches-du-Rhône*, tribunal civil, juges<sup>1</sup>;- *Gard*, réintégration de Roustan, commissaire près le tribunal correctionnel de Nîmes destitué le 30 fructidor an V, à la demande de Pierre l'aîné, commissaire près les tribunaux, joignant la statistique mensuelle des jugements et des actes d'accusation du tribunal correctionnel de brumaire an V au 10 vendémiaire an VI;- Rhône, tribunaux, commissaire: Paquet, révoqué (AF III 484, plaquette 3017, pièce 24, dossier du 23 frimaire an VI);- *Vendée*, tribunaux, substitut: Barbet, homme de loi rue Saint-Nicaise à Paris.

## Séance du 24 vendémiaire an VI [dimanche 15 octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 84 verso-87 recto; AF III 472, plaquettes 2891 et 2892)

### Message aux Cinq-Cents.

Sur le projet de mariage de la fille de Michel Le Peletier de Saint-Fargeau, adoptée par décret de la Convention du 25 janvier 1793, avec le batave Jean Dewitt (AF III 472, plaquette 2891, pièces 24-25<sup>2</sup>).

### Coup d'État du Dix-Huit Fructidor.

Extension de l'arrêté du 29 fructidor an V sur les papiers et effets de Barthélemy et Carnot déposés aux archives du Directoire à ceux de Carnot conservés dans son logement (AF III 472, plaquette 2891, pièce 3, fiche de renvoi au dossier du Dix-Huit Fructidor).

- AF III 463, plaquette 2808, pièces 365-366, dossier du Dix-Huit Fructidor an V, minute de l'arrêté du 24 vendémiaire et procès-verbal de levée des scellés le 25 vendémiaire an VI par Martin Lefuel, contrôleur de l'administration intérieure du Directoire, avec l'aide de Charles-François Renouf, chef du bureau des archives, et de Claude-Louis Lecomte, chef du bureau du contrôle: *Le Directoire a décidé que les livres et brochures formant la bibliothèque du citoyen Carnot, ainsi que les papiers provenant de la distribution doivent être gardés provisoirement aux archives, les tableaux de famille et effets de valeur remis provisoirement à Lefuel, les effets à l'usage de la citoyenne Carnot étant seuls à remettre à Collignon son fondé de pouvoir*; inventaire des linges de Carnot et de sa femme, des effets précieux et des portraits de famille (dont des portraits au *phisionocrate*, deux médailles de prix d'académie en or, une petite boite en ivoire contenant une médaille de la République batave en or, des armes de la manufacture de Versailles), et de la cave à vins, liqueurs et bières; remise à Régnier, inspecteur général des armes portatives, d'un thermomètre métallique de son invention qu'il avait déposé chez Carnot.

- AF III 463, plaquette 2808, pièces 367-370. Demande de certificat de présence à Paris depuis le 18 fructidor an V par Collignon, commissaire des guerres réformé, ventôse an VI, et lettre de Régnier à Angibau demandant la restitution de son thermomètre, vendémiaire an VI.

- AF III 463, plaquette 2808, pièce 371. Inventaire de la bibliothèque de Carnot dressé en vendémiaire an VI par Maas et Collignon (qui signe des décharges en l'an VIII article par article): inventaire de 345 livres, et de papiers, dont des pièces sur sa mission aux frontières des Pyrénées en 1792, un diplôme de membre de la société populaire de Bordeaux de Carnot, Garrau et Lamarque, un mémoire par Carnot datant sans doute de 1788 intitulé: *Notes sur la suppression et la conservation des places de guerre*, et des liasses de pièces manuscrites relatives au gouvernement en l'an IV et en l'an V, des copies de la correspondance de Ferriol, ambassadeur en Turquie de 1704 à 1707<sup>3</sup> et un mémoire sur Belle-Île [-en-Mer] par Detaille, major de la place.

- Annulation de l'arrêté du 11 vendémiaire an VI ordonnant l'arrestation de Bourdon, chef de brigade de gendarmerie à Dijon, et Guillet, brigadier de Nolay, sur lettre, jointe, du commissaire près les tribunaux Carnot les disculpant, indiquant avoir reçu au courrier de Paris le 23 fructidor an V une feuille imprimée intitulée: *Détails circonstanciés de la mort de Carnot*, et un papier manuscrit anonyme portant les mots *Ton frère n'a pas été tué*, et, supposant que le même imprimé était envoyé à Nolay chez son père, âgé de quatre-vingts ans, avoir chargé le brigadier de Nolay de le prévenir que l'ex-Directeur était vivant (AF III 472, plaquette 2891, pièces 4-6).

### Finances.

Révocation d'agents de l'Enregistrement: Dalley, receveur à Abbeville, Labact, inspecteur du Liamone, Jappia, employé à Ajaccio et Cecco-Custinaco, receveur à Vico, à remplacer par l'ex-receveur Moltedo<sup>4</sup>, mention d'une intervention du député Debry en faveur du premier, an VII (AF III 472, plaquette 2891, pièces 31-35).

<sup>1</sup> Dont Étienne-Jean Lejourdan, homme de loi à Marseille, futur député aux Anciens en l'an VI, nommé commissaire près les tribunaux le 28 vendémiaire (plus bas).

<sup>2</sup> Le message interroge le Conseil sur la nécessité d'une loi fixant les droits de la Nation sur la personne de la fille du premier martyr de la Liberté à raison de son adoption. Voir aussi *tome IV*, 23 pluviôse et 7 ventôse an VI: message des Cinq-Cents du 21 passant à l'ordre du jour et arrêté du Directoire levant le sursis à ce mariage, auquel, d'après le rapport du ministre de l'Intérieur joint à cet arrêté, s'opposaient les oncles Amédée et Félix Le Peletier, et le grand-père, Joly de Fleury. Suzanne-Louise Le Peletier avait 15 ans, et le batave Jean Dewitt ou Jean-François Dewit était âgé de 17 ans.

<sup>3</sup> Charles d'Argental, comte de Ferriol (*Inventaire sommaire des archives du département des Affaires étrangères. Mémoires et documents, fonds France et fonds divers, supplément*, Paris, Imprimerie nationale, 1896). Les dates de son ambassade en Turquie sont bien celles indiquées par notre document.

### **Guerre.**

Nomination d'un lieutenant à l'une des quatre compagnies de vétérans près le Directoire (AF III 472, plaquette 2891, pièce 23).

### **Intérieur.**

Destitution de Baillon, administrateur municipal d'Abbeville élu en l'an IV, et nomination des quatre municipaux élus en l'an V invalidés (AF III 472, plaquette 2892, pièce 99).

### **Justice.**

Cassation: d'un jugement du tribunal criminel de l'Ardèche sur une élection de juge de paix<sup>1</sup>; et d'un référé du tribunal civil de l'Isère tendant à maintenir la restriction faite par le parlement de Dauphiné à un édit de 1771 sur les ventes volontaires de meubles (AF III 472, plaquette 2891, pièces 26-29).

### **Police générale.**

Destitution et jugement de l'agent et l'adjoint municipaux de Gournay [-en-Bray] pour faux passeport au prêtre réfractaire Carruette fils<sup>2</sup>. Déportation d'un prêtre de Sambre-et-Meuse. Émigrés, radiation: Charles-Marie-Louis Bonouvrier, garde-marteau à la maîtrise des Eaux et Forêts de Tours, inscrit dans la Sarthe; Alexandre-Joseph-Stanislas Marion, sa femme Philippe-Charlotte Empis et leurs filles Bonne-Amélie, Catherine et Marie-Anne, d'Houplines; Joseph-Louis-Charles-Roch Palamède-Meynier-Oppède-Forbin, mort à Paris en 1789, inscrit en Vaucluse; François-Joseph-Xavier Rudler, juge au Tribunal de cassation<sup>3</sup>, inscrit dans le Haut-Rhin, et ses deux fils Xavier et Jean-Martin, fusiliers à la première compagnie franche de la Dordogne. Maintien: Marie-Thérèse Déis femme Ruth, d'Hagenau, partie en Allemagne en l'an II; Sébastien Guillemot, dit Paté, de Palau [-del-Vidre], parti avec l'armée espagnole lors de l'évacuation de Collioure; Antoine Lienhart, de Mutzig, soi-disant agriculteur (AF III 472, plaquettes 2891, pièces 7-22 et 30, et 2892, pièces 97-98).

### **Relations extérieures.**

Communication d'une lettre de *l'adjudant général Smith sur quelques articles de comptabilité, frais de voyage, etc...*<sup>4</sup>; autorisation à d'Araujo, plénipotentiaire portugais pour les négociations de paix, d'envoyer un courrier à sa Cour, avec ordre de se retirer si le traité de paix n'est pas ratifié dans un mois, minutes et lettres gardées par le ministre<sup>5</sup>. Règlement sur le traitement des agents diplomatiques à l'étranger<sup>6</sup> (AF III 472, plaquette 2891, pièces 1-2).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 472, plaquette 2891, pièce 38. Feuille de brevets de l'infanterie.

AF III 472, plaquette 2892, pièces 36-96. Nominations administratives (commissaires municipaux sauf exception), *Creuse*, Bourgneuf: Aubusson-Ducloux, agent national du district, remplaçant Tissier, optant comme receveur de l'arrondissement;- *Isère*, commissaire central: Imbert, commissaire municipal de Grenoble<sup>7</sup>, remplaçant Hilaire, destitué;- *Liamone*, Ajaccio; Orcino;  
- nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Ain*, Collonges;- *Ardèche*, Antraigues; Vesseaux;- *Calvados*, Fervagues; Honfleur *extra muros*;- *Côte-d'Or* et *Escaut*, tribunaux civils, suppléants;- *Eure-et-Loir*, Chartres, tribunal correctionnel, commissaire<sup>8</sup>;- *Indre-et-Loire*, Azay-le-Rideau; Bourgueil; Chinon *intra muros*; Langeais; Rigny [-Ussé]; Sainte-Maure [-de-Touraine]; Savigné [-sur-Lathan];- *Haute-Loire*, tribunal criminel, greffier;- *Mayenne*, Mayenne, assesseur: Hovart fils, réfugié des colonies;- *Oise*, tribunal civil, juges;- *Puy-de-Dôme*,

---

<sup>4</sup> Il ne s'agit pas de Jean-André-Antoine Moltedo, député de la Corse aux Cinq-Cents jusqu'en prairial an VI, ni, sans doute, de son frère Dominique-Marie, nommé directeur de la poste aux lettres à Rome le 6 messidor an V (*tome II*), puis consul à Alger le 8 frimaire an VI (plus bas).

<sup>1</sup> On n'a pas d'indication sur l'assemblée primaire dont ce tribunal s'est saisi contrairement à la Constitution, qui réserve au Corps législatif la connaissance des affaires électorales.

<sup>2</sup> L'agent s'appelle Nicolas-Simon Carruette.

<sup>3</sup> Député du Haut-Rhin à la Législative, connu avec les prénoms de Francisque-Joseph.

<sup>4</sup> Théobald Wolf Tone, *alias*: James Smith, patriote irlandais, employé comme adjudant général sous les ordres de Hoche (voir *tome I* et *III*, 14 ventôse an V et 23 nivôse an VI, Guerre, notes).

<sup>5</sup> Et non conservées ici.

<sup>6</sup> Voir plus bas, 12 frimaire: arrêté annulant les dispositions de celui du 24 vendémiaire qui rendaient obligatoires la fixation des fonds nécessaires à l'établissement des agents diplomatiques à l'étranger lors de chaque nomination.

<sup>7</sup> François-Perret Imbert, élu aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>8</sup> Le commissaire près le tribunal correctionnel de Chartres destitué est dénoncé comme royaliste par le commissaire municipal Quillard, le commissaire central d'Eure-et-Loir Claude-Julien Maras, futur élu aux Cinq-Cents en l'an VI, et le commissaire près les tribunaux Jequay.

Ambert *intra et extra muros*;- Pyrénées-Orientales, Perpignan, tribunal correctionnel, commissaire;- Rhône, Lyon, section de la Montagne;- Haute-Saône, tribunaux, commissaire;- Seine-Inférieure, tribunal civil, juge et suppléants<sup>2</sup>.

## Séance du 25 vendémiaire an VI [16 octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 87 recto-90 recto; AF III 472, plaquettes 2893 et 2894)

### Messages des Cinq-Cents.

[Du 24] sur: le projet de canal de Paris à Dieppe de l'ingénieur Bossut, cessionnaire du citoyen Brulée et l'intérêt de son projet d'écluses sèches; et une correspondance sur le Dix-Huit Fructidor saisie par la police. [Du 23] sur les emprunts faits en Belgique avant et après l'époque de la trahison de Dumouriez (AF III 472, plaquettes 2889, pièce 12, 2891, pièces 36-37, et 2893, pièces 5-6).

### Messages aux Cinq-Cents.

Proposant une retenue de deux centimes par franc sur les dépenses de la Guerre pour l'Hôtel des Invalides; et rappelant le message de floréal an V sur la nécessité de conserver les deux cents brigades de gendarmerie des départements réunis<sup>3</sup> (AF III 472, plaquette 2893, pièces 25-29).

### Finances.

Annulation de la vente sans partage préalable des biens de Jeanne-Catherine-Claire de Gennaincourt<sup>4</sup>, veuve Léopold d'Hennezel, émigré. Vente de bois communaux: Briey, Buding pour réparer des chemins, un pont, une fontaine et la maison du pâtre, et Helling (Moselle, auj.: commune de Veckring) pour réparer une fontaine et construire la maison du pâtre communal. Approbation d'un traité, joint, entre la Trésorerie nationale et le citoyen Berthon, sous caution de Gobert et Lanoue, sur la contribution du Portugal, convention avec le nommé George Poppe pour un paiement dû sur Cadix, frimaire an VI<sup>5</sup> (AF III 472, plaquette 2894, pièces 30-50).

### Guerre.

Approbation du renvoi par le ministre du général Quesnel dans la Sarthe et de son remplacement dans la Manche par le général Roulland, lui-même remplacé par le général Cambray dans la 13<sup>e</sup> division militaire. Ordre d'arrêter et de ramener à Paris le général Dutertre, qui a rompu ses arrêts et est parti vers l'armée d'Allemagne où l'envoyait un arrêté du Directoire antérieur à sa mise aux arrêts. Paiement d'un arriéré à l'officier de santé Duhem<sup>6</sup>. Secours à la citoyenne Thiéry, veuve du chef de bataillon Heyraud mort en combattant les chouans. Paiement de la solde de gendarmes réformés remis en activité par l'administration centrale du Lot<sup>7</sup>. Réorganisation de l'Hôtel national des Invalides, minute à la section de la Guerre, et nomination du général Berruyer commandant en chef, de l'adjudant général chef de brigade Botot-Dumesnil commandant en second, des contrôleurs, économes, adjudants-majors et sous-adjudants majors<sup>8</sup>. Cessation de fonction de Lierval, commissaire des guerres à l'armée d'Allemagne, et du général de brigade Saignes, commandant la place de Dunkerque, remplacé par le général Dessaubaz, ex-commandant de celle de Douai, autorisé à mettre celle de Dunkerque en état de siège si nécessaire. Nomination du capitaine Faujas, ex-aide de camp du général Éblé, adjoint à l'état-major de l'armée d'Allemagne chargé de la levée des plans<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> Rectification d'un précédent arrêté nommant l'ex-prêtre Lasauve juge de paix.

<sup>2</sup> Parmi les suppléants au tribunal civil de la Seine-Inférieure le conventionnel Pierre Lecomte.

<sup>3</sup> Message du 24 floréal an V ( *tome I*).

<sup>4</sup> Gennaincourt, autre forme du nom de la commune de Gemmelaincourt (Vosges), lieu de résidence de l'intéressée.

<sup>5</sup> Sur ce traité, voir plus haut, 19 vendémiaire (Finances, note).

<sup>6</sup> Minute au dossier de la séance du 23 vendémiaire, date de cet arrêté.

<sup>7</sup> Il s'agit ici des suites des troubles royalistes de Montauban (voir aussi 16 vendémiaire: autorisation à l'administration centrale du Lot de requérir les gardes nationales des départements voisins et mise de la ville de Montauban en état de siège).

<sup>8</sup> Le futur général Jacques-Marie Botot-Dumesnil était frère de François-Marie, secrétaire de Barras, futur député de Seine-et-Oise aux Cinq-Cents invalidé en l'an VI, qui venait d'être envoyé du Directoire auprès de Bonaparte. Le contrôleur général Lamarque n'a pu être identifié; il ne s'agit pas du député de la Dordogne; Papin, *ex-représentant*, nommé sous-contrôleur, est Louis-François Papin, député de la Seine-Inférieure à la Législative, et non pas Jean-Baptiste Papin, député des Landes aux Anciens, élu du nouveau tiers en l'an IV.

<sup>9</sup> Le général Mathieu-Pierre-Paul Saignes, dit Michel, nommé à ce poste en l'an IV (*Six*, qui ne connaît pas notre arrêté). Le général Jean-Louis Dessaubaz (nomination datée du 17 octobre/ 26 vendémiaire par *Six*), ensuite nommé chef du 21<sup>e</sup> escadron de gendarmerie (à Aurillac) le 5 ventôse ( *tome IV*, index) et maintenu à ce poste lors des nominations de cette arme en l'an VII ( *tome VII*, 29 brumaire an VII, index), remplacé à Dunkerque par le général Lebley le 9 frimaire an VII ( *tome VII*). Le futur général Alexandre-Aymard-Balthazar Faujas de Saint-Fond, fils du géologue Barthélemy. Le général Jean-Baptiste Éblé servait alors à l'armée de Rhin-et-Moselle.

Promotion d'Étienne Bona, sergent au 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, au grade de sous-lieutenant. Remise en activité du commissaire des guerres Alexandre-André Bonnard. Annulation de la destitution du général Pierre de Viantaix, admis au traitement de réforme<sup>1</sup> (AF III 472, plaquette 2893, pièces 7-9, 12, 14-16 et 19-24). Classement de propositions du ministre pour la nomination d'anciens militaires au corps des vétérans<sup>2</sup>.

#### **Intérieur.**

Réorganisation de la municipalité de Colmar, liste de Reubell (AF III 472, plaquette 2894, pièces 54-55).

#### **Justice.**

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les Avignonnais détenus à Valence<sup>3</sup> (AF III 472, plaquette 2893, pièce 4).

#### **Marine et Colonies.**

Annulation de l'arrêté du 4 germinal an V déclarant le chef de bataillon Cerisier, de Saint-Domingue, incapable de servir la République, et confirmation de sa destitution<sup>4</sup>. Réponse à une lettre de Bonaparte du 2: envoi d'observations, non jointes, du ministre sur ses opérations maritimes *pour lui servir de simples instructions*, copie au registre du bureau particulier du secrétariat général, AF\* III 18, page 6 (AF III 472, plaquette 2893, pièces 10-11 bis et 17-18).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 472, plaquette 2893, pièce 13. Brevets de pensions du ministère de la Guerre.

AF III 472, plaquette 2894, pièces 51-53. *Haut-Rhin*, tribunal civil, juges et suppléants, liste de Reubell.

### **Séance du 26 vendémiaire an VI [17 octobre 1797]**

(AF\* III 9, folios 90 recto-92 verso; AF III 472, plaquettes 2895 à 2897<sup>5</sup>)

#### **Lois.**

Lois [du 25] annulant la réunion de la commune de Saint-Aquilin [-de-Pacy] à celle de Pacy [-sur-Eure]<sup>6</sup>; et garantissant l'intégralité de leurs traitements aux juges devant déplacer comme directeurs de jurys ou présidents de tribunal correctionnel (AF III 472, plaquettes 2893, pièces 1-3, et 2895, pièces 7-8).

#### **Finances.**

Cessation d'emploi de Jully et Poujard-Montjardin, membres de la régie de l'Enregistrement et des Domaines, remplacés par les ex-députés Hourier-Éloy et Quinette<sup>7</sup>, minute de Merlin de Douai (AF III 472, plaquette 2895, pièce 4).

#### **Guerre.**

Refus d'accorder des exemptions générales de service militaire aux prêtres attachés à la République de l'âge de la réquisition, qui n'auront, *lorsqu'il y aura lieu, que des exemptions individuelles sans mention de la qualité de prêtre catholique*, pétition jointe avec apostille du député Grégoire contresignée par ses collègues Royer et Wandelaincourt demandant *de laisser dans leurs communes ces hommes plus exercés à manier la parole que le mousquet* (AF III 473, plaquette 2900, pièce 30, classée par erreur au dossier du 28 vendémiaire). Cessation immédiate de fonction de Dommange, commissaire des guerres à Bruxelles, minute de Merlin de Douai

---

<sup>1</sup> Double emploi avec l'arrêté du 21 vendémiaire.

<sup>2</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>3</sup> Message des Cinq-Cents, du 19, reçu le 21 au soir par le Directoire, sur la plainte de 50 avignonnais arbitrairement détenus depuis 5 mois à Valence, arrêtés par les royalistes pour les écarter des assemblées primaires de l'an V (message, mentionné ici pour la première fois au procès-verbal, et minute de l'accusé de réception conservés dans le dossier du 19, AF III 470, plaquette 2879, pièces 20-21).

<sup>4</sup> Arrêté cité au *tome I* mais concernant Cerizier, chef de bataillon en Guadeloupe.

<sup>5</sup> La plaquette 2897 comprend, pièces 67-68, un arrêté du 26 vendémiaire an VII nommant un juge de paix à Tardets [-Sorholus] (Basses-Pyrénées).

<sup>6</sup> À la suite du message du Directoire du 9 germinal an V (*tome I*).

<sup>7</sup> Charles-Antoine Hourier, dit Hourier-Éloy, député de la Somme à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en prairial an IV, alors receveur de l'Enregistrement à Mailly, dans son département. Nicolas-Marie Quinette, député de l'Aisne à la Législative et à la Convention, nommé ministre de l'Intérieur le 4 messidor an VII.

(section de la Guerre). Rappel au bureau central de l'artillerie à Paris du général Lamartillière<sup>8</sup>, minute au bureau de l'artillerie (AF III 472, plaquette 2897, pièces 54-56).

#### **Intérieur.**

Nomination de Volkerick, ex-commissaire central de Jemappes, administrateur central<sup>1</sup> (AF III 472, plaquette 2897, pièce 62, minute de Merlin de Douai).

#### **Justice.**

Annulation: d'un arrêté de l'administration centrale des Basses-Pyrénées ordonnant la remise des titres de propriété de la fontaine d'eau salée de Salies [-de-Béarn] aux régisseurs de cette fontaine<sup>2</sup>; d'un jugement du tribunal civil de la Drôme remettant Charbonnel, curé d'Autichamp, en possession du presbytère acquis par Michel Rey; et de l'arrêté du 2<sup>e</sup> complémentaire an V nommant des juges au tribunal civil du Nord<sup>3</sup> (AF III 472, plaquettes 28995, pièces 1-3, et 2897, pièce 65).

#### **Police générale.**

Autorisation à la municipalité de Dijon de rouvrir le théâtre fermé en messidor an V après des troubles à cause de la présentation de la pièce *la Pauvre femme*<sup>4</sup>. Expulsion de France de l'anglais Guille, ayant écrit de Perpignan à lord Malmesbury à Lille. Émigrés, radiation: Adrien-François-Marie Warenguien, de Douai, inscrit dans le Pas-de-Calais. Maintien: Robert Bigot, de Sassetot-le-Mauconduit, noble, débarqué de Grande-Bretagne sur les côtes près de Cany [-Barville] en octobre 1792<sup>5</sup>; André-Pierre-Antoine Ciolli, cultivateur à Toulon; Sébastien Galau, inscrit dans les Pyrénées-Orientales, engagé volontaire dans l'armée espagnole en 1793; Anne-Charles-Émery de Lavau dit Armand, député de la ville de la Châtaigneraie à la Fédération de 1790, émigré en 1791, se trouvant à Vicq (Nord); le marquis Pierre-Philippe-Auguste Sauvan d'Aramon, inscrit dans le Gard et la Seine, soi-disant poursuivi comme fédéraliste en 1793, recevant à Londres, où vit sa femme, les revenus de ses biens en Martinique. Prêtres, déportation<sup>6</sup> (AF III 472, plaquettes 2895, pièces 15-26, 2896, pièces 27-49, et 2897, pièces 50-53).

#### **Relations extérieures.**

Ordre au ministre de demander des explications sur un passage d'un discours du président des États-Unis, minute gardée par le ministre<sup>7</sup>. Nomination de Truguet et Perrochel ambassadeur et secrétaire de légation en Espagne<sup>8</sup> (AF III 472, plaquette 2895, pièces 5-6).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 472, plaquette 2897, pièces 57-61, 63-64, 66 et 69-73. Nominations judiciaires, Calvados à Seine-et-Marne (justices de paix sauf indication contraire), *Calvados* et *Seine-et-Marne*, tribunaux civils, juges;- *Charente*, Ruffec; Villefagnan;- *Drôme*, révocation de Darasse, substitut du commissaire près les tribunaux<sup>9</sup>;- *Loire-Inférieure*, Saint-Sébastien [-sur-Loire];- *Manche*, Sainte-Mère-Église;- *Pas-de-Calais*, Carvin *extra muros*;- *Saône-et-Loire*, Mâcon, section du Midi; Tournus *intra* et *extra muros*;- *Seine*, Paris, section de la Fraternité.

### **Séance du 27 vendémiaire an VI [18 octobre 1797]**

(AF\* III 9, folios 93 recto-95 verso; AF III 472, plaquettes 2898 et 2899)

<sup>8</sup> Et annulation de l'arrêté du 16 le nommant commandant de l'armée d'observation et de siège.

<sup>1</sup> Il avait été nommé juge au tribunal civil du Nord le 20 fructidor an V (*tome II*).

<sup>2</sup> Cet arrêté faisant ingérence dans un contentieux du ressort du tribunal civil. Voir *tome II*, 24 messidor an V, Justice: annulation d'un jugement du tribunal civil enjoignant la tenue d'une assemblée des habitants de Salies sur l'élection de Lourdau-Lardas, receveur de la source salée, contestée par Bacheig, Hagel et consorts, occasion de rixe suivie d'un meurtre.

<sup>3</sup> Ce tribunal se trouvant alors au complet. Les personnes indûment nommées juges sont nommées suppléants.

<sup>4</sup> Voir *tome II*, 2 messidor an V: rapport circonstancié du ministre de la Police générale sur ces troubles.

<sup>5</sup> Le rapport du ministre cite de nombreuses dépositions de témoins par devant le district de Cany en 1793 sur le débarquement de ce chevalier.

<sup>6</sup> Un prêtre de la Côte-d'Or, 3 des Hautes-Pyrénées et 16 des Vosges.

<sup>7</sup> Voir, dans *Les Archives du Directoire*, la feuille de travail du jour du ministre le chargeant de demander aux représentants des États-Unis si c'est de la France, et d'elle seulement, que parle le président John Adams dans ce discours sur des entraves à la liberté du commerce (AF III 8, dossier 24, pièce 138).

<sup>8</sup> Jean-François Truguet, ex-ministre de la Marine et des Colonies, rappelé le 12 floréal an VI (*tome V*). Perrochel (Henri-François-Constance Maës de), nommé chargé d'affaires français en Espagne (*ibidem*, même date), puis ambassadeur en République helvétique le 13 fructidor an VI (*tome VI*).

<sup>9</sup> Minute en double exemplaire, sans minute d'arrêté nommant un nouveau substitut.

### **Lois.**

[Du 26] déférant au Tribunal de cassation les pourvois contre des décisions du Conseil exécutif provisoire en matière de prises maritimes; annulant celle du 12 thermidor an V sur les mouvements de troupes à l'intérieur<sup>1</sup>; sur la répartition des dégrèvements à titre de secours dans les départements de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Vendée dévastés par la guerre civile; et la création d'une foire aux blés à Poitiers sur le terrain des Hospitalières, en redressant la rue des Trois-Piliers, sur la route de Paris à Bordeaux, plan encre couleur par Lapeyre, ingénieur en chef, frimaire an V (AF III 472, plaquettes 2895, pièces 9-14, et 2898, pièces 1-4).

### **Finances.**

Arrondissements de recettes de l'Allier. Obligation aux particuliers d'affranchir leurs lettres aux administrations et création d'un timbre particulier pour celles émises par le Directoire, les ministres et la Trésorerie nationale, dont le port entrera dans leurs dépenses<sup>2</sup>. Dépôt pour examen par le Directoire du tableau des directeurs de l'Enregistrement et des Domaines (administration centrale et départements), non joint<sup>3</sup>, extrait approuvé par le Directoire le 9 brumaire d'une délibération des régisseurs de l'Enregistrement sur l'épuration des receveurs des départements, à faire d'après des renseignements attendus des administrations centrales des départements, et sanctionnant les receveurs et les employés de l'administration centrale de la régie en cas de non-respect des règles (AF III 472, plaquette 2898, pièces 5-7 et 9).

### **Guerre.**

Exemption de service militaire de Nicolas Velche, administrateur central des Vosges (AF III 472, plaquette 2898, pièce 8).

### **Intérieur.**

Réorganisation des administrations centrales de la Loire et, sur proposition des députés Jacquier et Martinel, de Vaucluse et de municipalités nommées provisoirement par l'administration centrale de la Loire-Inférieure: Aigrefeuille [-sur-Maine], Bouguenais<sup>4</sup>, Clisson, la Limouzinière, Saint-Sébastien [-sur-Loire], Sion [-les-Mines] et Vieilleville, confirmées (AF III 472, plaquette 2899, pièces 36-37, 40-41, 46 et 59-60).

### **Police générale.**

Destitution et remplacement: administrateurs centraux de l'Aube, d'Eure-et-Loir et de l'Isère; municipalités de Grenoble<sup>5</sup>, Louviers, Pontarlier et Saint-Pol-de-Léon<sup>6</sup>, présidents des municipalités de Bourges pour un discours contre le Dix-Huit Fructidor, Cahors *extra muros* et Routot, l'un des meneurs de l'assemblée électorale de l'Eure de l'an V, président de la municipalité d'Essay et agent municipal du Ménéil-Guyon ayant reçu un prêtre réfractaire, Guillaume-Alexis Perrard, agent municipal de Fay [-en-Montagne] pour refus de prêter main-forte au juge de paix venu lever les scellés chez Jean-Claude Perrard, évadé de prison, et agents municipaux de Bécon [-les-Granits] pour propagation de l'imprimé intitulé: *Avis aux Français* provoquant à la guerre civile, Larroque [-Toirac], Looz (Meuse-Inférieure) pour résistance à Vandeveld, commis à la rédaction des rôles de contributions, et Mercuès. Annulation de l'arrêté du 17 vendémiaire nommant des administrateurs municipaux de Cherbourg, municipalité alors complète. Confirmation d'administrateurs municipaux de Fontainebleau cooptés par leurs deux collègues non invalidés (AF III 472, plaquettes 2898, pièces 14-27 et 2899, pièces 30-58).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

Registre des délibérations secrètes. Dépôt, sans date (fin an V ou vers le 27 vendémiaire an VI, date de la lettre d'envoi des pièces de Venise au Directoire, AF III 44, dossier 159, pièces 76-100) d'une lettre de Bassal sur la découverte, dans les papiers du gouvernement de Venise, de pièces sur *les espérances immanquables et les mesures*

<sup>1</sup> La loi du 12 thermidor an V (*tome II*, séance du lendemain), prise lors de l'affaire de la violation du rayon constitutionnel de 7 myriamètres autour de Paris par des détachements de l'armée de Sambre-et-Meuse, interdisait les mouvements de troupe à l'intérieur, sauf en cas d'invasion, d'une division militaire à une autre ou d'une armée à une autre sans ordre du ministre de la Guerre pris en exécution d'un arrêté du Directoire.

<sup>2</sup> Mesures prises à cause de la loi du 9 vendémiaire supprimant les franchises postales et contre-seings.

<sup>3</sup> Bien que cela ne soit pas indiqué, cette liste fait partie de celles que les ministres devaient établir pour l'épuration de leurs bureaux en application de la circulaire du Directoire du 1<sup>er</sup> complémentaire an V (*tome II*); elle se trouve dans AF III 28, dossier 94, pièces 7-10 (*Les Archives du Directoire*) et elle est suivie, dans le groupe des minutes des actes du Directoire, de tableaux décennaires des destitutions et nominations de la Régie présentés régulièrement par le ministre au Directoire, dont on a le premier exemple plus bas à la date du 25 brumaire an VI.

<sup>4</sup> Pas de minute pour la municipalité de Bouguenais.

<sup>5</sup> Les administrateurs municipaux de Grenoble destitués ont refusé de contresigner une réimpression de la loi du 7 vendémiaire an IV sur la police des cultes et toléré des pièces de théâtre royalistes.

<sup>6</sup> Parmi les administrateurs municipaux nommés à Saint-Pol-de-Léon sur proposition du député Riou: Joseph-Augustin Prudhomme de Keraugon, député du tiers état de la sénéchaussée de Lesneven à la Constituante.

*prises par les agens de Louis 18 pour le renversement de la République au moyen des communications actives et des intelligences sûres de l'intérieur. La personne dont l'influence donne le plus d'espoir est le général Pichegru (AF\* III 20, partie des délibérations secrètes, n° 319, page 105).*

AF III 472, plaquettes 2898, pièces 10-13, et 2899, pièces 38-39. Nominations d'autres municipalités, *Aisne*, Saint-Quentin;- *Ardèche*, Antraigues;- *Loire*, Saint-Chamond.

### **Séance du 28 vendémiaire an VI [19 octobre 1797]**

(AF\* III 9, folios 95 verso-98 recto; AF III 473, plaquettes 2900 et 2901)

#### **Message aux Cinq-Cents.**

Sur les pensions d'employés de l'Enregistrement, lettre du député Tastu à Lagarde (AF III 473, plaquette 2900, pièces 25-27).

#### **Finances.**

Communication par le ministre du tableau des employés des Douanes, repris par le ministre<sup>1</sup>.

#### **Guerre.**

Cessation d'emploi de Custer, chef de bataillon, commandant temporaire de la place de Bois-le-Duc (Pays-Bas), et Lepreux, chef de la 1<sup>ère</sup> demi-brigade d'infanterie légère actuellement en République batave, minutes à la section de la Guerre (AF III 473, plaquette 2900, pièces 28-29).

#### **Intérieur.**

Destitution et remplacement de municipalités du Haut-Rhin: Ammerschwih, Eguisheim, Ferrette, Horbourg [-Wihf], Lapoutroie, Neuf-Brisach et Sainte-Marie-aux-Mines (AF III 473, plaquette 2901, pièces 32-48).

#### **Police générale.**

Prêtres, déportation: Avelange, recteur de l'université de Louvain, et les oratoriens Kerckofs et Vlieger, ayant pratiqué des *jongleries scandaleuses* pour exorciser une fille dans une chapelle de Montaigu (Dyle), de deux prêtres de l'Aisne et de quatre de la ville de Luxembourg. Émigrés, radiation: Éloi-Louis Debonnaire, d'Amiens, ancien volontaire de la cavalerie retiré comme noble; Gilbert-Nicolas-Louis Herte dit d'Haillé, négociant à Amiens; Louis-Prosper Recullé, d'Étran<sup>2</sup> (AF III 473, plaquette 2900, pièces 9-24).

#### **Relations extérieures.**

Instructions au ministre sur des négociations avec les commissaires américains et la rédaction d'une lettre au roi du Danemark; ordre d'écrire à Delacroix et de protester auprès de l'ambassadeur batave contre la nourriture et l'habillement des troupes françaises en République batave, minutes gardées par le ministre<sup>3</sup>. Règlement des frais de voyage et de premier établissement des agents politiques et consulaires. Lecture d'une lettre de Mengaud jointe rendant compte de la mise sous scellés des papiers de Bacher et de Barthélemy à Bâle; arrêté le chargeant de se faire remettre la partie de ceux de la femme Rippel qui doit être entre les mains du sénat de Bâle<sup>4</sup>, et ceux de Courant et Fauché-Borel, agents de la conspiration de Louis XVIII à Neuchâtel. Ordre au ministre de donner officiellement connaissance aux cantons suisses de la pièce républicaine de cinq francs et lettre chargeant Mengaud de veiller à l'exécution de ces arrêtés (AF III 473, plaquette 2900, pièces 1-4 et 6, minutes en partie par Lagarde; AF III 463, plaquette 2808, pièces 372-374, dossier du Dix-Huit Fructidor an V: arrêté du Directoire du 28 vendémiaire an VI chargeant Mengaud de requérir des autorités de Neuchâtel l'arrestation de Courant et de Fauché-Borel, agents de la conspiration royaliste; procès-verbal d'apposition des scellés au domicile de Bacher par les autorités de Bâle en présence de Mengaud, original allemand

<sup>1</sup> Affaire non représentée ici. Ce tableau est dans AF III 28, dossier 94, pièces 11-12 avec mention de leurs emplois avant et depuis 1789 (*Les Archives du Directoire*).

<sup>2</sup> Seine-Inférieure, auj.: commune de Martin-Église.

<sup>3</sup> Et non conservées ici.

<sup>4</sup> La femme Rippel, négociante à Bâle, agent de correspondance des émigrés français à Bâle, organisait chez elle des réunions du comité secret des émigrés. On a dans AF III 50, dossier 183, pièces 104-105, des cahiers d'analyse de lettres d'émigrés saisies chez elle (*Les Archives du Directoire*). Des deux agents de Pichegru à Neuchâtel (Suisse), alors principauté appartenant au roi de Prusse, celui appelé ici Courant est probablement le même que Constant, signalé dans l'index de l'inventaire cité plus haut, où l'on trouvera également de nombreuses références à Louis Fauché-Borel, libraire.

avec timbre sec collé et traduction; AF\* III 18, registre du bureau particulier du secrétariat général, pages 6 et 7: transcription des lettres du Directoire à Mengaud).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 473, plaquette 2901, pièces 31 et 49. Nomination du commissaire près les tribunaux des Bouches-du-Rhône<sup>1</sup> et du commissaire municipal de Montaigu (Vendée).

## **Séance du 29 vendémiaire an VI [20 octobre 1797]**

(AF\* III 9, folios 98 verso-103 verso; AF III 473, plaquettes 2902 à 2905<sup>2</sup>)

### **Lois.**

[Du 28] sur les passeports; [du jour] sur: la prise du navire l'Éclair<sup>3</sup>; les frais de premier voyage et de séjour de Lachièze et Poncet-Delpech, élus du Gers invalidés puis admis par la loi du 19 fructidor an V; la remise au nommé Ferret de treize titres lui appartenant conservés accidentellement aux Archives nationales; annulant une amende infligée par loi du 17 ventôse an II à Robert-Antoine Guiraud, médecin des eaux minérales de Vichy; et la loi du 14 messidor an V sur les assemblées électorales des Deux-Nèthes de l'an V<sup>4</sup> (AF III 473, plaquettes 2900, pièce 5, et 2902, pièces 17-27).

### **Message des Cinq-Cents.**

[Du 28] sur la pétition de Renaud, de Besançon, demandant communication de pièces faisant partie des papiers de l'ex-député Couchery sous scellés nécessaires à l'instruction d'un procès<sup>5</sup> (AF III 473, plaquette 2902, pièces 7-8).

### **Messages aux Cinq-Cents.**

Sur: la vente par la commune d'Aurillac d'une maison acquise en 1791, trop petite pour servir de halle aux blés<sup>6</sup>; l'achat de la maison de Rose Chalvet par la municipalité de Barjac (Gard) pour ses séances; le transfert de la commune de Neufmoutiers [-en-Brie] du canton de Faremoutiers à celui de Tournan [-en-Brie]; la réunion de celle de Grémoménil à celle de la Neuveville [-devant-Lépanges], délibération de la municipalité de Docelles; et celle du faubourg d'Azé et de Saint-Rémy à la commune de Château-Gontier; des échanges de terrains entre les communes de: Laguiole et le nommé Lagrifoul pour remplacer le champ de foire supprimé par le nouvel alignement de la grande route, et Roffey et le citoyen Carbon pour agrandir la pâture commune; les transferts: de Houilles à Sartrouville du siège de la municipalité d'Argenteuil *extra muros*<sup>7</sup>; et des cantons de Barneville [-Carteret] de Portbail au chef-lieu; de Saint-Gorgon [-Main] à Goux [-les-Usiers] ou Ouhans; de Puycasquier à Mirepoix; et de Verruyes à Saint-Georges [-de-Noisné]<sup>8</sup>; la construction d'un dépôt de sûreté au rez-de-chaussée de la maison commune de Maule à cause du grand nombre de vagabonds, devis de travaux par Briasse, conducteur principal des travaux publics du district de Saint-Germain-en-Laye, messidor an V; et, sur proposition du ministre des Finances Ramel, pour créer un ministère des Domaines nationaux (AF III 473, plaquettes 2902, pièces 1-16 et 34-35, 2903, pièces 68-70, et 2904, pièces 71-84, 87-94 et 98-105).

### **Finances.**

Fixation du nombre d'employés de l'Enregistrement et du montant de leurs remises. Gratification aux tournefeuilles et timbreurs de cette régie pour surcroît de travail causé par la loi du 9 vendémiaire an VI

<sup>1</sup> Le futur député Lejourdan, nommé juge au tribunal civil le 23 vendémiaire (plus haut, nominations judiciaires, note).

<sup>2</sup> Les pièces 1 à 4 de la plaquette 2906 (dossier du 30 vendémiaire) sont en fait une partie des minutes d'arrêtés du 29 sur les promotions accordées par Hoche.

<sup>3</sup> Annulation d'une loi du 3<sup>e</sup> complémentaire an IV. La prise de ce navire datait de l'an II.

<sup>4</sup> La loi du 14 messidor an V validait les opérations de l'assemblée électorale tenue à l'auberge de l'Ours d'Anvers; celle du 29 vendémiaire an VI valide les opérations de l'assemblée électorale siégeant aux Carmes de cette ville, admet les députés Beerenbroeck et Frison et le haut-juré A.-F. Demoor élus par cette assemblée, ainsi que tous les fonctionnaires élus par cette assemblée et les assemblées primaires et communales du département tenues conformément à la Constitution. Voir aussi, *tome VI*, 26 fructidor an VI, Justice: rejet de la réclamation de Dufour, juge au tribunal civil nommé par le Directoire le 23 fructidor an V (*tome II*, index), qui ne peut entrer en fonctions, la loi du 29 vendémiaire ayant annulé les nominations de juges faites dans le département par le Directoire en vertu de la loi du 19 fructidor an V.

<sup>5</sup> S'agit-il du même personnage que Melchior-Maximilien Renaud (plus bas, 17 frimaire an VI: message des Cinq-Cents demandant sa libération conformément à un arrêté du Comité de législation du 1<sup>er</sup> brumaire an IV)?

<sup>6</sup> Voir plus bas, 24 frimaire: loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>7</sup> Voir *tome V*, 7 prairial an VI: loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>8</sup> Ce message n'est pas représenté ici. Il ne figure dans les dossiers des Cinq-Cents de la série C que sous la cote C 459, dossier 7, messages adressés aux Cinq-Cents pendant la dernière session, ouverte en prairial an VII.

sur le droit de timbre des journaux et affiches. Affectation au paiement de l'entreprise des transports d'artillerie de l'armée d'Allemagne pour l'an VI de fonds provenant des coupes de bois des départements réunis, des Ardennes, de la Marne, de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, du Nord et du Pas-de-Calais. Coupes de bois de la forêt de Compiègne et communaux de Rollainville. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les emprunts en Belgique<sup>1</sup> (AF III 473, plaquette 2903, pièces 41 et 49-56).

### **Guerre.**

Confirmation de promotions par Hoche en l'an V à l'armée d'Allemagne<sup>2</sup>. Emploi: du commissaire des guerres Vaillant à l'armée d'Italie<sup>3</sup>; du chef d'escadron Broussin, à la suite du 6<sup>e</sup> dragons, comme chef d'escadron dans cette unité, remplaçant Hattenberger, décédé; du général Foissac-Latour à l'armée d'Italie; et du général de brigade Motte, de l'armée d'Italie, dans la 9<sup>e</sup> division militaire, remplaçant le général de brigade Bonnet, réformé. Cessation de fonction de Lavoisier, capitaine au 6<sup>e</sup> dragons, Macé, commandant le fort de Landau, et Pierlot, commandant la place d'Hagenau. Réintégration au secrétariat général du Directoire de ceux des papiers du cabinet topographique appartenant aux minutes du Directoire et des pièces étrangères à la Guerre telles que celles relatives à la diplomatie, à la police, à la marine et à l'administration générale, indûment transportés au ministère de la Guerre, minute de Lagarde<sup>4</sup> (AF III 473, plaquettes 2902, pièces 29-33 et 36-40, 2903, pièces 42-45, et 2906, pièces 1-4).

### **Intérieur.**

Vente de l'étang de Marseillette, soumissionné par François-Bernard Boyer-Fonfrède<sup>5</sup>, à charge de l'assécher, étude technique jointe sur rapport non joint de l'ingénieur des Ponts et Chaussées de l'Aude. Concession de la mine de houille de la Coucherolle, à Saint-Martial-le-Mont, à Jean Graudet, Pierre Jannot et autres. Dispense d'âge pour l'examen d'entrée à l'École polytechnique à Joseph Cordier, d'Orgelet, chef des charrois militaires à Metz, pétition de son père Jean-Étienne apostillée par les députés du Jura Champion, Grenot, Janod et Vernier; autorisation aux élèves de cette école Arnollet, Dambières, Delarsé, Garella et Moron, de concourir à des écoles de service public<sup>6</sup>, rapport joint du général Deshautschamps, commandant l'École. Épuration des autorités

<sup>1</sup> Message du 23 vendémiaire reçu le 25.

<sup>2</sup> Sont concernés plus de 40 militaires, tous cités à l'index, quelques-uns n'étant pas promus au grade supérieur auquel Hoche les avait nommés provisoirement. On identifie les chefs d'escadron au 12<sup>e</sup> dragons César-Alexandre Debelle de La Gachetière, frère cadet du général Jean-François-Joseph, et Jean-Baptiste-Théodore Viallannes, promus chefs de brigade au 11<sup>e</sup> et au 1<sup>e</sup> dragons, tous deux futurs généraux, comme Brice-Jean-Baptiste Renard, chef de bataillon, aide de camp, nommé chef de la 83<sup>e</sup> demi-brigade par Hoche le 1<sup>er</sup> germinal an V pour sa conduite lors de la bataille d'Herborn (*Six*), Jean-Charles Quinette de Cernay, capitaine, aide de camp de Hoche, promu chef d'escadron au 12<sup>e</sup> chasseurs, François-Xavier Roussel, chef de bataillon à la 60<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie de ligne, promu chef de la brigade, et Pierre-Benoît Soult, frère cadet et aide de camp du futur maréchal de France, sous-lieutenant, promu lieutenant au 6<sup>e</sup> hussards; Alexandre Dalton, capitaine d'artillerie, aide de camp de Hoche pendant l'expédition d'Irlande, proposé par Hédouville pour l'expédition de Saint-Domingue le 3 fructidor an V (*tome II*, Marine et Colonies), promu chef de bataillon; René-Gabriel Levasseur, capitaine de cavalerie, promu chef d'escadron (nommé à ce grade par Augereau au 13<sup>e</sup> dragons l'année suivante d'après *Quintin*); Jean-Baptiste-André Maillard, capitaine aide de camp du général Debelle, promu chef d'escadron au 9<sup>e</sup> chasseurs (*Quintin*, qui indique qu'il participa à l'expédition du général Debelle à Saint-Domingue de 1803, où il mourut l'année suivante); Antoine-Alexandre Romieu, lieutenant, aide de camp du général Championnet, promu capitaine au 7<sup>e</sup> dragons (*Quintin*, qui rapporte qu'il fut chargé d'une mission en Perse en 1805 et mourut à Téhéran, vraisemblablement empoisonné).

<sup>3</sup> Ou à l'armée d'Allemagne sur la minute.

<sup>4</sup> Voir *tome V*, 17 messidor an VI: lettre du Directoire au ministre lui rappelant cet arrêté, alors imparfaitement exécuté et pour les seules correspondances des armées, sauf celle de l'armée de Rhin-et-Moselle qui manque complètement au Directoire; le ministre fut alors invité à remettre au Directoire tous ses registres et états, que le Directoire annoterait pour marquer les pièces qu'il veut se faire remettre, particulièrement celles relatives à la pacification de la Vendée.

<sup>5</sup> S'agit-il de François Boyer-Fonfrède, frère du député à la Convention, introducteur des méthodes anglaises de filature à Toulouse, acquéreur des Bénédictins et des Jacobins de Toulouse pour y établir un atelier (plus bas, 3 brumaire an VI et, *tome IV*, 7 et 29 pluviôse an VI)? Voir aussi *tomes V* et *VII*, 15 prairial an VI: lettre signée F.-B. Boyer-Fonfrède à propos d'importation de sucre brut des pays neutres, et 9 nivôse an VII: restitution à F.-B. Boyer-Fonfrède de basins de sa manufacture de Toulouse saisis par erreur comme marchandises britanniques, achat par le gouvernement des deux pièces ayant servi à vérifier cette saisie et de celles qu'il avait exposées au Champ de Mars, à lui remettre pour servir à surveiller le blanchiment suivant le procédé de Berthollet, et décision de le charger de faire apposer sur ces pièces une contremarque légendée: *manufacture de F.-B. Boyer-Fonfrède à Toulouse vérifiée par ordre du gouvernement, an 6*.

<sup>6</sup> Joseph Cordier, né en 1775 à Orgelet (Jura), par la suite ingénieur des Ponts et Chaussées, chargé des travaux du col du Simplon en 1800, député du Jura puis de l'Ain sous Charles X, puis de la Monarchie de Juillet à l'Assemblée constituante de 1848, mort en 1849 (*Roman d'Amat*). Pierre Arnollet, qui avait combattu comme volontaire dans les troupes de la Convention au siège de Lyon de 1793, ensuite ingénieur des Ponts et Chaussées, membre de l'expédition d'Égypte, ingénieur en chef du département de la Côte-d'Or de 1805 à 1830, mort en 1857 (*ibidem*). Hyacinthe Garella, né à Chambéry en 1775, ensuite ingénieur en chef des Ponts et Chaussées des départements du Léman et des Bouches-du-Rhône, nommé aux mêmes fonctions dans celui de la Méditerranée à Livourne en 1805, rentré en France en 1814, naturalisé français en 1816 puisque né sujet piémontais, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées chargé des travaux des ports de la Méditerranée, retraité

constituées: administration centrale de Lot-et-Garonne, accusée de royalisme par l'ex-député Paganel et le député Vidalot et défendue par le député Depère; nomination d'administrateurs centraux de l'Ardèche et de la Somme; municipalités: Belmont [-de-la-Loire], Châteaubriant, Cravant (Yonne), le Croisic, Lambezellec (auj.: commune de Brest) dénoncée par le député Riou pour résistance à un arrêté du Directoire du 9 prairial an V sur la remise du presbytère à son acquéreur et dont les membres sont presque tous prêtres, Saint-Symphorien-de-Lay et Villefranche [-de-Rouergue]<sup>1</sup>. Destitution du président, de l'agent et de l'adjoint municipaux de Castelnau [-Montratier], ayant favorisé les persécutions contre les républicains, et du commissaire et de l'agent municipal de Tongres (Meuse-Inférieure) ayant retardé la publication de la loi du 19 fructidor an V pour *favoriser les prêtres réfractaires*. Transformation par la 8<sup>e</sup> municipalité de Paris du piédestal en marbre blanc et pierre de la place de l'Indivisibilité, ci-devant Place Royale, en une salle de verdure garnie de bancs de pierre et entourée de marronniers. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur le canal de Paris à Dieppe<sup>2</sup> (AF III 473, plaquettes 2903, pièces 57-67, 2904, pièces 85-86, et 2905, pièces 106-109, 114-134 et 141-144).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 473, plaquette 2905, pièces 110-113 et 135-140. Nominations administratives et judiciaires. Commissaires municipaux, *Meurthe*, Bayon; - *Bas-Rhin*, Molsheim; - nominations judiciaires, *Bouches-du-Rhône*, tribunal civil, juge: arrêté précisant que le citoyen Bernard, d'Aix, nommé par arrêté du 23, est Mathieu Bernard, ex-administrateur municipal, minute de Merlin de Douai; Aix [-en-Provence], tribunal correctionnel, commissaire: Pissin-Barral, substitut près les tribunaux du Var.

### **Séance du 30 vendémiaire an VI [21 octobre 1797]**

(AF\* III 9, folios 103 verso-104 recto; AF III 473, plaquette 2906)

*Le Directoire s'occupe de l'examen préparatoire de diverses affaires.*

#### **Guerre.**

Cessation de fonction et réforme du général Kellermann, commandant la 7<sup>e</sup> division militaire (AF III 473, plaquette 2906, pièce 9).

#### **Intérieur.**

Acceptation du Directoire d'assister à la remise des prix du Conservatoire de musique le 3 brumaire à l'Odéon avec les ministres et annulation de l'article 1<sup>er</sup> du titre V du règlement du Conservatoire lui en faisant obligation (AF III 473, plaquette 2906, pièces 5-8, lettre de Cherubini, Gossec et Méhul, inspecteurs, et Sarrette, commissaire du Conservatoire).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 473, plaquette 2906, pièce 11, copie au registre du bureau particulier du secrétariat général, AF\* III 18, pages 12-15. Lettre à Augereau sur le nouveau plan de campagne, le chargeant de renforcer son aile droite pour marcher sur Vienne et opérer la jonction avec l'armée d'Italie, minute signée par les cinq Directeurs.

AF III 473, plaquette 2906, pièces 12-14, dossier dit: *Citoyen Botto, compte-rendu par ce citoyen de sa mission en Italie, décisions du Directoire sur chacune des observations de ce citoyen*: compte-rendu, non signé, apparemment par Boto, de points soulevés par Bonaparte, avec, en marge, relevés de décisions du Directoire, écrits par Reubell, repris dans une lettre à Bonaparte écrite par François de Neufchâteau, minute signée par les cinq Directeurs, copiée au registre du bureau particulier du secrétariat général, AF\* III 18, pages 7-12:

- approbation de l'idée de Bonaparte de distinguer, pour la liberté de l'Italie, *entre les deux suppositions, de la paix ou de la guerre; si la paix a lieu, point d'obstacles au développement de cette liberté; s'il faut faire la guerre, examinons sur la carte les obstacles et convenons des modifications;*
- approbation de la déclaration par Bonaparte au marquis de Gallo de son intention de bombarder Naples en cas d'invasion des États pontificaux, et des instructions données à son frère, ambassadeur à Rome, *pour empêcher qu'on s'avise de donner à Pie VI un successeur. Il faut profiter de la circonstance pour favoriser à Rome l'établissement d'un gouvernement représentatif et délivrer l'Europe de la prétendue supériorité papale;*
- *La Toscane ne doit attirer vos regards qu'autant que l'obstination de l'Empereur à refuser les propositions avantageuses contenues dans l'ultimatum du Directoire du 8 de ce mois forcera les Français de recourir aux armes.*

---

inspecteur général honoraire, mort en 1852 (*ibidem*).

<sup>1</sup> Parmi les nouveaux administrateurs municipaux de Villefranche-de-Rouergue, Antoine Andurand, député du tiers état de la sénéchaussée du Rouergue à la Constituante.

<sup>2</sup> Voir au 25.

*La reprise des hostilités ne vous permettra pas de laisser le Grand-Duc à Florence. Vous devrez donc alors suivre son idée, lui donner un passeport, bien traiter les Toscans et prendre toutes les mesures possibles pour qu'ils se donnent d'eux-mêmes, sans trouble, un gouvernement libre<sup>1</sup>;*

*- pour Parme, ne pas donner à l'Espagne un prétexte de plainte, laisser les choses dans l'état actuel jusqu'à la paix générale et ne se mêler de ce qui arrivera dans ce petit État, ni pour, ni contre<sup>2</sup>;*

*- annonce à Bonaparte de la résolution des Cinq-Cents de ratifier le traité de paix avec le roi de Sardaigne, Bonaparte pouvant réorganiser l'armée de ce pays et préparer par ce moyen ce qu'il faudrait sans doute amener d'une autre manière si la paix avait lieu. Car, dans cette dernière hypothèse, il serait malheureux peut-être que le Gouvernement français se trouvât lié par une ratification qu'il n'aurait accordée qu'à la considération de la guerre;*

*- annonce du nouveau plan de campagne, remplaçant celui envoyé par le Directoire le 4<sup>e</sup> complémentaire an V, et invitation à se concerter avec Augereau pour le mettre au point suivant la lettre du Directoire à ce dernier, dont copie est transmise à Bonaparte, ce plan est, comme le premier, soumis à vos lumières et vous ne doutez pas de l'accueil que le Directoire fera à vos réflexions sur ce nouveau projet<sup>3</sup>;*

*- Le Directoire a été peiné lui-même de l'impression qu'a pu faire sur vous la lettre dont était porteur un aide de camp pour le payeur général de l'armée d'Italie. La rédaction de cette lettre a fort étonné le gouvernement, qui n'a jamais nommé, ni reconnu, un agent pareil. C'est, au moins, une erreur de bureau<sup>4</sup>;*

*- approbation de la suggestion de Bonaparte d'employer des militaires blessés auprès des fournisseurs aux armées<sup>5</sup>; annonce de l'envoi de renforts à l'armée d'Italie; le général Kellermann a eu sa réforme. Il n'est plus employé et ne peut plus contrarier ou retarder l'exécution de vos plans; approbation de la suppression de congés militaires par Bonaparte: la multitude des congés dont vous avez eu à vous plaindre ne peuvent avoir été donnés que par l'ancien ministre de la Guerre;*

*- sur l'idée de Bonaparte que la paix pourrait se conclure avec les limites du Rhin pour la France et de l'Adige pour la Cisalpine, vous concevez...que la limite du Rhin et la libre navigation de tout le cours de ce fleuve sont indispensables à la République française, et que, d'un autre côté, l'Adige entre beaucoup trop avant dans le cœur de la République cisalpine;*

*- Quant à l'établissement en Italie d'une seule grande république,... le Directoire désire sans doute que la République cisalpine puisse offrir une masse de résistance...; le Midi de l'Italie ne ferait pas un seul état avec le Nord, mais il serait à désirer que la Liberté y pénétrât partout et que des gouvernements libres, mûs par l'intérêt d'une cause commune, écartassent de ce pays l'influence autrichienne et fissent la garantie de la République française<sup>6</sup>;*

*- demande de transmettre au ministre de la Police générale les lettres parvenant à l'armée d'Italie sur le Dix-Huit Fructidor, qui y est défigurée;*

*- Vous avez désiré des publicistes en état de rédiger un plan de constitution pour l'Italie et d'en organiser le gouvernement. On va chercher des hommes capables de remplir vos vues et l'on y joindra quelques hommes de lettres propres à les seconder, dignes d'être placés et de faire honneur à la nation française<sup>7</sup>;*

*- Vous regrettiez le général Bernadotte. Il vous a rejoint, il a dû vous manifester encore mieux que des dépêches muettes les véritables intentions du Directoire exécutif. Au surplus, le commandement du Midi vous avait été donné pour des raisons qui ne subsistent plus. On vous soulage du civil de ce commandement, en vous laissant la faculté d'en requérir les troupes;*

*- Dans vos observations sur la pente trop forte des esprits vers le gouvernement militaire, le Directoire exécutif reconnaît un ami aussi éclairé qu'ardent de la République française. Rien de plus saint que la maxime Cedant arma togæ pour le maintien des républiques. Ce n'est pas un des traits les moins glorieux de la vie d'un général placé à la tête d'une armée triomphante de se montrer lui-même si attentif sur un point si important. Si les hostilités sont dans*

<sup>1</sup> Rapport de Botot: *Les Toscans craignent une révolution comme on a craint longtemps une inoculation.*

<sup>2</sup> *Ibidem*: À Parme, un sergent porteur d'un ordre et précédé d'un tambour suffira pour chasser ce petit tiranneau, mais le Directoire ne craint-il pas de se brouiller avec l'Espagne?

<sup>3</sup> *Ibidem*: Bonaparte n'approuve pas le plan de campagne qui lui a été envoyé. Il pense que les deux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin doivent être réunies non seulement sous le commandement d'un seul général, mais en un seul corps d'armée, et marcher droit sur Ratisbonne non par deux routes mais par une seule... Il eût préféré à la tête de cette armée Kleber, mais surtout Desaix à Augereau auquel il ne croit pas assez de talents...il [Augereau] est tout le contraire de ce qu'il parait, on le croit téméraire et il est timide même après la victoire...il attaque merveilleusement bien mais, à peine l'affaire est-elle engagée qu'il voudrait faire sonner la retraite. Il est incapable de concevoir un grand plan, à peine susceptible d'en comprendre un qu'on lui soumettrait.

<sup>4</sup> *Ibidem*: Bonaparte pense que Scherer n'est pas à sa place. Il est peu estimé à l'armée d'Italie, de laquelle il est particulièrement connu.

<sup>5</sup> Suivant ce que la Prusse avait adopté. L'Italie est pleine de fournisseurs qui ne fournissent rien, d'entrepreneurs qui n'entreprennent rien.

<sup>6</sup> Rapport de Botot: *Il paraît que le Directoire veut faire de l'Italie une grande république, mais ne craint-il pas de la rendre trop puissante en lui donnant Livourne, peut-être Gênes et Venise. L'empire presque exclusif de la Méditerranée, du commerce du Levant est donné à cette république naissante, qui ne sera pas plus reconnaissante que les États-Unis d'Amérique, nos plus cruels ennemis dans une guerre où il s'agit de la liberté.*

<sup>7</sup> Bonaparte demande d'envoyer Sieyès, Rœderer et Benjamin Constant. *On a réimprimé à Gênes et à Milan la constitution de 93. Le délire et surtout l'ingérance sont extrêmes. Bonaparte recevra encore avec plaisir tous les hommes dont le Directoire juge la résidence dangereuse à Paris sous quelques rapports politiques que ce soit. Il a plusieurs places très avantageuses à donner à des littérateurs que le Directoire voudrait placer ou récompenser.*

*le cas d'être reprises, comme tout le fait présumer, le Directoire exécutif sent la nécessité de nommer des négociateurs pour vous soulager du soin de la partie politique et vous laisser tout entier à vos dispositions militaires<sup>1</sup>;*  
- *Le Directoire a été privé des moyens de remplir vos vœux pour consacrer par des monuments durables les triomphes de nos armées...l'entrée dans Paris des monuments des arts envoyés d'Italie en sera une première époque;*  
- *annonce du remplacement de Canclaux par Treilhard comme ambassadeur à Naples, sa femme a la réputation d'une mère de famille respectable qui ne s'est jamais occupée que de soins domestiques. Ainsi la France aura à Naples un digne ambassadeur et point d'ambassadrice;*  
- *sur Malte: Vous avez dit au citoyen Botto que cette possession était à vendre. Le Directoire exécutif attache un véritable prix à son acquisition et vous recommande de ne pas la laisser échapper;*  
- *Il reste un grand objet sur lequel le citoyen Botto n'a pu dire quelles étaient vos réflexions et vos vœux. C'est l'état de la Turquie...Si elle ne veut pas être une alliée utile et effective de la République, si son sort est d'être envahie par des voisins qui la convoitent, il ne faut pas qu'il en soit de ce partage comme de celui de la Pologne. Vous entendez aisément quels sont les intérêts et les vœux possibles de la République française... Outre les îles et les ports de l'Albanie vénitienne, il faudra ménager à Ancône un établissement un peu arrondi lorsqu'il sera question des États du Pape etc.*

## **Séances du 1<sup>er</sup> au 30 brumaire an VI [22 octobre-20 novembre 1797]**

### **Séance du 1<sup>er</sup> brumaire an VI [ dimanche 22 octobre 1797]**

(AF\* III 9, folios 105 recto-106 recto; AF III 474, plaquette 2907)

#### **Finances.**

Remise par le ministre du tableau des employés de son ministère<sup>2</sup>.

#### **Intérieur.**

Destitution de membres de la municipalité du Neubourg. Réorganisation, sur notes de Reubell, de celles d'Altkirch, Giromagny et Rouffach, et remplacement du commissaire municipal de ce canton, lettre de Jänger, juge de paix de Rouffach, fils de l'une des premières victimes de la Révolution (AF III 474, plaquette 2907, pièces 22-23).

#### **Police générale.**

Mandat d'arrêt contre Didier, ingénieur en chef de la Somme, destitué, son employé Desailly dit Haugard, et Janvier, secrétaire en chef de la municipalité d'Amiens, royalistes (AF III 474, plaquette 2907, pièces 1-2 et 14-16, minute de Merlin de Douai, lettre du même à Barbier-Genty, commissaire municipal d'Amiens).

#### **Relations extérieures.**

Ordre de faire expulser des émigrés séjournant dans la République batave (AF III 474, plaquette 2907, pièces 3-5).

*Le reste de la séance est consacré à l'examen préparatoire de différentes affaires.*

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 474, plaquette 2907, pièces 6-7. Relevé des frais de poste aux lettres du Directoire en brumaire an VI, dressé par Guénard, directeur de la poste aux lettres du Directoire, et visé par Coustillier, inspecteur principal de la division des postes de Paris, frimaire an VI.

AF III 474, plaquette 2907, pièce 13. Lettre d'envoi par le ministre de la Justice du tableau des employés de son ministère<sup>3</sup>.

AF III 474, plaquette 2907, pièces 17-21. État des places d'officiers civils et militaires de la Marine vacantes pour la troisième décade de vendémiaire an VI et des nominations proposées.

AF III 474, plaquette 2907, pièces 24-25. Annulation de la nomination de Steremback commissaire municipal de Wittem (Meuse-Inférieure);- nomination du deuxième substitut près les tribunaux de l'Ourthe.

<sup>1</sup> Rapport de Botot: Bonaparte voit avec douleur la tendance que prennent les choses vers un gouvernement militaire qu'il estime le pire de tous. L'armée ne connaît que ses généraux, n'entend jamais parler du Directoire et du gouvernement. Ce sont les généraux qui la payent, la nourrissent, l'habillent. Le Directoire doit employer tous les moyens pour s'opposer à la propagation de cet esprit qui gagne chaque jour toutes les têtes. Sur cette considération, Bonaparte pense que le général en chef ne doit plus être chargé des négociations.

<sup>2</sup> Tableau conservé dans AF III 28, dossier 94 (*Les Archives du Directoire*).

<sup>3</sup> Tableau conservé dans AF III 28, dossier 96 (*ibidem*).

## Séance du 2 brumaire an VI [23 octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 106 recto-107 recto; AF III 474, plaquettes 2908 et 2909<sup>1</sup>)

### Finances.

Remplacement de Mollet aîné et cadet, agents forestiers de Bourbonne [-les-Bains] destitués, par l'ex-député Chaudron-Roussau et Royer, de Serqueux, administrateur du district de Bourbonne, lettre du député Laloy à Merlin de Douai, et de Germain, agent forestier de Senlis sous le coup de la loi du 3 brumaire an IV, par l'ex-député Ingrand<sup>2</sup>, candidature de Noiret, du Plessis-près-Senlis, canton de Pont-Sainte-Maxence<sup>3</sup>. Ordonnancement de fonds pour la 1<sup>ère</sup> décade de brumaire (AF III 474, plaquette 2908, pièces 3 et 11-19).

### Intérieur.

Épuration des autorités constituées: administration centrale de la Meurthe<sup>4</sup> et commissaire central, brouillon de François de Neufchâteau; municipalités de Cognac et, avec le commissaire municipal, Nancy. Réponse à une lettre non jointe du commissaire central du Tarn Daubermesnil annonçant être hors de danger<sup>5</sup> (AF III 474, plaquette 2908, pièces 21-24 et 39-44).

### Relations extérieures.

Lettres: de recréance de Canclaux et Pérignon, ex-ambassadeurs à Naples et en Espagne; et de créance de Treilhard, ambassadeur à Naples (AF III 474, plaquette 2908, pièces 1-2).

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 474, plaquette 2908, pièces 25-38 et 45-52. Nomination de Dutocq, juge au tribunal civil de Seine-et-Oise, juge au Tribunal de cassation, remplaçant Treilhard.

- Nominations administratives et judiciaires, Charente à Seine-et-Oise. Nominations administratives (commissaires municipaux sauf exception), *Charente*, Angoulême; Chasseneuil [-sur-Bonnieure]; Jauldes; la Rochefoucauld; Saint-Amand-de-Boixe;- *Haute-Marne*, administration centrale<sup>6</sup>;- *Meuse-Inférieure*, Wittem: George Jacobi, ex-membre de l'administration centrale des pays entre Rhin et Moselle à Aix-la-Chapelle, lettre du député Rœmers contre le baron de Sternbach, chevalier de Saint-Louis;- *Seine-et-Oise*, commissaire central: Challan, président du tribunal civil<sup>7</sup>, remplaçant Laporte, refusant, rapport du ministre de l'Intérieur proposant de nommer François [Simonnet de] Coulmiers, constituant, ou Brunet, ex-commissaire central, frimaire an VI.

- Nominations judiciaires, *Dyle*, tribunaux, commissaire: Tainturier, commissaire municipal de Liège, remplaçant Crassous, refusant;- *Seine-et-Oise*, Versailles, juge de paix de la section du Nord.

## Séance du 3 brumaire an VI [24 octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 107 verso-111 recto; AF III 474, plaquettes 2910 et 2911)

### Lois.

<sup>1</sup> Le dossier de la séance comprend la minute d'un message du Directoire du 2 brumaire an V cité par *Debidour*, tome IV, page 106, sur le Tribunal de cassation (AF III 474, plaquette 2908, pièces 9-10).

<sup>2</sup> Guillaume Chaudron-Roussau, député de la Haute-Marne à la Législative et à la Convention; François-Pierre Ingrand, ex-député de la Vienne à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents.

<sup>3</sup> Le Plessis-Villette, terre érigée en marquisat sous Louis XV, commune rattachée en 1826 à celle de Pont-Sainte-Maxence. La forme *le Plessis près Senlis* n'est pas connue du *Dictionnaire topographique du département de l'Oise* d'Émile Lambert, Amiens, Musée de Picardie, 1982, et cherche sans doute à ne pas évoquer le marquisat.

<sup>4</sup> Parmi les administrateurs centraux de la Meurthe, nomination de Louis-René Viard, de Pont-à-Mousson, député du Tiers état du bailliage de Bar-le-Duc à la Constituante, et le commissaire central Harlaut, remplacé par Nicolas-Vincent Mourer, notaire à Sarrebourg, élu aux Cinq-Cents en germinal an VI.

<sup>5</sup> François-Antoine Lemoine d'Aubermesnil, dit Daubermesnil, ex-député du Tarn à la Convention et aux Cinq-Cents, où il fut ensuite réélu en germinal an VI.

<sup>6</sup> Remplacement d'Anne-Joseph-Arnould Valdruche, de Nomécourt (Haute-Marne), député à la Législative et à la Convention, nommé administrateur central le 8 vendémiaire, refusant. À noter: nomination de Jean-Charles-Léopold Henrys-Marcilly, juge au tribunal civil, futur député aux Cinq-Cents en germinal an VI (il opta pour le poste de juge et fut remplacé à l'administration centrale le 13 frimaire); candidature de Simon-Edme Monnet, député à la Constituante et à la Convention, président de la municipalité de Bricon.

<sup>7</sup> Antoine-Didier-Jean-Baptiste Challan, élu aux Cinq-Cents en germinal an VI.

[Du 2] sur: la solde de la garde du Corps législatif; le transfert des hameaux de la Blaquièrre et Salvagnac de la commune de Joncels à celle de Ceilhes-et-Rocozels; et les assemblées primaires de Cusset de brumaire an IV et Saint-Paul-lès-Romans (AF III 474, plaquettes 2908, pièces 4-8, et 2910, pièce 1).

### **Messages aux Cinq-Cents.**

Sur: la vente des Bénédictins et des Jacobins de Toulouse à Boyer-Fonfrède à charge d'y établir des ateliers pour trois mille ouvriers pendant dix ans<sup>1</sup>; un emprunt par la commune de Tourteron pour l'achat d'une halle et d'un pressoir aux citoyens Deville et consorts, adjudicataires; la vente d'un terrain par celle de Brixey [-aux-Chanoines] pour reconstruire un pont sur la Meuse; et les assemblées communales d'Auriac [-sur-Vendinelle], Frontenay [-Rohan-Rohan], Lanteuil, Sérée (Basses-Pyrénées, auj.: commune de Bentayou-Sérée) et Seilh (AF III 474, plaquette 2910, pièces 28-45).

### **Finances.**

Fixation du droit de timbre sur les affiches, journaux et périodiques, et papiers de musique. Arrondissements de recette de l'Oise (AF III 474, plaquette 2910, pièces 22-27).

### **Guerre.**

Annulation de l'arrêté du 2 messidor an IV ordonnant à Briot, alors imprimeur à Besançon<sup>2</sup>, de rejoindre l'armée quoique fonctionnaire, et réintégration de l'intéressé professeur de belles-lettres à l'école centrale du Doubs, minute de Merlin de Douai, lettre du député Michaud; *Réclamation adressée au Directoire exécutif contre un acte d'oppression exercé au nom du gouvernement, par Pierre-Joseph Briot, professeur de belles-lettres à l'école centrale du Doubs*, Offenbourg, 4 fructidor an IV, imprimé, 57 pages; *Les Républicains de la commune de Besançon au Corps législatif et au Directoire exécutif*, Besançon, imprimerie de Briot, 25 fructidor an V, 8 pages. Cessation de fonctions du commissaire des guerres Bideron-Grangé, du commissaire ordonnateur Gondot, et de Piet-Chambelles, commissaire ordonnateur à Bourges<sup>3</sup>, apostille de Reubell, minute de Lagarde (AF III 474, plaquette 2910, pièces 8-21).

### **Intérieur.**

Renvoi au ministre de la Justice, pour étude du point de droit, d'un rapport de celui de l'Intérieur favorable au rattachement de communes étrangères enclavées dans le Bas-Rhin<sup>4</sup>. Réorganisation de municipalités: Beaujeu (Rhône) sur proposition du député Vitet, Bricquebec, Cusset, Gannat *intra muros* sur proposition du député Martel, Montauban (Lot), Montluçon, Saint-Hilaire (Allier), Tonnerre et Tourcoing *intra* et *extra muros*: agent municipal de Bousbecque et adjoint municipal de Neuville [-en-Ferrain]. Destitution de l'agent municipal de Marennes (Charente-Inférieure) protecteur du prêtre déporté rentré Coucher, et d'administrateurs centraux des Ardennes<sup>5</sup>. Nomination d'administrateurs centraux du Calvados<sup>6</sup> et du Jura<sup>7</sup>. Confirmation de la nomination de Clémenceau, administrateur du district de Bordeaux, membre du bureau central, note jointe apostillée par le député Bergoing sur l'épuration de l'administration centrale de la Gironde et du bureau central, et contre Partarrieu, de Bazas, royaliste, candidat commissaire près les tribunaux du département à la place de Gallineau (AF III 474, plaquette 2911, pièces 49-69, 72-73 et 80-92).

### **Cérémonie.**

Procès-verbal de la distribution des prix du Conservatoire de musique dans la salle de l'Odéon, en présence des ambassadeurs étrangers, des autorités constituées du département et des membres de l'Institut

<sup>1</sup> François Boyer-Fonfrède, frère du conventionnel guillotiné en 1793. Voir, plus haut, 29 vendémiaire, Intérieur, note.

<sup>2</sup> Pierre-Joseph Briot, élu député du Doubs aux Cinq-Cents en germinal an VI. L'arrêté du 2 messidor an IV, cité par *Debidour*, tome II, page 665 note, rapporte celui du 14 pluviôse an IV l'ayant exempté d'après des renseignements trompeurs, avec renvoi au tome I, page 541, où Briot n'est pas cité, mais où l'auteur mentionne un dossier d'exemptions du service militaire: on imagine que celle de Briot figure dans ce dossier.

<sup>3</sup> Voir aussi *tome VI*, 26 vendémiaire an VII: maintien en traitement de réforme de l'ex-commissaire des guerres Bidron-Granger et rejet de la demande de ce même traitement par Piet-Chambelle. Sur ces deux personnages, voir également AF III 187, dossier 864, pièces 38-39, et 194, dossier 896, pièce 114. *Martin et Walter* cite un auteur du même nom que le second.

<sup>4</sup> Pas de minute. Voir plus haut, 9 et 13 vendémiaire.

<sup>5</sup> Parmi les nouveaux administrateurs centraux des Ardennes, Caillon (Simon-Henry, président de l'administration centrale lors de son élections aux Cinq-Cents en l'an VII?), procureur-syndic du district de Sedan, et Duvignault, commissaire central nommé le 17 prairial an V (*tome II*, Affaires non citées au procès-verbal), poste où le remplace l'administrateur central Jean-Baptiste Bara, futur élu aux Cinq-Cents en germinal an VI.

<sup>6</sup> Remplacement du conventionnel Charles-Ambroise Bertrand de L'Hodiesnière, nommé administrateur central le 3 vendémiaire, juge au tribunal civil.

<sup>7</sup> Parmi les nouveaux administrateurs du Jura, nommés à la place de trois de ceux nommés le 4<sup>e</sup> complémentaire an V et refusant, notamment Simon Vuillier, de Dôle, député du Doubs à la Législative, le général de brigade Jean-Charles Sauriat, de Poligny, servant à l'armée du Rhin jusqu'à la réorganisation des états-majors en l'an III.

national. Mention d'un discours du ministre de l'Intérieur; chant de l'*Hymne à la Liberté* et du *Chant du départ, les cris de Vive la République! répétés avec transport prouvent la restauration de l'esprit public et que* (sic) *l'enthousiame républicain n'a rien perdu de son énergie pour avoir été comprimé par la faction odieuse dont le 18 fructidor a éclairé la chute*<sup>1</sup>.

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 474, plaquette 2910, pièce 7. Duplicata de brevet de général de brigade de Beurgard<sup>2</sup>.

AF III 474, plaquette 2911, pièces 46-48, 70-71 et 74-80. Nominations administratives et judiciaires, *Allier*, Cusset, juge de paix;- *Isère*, Moirans, commissaire municipal;- *Loir-et-Cher*, révocation du commissaire central Lefebvre, rapport du ministre de l'Intérieur sur les candidatures de Durand et du conventionnel Venaille; Blois, commissaire municipal: Lecomte, employé à l'administration centrale, sur proposition du député Grégoire.

### **Séance du 4 brumaire an VI [25 octobre 1797]**

(AF\* III 9, folios 111 verso-115 verso; AF III 474, plaquettes 2912 à 2915)

#### **Lois.**

[Du jour] ratifiant le traité de paix avec la Sardaigne. [Du 3] sur l'échange du cimetière de l'hospice de Pontoise avec le terrain du nommé Chevalier à Éragny (AF III 474, plaquettes 2910, pièces 5-6, et 2912, pièces 4-6).

#### **Message aux Cinq-Cents.**

Répondant à celui des Cinq-Cents<sup>3</sup> sur l'ordre public dans l'île de France, par l'envoi d'un rapport non joint du ministre de la Marine et des Colonies (AF III 474, plaquette 2907, pièces 8-10, minute classée au dossier du 1<sup>er</sup> brumaire).

#### **Guerre.**

Suppression de l'armée du Nord et de son état-major, et nomination du général de division Moulin commandant des troupes la composant<sup>4</sup>. Traitement de réforme jusqu'à remise en activité ou retraite de l'ex-adjutant général Lefaivre. Cessation de fonctions de Lenoir, secrétaire du commissaire des guerres à Cologne Luyt (AF III 474, plaquette 2914, pièces 82-89, minutes de Lagarde).

#### **Justice.**

Cassation de jugements: du tribunal criminel de la Dyle annulant la condamnation par le tribunal correctionnel de Bruxelles à prison et amende du prêtre Joseph-François De Haze<sup>5</sup>, renvoyé en appel; du juge de paix de Guillaumes contre Salicis, notaire à Péone, chargé par l'administration centrale d'enquêter sur des détournements de contributions; et de celui de Recey [-sur-Ource] condamnant le gendarme Colas à payer à l'officier de santé Frédéric le loyer d'une grange réquisitionnée par la municipalité comme entrepôt du fourrage de la gendarmerie. Référé rejeté du tribunal criminel du Puy-de-Dôme sur la célébration du culte dans les maisons particulières. Renvoi dans un autre département de l'instruction du procès des troubles du Tarn depuis les élections de l'an V. Nomination du député Lamarque tuteur de Jean-François-Marie-Joseph Hugou de Bassville, adopté par décret de la Convention du 2 février 1793 après l'assassinat de son père à Rome (AF III 474, plaquettes 2912, pièces 1 et 10, et 2914, pièces 77-81).

#### **Police générale.**

---

<sup>1</sup> Cette cérémonie, placée en fin de la séance sur le registre, n'est pas représentée dans le dossier.

<sup>2</sup> Le général Charles-Victor Woïgard, dit: Beurgard, avait été destitué par Hoche pour indiscipline à l'armée de l'Ouest, et réintégré dans son grade au début de l'an V; son brevet est du 14 ventôse an V (*tome I*). *Six* ne connaît pas ces arrêtés de l'an V et de l'an VI et le dit remis en activité à l'armée du Rhin à la fin de l'an VII (le 12 thermidor, *tome X*).

<sup>3</sup> Voir au 13 vendémiaire.

<sup>4</sup> Le futur Directeur Jean-François-Auguste Moulin, nommé chef de la 17<sup>e</sup> division militaire le 23 frimaire (plus bas), puis de la 12<sup>e</sup> le 13 vendémiaire an VII et commandant en chef l'armée d'Angleterre par intérim le 17 suivant (*tome VI*).

<sup>5</sup> S'agit-il du même que le prêtre Delahaze (26 frimaire an VI, message des Cinq-Cents du 25 frimaire citant à la barre du Conseil le 25 nivôse les juges du tribunal civil de la Dyle ayant rendu un jugement sur lui le 13 prairial an V?).

Prêtres, déportation<sup>1</sup>. Émigrés, radiation: Amélie-Françoise Amelin-Beaurepaire, de Metz; Joseph-Eustache-Guislain d'Aoust, de Cuincy; Simon-Ferdinand Beaumetz, capitaine à la direction de l'artillerie de Douai; Édouard-Nicolas-Joseph Deforest, noble, de Douai; Charles-Philippe Durand-La Pastelière et Félix-François Goupy, notaire, inscrit en Indre-et-Loire, tous deux de Poitiers; Jean-Charles Langlois, de Meaux, radié provisoirement par le district de Crépy [-en-Valois]; Françoise-Isabelle Midy, veuve Fidèle Paix, et François-Auguste-César Rose, tous deux de Douai, inscrits dans le Pas-de-Calais; Jacques-Germain Simon, notaire, et Louis-Nicolas-Charles Thomassin, tous deux de Provins, inscrits dans l'Aube. Maintien: Roch-Lambert Carriou, de Fontès, parti en 1792 aux Pays-Bas, mari de la citoyenne Case, d'Amsterdam, propriétaire au Surinam; François-Charles-Sébastien, Joseph-Marie et Louis-François-Marie Clairambault, militaires, le troisième parti pour Hambourg en 1792 et les deux autres absents, inscrits dans le Finistère, radiation demandée par leur père Charles, noble; Marie-Josèphe-Jeanne de Dieu Jacquolot dit Boisrouvray, de Quimper, emmenée à l'étranger par son père, radiation demandée par sa grand-mère Marie-Josèphe Guernissac veuve La Bouëxière; Charles-Laure Mac-Mahon, d'Autun, colonel au régiment [Royal-] Dauphin, parti en 1792 pour Limerick (Irlande); Jean-Baptiste Rozières, chanoine à Épinal; Jean-Joseph Soubadès-Gimat, colonel au régiment de la Martinique en 1782, gouverneur de Sainte-Lucie en 1789, reconnu par Pons, déporté de la Martinique, comme chef d'un détachement de britanniques et d'émigrés, mort en 1793<sup>2</sup>. Compte-rendu par le ministre de l'évasion de l'émigré Hamécourt, ex-commis de la Marine, résidant à Paris sous le pseudonyme de Horque, danois ou hambourgeois, ayant acheté son certificat de résidence au nommé Jullian, arrêté le 7 vendémiaire an VI, et punition des gardiens ayant facilité son évasion alors qu'il était gardé à domicile par Pierre Aubertin, septuagénaire<sup>3</sup>. Rejet de la réclamation de Gaspard Mollien, négociant à Calais, arrêté comme agent de correspondance avec les royalistes de l'intérieur<sup>4</sup>. Mandat d'arrêt contre 14 individus de Lyon, Bollène et Pernes [-les-Fontaines] cités sur les papiers saisis sur Carret et Dufour, jeunes gens armés venant de Coppet (Suisse) arrêtés dans la Drôme et présumés allant rejoindre les troupes de Saint-Christol<sup>5</sup>. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur Renaud, de Besançon<sup>6</sup> (AF III 474, plaquettes 2912, pièces 11-29, 2913, pièces 30-60, et 2914, pièces 61-76).

#### **Relations extérieures.**

Ordre au ministre de: réclamer au Maroc le navire pris par une frégate portugaise en menaçant de représailles par les corsaires français en cas de refus; hâter le départ de Perrochel, nommé secrétaire de légation à Madrid; remettre au Directoire *la liste des citoyens qui pourront être envoyés extraordinairement à Berlin*<sup>7</sup>; prévenir Bonaparte de l'envoi de d'Astier et Lavicomterie pour être employés auprès de lui<sup>8</sup>; et d'écrire à Charles Delacroix sur le secrétaire à attacher à sa légation, minutes gardées par le ministre<sup>9</sup>. Rapport renvoyé au ministre des Finances sur les secours à accorder aux employés du ministère et aux agents à l'extérieur (AF III 474, plaquette 2912, pièce 3: lettre de Talleyrand sur le manque de fonds pour les traitements des employés et agents à l'étranger).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 474, plaquette 2912, pièce 2. Extrait d'une dépêche de Rivals, ambassadeur en Hesse-Kassel, sur les intrigues britanniques en Prusse et la volonté de l'Autriche de prolonger l'armistice jusqu'au printemps pour reprendre ensuite les hostilités, avec mention de l'ordre d'envoyer copie à Bonaparte.

---

<sup>1</sup> Deux prêtres de l'Ardèche, trois du département de Jemappes, dont un anonyme dit *curé du béguinage à Mons*, trois chanoines de Chartres membres d'un comité épiscopal chargé de recevoir les rétractations des prêtres assermentés, un de la Haute-Marne, deux de la Moselle, quatre du Haut-Rhin, Dubois de Crancé, vicaire général de l'évêque de Chalon-sur-Saône, et quatre prêtres instituteurs au couvent des Filles-Dieu de Paris tenu par la religieuse Mellon, dont l'un a été ordonné il y a un an sans que le ministre ait pu savoir par qui.

<sup>2</sup> Le ministre fait état de ce nouveau témoignage pour faire annuler l'arrêt du 3 frimaire an V surséant à la vente de ses biens, pris d'après des renseignements prétendant que l'intéressé fût, au contraire, mort en combattant les Britanniques.

<sup>3</sup> Voir AF III 46, dossier 168, pièces 1-50 (*Les Archives du Directoire*): rapport du ministre de la Police générale du 24 vendémiaire an VI sur cette affaire, où l'évadé est dit Louis Horques d'Amécourt.

<sup>4</sup> Voir plus bas, 6 et 15 brumaire an VI: interrogatoire de son frère Mathieu, employé au contentieux au ministère des Relations extérieures, et ordre de ne plus employer ce dernier.

<sup>5</sup> Les noms de ces individus sont cités à l'index.

<sup>6</sup> Voir au 29 vendémiaire.

<sup>7</sup> Probablement dans l'hypothèse du décès du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, qui mourut le 16 novembre 1797 [26 brumaire an VI].

<sup>8</sup> D'Astier ne semble pas être le policier Jacques-Louis, commissaire près le bureau central de Paris en l'an VII, mais peut-être François-Xavier, originaire de Vaucluse, inconnu de *Roman d'Amat* mais recensé par *Martin et Walter* pour un essai sur l'armée d'Italie en l'an VI et en l'an VII publié au XIX<sup>e</sup> siècle. Bien que son envoi en Italie ne soit pas signalé par *Roman d'Amat* ni *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, le second semble être Thomas Hébert de Lavicomterie, essayiste et conventionnel de Paris.

<sup>9</sup> Et non conservées ici. Delacroix, conventionnel, ex-ministre des Relations extérieures, fut nommé ambassadeur en République batave le 26 brumaire.

AF III 474, plaquette 2915, pièces 93-123. Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception<sup>1</sup>), *Ain, Aveyron, Escaut, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales*, tribunaux civils, juges et suppléants;- *Aisne*, Château-Thierry, tribunal correctionnel, commissaire;- *Ardennes*, tribunaux, commissaire;- *Charente*, Saint-Germain [-de-Confolens];- *Dyle*, Merchtem;- *Loiret*, tribunal civil, juges et suppléants; Batilly [-en-Gâtinais]; Olivet; Orléans, 2<sup>e</sup> arrondissement<sup>2</sup>;- *Marne*, Sermaize [-les-Bains]; *Mayenne*, Athée; Bouchamps [-lès-Craon]; Congrier; Cuillé; Pommerieux; Quelaines [-Saint-Gault]; la Roë; Saint-Denis [-d'Anjou];- *Oise*, Montjavoult;- *Seine*, Montreuil; Paris, section de la Réunion;- *Seine-et-Marne*, précision sur l'arrêté du 18 vendémiaire nommant Nargeot père, et non Nargeot fils, juge au tribunal civil; Crouy-sur-Ourcq;- *Vendée*, tribunal civil, juge, Barbaut-Royer, de Paris, employé du ministère des Relations extérieures, puis Haut-Juré de Saint-Domingue invalidé, lettre de l'intéressé à Reubell.

## Séance du 5 brumaire an VI [26 octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 115 verso-120 recto; AF III 474, plaquettes 2916 et 2917)

### Traité de Campo-Formio.

Réception à six heures du matin du traité de paix de Campo-Formio, signé le 26 vendémiaire par Bonaparte avec le marquis de Gallo, le comte de Cobenzl, le comte de Marvelot et le baron Degelmann, apporté par Berthier, chef de l'état-major de l'armée d'Italie, et Monge, membre de la commission chargée de la recherche des objets de sciences et d'art d'Italie. Signature du traité par le Directoire et envoi de ses articles patents par message aux Cinq-Cents, avec message annonçant aux Anciens sa signature (AF III 474, plaquette 2916, pièces 3-8 et 15-16, rapport manuscrit du député Rossée, membre de la commission spéciale des Anciens sur la ratification du traité, 13 brumaire an VI, et extraits copiés pour envoi aux journaux *l'Ami des lois, le Conservateur et le Rédacteur; Bulletin des lois* n° 166: ratification du traité de paix avec le Pape, suivie de la loi du 13 brumaire an VI approuvant le traité et de l'arrêté du 25 frimaire an VI le ratifiant, 22 pages; AF\* III 18, registre du bureau particulier du secrétariat général, pages 15-21: copie des articles et conventions secrets du traité de Campo-Formio.

- Lettre informant Augereau de la signature du traité de paix avec l'Autriche et le chargeant de maintenir les troupes des Pays-Bas sur le pied de guerre et mettre le fort de Kehl en état de défense (AF III 474, plaquette 2907, pièces 12; AF\* III 18, registre du bureau particulier du secrétariat général, page 21). Proclamation aux Français invitant les soldats à rester sous les drapeaux *pour garantir l'exécution du traité, punir la Cour de Londres de ses perfidies et la forcer à accepter la paix que le Directoire lui a offerte* (AF III 474, plaquette 2917, pièce 63; minute signée des cinq Directeurs; AF III 403, plaquette 2809, pièces 413-414, dossier du Dix-Huit Fructidor an V, *Proclamation du Directoire exécutif aux Français* du 5 brumaire an VI, affiche, Imprimerie de la République, et texte manuscrit).

- *Le Directoire s'occupe de suite des moyens de porter le foyer de la guerre dans l'isle perfide où se sont forgés tous les complots depuis le commencement de la Révolution contre la République française*: réunion d'une armée dite d'Angleterre sur les côtes de l'Océan, commandée par Bonaparte et, provisoirement, par Desaix, envoyé à Rennes (AF III 474, plaquette 2916, pièces 1-2, minute en deux exemplaires, l'un écrit par Merlin de Douai).

### Lois.

[Du 4] sur: la division des départements de la Guadeloupe, de la Guyane et de Saint-Domingue (division de cette dernière en cinq départements: du Sud, du Nord, de l'Ouest, de Samana et de Linguane, division des trois colonies en cantons et ressort des tribunaux correctionnels et de commerce); et l'assemblée primaire d'Arlon<sup>3</sup> (AF III 474, plaquettes 2912, pièces 7-9, et 2916, pièces 13-14).

### Message aux Cinq-Cents.

Pour remettre à la commune de Bruxelles l'entretien d'un parc servant de promenade publique<sup>4</sup> (AF III 474, plaquette 2917, pièces 67-69).

### Finances.

<sup>1</sup> Le ministre de la Justice avait envoyé une circulaire aux commissaires près les tribunaux des départements le 27 vendémiaire sur le remplacement des justices de paix (juges et assesseurs). En brumaire et surtout en frimaire an VI, on verra augmenter le nombre de ces nominations, avec parfois des tableaux de candidatures rédigés par les commissaires près les tribunaux correctionnels, et même par les commissaires municipaux pour la désignation des assesseurs des justices de paix des cantons ruraux.

<sup>2</sup> Parmi les assesseurs de la justice de paix de la 2<sup>e</sup> section d'Orléans, Louis Genty, ici dit Genty-Duhaume, marchand, député à la Législative.

<sup>3</sup> Belgique, province de Luxembourg, alors: département des Forêts.

<sup>4</sup> Voir plus loin, 22 frimaire: loi de la veille à la suite de ce message.

Révocation de Fleury, agent forestier à Blois (AF III 474, plaquette 2908, pièce 20, classée par erreur au dossier du 2 brumaire an VI). Remplacement: du directeur des douanes de Nantes Adine par Gerbier, receveur des douanes de la ville, et d'un inspecteur des forêts du département de l'Ourthe; réintégration de Lebas-Savary, ex-commissaire municipal de Droué, conservateur forestier à Vendôme, minutes de Merlin de Douai. Classement du tableau d'exécution des arrêtés de la décade précédente<sup>1</sup>. Séquestre au profit de la Nation des presbytères des communes de Belgique dont les prêtres n'ont pas prêté serment, après signification par Minet de Loverval, de Namur, fondateur de la cure de Villers-la-Ville, au curé Petit, de son intention de reprendre les objets de sa fondation et l'église même en l'absence de prêtre salarié. Ordonnancement de fonds pour les rentes et pensions. Bois communaux, vente: Authoison, Scey-sur-Saône [-et-Saint-Albin] pour curer un canal et reconstruire la halle et Yutz pour réparer le pont (AF III 474, plaquette 2917, pièces 50-60 et 65).

### **Guerre.**

Cessation de fonctions: des commissaires des guerres Amaury, Régnault et Tousnel, respectivement à Vendôme, Coutances et Nantes, minutes de Merlin de Douai, de Blin, ex-médecin de l'armée de l'Ouest à Nantes<sup>2</sup>, et Vallier, commandant le château de cette ville. Incorporation comme simples volontaires des militaires amnistiés par la loi du 17 vendémiaire an VI, quel que soit leur grade antérieur<sup>3</sup>. Remise en activité et envoi à l'armée d'Allemagne de l'adjudant général Guibal, de la 30<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère, et d'Étienne Perrier, chef de bataillon attaché à la 81<sup>e</sup> demi-brigade, nommé chef du 1<sup>er</sup> bataillon de cette unité. Promotion: du chef de bataillon Guidal adjudant général employé dans la 17<sup>e</sup> division militaire, et, dans les grenadiers de la garde du Corps législatif, du sergent Martin et de Marragon, sergent-major à la 148<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie, sous-lieutenants, et du sous-lieutenant Viel lieutenant. Nomination de: Lamartinière, ex-capitaine au 32<sup>e</sup> d'infanterie nommé chef de bataillon pour bonne conduite, chef du 2<sup>e</sup> bataillon de la 81<sup>e</sup> demi-brigade, Cramé, capitaine à la 96<sup>e</sup> demi-brigade, commandant la place d'Haguenau, remplaçant Pirlet, Cuneo, chef de bataillon à la suite de la 10<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie de ligne, commandant le fort de Landau remplaçant Massé, qui a cessé ses fonctions, et Mercier, capitaine à la 50<sup>e</sup> demi-brigade, adjudant de place du fort de Scarpe à Douai, remplaçant La Boulinière, réformé. Places militaires: réforme du chef de bataillon Mazainquant, commandant celle de Bruxelles, remplacé par Senault, commandant celle de Mons, où le remplace le chef de brigade Thory; rétablissement du commandement de celle de Dinan, conféré de nouveau au capitaine Mattat. Composition du comité central de l'artillerie devant se réunir le 1<sup>er</sup> frimaire: le général de division Lamartillière, le général de brigade Drouas, commandant le 2<sup>e</sup> arrondissement d'artillerie à Douai, le chef de brigade d'Hennezel, promu général de brigade le 14 floréal an V, La Riboisière, chef de bataillon, promu chef de brigade le 16 brumaire an V, sous-directeur de l'artillerie à Caen, et Grobert, chef de bataillon, en réalité chef de brigade, sous-directeur de celle de Paris; directeur du dépôt d'artillerie: le général D'Urtubie, gardien: Régnier, artiste, déjà employé aux armes portatives. Réforme des généraux: Moncey, commandant la 11<sup>e</sup> division militaire, remplacé par le général de division Huet, jadis employé à l'armée de l'Intérieur, de brigade Baillot, employé dans la 14<sup>e</sup> division militaire, Grandjean, employé dans la 10<sup>e</sup>, remplacé par le général Pinon, et Piston, employé dans la 19<sup>e</sup>, et de l'adjudant général Perrin, employé dans la 19<sup>e</sup>, remplacé par l'adjudant général Chambaud, auparavant employé à l'armée des Alpes. Indemnité au général de

---

<sup>1</sup> Ce tableau n'est pas dans le dossier de la séance.

<sup>2</sup> François-Pierre Blin, constituant, accusé d'avoir, comme médecin-chef de l'armée de l'Ouest à Nantes, favorisé les vendéens (*Les Archives du Directoire*, AF III 46, dossier 167, pièces 1-66, rapport du ministre de la Police générale du 11 germinal an V sur la surveillance exercée contre lui, et arrêté du 18 germinal an V ordonnant de le remplacer, *tome I*).

<sup>3</sup> Voir au 18 vendémiaire.

brigade Vignolle, blessé à la bataille d'Arcole<sup>4</sup> (AF III 474, plaquettes 2916, pièces 22-26 et 28-35, et 2917, pièces 36-37, 40-49, et 64).

#### **Intérieur.**

Cessation de fonction de Levrard, commandant la garde nationale de Blois, royaliste, minute de Merlin de Douai. Destitution et remplacement d'administrateurs centraux: du Cher<sup>1</sup> et de l'Ourthe (AF III 474, plaquette 2917, pièces 66, 71-72 et 77).

#### **Justice.**

Nomination de Pagès, administrateur central de l'Ariège, accusateur public (AF III 474, plaquette 2917, pièce 70).

#### **Police générale.**

Mandat d'arrêt contre Barbot, payeur général de la Loire-Inférieure, royaliste, pour détournement de fonds de la solde et de la subsistance des troupes. Ordre au ministre d'interroger François Pérussel, l'un des égorgeurs de Lyon, arrêté à Lons-le-Saunier le 5 vendémiaire<sup>2</sup> (AF III 474, plaquettes 2916, pièces 20-21, et 2917, pièces 61-62).

#### **Relations extérieures.**

Désaveu du traité de paix conclu le 23 thermidor an V avec le Portugal<sup>3</sup> et ordre au ministre plénipotentiaire d'Araujo de se retirer de France, minute signée des cinq Directeurs; expédition, jointe, de la loi du 26 fructidor an V, reçue le 27 par le Directoire, ratifiant le traité. Lettre informant le ministre de la réception de Berthier et Monge par le Directoire en audience publique le 10 prochain (AF III 474, plaquette 2916, pièces 9-12 et 17-19).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 474, plaquette 2916, pièce 27. Brevets de l'infanterie.

AF III 474, plaquette 2917, pièces 38-39. Confirmation de la nomination, en l'an III, de Giroust, commissaire ordonnateur à Brest, signatures rayées sur la minute et mention d'un arrêté du 17 brumaire an VI l'annulant<sup>4</sup>.

AF III 474, plaquette 2917, pièce 76. Révocation du receveur général de Loir-et-Cher Laroche.

AF III 474, plaquette 2917, pièces 73-75 et 77-80. Nominations administratives et judiciaires, *Eure-et-Loir*, Nogent-le-Rotrou, commissaires municipal *extra muros* et près le tribunal correctionnel;- *Somme*, Conty, juge de paix, sur proposition du député Scellier.

---

<sup>4</sup> Emmanuel-Maximilien Guidal, nommé nommé à l'armée d'Angleterre le 23 nivôse an VI (*tome IV*, index) et commandant l'École militaire le 30 germinal an VI (*Six*, ce que nous ne vérifions pas dans la suite des arrêtés du Directoire), promu général le 17 pluviôse an VII (*tome VII*). Thomas Mignot de Lamartinière, futur général, mesure connue de *Six*. François-Antoine Cuneo d'Ornano, futur colonel, dont *Quintin* rapporte qu'il commandait la place d'Antibes en 1815 et fit désarmer les émissaires que Napoléon lui dépêcha après son débarquement. Jean-Baptiste Thory, connu de *Quintin*. *Six* ne rapporte pas les nominations au comité central d'artillerie des généraux de division Jean Fabre de Lamartillière, de brigade Jacques-Marie-Charles de Boussey de Drouas et Charles-Nicolas d'Hennezel de Valleroy, effectivement promu le 14 floréal an V (*tome I*), et du futur général Jean-Ambroise Baston de La Riboisière. L'auteur connaît en revanche les réformes des généraux de brigade Antoine-Raymond Baillot-Faral, qui commandait le département de l'Orne, et Joseph Piston, qui commandait l'Ardèche, la Loire et la Haute-Loire (voir *tome II*, 22 fructidor an V, Guerre: ordre au commissaire central de la Loire de prendre des renseignements sur lui), et de division Bon-Adrien Jannot de Moncey, qu'il dit destitué pour ses relations avec Carnot, Pichegru et Willot (sur Moncey, voir aussi *tomes VIII*, 21 pluviôse an VII: rejet de sa demande de remise en activité, avec mémoire de Moncey joignant des copies de lettres échangées avec les généraux Frégeville aîné, député du Tarn aux Anciens, et Marbot, qui l'accusaient d'avoir causé leur suspension en l'an III, et X, 4<sup>e</sup> complémentaire an VII: arrêté le remettant en activité). Selon *Six*, le général de division Louis-Pierre Huet, ici nommé à sa place commandant en chef de la 11<sup>e</sup> division militaire, n'aurait été que nommé dans cette division à cette date. *Six* croit que c'est dans la 20<sup>e</sup> division militaire que servait le général Jean-Sébastien Grandjean, dont il connaît toutefois la réforme à cette date; il donne en revanche correctement l'affectation du général Jean-Simon-Pierre Pinon. L'adjutant général Pierre Chambaud est connu de *Quintin*. *Six* indique que le général Martin de Vignolle avait été blessé à la bataille d'Arcole.

<sup>1</sup> Parmi les nouveaux administrateurs centraux du Cher, François Baucheton, ex- député à la Constituante, à la Convention et aux Cinq-Cents, et Félix Bonnaire, administrateur central, suppléant à la Convention, élu aux Cinq-Cents en germinal an VI.

<sup>2</sup> Il s'agit de l'un des membres des Compagnons de Jésus, brigands royalistes de Lyon en l'an V (*tome II*, 13, 16 et 22 messidor, 7 et 13 thermidor, et 16 fructidor an V).

<sup>3</sup> Ce pays a mis ses ports et postes principaux entre les mains de l'armée anglaise.

<sup>4</sup> L'arrêté du 17 brumaire est en réalité cité au procès-verbal du 18, sans minute. Il le rétrograde au rang de commissaire ordinaire des guerres.

## Séance du 6 brumaire an VI [27 octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 120 recto-122 recto; AF III 475, plaquettes 2918 à 2920)

### Messages aux Cinq-Cents.

Sur les assemblées primaires de Rennes de brumaire an IV; et rappelant celui du 26 prairial an V sur l'élection de Condé, juge de paix de Lacalm<sup>1</sup> (AF III 475, plaquette 2918, pièces 38-41).

### Guerre.

Application à tous employés militaires de l'arrêté du 18 fructidor an V défendant aux agents diplomatiques de prendre ou recevoir d'autre qualité que celle de citoyen (AF III 475, plaquette 2918, pièce 1).

### Justice.

Déclaration de bonne prise des navires américains *l'Ohio*, de New-York, parti pour Greenock (Écosse), pris le 13 messidor an V par *le Lazare-Hoche*, corsaire de Brest, en procès au tribunal civil du Morbihan, et *la Sally*, de Boston, chargé pour Charles-W. Apthorp, de Londres, pris par le corsaire nantais *l'Hydre*, en procès à celui de la Charente-Inférieure. Nomination de juges au tribunal civil de l'Hérault sur proposition du ministre, minute au bureau des nominations. Rejet de la demande de sursis d'exécution de la condamnation à mort de Louis Boucher par le tribunal criminel de la Seine-Inférieure confirmée par le Tribunal de cassation (AF III 475, plaquettes 2918, pièces 29-30 et 35, et 2919, pièce 94).

### Police générale.

Prêtres, déportation<sup>2</sup>. Arrestation de Nicolay, marguillier de Saint-Jacques de Saint-Trond (Meuse-Inférieure) ayant refusé de remettre les clés de l'église et causé une émeute, et du marquis d'Étampes et ses complices, notamment le comte de Lillers, émigré, acteurs de la conspiration royaliste des élections de l'an V dans la Seine-Inférieure<sup>3</sup>. Émigrés, radiation: Louis-François Perrochel, de Lessay, ex-administrateur du département de la Manche poursuivi pour fédéralisme en l'an II; Marie-Joseph-Armand Solanet dit Montergues, inscrit dans l'Aveyron; et Charles-Michel Tourolle, de la Houssaye [-en-Brie], inscrit dans le Loiret. Maintien: Clément Tafanel-La Jonquière, de Toulouse, lieutenant général de marine mort en l'an III à Cuers, son fils Clément-Joseph, ex-major de vaisseau, parti pour Barcelone et arrêté en mer à destination de Malaga, sa belle-fille Gabrielle Desportes et leurs officieux Marie Doria et Pierre Hue (AF III 475, plaquette 2918, pièces 6-20 et 25-28). Compte-rendu par le ministre de l'interrogatoire du frère de Gaspard Mollien, employé au contentieux au ministère des Relations extérieures<sup>4</sup>.

### Relations extérieures.

Nomination de Bonaparte président de la légation au congrès de paix devant se réunir à Rastatt en exécution du traité de paix de Campo-Formio, de Bonnier [d'Alco] et Treilhard plénipotentiaires et de Rosenstiehl secrétaire de légation, minute de Lagarde, copie au registre du bureau particulier du Directoire, et mention de l'envoi au journal *le Rédacteur*; lettre transmettant à Bonaparte les instructions du Directoire, l'informant également de sa nomination comme commandant en chef l'armée d'Angleterre, lui demandant les quantités de troupes qu'il peut rendre disponibles pour rejoindre les côtes de l'Océan et lui annonçant que le

<sup>1</sup> Sur l'affaire du faux procès-verbal d'élection de juge de paix de Lacalm de l'an IV, voir *tome II*, 26 prairial an V, messages aux Cinq-Cents, note, le personnage dit ici Condé semblant être Coudy, juge élu en l'an IV validé grâce à un faux, cité le 22 pluviôse (*tome IV*).

<sup>2</sup> Quatre prêtres, de l'Hérault, de Jemappes: Stens, vicaire général de l'évêché de Namur, avec copie des pièces trouvées en sa possession dont un *Avis concernant l'exercice du Saint Ministère dans les circonstances présentes*, de la Meuse-Inférieure: le curé de la paroisse Saint-Jacques de Saint-Trond, pour les mêmes troubles que ceux reprochés au marguillier de la paroisse dans l'arrêté suivant, et de Saône-et-Loire après une émeute au siège de la municipalité de Guinchay (auj.: la Chapelle-de-Guinchay) par des habitants en armes réclamant le retour du prêtre réfractaire.

<sup>3</sup> Charles-Louis, marquis d'Étampes, maréchal de camp des armées d'Ancien Régime; il n'avait pas émigré, à la demande du futur Louis XVIII, dont il resta agent à l'intérieur. Le comte de Lillers n'a pas été précisément identifié. La famille était possessionnée dans le département, à Gruchet-le-Valasse notamment (la série J des Archives départementales de la Seine-Maritime comprend un fonds de Lillers, signalé au tome II du *Guide des archives de la Seine-Maritime* par F. BURCKHARD), et semble liée avec celle d'Étampes (Arch. nat., F<sup>7</sup> 4774<sup>24</sup>, dossier 1: certificat de résidence à Paris d'Ambroise-Marie-Joséphine d'Étampes, épouse Lillers, 1793). Notre comte de Lillers n'est pas représenté dans le fichier des émigrés des Archives nationales, ni dans les dossiers de la sous-série O<sup>3</sup> (Maison du Roi de la Restauration) parmi les émigrés indemnisés pour services rendus pendant la Révolution et l'Empire. On trouve, dans F<sup>7</sup>, groupe des affaires diverses, un dossier sur le comte de Lillers, suspect à Cantelieu, frimaire an VI (F<sup>7</sup> 7342, dossier B<sup>4</sup> 8399), qui découle certainement du mandat d'arrêt décerné ici contre lui. Peut-être s'agit-il de Claude-Louis-Michel Le Duc de Lillers, chevalier, prévenu d'émigration (F<sup>7</sup> 7100<sup>A</sup>, dossier B<sup>3</sup> 2658, pluviôse-ventôse an IV).

<sup>4</sup> Affaire non représentée ici. Voir plus haut, 4 brumaire.

Directoire a jugé plus convenable de retirer du texte du traité de Campo-Formio celui de l'arrêté qui ôtait au général Clarke ses pouvoirs de plénipotentiaire, minute avec brouillon de François de Neufchâteau, copie au registre du bureau particulier. Lettre transmettant au même des accusations contre des polonais agents des Autrichiens: notes transmises par le ministre de la Police générale citant Bars, Broniteouski, favori du prince Joseph Poniatowski, Kochanowski, pensionné du roi Stanislas Poniatowski, Poninski, ayant livré Kosciuzko aux Russes et Woyezunski, tous séjournant à Paris, le général Dabrowski, commandant les légions polonaises à l'armée d'Italie, traître, Wybicki, également en Italie, et Oginski, séjournant à Bruxelles<sup>1</sup> (AF III 475, plaquette 2918, pièces 1-2, 21-24 et 31-34; AF\* III 18, pages 21-22).

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 475, plaquette 2918, pièce 36. Brevets de pensions de la Guerre.

AF III 475, plaquettes 2919, pièces 42-93 et 95-114, et 2920, pièces 115-202. Nominations administratives et judiciaires, Ain à Yonne. Nominations administratives (commissaires municipaux sauf exception), *Ain*, Châtillon-en-Michaille; Gex; - *Aisne*, Guise<sup>2</sup>; - *Allier*, tableau approuvé par le député Martel, le Donjon; Cheval, administrateur du district, directeur de la poste aux lettres; Huriel; Lignerolles: Alexis Badoulet, ex-commis de la recette de Moulins; Luneau: Perrot, percepteur des contributions; Lurcy-Lévis<sup>3</sup>: Serre, notaire dans le canton, remplaçant Huart, agent du marquis de Pinetty; - *Aube*, Bar-sur-Aube: Trippier, ex-administrateur central<sup>4</sup>; Landreville: Rossignol, prêtre marié de Loches [-sur-Ource]; - *Calvados*, Orbec, sur proposition du député Dubois-Dubais; - *Charente-Inférieure*, Soubise; - *Côte-d'Or*, sur proposition de l'ex-député Berlier, Quemigny [-Poisot]; Sombernon; - *Creuse*, Dun [-le-Palestel]: Texier, ex-député à la Convention et aux Cinq-Cents, lettres du député Barailon, de Chambon [-sur-Voueize], et du même en l'an V avec ses collègues Coutisson-Dumas, Dissandes-Moulevade et Jorrand; - *Escout*, commissaire central, Grégoire Du Bosch, commissaire provisoire confirmé; - *Finistère*, Saint-Pol-de-Léon; - *Isère*, Voiron *extra muros*: Alexis Michal, notaire; - *Loir-et-Cher*, Saint-Aignan; Vendôme; - *Loire*, Saint-Just-la-Pendue; - *Haute-Loire*, généralement sur proposition du député Faure<sup>5</sup>, Bas [-en-Basset]: Mathieu, ex-juge au tribunal civil, candidature de Girard, notaire; Cayres; la Chaise-Dieu; Craponne [-sur-Arzon]; Langeac; Loudes: Jean-Louis Simon, notaire à Beyssac (auj.: commune de Saint-Jean-de-Nay), commissaire provisoire confirmé<sup>6</sup>; le Monastier [-sur-Gazeille]<sup>7</sup>; Monistrol [-sur-Loire]: Coffy, notaire; Yssingeaux; - *Loire-Inférieure*, Sainte-Pazanne; Thouaré [-sur-Loire]: remplacement de Le Choisine, soutien des royalistes lors de l'assemblée électorale de l'an V et commandant les rebelles lors de leur marche contre Savenay en 1793, d'après une lettre jointe de floréal an V de Le Tourneur, alors commissaire central, sur les postes de commissaires municipaux à pourvoir dans le département et contre Bougot-Vieilleville, commissaire municipal de Guéméné [-Penfao], autrefois terroriste, royaliste lors de l'assemblée primaire, à remplacer par François Maillard, ex-agent national; - *Loiret*, Cléry [-Saint-André]: Fustier, nommé par arrêté du 12 frimaire an V, nommé de nouveau, et annulation de l'arrêté du 1<sup>er</sup> germinal an V nommant Devilliers à la place de Baschet<sup>8</sup>; Gien, sur proposition du député Ysabeau<sup>9</sup>; Poilly [-lez-Gien]; - *Maine-et-Loire*, Baugé; - *Nord*, Condé-sur-Escaut<sup>10</sup>: Laurent, commissaire de police de la ville, remplaçant Landa, nommé administrateur central, sur proposition du député Duhot, minute de Merlin de Douai; - *Puy-de-Dôme*, Tours [-sur-Meymont]; - *Basses-Pyrénées*, commissaire central: Casenave<sup>11</sup>, remplaçant Bordeu, destitué; - *Bas-Rhin*, Bischwiller: remplacement de Cunier, nommé administrateur central<sup>12</sup>; - *Haute-Saône*, Vauvillers: Xavier Aubert, procureur syndic du district de Luxeuil, remplaçant Dubuisson, nommé administrateur central, sur proposition du député Balivet; - *Saône-et-Loire*, Mâcon: remplacement de Vouidières, nommé administrateur central; - *Sarthe*, Saint-Paterne: Letourneur, notaire au Chevain, remplaçant un ex-prêtre, sur proposition du député de l'Orne Plet-Beauprey<sup>13</sup>; - *Seine-et-Marne*: Brie-Comte-Robert<sup>14</sup>,

<sup>1</sup> Bars est peut-être François Barrs, autorisé à résider à Paris le 26 pluviôse an V (*tome I*). Joseph Poniatowski, neveu du roi Stanislas, futur maréchal de France, défenseur du Grand-Duché de Pologne sous l'Empire. Joseph Wybicki, homme politique polonais, autorisé à résider à Paris en même temps que le premier. Le général Jean-Henri Dabrowski, dit Dombrowski, commandait les légions polonaises de l'armée d'Italie organisées par Bonaparte. Oginski est peut-être le même que Michel Oginski, réfugié polonais venant de Constantinople, autorisé à résider à Paris le 12 ventôse an V et que le patriote obtenant un passeport pour se rendre à l'armée d'Italie le 1<sup>er</sup> floréal an V (*tome I*).

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire: Réunion-sur-Oise.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: Lurcy-le-Sauvage.

<sup>4</sup> Rectification sur la minute du nom de Frippier en Trippier suivant lettre postérieure du ministre de l'Intérieur.

<sup>5</sup> Balthazar Faure, conventionnel de la Haute-Loire, élu de ce département aux Anciens en germinal an VI, alors député de la Meurthe aux Cinq-Cents. Dans la majorité des cas, les dossiers mentionnent d'autres candidats, indiqués comme présentés par le commissaire central Montfleury.

<sup>6</sup> Destitué le 8 nivôse an VII (*tome VII*) à cause de démarches intéressées pour un réquisitionnaire.

<sup>7</sup> Voir *tome II*, 20 messidor an V, Affaires non citées au procès-verbal, note.

<sup>8</sup> On n'a trouvé au *tome I* qu'un arrêté du 1<sup>er</sup> floréal an V nommant Louis-Prosper Baschet commissaire municipal de Cléry à la place de Fustier.

<sup>9</sup> Claude-Alexandre Ysabeau, député d'Indre-et-Loire à la Convention et aux Anciens jusqu'en germinal an VI, né à Gien.

<sup>10</sup> Nom révolutionnaire: Nord-Libre.

<sup>11</sup> Antoine Casenave, ex-député à la Convention et aux Cinq-Cents, où il fut réélu en l'an VII.

<sup>12</sup> David-Charles-Henri Cunier, futur élu aux Cinq-Cents en germinal an VI.

<sup>13</sup> Pierre-François-Nicolas Plet-Beauprey, député de l'Orne à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an VI. Les deux localités de la Sarthe sont limitrophes de celle d'Alençon.

<sup>14</sup> Nom révolutionnaire: Brie-sur-Yerre.

Dufour, homme de loi, remplaçant Rouau, nommé le 16 vendémiaire an VI, destitué, et Leblond, son prédécesseur, qui, faisant fonction de commissaire municipal lors de la fête funèbre de Hoche le 30 vendémiaire an VI, *ne laissa pas achever le discours que faisait un membre de l'administration en disant que c'était trop long et invitant le président à faire crier Vive la République! et à s'en aller, ce qui fut fait*;- Somme, Albert: Landry-François-Adrien François, conventionnel, remplaçant Lemarchant de Lille, oncle de l'ex-député Lemarchant-Gomicourt<sup>1</sup>, sur proposition du député Scellier;- Tarn, Albi: Campmas, conventionnel<sup>2</sup>;- *Vaucluse*, sur proposition des députés Jacquier et Martinel, Apt; Avignon; l'Isle [-sur-la-Sorgue]; Montoux; Orange; Pertuis;- *Vendée*, Aizenay;- *Vosges*, Châtillon [-sur-Saône]: Nicolas Diez, de Bulgnéville, ex-commis à l'administration centrale;- *Yonne*, sur proposition du député Villetard, Tonnerre: remplacement de Collier, nommé le 9 vendémiaire d'après de mauvais renseignements. - Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Eure-et-Loir*, Authon [-du-Perche];- *Hérault*, tribunaux, commissaire: Bellemont fils, juge au tribunal civil; tribunal criminel, président et accusateur public; Montpellier, juges de paix des trois sections;- *Loir-et-Cher*, Vendôme, tribunal correctionnel, commissaire;- *Lys*, Ardoois; Avelgem;- *Pas-de-Calais*, Aire [-sur-la-Lys]; Ardres; Arques; Audruicq; Bomy; Fauquembergues; Saint-Omer, assesseurs des deux sections; Théroouanne;- *Vendée*, Montaigu, tribunal correctionnel, commissaire: Goupilleau de Montaigu<sup>3</sup>.

### Séance du 7 brumaire an VI [28 octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 122 verso-126 recto; AF III 475, plaquettes 2921 et 2922)

#### Loi.

[Du 6] sur un supplément de solde des officiers de l'artillerie et du génie de Paris (AF III 475, plaquettes 2918, pièces 4-5, et 2921, pièce 1).

#### Message des Cinq-Cents.

Sur la plainte de républicains de l'Ardèche contre la terreur royale et les assassinats perpétrés par les émigrés et les chouans<sup>4</sup>.

#### Messages aux Cinq-Cents.

Sur: les limites des départements de l'Aude et de l'Hérault, à propos des communes de Fleury, Lespignan et Vendres, à l'embouchure de l'Aude<sup>5</sup>; l'assemblée communale d'Oradour-sur-Glane; et les transferts de la municipalité de Pontvallain à Mansigné, et de la commune de Courondes (auj.: Tarn-et-Garonne, commune de Génébrières) du canton de Négrepelisse à celui de Montauban *extra muros*, adresse des habitants de la commune présentée par Jacques Soulatges à l'administration centrale du Lot, délibérations des deux municipalités, carte des deux cantons de Montauban, encre (AF III 475, plaquette 2921, pièces 24-31).

#### Finances.

Réduction d'un franc à cinquante centimes de la mise minimum à la loterie nationale. Ordre au ministre d'acquitter des traites au profit de Gobert et Lanoue sur les premiers fonds existant dans les caisses de l'armée d'Italie. Assimilation à une commission du traité entre le commissaire ordonnateur en chef de cette armée et Caillard pour la vente des mercures d'Idria<sup>6</sup> (AF III 475, plaquette 2921, pièces 21-23). Approbation de traités: du 6 brumaire entre des négociants grecs et Victor Geffrier, membre de la commission des

<sup>1</sup> Antoine-Joseph Lemarchant-Gomicourt, député de la Somme aux Cinq-Cents condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor an V.

<sup>2</sup> *Kuscinski, Dictionnaire des Conventionnels*, dit que Pierre-Jean-Louis Campmas aurait été commissaire municipal de Gaillac.

<sup>3</sup> L'ex-député de la Vendée à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V, nommé juge au tribunal civil de la Loire-Inférieure le 9 vendémiaire (plus haut).

<sup>4</sup> Ce message du 6 sur une pétition de républicains de Joyeuse est conservé avec l'accusé de réception par le Directoire le lendemain, dans le dossier de la séance du 12, avec la lettre de transmission au ministre de la Police générale.

<sup>5</sup> À rapprocher de arrêtés du 16 vendémiaire an VII (*tome VI*, Intérieur) décidant de placer la limite entre les deux départements au milieu du lit de la rivière de l'Aude, le ministre des Finances étant chargé de faire un rapport sur les ventes de l'étang de Vendres par chacun des départements, 7 nivôse an VII (*tome VII*, Finances): annulation des ventes de l'étang de Vendres par le département de l'Aude à Jean-Pierre Causnes et Louis Boyer, de Fleury, en l'an V, et confirmation de celle faite en l'an II à Louis Barthès, négociant à Narbonne, par le district, rapport du ministre sur le conflit sur la possession des atterrissements du cours de la rivière entre le duc de Fleury et Adrien-Gabriel-Armand de Villeras, de Béziers, seigneur de Lespignan, qui ont toujours été regardés comme appartenant au premier et ont été administrés par le département de l'Aude depuis le départ du duc; et 16 fructidor an VII (*tome X*), Finances: confirmation d'un arrêté de l'administration centrale de l'Hérault réglant le différend entre Villeras et les acquéreurs auprès de ce département.

<sup>6</sup> Idria, alors dans la province autrichienne de Carniole, auj.: Slovénie. Sur cette affaire, voir aussi, *tome I*, 1<sup>er</sup> floréal an V, Finances.

Trente-et-Un de Marseille, et du 7 entre la Trésorerie nationale et Pierre Dallarde sur des lettres de change sur l'Amérique pour le service de la Marine<sup>1</sup>.

### **Guerre.**

Destitution de Mauroy, [ex-] chef des bureaux du commissaire ordonnateur en chef des troupes françaises en République batave, en relations avec des émigrés, brouillon de Merlin de Douai, lettre du commissaire ordonnateur en chef Lefeuvre précisant que son prédécesseur Clément Dervillé l'avait mis en garde contre Mauroy lors de sa passation de pouvoir et que l'intéressé a quitté les Pays-Bas depuis trois mois (AF III 475, plaquette 2921, pièces 16-20).

### **Intérieur.**

Destitution: administrations centrales, Alpes-Maritimes, membres *à cause de l'accroissement trop rapide de leurs fortunes*; et Haute-Garonne, président et membre protecteurs des prêtres fanatiques et des émigrés, agents municipaux: Aubigné [-Racan] n'ayant pas exécuté l'arrêté du 25 pluviôse an V sur l'état des militaires présents et absents<sup>2</sup>, s'étant enivré au lieu d'assister à la fête du Dix-Août et ayant insulté un administrateur municipal en écharpe, et Blosserville négligeant les contributions; agent temporaire de Damville en relations avec l'ex-député Pavie, dénoncé à l'accusateur public, et président de la municipalité de Saint-Julien [-du-Sault] après des troubles contre l'acquéreur du presbytère. Réorganisation de municipalités: Beaumont [-en-Auge], Dieppe, la Ferté-Bernard, Fonsommes sur proposition du député Debry, Gien sur celle du député Ysabeau, Mézidon [-Canon], Montargis, Montbrison (Loire), Montebourg, Montpellier, Nogent-le-Rotrou, Nogent-sur-Seine: municipalité royaliste ayant retiré des armes du magasin d'armes de la ville en fructidor an V<sup>3</sup>, Parcé [-sur-Sarthe], Revel (Haute-Garonne), Saint-Florentin (Yonne), Saint-Hilaire (Allier)<sup>4</sup>, Saint-Pierre-sur-Dives, Villefranche [-sur-Saône] *extra muros*, Vire *extra muros*, Yvetot, sur proposition du député Hardy, Yzeure. Nomination de Monge directeur de l'École polytechnique, remplaçant le général Deshautschamps<sup>5</sup>, et de Lussy, agent national du district de Corbeil [-Essonne] administrateur central (AF III 475, plaquettes 2921, pièces 32-33, et 2922, pièces 34-66 et 70-88).

### **Marine et Colonies.**

Compte rendu par le ministre de la défaite de la flotte batave par la flotte britannique: *il attribue cette défaite au mauvais plan adopté par le gouvernement batave qui n'a point acquiescé au plan proposé par le ministre, qui consistait à réunir ensemble les forces navales des deux républiques et à concerter leurs opérations* (AF III 475, plaquette 2921, pièce 15, lettre de Pléville-Le Pelley sur l'échec de la tentative de l'escadre batave, partie le 19 vendémiaire, de débarquer en Irlande). Rapports sur les besoins des troupes et employés de la Marine, l'état des forces navales pour combattre la Grande-Bretagne, et la préparation de l'expédition de Saint-Domingue<sup>6</sup>.

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 475, plaquette 2921, pièce 14. Lettre de Scherer, ministre de la Guerre, sur la situation militaire en Corse, après l'annonce par les députés Cittadella et Moltedo du risque d'invasion britannique.

AF III 475, plaquette 2922, pièces 67-69. Nomination d'assesseurs du juge de paix d'Oisy [-le-Verger].

---

<sup>1</sup> Ces traités sont conservés dans les dossiers des séances de leur date de signature, respectivement AF III 475, plaquette 2910, pièce 37, et AF III 474, plaquette 2914, pièce 92. Les noms des quinze négociants grecs cités dans le texte du premier sont repris dans l'index. Le banquier Dallarde, que l'on voit intervenir sur des traites des États-Unis le 13 thermidor an VI (*tome VI*), semble être l'ex-constituant Pierre-Gilbert Leroy d'Allarde, dont *Lemay* écrit qu'après la session de la Constituante, il se livra au commerce du tabac et fit des voyages en Amérique, fut nommé régisseur de l'octroi de Paris en 1802 et fit ensuite faillite; sans doute est-ce le même que Dallarde, commissaire des actionnaires de la Caisse des comptes courants lors de la faillite de celle-ci (*tome VII*, 28 brumaire an VII).

<sup>2</sup> *Tome I*, chargeant les municipalités de dresser la liste des militaires présents et absents dans le cas de rejoindre ou non leurs unités.

<sup>3</sup> Dont Louis-Antoine-Joseph Robin, conventionnel, nommé président.

<sup>4</sup> Pas de minute pour la municipalité de Saint-Hilaire, le registre faisant peut-être confusion avec un arrêté du 3 brumaire.

<sup>5</sup> L'arrêté du 1<sup>er</sup> ventôse an IV portant que les directeurs de l'École sont nommés pour un an.

<sup>6</sup> Ces trois rapports ne sont pas ici. Le procès-verbal note que celui sur l'expédition de Saint-Domingue est approuvé par le Directoire. Le groupe des rapports du ministre de la Marine comprend deux rapports du jour (AF III 205, dossier 941, pièces 115-118), le premier demandant que les crédits de la marine soient maintenus à 120 millions au lieu d'être réduits à 80, et le second demandant le paiement des arriérés de solde des militaires de la marine, comme cela a été fait pour ceux relevant du ministre de la Guerre.

## Séance du 8 brumaire an VI [dimanche 29 octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 126 verso-128 verso; AF III 475, plaquette 2923)

### Lois.

[Du 7] sur: le transfert de la municipalité de Brain [-sur-Allonnes] à Allonnes<sup>1</sup>; l'augmentation à trente des juges du tribunal civil du Nord; et les patentes<sup>2</sup> (AF III 475, plaquettes 2921, pièces 2-5, et 2923, pièces 1-3).

### Messages aux Cinq-Cents.

Sur: la création de tribunaux de commerce dans les départements réunis; et l'assemblée primaire de Zonnebeke, département de la Lys (AF III 475, plaquette 2923, pièces 5-6 et 16-17).

### Intérieur.

Réorganisation de municipalités du Haut-Rhin: Cernay, Sainte-Croix-aux-Mines et Soultz, à noter: lettre d'un patriote de Gundolsheim à Reubell, allemand et traduction française (AF III 475, plaquette 2923, pièces 21-28).

### Justice.

Indemnité à Gohier, juge au Tribunal de cassation, en remboursement d'avances faites comme ministre de la Justice. Jugement de trois ex-administrateurs centraux du Tarn complices des troubles contre-révolutionnaires (AF III 475, plaquette 2923, pièces 4 et 7).

### Police générale.

Décision de n'examiner les demandes de radiation d'émigrés que sur certificats par les agents diplomatiques français à l'étranger qui doivent adresser au ministre la liste des prévenus d'émigration sortis de France conformément à la loi du 19 fructidor an V (AF III 475, plaquette 2923, pièces 8-15).

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 475, plaquette 2923, pièces 18-20 et 29-30. Nominations judiciaires, *Eure-et-Loir* et *Seine*, tribunaux civils, juges; justices de paix, *Hérault*, Servian et Sète; *Sambre-et-Meuse*, Marche.

## Séance du 9 brumaire an VI [30 octobre 1797]

(AF\* III 9, folios 128 verso-132 recto; AF III 475, plaquettes 2924 à 2926)

### Message aux Cinq-Cents.

Sur la réclamation de Dufriche, soumissionnaire de l'île aux Cygnes à Paris (AF III 475, plaquette 2924, pièces 44-47).

### Circulaire du Directoire aux ministres.

Leur recommandant d'inclure dans tous les marchés une clause traitant les fournisseurs comme des entrepreneurs de travaux publics et les obligeant à ce que les contestations soient *décidées administrativement*, brouillon de Merlin de Douai (AF III 475, plaquette 2925, pièces 48-51).

### Finances.

Approbation d'une délibération de la régie de l'Enregistrement et des Domaines sur l'épuration de ses employés<sup>3</sup>. Vente du domaine de la Bannière au Val-Saint-Éloi, provenant de l'abbaye de Bithaine, à Jeanney, à charge de poursuivre le procès contre les habitants. Rejet de la réclamation de Charles Pradel contre la vente des domaines de Genêt, Lacour et Montjouant (Creuse, communes de Vareilles, Saint-Vaury et Azerables) provenant de la succession de son père Jean-Baptiste Chard-Bœuf-Pradel. Bois, coupes: forêts nationales de Cholet, Maulévrier et Vezins, et communaux de Vendœuvre [-sur-Barse] pour reconstruire des maisons incendiées en nivôse an V et Villemorien (AF III 475, plaquette 2925, pièces 33-42).

### Guerre.

Fermeture du couvent des dominicains de Sittard (Pays-Bas), propagateurs du fanatisme dans cette ville et le département de la Meuse-Inférieure, et déportation de ces religieux outre-Rhin. Cessation de fonctions du général Vidalot du Sirat, commandant en Maine-et-Loire, minute de Merlin de Douai, et de l'adjudant général La Barrière, employé dans la 19<sup>e</sup> division militaire, remplacé par l'adjudant général Mallerot.

<sup>1</sup> À la suite d'un message du Directoire du 17 germinal an V (*tome I*, page 164).

<sup>2</sup> L'expédition de la loi sur les patentes est amputée de la fin de l'arrêté de promulgation par le Directoire.

<sup>3</sup> Affaire non représentée ici.

Destitution: Joannis, chef de bataillon à la 41<sup>e</sup> demi-brigade, Joseph Saint-Cricq, commissaire des guerres à l'armée d'Allemagne, et, après des lettres d'avant le Dix-Huit Fructidor échangées avec l'ex-député Lacarrière prouvant des manœuvres contre Saint-Mauvieux, commandant de la place de Lorient, Daigremont, officier au 20<sup>e</sup> de cavalerie, Gobert, sous-directeur des fortifications de Port-Louis ayant cherché à troubler les assemblées primaires, et l'adjudant général Lavalette, commandant les arrondissements du Faouët, Lorient et Pontivy. Réforme de Danthon, capitaine au 20<sup>e</sup> de cavalerie, et du chef de brigade Bragard, commandant la place de Grenoble, remplacé par le chef de bataillon Plainville. Traitement de général de division en activité au général Montalembert, âgé de 84 ans, auteur de nouveaux modèles d'affûts de canon et de mortier. Confirmation de grade de l'adjudant général Fressinet, employé à l'armée d'Allemagne, et du chef de bataillon Guignon, aide de camp du général Lemoine. Remise en activité du commissaire des guerres Lamblet et de l'adjudant général Levasseur, à employer dans la 20<sup>e</sup> division militaire. Emploi du chef de bataillon Coroller, ex-aide de camp, à la suite de l'état-major de la 17<sup>e</sup> division militaire<sup>1</sup>. Réserve aux officiers de santé des hospices militaires de l'attribution de congés absolus. Attribution du traitement de réforme aux officiers d'état-major et autres non affectés à des unités régimentaires se trouvant prisonniers de guerre non échangés. Vente de fusils dits numéro 1 de la manufacture d'armes de Saint-Étienne, mal confectionnés pendant le régime révolutionnaire et interdits dans l'armée française, à Ferrari, commissaire de la République ligurienne (AF III 475, plaquettes 2924, pièces 10-15 et 19-26, 2925, pièces 27-32 et 2926, pièce 54). Comptendu par le ministre des mesures prises pour garantir la Corse d'une invasion britannique<sup>2</sup>.

### Intérieur.

Création d'un dépôt de farine à Paris, rapport du ministre sur les soumissions présentées par Baillet et compagnie, Jacques-Henry Bellesme, Dubreuil et Léger, voiturier par eau<sup>3</sup>. Mise en régie des droits de navigation du canal du Midi, y compris la branche à l'ouest de Toulouse, et de celui de la Robine de Narbonne, demandes d'expéditions par l'administrateur du canal, 1836, et Hautefeuille, avocat à la Cour de cassation, 1843<sup>4</sup>. Municipalités, destitution et réorganisation: Aillant [-sur-Tholon], Arras, Bapaume, avec avis du député Bollet, Bretteville-l'Orgueilleuse, Cervières (Loire), Courson [-les-Carières], Isigny [-sur-Mer], Ligny [-le-Châtel], Magny [-en-Bessin], Moyaux ayant cherché à rallumer la guerre civile et dénoncé au juge de paix une fête organisée par le commissaire municipal, Noyers (Yonne), Pont-Audemer, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Marcellin [-en-Forez], Saint-Martin-d'Auxigny, Saint-Martin-de-Fontenay, Saint-Pol [-sur-Ternoise] après des troubles, Saint-Polgues et Seignelay. Nomination d'un administrateur municipal d'Alençon à la demande du député Plet-Beauprey et du commissaire des guerres Boissay. Inscription de Coilliot, rédacteur du *Journal des campagnes et des armées*, sur l'état des employés du Directoire, minute de Lagarde<sup>5</sup> (AF III 475, plaquettes 2924, pièces 2-4 et 9, 2925, pièces 52-53, 55-56, et 2926, pièces 83-92, 95-96, 99-100, 151-167 et 169-178).

<sup>1</sup> Le général Pierre-Marie-Gabriel Vidalot du Sirat, fils du député de Lot-et-Garonne à la Législative, à la Convention et aux Anciens Antoine Vidalot; le château familial du Sirat, près de Valence-d'Agen, fut incendié par des brigands royalistes en 1800, et *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, qui croit que Vidalot ne fut général que sous l'Empire, rapporte que sa sœur mourut dans cet incendie, dont le député son père et lui-même n'échappèrent qu'avec peine; le député Vidalot, qui sortit en prairial an VI, avait été l'un des partisans de la loi sur la garde nationale de l'an V, et c'est sans doute pourquoi *Six* dit que le général fut accusé de royalisme. *Quintin* connaît l'adjudant général Joseph-Antoine Faure-Labarrière ou Labarrière dit Faure, mais ne cite pas cette mesure. Les auteurs indiquent que Mathieu Joannis, dont ils connaissent la cessation de fonctions, fut réintégré par un conseil de guerre en l'an VII. Le futur général Jean-Pierre-Marie Lavalette du Verdier, dont *Six* connaît la destitution, fut, d'après lui, remis en activité pour avoir remis à Bonaparte le 18 brumaire an VIII un poignard qu'il aurait trouvé sur un député; ces destitutions se rattachent aux lettres de l'entourage de Lacarrière, député du Morbihan condamné à la déportation le 19 fructidor an V (plus haut, 11 vendémiaire). Le général et marquis Marc-René de Montalembert, qui avait été incarcéré comme noble en 1793, mourut en 1800 (*Six*, qui connaît cette mesure). Les futur généraux Philibert Fressinet et Victor Levasseur (*idem*); ce dernier avait été blessé lors de la retraite de Kehl au début de l'an V. Félix-Marie-Hippolyte Coroller, aide de camp de Barras lorsque il commandait l'armée de l'Intérieur (*Quintin*).

<sup>2</sup> Il n'y a rien dans le dossier du jour sur la Corse. Sur le registre, il y a sans doute erreur de date et confusion avec une lettre de Schérer du 7 sur la situation militaire de la Corse répondant à l'annonce par les députés Citadella et Moltedo du risque d'invasion de la Corse par les britanniques (AF III 475, plaquette 2921, pièce 14).

<sup>3</sup> Jean-Baptiste-Charles Léger, entrepreneur des transports par eau sur la Seine, l'Oise, la Marne et le canal de Saint-Quentin, cessionnaire de terrains pour l'extension du Muséum (*tome I*, 23 pluviôse an V, Finances). Sur ce dépôt, voir *tomes V*, 23 floréal et 7 messidor an VI: Intérieur, signature puis annulation d'un marché avec Garçon-Rivière, de Paris, et Roustan et compagnie, de Lyon, et *VII*, 24 brumaire an VII, Intérieur, rapport du ministre sur une demande de Roussilhe-Morainville proposant de réunir un mois de grain d'avance pour l'hiver en échange de l'exclusivité des exportations, tendant à l'ajournement à cause de la baisse du prix du grain due à sa surproduction.

<sup>4</sup> Arrêté confirmé par le Directoire les 9 pluviôse et 29 thermidor an VI (*tomes IV et VI*) avec rejet, par deux fois, de la soumission de la compagnie Lepage pour la perception de ces droits.

<sup>5</sup> L'un des journalistes *encouragés* payés par le secrétariat général du Directoire en l'an VI et l'an VII dont les dossiers sont inventoriés dans *Les Archives du Directoire*.

## **Justice.**

Sursis à exécution des arrêtés des 18 et 26 vendémiaire nommant des juges au tribunal civil de Seine-et-Marne (AF III 475, plaquette 2926, pièce 168).

## **Police générale.**

Mandat d'amener à Paris Sutaine, maître de poste à Dormans ayant refusé des chevaux à Victor, courrier envoyé auprès du général en chef de l'armée d'Allemagne (AF III 475, plaquette 2924, pièces 8-9, minute de Lagarde, procès-verbal du 1<sup>er</sup> brumaire par Laurain-Legros, agent municipal, et Pierre Chevron, maréchal des logis<sup>1</sup>).

## **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 475, plaquette 2924, pièces 17-18. Brevets de pension de la Guerre et d'adjudant général de Guidal.

AF III 475, plaquette 2926, pièces 57-82, 93-94, 97-98, 101-150 et 169-178. Nomination de commissaires municipaux, Aisne à Côtes-du-Nord. *Aisne*, Château-Thierry: Charles-Guillaume Levoirier, remplaçant Neyrat, nommé commissaire près le tribunal correctionnel, candidat: Charles-Gervais Levoirier, ex-commissaire près les tribunaux, commissaire municipal de Chézy-sur-Marne;- *Ardèche*, sur proposition de l'ex-député Gamon<sup>2</sup> et du député Saint-Prix, Burzet et Joyeuse: Gamon et Chabaud, ex-administrateurs centraux; Chomérac: [Louis] Salles, administrateur du district du Coiron<sup>3</sup>; Lamastre: Blaizac fils, commandant la garde nationale; Thueyts: Coutarel fils, expert à Mayres; Valgorge: Ducros, expert; Viviers;- *Aube*, Arsonval; Brienne [-le-Château]; Isle-Aumont: remplacement de Rosty-Colin, patriote nommé le 1<sup>er</sup> fructidor an V, sans talent; Marigny [-le-Châtel]; Mussy-sur-Seine: Ménétrier-Damotte, remplaçant son frère Ménétrier-Blanchut, négociant;- *Charente-Inférieure*, Saint-Fort [-sur-Gironde]: remplacement de Barthélemy, nommé administrateur central;- *Cher*, Argent [-sur-Sauldre];- *Côtes-du-Nord*, sur proposition des députés Couppé et Gauthier, Carnoët; la Chèze; Étables [-sur-Mer]; Hénanbihen, adresse de républicains anciens administrateurs municipaux contre les opérations des assemblées primaires, brumaire an IV; Landéhen: Yves-François Audouard, notaire à Lamballe; Langourla; Loudéac *extra muros*: Jacques Le Clézio, commissaire provisoire confirmé, lettre du ministre de l'Intérieur notant que l'arrêté le dit par erreur remplaçant Boishardy, commissaire *intra muros*, frimaire an VI; Matignon: Charles-Marie Droguet, prêtre assermenté; Merdrignac; Mûr [-de-Bretagne]; Plédéliac: Carrière, ex-contrôleur des mines de Châtaudren; Plélo; Plémet; Pléneuf [-Val-André]: Leprévost, notaire; Plestin [-les-Grèves]; Pleudihen [-sur-Rance]; Ploubalay; Plouvara; Plumaugat: Pierre Blanchard, administrateur du district de Broons, commissaire provisoire confirmé; Pommerit-le-Vicomte<sup>4</sup>; la Roche-Derrien; Saint-Brieuc *extra muros*: Boschat, ex-juge de paix; Saint-Caradec; Trégomeur; Trémoré: Rissel, marchand de cuir, ex-greffier du juge de paix; Yffiniac, candidat: Jean-Marie Roquelain, commissaire provisoire de Saint-Méloir, an V. Sursis aux arrêtés des 18 et 26 vendémiaire nommant au tribunal civil de Seine-et-Marne.

## **Séance du 10 brumaire an VI [31 octobre 1797]**

(AF\* III 9, folios 132 verso-143 verso; AF III 476, plaquette 2927)

## **Présentation du traité de paix de Campo-Formio.**

Présentation par le ministre des Relations extérieures au Directoire du général Berthier, *tenant à la main une branche d'olivier*, et de Monge. Textes des discours du ministre, évoquant ceux qui jugeraient que l'armée d'Italie n'a pas obtenu assez de victoires, de Berthier: *...Oui, citoyens Directeurs, de même que tout soldat de l'armée répètera avec orgueil: J'étais de l'armée d'Italie, de même tout citoyen français doit dire en ce moment Et moi, je suis citoyen français;* et de Monge: *Enfin, de tous les descendants des Gaulois en Europe, il n'y en a pas un seul qui reconnaisse un maître...La liberté de la Grèce ne put résister aux trésors du roi d'un petit peuple à demi barbare. Les moyens de corruption des tyrans de l'Inde sont bien plus puissants que n'étaient ceux du roi de Macédoine, il y a bien plus longtemps que le gouvernement d'Angleterre manie avec succès cette arme qui le déshonore et, quelles que soient nos vertus, il y aurait de la présomption à nous croire moins corruptibles que ne l'étaient les Spartiates et les Athéniens. Le gouvernement anglais et la République française ne peuvent coexister... Si j'avais, dans mon pays, l'autorité que de grands services rendus à la Patrie et de grandes vertus avaient acquises à*

<sup>1</sup> Voir AF III 46, dossier 168, pièces 51-101 (*Les Archives du Directoire*): rapport du ministre du 21 brumaire sur cette affaire.

<sup>2</sup> François-Joseph Gamon, député de l'Ardèche à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en prairial an V, nommé juge au Tribunal de cassation le 20 fructidor an V (*tome II*, Justice).

<sup>3</sup> Voir *tomes VI et VII*: 16 fructidor an VI: autorisation de le juger comme payé par des réquisitionnaires, et destitution après son acquittement *par esprit de faction* dans cette affaire et parce que suspecté en l'an II comme commissaire du département pour l'achat de farine.

<sup>4</sup> Le qualificatif est cité tel quel sur les minutes des arrêtés, ce qui est exceptionnel pour des appellations prohibées.

*Caton dans Rome, je me garderais bien de l'imiter. Je dirais aux premiers magistrats de la République: Détruisez un gouvernement qui a corrompu la morale du monde entier, mais...n'opprimez pas une nation qui a donné Newton à l'univers; conservez une nation respectable par un patriotisme sans exemple peut-être et digne d'un meilleur gouvernement...Je ne vous parlerai pas de la gloire de nos braves armées. Celle de l'armée d'Italie retentit jusqu'au fond de la Haute-Égypte, les arabes du désert s'en entretiennent le soir sous leurs tentes, une lueur de je ne sais quel espoir s'est glissée dans l'âme des descendants des anciens Grecs...Si un nouveau Plutarque avait à parler de Bonaparte, ce ne serait ni avec Miltiade, ni avec Thémistocle qu'il le mettrait en parallèle; ce serait, je pense, avec Épamimondas. Ô mânes de Vercingétorix, vous êtes bien vengés....* Texte de la réponse de La Revellière-Lépeaux, président du Directoire.

Présentation au Directoire de Mariani et Rangone, secrétaires des légations des républiques ligurienne et cisalpine<sup>1</sup>.

#### **Justice.**

Paiement d'un arriéré à Gohier ancien ministre de la Justice (AF III 476, plaquette 2927, pièces 3-6).

#### **Police générale.**

Compte rendu de l'interrogatoire par le ministre de Debonnaire-Quévieux, d'Amiens, convaincu de s'être fait payer pour la radiation de la liste des émigrés par Émetay de Bouaire et Herte dit Dhaillé, radiés à la demande de Merlin de Douai et dont les dossiers étaient bons, et par Louis de La Haye (AF III 476, plaquette 2927, pièces 1-2).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 476, plaquette 2927, pièces 5-31. Nomination de commissaires municipaux, Aube à Indre-et-Loire. *Aube*, Chavanges; Romilly-sur-Seine: Bouveau, ex-juge de paix (candidature d'Edme-Éloy Hazouard, présentée le 13 brumaire par Merlin de Douai); Saint-Phal: remplacement d'un officier de santé ignorant, dont une lettre de l'an IV est jointe;- *Drôme*, Donzère: Louis Joubert, dit Navon, lettre de la municipalité contre la nomination de cet anarchiste, an V;- *Gard*, Sommières, sur proposition du député Chazal: remplacement de Bresson, nommé administrateur central;- *Hérault*, la Salvetat [-sur-Agout];- *Indre-et-Loire*, Montlouis [-sur-Loire]: Besnard, notaire à Azay-sur-Cher.

### **Séance du 11 brumaire an VI [1<sup>er</sup> novembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 143 verso-146 recto; AF III 476, plaquette 2928)

#### **Lois.**

[Du 9] sur les domaines congéables<sup>2</sup>. [Du jour] sur la solde provisoire des militaires invalides (AF III 475, plaquette 2924, pièces 5-6; AF III 476, plaquette 2928, pièces 3 et 13-15).

#### **Message aux deux Conseils.**

Les informant que le traité de paix avec le Portugal est sans effet faute de ratification par ce pays (AF III 476, plaquette 2928, pièces 9-12).

#### **Finances.**

Nomination de Piot, ex-substitut du commissaire près les tribunaux de la Dyle, inspecteur des forêts du département, remplaçant Chupier, destitué pour irrégularités, minute de Merlin de Douai, lettre de Mallarmé, commissaire central, à son ex-collègue Merlin de Douai, copie d'une lettre de Guillemot, receveur de l'Enregistrement (AF III 476, plaquette 2928, pièces 27-29).

#### **Guerre.**

---

<sup>1</sup> Mariano Mariani, chargé d'affaires de la République ligurienne par interim, en poste à la légation à Paris de février 1798 au 27 janvier 1799 (*Repertorium der diplomatischen Vertreter*, qui ne connaît aucun envoyé de la République cisalpine avant Francesco Visconti, en décembre 1797, mais cite deux diplomates de Mantoue du nom de Rangoni).

<sup>2</sup> Sur les domaines congéables de Bretagne, voir *Debidour*, tome II, page 772: message du Directoire du 15 messidor an IV, et *tomes VI et VII*, 28 vendémiaire et 5 pluviôse an VII: message des Cinq-Cents demandant le nombre des domaines de l'espèce vendus et à vendre, et message du Directoire donnant les renseignements demandés et se prononçant pour le maintien de la loi du 9 brumaire an VI, le Directoire maintenant son opinion de l'an IV suivant laquelle le fonds appartient au domanier (bailleur) et non au fermier.

Ordre au ministre de faire un rapport sur la possibilité d'obliger les agents civils des armées à n'employer que des militaires blessés, comme en Prusse, pour faire rentrer en France *ces nombreux réquisitionnaires dont le luxe, alimenté par les dilapidations, insulte au dénuement du brave soldat*. Envoi au ministre d'un mémoire joint du député Chaudron-Roussau sur des abus à l'hôpital militaire de Bourbonne-les-Bains, avec liste des médecins de l'hôpital (AF III 476, plaquette 2928, pièces 22-26).

#### **Intérieur.**

Réorganisation des municipalités de Bagnols [-sur-Cèze]<sup>1</sup> et Huningue. Ordre au ministre de dresser une liste de français peu fortunés, *littérateurs ou savans indigens, à présenter aux nouveaux alliés de la République en Italie pour occuper des places* (AF III 476, plaquette 2928, pièces 1-2, 31-33 et 43-44).

#### **Marine et Colonies.**

État des places d'officiers civils et militaires vacantes du 1<sup>er</sup> complémentaire an V à la 3<sup>e</sup> décade de vendémiaire an VI, visés par le Directoire qui en remet un double au ministre (AF III 476, plaquette 2928, pièces 18-21 et 30: états des places vacantes de la première décade de brumaire, et des nominations du 21 vendémiaire an VI, avec visa du Directoire du 11 brumaire, et du 24 brumaire visées le lendemain).

#### **Police générale.**

Ordre au ministre de dresser *une liste des individus qui, sous divers rapports, peuvent inquiéter le gouvernement*<sup>2</sup> (AF III 476, plaquette 2928, pièces 16-17).

#### **Relations extérieures.**

Rappel du général Clarke, ex-envoyé de la République pour les négociations avec l'Autriche. Augmentation du secours accordé à Dufour, ex-employé du ministère, lettre de l'intéressé à Lagarde demandant un bureau de loterie (AF III 476, plaquette 2928, pièces 4-8).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 476, plaquette 2928, pièces 35-42 et 45-51. Nominations administratives et judiciaires, Haute-Garonne à Seine-et-Marne: nominations administratives (commissaires municipaux sauf exception), *Oise*, Formerie;- *Ourthe*, Liège: Regnier, ex-accusateur public, sur proposition du député Fabry;- *Rhône*, Lyon, commissaire près le bureau central, sur proposition des députés Poullain-Grandprey<sup>3</sup> et Vitet;- *Seine-et-Marne*, commissaire central: Mathieu, commissaire près le tribunal correctionnel de Fontainebleau, remplaçant Guyardin, destitué, lettres de Creuzé-Latouche à Carnot et au ministre de l'Intérieur, an V<sup>4</sup>.

- Nominations judiciaires, *Haute-Garonne*, Toulouse, tribunal correctionnel, commissaire<sup>5</sup>;- *Pas-de-Calais*, tribunal civil, juges.

### **Séance du 12 brumaire an VI [2 novembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 146 recto-149 recto; AF III 476, plaquettes 2929 à 2932)

#### **Message des Cinq-Cents.**

[Du 9] sur la réclamation de Cariset et Cheviet, élus assesseurs du juge de paix de Baume [-les-Dames] en l'an IV, contre leur remplacement par l'assemblée primaire de l'an V (AF III 475, plaquette 2925, pièces 52-53).

#### **Messages aux Cinq-Cents.**

Transmettant le référé du Tribunal de cassation sur l'affaire d'Angélique Vallée, dite Chevillon, dentellière à Rennes, condamnée à la prison comme complice des frères François et Mathurin Demays, voleurs et assassins de Guillaume Bigot, boucher à Rennes, en l'an II, par les tribunaux criminels d'Ille-et-Vilaine puis de la Manche (dossier des procédures instruites à Rennes en l'an II et en l'an III, avec lettre du général Krieg, général de division à l'armée

<sup>1</sup> Correction de l'arrêté du 3 vendémiaire an VI qui organisait la municipalité *intra muros*, vu l'absence de municipalité *extra muros*, et nomination de Joseph Cambon, ex-directeur de la poste aux lettres, commissaire municipal.

<sup>2</sup> Décision ainsi motivée: *Le dix-huit fructidor a frappé quelques ennemis de la République, mais il n'a pas encore atteint tous ceux qui menacent la tranquillité intérieure et s'opposent à l'affermissement du régime républicain*.

<sup>3</sup> Joseph-Clément Poullain-Grandprey, député des Vosges à la Convention et aux Anciens jusqu'en l'an V, et aussitôt élu député de ce département aux Cinq-Cents, avait été en mission dans l'Ain, l'Isère, la Loire et le Rhône de floréal an III à la fin de la Convention.

<sup>4</sup> La carrière de Jacques-Antoine Creuzé-Latouche, député à la Constituante, puis de la Vienne à la Convention et aux Anciens n'explique pas son intervention en Seine-et-Marne.

<sup>5</sup> Avec minute d'un arrêté du 26 brumaire an VI faisant double emploi.

des Côtes de Brest et de Cherbourg réunies, de Rennes, à la municipalité, sur l'arrestation de Pierre Boit, journalier de cette ville, par la bande du chouan Cormatin; dossiers des procédures devant les deux tribunaux criminels et sentence du Tribunal de cassation; chemise de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 14 brumaire an VI et complétée le 4<sup>e</sup> complémentaire suivant); et sur le transfert du tribunal correctionnel d'Ussel (Corrèze) à Saint-Angel à cause de désordres depuis deux ans (AF III 476, plaquettes 2929 et 2930, pièces 8 à 154, et 2931, pièces 155 c à 155 g).

### **Finances.**

Réintégration des directeurs de la poste aux lettres: de Riom, Gabriel Dubreul, destitué en l'an IV, minute de Merlin de Douai, lettres de l'intéressé, dont le père avait tenu ce poste de 1715 à 1763, et du député Artaud-Blanval<sup>1</sup>; et d'Yssingeaux, Maurin, remplaçant Perros, fermier du comte de Polignac, destitué. Révocation d'agents des départements (Enregistrement sauf exception): des Ardennes, Moysen, directeur, Liouville<sup>2</sup> et Beauregard, inspecteurs à Mézières et Vouziers, François et Saint-Quentin, vérificateurs à Mézières et Grandpré, Chespin, François et Roux, receveurs à Rocroi, Rethel et Givet, et ordre d'examiner la moralité des receveurs de l'Enregistrement Boumelle, à Carignan, Duretête, à Tourteron, et de celui de Philippeville (auj.: Belgique); de l'Escaut, Tupigny, second vérificateur, et Derosne et Vanbogard, sous-inspecteurs de l'Enregistrement à Gand, Bécard et Durieux, receveurs de l'Enregistrement à Grammont et Deinze, et Guernaud, sous-inspecteur des forêts de l'Escaut, ordre d'examiner les capacités et la moralité de Cadion, Declunes et Poppé, receveurs de l'Enregistrement à Alost, Lokeren et Termonde, et nomination du conventionnel Prieur de la Marne inspecteur des forêts du département de l'Escaut; des Forêts, Pruneau, directeur, Guédé, inspecteur, et Marlet, receveur à Luxembourg; d'Ille-et-Vilaine, Thiboust, directeur, coupable d'exactions, Lannai, receveur à Rennes, traitant les républicains de brigands buveurs de sang, et Dacier, employé de l'Enregistrement à Rennes, ayant promené sa femme masquée en reine<sup>3</sup>, billet du conventionnel Sevestre proposant les candidatures de Bidard et de Ginguéné frère<sup>4</sup>; de Jemappes, Daubigny, inspecteur de l'Enregistrement à Mons, et Melsuyder et Penant, receveurs à Binche et Beaumont; des Deux-Nèthes, Rouvin, directeur, Rasquin et Rhens, receveurs à Lierre et Geel, et réintégration de Bridoux, garde général des bois à Turnhout; et de Sambre-et-Meuse, Carbonnel, directeur, et Saint-Maur, receveur à Marche, avec ordre d'examiner la moralité des receveurs Rabeuf, à Gembloux, Huin, à Florennes, Lerouge, à Dinant, Hadingues, à Wellin, et Doutreloux, à Saint-Hubert (AF III 476, plaquette 2931, pièces 160-175).

### **Intérieur.**

Réorganisation de la municipalité de Dannemarie, Haut-Rhin (AF III 476, plaquette 2931, pièces 247-248).

### **Justice.**

Cassation de jugements du tribunal criminel de la Drôme surséant à la mise en accusation d'Agricol Moureau et autres avignonnais pour attroupements, révoltes et assassinats en pluviôse an V et dénonciation des juges au Corps législatif pour être eux-mêmes poursuivis. Référé rejeté du tribunal correctionnel de Fontainebleau sur la représentation par fondé de pouvoir d'un prévenu justifiant ne pouvoir comparaître en personne dans l'affaire de la veuve Ambroise Dumée pour délit forestier<sup>5</sup> (AF III 476, plaquette 2931, pièces 155E et 157).

### **Police générale.**

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur l'adresse de républicains de Joyeuse contre l'oppression des républicains de l'Ardèche<sup>6</sup> (AF III 476, plaquette 2931, pièces 175-177).

### **Relations extérieures.**

Pouvoirs à Talleyrand pour l'échange des ratifications du traité d'alliance défensive et offensive avec le royaume de Piémont-Sardaigne (AF III 476, plaquette 2932, pièces 247-248). Ordre au ministre de faire un

---

<sup>1</sup> Dubreul ou Dubreuil fut destitué le 2 floréal an VI pour avoir remis à un électeur de l'an VI une lettre du député Artaud-Blanval souhaitant une *législature composée de républicains prononcés et énergiques* pour qu'il l'a lise à l'assemblée électorale (*tome V*, où il est précisé qu'il avait déjà été destitué en l'an IV).

<sup>2</sup> Voir *tome V*, 18 prairial, Affaires non citées au procès-verbal, et 5 messidor an VI: rapport du ministre des Finances sur Liouville, dénoncé en brumaire comme noble par Baudelot, commissaire près le tribunal correctionnel, prouvant être fils de Barthélémy Liouville, marchand à Toul, et de Catherine Burton, et exerçant des poursuites contre son accusateur comme fermier général de la ferme de Saint-Julien, et rejet de sa réclamation.

<sup>3</sup> Voir aussi *tome VI*, 12 brumaire an VII: rejet de la réclamation de l'intéressé, alors dit Dassier.

<sup>4</sup> Frère de Pierre-Louis Ginguéné, commissaire de l'Instruction publique puis directeur général de l'Instruction publique au ministère de l'Intérieur.

<sup>5</sup> Un arrêté du 18 brumaire fait double emploi avec celui-ci.

<sup>6</sup> Message, joint ici, des Cinq-Cents, du 6 brumaire, avec minute de l'accusé de réception par le Directoire le 7.

rapport sur la Turquie et présentation par lui de projets d'instructions aux plénipotentiaires du congrès de Rastatt, minutes gardées par lui<sup>1</sup>.

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 476, plaquette 2931, pièces 155H et 156. Brevets du personnel de la Guerre.

AF III 476, plaquette 2931, pièces 158-159, et AF\* III 18, registre du bureau particulier du secrétariat général, pages 23-24. Envoi de Berthier à Rastatt pour apporter la ratification du traité de Campo-Formio à Bonaparte, chargé de faire l'échange des ratifications avec l'Autriche et d'en dresser procès-verbal.

AF III 476, plaquettes 2931, pièces 178-179, et 2932, pièces 180-246 et 249-294. Nominations administratives et judiciaires.

Nominations administratives (commissaires municipaux), Côte-d'Or à Vendée. *Côte-d'Or*, Is-sur-Tille, lettre de l'ex-député Berlier;- *Jura*, Dampierre; Saint-Lupicin; Sirod;- *Haute-Loire*, sur proposition du député Faure, Allègre: Harent, notaire, ex-administrateur central; Goudet: Malzieu, notaire; Rosières: Joanny-Galavel, administrateur du district du Puy, remplaçant Claude Arnauld, ex-domestique, très petit fermier, immoral; Saint-Julien-Chapteuil: Jean-Gabriel Richaud, ex-curé constitutionnel, mathématicien, remplaçant Jean-Louis Chevalier, l'un des promoteurs de la révolte du camp du Pertuis en vendémiaire an IV; Saugues: Martin, administrateur du district du Puy, ex-juge de paix, remplaçant Basile Lyon, commissaire provisoire recommandé par l'administration centrale par lettre, jointe, de floréal an V, protecteur des prêtres réfractaires; Tence: remplacement de L'Escoffier, commissaire provisoire, conseiller au présidial du Puy;- *Lot*, Brétenoux; Catus; Cazals; Duravel: Girard, notaire; Lacapelle-Marival; Lalbenque, remplacement d'un commissaire *bien intentionné, mais incapable, ne sachant que signer*; Latronquière; Limogne [-en-Quercy]; Livernon; Luzech, candidat: Cournou, notaire à Sauzet; Montcuq; Sarrazac;- *Meuse*, Fresnes [-en-Woëvre]: Garot, notaire à Bonzée; Heudicourt [-sous-les-Côtes], remplacement d'un commissaire ayant abandonné son poste pour affaires personnelles; les Grandes-Islettes (auj.: les Islettes): Lepointe, maître de verreries au Neufour;- *Moselle*, Beckingen (auj.: Allemagne): remplacement d'un commissaire donnant *l'exemple le plus dangereux de la crapule*; Gorze: remplacement d'un commissaire municipal commissaire aux séquestres, âpre au gain; Kœnigsmacker<sup>2</sup>; Mars-la-Tour: remplacement d'un commissaire municipal *de mœurs équivoques*; Sarreguemines: Joly, ex-économe de l'hôpital ambulatoire de l'armée de Rhin-et-Moselle; Vallerois<sup>3</sup>;- *Nord*, Dunkerque: Thélou, ex-maire, remplaçant Sachon, militaire depuis 1782, ayant quitté l'armée en messidor an V et estimant ne pas être dans les cas d'exception à la loi du 3 brumaire an IV comme beau-frère d'émigré<sup>4</sup>, candidat: Eustache Brunet, proposé par le député Devincq-Théry;- *Sambre-et-Meuse*, Andenne; Ciney: remplacement d'un commissaire pour refus de serment; Clerheyd<sup>5</sup>; Namur: Dewandre, médecin, candidat: Jean Prétot, ex-secrétaire en chef de l'administration centrale des départements réunis; Villance (auj.: commune de Libin): Carmelle, ex-membre du comité provisoire du canton de Fosses [-la Ville];- *Seine-et-Marne*, accusé de réception par le ministre de la Justice d'un arrêté de nomination à Rozay [-en-Brie] du jour sans minute;- *Seine-et-Oise*, Limay: Ruffy, de Mantes, autrefois destitué par les royalistes, nommé de nouveau;- *Tarn*, Albi: remplacement de Sers-Lagrez, ex-prêtre, agent royaliste à l'assemblée électorale de l'an V<sup>6</sup>; Briatexte; Cadalen: Maruéjols fils aîné, médecin; Cahuzac [-sur-Vère]: remplacement d'un commissaire qui *a été aristocrate, patriote, révolutionnaire, réactionnaire, etc.*; Carmaux; Castres *extra muros*; Monestiès: Mercadier cadet, agent du district d'Albi; Montredon [-Labessonnie]; Pampelonne; Réalmont; Saint-Juéry; Saint-Paul-de-Massuguiès (auj.: le Masnau-Massuguiès) et Saint-Pierre-de-Trivisy: remplacement d'Abeilhon, collecteur de fonds pour les émigrés, et de Rossignol: *c'est chez lui que les prêtres faisoient leurs sabbats*; Salvagnac;- *Vendée*, Fontenay-le-Comte: l'ex-député Dillon, président de l'administration centrale en l'an IV<sup>7</sup>, candidats: Friot, juge de paix de Pouzauges, et Alexandre-Aimet Godet, frère du commissaire près le tribunal correctionnel et d'un juge au tribunal civil)

- Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Aveyron*, tribunal civil, juge;- *Haute-Garonne*<sup>8</sup>, Avignonet [-Lauragais]; Grenade;- *Rhône*, Beaujeu, lettre de l'ex-député Chasset proposant de ne pas nommer l'ex-juge de paix Teillard, sourd.

<sup>1</sup> Et non conservées ici.

<sup>2</sup> Sous ce nom au lieu du nom révolutionnaire de Freymacker rencontré par ailleurs.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: Val-de-Loi.

<sup>4</sup> Voir *tome IV*, 5 pluviôse an VI: arrêté nommant l'ex-adjutant général Sachon de nouveau, à la place de Thélou, démissionnaire parce que sa pratique de juge au tribunal de commerce ne lui donne aucune capacité en matière administrative.

<sup>5</sup> Auj.: Belgique, province de Luxembourg, commune d'Erezée.

<sup>6</sup> Bien que cela ne soit pas indiqué sur la minute, il s'agit ici du commissaire *extra muros*. Sers-Lagrez avait été nommé le 1<sup>er</sup> ventôse an V (*tome I*).

<sup>7</sup> Dominique Dillon, qualifié d'ex-conventionnel, en réalité député du clergé de la sénéchaussée de Poitiers à la Constituante, l'un des premiers de cet ordre à se réunir au Tiers état, ensuite élu aux Cinq-Cents en l'an VII. La commune est désignée sous son nom révolutionnaire de Fontenay-le-Peuple.

<sup>8</sup> Feuille de nominations sans minutes d'arrêtés.

## Séance du 13 brumaire an VI [3 novembre 1797]

(AF\* III 9, folios 149 recto-153 verso; AF III 476, plaquettes 2933 à 2935)

### Lois.

[Du jour] sur des crédits pour la construction de la salle du Conseil des Cinq-Cents<sup>1</sup>. [Du 12] attribuant des terrains aux hospices civils de Louviers (AF III 476, plaquettes 2931, pièce 155B, et 2933, pièces 4 et 9-11).

### Message aux Cinq-Cents.

Demandant au Conseil de *fixer sans délai les dépenses de l'an VI et d'ouvrir des crédits à chaque ministre, tous les services étant ... au moment d'être paralysés* (AF III 476, plaquette 2933, pièces 5-7).

### Finances.

Distribution des fonds de la 2<sup>e</sup> décade de brumaire. Arrêté sur les baux des salines<sup>2</sup>. Suppression: des ateliers monétaires de Metz et Rouen et vente de leurs outillages et bâtiments<sup>3</sup>, et des bureaux de poste aux lettres de Cléry [-Saint-André] et Samatan. Nomination de Louis Lichtlé commissaire national de la Monnaie de Strasbourg, remplaçant son frère, décédé et lui-même successeur de leur père en vendémiaire. Révocation d'Adine, directeur des douanes de Nantes, remplacé provisoirement par Gerbier, receveur des douanes de la ville, et annulation de l'arrêté du 5 brumaire, billet joint de La Revellière-Lépeaux, daté de messidor (an VI), sur l'intervention du député Français de Nantes<sup>4</sup> pour Adine après la mort de Gerbier (AF III 476, plaquettes 2933, pièces 1-3, et 2935, pièces 63-68).

### Guerre.

Lecture d'une lettre de Malherbes, géographe à Germersheim (Allemagne), craignant la cession de ce canton à l'Électeur palatin, envoyée à Augereau en le chargeant d'y protéger efficacement les patriotes<sup>5</sup>. Stationnement dans les départements autour de Lyon d'un détachement envoyé de l'intérieur vers l'armée d'Italie. Vente des bâtiments de l'Arsenal de Paris, avec arrêt de ses fabrications, onéreuses et de mauvaise qualité, et transfert de la direction de l'artillerie de Paris aux Jacobins. Indemnité à: Langrognet, lieutenant à la 28<sup>e</sup> demi-brigade, pour perte de sa malle dans les magasins de Nancy lorsqu'il était prisonnier de guerre, et Boscheron, chargé de la réquisition des chevaux de luxe dans les cantons environnant Paris par le Comité de sûreté générale, pétition renvoyée par Barras au ministre. Arrêtés sur le personnel de la Guerre: nomination du député Poulthier, ex-chef de la 2<sup>e</sup> demi-brigade de la Légion de police, chef de la 41<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère, et de Perroud commissaire ordonnateur à l'armée d'Allemagne; confirmation de la promotion par Bonaparte de Félix-Pascal Baciocchi chef de bataillon commandant la citadelle d'Ajaccio. Traitement de réforme du général de brigade Préval en attente de retraite ou de commandement de place<sup>6</sup>. Réforme des commissaires des guerres Crose<sup>7</sup> et Nestor Prieur, à Strasbourg, et Charles-Antoine Lefebvre, à Sélestat. Cessation de fonction: des commissaires ordonnateurs Chaalons, avec traitement de réforme d'officier, et Mayeur<sup>8</sup>, et de L'Huillier, capitaine en second à la 6<sup>e</sup> compagnie de canoniers volontaires à la 14<sup>e</sup> division militaire. Dispense provisoire de service aux armées à Michel Charrier, ex-canonier à la 1<sup>ère</sup> compagnie d'artillerie *de la Haute-Charente*, recommandé par le député Estaque (AF III 476, plaquettes 2934, pièces 44-50 et 53-59 et 2935, pièces 60-62).

<sup>1</sup> Une autre loi du 13 brumaire est jointe au dossier de la séance du 3 brumaire an VI: celle ratifiant le traité de Campo-Formio, à laquelle est jointe la minute de l'arrêté de promulgation par le Directoire du 25 frimaire an VI après réception de la ratification, datée du 3 novembre 1797 /13 brumaire an VI également, par l'Autriche (loi citée au procès-verbal du 25 frimaire).

<sup>2</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>3</sup> L'atelier monétaire de Rouen n'ayant été créé en l'an IV que pour fabriquer des monnaies en métal de cloches, opération terminée.

<sup>4</sup> Antoine Français, dit de Nantes, député de la Loire-Inférieure à la Législative, puis de l'Isère aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>5</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>6</sup> Félix-Pascal Baciocchi, futur général d'Empire et duc de Piombino, avait épousé en l'an V Élisabeth, sœur de Bonaparte; il est nommé commandant temporaire du fort Saint-Jean à Marseille, poste créé, le 3 fructidor an VI (*tome VI*), puis adjudant général pour emploi dans la 8<sup>e</sup> division militaire, celle de Marseille, le 29 messidor an VII (*tome IX*). Le général de brigade Préval dont il est ici question est sans doute Claude-Antoine de Préval, général de brigade à l'armée d'Allemagne réformé en l'an IV, ensuite nommé dans le corps des vétérans, plutôt que son homonyme Joseph-Henry Le Roy de Préval, général de brigade à l'armée de Rhin-et-Moselle en l'an III, dont Six ne sait rien par la suite.

<sup>7</sup> Voir *tome IV*, 15 nivôse an VI: refus du Directoire de remettre en activité ce commissaire des guerres réformé pour tenir un tripot à Strasbourg et dit alors Étienne Croze.

<sup>8</sup> Chaalons et Mayeux, nommés auprès du Directoire le 29 brumaire an IV (*Debidour*, tome I, page 95, les nommant Chalons et Mayeur), chef et employé au bureau central de la Guerre en l'an IV et en l'an V (*Les Archives du Directoire*).

### **Police générale.**

Communication par le ministre de deux rapports du commissaire central du Calvados sur les manœuvres des royalistes dans ce département: circulation de pièces d'or, départ de déserteurs vers le Midi, conférences de royalistes avec des Britanniques débarqués dans le département et à Granville, intrigues de l'ex-député Jarry dans le pays d'Auge, avec recommandation, par le commissaire central, du zèle de Bourdon, brigadier de gendarmerie, et de Duhamel, commandant, pour la surveillance des royalistes; annonce de l'ordre du ministre d'arrêter Foubert, soi-disant agent du Gouvernement dans l'Eure, royaliste; rapport attribuant à Duperron, ex-employé du ministère des Relations extérieures, la réimpression et l'affichage du rapport de Pichegru à Strasbourg<sup>1</sup>. Jugement de Grégoire, commissaire municipal de Montenaken (Meuse-Inférieure, auj.: commune de Gingelom) protecteur de prêtre réfractaire. Prêtres, déportation<sup>2</sup>. Émigrés, radiation: Henry-Jean-Baptiste Juin, juge de paix d'Harcourt, radié provisoirement par le district de Lisieux; Jacques Rousseau dit Saint-Aignan, noble, de Nantes. Maintien: Charles-Louis Villelume, de Bellac, ex-officier de l'armée de Condé; et neuf porteurs de faux certificats du 9<sup>e</sup> bataillon du Pas-de-Calais, devenu le 1<sup>er</sup> bataillon de la 184<sup>e</sup>, puis de la 40<sup>e</sup> demi-brigades: Gilbert-Marie-Hippolyte Bonnevie, d'Aubiat, Joseph-Marie Descotes, de Chambéry, Auguste-Victor Gauné-Cazeau, de Mezilles, Pierre-Paul-Melchior Ladreit-La Condamine, de Bordeaux, Louis-Marie Lambert, de Crest, Sidon-Joseph Mallet-Vandégre, de Bulhon, François-Joseph Marguérin, de Montpellier, Louis-Paul-Antoine Montrond, de Metz, et François Vauchassade, du Compas (AF III 476, plaquettes 2933, pièces 13-26, et 2934, pièces 27-43).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 476, plaquette 2935, pièces 73-97. Nomination de commissaires municipaux, *Loire-Inférieure*, Bouguenais;- *Haute-Marne*, sur proposition du député Laloy, Chalancey; Chaumont: remplacement de Godenet, nommé administrateur central; Courcelles-Val-d'Esnois (auj.: Val-d'Esnois);- *Meurthe*, Fribourg;- *Meuse*, Vavincourt: remplacement de Desaux, coopté administrateur central;- *Nord*, Ribécourt [-la-Tour]: Delattre, capitaine à la 16<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie retiré à Cambrai;- *Haute-Vienne*, Chalus: Moulin-Lavergne, notaire, remplaçant Moulin-Lafaye, destitué, qui s'était installé commissaire municipal au reçu de l'arrêté du 14 messidor an V nommant un nommé Lafaye à la place de Moulin-Lagrange, démissionnaire<sup>3</sup>;- *Vosges*, Bulgnéville;- *Yonne*, Joux [-la-Ville].

## **Séance du 14 brumaire an VI [4 novembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 154 recto-156 recto; AF III 477, plaquettes 2936 et 2937)

### **Loi.**

[Du 13 brumaire] créant un droit de pontage pour la commune d'Ossas [-Suhare] pour la réparation du pont sur la rivière de Suzon<sup>4</sup> (AF III 476, plaquette 2933, pièce 12; AF III 477, plaquette 2936, pièces 35-37).

### **Message aux Cinq-Cents.**

Sur la plainte du citoyen Lavault contre l'élection du juge de paix du Veurdre en germinal an V<sup>5</sup> (AF III 477, plaquette 2936, pièces 23-24).

### **Finances.**

Révocation de: Lelièvre, employé à la poste aux lettres de Rennes, et réintégration de Delsalles; Delarue, receveur de l'Enregistrement de Vitry [-le-François], Delandres et Saligny, administrateur et agent forestier de cette ville; et Charpini, directeur de l'Enregistrement et des Domaines de l'Ourthe. Nomination

---

<sup>1</sup> Ces trois rapports de Sotin sont dans AF III 46 (*Les Archives du Directoire*), les deux premiers dans le dossier 168, pièces 51-101, où Foubert est dit originaire de Lagny [-sur-Marne] et en relations avec la société philanthropique royale de l'Eure et d'Eure-et-Loir, et celui sur Duperron ou Duperrou dans le dossier 167, pièces 242-253, rapport non daté, classé à la fin de l'an V dans ce groupe des rapports des ministres de la Police générale. Peut-être à rapprocher du commissaire des guerres Duperrou (plus haut, 5 vendémiaire an VI, Guerre, note).

<sup>2</sup> 3 prêtres de Vierzou, dont Vaillant, instigateur de la révolte de la ville en vendémiaire an IV; Gilles, de Sainte-Colombe [-près-Vernon], après des troubles contre Gilles Paumier, acquéreur du presbytère; 1 d'Eure-et-Loir, 1 de l'Isère, 3 du département des Forêts; Bataille, de Souesmes, ayant participé au ravitaillement des insurgés de la Vendée du Sancerrois, les grands-vicaires des évêques de Quimper et Verdun, et Picard, d'Avrolles (Yonne, auj.: commune de Saint-Florentin), dénoncé par le conventionnel Finot.

<sup>3</sup> L'arrêté du 14 messidor an V que remplace celui de ce jour n'est pas dans le dossier de séance à cette date, ni ailleurs aux *tomes I et II*, non plus qu'au 14 messidor an IV, où *Debidour* note des nominations de juges de paix de la Haute-Vienne.

<sup>4</sup> À la suite du message du Directoire du 13 thermidor an V (*tome II*).

<sup>5</sup> Voir plus bas, 24 frimaire: loi de la veille à la suite de ce message.

de Lafleur, commissaire municipal d'Étain, agent forestier de cette ville, minutes de Merlin de Douai (AF III 477, plaquette 2936, pièces 17-23).

### **Intérieur.**

Ordre au ministre de faire un rapport sur le développement de l'instruction publique, minute de Lagarde. Dépôt par l'ex-ministre de l'Intérieur Bénézech de son compte de gestion de vendémiaire au 13 thermidor an V, envoyé au ministre des Finances, et de son compte imprimé du 13 brumaire à la fin de l'an IV, non joints, Bénézech étant autorisé à imprimer ce dernier en mille exemplaires pour distribution au Corps législatif et aux autorités supérieures, billet de Duboy-Laverne, directeur de l'Imprimerie de la République, sur le tirage d'impression des comptes des ministres (AF III 477, plaquette 2936, pièces 25-30).

### **Justice.**

Arrestation et jugement en conseil de guerre des responsables désignés sur la minute de la rébellion du département du Liamone de la fin fructidor an V. Nomination de Rudler commissaire du Gouvernement dans les pays d'entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle, avec instructions sur l'organisation provisoire à donner à ces pays en départements, création d'administrations centrales et municipales et de tribunaux, d'administrations forestières, de salines, forges et autres usines, levée d'impositions foncières et personnelles, de droits d'Enregistrement et d'entretien des routes et de bureaux de loterie, et autorisation d'y publier les lois publiées en Belgique qu'il jugera utile, Rudler ne correspondant qu'avec le ministre de la Justice, auquel les autres ministres transmettront les renseignements en leur possession nécessaires à la mission de Rudler, exposé du ministre de la Guerre sur les systèmes d'imposition suivis depuis 1795<sup>1</sup> (AF III 477, plaquette 2936, pièces 2-8 et 28-39).

### **Police générale.**

Mandat d'amener devant le Directoire contre Marin, commissaire près les tribunaux de la Meurthe, minute de Merlin de Douai<sup>2</sup>. Jugement de l'ex-agent municipal de la Sauvetat (Puy-de-Dôme) ayant provoqué des assemblées présidées par des prêtres réfractaires et dirigé une troupe armée contre des républicains. Prêtres, déportation<sup>3</sup>. Émigrés, radiation: Jeanne Latouche, de Thionville, femme de Lagastine, chef de brigade commandant le génie de l'armée d'Allemagne (AF III 477, plaquette 2936, pièces 1 et 9-16).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 477, plaquette 2937, pièces 40-76. Nominations administratives et judiciaires, Basses-Alpes à Var. Nominations administratives<sup>4</sup>, *Basses-Alpes*, adresse de républicains demandant la nomination de Decorio-Saint-Clair commissaire municipal de Sisteron; - *Ille-et-Vilaine*, rapport du ministre de l'Intérieur sur la nomination de commissaires municipaux à Iffendic, Marcillé-Robert, Martigné [-Ferchaud], Miniac-Morvan, Rennes *extra muros*, Saint-Aubin-du-Cormier, Tinténiac et Vitré; - *Loire-Inférieure*, rapport sur la confirmation de commissaires municipaux provisoires de Legé, Machecoul, Monnières, Paimbœuf, Riaillé, Rougé, Saint-Julien-de-Vouvantes, Saint-Philbert [-de-Grand-Lieu] et Vallet; - *Seine-et-Marne*, Fontainebleau *extra muros*; - *Var*, Grasse: Étienne Vidal, négociant, remplaçant Pierre Girard cadet, nommé administrateur central.

- Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Drôme*, tribunaux, substitut: Gaud-Rousillac, commissaire près le tribunal correctionnel de Nyons; - *Dyle*, tribunal civil, suppléant; - *Jemappes*, Ath: Rousset, de Paris, ex-administrateur central du département des Forêts; Mons, tribunal correctionnel, commissaire: Jean-Antoine Chaix, de Paris; - *Loire-Inférieure*, Aigrefeuille [-sur-Maine]: Barrier, notaire; Arthon [-en-Retz]; Bouaye; Châteaubriant; Clisson; le Loroux [-Bottereau]; Monnières; Nantes, 2<sup>e</sup> arrondissement; Saint-Julien [-de-Vouvantes]; Saint-Philbert [-de-Grand-Lieu]; Sainte-Pazanne; Sion [-les-Mines]; le Temple [-de-Bretagne]; Vertou; - *Nord*, tribunal civil, juges; - *Ourthe*, confirmation de Destriche, nommé provisoirement juge en l'an IV auprès d'un tribunal non précisé<sup>5</sup>; - *Sambre-et-Meuse*, Walcourt; - *Seine-et-Marne*, Fontainebleau, tribunal correctionnel, commissaire; Meaux *extra muros*; Rozay [-en-Brie].

---

<sup>1</sup> Rudler exerça cette fonction jusqu' au 21 frimaire an VII et fut alors nommé commissaire civil près l'armée de Mayence (*tome VII*, Finances). À partir de thermidor an VI, le ministre de la Justice rend compte tous les mois au Directoire des progrès de l'administration des départements provisoires de la rive gauche du Rhin (Mont-Tonnerre, Rhin-et-Moselle, Roër et Sarre) dans le mois précédent, par des rapports très détaillés accompagnés de nombreux états comptables et d'exemplaires des instructions et arrêtés promulgués par le commissaire. On trouvera ces rapports aux *tomes VI* et *VII*, généralement le 2 du mois.

<sup>2</sup> Aucune précision sur les raisons de cette mesure.

<sup>3</sup> Un prêtre de la Dyle et un du Gard.

<sup>4</sup> Pas de minutes pour les commissaires municipaux des trois départements cités ici en premier.

<sup>5</sup> Sans doute le tribunal civil de l'Ourthe, où il figure comme juge dans l'*Almanach national* de l'an VII.

## Séance du 15 brumaire an VI [dimanche 5 novembre 1797]

(AF\* III 9, folios 156 verso-161 verso; AF III 477, plaquettes 2938 à 2940)

### Lois.

[Du 14] sur: une imposition par la commune de Rouen pour l'entretien des réverbères en l'an VI; le renvoi devant l'administration de l'affaire de Jean Conduché, adjudicataire du domaine de Bégoux à Cahors; et autorisant les présidents des deux Conseils en exercice à signer les procès-verbaux de séances non signés par ceux auxquels revenait la signature (AF III 477, plaquettes 2936, pièces 31-35, et 2938, pièces 7-8 et 29).

### Message des Cinq-Cents.

[Du 13] sur des secours à la citoyenne Émery, veuve de l'adjudant général Ferroz, qui avait apporté les drapeaux conquis sur l'ennemi lors de la reprise de Condé [-sur-Escaut], mort à l'armée d'Italie (AF III 476, plaquette 2934, pièces 51-52).

### Messages aux Cinq-Cents.

Demandant l'ouverture de crédits au ministre de l'Intérieur pour les arriérés de traitement des Directeurs, du secrétaire général du Directoire, des messagers d'État et des huissiers, compte de sommes dues à des artisans pour fournitures au Directoire, dont Morel, architecte, pour des plantations au Jardin du Luxembourg, et travaux d'installation de la direction générale des écuries du gouvernement dans la maison Conti; sur: l'affectation des Carmes de Nivelles (Dyle) au tribunal correctionnel et à la maison d'arrêt; les limites des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales dans la forêt de Boucheville et autour des forges de Gincla; l'assemblée primaire de la 3<sup>e</sup> section de Saint-Bertrand [-de-Comminges]; la réunion de la commune du Ban-d'Ajol à celle de Plombières [-les-Bains]; des ventes de terrains communaux de Breuil-le-Vert, sis au lieu-dit la Montagne, à Breuil-le-Sec, par échange avec le citoyen Prognier, qui y construirait un moulin à vent<sup>1</sup>, à Dounoux pour les frais d'un procès, à Bussang et Laveline (Vosges,auj.: le Ban-de-Laveline) pour construire leurs maisons communes, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 17 brumaire pour Bussang, avec copie d'un acte de vente de 1792 par devant notaire à Remiremont, délibération de l'administration centrale des Vosges, an IV, et rapport du député Chassiron en séance des Anciens du 13 frimaire an VI sur une demande d'imposition de la commune de Jouvence<sup>2</sup>, imprimé, et Zollingen (Bas-Rhin, auj.: commune de Sarrewerden); l'érection en commune distincte des hameaux de Cerny, Cohennoz et des Panissats par distraction de la commune d'Héry (Mont-Blanc)<sup>3</sup>; les maisons cédées à l'ancien gouvernement par la citoyenne Sémonin, demandant des biens de même valeur dans le Forez<sup>4</sup>; et l'installation de l'école centrale de la Gironde à la bibliothèque de l'ex-Académie de Bordeaux et la partie louée à la citoyenne Vergès, délibération de l'administration centrale, devis et plan encre couleur par Combet, architecte du département, an V, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents (AF III 477, plaquettes 2938, pièces 12-28 et 36-38, et 2939, pièces 50-53, 55-57 et 60-83).

### Finances.

Bois communaux, vente: Leschères [-sur-le-Blaiseron], pour réparer une fontaine, et Touillon, et de la forêt nationale d'Eichelberg<sup>5</sup>, provenant de l'évêché de Strasbourg. Nomination de Jacques-Pierre Champy, Jean-

<sup>1</sup> Moulin à vent de *Sur la Montagne*, à Breuil-le-Sec, connu en l'an X dans *Énergie et subsistances. Enquêtes sur les moulins à blé, an II-1809*, par M. Illaire, Archives nationales, 1998. Voir *tomes VI*, 17 fructidor an VI: message du Directoire corrigeant une erreur de celui-ci, et *X*, 4 vendémiaire an VIII: loi du jour autorisant la commune de *Brulesec* à aliéner à Prognier le communal décrit dans le second message.

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire de Saint-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire).

<sup>3</sup> Cohennoz, auj.: département de la Savoie, paroisse avant 1789, érigé en commune par la loi du 3 pluviôse an VI (*tome IV*, 4 pluviôse, et *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique, Savoie*, par Dominique Barbero, C.N.R.S., 1979), par distraction de la commune d'Héry, de nos jours absorbée par celle d'Ugine. Les deux hameaux cités ici sont aujourd'hui sur le territoire de la commune de Cohennoz.

<sup>4</sup> L'affaire avait fait l'objet d'un message du Directoire du 3 frimaire an V (*Debidour*, tome IV, page 332), qui relate qu'elle avait remis en 1772 le terrain des écuries de la comtesse de Provence contre des domaines dans la Loire, à Feurs, dans le pays de Donzy et à Villechenève qui ne lui avaient pas été remis. L'échange a été autorisé par la loi du 28 nivôse an VI (*tome IV*, séance du lendemain), adopté par le Directoire le 5 floréal an VI (*tome V*), et soumis par message aux Cinq-Cents du 9 prairial suivant (*ibidem*) d'après contrat d'échange par devant Guillaume jeune, notaire à Paris, qui donne son état civil complet (Hélène-Madeleine Jouvencel, veuve en premières noces de Jean-Marie Gaudin et en secondes de Claude-Gérard Sémonin) et lui attribue la ferme de Vélizy (Seine-et-Oise, auj.: Vélizy-Villacoublay), et un autre bien à choisir par elle pour couvrir la différence de prix en sa faveur, au lieu de domaines à Feurs, Donzy ou Douzy et autres prévus en 1772; voir aussi *tome IX*, 8 thermidor an VII: message aux Cinq-Cents proposant de remplacer la ferme de Vélizy par une partie du domaine des Filles-Thomas de Paris.

<sup>5</sup> Commune d'Oberhaslach (Bas-Rhin).

Baptiste Ducamp et Jean-René-Denis Riffault administrateurs des poudres et salpêtres (AF III 477, plaquette 2939, pièces 42 et 44-49).

### **Intérieur.**

Remise à Ebeling, savant de Hambourg, de livres lui appartenant sur la statistique et la géographie des États-Unis pris par un navire nantais sur le navire américain *le Colombia*, de New-York<sup>1</sup>. Dispense d'âge à onze élèves de l'École des Ponts et Chaussées pour concourir à l'École polytechnique<sup>2</sup>. Destitution et remplacement de trois administrateurs centraux des Hautes-Alpes regrettant la constitution de 1791, de l'administration centrale des Forêts après la réintégration des récollets de Bastogne dans leur couvent, des sanctions contre des gendarmes d'Habay-la-Neuve ayant arrêté un émigré assassin en flagrant délit, l'assaut d'un convoi de fonds escorté par la gendarmerie, une procession de la Fête-Dieu à Mersch, des rassemblements de jeunes gens sous des bannières à Vianden et des prières publiques pour l'Empereur d'Autriche à Virton; et des administrateurs centraux du Finistère Abgrall, Fenigant et Moircet-Kernadet, par Berthaume, Mocaër et Clermont-Tréchet<sup>3</sup>; destitution de deux administrateurs centraux de la Vienne; nomination d'administrateurs centraux de l'Ardèche et du Gard. Réorganisation de municipalités et destitution d'agents et adjoints municipaux: Auterive (Haute-Garonne), agent ayant joué dans la pièce *Le Souper des jacobins*, Auxerre *intra muros* pour non célébration de la fête de l'agriculture et après le meurtre d'un soldat le 9 thermidor an V, Barneville [-sur-Seine], Beuzeville (Eure), Bosc-Bénard-Commin, Bosc-Bénard-Crescy, Bouquetot, Bourg-Achard, Bourg-le-Roi, Bruges, Caen, Caraybat (Ariège,auj.: commune de Soula), Celles (Ariège), Chambon [-sur-Voueize], Écommoy<sup>4</sup>, Épreville [-en-Roumois], la Ferté-Bernard: Linguet, président de la municipalité, prêtre, Fiquefleur [-Équainville], Flancourt [-Catelon], Giverny, Haricourt (Eure, auj.: commune d'Heubécourt-Haricourt), Heubécourt [-Haricourt], Hirsingue fanatiques, la Loupe, Jauzé, Luché [-Pringé], Luzarches comprenant des prêtres prêtres fanatiques, Mailholas, Manneville [-la-Raoult], Massat *intra* et, pour délivrance de certificat à l'émigré Melchior-Auguste Roquemaurel, *extra muros*, Mazères (Ariège), Monclar (Lot): Maurel, président, jugé après un rassemblement contre la loi du 19 fructidor an V, Montferrier (Ariège) après des désordres par un prêtre réfractaire, Namur, Néronde, Neufchâtel [-en-Bray], Orgères [-en-Beauce], Oust, Poitiers, Redon<sup>5</sup>, Rive-de-Gier, Saint-Étienne (Loire) *intra muros*, Saint-Maclou (Eure), Saint-Malo, Saint-Paul [-de-Jarrat], Saint-Servan (auj.: commune de Saint-Malo), Saint-Sulpice [-de-Graimbouville], Senonches<sup>6</sup>, Soula, Tarascon [-sur-Ariège], Thorigny [-sur-Oreuse], Tilly (Eure): Beuzeron, président, pour délivrance de passeport au chouan Richard, agent de l'émigré rentré de Bourmont, le Torpt, Tournai (Jemappes) pour non célébration des fêtes nationales et résistance au recouvrement des contributions foncières, Varilhes, Veules [-les-Roses] à la demande du député Bourgeois, et Vicdessos après le pillage de la récolte d'un acquéreur de biens nationaux à Gestiers. Jugement de l'ex-agent municipal de Beauchêne (Orne) ayant lacéré l'état civil après sa destitution. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur l'assemblée primaire de Baume<sup>7</sup> (AF III 477, plaquettes 2938, pièces 5-6 et 34-35, 2939, pièces 54 et 58-59, et 2940, pièces 84-144, 146-163 et 166-172).

### **Police générale.**

Ordre au ministre de rendre compte de l'arrestation de Legendre, payeur général de Saône-et-Loire<sup>8</sup>. Mandat d'amener devant le Directoire contre Desmaretz, juge au tribunal civil d'Eure-et-Loir, auteur d'un libelle intitulé *Un électeur de 1795 à ceux de 1797*, minute de Merlin de Douai, rapport du ministre sur l'évasion du prévenu<sup>9</sup> (AF III 477, plaquette 2938, pièces 30-33).

### **Relations extérieures.**

---

<sup>1</sup> Christof-Daniel Ebeling, professeur de grec au Gymnase de Hambourg, auteur d'une monumentale étude de l'histoire et de la géographie des États-Unis (*Erdbeschreibung und Geschichte von Amerika. Die Vereinen Staaten von Nordamerika*, Hambourg, C.-E. Bohn, 1793-1803, 6 volumes). Le Directoire se déclare le soutien du développement des sciences.

<sup>2</sup> Leurs noms sont cités sur le registre et repris dans l'index. Ils ont dépassé l'âge limite de vingt ans.

<sup>3</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>4</sup> Même observation.

<sup>5</sup> Pas de minute, mais la municipalité de Redon est citée dans le rapport du ministre de l'Intérieur, sans les noms des individus en cause.

<sup>6</sup> Tableau des agents et adjoints de la municipalité, ainsi que des assesseurs du juge de paix et du commissaire municipal, transmis par le commissaire central d'Eure-et-Loir, avec minutes d'arrêtés du 1<sup>er</sup> frimaire an VI nommant des assesseurs du juge de paix et Jean Perrette, notaire dans le canton, commissaire municipal, remplaçant Chaline, démissionnaire.

<sup>7</sup> Voir au 12.

<sup>8</sup> Voir plus haut, 6 vendémiaire an VI.

<sup>9</sup> Mandat d'amener transformé en mandat d'arrêt le 6 thermidor an VI (*tome VI*), l'intéressé, alors dit Dumarest, ayant pris la fuite, puis en mandat d'amener le 18 vendémiaire an VII (*ibidem*). Le Directoire décida de le remettre en liberté le 4 frimaire an VII (*tome VII*).

Ordre au ministre de ne plus employer Mathieu Mollien<sup>1</sup>, bien que remis en liberté, lettre de Talleyrand confirmant son renvoi malgré le témoignage favorable de ses collègues (AF III 477, plaquette 2938, pièces 1-4).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 477, plaquette 2939, pièces 39-41. Brevets d'adjudants généraux de Guillet<sup>2</sup> et Régnier, et de la garde du Corps législatif, brevets de pensions militaires.

AF III 477, plaquette 29409, pièces 145 et 164-165. Nomination: d'un commissaire municipal à Vandelévillie, et de l'ex-député Delecloy<sup>3</sup> commissaire près le tribunal correctionnel de Doullens, minute de Merlin de Douai.

### **Séance du 16 brumaire an VI [6 novembre 1797]**

(AF\* III 9, folio 162 recto-164 verso; AF III 477, plaquettes 2941 et 2942)

#### **Lois.**

[Du 15] créant un poste de juge de paix à Chêne-Thônex<sup>4</sup>; et sur les révisions des jugements de conseils militaires (AF III 477, plaquettes 2938, pièces 9-11, et 2941, pièces 1-2).

#### **Intérieur.**

Destitution: président et agent et adjoints municipaux de Braine-l'Alleud (Dyle) pour infractions à la police des cultes et à la levée des contributions, adresses des intéressés, de la municipalité, de Félix Fortemps, secrétaire en chef de la municipalité, de la veuve de Pierre Gauthier, percepteur des contributions de l'an IV, et de Michel Renard, percepteur de l'emprunt forcé de la commune et de celle de Waterloo<sup>5</sup>; et municipalité d'Ensisheim (AF III 477, plaquette 2942, pièces 63-71 et 147-148).

#### **Justice.**

Traduction du *Bulletin des lois* en flamand, rapport joint du ministre Lambrechts notant l'intérêt des populations pour les traductions imprimées à l'initiative des administrations locales et proposant une impression synoptique dans les deux langues pour servir notamment à l'apprentissage du français dans les écoles: *on a droit d'espérer qu'avant dix ans, tous les habitants des départemens de la Lys, de l'Escaut, des Deux-Nèthes et de la Meuse-Inférieure sauront assés de français pour qu'il ne soit plus besoin de leur mettre sous les yeux les lois et les actes du gouvernement dans une autre langue que la française.* Ordonnancement de compléments de traitement pour les employés du ministère. Mandat d'arrêt contre cinq individus désignés dans les lettres saisies chez l'ex-député Rémusat: Bertrand, le soi-disant Gabriel, Lambert, Salomé et Timon-David, rapports du ministre sur Salomé, en fuite à Lyon, et l'arrestation de Bertrand, chargé d'approvisionnements de grains de la Barbarie. Nomination de Picard père, homme de loi à Sainte-Menehould, commissaire près les tribunaux de la Marne. Lettre envoyant à Rudler l'arrêté du 14 vendémiaire et la lettre du Directoire à Augereau, et circulaire chargeant les autres ministres de transmettre à celui de la Justice tous renseignements utiles à la mission de Rudler (AF III 477, plaquettes 2941, pièces 16-18, 21-23 et 25-26, et 2942, pièces 105-106).

#### **Police générale.**

Prêtres, déportation<sup>6</sup>. Levée des scellés chez Pan, autour du journal *le Courrier des spectacles*, qui bornait son royalisme à la critique des pièces de théâtre<sup>7</sup> (AF III 477, plaquette 2941, pièces 8-15 et 19-20).

---

<sup>1</sup> Frère de Gaspard Mollien, négociant à Calais, agent de correspondance entre les émigrés et les royalistes de l'intérieur (plus haut, 4 et 6 brumaire).

<sup>2</sup> Il pourrait s'agir du futur général Pierre-Joseph, adjudant général chef de brigade provisoire en l'an II confirmé en l'an III (*Six*), employé dans la 17<sup>e</sup> division militaire puis chargé de recevoir les comptes du général Dutertre pour l'escorte des condamnés à la déportation vers Rochefort (*tome II*, 28 thermidor et 30 fructidor an V).

<sup>3</sup> Jean-Baptiste-Joseph Delecloy, député de la Somme à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V, réélu aux Anciens en germinal an VI, nomination inconnue de *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*.

<sup>4</sup> À la suite du message du Directoire du 23 fructidor an V (*tome II*). Département du Mont-Blanc,auj.: communes de Chêne-Bourg et de Thônex, Suisse, canton de Genève.

<sup>5</sup> Cachets de la municipalité de Braine-l'Alleud (AF III 477, plaquette 2942, pièces 70 et 71).

<sup>6</sup> 7 prêtres de l'Orne et Ruby, de Bazarnes (Yonne), responsable d'un mouvement contre la proclamation de la loi du 19 fructidor an V à Irancy.

<sup>7</sup> *S'il s'agit par exemple d'une pièce où se trouve le nom de Roi, de Louis, de Bourbon...l'auteur ne manque pas de s'étonner qu'on se permette de tronquer ces passages...et motive sa réclamation sur ce que de pareilles corrections gâtent l'ouvrage, nuisent à son mérite littéraire, et qu'enfin on peut bien, sous la République, donner une Adélaïde du Guesclin ou Gaston de Bayard, puisque, sous les Rois, on laissait jouer Brutus et Guillaume Tell...Malgré qu'il pense comme les conspirateurs de Fructidor, il n'a point comme eux ce cachet insurrecteur et provocateur à la destruction du Gouvernement qui les a fait*

### Relations extérieures.

Nomination de Trouvé, secrétaire de légation à Naples, chargé d'affaires jusqu'à l'arrivée de l'ambassadeur Treilhard<sup>1</sup> (AF III 477, plaquette 2941, pièce 1).

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 477, plaquette 2941, pièce 24. Arrêté faisant double emploi avec celui du 9 sur le chef de bataillon Guignon.

AF III 477, plaquette 2942, pièces 27-62, 72-104, 107-146 et 149. Nominations administratives et judiciaires

- Commissaires municipaux, Aveyron à Oise, *Aveyron*, Auzits; Flagnac: Castagnier, administrateur du district d'Aubin; Montbazens; Parisot, lettre du commissaire central Rouvelet<sup>2</sup>; Rignac; Rodez: François Boyer, commandant la garde nationale; Ségur; Varen: Cambes, ex-administrateur central; Villeneuve; *Côte-d'Or*, Moutiers-Saint-Jean<sup>3</sup>, sur proposition de l'ex-député Berlier;- *Escaut*<sup>4</sup>, Alost: Gratieux, ex-économiste de l'hôpital militaire, chef de bureau à l'administration centrale, homme de lettres; Deinze: Durand, muté de Zottegem, parce qu'ignorant le flamand; Evergem: Bernært, ex-juge de paix de Bellem (auj.: commune d'Aalter); Grammont: Emmanuel Rens, négociant; Hamme: Izembrandt, notaire, remplaçant son père; Hulst: Sobels, ex-receveur des contributions indirectes<sup>5</sup>; Lochristi: Paul Turck, négociant à Oostakker (auj.: commune de Gand); Quaremont (auj.: commune de Kluisbergen): Evelart, ex-employé à l'hôpital militaire; Termonde: Albert, ex-juge au tribunal civil; Wetteren: Jean-Baptiste Timmermans, ex-greffier du juge de paix d'Ijzendijke; Zottegem;- *Loir-et-Cher*, sur proposition du député Grégoire, Droué: Lebas-Savary, précédemment destitué par l'intrigue; le Gault [-Perche]: Thenais, candidat du député Bentabole<sup>6</sup>; Herbault; Marolles; Mondoubleau: Jacques Duval, député à la Législative; Montoire [-sur-le-Loir]; Montrichard; Morée; Villiers [-sur-Loir]: Catherinet, de Saint-Ouen, nommé de nouveau, copies de rapports de Cochon, ministre de la Police générale, et du commissaire central Lefebvre, de l'an V, contre Catherinet, ayant écrit de Strasbourg à la société populaire de Blois en faveur d'une adresse de celle de Strasbourg à la Convention réclamant la peine de mort contre les suspects, placé sous mandat d'amener par le directeur du jury du tribunal correctionnel de Vendôme pour l'assassinat des époux Émonnet, qui avaient dénoncé la présence du jacobin Hésine chez lui, avec liste de jacobins habitant chez Catherinet, parmi lesquels le constituant Bodineau et Lebas-Savary, commissaire municipal de Droué<sup>7</sup>;- *Nièvre*, Anlezy; Beaumont-les-Forges (auj.: Beaumont-la-Ferrière): Morin, notaire à Dompierre [-sur-Nièvre]; la Charité [-sur-Loire]: Beau-Saint-Vincent, ex-administrateur central; Donzy; Larochemillay: Jean-Marie Lardereau, administrateur du district de Moulins-Engilbert; Montreuil: Sébastien Bérullier, receveur des contributions de celui de Château-Chinon; Montsauche: Colletot, ex-administrateur central; la Nocle [-Maulaix]: Laut-Lavernière, administrateur du district de Decize, remplaçant Pyron, démissionnaire<sup>8</sup>; Pougues [-les-Eaux]; Rouy: Boude, officier de santé, remplaçant Tyrode, commissaire provisoire, ex-curé, fanatique; Saint-Pierre-le-Moûtier;- *Oise*, Carlepont: Guilbert, ex-administrateur central, remplaçant Verlon, prévenu d'exactions; Plainville: Hennon, ex-avoué à Bonneuil [-les-Eaux], remplaçant Possien, en relations avec l'ex-député Bayard<sup>9</sup>; Rethondes: Fabius, menuisier à Attichy, ex-administrateur central; Sarcus: Durand-Alamotte, ex-notaire et ex-administrateur central; Sommereux; Troissereux.
- Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), Côte-d'Or à Seine, *Côte-d'Or*, Époisses;- *Côtes-du-Nord*, Guingamp *intra et extra muros*; Lanvollon; Plouagat; Plougonver; Pontrieux;- *Marne*, tribunal civil, juge;- *Deux-*

---

condamner (rapport du ministre). Le journal *le Courrier des spectacles ou Journal des théâtres* du littérateur Édouard-Marie-Joseph Lèpan n'a en fait pas été prohibé lors du coup d'État et sa collection (n° 322 de *Martin et Walter*) ne connaît pas de lacune. Le registre dit cependant que l'auteur a été arrêté sur ordre du Directoire le 18 fructidor et qu'on lève les scellés faute de faits assez graves pour le traduire en justice.

<sup>1</sup> Charles-Joseph Trouvé, éphémère secrétaire général du Directoire en brumaire an IV.

<sup>2</sup> Jean-Louis-Antoine Rouvelet, élu aux Cinq-Cents en germinal an VI.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: Réômes.

<sup>4</sup> Il n'y a pas d'arrêtés de destitution des commissaires municipaux de l'Escaut, ni mention de révocations sur le tableau joint, sans doute parce que les commissaires remplacés avaient été auparavant nommés provisoirement par les commissaires du gouvernement dans les départements réunis sans avoir été ensuite confirmés par le Directoire. Parmi les remplacés, celui de Lochristi est dit sans moralité, et Devos, à Wetteren, a trahi la confiance du gouvernement. Hulst et Ijzendijke (orthographe flamande: Yzendyke), auj.: Pays-Bas (province de Zélande).

<sup>5</sup> Remplacement d'un démissionnaire, affaire déjà rappelée par lettre, jointe, du commissaire central de germinal an V portant ces deux apostilles *Qu'avons-nous fait?* et *Rien*.

<sup>6</sup> Pierre-Louis Bentabole, député du Bas-Rhin à la Convention et de la Manche aux Cinq-Cents, avait épousé une ex-noble de la région de Mondoubleau.

<sup>7</sup> Hésine, signataire en l'an VII d'une adresse en faveur de militaires condamnés pour refus de témoigner contre Babeuf (AF III 35, dossier 125, pièces 53-64, *Les Archives du Directoire*), et le constituant Bodineau sont cités comme anarchistes à propos de la nomination des administrateurs centraux du département par le Directoire après l'invalidation des opérations de l'assemblée électorale de l'an VI par la loi du 22 floréal (*tome V*, 7 messidor an VI).

<sup>8</sup> Le commissaire municipal Pyron avait eu sa maison incendiée de nuit par des malveillants (*tome I*, 29 germinal an V, Intérieur, arrêté lui accordant des secours).

<sup>9</sup> André-Joseph Bayard, député de l'Oise aux Cinq-Cents condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor an V.

Nèthes, Anvers, tribunal correctionnel, commissaire: Courtois, greffier du tribunal criminel<sup>10</sup>; - Seine, Paris, division des Arcis.

## Séance du 17 brumaire an VI [7 novembre 1797]

(AF\* III 9, folios 164 verso-169 recto; AF III 477, plaquettes 2943 à 2945)

### Loi.

[Du 16] rectifiant une erreur de celle du 28 vendémiaire sur les passeports (AF III 477, plaquettes 2941, pièces 4-5, et 2943, pièce 2).

### Messages aux Cinq-Cents.

Sur: l'établissement du système métrique<sup>1</sup>, à envoyer aux journaux *le Conservateur* et *le Rédacteur*; le transfert des communes d'Andriveaux et Merlande (Dordogne, auj.: communes de Chancelade et la Chapelle-Gonaguet) du canton de Lisle à celui de Périgueux; l'érection en commune du hameau du Fourg (Haute-Garonne, auj.: commune de Roquefort-sur-Garonne); la division du canton de Sorba (Golo) en deux cantons de Sorba et Ruspa de part et d'autre du Fiumorbo<sup>2</sup>; le transfert de l'hospice Saint-Joseph de Béziers à l'hôpital militaire; les obstacles s'opposant aux revenus des Hypothèques; et une pension pour le père de Hoche<sup>3</sup> (AF III 477, plaquettes 2943, pièces 24-25, et 2944, pièces 45-59).

### Finances.

Deux arrêtés de distribution de fonds; arrêté chargeant les receveurs de l'Enregistrement d'acquitter les dépenses des prisons<sup>4</sup>. Arrondissements de recette: Haute-Saône et Yonne (AF III 477, plaquettes 2943, pièces 1 et 3, et 2944, pièces 37-40).

### Guerre.

Traitement de réforme des officiers vétérans attachés à la suite des places, des généraux de division d'Albignac, Doppet, Quantin et Vietinghoff, et de brigade Bonnard, ex-général de brigade provisoire, Desclozeaux, Galbaud, Kermorvan, Louis Legrand, Marchais, Raoul et Saboureux, des adjudants généraux Battincourt et Urbain Devaux, levés de leur suspension, Fortin, Lagrange, Lenthéric, Lomet, ex-employé à l'École polytechnique, et Pinoteau, des adjudants généraux provisoires Husson et Pellenc, des commandants de place Ciavaldini, ex-commandant d'Oneille (Alpes-Maritimes, auj.: Italie), Lestre, ex-commandant de Colmar, ex-capitaine au 17<sup>e</sup> d'infanterie, et Mathey, ex-adjutant de place d'Alès, de Senilhac, ex-chef de brigade au 25<sup>e</sup> chasseurs, et de Fricot, ex-sous-lieutenant à la 21<sup>e</sup> demi-brigade, ex-aide de camp du général Humbert. Confirmation des promotions: du général Brune général de division, faite par Bonaparte, de Busiquet, aide de camp du général de division Muret, et Pierre-Benoît Soult, aide de camp du général son frère, lieutenants, des adjoints aux adjudants généraux Thomas et Louis-Charles-Grégoire Maignet, membre du 1<sup>er</sup> hussards, d'Eugène Beauharnais, aide de camp de Bonaparte, membre du même régiment, et de Jean-Daniel Neuter, aide de camp du général Sibaud, sous-lieutenants. Promotion de: Durand, capitaine aide de camp de Reubell, Marie-Martin-Antoine-Andrieu Mouisse, capitaine adjoint à l'adjutant général Prisyse, et Thiébault, capitaine adjoint à l'adjutant général Solignac, chefs de bataillon, et du lieutenant Lafage, adjudant de la place de l'île Pelée, capitaine. Remise en activité de: l'adjutant général Maugin, pour emploi auprès du ministre de l'Intérieur, et des capitaines ex-aides de camp Buffy, autorisé à continuer d'être aide de camp du général Lapoype, et Gaillard, ex-aide de camp de Hatry, du 14<sup>e</sup> chasseurs à cheval. Inscription des adjudants généraux Defrance et Mutte pour remise en activité<sup>5</sup>. Nomination d'adjudants de place: Arnette, remplaçant Moutier,

<sup>10</sup> Sans doute Aimé-Séraphin Courtois, de Lille, noté sur le tableau des employés du ministère de la Justice dans les départements réunis de l'an V comme commis au tribunal criminel des Deux-Nèthes (*tome I*, 29 germinal an V, Décision du Directoire).

<sup>1</sup> Le copiste du registre a écrit: *système meterique*.

<sup>2</sup> La division est demandée à cause de l'isolement de certaines communes de montagne par la rivière du Fiumorbo. Le message conservé dans la série C (C 425, dossier 87) ne donne pas de plus amples renseignements et c'est à tort que l'index des *Papiers des assemblées du Directoire* fait référence à la commune de Sorbo (Sorbo-Ocagnana), alors dans le canton de la Casinca.

<sup>3</sup> Voir plus bas, 22 brumaire, la loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>4</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>5</sup> Parmi les militaires concernés par ces arrêtés, les généraux de division Louis-Alexandre d'Albignac, François-Amédée Doppet, futur élu du Mont-Blanc aux Cinq-Cents en germinal an VI invalidé, dont on dit ici qu'il devait être envoyé en Italie, Pierre Quantin, dont *Six* date la mesure du 1<sup>er</sup> novembre 1797, et dont le traitement de réforme est ici attribué en attente d'un emploi, et Georges-Michel de Vietinghoff; les généraux de brigade Charles-Robert-André Bonnard, autrefois été rétrogradé

destitué, et Chantereine, à Strasbourg, Baumgarten, ex-capitaine d'artillerie, aux îles Sainte-Marguerite, remplaçant Dujat, démissionnaire, et Goutel, capitaine à la 72<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie, à Maastricht. Arrêté déchargeant Bonaparte de la charge de correspondre avec les administrations civiles des départements des divisions de l'intérieur à lui confiées par arrêtés des 8 et 11 fructidor an V, avec faculté d'y requérir des troupes. Solde des six adjudants de place de Paris, demande d'expédition de l'arrêté du 26 frimaire an V sur le sujet par le chef de l'état-major de la place de Paris à Maret, Secrétaire d'État, an XI. Traitement du greffier et des quatre employés du conseil de guerre de la 17<sup>e</sup> division militaire. Fabrication d'armes de prix par la manufacture de Versailles, dont deux carabines pour les nouveaux Directeurs, un sabre et une épingle de prix pour Lagarde (AF III 477, plaquettes 2943, pièces 10-18 et 27-29, et 2944, pièces 30-34 et 40-44). Classement d'un rapport sur l'insubordination d'un bataillon à Chambéry<sup>1</sup>.

### **Intérieur.**

Destitution: Cardinal, président de la municipalité de Moret [-sur-Loing], s'étant rendu à Melun à l'assemblée électorale de l'an V pour manœuvres royalistes, bien qu'il n'en fût pas membre, président de celle de Lonlay [-l'Abbaye] pour tentative de délivrance de passeport à Bourdais dit Saint-Louis, ex-major de la colonne du chouan Mandat, agents municipaux: Écoqueneauville pour délivrance de passeport au nommé Allain, Gavere (Escout) levant une taxe pour l'entretien d'un prêtre, Onnaing pour délivrance de passeport à l'émigré Jean-Jacques Hécquet, tisserand à Prouvy, Vierzy pour recel de ses deux fils déserteurs, agent de Touquettes et adjoint de Résenlieu organisant des cérémonies du culte réfractaire chez eux, agent et adjoint de Boëseghem fanatiques. Réorganisation de municipalités: Alès, sur proposition du député Chazal, Arras<sup>2</sup>, Aumale royaliste, sur proposition du député Bourgois; Bailleul (Nord) *extra muros*, minute de Merlin de Douai<sup>3</sup>, Barbençon (Nord)<sup>4</sup> et remplacement du commissaire municipal parent d'émigré, Bayeux, Briatexte, Castres (Tarn), Cordes, Laon, Lisle [-sur-Tarn], Montredon [-Labessonnie], Mussy [-sur-Seine], Pampelonne, Pont-l'Évêque, Réalmont, Saint-Affrique après des troubles royalistes, notamment contre la femme du député Bernard de Saint-Affrique<sup>5</sup>, Saint-Denis-le-Gast après des vols et assassinats et rétablissement des calvaires, Saint-Sauveur-Lendelin fanatique<sup>6</sup>, Senlis ayant fait effacer d'une des portes de la ville des inscriptions révolutionnaires<sup>7</sup>, Soissons et Watten. Nomination d'administrateurs centraux: Aube, Haute-Loire<sup>8</sup>, Loiret et Seine-et-Marne (AF III 477, plaquette 2945, pièces 62-67, 70-77, 85-86, 100-108, 116-135, 143-144 et 149-156).

### **Marine et Colonies.**

Paiement à la citoyenne Saint-Maurice sur des lettres de change de l'île de France, et sursis à l'arrêté du 11 fructidor an V<sup>9</sup> sur d'autres effets de même nature lui appartenant. Indemnités à Cointet, ex-gouverneur de la Guyane, et aux veuves de huit morts au service de la République dans les colonies<sup>10</sup> (AF III 477, plaquette 2943, pièces 19-20).

---

au grade de lieutenant, puis jugé pour dilapidations, et qui se suicida en 1800 dans une crise d'alcoolisme (*Six*), Jacques-Olivier Desclozeaux, François-Thomas Galbaud-Dufort, ex-commandant de Saint-Domingue, Gilles-Marie-Roland Barazer de Kermorvan, Louis-Melchior Legrand (voir *tome II*, 23 fructidor an V, Guerre, note), Edme-Pierre-Louis Marchais, Charles-François Raoul et Jacques-Henry de Saboureux de Fontenay, dont *Six* date la mesure du 13 janvier 1798; les adjudants généraux futurs généraux Marie-Jean-Baptiste-Urbain Devaux, alors également autorisé à passer à Saint-Domingue d'après *Six*, Joseph Lagrange, Antoine-François Lomet des Foucauds, professeur d'architecture à l'École polytechnique (*Six*), et Pierre-Armand Pinoteau, remis en activité comme chef de bataillon d'une des nouvelles demi-brigades le 25 brumaire an VII (*tome VII*), et l'adjudant général Honoré-François Fortin (mesure connue de *Quintin*), le chef de brigade Jacques-Jean-Louis Senilhac (*Quintin*); *Six* connaît les promotions du général Brune, du futur général Pierre-Benoît Soult, aide de camp du futur maréchal de France son frère, mesure faisant double emploi avec un arrêté du 29 vendémiaire an VI; l'auteur date du 7 décembre 1797 celle d'Eugène-Rose de Beauharnais, futur général, fils d'Alexandre et de la future impératrice Joséphine; Maignet est connu de *Quintin*, qui ne citent pas cette mesure et d'après lesquels il était adjoint à l'adjudant général Guidal à l'armée d'Allemagne. Le chef de bataillon Claude-Joseph-Aimé Durand, aide de camp du général Henri-Thomas Reubell, frère du Directeur, à l'armée du Nord, est connu de *Quintin*; le futur général Paul-Charles-François-Adrien-Henri-Dieudonné Thiébault, adjoint au futur général Jean-Baptiste Salignac, à l'armée de l'Intérieur puis à celle d'Italie (*Six*); le futur général Jean-Marie-Antoine Defrance, mesure non citée par *Six*.

<sup>1</sup> Voir au 15 brumaire.

<sup>2</sup> Pas de minute: le procès-verbal annonce la nomination de Valet-Lesoing administrateur municipal, ce qui fait double emploi avec un arrêté du 9 brumaire. L'intéressé avait auparavant été nommé commissaire municipal le 20 vendémiaire.

<sup>3</sup> Parmi les agents nommés: François Vanwærde, brasseur à Berthen.

<sup>4</sup> Auj.: Belgique, Hainaut, commune de Beaumont.

<sup>5</sup> Louis Bernard, dit de Saint-Affrique, pasteur protestant, député de l'Aveyron à la Convention et aux Anciens.

<sup>6</sup> Nous utilisons cet adjectif au lieu de l'expression: *protectrice de prêtres réfractaires* lorsqu'on n'a pas de précision sur les prêtres en question.

<sup>7</sup> Delafosse, président de la municipalité de Senlis destitué, est dit avoir l'appui du député Portiez.

<sup>8</sup> Dont remplacement d'Hilaire, député à la Législative, nommé le 2<sup>e</sup> complémentaire an V (*tome II*), refusant.

<sup>9</sup> *Tome II*.

<sup>10</sup> Dont les noms sont relevés à l'index, la minute ne donnant pas d'autre précision.

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 477, plaquette 2943, pièce 26. Brevets de l'infanterie<sup>1</sup>.

AF III 477, plaquette 2944, pièce 35. Création d'un 3<sup>e</sup> adjudant de place à Luxembourg et nomination à ce poste de Caron-Chantraine, capitaine à la suite de la 24<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère, arrêté rectifiant celui du 5 messidor an V y nommant l'intéressé.

AF III 477, plaquette 2945, pièces 60-61, 68-69, 80-82, 87-99, 109-115, 136-142, 145-148 et 157-158. Nominations administratives et judiciaires (commissaires municipaux sauf exception), *Aisne*, Crécy [-sur-Serre]: Chalan, de Saint-Gobain, ex-administrateur central; Mont-Saint-Père: Lemaître, agent national du district de Château-Thierry;- *Charente-Inférieure*, Rochefort;- *Gironde*, Blasimon;- *Landes*, Aire [-sur-l'Adour]; Mont-de-Marsan: Dulamon, ex-secrétaire en chef de l'administration centrale;- *Loire-Inférieure*, Legé; le Loroux [-Bottereau]: remplacement de Rault, meneur royaliste à l'assemblée électorale de l'an V;- *Meurthe*, Blainville [-sur-l'Eau]: François-Xavier Rieger, adresses du candidat, né à Bergheim, acquéreur des moulins de Blainville, à Reubell et au député Guittard, an V;- *Rhône*, rapport du ministre sans arrêtés de nomination, sur proposition du député Vitet, Saint-Cyr [-au-Mont-d'Or]; Saint-Genis-Laval;- *Seine-et-Oise*, Mantes: nomination du commissaire municipal juge de paix et nomination du commissaire le remplaçant; Triel [-sur-Seine];- *Var*, Saint-Nazaire (auj.: Sanary-sur-Mer).

### **Séance du 18 brumaire an VI [8 novembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 169 recto-172 verso; AF III 478, plaquettes 2946 et 2947)

#### **Loi.**

[Du 17] sur l'achat des maisons des citoyens Corancez et Léon (ou Lioret dit Lion) et de la citoyenne [Babut-] Deschamps, rue de Vaugirard, à réunir au palais du Directoire<sup>2</sup> (AF III 477, plaquette 2943, pièces 4-6; AF III 478, plaquette 2946, pièce 7).

#### **Finances.**

Vente de la maison occupée par Bourotte, commissaire ordonnateur employé du Directoire, qui continuera à en jouir jusqu'à la vente moyennant abandon de la somme allouée au logement des ordonnateurs (AF III 478, plaquette 2946, pièces 16-17, lettre de Bourotte et apostille de Chalgrin, architecte du Directoire, sur la valeur locative de la maison<sup>3</sup>).

#### **Guerre.**

Maintien: de Giroust, promu commissaire ordonnateur par l'arrêté du 5 brumaire, commissaire ordinaire des guerres<sup>4</sup>; et de la décision du Directoire du 17 messidor an V réduisant à un seul les quatre bataillons basques, dont le général Moncey, commandant la 11<sup>e</sup> division militaire, rappelle *l'attachement à la liberté au premier cri de guerre contre l'Espagne*<sup>5</sup> (AF III 478, plaquette 2946, pièces 37-38).

#### **Intérieur.**

Réorganisation des municipalités de Landser et Thann. Décision de ne pas démolir la maison de Dupont, ancien concierge du Luxembourg, qui y continuera sa collection de variétés de roses en préparation d'une monographie, lettres de l'intéressé à La Revellière-Lépeaux, et de Cels, membre de l'Institut, des Fontaines et Thouin, du Muséum d'histoire naturelle<sup>6</sup> (AF III 478, plaquettes 2946, pièces 18-23, et 2947, pièces 69-72).

#### **Justice.**

---

<sup>1</sup> Dont brevet de capitaine à la 89<sup>e</sup> demi-brigade de Trawitz ou Travitz, ensuite aide de camp du général commandant l'armée française en Suisse Schauenburg, chargé par lui de présenter au Directoire les drapeaux conquis sur les cantons suisses et promu chef de bataillon (*tome V*, 13 prairial an VI). Dans un état de confirmation de nominations de la 89<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie de ligne du 17 fructidor an VI (*tome VI*), il est dit nommé aide de camp et remplacé comme capitaine à dater de l'an IV.

<sup>2</sup> Voir plus haut, 15 vendémiaire, Finances, note.

<sup>3</sup> Bourotte, chef du bureau central de la section de la Guerre, puis du bureau militaire. Jean-François-Thérèse Chalgrin, architecte du Directoire.

<sup>4</sup> Affaire non représentée ici. L'arrêté du 5 brumaire confirmait sa promotion au grade de commissaire ordonnateur à Brest en l'an III; les signatures sont rayées sur sa minute, qui mentionne son annulation le 17 et non le 18 brumaire.

<sup>5</sup> La décision du 17 messidor an V sur les bataillons basques n'est pas citée à au *tome II*; elle est peut-être l'objet d'une lettre sur le service militaire au général Moncey mentionnée le 20 messidor, dont la minute n'est pas conservée à cette date. Il ne s'agit pas d'une erreur de date pour messidor an IV.

<sup>6</sup> Les botanistes Jacques-Philippe-Martin Cels, René Louiche des Fontaines et André Thouin.

Rapport du ministre approuvé sur l'irrégularité des dispositions testamentaires prises par le général Marceau à l'article de la mort à Altenkirchen devant un seul officier et avec sa seule signature, avantageant sa sœur la citoyenne Emira Marceau-Sergent au détriment de son frère<sup>1</sup>. Autorisation à des fabricants de bas des Grandes-Chapelles de poursuivre en justice la restitution de coton envoyé par la commission des approvisionnement et vendu par quatre citoyens qui *s'étaient immiscé à remplir la fonction d'officiers municipaux*. Transfert provisoire du tribunal correctionnel du Sas-de-Gand (Escaut) à Watervliet<sup>2</sup>. Référé rejeté du tribunal correctionnel de Fontainebleau sur la représentation d'un prévenu empêché de se présenter en personne, dans l'affaire de la veuve Ambroise Dumée pour délit forestier<sup>3</sup>. Lettre annonçant à Augereau l'envoi de Rudler commissaire du gouvernement dans les pays d'entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle (AF III 478, plaquette 2946, pièces 12-16 et 36).

### **Police générale.**

Destitution de la municipalité de la Rochefoucauld n'ayant pas proclamé la loi du 19 fructidor an V un jour de foire, sur proposition des députés Bellegarde, Guimberteau et Ribéreau. Destitution et jugement de: Geiger, président de la municipalité d'Ensisheim, ayant organisé des cérémonies du culte réfractaire chez lui et délivré des passeports pour la Suisse à six femmes, dont une nommée Sophie Geiger; et de l'agent municipal de Laventie complice de l'évasion de l'émigré rentré Denain. Déportation d'un prêtre de la Creuse. Sur rapport du ministre sur des brigandages dans le département de Vaucluse, ordre à Pille, général commandant la 8<sup>e</sup> division militaire, de s'y rendre avec toutes les forces disponibles, et pouvoir de mettre en état de siège les communes qu'il jugera nécessaire, lettre de Scherer du 5 nivôse indiquant n'avoir pas eu communication de cet arrêté et transmettant copie d'une lettre de Pille du 22 frimaire an VI sur la tournée en Vaucluse du général Bon en brumaire an VI avec Nogent, président de l'administration centrale chargé de l'installation des municipalités: meilleur esprit des habitants de la partie anciennement française du département, assaut contre des brigands à Cadenet après la découverte de six cadavres mutilés au bord de la Durance, mise en état de siège des communes de l'Isle [-sur-la-Sorgue] et Pertuis, sonnerie de l'Angelus à midi à l'arrivée du général Bon à Cucuron. Émigrés, radiation: Julie-Adélaïde L'Hermette, veuve Michel-Jean Le Courtois, de Rouen. Ordre aux administrations centrales des départements réunis d'adresser au ministre la liste des prêtres de ces départements, avec mention de la prestation ou de la non-prestation du serment prescrit par la loi du 19 fructidor an V<sup>4</sup> (AF III 478, plaquettes 2946, pièces 11 et 24-34, et 2947, pièces 48-50 et 65-68).

### **Relations extérieures.**

Appointements de Bonaparte, Bonnier et Treillard, ministres plénipotentiaires au congrès de Rastatt, Rosenstiehl, secrétaire de légation, Truguet, ambassadeur, et Perrochel, secrétaire de légation en Espagne. Secours à Petro de Perdrian, ex-consul à Bassorah (Irak), et Poisson, ex-sous-chef du dépôt du ministère<sup>5</sup>. Exequatur à Michel Classen et Nicolas-Henry Hornböstel, consuls danois à Paris et Marseille (AF III 478, plaquette 2946, pièces 1-6).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 478, plaquette 2946, pièce 35. Feuille de brevet de l'adjudant général Fressinet<sup>6</sup>.

AF III 478, plaquette 2947, pièces 40-47, 51-64 et 73-84. Nominations administratives et judiciaires, Ain à Haute-Vienne,

- commissaires municipaux, *Charente*, Châteauneuf [-sur-Charente]; Garat; Montmoreau [-Saint-Cybard];- *Seine-et-Marne*, Brie-Comte-Robert: Faurel, ex-maire, remplaçant Dufour, nommé juge au tribunal civil de la Seine<sup>7</sup>;

- et nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Ain*, tribunal criminel: Brillat-Savarin, juge au tribunal civil<sup>8</sup>; - *Côtes-du-Nord*, *Dyle*, *Gironde*, tribunaux civils, juges et suppléants;- *Doubs*, Pontarlier;- *Dyle*, Merchtem;-

<sup>1</sup> La sœur de Marceau, soutenue par Augereau, demande un référé au Corps législatif, que le ministre écarte à cause des irrégularités du testament et parce qu'il en résulterait une loi rétroactive.

<sup>2</sup> Sas-de-Gand,auj.: Pays-Bas, Zélande. Watervliet, Belgique, Flandres-Orientales, auj.: commune de Saint-Laurent.

<sup>3</sup> Cet arrêté fait double emploi avec celui du 12 brumaire.

<sup>4</sup> Ces listes de prêtres insermentés servirent à l'arrêté du 14 brumaire an VII (*tome VI*) qui en déporta environ 7600 comme responsables des troubles connus sous le nom de Guerre des paysans. Les noms de tous ces prêtres sont cités à l'index du *tome VI*.

<sup>5</sup> Sur Poisson, voir *tome I*, 29 ventôse an V, Relations extérieures, note.

<sup>6</sup> Le futur général Philibert Fressinet, confirmé dans son grade d'adjudant général et envoyé à l'armée d'Allemagne le 9 brumaire an VI.

<sup>7</sup> Dufour avait été nommé commissaire municipal de Brie (nom révolutionnaire: Brie-sur-Yerre) le 6 brumaire. Peut-être s'agit-il de Julien-Michel Dufour, homme de loi, nommé suppléant au tribunal civil de la Seine le 9 vendémiaire, juge au tribunal civil de Seine-et-Marne le 18 vendémiaire, avec sursis à sa nomination en Seine-et-Marne le 9 brumaire.

<sup>8</sup> Le constituant Jean-Anthelme Brillat-Savarin (voir aussi *tomes I* et *II*: loi du 16 pluviôse an V le nommant suppléant au Tribunal de cassation (séance du jour) et 22 fructidor an V, Affaires non citées au procès-verbal: arrêté le remplaçant comme juge au Tribunal de cassation élu en 1791.

*Eure-et-Loir*, Saint-Lubin-des-Joncherets;- *Ille-et-Vilaine*, Fleurigné; Fougères *intra muros*; Parcé; Pléchâtel: Martin, commissaire municipal de Bourg-des-Comptes; Saint-Brice [-en-Coglès];- *Loiret*, Épiéds [-en-Beauce];- *Marne*, Épernay;- *Nord*, Seclin;- *Seine*, Paris, sections des Amis-de-la-Patrie et de la Butte-des-Moulins;- *Seine-et-Marne*, Brie-Comte-Robert;- *Seine-et-Oise*, Corbeil *intra muros*; Gonesse; Versailles, arrondissement de l'Est;- *Somme*, Montdidier *extra muros*;- *Haute-Vienne*, Saint-Paul.

## Séance du 19 brumaire an VI [9 novembre 1797]

(AF\* III 9, folios 172 verso-175 recto; AF III 478, plaquettes 2948 et 2949)

### Lois.

[Du 18]: transférant le canton de Mathay à Écot; et créant un 2<sup>e</sup> substitut près les tribunaux de l'Ourthe (AF III 478, plaquettes 2946, pièces 8-10, et 2948, pièces 2-3).

### Décision du Directoire.

Décision de ne pas siéger le 20<sup>1</sup>.

### Finances.

Approbation: d'un modèle de commission de salpêtrier, et d'un traité avec les capitaines grecs Joanni Castara, Jacomachy et Manco, sur le paiement d'intérêts de rescriptions bataves. Fixation des frais de fonte des pièces d'or et d'argent décrétées le 28 thermidor an III accordés aux directeurs des monnaies. Bois communaux, vente: Varennes [-en-Argonne] (AF III 478, plaquette 2948, pièces 13-19).

### Guerre.

Traitement de réforme de Chaumont et Estève, ex-centeniers à la Légion franche étrangère, Chevalier, capitaine d'artillerie, DAVISARD, chef de bataillon à la suite de la 1<sup>ère</sup> demi-brigade<sup>2</sup>, Dejean, chef de brigade réformé à la suite de la 7<sup>e</sup> demi-brigade, Hébert, ex-lieutenant au 8<sup>e</sup> bataillon de Paris, Janvier, capitaine réformé à la suite de la 20<sup>e</sup> demi-brigade, Lefaire, ex-capitaine de canonniers, Lefranc, capitaine à la suite de la 13<sup>e</sup> demi-brigade, Martaud, adjudant-major, avec rang de capitaine à la suite de la 41<sup>e</sup> demi-brigade, Martin, ex-chef de bataillon, Michaud, ex-vaguemestre général de l'armée du Nord, capitaine d'infanterie, Peraldy, adjudant de place d'Ajaccio réformé, Perrin, capitaine à la 21<sup>e</sup> demi-brigade, Prévot, chef de bataillon réformé à la suite de la 7<sup>e</sup> demi-brigade, Renaudin, ex-capitaine adjoint aux adjudants généraux près la commission de Saint-Domingue, Robert, ex-chef du 3<sup>e</sup> bataillon de la formation de Doué jusqu'à remise en activité, Roques, chef de bataillon réformé, Simonnet, capitaine réformé à la suite de la 8<sup>e</sup> demi-brigade, formation des Pyrénées, et Tassy, capitaine à la suite de la 70<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie. Promotion pour bravoure de Louis-Jean-Marie Dugué, sous-lieutenant à la 8<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère, au grade de capitaine. Confirmation du grade de chef de bataillon de Langlois pour retraite. Destitution de Fourier et Dufour, capitaine et lieutenant à la 17<sup>e</sup> compagnie de vétérans, avec traitement de réforme. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la veuve du chef de brigade Ferroz<sup>3</sup> (AF III 478, plaquette 2948, pièces 6-12).

### Intérieur.

Refus de confirmer un professeur de dessin à l'école centrale du Puy-de-Dôme ne s'étant pas présenté à la prestation de serment du 2 pluviôse an V. Rejet de la réclamation de Bridet contre l'annulation de son brevet d'invention pour fabrication d'engrais à partir des matières fécales<sup>4</sup>. Réorganisation de municipalités du Puy-de-Dôme<sup>5</sup>: Ambert *intra* et *extra muros*, Augerolles, Billom *extra muros*, Bourg-Lastic, Lamontgie, Monton (auj.: Veyre-Monton), Olby, Rochefort [-Montagne], Saint-Amant-Roches-Savine, Saint-Amant-Tallende, Saint-Rémy [-sur-Durolle], Tauves et Tours [-sur-Meymont] (AF III 478, plaquettes 2948, pièces 20-21, et 2949, pièces 22-51).

### Police générale.

Sur avis, par le ministre des Relations extérieures, de l'arrestation de Richer-Sérizy à Bâle sur réquisition de Bacher, ordre à celui de la Police générale de le transférer à Rochefort (AF III 478, plaquette 2948, pièce

<sup>1</sup> Il n'y a pas de dossier de séance du 20.

<sup>2</sup> Le futur général Joseph-Guillaume DAVISARD (voir *tome II*, 5 messidor an V, Guerre, note).

<sup>3</sup> Voir au 15.

<sup>4</sup> Voir *tome II*, 15 messidor an V, Intérieur, note.

<sup>5</sup> Municipalités suspendues par l'administration centrale pour inexécution de l'arrêté du 25 pluviôse an V sur les militaires absents. Parmi les administrateurs nommés à Ambert *intra muros*, le constituant Jean-Joseph Vimal-Flouvat, négociant.

1, fiche de renvoi au dossier du Dix-Huit Fructidor; AF III 463, plaquette 2808, pièces 375-377, dossier du Dix-Huit Fructidor an V, et AF\* III 18, registre du bureau particulier, page 24).

### **Séance du 21 brumaire an VI [11 novembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 175 recto-176 recto; AF III 478, plaquette 2950)

#### **Loi.**

[Du 19] sur les droits sur l'or et l'argent (AF III 478, plaquettes 2948, pièces 4-5, et 2950, pièce 1).

#### **Message aux Cinq-Cents.**

Envoyant un rapport du ministre de la Marine et des Colonies non joint sur Garrigoux, La Chapelle, Pinchinat et Rey-Delmas, colons de Saint-Domingue détenus à Rochefort<sup>1</sup> (AF III 478, plaquette 2950, pièces 9-12).

#### **Décision du Directoire.**

Envoi d'une lettre félicitant les membres de la garde du Directoire pour leur conduite lors du Dix-Huit Fructidor, datée du 21 fructidor an V, dont l'envoi a été retardé parce qu'elle était jointe par erreur aux pièces du procès-verbal du 18<sup>2</sup>.

#### **Intérieur.**

Destitution et remplacement d'administrateurs centraux de Maine-et-Loire et municipaux d'Angers et Saumur, brouillons de La Revellière-Lépeaux<sup>3</sup>. Création d'une ligne de télégraphe de Paris à Strasbourg, minute de Merlin de Douai<sup>4</sup> (AF III 478, plaquette 2950, pièces 15 et 20-22).

#### **Police générale.**

Ordre au ministre d'interroger Sutaine, maître de poste à Dormans<sup>5</sup>. Émigrés, radiation: Louis-Antoine Fauvelet-Bourrienne, de Sens<sup>6</sup> (AF III 478, plaquette 2950, pièces 5-6).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 478, plaquette 2950, pièces 7-8. État des places vacantes dans la Marine.

AF III 478, plaquette 2950, pièces 13-14. Brevets de la cavalerie.

AF III 478, plaquette 2950, pièces 18-19. Nomination d'un commissaire municipal de Grenoble, billet joint de Salion, patriote de Grenoble connu du ministre Aubert-Dubayet<sup>7</sup>: *chez moi est le point central où se rendent les patriotes de l'Isère*, frimaire an IV.

### **Séance du 22 brumaire an VI [dimanche 12 novembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 176 recto-180 verso; AF III 478, plaquettes 2951 à 2954)

#### **Lois.**

[Du 21] sur: la pension du père du général Hoche<sup>8</sup>; et les listes de jurés des départements où la loi du 19 fructidor an V a annulé les élections (AF III 478, plaquettes 2950, pièces 2-4, et 2951, pièces 6-7).

#### **Message des Cinq-Cents.**

<sup>1</sup> P. Pinchinat et Jean Rey-Delmas, se disant élus députés en germinal an IV par le département de l'Ouest de Saint-Domingue, et Garrigoux et La Chapelle, se disant chargés d'une mission par les communes de ce département, arrivés sans papiers et détenus à Cherbourg (plus haut, 12 et 16 vendémiaire).

<sup>2</sup> Pas de minute. La décision d'écrire cette lettre n'est pas citée au procès-verbal du 21 fructidor an V (*tome II*).

<sup>3</sup> Rayé sur la minute: remplacement d'administrateurs municipaux de Fontevault [-l'Abbaye] et des Ponts-de-Cé.

<sup>4</sup> La première dépêche télégraphique de Metz est du 1<sup>er</sup> prairial an VI, et la première de Strasbourg du 21 messidor (AF III 23, dossier 81, pièces 122 et 152, *Les Archives du Directoire*).

<sup>5</sup> Arrêté pour refus de chevaux à Victor, courrier envoyé à l'armée d'Allemagne (9 brumaire).

<sup>6</sup> Bourrienne, secrétaire de Bonaparte, maintenu sur la liste des émigrés le 27 pluviôse an V (*tome I*).

<sup>7</sup> Jean-Baptiste-Annibal Aubert-Dubayet, général, ministre de la Guerre jusqu'au 19 pluviôse an IV, ambassadeur en Turquie.

<sup>8</sup> À la suite du message du Directoire du 17.

Proposant de créer des brigades de gendarmerie dans les cantons des départements ci-devant insurgés<sup>1</sup>.

### **Message aux Cinq-Cents.**

Demandant des crédits sur l'exercice de l'an V (AF III 478, plaquette 29510, pièce 1).

### **Décision du Directoire.**

Délivrance de passeports pour l'étranger à François et Liévin Bauwens, de Passy, nés à Gand, expéditions des passeports remises à Merlin de Douai<sup>2</sup> (AF III 478, plaquette 2951, pièces 4-5).

### **Finances.**

Distribution des fonds de la décade. Bail<sup>3</sup> des salines nationales de l'intérieur à Catoire et Duquesnoy, et arrêté sur leur contrainte par corps. Réserve au ministre du pouvoir de vendre le mobilier national, et envoi au ministre d'une pétition non jointe des entrepreneurs des casernements, chauffage et lumière de Paris, avec relevé d'armes du garde-meuble vendues à eux. Arrondissements de recette d'Indre-et-Loire. Fixation des contributions du canton de Termonde<sup>4</sup> (AF III 478, plaquettes 2951, pièces 2-3, et 2953, pièces 61-69).

### **Guerre.**

Ordre: au général Debelle de rechercher des cartes d'Angleterre et d'Irlande annotées par Hoche; et au ministre d'interroger des hommes débarqués de Plymouth (Grande-Bretagne) à Cherbourg, avec des militaires de couleur des colonies, et se disant prisonniers de guerre de la Légion des Francs. Cessation d'emploi des frères d'Arbois, chef d'état-major et aide de camp à l'armée d'Italie<sup>5</sup> (AF III 478, plaquette 2953, pièces 56-59 et 77).

### **Intérieur.**

Réunion de tous les établissements de charité d'Agen aux hôpitaux du Delas, pour les indigents, et Saint-Jacques, pour les malades; et des Orphelins de Cahors au grand hospice. Annulation de la concession des mines de houille du parc de Mariemont<sup>6</sup> à Desfourneaux et Duplan par arrêté du Comité de salut public du 12 germinal an III. Secours à Maimbourg à valoir sur l'indemnité demandée pour le domaine qu'il avait en Corse<sup>7</sup>. Municipalités, réorganisation: Barneville [-Carteret] à la demande du député Ribet, la Bassée, Beuvron [-en-Auge], Cassel, Châteaudun, Dives [-sur-Mer], Dreux, Lestre, Montaigu (Dyle) refusant de se mêler directement ni indirectement des affaires mentionnées dans la loi du 7 vendémiaire an IV sur la police des cultes, Montereau [-fault-Yonne], Orléans, Saint-James, Torigni [-sur-Vire]. Destitution de l'administration centrale de la Marne, sur proposition du constituant Albert, juge au Tribunal de cassation<sup>8</sup>, d'un administrateur municipal d'Hazebrouck fanatique et de l'agent et l'adjoint municipaux de Wormhout incapables. Confirmation de la nomination de Letellier, commissaire près la 5<sup>e</sup> municipalité de Paris, membre du bureau central remplaçant Limodin, démissionnaire, par l'administration centrale le 13 brumaire, suivant procès-verbal joint (AF III 478, plaquette 2954, pièces 80-83, 86-91, 98-99, 101-117, 127-130 et 132-133).

---

<sup>1</sup> L'expédition de ce message des Cinq-Cents n'est pas dans le dossier de cette séance, ni des jours précédents.

<sup>2</sup> Les frères Bauwens, fabricants au couvent des Bons-Hommes de Passy (auj.: commune de Paris), autorisés le 16 ventôse an V, avec Beths, à fabriquer des monnaies pour les dépenses des armées dans les hôtels des monnaies de Cologne et de Trèves (*tome I*, Finances). On a, dans les dossiers de Merlin de Douai (AF III 21 A, dossier 70 g, pièces 29-32, *Les Archives du Directoire*), un projet d'importation de machines britanniques par Dublin et Ostende, adressé au Directeur Merlin en vendémiaire an VI, autorisé par arrêtés des 13 et 15 vendémiaire an VII (*tome VI*), et des mémoires pour la concession de mines dans les départements réunis.

<sup>3</sup> Ce bail est joint à un message du Directoire du 23 fructidor an VII (*tome X*), qui précise l'identité des deux preneurs: Jean-Baptiste Catoire, de Moyenvic (alors: Meurthe), et Adrien-Cyprien Duquesnoy, maître de forges à Metz.

<sup>4</sup> Belgique, Flandres-Orientales, alors: Escaut.

<sup>5</sup> Joseph-Louis d'Arbois de Jubainville, chef de bataillon, chef d'état-major à Corfou, futur général, et son frère le lieutenant Léopold-Charles-Hubert (*Six*, d'après lequel le futur général aurait été suspecté de royalisme, et *Roman d'Amat*), l'un et l'autre remis en activité à l'armée d'Angleterre le 25 germinal an VI (*tome I*) et le premier promu adjudant général le 9 fructidor an VII (*tome X*).

<sup>6</sup> Belgique, Hainaut, commune de Morlanwelz, alors: département de Jemappes.

<sup>7</sup> Charles-François Maimbourg ou Mainbourg, ex-commandant de Bonifacio, dépossédé en 1791 du domaine de Santa-Giulia qu'il avait reçu par arrêt du conseil d'État du 16 janvier 1788 (*tome I*, 5 floréal an V, Finances, arrêté lui accordant des secours). Voir *tome VIII*, 1<sup>er</sup> germinal an VII, Finances: arrêté lui accordant de nouveaux secours et rapport plus détaillé sur l'affaire, qui permet de situer le domaine, dont le nom exact est Procajo-de-Santa-Giulia, sur la commune de Porto-Vecchio.

<sup>8</sup> Jean-Bernard Albert, député de la sénéchaussée de Colmar à la Constituante, puis du Bas-Rhin à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an V, ensuite élu par la Seine aux Anciens en germinal an VI, nommé juge au Tribunal de cassation le 20 fructidor an V (*tome II*), avait été représentant en mission dans la Marne en l'an III et y agit dans le sens de la réaction thermidorienne (*Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*).

### **Justice.**

Jugement de Robert, ex-secrétaire de l'administration centrale de la Nièvre, pour vol au détriment d'acquéreurs de biens nationaux. Annulation de l'arrêté du 12 brumaire sur la représentation des prévenus ne pouvant comparaître en personne devant les tribunaux correctionnels<sup>1</sup>. Nominations dans l'ordre judiciaire, bureau des nominations<sup>2</sup> (AF III 478, plaquette 2953, pièces 52-54).

### **Police générale.**

Déportation de prêtres<sup>3</sup> et des royalistes des Côtes-du-Nord Hémerly, alias Coysson, Antoine Toudin, noble, et Vrot, de Gomené, professeur à Dinan. Émigrés, maintien: les frères Alexandre, Alexandre-Jacques-Marie et Léonard Barthon, inscrits dans la Creuse; Jean-Marie Courrèges, conseiller au parlement de Pau; Pierre Roux dit Romain, noble, de Saint-Romain [-et-Saint-Clément], émigré à Coblenche en 1791<sup>4</sup>. Arrestation de Decez, fils aîné du baron de Caupenne, agitateur des Landes. Ordre au ministre de désigner ceux qui accusent le général Nouvion<sup>5</sup> de royalisme, et lettre à Mengaud (AF III 478, plaquettes 2951, pièces 11-24, et 2952, pièces 25-51).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 478, plaquette 2953, pièce 55. Brevets de pension du ministère de l'Intérieur.

AF III 478, plaquette 2954, pièces 84-85, 92-97, 100-101, 109, 118-126, 131 et 134-140. Nominations administratives et judiciaires; commissaire municipal de Dourdan: Supersac, administrateur du district, ex-commissaire pour l'approvisionnement de Paris, connu de Barras, recommandé par les députés Jacomin et Martinel; - et nominations judiciaires (juges de paix sauf exception), *Cantal*, tribunal civil, suppléant;- *Charente*, Jarnac;- *Ille-et-Vilaine*, Saint-Servan, tribunal correctionnel, commissaire;- *Haute-Loire*, Monistrol [-sur-Loire]: Chambovel, ex-curé de Rétournac; Montfaucon [-en-Velay]; Saint-Didier [-en-Velay]; Tence;- *Lozère*, accusateur public;- *Nord*, tribunal civil, juge: Volkerick, ex-commissaire central du département de Jemappes;- *Basses-Pyrénées*, Bayonne, tribunal correctionnel, commissaire;- *Sambre-et-Meuse*, Nassogne;- *Seine*, tribunal civil, juges, dont Lartigue, constituant<sup>6</sup>; Paris, sections du Luxembourg, du Théâtre-Français et des Thermes;- *Seine-Inférieure*, Gournay [-en-Bray];- *Seine-et-Marne*, tribunal civil, juges;- *Seine-et-Oise*, *idem*; Mennecey;- *Vaucluse*, tribunaux, commissaire: Vincent Raphel, professeur de législation, lettre de Lagarde sur la révocation du commissaire près le tribunal correctionnel de Carpentras, 23 brumaire.

## **Séance du 23 brumaire an VI [13 novembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 180 verso-183 verso; AF III 478, plaquette 2955)

### **Lois.**

[Du 22] créant une agence des contributions directes et fixant le nombre de recettes par département; et conservant les 200 brigades de gendarmerie des départements réunis<sup>7</sup> (AF III 478, plaquettes 2951, pièces 8-10, et 2955, pièces 2-3).

### **Message des Cinq-Cents.**

[Du 17] sur les hospices civils (AF III 478, plaquette 2950, pièces 16-17).

### **Décision du Directoire.**

<sup>1</sup> À propos de l'affaire de la veuve Dumée, pour délit forestier.

<sup>2</sup> Cette mention sur le registre est exceptionnelle. Les nominations sont, comme pour les autres séances, analysées dans la partie des affaires non citées au procès-verbal.

<sup>3</sup> Quatorze de l'Aisne, un des Hautes-Alpes, sept d'Eure-et-Loir, dont Marie, ayant célébré une messe de la Saint-Louis au château de Thierville (commune de Charray) lors d'un rassemblement de nobles après l'attaque contre le bonnet républicain accroché au clocher de l'église de Charray par Camille de Loynes d'Autroche, fils du seigneur de Charray, et quatre chanoines de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin-au-Val de Chartres, désignée sous le vocable de la paroisse voisine Saint-Brice, ainsi que le curé et le vicaire de cette dernière, quinze des Côtes-du-Nord, dix-huit de Maine-et-Loire et un des Deux-Sèvres.

<sup>4</sup> Un arrêté du 27 frimaire an VI corrige la mention de sa radiation provisoire par l'administration centrale de la Dordogne.

<sup>5</sup> Jean-Baptiste Nouvion, général, chargé de la surveillance des frontières du Mont-Terrible. Voir, dans *Les Archives du Directoire*, une lettre du ministre de la Police générale du 19 frimaire an VI sur une nouvelle dénonciation contre le général Nouvion de la part du nommé Guérand, de Sarlat (Dordogne), dans AF III 46, dossier 168, pièces 102-130, et un extrait de dépêche diplomatique de Bacher, premier secrétaire interprète de l'ambassade de France à Bâle, sur Brodhag, ex-président de la municipalité de Delémont, coupable de contrebande de marchandises britanniques, responsable du renvoi du général Nouvion, ventôse an VI (AF III 51 A, dossier 187, pièces 85-98).

<sup>6</sup> Sur le constituant André de Lartigue, voir *tome II*, 14 fructidor an VI, Affaires non citées au procès-verbal, note.

<sup>7</sup> À la suite des messages du Directoire des 24 floréal an V (*tome I*) et 18 et 25 vendémiaire an VI (plus haut).

Circulaire demandant aux ministres de respecter le tableau non joint des séances du Directoire. Hommage d'un ouvrage de Thomas Paine sur le Dix-Huit Fructidor, envoyé par l'auteur aux journaux britanniques après une déclaration du roi George sur la rupture du Congrès de Lille<sup>1</sup> (AF III 478, plaquette 2955, pièces 7-8 et 10).

### **Guerre.**

Promotion: d'Allain, capitaine aide de camp du général Lemoine, chef d'escadron, Lucien Bonaparte, commissaire des guerres, commissaire ordonnateur, employé dans la 23<sup>e</sup> division militaire, et des aides de camp de Berthier: Bruyère, capitaine au 7<sup>e</sup> hussards, Dutailis, chef de bataillon, chef de brigade de cavalerie légère, et Leturcq, capitaine, chef d'escadron au 5<sup>e</sup> dragons. Nomination de l'adjutant général Manigault-Gaulois chef de la 14<sup>e</sup> (sans doute: la 1<sup>ère</sup>) demi-brigade d'infanterie légère, remplaçant Lepreux, démissionnaire. Remise en activité de Payen, ex-chef de brigade du 7<sup>e</sup> hussards (*bis*) au 8<sup>e</sup> hussards, remplaçant Collot. Traitement de réforme des généraux de division Anselme et Dièche, et de l'ex-adjutant-général Nivet. Maintien du général Micas commandant la 25<sup>e</sup> division militaire<sup>2</sup>. Annulation de l'arrêté du 5 brumaire promouvant le commissaire des guerres Giroust commissaire ordonnateur, rapport joint du commissaire ordonnateur Bourotte, employé à la section de la Guerre du Directoire<sup>3</sup>. Cessation immédiate de fonctions de Derest, commissaire des guerres à Moulins, et d'emploi du général Quesnel dans la Sarthe, minute de Lagarde. Classement d'un rapport du ministre sur la situation des départements de la rive gauche du Rhône et les mesures prises par le général Pille *pour dissoudre et détruire les brigands*<sup>4</sup>. Lettres annonçant à Bonaparte: le choix de Cabanis, Daunou et Ginguéné, membres de l'Institut, comme publicistes en Italie<sup>5</sup>, en lui demandant d'indiquer *quel titre on peut leur donner, quel est le travail dont ils seront occupés, quelles seront les personnes avec lesquelles ils seront en relation pour ce travail, quel devra être le lieu de leur résidence et ... à qui ils devront être adressés*, et l'intention de confier au général Pommereul l'organisation de l'artillerie de la République cisalpine<sup>6</sup>, minutes par Lagarde (AF III 478, plaquette 2955, pièces 11-16 et 18-30).

### **Intérieur.**

Destitution: d'administrateurs centraux de l'Indre ayant laissé les émigrés Boisé fils et Roche-Dragon se présenter en séance, toléré et le prêtre réfractaire Perrot-Desbordes dans le canton d'Ardentes et une messe de minuit à la Noël de l'an IV à Ornay (commune de Châtillon-sur-Indre)<sup>7</sup>, et des Deux-Nèthes, minute de Merlin de Douai; et d'administrateurs municipaux de Châteauroux après des pièces réactionnaires au théâtre et des chants anti-républicains par la garde nationale. Secours à la mère de Breissand, chef de bataillon à la suite de la 19<sup>e</sup> demi-

---

<sup>1</sup> Probablement la *Lettre de Thomas Paine au peuple français sur la journée du 18 fructidor*, publiée à Paris par l'Imprimerie du Cercle social en l'an VI (*Martin et Walter*).

<sup>2</sup> Jacques-Gabriel-Victor Allain, mesure connue de *Quintin*, nommé alors au 16<sup>e</sup> dragons d'après ces auteurs; le rôle de la division du général Lemoine dans l'affaire de la violation du rayon constitutionnel par des détachements de l'armée de Sambre-et-Meuse en l'an V est connu. Lucien Bonaparte, auparavant commissaire des guerres à l'armée d'Allemagne puis à Bruxelles, avait fait des difficultés pour quitter Paris, occasion de l'une de ses discordes avec son frère; la 23<sup>e</sup> division militaire était celle de Corse; Lucien fut élu aux Cinq-Cents par le département du Liamone en germinal an VI et l'on connaît son rôle auprès de cette assemblée au Dix-Huit Brumaire. Les futurs généraux Adrien-Jean-Baptiste-Amable-Ramond du Bosc, comte Dutailis, Pierre-Joseph Bruyère (mesures connues de *Six*), et Joseph-Yves Manigault-Gaulois, qui, d'après le même, fut alors nommé à la 1<sup>ère</sup> demi-brigade et non à la 14<sup>e</sup>, remplaçant Antoine-François Lepreux, connu de *Quintin* à la 1<sup>ère</sup> demi-brigade, dont nous avons l'arrêté de cessation de fonctions du 28 vendémiaire an VI, et qui mourut président de la commission militaire siégeant à Berlin. *Six* ne connaît pas la mesure concernant le général Antoine-Claude Dièche, commandant la 5<sup>e</sup> division militaire à Strasbourg réformé en l'an II, mais bien celle du général Jacques-Bernard-Modeste d'Anselme; celle de l'adjutant général François Nivet est connue de *Quintin*; il fut remis en activité et employé dans la 9<sup>e</sup> division militaire par arrêté du 7 messidor an VI (*tome V*). Le général Jean-François Micas, commandant la 25<sup>e</sup> division militaire ou 2<sup>e</sup> de la Belgique à Liège, réformé le 25 fructidor an V (*tome II*).

<sup>3</sup> Double emploi avec l'arrêté du 18 brumaire annulant la promotion de Giroust, commissaire des guerres à Brest.

<sup>4</sup> Affaire non représentée ici. Voir plus bas, 18 brumaire: ordre au général Pille de se rendre en Vaucluse et compte-rendu de la tournée du général Bon en brumaire an VI avec Nogent, président de l'administration centrale chargé de l'installation des municipalités.

<sup>5</sup> Pierre-Jean-Georges Cabanis, le médecin de Mirabeau, avait procuré aux Girondins le poison par lequel plusieurs d'entre eux se suicidèrent; il fut ensuite élu de la Seine aux Cinq-Cents en germinal an VI. Pierre-Claude-François Daunou, futur garde des Archives impériales, député du Pas-de-Calais à la Convention puis de la Seine aux Cinq-Cents sorti en prairial an V, réélu au même Conseil par le Pas-de-Calais en germinal an VI. Pierre-Louis Ginguéné, commissaire de l'Instruction publique en l'an III, alors directeur général de l'Instruction publique au ministère de l'Intérieur.

<sup>6</sup> Le général François-René-Jean de Pommereul avait servi dans l'armée du royaume de Naples avant la Révolution comme inspecteur général de l'artillerie. Rentré en France et promu général en l'an IV, il fut préfet d'Indre-et-Loire puis du Nord et directeur général de l'imprimerie et de la librairie en 1811.

<sup>7</sup> Ces émigrés sont sans doute apparentés à Louis-François Roche-Dragon, de Bouges-le-Château, maintenu le 19 pluviôse an V, radiation demandée par Henriette Chambon-Roche-Dragon, veuve Boisé (*tome I*).

brigade<sup>1</sup>, à noter: *le Courrier de l'armée d'Italie ou le Patriote français à Milan, par une société de républicains*, n° 52 du 10 brumaire an VI, pages 220-224, Milan, imprimerie patriotique, dans la ci-devant église San-Zeno, contenant adresse de Breissand au Corps législatif sur l'assassinat de son père à Sisteron par la bande du nommé Mévolhon (AF III 478, plaquette 2955, pièces 31-33 et 35-44).

#### **Police générale.**

Ordre au ministre de remettre: la liste des émigrés non radiés définitivement autorisés par lui à rester dans leurs communes, le Directoire se réservant désormais ces autorisations, et le tableau des arrêtés et ordres des administrations centrales et municipales prohibant des journaux *pour ... que des passions particulières ou des considérations locales n'abusent du pouvoir accordé par la loi du 19 fructidor dernier* (AF III 478, plaquette 2955, pièces 6 et 9). Lettre chargeant Mengaud de remettre à Richer-Serizy ses bijoux et s'en remettant à lui *sur les écrits qu'il convient de publier en Suisse, soit en français, soit en allemand* (AF III 478, plaquette 2955, pièce 1, fiche de renvoi au dossier du Dix-Huit Fructidor; AF\* III 18, registre du bureau particulier du Directoire, page 24).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 478, plaquette 2955, pièce 17. Brevet de général de division de Brune.

AF III 478, plaquette 2955, pièces 45-48. Nomination de commissaires près les tribunaux de la Sarthe et le tribunal correctionnel du Mans, billet de La Revellière-Lépeaux.

### **Séance du 24 brumaire an VI [14 novembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 184 recto-185 verso; AF III 478, plaquettes 2956 et 2957)

#### **Loi.**

[Du 23] créant un 5<sup>e</sup> tribunal correctionnel du Gers à Lombez (AF III 478, plaquettes 2955, pièces 4-5 et 2956, pièce 11, accusé de réception signé par Merlin de Douai à la place du secrétaire général du Directoire).

#### **Finances.**

Ordre au ministre de veiller à la stricte exécution de l'arrêté du 27 vendémiaire sur la poste aux lettres, en faisant mettre au rebut les courriers non affranchis des particuliers aux administrations et pour éviter des correspondances particulières sous couvert des fonctionnaires (AF III 478, plaquette 2956, pièce 16).

#### **Guerre.**

Interdiction aux émigrés non radiés définitivement et aux ecclésiastiques n'y étant pas domiciliés auparavant de s'introduire dans les îles de l'Adriatique et pays adjacents attribués à la République par le traité de Campo-Formio formant les arrondissements de Corfou, Ithaque et de la mer Égée, sous peine d'être jugés en commission militaire comme espions (AF III 478, plaquette 2956, pièce 14).

#### **Intérieur.**

Autorisation à l'administration centrale de la Seine de renouveler les membres des commissions des hospices civils de Paris, en majorité protecteurs du fanatisme et de la superstition. Destitution de la municipalité royaliste de Rémalard (AF III 478, plaquettes 2956, pièce 17, et 2957, pièces 39-45).

#### **Marine et Colonies.**

État des mouvements du personnel de la 1<sup>ère</sup> décade de brumaire (AF III 478, plaquette 2956, pièce 15).

#### **Relations extérieures.**

Réponses à des lettres: de félicitation sur le Dix-Huit Fructidor par le directoire exécutif de la République cisalpine<sup>2</sup>; et du roi du Danemark non jointe sur la naissance et la mort de l'enfant de la princesse Marie.

<sup>1</sup> Le futur général Joseph Breissand, que Six connaît dans ce régiment à l'armée d'Italie à cette époque. Les faits évoqués semblent dater de la réaction thermidorienne, le nommé Mévolhon étant agent d'un représentant en mission, peut-être l'avocat sisteronnais Jean-Antoine-Pierre Mévolhon, député de la sénéchaussée de Forcalquier à la Constituante, arrêté sous la Terreur, puis comme complice du Treize-Vendémiaire (*Debidour*, tome I, pages 384 et 500, 16 nivôse et 8 pluviôse an IV), ou Jean-Gaspard Mévolhon, de Bévons (Basses-Alpes), émigré radié (*Les Archives du Directoire*, AF III 6, dossier 19, pièces 30-52, et *tome I*, 6 floréal an V).

<sup>2</sup> Par lettre du 3<sup>e</sup> complémentaire an V signée par Serbelloni, président, et Sommariva, secrétaire général, vignette dessinée par André Appiani et gravée par Michel-Ange Mercoli, légendée UNIONE DELLA REPUBBLICA CISALPINA COLLA REPUBBLICA FRANCESE. La collaboration de ces deux artistes italiens pour la gravure du papier du Directoire cisalpin

Arrêtés, minutes gardées par le ministre<sup>1</sup>: le chargeant de prévenir confidentiellement les diplomates français à l'étranger que, *n'ayant point de réciprocité à observer, toutes les parts de mariage et de mort ne doivent point avoir lieu*, de faire passer à l'armée d'Italie les armes demandées par la République cisalpine, et de charger Bacher de requérir l'exécution de certains articles des traités de 1777. Nomination de Bacher chargé d'affaires à Ratisbonne, Bignon secrétaire de légation en Suisse, Mengaud chargé d'affaires à Bâle, Moltedo consul à Palerme, Helfflinger chargé d'affaires en Saxe et Mangourit chargé d'affaires dans le Valais. Rappel de Laquante et Lausnon. Acceptation de la démission de Laumond, consul général à Smyrne. Arrêté chargeant l'ex-ministre Delacroix de l'échange avec le baron de Reitzenstein des ratifications du traité de paix du 5 fructidor an IV avec le margrave de Bade<sup>2</sup> (AF III 478, plaquette 2956, pièces 1-9).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 478, plaquette 2957, pièces 21-29 et 46. Nomination: d'Henri Devaux, agent national du district de Châteauroux, commissaire municipal de la ville, commissaire central de l'Indre, recommandé par le député Cherrier et, en l'an IV, par Morin, greffier de la gendarmerie de Châteauroux, remplaçant Boëry, destitué<sup>3</sup>; du commissaire municipal de Châteauroux et du commissaire près le tribunal correctionnel d'Argenton [-sur-Creuse]; et du juge de paix de Neschers.

### **Séance du 25 brumaire an VI [15 novembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 186 recto-188 verso; AF III 479, plaquettes 2958 et 2959)

#### **Loi.**

[Du 24] sur les sanctions contre les fonctionnaires et citoyens aidant les déserteurs (AF III 478, plaquette 2956, pièces 12-13; AF III 479, plaquette 2958, pièce 1).

#### **Messages des Cinq-Cents.**

[Du 22] sur les biens nationaux à attribuer aux hospices de la Rochelle et Saintes; [du 23] sur: les appointements des officiers de santé de l'armée navale; et les limites des départements de l'Aude et de l'Hérault<sup>4</sup> (AF III 478, plaquettes 2953, pièce 70, et 2955, pièces 14-15 et 34).

#### **Message aux Cinq-Cents.**

Sur: le remplacement des gardes champêtres par des vétérans pour la garde des propriétés rurales publiques et privées, rapport du député Talot, vers brumaire an VII, et rapport anonyme contraire à ce projet,

---

n'est pas connue de *Thieme et Becker*. Appiani fut plus tard nommé premier peintre de cour italien par Bonaparte, qui lui confia la décoration du palais royal de Milan. Mercoli grava entre autres une bataille de Lodi.

<sup>1</sup> Et non conservées ici.

<sup>2</sup> Louis-Pierre-Édouard de Bignon, par la suite ministre plénipotentiaire en Hesse-Kassel et au pays de Bade, puis auprès du Grand-Duché de Varsovie, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères pendant les Cent-Jours, signa en cette qualité la convention d'occupation de Paris par les troupes alliées le 3 juillet 1815, avant de siéger à la Chambre sous la Restauration et la Monarchie de Juillet (*Repertorium der diplomatischen Vertreter et Roman d'Amat*, qui ne citent pas son poste en Suisse). La nomination de Dominique-Marie Moltedo, frère du député, n'est pas représentée dans le dossier de la séance; il fut nommé consul à Alger le 8 frimaire, d'où il fut rappelé le 24 fructidor an VI (*tome VI*). Celles d'Helfflinger et Mangourit sont en réalité du 26. Michel-Ange-Bernard Mangourit [du Champ-Duguet], premier secrétaire de l'ambassade à Madrid en l'an IV (*tome II*, 1<sup>er</sup> thermidor an V, comptes du ministre des Relations extérieures de l'an IV), puis secrétaire de légation et chargé d'affaires provisoire à Naples le 26 prairial an VI (*tome V*), enfin membre de la commission de commerce créée à Ancône le 24 brumaire an VII (*tome VII*). Le rappel du nommé Lausnon, dont on n'a pas la minute, fait sans doute double emploi avec l'acceptation de la démission de Jean-Charles-Joseph Laumond, nommé consul en Basse-Saxe à Hambourg le 26 prairial an VI (*tome V*) puis commissaire civil près l'armée d'Italie le 29 pluviôse an VII (*tome VIII*), et qui fut préfet du Bas-Rhin, de la Roër et de Seine-et-Oise, puis directeur général des Mines sous l'Empire.

<sup>3</sup> Henri Devaux, élu aux Cinq-Cents invalidé par la loi du 22 floréal an VI, fut remplacé comme commissaire central dès le 2 floréal (*tome V*), puis renvoyé de son emploi de vérificateur à la commission de la comptabilité intermédiaire le 27 thermidor suivant (*tome VI*) sur rapport du ministre de l'Intérieur François de Neufchâteau le dénonçant comme émissaire des anarchistes de son département à Paris; on a, dans AF III 21 A, dossier 70 g, pièces 50-51, une adresse de citoyens d'Issoudun contre l'invalidation de son élection, et dans AF III 21 B, dossier 70 l, pièce 17, une lettre de l'intéressé à Merlin de Douai du 19 floréal an VII appelant à l'union de tous les républicains (*Les Archives du Directoire*, pages 121 et 126). Jean-Claude Cherrier, ex-député à la Constituante, puis des Vosges à la Convention et aux Cinq-Cents, avait été représentant en mission dans l'Indre. Guillaume-Barthélemy Boëry, constituant, fut nommé commissaire près les tribunaux du département le 6 pluviôse an VI et élu aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>4</sup> À la suite du message du Directoire du 7, à propos des communes de Fleury, Lespignan et Vendres, à l'embouchure de l'Aude, pour demander communication de pièces envoyées par l'administration centrale de l'Hérault.

manuscrits; la poste aux chevaux; et la concession d'un terrain national à la commune de Versailles pour y déposer les boues et immondices face au hameau Saint-Antoine, près de la petite pépinière du Chesnay<sup>1</sup> (AF III 479, plaquette 2958, pièces 4-9, 20, 25-26 et 41-44).

### **Finances.**

Bois nationaux: exploitation de ceux des forges de Stenay; recépage d'autres de l'Ourthe incendiés à Amay, Angleur (auj.: commune de Liège), Aubel, Bonneville (peut-être Noville, auj.: commune de Fexhe-le-Haut-Clocher), Clermont [-sous-Huy] (auj.: commune d'Engis), Lormont (peut-être Limont, auj.: commune de Doceel), Modave, Tilff (auj.: commune d'Esneux) et Villers-le-Bouillet. Bois communaux, vente: les Croutes et Flirey. Augmentation de 20 à 32 du nombre des inspecteurs de la loterie nationale. Réduction des droits de chargement des barques approvisionnant les habitants de l'Île-de-Bréhat. Rejet de la réclamation des adjudicataires de l'étang de Lindre contre l'arrêté du 6 prairial an V<sup>2</sup>. Compensation du prix de l'achat du Théâtre des Arts, décidée par la loi du 7 messidor an III, par ce que doivent les citoyens Montansier et Neuville sur les arcades du Palais-Égalité acquises par eux<sup>3</sup>. Ordonnancement de fonds pour fournitures de grains par Simon Abukaya et Mahomet Desgrais<sup>4</sup> (AF III 479, plaquette 2958, pièces 10-11, 23, 27-37, 40 et 45). État des emplois vacants et des nominations à la régie de l'Enregistrement pour la 2<sup>e</sup> décade de brumaire an VI (AF III 478, plaquette 2956, pièces 19-20, dossier du 24 brumaire, liste, signée par Chardon-Vaniéville, régisseur de l'Enregistrement et des Domaines le 24: postes de la régie à Paris et receveurs de l'Enregistrement dans les départements, mention des fonctions précédentes des agents nommés).

### **Guerre.**

Emploi des adjudants généraux Charpentier et Izard à l'armée d'Allemagne. Nomination des capitaines Golbery et Queffemine capitaines de vétérans, l'un dans les Vosges et l'autre dans le Bas ou le Haut-Rhin. Traitement de réforme des généraux de division du Hamel et de brigade Grandjean, et des ex-commissaires des guerres Allard, Châteaueux, Garnot et Violet. Remise en activité des généraux de brigade Ossvald et Simon et des adjudants généraux Daclou, Leclerc, Lepetit-Courville et Margaron, réformés le 25 pluviôse an V et remis en activité par Hoche<sup>5</sup> (AF III 479, plaquette 2958, pièces 12-14 et 16-19). Examen de demandes de maintien de traitement de réforme de plusieurs commissaires des guerres<sup>6</sup>.

### **Intérieur.**

Ordre au ministre de faire examiner le télégraphe inventé par Bréguet et Bétancourt par l'Institut *pour décider si cette machine nouvelle est plus simple et plus perfectionnée que la première et si elle conservera aux correspondances la même sûreté et la même célérité*<sup>7</sup>. Secours à Rémy d'Harcourt,

<sup>1</sup> Voir *tome V*, 17 messidor an VI: loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>2</sup> Sur l'adjudication de ces neuf étangs de pêche du département de la Meurthe, autour de Basse-Lindre et Haute-Lindre, (auj.: Meurthe-et-Moselle), y compris celui de Zommange (auj.: Moselle), voir *tome II*, 21 thermidor an V, Finances, note.

<sup>3</sup> L'actrice Marguerite Brunet, dite Montansier, avait acquis le théâtre des Beaujolais, aujourd'hui du Palais-Royal, au début de la Révolution, et l'avait vendu à la Nation le 7 messidor an III de concert avec Bourdon-Neuville, dit ici Neuville (*Procès-verbaux de la Convention*). Voir aussi *tomes IV et V*, 9 ventôse et 14 floréal an VI: message aux Cinq-Cents proposant des mesures pour liquider les dettes de la République pour l'achat du théâtre aux mêmes an VI, loi du 13 floréal autorisant le Directoire à traiter avec eux pour le paiement du solde du prix de vente, et *VIII*, 21 germinal an VII: message du Directoire demandant une loi sanctionnant l'accord.

<sup>4</sup> Voir *tome II*, 5 thermidor an V, Finances: Méhémet Desgrais, négociant turc ou grec, paiement en rescriptions bataves.

<sup>5</sup> L'adjudant général Izard, remis en activité le 26 fructidor an V, *tome II*, désigné pour l'armée d'Angleterre le 23 pluviôse an VI (*tome IV*). Le futur général Henri-François-Marie Charpentier (mesure inconnue de *Six*). Les généraux Benoît-Pierre-Charles de Musino du Hamel, suspect comme noble en 1793 (mesure connue de *Six*), Jean-Sébastien Grandjean (mesure que le même date du 26 octobre 1797 / 5 brumaire an VI), par confusion avec sa réforme à cette date, Christophe Ossvald (mesure inconnue de *Six*), et Pierre Simon (mesure connue du même). Voir *tome I*, 7 germinal an V, Guerre: cessation d'emploi de l'adjudant général Daclou, de l'armée de Sambre-et-Meuse. L'adjudant général Pierre-Hippolyte-Alexandre Lepetit de Courville est connu de *Quintin*, qui ne cite pas cet arrêté et le disent ultérieurement chef d'état-major à la 2<sup>e</sup> division militaire (à Charleville). *Six* ne connaît pas l'arrêté relatif au futur général Pierre Margaron. L'arrêté du 25 pluviôse an V dont il est question à propos des militaires remis en activité par Hoche est celui organisant les états majors généraux des armées du Nord, de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse et des divisions militaires en dépendant pour la campagne de l'an V (*tome I*).

<sup>6</sup> Affaire non représentée ici, peut-être double emploi avec les mesures nominatives plus haut.

<sup>7</sup> Abraham-Louis Bréguet, horloger né à Neuchâtel (Suisse), établi à Paris avant la Révolution. L'ingénieur et physicien Augustin de Bétancourt y Molina, né aux Canaries et descendant de l'explorateur normand ayant découvert ces îles, installa ensuite une ligne de télégraphe entre Madrid et Cadix (*Dictionary of scientific biography*). Sur ces concurrents du télégraphe de Chappe, voir, dans *Les Archives du Directoire exécutif*, AF III 22 et 23, dossier 81, pièce 16, et, *tome IV*, 2 nivôse an VI: lettre du Directoire indiquant au ministre de l'Intérieur que le Directoire renonce à l'examen du télégraphe de Bétancourt et Bréguet vu les observations de Chappe.

nommé juge de paix de Walcourt (Sambre-et-Meuse), pour rejoindre son poste, demande de l'intéressé à Barras (AF III 479, plaquette 2958, pièces 22 et 38-39).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 478, plaquette 2957, pièces 30-38 (dossier de la séance du 24 brumaire an VI). Nomination de l'ex-représentant du Peuple *Thibaut* receveur de Loir-et-Cher<sup>1</sup>, candidats: Berroyer, agent général des subsistances de Paris jusqu'en l'an IV, Antoine-Denis Chaumont, directeur des vingtièmes de la généralité puis maire d'Amiens, chef du bureau des contributions directes, recommandé par le député Bergoeing, pétition transmise par le citoyen Boyer-Fonfrède, Gorlier, négociant à Rouen, recommandé par apostilles des députés Hardy et Le Couteulx-Canteleu, François Guillaume, commissaire du bureau de la comptabilité sous la Convention, et Noirdemange, sous-chef de la correspondance de la Trésorerie nationale, chargé de l'inspection des caisses publiques des départements.

AF III 479, plaquette 2958, pièce 15. Brevet de général de brigade de Bourdois<sup>2</sup>.

AF III 479, plaquette 2959, pièces 45-156. Nominations administratives et judiciaires:

- commissaires municipaux, Aisne à Haute-Vienne, *Aisne*, Laon;- *Ardèche*, Jaujac: Dabrigeon, notaire à la Souche; Montpezat [-sous-Bauzon]: remplacement d'un royaliste dénoncé par les ex-députés Gamon, Gleizal et Saint-Martin, et par le député Saint-Prix;- *Corrèze*, Tulle *intra* et *extra muros*: Villeneuve et Teissier, présidents des municipalités, remplaçant Béral, nommé secrétaire en chef de l'administration centrale, et Vergnes, nommé administrateur central;- *Finistère*, Lambazellec (auj.: commune de Brest): Cren, notaire, parlant le breton; Pleyber-Christ: Robin, de Morlaix, ex-juge de paix de Saint-Ségal, remplaçant Lannurien, non résidant;- *Haute-Garonne*, Aspet: Jean-Étienne Bartier, adjudant général réformé, dont l'extrait de baptême est joint, recommandé par le député Mailhe en frimaire an IV, remplaçant Cazaux, nommé commissaire central<sup>3</sup>; Castelsarrasin; Cazères; le Fousseret: Guillaume Lamouroux, commissaire provisoire en l'an IV dénoncé comme terroriste par la municipalité et par Jean Foimin, Larrieu, agent municipal, et Naves, président de la municipalité; Grenade; Martres [-Tolosane]: Bernard Limargue fils, de Mauran, commissaire provisoire confirmé, adresse d'habitants le dénonçant comme terroriste et demandant la nomination de Pierre Abadie, médecin; Rieux: Rigal, ex-administrateur central, lettre des députés Lespinasse et Rouzet proposant de remplacer Barrau, élu juge de paix, par Blaja, an IV; Saint-Sulpice-sur-Lèze: Sicard, commissaire provisoire confirmé, lettre de l'administration centrale, an IV, adresse de Danflous, agent municipal, l'accusant de détournement de fonds lorsqu'il était maire, et contre Braud-Montesquieu, élu président de la municipalité en l'an IV, an V; Salies [-du-Salat], Saleich, ex-chef de bataillon; Verdun [-sur-Garonne]: Dussaut, administrateur du district de Grenade;- *Ille-et-Vilaine*, la Bouëxière ou canton de Dourdain; Cancale; Châteauneuf [-d'Ille-et-Vilaine]; Domagné: Thomas Goullay, ex-greffier du juge de paix de Noyal [-sur-Vilaine]; Guipry: Pellerin, président du district de Bain [-de-Bretagne]; Louvigné-de-Bais; Pléchâtel: Martin, commissaire municipal de Bourg-des-Comptes<sup>4</sup>; le Vivier [-sur-Mer];- *Jemappes*<sup>5</sup>, Beaumont: Rabarot, ex-officier; Chimay; Ellezelles<sup>6</sup>: Spiete, ex-officier de santé, parlant le flamand, remplaçant Jouret, hostile aux acquéreurs de biens nationaux; Enghien; Lens; Lessines: remplacement d'un ivrogne; le Rœulx; Templeuve (auj.: commune de Tournai): Artus-Peers, ex-notaire;- *Maine-et-Loire*, Angers: Guillier-Latouche, ex-administrateur central, ex-professeur de droit, remplaçant Bunel, nommé administrateur central, billet de La Revellière-Lépeaux;- *Orne*, l'Aigle; Nocé;- *Bas-Rhin*, Rœschwoog ou canton de Fort-Louis: remplacement d'un commissaire accusé de vol, démissionnaire, lettre du commissaire central André;- *Sarthe*, Vallon [-sur-Gée];- *Seine-Inférieure*, Lillebonne;- *Seine-et-Oise*, Saclas: Lartillot, agent municipal d'Ormoy [-la-Rivière], administrateur du district d'Étampes, recommandé par le député Sautereau, adresse de l'intéressé avec certificat par Pierre-Nicolas Sureau, juge de paix d'Étampes;- *Somme*, Picquigny, sur proposition du député Scellier, lettre de Merlin de Douai demandant au ministre de l'Intérieur un rapport sur le remplacement des commissaires municipaux de Molliens [-le-Vidâme],auj.: Molliens-Dreuil, et Saint-Maxent;- *Haute-Vienne*, Magnac-Bourg: Louis de Lignac, notaire, ex-juge de paix de Vicq [-sur-Breuilh].

<sup>1</sup> Arrêté signé le 25. Bien que cela ne soit pas indiqué dans les dictionnaires de référence, il s'agit d'Anne-Alexandre-Marie Thibault, député du clergé du bailliage de Nemours à la Constituante, ex-député du Cantal à la Convention et aux Cinq-Cents, ensuite élu de Loir-et-Cher aux Cinq-Cents en l'an VII, et exerçant alors la fonction de receveur des octrois de Paris. L'*Almanach national* de l'an VII connaît un receveur du département du nom de Thibaud. C'est ce Thibault qui, par une lettre à Merlin de Douai, qu'il dit n'avoir pu rencontrer avant de rentrer à Blois, rectifie la liste de candidats administrateurs centraux de Loir-et-Cher préparée par les députés de ce département après l'invalidation des opérations de l'assemblée électorale de l'an VI (*tome V*, 7 messidor an VI).

<sup>2</sup> Edme-Martin Bourdois de Champfort, promu général pour retraite le 24 messidor an V (*tome II*, Affaires non citées au procès-verbal). Ce brevet fait double emploi avec celui du 21 thermidor an V (*ibidem*).

<sup>3</sup> D'après la lettre de Mailhe, Bartier avait participé au siège de Toulon en 1793, puis aux combats de l'armée des Pyrénées-Orientales en Catalogne. Jean Mailhe, député de la Haute-Garonne à la Législative et à la Convention, puis des Hautes-Pyrénées aux Cinq-Cents sorti en prairial an V, rédacteur du *Journal général de France*, avait été condamné à la déportation le 19 fructidor an V. Raymond Cazaux, président du district de Saint-Gaudens, puis chef de bataillon pendant la guerre contre l'Espagne, notaire à Pointis-Isnard, futur député aux Cinq-Cents, nommé commissaire central le 30 thermidor an V (*tome II*, Affaires non citées au procès-verbal, voir note). Cachet de la municipalité d'Aspet, pièces 67 et 68.

<sup>4</sup> Nommé juge de paix de Pléchâtel le 18.

<sup>5</sup> Sur plusieurs minutes, renvoi à une minute collective d'arrêté des Consuls du 18 frimaire an VIII.

<sup>6</sup> On n'a pas la minute de l'arrêté de nomination, qui est notée sur la feuille de travail du département.

- et nominations judiciaires, *Seine-et-Marne*: annulation, à la demande des députés Bernard des Sablons et DeFrance, de l'arrêté du 18 vendémiaire nommant Cretté juge de paix de Nemours, place non vacante.

## Séance du 26 brumaire an VI [16 novembre 1797]

(AF\* III 9, folios 189 recto-190 verso; AF III 479, plaquettes 2960 et 2961)

### Loi.

[Du 25] sur les adjudications par décret dans le ressort du parlement de Toulouse (AF III 479, plaquettes 2958, pièces 2-3, et 2960, pièce 9).

### Intérieur.

Destitution de l'agent municipal de Prégny (Ain,auj.: commune de Saint-Genis-Pouilly) favorable aux contrebandiers et ayant facilité l'évasion d'un émigré saisi sur la frontière (AF III 479, plaquette 2961, pièce 118, minute de Merlin de Douai).

### Relations extérieures.

Rappel de: Noël, ambassadeur, et Julian, premier secrétaire de légation en République batave, remplacés par l'ex-ministre Delacroix et Champigny-Aubin, et de Souques et Dantigny<sup>1</sup>, second et troisième secrétaires de cette légation; et Laquante, premier secrétaire de légation à Bâle. Nomination de Mangourit chargé d'affaires en Valais<sup>2</sup> (AF III 479, plaquette 2960, pièces 1-8). Ordre au ministre de conférer avec l'ambassadeur espagnol sur la paix entre ce pays et le dey d'Alger<sup>3</sup>.

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 479, plaquette 2961, pièces 15-117 et 119-156. Nominations administratives et judiciaires:

- commissaires municipaux, Calvados à Vosges; *Calvados*, sur proposition du député Dubois-Dubais, Beaumont [-en-Auge]; Pont-l'Évêque;- *Charente*, Salles [-d'Angles]: Lacomme, instituteur à Cognac, sur proposition des députés Dubois de Bellegarde, Guimberteau et Ribéreau;- *Charente-Inférieure*, Jonzac; Rochefort; Saintes: Jean Vanderquande jeune, administrateur du district, remplaçant Leriget, nommé administrateur central;- *Côtes-du-Nord*, Paimpol;- *Drôme*, Mirabel [-aux-Baronnies], à la demande des députés Jacomin et Martinel: Laget, notaire, remplaçant Auzias, installé par supercherie au lieu d'un homonyme;- *Dyle*<sup>4</sup>, Braine-l'Alleud: Gaupin, de Bruxelles, ex-employé de l'administration centrale des Deux-Nèthes; Isque: Jean-Baptiste Vanhoorik, ex-sergent-major au 1<sup>er</sup> bataillon de tirailleurs, remplaçant A.-M. Petit, nommé commissaire de police de la ville; Tirlémont;- *Forêts*, Clervaux; Vianden;- *Gard*, Villeneuve-lès-Avignon, à la demande du député Chazal;- *Gironde*, sur proposition du député Bergoeing, Pujols; Sauveterre [-de-Guyenne];- *Ille-et-Vilaine*, Saint-Malo *intra muros*: Camus, ex-directeur des hôpitaux; Saint-Malo *extra muros*<sup>5</sup>;- *Loire*, Sury [-le-Comtal];- *Haute-Marne*, Bourmont: Blanchelaine, juge au tribunal civil, remplaçant Vincent, nommé administrateur central, à la demande des députés Laloy et Poullain-Grandprey;- *Orne*, Alençon *extra muros*; le Mêle-sur-Sarthe; Soligny [-la-Trappe];- *Pas-de-Calais*, Arras;- *Bas-Rhin*, Oberhausbergen;- *Seine-et-Marne*, Montereau [-fault-Yonne]: Mauduyt, de la Grande-Paroisse, conventionnel<sup>6</sup>;- *Deux-Sèvres*, Brion [-près-Thouet];- *Vendée*, la Flocelière: Chenuau, administrateur du district de la Châtaigneraie, ex-notaire aux Épeisses;- *Vosges*, Fauconcourt: Claude-Joseph Benoist, juge au tribunal du district de Rambervillers, remplaçant Bonnavoine, en relations avec le comte d'Ollone;

- et nominations judiciaires, Ain à Seine-et-Marne (justices de paix, sauf exception), *Ain*, Châtillon-sur-Chalaronne;- *Ardèche*, Jaujac; Largentière;- *Ariège*, Rimont;- *Aube*, Bar-sur-Seine, 1<sup>er</sup> arrondissement; Chaource; Saint-Lyé;- *Calvados*, Falaise, 1<sup>ère</sup> section; la Ferrière-au-Doyen (auj.: commune de Fierville-les-Parcs);- *Côte-d'Or*, Baigneux [-les-Juifs]; Marcheseuil;- *Côtes-du-Nord*, Corseul; Hénanbihen; Lamballe *extra muros*; Lannion *extra muros*; Merdrignac; Moncontour; Planguenoual; Plénée [-Jugon]; Jean-François Guyommart, commissaire municipal; Saint-Brieuc *extra muros*: René Lorin, commissaire municipal *extra muros*;- *Eure*, tribunaux, substitut;- *Gironde*, la Réole;- *Hérault*, Bédarieux *extra muros*; Lodève; Montagnac *extra muros*; Pignan; Poussan;- *Marne*, Châlons [-sur-

<sup>1</sup> Pierre-François Dantigny, fils d'un officier de la maison de Louis XV né à Versailles, avait été élevé avec Louis XVI et ses frères. Devenu secrétaire de Jean-François-Michel Noël, il l'avait accompagné à la Haye; il fut ensuite secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne, puis sous-préfet de Doullens (*Roman d'Amat*).

<sup>2</sup> La nomination de Mangourit, dont la minute est du 26, se trouve également citée par erreur au procès-verbal du 24.

<sup>3</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>4</sup> Minute d'un arrêté confirmant le nommé Pfeiffer, agent municipal nommé provisoirement par les représentants en mission en Belgique, sans indication du nom de la localité.

<sup>5</sup> Canton de Paramé sur la minute.

<sup>6</sup> Le conventionnel François-Pierre-Ange Mauduyt, né à Tavers (commune de la Grande-Paroisse), par la suite président de l'assemblée électorale scissionnaire du département et élu aux Cinq-Cents invalidé en prairial an VI. *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, ignore la date de sa nomination comme commissaire municipal.

Marne], arrondissement du Nord<sup>1</sup>;- *Nord*, tribunal civil, juges et suppléants; Dunkerque, tribunal correctionnel, commissaire;- *Pas-de-Calais*, tribunal civil, juges;- *Saône-et-Loire*, Saint-Jean-des-Vignes (auj.: commune de Chalon-sur-Saône)<sup>2</sup>;- *Seine*, tribunaux, substitut: remplacement de Bertolio<sup>3</sup>; Pantin; Paris, section du Roule;- *Seine-et-Marne*, Bussy [-Saint-Georges].

### Séance du 27 brumaire an VI [17 novembre 1797]

(AF\* III 9, folios 190 recto-194 recto; AF III 479, plaquettes 2962 à 2964)

#### Loi.

[Du 26] sur les arrérages de rentes et pensions (AF III 479, plaquettes 2960, pièces 10-11, et 2962, pièce 3).

#### Finances.

Ordonnancement de fonds au ministre de la Guerre pour les entrepreneurs des vivres militaires. Mode de paiement des lettres et paquets adressés aux commissaires près les tribunaux. Révocation de Levavasseur, receveur de l'Enregistrement à Spa<sup>4</sup> (AF III 479, plaquette 2963, pièces 37-42).

#### Guerre.

Places militaires: nomination de: Lebœuf, chef de bataillon à la suite de la 43<sup>e</sup> demi-brigade, commandant à Bergues, Rousseau, chef de bataillon à la suite de la 148<sup>e</sup> demi-brigade, adjudant à Dax, remplaçant Gerbolle, réformé, et Paul Amans, adjudant à Maastricht; rétablissement, pour éviter un débarquement britannique, du commandement de celle de la presqu'île de Quiberon et nomination de Lecamus, officier réformé, commandant. Complément de traitement du général Laveaux. Traitement de réforme avant liquidation de retraite à Georges Beaucard, ex-chef d'escadron au 10<sup>e</sup> dragons, et au chef de brigade Nicolay, ex-commandant de la place de Lille. Promotion du commissaire des guerres Joubert commissaire ordonnateur. Envoi du général de brigade Verdier et du chef de brigade du génie Sanson de l'armée d'Italie à celle d'Allemagne. Confirmation: de congés accordés par le général Hédouville aux officiers du corps provisoire des chasseurs à cheval de la Vendée, des grades des capitaines Chocard<sup>5</sup> et Gêteaux, et du traitement de réforme de capitaine de Duchâtel, chef d'escadron provisoire. Solde provisoire des sous-officiers de gendarmerie et gendarmes non conservés dans la nouvelle organisation. Liste des membres du comité central des fortifications devant se réunir de frimaire à floréal an VI: le général de brigade Cafarelli du Falga, les chefs de brigade Genermont, directeur, Récicourt, sous-directeur, Dabadie et Noizet-Saint-Paul, membres<sup>6</sup>. Sur rapport du ministre de l'Intérieur, transfert au ministère de la Guerre de l'école d'équitation de Versailles (AF III 479, plaquettes 2962, pièces 8 et 21-22, et 2963, pièces 23-36).

#### Intérieur.

Municipalités, destitution et remplacement: Delle, Jarnac royaliste, à la demande du député Dubois de Bellegarde, Lutterbach et Saverne, sur proposition d'Albert, commissaire près les tribunaux du Bas-Rhin, et de deux membres de celle de Strasbourg. Remplacement de Preux, administrateur central de Jemappes nommé le

<sup>1</sup> Cet arrêté nomme un certain Denizot juge de paix, sans doute par confusion avec Chalon-sur-Saône, où un juge de ce nom est nommé le 12 frimaire et destitué le 22 du même mois comme royaliste et ancien conseiller au bailliage.

<sup>2</sup> La nomination du juge de paix du canton de Saint-Jean-des-Vignes est dite par erreur en Seine-et-Marne sur la minute. Un arrêté du 12 frimaire an VI, correctement situé en Saône-et-Loire, fait double emploi.

<sup>3</sup> Antoine-René-Constance Bertolio (voir *tome II*, 22 fructidor an V, Relations extérieures, note), *chargé d'une mission particulière* (mots rayés sur la minute).

<sup>4</sup> Belgique, province de Liège, alors: Ourthe.

<sup>5</sup> Malgré ce qui est dit ici, le nommé Chocard n'est reconnu qu'au grade de lieutenant de troupes à cheval à titre définitif le 29 brumaire an VII (*tome VII*, index), l'arrêté du 27 brumaire an VI étant dit l'avoir maintenu au grade dont il pourra justifier.

<sup>6</sup> Sont identifiés le général de division Étienne Maynaud-Bizefranc de Laveaux, ce complément couvrant la période entre sa cessation de fonctions auprès du ministère de la Marine et des Colonies et son admission comme député de Saint-Domingue aux Anciens par la loi du 2<sup>e</sup> complémentaire an V, Louis Joubert, conventionnel de l'Hérault, le général Jean-Antoine Verdier et le futur général Nicolas-Antoine Sanson (mesures inconnues de *Six*, qui les sait affectés ensuite à l'armée d'Angleterre), le général Louis-Marie-Joseph-Maximilien de Cafarelli du Falga, que *Six* croit être membre du comité depuis le 22 septembre 1797 / 1<sup>er</sup> vendémiaire an VI, le futur général Jean-Melchior Dabadie de Bernet, député à la Constituante (fonction inconnue de *Six*), et le chef de brigade Noizet-Saint-Paul (voir *tome I*, 7 floréal an V, Guerre, note, nomination inconnue de *Quintin*); voir aussi *tome IV*, 27 nivôse an VI: ajournement d'une décision sur le chef (de brigade) Noizet, qui pourrait se rapporter au même personnage, et *tome VII*, 23 frimaire an VII: passage dans la cavalerie de Noizet, capitaine à la 94<sup>e</sup> demi-brigade, ex-aide de camp du général Marceau, qui est certainement un autre militaire. Le chef de brigade fut ensuite directeur des fortifications d'Arras par intérim, directeur du dépôt des colonies en l'an VII, député du Pas-de-Calais au Corps législatif de 1809 à 1815 (*Quintin*).

28 fructidor an V, oncle d'émigré, par Volkerick, lettre du commissaire central Delneufcourt<sup>1</sup> et procès-verbal d'installation de Preux le 23 vendémiaire, minute de Merlin de Douai. Attribution d'un logement de fonction à Baudin, commissaire près le bureau central de Paris. Sur rapport du ministre sur *les moyens d'accélérer les progrès de l'instruction publique*, soumission des nominations et avancements des fonctionnaires à la production de certificats de fréquentation des écoles centrales par les agents célibataires, et, pour ceux ayant des enfants, de certificats de fréquentation des écoles ou d'attestations d'en avoir été empêchés, envoi aux journaux *le Conservateur* et *le Rédacteur* (AF III 479, plaquette 2963, pièces 43-44, et 2964, pièces 46-47, 51-53 et 62-69).

#### **Justice.**

Déclaration de bonne prise du navire *la Caroline*, de Charleston (Caroline-du-Sud), capitaine William Morton, par *le Chasseur basque*, corsaire de Bayonne. Renvoi en conseil de guerre de la 17<sup>e</sup> division militaire de Cossaune, ex-chef du 5<sup>e</sup> bataillon du génie condamné à trois ans de fer par un jugement partial du tribunal militaire de l'armée des Pyrénées-Orientales en l'an III pour avoir laissé maltraiter un prêtre espagnol. Impression par les commissaires près les tribunaux criminels d'extraits mensuels des jugements définitifs des tribunaux criminels et correctionnels, envoi au journal *le Rédacteur*. Ordre aux ministres de la Justice et de la Police générale de rechercher les assassins de Maguin, commissaire central de la Sarthe le 21 brumaire, minute de Merlin de Douai, arrêté à imprimer au *Bulletin des lois*<sup>2</sup> (AF III 479, plaquettes 2962, pièces 9, 15-18 et 20).

#### **Marine et Colonies.**

Passeports pour rentrer à Saint-Domingue à leurs frais à Lacenoy, y possédant une tannerie, et aux citoyennes Modieu (AF III 479, plaquette 2962, pièces 18-19).

#### **Police générale.**

Déportation du prêtre Couppé, ex-commissaire municipal de Voulx, dénoncé par le député Defrance, minute jointe de l'arrêté du 28 le révoquant comme commissaire municipal. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la gendarmerie dans les départements ci-devant insurgés<sup>3</sup>. Mandat d'arrêt contre Alvisse Querini, ex-ambassadeur de Venise en France<sup>4</sup>, à conduire au Temple *comme prévenu d'avoir, pendant son séjour en France, conspiré contre la sûreté intérieure de l'État et, notamment, ourdi une trame à la faveur de laquelle on voulait perdre des membres du Gouvernement*, brouillon de Barras, minute de Lagarde (AF III 479, plaquette 2962, pièces 1, 10 et 13-14).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 479, plaquette 2964, pièces 54-55. Nomination d'Arnould-François Rœmers, frère du député de la Meuse-Inférieure aux Cinq-Cents Charles-Clément, dont un billet à Merlin de Douai est joint, receveur général du département, remplaçant son beau-frère Nivard, décédé.

AF III 479, plaquette 2964, pièces 48-50 et 56-61. Nomination d'un commissaire municipal à Marthon, et, sur proposition de Frachet, commissaire près le tribunal correctionnel de Saint-Omer, de justices de paix du Pas-de-Calais: Aire-sur-la-Lys, Ardres, Arques, Audruicq, Bomy, Fauquembergues, Saint-Omer et Théroüanne.

### **Séance du 28 brumaire an VI [18 novembre 1797]**

(AF III\* 9, folios 194 recto-198 verso; AF III 479, plaquettes 2965 à 2967)

#### **Lois.**

[Du 27] transférant l'administration centrale du Tarn de Castres à Albi; sur les bâtiments adjoints au Muséum d'histoire naturelle [de Paris]; et un secours au citoyen Bertin, ayant perdu sa femme et un de ses sept fils par la chute d'un arbre aux Tuileries le 12 (AF III 479, plaquettes 2962, pièces 4-7, et 2965, pièces 2-4).

<sup>1</sup> Pierre-François-Joseph Delneufcourt, élu aux Cinq-Cents en germinal an VI.

<sup>2</sup> Voir plus bas, 29 brumaire: message des Cinq-Cents, et 8 et 16 frimaire: rapports du ministre de la Justice sur la procédure en cours puis son renvoi dans un autre département et l'arrestation du chouan Chapelle, *tomes IV, VII et VIII*, 19 nivôse an VI: message aux Cinq-Cents sur la pension de sa veuve, 22 brumaire an VII: loi de la veille lui attribuant une pension viagère, et 19 germinal suivant, Affaires non citées au procès-verbal: feuille de brevet de pension de Renée Giloupe, veuve d'Antoine Maguin

<sup>3</sup> Voir au 22.

<sup>4</sup> Le nom et la fonction ne sont pas cités dans le registre, où l'on a laissé un blanc. Voir au 28, Police générale, affaire de Wiscovich, note.

### **Messages aux Cinq-Cents.**

Sur: l'assemblée primaire de Tervuren (Dyle); et l'élection de Guillon et Rabelot juges au tribunal civil du Doubs en l'an V, postes non vacants<sup>1</sup> (AF III 479, plaquette 2966, pièces 49-52).

### **Décision du Directoire.**

Récompense à Petit, employé au secrétariat général, pour soin particulier dans l'expédition de différents traités, dont celui de Campo-Formio, minute de Lagarde (AF III 479, plaquette 2966, pièce 39).

### **Finances.**

Révocation du directeur de la poste aux lettres de Cambrai, à remplacer par Janty père, à la demande du commissaire central Groslevin, minute de Merlin de Douai. Nomination du chef du bureau de la loterie de Clermont-Ferrand, commission à adresser au député Dulaure, minute de Lagarde (AF III 479, plaquette 2966, pièces 46-48).

### **Guerre.**

Continuation d'emploi du général Cambrai en Loir-et-Cher et dans la Sarthe, minute de Merlin de Douai (AF III 479, plaquette 2966, pièce 45).

### **Intérieur.**

Épuration: administrations centrales des Basses-Alpes et de la Haute-Loire; municipalités: Angerville [-l'Orcher]: destitution de l'agent municipal de Manéglise pour infraction sur les patentes, Argentré [-du-Plessis], Boën, Bruz, la Chapelle-Erbrée, Châtel-Censoir, Domagné, Étables [-sur-Mer], Évreux *extra muros* à la demande du député Lecerc, Firminy, Gosselies (Jemappes,auj.: commune de Charleroi), Guignen, Hottot [-les-Bagues], Iffendic, Lectoure *extra muros*, Legé, Lens (Jemappes), Livarot, Loudéac, Louvigné-du-Désert, Machecoul, Marcillé-Robert, Martigné [-Ferchaud], Miniac [-Morvan], Moncontour, Monfort, Monnières, Notre-Dame-de Fresnay (Calvados,auj.: commune de l'Oudon), Paimbœuf, Plancoët, Quintin<sup>2</sup>, Riaillé, la Roche-Derrien<sup>3</sup>, Rougé, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Julien-de-Vouvantes, Saint-Just-la-Pendue, Saint-Nicolas [-de-Redon], Saint-Paul-en-Jarez, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, la Sauvetat (Gers), Solre-le-Château<sup>4</sup>, Sury [-le-Comtal], Thouaré [-sur-Loire], Tinténiac, Toulon, Troarn, Vallet, Vassy (Calvados), Vernon (Eure) *extra muros*, Vitré (Ille-et-Vilaine) et Yvias. Destitution: président de la municipalité de Navarrenx royaliste, agents municipaux d'Arudy pour usage de l'appellation de Monsieur et interdiction de chants patriotiques, Ayherre fanatique, Bellocq (Basses-Pyrénées,auj.: Puyoô-Bellocq-Ramous) fanatique, Estaires pour délivrance de passeport au prêtre déporté Rigoult et Vern [-sur-Seiche]. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les hospices<sup>5</sup> (AF III 479, plaquettes 2966, pièce 53, et 2967, pièces 54-55, 62-146 et 151-156).

### **Justice.**

Rappel de l'obligation de déposer les minutes des justices de paix dans les locaux des municipalités conformément à la loi du 26 frimaire an IV. Annulation d'un mandat d'arrêt du juge de paix d'Amance (Haute-Saône) contre Joseph Vilme, chargé de vendre le mobilier de l'école des Sœurs par l'agent municipal Chapelle<sup>6</sup>. Cassation de jugements des tribunaux criminels: de la Meurthe annulant, au motif que les ordonnances sur les eaux et forêts ne s'appliquaient pas en Lorraine, la condamnation de Claude Lemoyne et de la veuve Thomassin par le tribunal correctionnel de Toul pour délits forestiers; et de la Marne confirmant l'exclusion de l'assemblée primaire de Battelier, commissaire près le tribunal correctionnel de Vitry-le-François, sur un point d'état civil et l'appliquant à la procédure contre Hector Duchêne et Paul-Philibert Langelin, prévenus d'assassinat (AF III 479, plaquettes 2965, pièce 1, et 2966, pièces 40-43).

### **Police générale.**

Envoi au ministre d'une lettre non jointe de celui des Relations extérieures sur l'affaire de Wiscovich avec une déclaration de Corsini, et ordre d'arrêter Lio, soi-disant secrétaire de la légation de Venise, minute de Lagarde<sup>7</sup>. Prêtres, déportation<sup>8</sup>. Émigrés, radiation: Adrien-Nicolas Dupuis, homme de loi à Rouen, affaire demandée par Reubell; Nicolas-Robert L'Esperon dit d'Anfreville, de Rouen, noble, inscrit dans le Calvados, à la

<sup>1</sup> Au tribunal civil de la Haute-Saône sur le registre.

<sup>2</sup> Nomination d'Honoré-Marie Fleury, député des Côtes-du-Nord à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an V, président de la municipalité de Quintin.

<sup>3</sup> Pas de minute pour la Roche-Derrien.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire: Solre-Libre.

<sup>5</sup> Message du 17 brumaire reçu le 23.

<sup>6</sup> À rapprocher d'un arrêté du 7 thermidor an VI (*tome VI*): jugement de Vuilleme, secrétaire de la municipalité, pour vols lors d'une vente d'effets appartenant à la République.

requête de sa femme la citoyenne Lallemand. Maintien: Marie-Étienne-David Quesnel dit Sainte-Marie, inscrit dans la Seine-Inférieure, émigré à Bois-le-Duc (Pays-Bas). Destitution et jugement de l'agent municipal de Buhl (Haut-Rhin) hébergeant un prévenu d'assassinat (AF III 479, plaquettes 2965, pièces 9-24, 2566, pièces 25-36, et 2967, pièces 147-148).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 479, plaquette 2966, pièces 37-38. Déportation comme émigrés de Barthélemy Porta, soi-disant né à Fribourg (Suisse), et Louis Saint-Aubert, de Douai, pris sur le navire britannique *le Doris* par le corsaire *le Requin* de Cherbourg, détenus à l'île Pelée conformément à un arrêté du 5<sup>e</sup> complémentaire an IV<sup>1</sup>.

AF III 479, plaquette 2966, pièce 44. Brevets et commissions de l'artillerie.

AF III 479, plaquette 2967, pièces 56-61 et 150. Nominations judiciaires (justices de paix), *Aveyron*, Asprières: Catusier, de Saint-Parthem, administrateur du district d'Aubin; Auzits; Camboulazet; Laguiole; Rodez *extra muros*; Saint-Geniez [-d'Olt];- *Seine-et-Oise*, Corbeil *extra muros*.

### **Séance du 29 brumaire an VI [dimanche 19 novembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 198 verso-200 recto; AF III 479, plaquette 2968)<sup>2</sup>

#### **Lois.**

[Du 28] réunissant les communes d'Andouillé et Neuville sous le nom d'Andouillé-Neuville<sup>3</sup>; sur le délai de recours contre les jugements de prises maritimes; et annulant l'arrêté du Comité de salut public du 15 fructidor an III cassant le jugement du tribunal du district de Brest de 1793 sur celle du bateau hollandais le Wrowjelsk ou la Dame-Jestock, capitaine Everspieter<sup>4</sup> (AF III 479, plaquettes 2965, pièces 5-8, et 2968, pièces 5-7).

#### **Messages des Cinq-Cents.**

[Du 26] sur l'assassinat de Maguin, commissaire central de la Sarthe, ex-prêtre, le 21 brumaire (AF III 479, plaquette 2960, pièces 12-14) et lettre du Directoire à sa veuve (AF III 479, plaquette 2968, pièce 13); [et du 27] sur la reconstruction par la compagnie Duvernet des maisons détruites lors du siège de Landrecies<sup>5</sup> (AF III 479, plaquette 2963, pièce 45).

#### **Décision du Directoire.**

Décision de ne pas siéger le 30.

---

<sup>7</sup> Antoine Wiscovich, soi-disant comte vénitien et entrepreneur d'artillerie, familier de Barras, intrigant dangereux (Arch. nat. F<sup>7</sup> 7283, dossier B<sup>3</sup> 8487, prairial an V), entrepreneur d'artillerie, détenu au Temple (F<sup>7</sup> 7353, dossier B<sup>4</sup> 9540, prairial an VI), expulsé par arrêté du Directoire du 1<sup>er</sup> prairial an VI (*tome I*); son interrogatoire doit servir à celui d'Alvise Querini, ex-ambassadeur vénitien détenu à Milan (*tome IV*, 3 nivôse an VI). Lio, vénitien, expulsé par arrêté du Directoire du 12 prairial an VI (*tome V*), ayant introduit Wiscovich auprès de Querini, lequel aurait payé Wiscovich en brumaire pour obtenir un arrangement favorable à Venise. Neri Corsini, ambassadeur de Toscane en France.

<sup>8</sup> Un des Alpes-Maritimes, trois des Basses-Alpes, dont Brunel, d'Entrevaux, ayant persuadé les prêtres du canton de Puget-Théniers *qu'il a le droit de les absoudre lorsqu'ils profèrent involontairement le mot de liberté*, un de l'Aude, de la Charente-Inférieure, de l'Isère et du Jura, Duriez, de Comines (Nord), excommuniant les citoyens mariés civilement, cinq de la Sarthe, Vallet, curé de Plouhinec (Morbihan), *regardé comme le bourreau des patriotes de son département*, et Cabuchet, curé de Saint-Bonnet-le-Troncy (Rhône), *qui a tellement fanatisé les malheureux cultivateurs que, depuis la loi du 19 fructidor, un d'entre eux, qui avoit donné des arrhes pour un marché de bled à des citoyens possesseurs de biens nationaux, leur a abandonné ses arrhes en disant que sa femme l'avoit menacé de quitter sa maison s'il y apportoit du bled d'émigrés*.

<sup>1</sup> Arrêté cité par *Debidour*, tome III, pages 662-663. Les deux individus, bien qu'arrêtés sur un navire de commerce, étaient porteurs d'insignes permettant de supposer qu'ils servaient dans l'armée britannique. On a une adresse de Porta dans AF III 35, dossier 127, pièces 56-67 (*Les Archives du Directoire*).

<sup>2</sup> La plaquette 2968 se compose de 32 pièces pour le dossier de la séance du 29 brumaire, et de 4 pièces datées du 30, jour sans séance. Dans le dossier du 29, la pièce 12 est une fiche de renvoi sur la remise à Fain, le 29 brumaire an VII, de l'arrêté du 6 vendémiaire an VI sur Legendre, payeur général de Saône-et-Loire.

<sup>3</sup> À la suite d'un message du Directoire du 29 pluviôse an V (*tome I*).

<sup>4</sup> *Recueil des Actes du Comité de salut public*, tome XXVII, page 64: arrêté de cette date déclarant la prise du navire *le Vrow Jelsk* illégale et ordonnant la restitution de sa cargaison aux propriétaires.

<sup>5</sup> Voir *tomes V*, 17 germinal an VI: message du Directoire notant qu'elle propose d'être remboursée en biens nationaux, *VIII*, 7 ventôse et 21 germinal an VII: nouveau message des Cinq-Cents demandant les plans de la reconstruction de la ville et loi affectant des crédits à cette reconstruction, et *IX*, 15 floréal an VII, Finances: mode d'application de la remise de domaines nationaux à la ville pour la réparation des édifices publics et des maisons.

## **Guerre.**

Examen d'une partie des rapports, demandes et renseignements présentés par le ministre pour l'organisation de la gendarmerie<sup>1</sup>. Ordre à Augereau, général en chef de l'armée d'Allemagne, de prendre possession des pays, terres et droits d'Erguel, Bellelay, Grandval et Moutier dépendant de l'évêque de Bâle sur la rive gauche du Rhin et de faire évacuer l'abbaye de Bellelay, brouillon de Reubell, minute de Lagarde, lettre du ministre de la Police générale Lecarlier sur l'arrêté ordonnant l'évacuation de l'abbaye de Bellelay, 2 vendémiaire an VII (AF III 479, plaquette 2968, pièces 1-4; AF\* III 18, registre du bureau particulier, pages 25-26).

## **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 479, plaquette 2968, pièce 11. Feuille de brevets de pension de la Guerre.

AF III 479, plaquette 2968, pièces 17-33. Destitution du commissaire central de la Haute-Loire Montfleury, complice des assassinats de républicains dirigés par Pierret, agent national de Brioude, remplacé par Portal, administrateur central<sup>2</sup>; commissaires municipaux du département: Auzon, Blesle, Brioude, la Chaise-Dieu, Langeac et Saint-Ilpize; et de l'Yonne: Saint-Fargeau.

## **Pièces datées du 30 brumaire an VI [20 novembre 1797]**

(AF III 479, plaquette 2968, partie du 30 brumaire)

AF III 479, plaquette 2968 (partie du 30 brumaire), pièces 1-3. Feuille de brevets de pension de l'Intérieur, et brevet de pension de Jeanne Petit, veuve du conventionnel Basire, du 12 vendémiaire an VI<sup>3</sup>.

AF III 479, plaquette 2968 (*idem*), pièce 4. Brevets de la cavalerie, dont Jean-Baptiste-Théodore Viallannes et César-Alexandre Debelle de La Gachetière, futurs généraux, chefs de brigade aux 1<sup>er</sup> et 11<sup>e</sup> dragons.

## **Séances du 1<sup>er</sup> au 30 frimaire an VI [21 novembre-20 décembre 1797]**

### **Séance du 1<sup>er</sup> frimaire an VI [21 novembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 201 recto-204 recto; AF III 480, plaquettes 2969 à 2971)

## **Lois.**

[Du 29 brumaire] sur le costume des représentants du Peuple; et le transfert du tribunal correctionnel de Villaines [-la-Juhel] à Lassay [-les-Châteaux] (AF III 479, plaquette 2968, pièces 8-10; AF III 480, plaquette 2969, pièces 3-4).

## **Proclamation du Directoire.**

Adoption d'une proclamation aux Français *dont l'objet est de retracer les crimes du gouvernement anglais envers la France, de stimuler la haine de la Nation entière contre cette Cour perfide et d'exciter les guerriers de terre et de mer à réunir leurs efforts pour punir enfin le cabinet de Saint-James<sup>4</sup> de ses attentats contre l'humanité*, à imprimer et lire solennellement dans toutes les communes et toutes les divisions de terre et de mer, texte envoyé au journal *le Rédacteur* (AF III 480, plaquette 2970, pièces 45-49, minute de François de Neufchâteau, exemplaire imprimé pour la Marine et tableau de distribution par le bureau des lois du secrétariat du ministère de la Marine et des Colonies sur formulaire imprimé; AF III 403, plaquette 2809, pièces 415-417, dossier du Dix-Huit Fructidor an V, *Proclamation. Paris, le 1<sup>er</sup> frimaire an VI...Le Directoire exécutif aux Français*, sur la guerre contre la Grande-Bretagne, affiche, deux exemplaires, Imprimerie de la République, et texte manuscrit).

## **Messages aux Cinq-Cents.**

Sur: un échange de terrains entre la commune de Roye (Somme) et l'aubergiste Dentrevaux; l'affectation des jardins de Saint-Benoît et Sainte-Claire de Périgueux au jardin botanique de l'école centrale<sup>5</sup>; et celle des Visitandines de Limoges aux tribunaux civil et correctionnel, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents et plans aquarellés de la parcelle et des rez-de-chaussée et premier étage du bâtiment et devis de

<sup>1</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>2</sup> Jean-François Portal, élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>3</sup> Timbre sec du secrétariat général du Directoire.

<sup>4</sup> Le palais de Saint-James à Londres, résidence des rois d'Angleterre.

<sup>5</sup> Voir *tome VI*, 4 fructidor an VI: loi du jour à la suite de ce message, avec plan aquarellé du terrain.

travaux par Dumont, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département, brumaire an V (AF III 480, plaquettes 2969, pièces 5-18, et 2970, pièces 50-53 et 56-58).

### **Finances.**

Bois communaux, vente: Bouzemon pour réparer la fontaine et la maison du pâtre communal, Château-Regnault (Ardennes,auj.: commune de Bogny-sur-Meuse) pour réparer une fontaine et acheter une maison pour les audiences et l'école publique, Montiers-sur-Saulx pour réparer la fontaine, la halle et la pompe à feu, et Saizerays. Emploi du rez-de-chaussée de l'abbaye Saint-Pierre de Châlons-sur-Marne comme abri de voitures du parc d'artillerie pour l'hiver (AF III 480, plaquettes 2969, pièces 31-32, et 2970, pièces 33-44).

### **Guerre.**

Commissaires des guerres: maintien de la cessation d'emploi de Lambert<sup>1</sup> et remise en activité de Labbé. Ordre au ministre de présenter demain l'état des généraux et des troupes du Midi et des renseignements sur celles commandées par le général Lannes dont le Directoire ignore ce qu [il] est devenu<sup>2</sup> (AF III 480, plaquette 2969, pièces 6 et 30).

### **Intérieur.**

Municipalités, réorganisation: Argences, Aunay [-sur-Odon], Banne, Berlaimont<sup>3</sup>, Bergues: destitution des agents municipaux d'Hoymille, Quaëdypre et Wylder, Boulay [-Moselle], Courtonne-la-Ville (Calvados, auj.: Courtonne-les-Deux-Églises), la Ferté-Saint-Aubin, Lyon: municipalités du Midi, de l'Ouest et du Nord, sur proposition du député Vittet<sup>4</sup>, Maltot, Millery, Neuville [-sur-Saône], Walincourt [-Selvigny] protectrice des prêtre réfractaires et des déserteurs, et Watten: destitution du président et de l'agent municipal de Lederzeele royalistes. Nomination d'un membre de la 7<sup>e</sup> municipalité de Paris. Destitution et jugement de l'agent municipal de Bellefosse (Seine-Inférieure, auj.: Allouville-Bellefosse) ayant hébergé des prêtres réfractaires. Ordre au ministre de remettre au Directoire le dossier du départ de la fille Capet pour Vienne et de celui des personnes qui l'accompagnaient<sup>5</sup>. Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur les hospices de la Rochelle et Saintes et les limites des départements de l'Aude et de l'Hérault<sup>6</sup> (AF III 480, plaquettes 2969, pièce 2, 2970, pièces 54-55 et 59-67, et 2971, pièces 152-153, 155-163, 168-174 et 185-188).

### **Marine et Colonies.**

Envoi au ministre du messages des Cinq-Cents sur les traitements des officiers de santé de l'armée navale de Brest<sup>7</sup> (AF III 480, plaquette 2969, pièce 23).

### **Police générale.**

Renvoi aux armées sous bonne garde de Gaultier, l'un des rédacteurs des *Annales universelles*, déserteur de la réquisition, arrêté le 11 brumaire<sup>8</sup> (AF III 480, plaquette 2969, pièces 54-55).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

<sup>1</sup> Lambert, commissaire des guerres dans la 14<sup>e</sup> division militaire à Caen, arrêté du 23 fructidor an V (*tome II*).

<sup>2</sup> Le général Jean Lannes avait été envoyé de l'armée d'Italie à Marseille (*Six*). Le rapport du ministre est cité au procès-verbal du lendemain (voir note).

<sup>3</sup> Pas de minute pour Berlaimont (Nord).

<sup>4</sup> Rectification de l'arrêté du 5 vendémiaire an VI qui avait supposé vacantes toutes les places d'administrateurs de ces trois municipalités.

<sup>5</sup> Marie-Thérèse-Charlotte de France, fille de Louis XVI, future duchesse d'Angoulême, connue sous le nom de Madame Royale, échangée le 5 nivôse an IV à Huningue, par l'intermédiaire de Bacher, secrétaire de l'ambassade de France en Suisse, conformément à l'arrêté du Directoire du 6 frimaire an IV, contre Beurnonville, ministre de la Guerre, les députés à la Convention Camus, Quinette, Bancal, Lamarque et Drouet, livrés aux Autrichiens par Dumouriez en 1793, et contre Maret et Sémonville, ambassadeurs français capturés dans les Grisons à la même époque. Madame Royale était accompagnée de Mme de Soucy, sa gouvernante, Gonin, son valet de chambre, Le Baron, cuisinier, Meunier, garde-clefs de la tour du Temple, et Méchain, capitaine de gendarmerie, qui furent autorisés à rentrer de Vienne en France le 21 ventôse an IV et reçurent des indemnités le 17 floréal suivant (*Debidour*, tomes I, page 777, et II, page 317). L'accompagnait aussi François Hüe, valet de chambre du Dauphin en 1791, resté auprès de la famille royale jusqu'au Dix-Août, libéré après le Neuf-Thermidor; il resta auprès de Madame Royale puis de Louis XVIII, dont il fut, après la seconde Restauration le premier valet de chambre et le trésorier général de la maison militaire et du domaine privé. C'est sans doute de sa femme qu'il s'agit dans *Les Archives du Directoire*, à propos d'une madame Hue, femme d'un émigré en Autriche, séjournant à Verdun et à Paris, identification qui nous avait alors échappée. Le Directoire refusa d'autoriser Hüe à rentrer en France le 16 nivôse an VI (*tome IV*).

<sup>6</sup> Voir au 25 brumaire.

<sup>7</sup> *Idem*.

<sup>8</sup> *Les Annales universelles*, l'un des journaux dont l'auteur et l'imprimeur avaient fait l'objet d'un mandat d'arrêt le 18 fructidor an V (*tome II*); publié de mai à septembre 1797, il avait H. de Frasans comme rédacteur et Desenne comme imprimeur (*Martin et Walter*). Gaultier n'a pas été identifié.

AF III 480, plaquette 2969, pièce 1. Minute non signée d'un projet de circulaire aux ministres sur les dépêches du Directoire adressées à eux seuls, datée du mois de frimaire<sup>1</sup>.

AF III 480, plaquette 2969, pièces 19 et 24. Feuilles de brevet: du général de brigade Lafont et de l'adjudant général d'Halancourt<sup>2</sup>, et de grenadiers de la garde du Corps législatif.

AF III 480, plaquette 2969, pièces 20-21. Remise par le ministre de la Marine et des Colonies d'états, non joints, des mouvements de personnel pour la 3<sup>e</sup> décade de brumaire.

AF III 480, plaquette 2971, pièces 68-151, 154-155, 164-167 et 175-184. Nominations administratives et judiciaires.

- Commissaires municipaux, Eure à Somme, *Eure*, sur proposition des députés Lindet et Topsent, Broglie<sup>3</sup>, sur proposition de Lefebvre, commissaire près les tribunaux; Canappeville; Cormeilles; la Croix-Saint-Leufroy; Écouis; Évreux *intra muros*, Henry Ruault, administrateur municipal, remplaçant Leprévost, *trop occupé par des entreprises particulières*<sup>4</sup>; Évreux *extra muros*; Gaillon: Carpentier, ex-administrateur central; Harcourt: Juin, ex-administrateur central, juge de paix; Lieurey; Montreuil [-l'Argillé]; Nonancourt: remplacement d'un ivrogne; Pont-Audemer; Quillebeuf [-sur-Seine]; Rugles; Thiberville; Tourville [-la-Campagne]; le Vaudreuil: Jean Houel, prêtre marié, remplaçant Gaudalet, ayant *trop de complaisance*;- *Hérault*, billet vu par Barras proposant de remplacer plusieurs commissaires municipaux et le commissaire central Caizergues par Balp, ex-administrateur central, commissaire municipal de Lodève, sans date<sup>5</sup>; note du bureau des nominations sur les candidatures de Castelnaud à Montpellier, présentée par le général Frégeville<sup>6</sup>, et de Pastre fils aîné, à Béziers, thermidor an V, Agde *intra muros*; Agde *extra muros*: Billève, administrateur du district de Béziers; Aniane; Capestang: Lartigue, médecin, administrateur du district de Béziers, commissaire provisoire confirmé, lettre du même contre les administrateurs municipaux Berre, de Montpellier, noble, Gineste, correcteur à la cour des aides de Montpellier, et Séguier, noble, ex-maire de Montels, et contre Tiffi, président de la municipalité, an IV; Cazouls-lès-Béziers; Clermont [-l'Hérault] *intra muros*: Ferrieu-Clairac, commissaire provisoire, confirmé (à noter: lettres de la municipalité et de Manié, administrateur municipal, et délibération de l'administration centrale, proposant de remplacer Balp, démissionnaire, par Raymond Poujol, médecin, an IV, lettres de Lagagne-Delpon, président de la municipalité, et des administrateurs municipaux Boissière et Maistre en faveur de Ferrieu-Clairac, an IV); Clermont [-l'Hérault] *extra muros*; Frontignan; Gignac: Michel Avellan, fils du médecin; Magalas; Mèze; Montagnac; Pignan; Restinclières; Saint-André [-de-Sangonis]; Saint-Georges-d'Orques; [Saint-Jean-de-] la-Blaquière; Saint-Pons [-de-Thomières]: Rouet, médecin; Servian, candidatures d'Ameilhon, médecin, et de Laplace père, à la place de Marcoussat, commissaire provisoire élu juge de paix, an V; Soubès;- *Lot-et-Garonne*, la Sauvetat-du-Dropt;- *Oise*, Lavilletterte;- *Sarthe*, Assé [-le-Boisne]: remplacement d'un commissaire sachant à peine signer; Courgains: Leriche, administrateur du district de Mamers; la Flèche *extra muros*: Couasnou, administrateur de celui de Sablé [-sur-Sarthe], remplaçant Urbain-René Davy des Piltières, destitué<sup>7</sup>; Parcé-sur-Sarthe: Couet, administrateur du même district; Parigné [-l'Évêque]: Montgazon, ex-administrateur central;- *Somme*, Molliens-le-Vidâme (auj.: Molliens-Dreuil), sur proposition du député Scellier.
- Nominations judiciaires, *Basses-Pyrénées*, commissaire près les tribunaux, Antoine Conte, ex-député à la Convention et aux Anciens, remplaçant l'ex-commissaire central Pierre Vignalet, démissionnaire;- *Bas-Rhin*, Wissembourg, tribunal correctionnel, commissaire.

## Séance du 2 frimaire an VI [22 novembre 1797]

(AF\* III 9, folios 204 recto-206 verso; AF III 480, plaquettes 2972 à 2975)

### Message des Cinq-Cents.

[Du 29 brumaire] sur les abus de l'administration des hospices de Paris dénoncés par Guiraudel, apothicaire en chef de l'Hospice d'humanité (AF III 479, plaquette 2968, pièces 15-16).

### Message aux Cinq-Cents.

<sup>1</sup> Voir plus bas la circulaire du 25 frimaire.

<sup>2</sup> Le général Élie Lafont, de l'armée d'Italie, nommé provisoirement par Bonaparte après la bataille d'Arcole et confirmé à ce grade le 27 ventôse an V (*tome I*, voir la note, où nous l'avons orthographié *Lafond* par erreur), remplacé le 19 messidor an VI (*tome V*) comme chef de brigade à la 51<sup>e</sup> demi-brigade à compter du 1<sup>er</sup> nivôse an V. François-Guillaume d'Halancourt, adjudant général démissionnaire en l'an III (*Quintin*); ces auteurs ne connaissent pas le brevet de ce jour, mais citent l'arrêté du 5 frimaire le remettant en activité dans le département de la Mayenne.

<sup>3</sup> Sous son ancien nom de Chambrais.

<sup>4</sup> Pas de minute pour Évreux *intra muros*, le changement étant relevé sur la feuille de nomination du département.

<sup>5</sup> Caizergues, destitué et remplacé par Devals le 23 fructidor an V (*tome II*, page 230).

<sup>6</sup> Le général Charles-Louis-Joseph de Gau de Frégeville, futur député du département aux Cinq-Cents en l'an VII, frère du général Jean-Henry-Guy-Nicolas de Grandval de Frégeville, député du Tarn aux Cinq-Cents jusqu'en l'an VII.

<sup>7</sup> Davy des Piltières, émigré de Loir-et-Cher radié le 27 floréal an VI (*tome V*).

Sur des erreurs de noms dans la loi organisant les colonies en départements et arrondissements judiciaires<sup>1</sup> (AF III 480, plaquette 2974, pièces 76-78).

#### **Finances.**

Remplacement de Buget, directeur de la poste aux lettres de Limoux, destitué, par François Gourg, dit Ravigné, ex-militaire (AF III 480, plaquette 2974, pièce 80).

#### **Guerre.**

Cessation de fonctions de Richard, commissaire des guerres à Tours (AF III 480, plaquette 2974, pièce 79). Rapport du ministre, classé, sur l'amélioration de la situation des départements du Midi<sup>2</sup>. Envoi à Mengaud de l'arrêté sur le Mont-Terrible et des instructions à Augereau pour la prise de possession des pays [d'Erguell relevant de l'évêque de Bâle<sup>3</sup>], le chargeant de répandre à Bâle des écrits en français et allemand annonçant que la République ne veut pas conquérir Bâle et de faire *insinuer indirectement aux habitants...que, s'ils désirent leur réunion à la République française,...on n'y formera aucun obstacle et qu'on leur donnera même des secours* (AF III 480, plaquette 2972, pièces 1-2, minute de Lagarde, note de Reubell; AF\* III 18, registre du bureau particulier du secrétariat général, pages 26-27).

#### **Intérieur.**

Ordre au ministre d'inviter l'Institut national à offrir des prix aux auteurs de projets permettant d'économiser le bois et d'exploiter le charbon de terre et la tourbe à moindre coût, lettre du Directoire destinée en premier lieu à l'Institut, corrections de François de Neufchâteau. Destitution et remplacement de la municipalité et du commissaire municipal de Limoux ayant autorisé une pièce de théâtre *conçue dans des principes évertifs de l'harmonie sociale le 10 fructidor an V* (AF III 480, plaquette 2974, pièces 84-86). Nomination à l'administration centrale de Loir-et-Cher<sup>4</sup>.

#### **Justice.**

Libération de Bernard Constant, de Paris, dragon au 21<sup>e</sup> chasseurs, arrêté au lieu d'Étienne Constant, prévenu de l'assassinat d'Henry Rossignol à Pézenas en messidor an V. Traitement de Rudler, commissaire du Directoire dans les pays conquis entre Meuse, Rhin et Moselle (AF III 480, plaquette 2974, pièces 64 et 81). Nominations judiciaires<sup>5</sup>.

#### **Police générale.**

Fermeture de la cathédrale de Colmar, lieu de culte réfractaire, brouillon de Reubell et adresse de républicains, environ 50 signatures. Prêtres, déportation<sup>6</sup>. Rejet de la réclamation de Carruette, agent municipal de Gournay [-en-Bray] destitué et mis en jugement<sup>7</sup>. Émigré, radiation: Alexandre-Éloi Cailleux-Remecourt, lieutenant au 7<sup>e</sup> chasseurs à cheval, de Château-Thierry, à la requête de sa mère Adélaïde Gouin (AF III 480, plaquettes 2972, pièces 7-29, 2973, pièces 30-54, et 2974, pièces 55-63, 65-66 et 71-75).

#### **Relations extérieures.**

Nomination de l'ex-vice consul à Alicante Quillet consul à Sebenico<sup>8</sup> (AF III 480, plaquette 2972, pièce 3).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 480, plaquette 2975, pièces 87-199. Nominations administratives et judiciaires.

- Nominations administratives (commissaires municipaux sauf exception), Aude à Seine-Inférieure, *Aude*, billet des députés Clauzel, Fabre, Marragon, Méric et Morin pour remplacer Vignié, commissaire de Gaja-la-Selve, par Rieux, de Belfort (auj.: commune de Fonters-du-Razès), an V, notes pour remplacer le commissaire et la municipalité de

<sup>1</sup> Voir au 5 brumaire, loi de la veille sur l'organisation des colonies, et plus bas, 4 frimaire, loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>2</sup> Voir AF III 148 B, dossier 698, pièces 45-47: rapport du 2 frimaire sur la situation dans les 9<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> divisions militaires et l'état des officiers généraux et des troupes du Midi.

<sup>3</sup> Blanc et *secret* dans le registre des délibérations du Directoire.

<sup>4</sup> En même temps que le remplacement du commissaire central du département, affaire non signalée au procès-verbal.

<sup>5</sup> Nous signalons, comme de règle, ces nominations dans la partie des affaires non signalées au procès-verbal, dont seule l'existence est mentionnée sur le registre par exception.

<sup>6</sup> Sept prêtres de Louvain (Dyle) auteurs d'écrits incendiaires, Jean-Pierre Fourré, d'Illiers [-Combray] (Eure-et-Loir) ayant affiché des placards séditieux lors des assemblées primaires de l'an V, Michel Wagner, curé de Wincheringen (Forêts) ayant fait évacuer de force le curé assermenté Pfeiffer, un prêtre des Landes, Jean-Baptiste Dalverny, de Saint-Front (Lot-et-Garonne), auteur d'une lettre en faveur de la révolte de la ville de Montauban après le Dix-Huit Fructidor, 41 du Mont-Blanc, et Joseph Thévenet, ex-curé constitutionnel de Cuiseaux (Saône-et-Loire) dénoncé par le député Villetard pour culte réfractaire à Champagnat et chez les seigneurs de Cuiseaux.

<sup>7</sup> Par arrêté du 24 vendémiaire pour avoir délivré un passeport à son fils, prêtre déporté.

<sup>8</sup> Auj.: Sebenik (Croatie).

Montréal, billet de l'ex-député Girard proposant pour commissaire municipal de Narbonne *extra muros* Michel Barthe, non apparenté aux frères Barthès, chassés de Montpellier, dont l'un était le premier médecin du duc d'Orléans, frères de l'émigré Barthès de Marmorières<sup>1</sup>, billet de Porte, député de la Haute-Garonne, ex-adjutant général à l'armée des Pyrénées-Orientales, proposant de nommer Hyacinthe Grave, ex-juge au tribunal militaire de cette armée et agent municipal de Portel [-des-Corbières], commissaire municipal de Sigean à la place de Laffont, à révoquer, rapport du ministre de l'Intérieur sur la confirmation de Taisson, commissaire provisoire de Villepinte, an V; Alaigne; Alet [-les-Bains]; Belcaire *extra muros*; Bugarach; Duret, officier de santé à Cubières [-sur-Cinoble]; Cailhau; Chalabre: Monnier, fabricant de drap; Espéras; Espezel; Marsa; Peyrefitte [-du-Razès]; Puilaurens; Puivert; Quillan; Saint-Hilaire: Brousses père, notaire, ex-administrateur central, candidat: Camp, administrateur du district de Limoux;- *Eure-et-Loir*, Arrou;- *Loir-et-Cher*, commissaire central: Bernard Durand, commissaire municipal de Romorantin [-Lanthenay]<sup>2</sup>, remplaçant Lefebvre, destitué, candidats: Allardet, ex-administrateur central, Despagnol-La Sagette, de Mer, ex-administrateur central puis commissaire près les tribunaux, et Venaille, conventionnel; administration centrale, remplacement d'un refusant, billets des députés Deschamps, Grégoire et Le Clerc;- *Lys*, Ghistelles: Justin Vandamme, cousin du général, remplaçant Esmonnot, muté à Tielt, lettre du second à Merlin de Douai;- *Sambre-et-Meuse*, Florennes: Coster, ex-administrateur central;- *Seine-Inférieure*, Rouen: Caudron, administrateur central, remplaçant Marinier, nommé juge au tribunal civil, lettre de l'administration centrale demandant le remplacement de Lelièvre, commissaire municipal remplaçant Marinier, destitué, élu administrateur municipal, an IV.

- Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), Calvados à Yonne, *Calvados*, Cæn, section de la Fermeté: Coquille de Longchamp, ex-commissaire municipal de Martragny, juge, et assesseurs; Cheux; Évrecy; Mondeville; Saint-Aubin-d'Arquenay;- *Côtes-du-Nord*, la Chêze; Évran; Loudéac *extra muros*; Plémet; Quintin; Saint-Caradec; Saint-Méloir;- *Dordogne*, Sarlat [-la-Canéda], tribunal correctionnel, commissaire;- *Eure-et-Loir*, accusateur public: Guillard-Maisons<sup>3</sup>; tribunal civil, juges et suppléants; Champrond [-en-Gâtine];- *Meuse-Inférieure*, tribunal civil, juges; Bilzen; Rœrmond, tribunal correctionnel, commissaire;- *Moselle*, Grosshemmerstroff (auj.: Hemmersdorf, Allemagne); Villers-la-Montagne;- *Deux-Nèthes*, tribunal civil, juges, dont: Caire, de Paris, ex-professeur de droit, J.-B. Geert, commissaire municipal de Waarschoot (Escaut), François-Étienne Hébert, ex-juge dans l'Ourthe<sup>4</sup>, et Louis, ex-commissaire municipal de Nivelles (Dyle);- *Nord*, Avesnes [-sur-Helpe] *intra* et *extra muros*; Bailleul *extra muros*; Condé-sur-Escaut; Landrecies; Maubeuge; Saint-Amand [-les-Eaux]; Solre-le-Château; Valenciennes, cantons du Couchant et du Levant et justice de paix *extra muros*;- *Oise*, Mouchy [-le-Châtel];- *Orne*, Alençon *extra muros*; Lonlay [-l'Abbaye]; le Mêle-sur-Sarthe; Passais;- *Sarthe*, tribunal civil, juge;- *Seine*, tribunal civil, suppléants, dont: Theule, ex-législateur<sup>5</sup>; Clichy<sup>6</sup>; Pantin; Pierrefitte [-sur-Seine]; Saint-Denis<sup>7</sup>;- *Seine-et-Oise*, tribunal civil, juges; tribunal criminel, président;- *Tarn*, tribunal civil, juges;- *Yonne*, Aillant [-sur-Tholon]; Ancy-le-Franc; Auxerre; Bléneau; Courson [-les-Carrières]; Saint-Fargeau; Saint-Georges [-sur-Baulche]; Seignelay; Sens; Yrouerre.

### Séance du 3 frimaire an VI [23 novembre 1797]

(AF\* III 9, folios 207 recto-208 verso; AF III 480, plaquettes 2976 et 2977)

#### Lois.

[Du 2] sur: les droits sur les spectacles; et la garde constitutionnelle du Directoire<sup>8</sup> (AF III 480, plaquettes 2972, pièces 4-6, et 2974, pièces 11-12).

#### Messages aux Cinq-Cents.

<sup>1</sup> Michel Barthe, nommé commissaire municipal le 7 frimaire (plus bas), président de l'assemblée électorale en l'an VI, élu aux Cinq-Cents invalidé par la loi du 22 floréal an VI et commissaire municipal anarchiste destitué le 21 floréal an VI (*tome V*). Antoine Barthès de Marmorières, gouverneur des Pages de Monsieur à Versailles, émigré à Saint-Gall (Suisse), dont les papiers, saisis à Porrentruy lors de l'annexion du pays d'Erquell, en frimaire an VI précisément, forment l'article AF III 48 inventorié dans *Les Archives du Directoire*.

<sup>2</sup> Durand fut élu aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>3</sup> Guillard-Maisons, dit ici homme de loi à Chartres, serait commissaire municipal *intra muros* d'après un arrêté du 5 pluviôse an VI (*tome IV*) nommant à cette fonction Marceau, frère du général et chef de bureau à l'administration centrale, à la place de Guillaud, précédemment nommé accusateur public.

<sup>4</sup> Sa nomination semble faire double emploi avec celle du 30 fructidor an V (*tome II*).

<sup>5</sup> Jean-Marc Theule, député de la Haute-Garonne à la Législative.

<sup>6</sup> Clichy, auj.: Hauts-de-Seine, nomination d'assesseurs des communes de la Chapelle, Montmartre, Neuilly [-sur-Seine] et Saint-Ouen.

<sup>7</sup> Nom révolutionnaire: Franciade.

<sup>8</sup> Cette loi sur l'organisation et les effectifs de la garde du Directoire y crée notamment un corps de musiciens, dont l'effectif s'ajoute à celui précédemment fixé des membres de la garde.

Sur des échanges de biens d'hospices: des Incurables de Chambéry avec le citoyen Lasalle à Gevrier<sup>1</sup>; et civils de Châteauneuf [-en-Thymerais] avec le citoyen Dreux<sup>2</sup>, et de Quintin avec Gabrielle-Perrine Le Colréac, veuve Julien Garnier des Garennes: terres à Saint-Brandan (à noter: délibérations de la commission administrative des hospices de la ville et de l'administration centrale, messidor et thermidor an V, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents); et les secours aux enfants de députés morts pour la Patrie (AF III 480, plaquette 2976, pièces 1-8 et 26-35 *bis*).

#### **Finances.**

Distribution des fonds de la première décade de frimaire, mention de l'arrêté du 9 nivôse l'annulant. Approbation d'un traité entre George Poppe et la Trésorerie nationale pour le solde de sommes à lui dues sur Cadix. Révocation de Petitjean, receveur général de la Meurthe agioteur, minute de Merlin de Douai (AF III 480, plaquettes 2976, pièces 9-10 et 25, et 2977, pièces 60-61).

#### **Intérieur.**

Indemnité à Gardebois, officier municipal de Meudon blessé lors d'expériences de poudres en l'an II. Ouverture d'une rue dans l'enclos des Sœurs grises du faubourg Saint-Denis (à Paris) de ce faubourg à celui Saint-Laurent en passant au ras du portail de l'église Saint-Laurent. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la reconstruction des maisons détruites pendant le siège de Landrecies par la compagnie Duvernes<sup>3</sup> (AF III 480, plaquette 2976, pièces 22 et 36-38).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 480, plaquette 2976, pièce 21. Lettre du ministre de la Police générale Sotin à Lagarde demandant son rapport sur Lacretelle jeune, afin d'en présenter un nouveau au Directoire<sup>4</sup>.

AF III 480, plaquette 2976, pièce 24. Brevet de général de division de Brune<sup>5</sup>.

AF III 480, plaquette 2977, pièces 39-59 et 62-79. Commissaires municipaux, Charente-Inférieure à Yonne, *Charente-Inférieure*, la Rochelle *intra* et *extra muros*;- *Eure-et-Loir*, Maintenon;- *Loire-Inférieure*, Issé; la Limouzinière;- *Loiret*, Coullons: Quirot, de Gien, ex-employé dans l'administration militaire, remplaçant Latte, nommé greffier du tribunal correctionnel de Gien; Courtenay: Brochiot, notaire, remplaçant Bohébert, nommé administrateur central, candidat: Dumas, député de Courtenay à la fête de la Fédération de 1790, juge au tribunal du district de Joigny, présenté par le député Villetard;- *Manche*, Sartilly: Deschamps, administrateur du district d'Avranches, militaire retraité, remplaçant son frère, décédé;- *Deux-Nèthes*, Geel;- *Pyrénées-Orientales*, sur proposition du député Izos, Formiguères; Mont-Louis<sup>6</sup>: remplacement d'un prêtre assermenté destitué;- *Saône-et-Loire*, sur proposition du député Guillemardet, Guinchay (auj.: la Chapelle-de-Guinchay); Maily; Mesvres: Bacley, employé à l'administration centrale;- *Somme*, Saint-Maxent;- *Yonne*, Saint-Clément.

### **Séance du 4 frimaire an VI [24 novembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 208 verso-211 verso; AF III 480, plaquettes 2978 et 2979)

#### **Lois.**

[Du 3] prohibant les ventes par loterie entre particuliers; sur l'échange des maisons de l'Université, au coin de la rue du Bac, et des Feuillantines, rue Saint-Jacques, contre la maison de Castries, rue de Varennes, occupée par le ministère de la Guerre, appartenant au citoyen Guyot, lettres de Gautier, chef du bureau des procès-verbaux des Anciens et de Lagarde à Guyot<sup>7</sup>; et sur l'arrondissement des tribunaux correctionnels d'Angers, Baugé, Saumur et Segré (AF III 480, plaquettes 2976, pièces 13-20, et 2978, pièces 1-3).

#### **Message des Cinq-Cents.**

[Du 2] sur les biens des hospices civils de Bordeaux (AF III 480, plaquettes 2974, pièces 82-83).

#### **Message aux Cinq-Cents.**

<sup>1</sup> Gevrier, auj.: Cran-Gevrier (Haute-Savoie). Voir *tome V*, 19 prairial an VI: loi du jour à la suite de ce message.

<sup>2</sup> Voir *tome VII*, 22 nivôse an VII: loi de la veille à la suite de ce message, précisant que l'hospice se défait d'une grange.

<sup>3</sup> Voir au 29 brumaire.

<sup>4</sup> Rapport du 18 vendémiaire proposant de déporter Lacretelle jeune, détenu à la maison d'arrêt du bureau central de Paris conformément à l'arrêté du 22 fructidor an V, comme l'un des rédacteurs des *Nouvelles politiques*.

<sup>5</sup> Double emploi avec celui du 23 brumaire.

<sup>6</sup> Nom révolutionnaire: Mont-Libre.

<sup>7</sup> Échange autorisé puis approuvé par le Directoire les 15 prairial et 5 fructidor an VI (*tomes V et VI*).

Sur la réunion de l'hôpital général et de l'hospice d'humanité de Fontenay [-le-Comte], à installer aux Franciscaines<sup>1</sup> (AF III 480, plaquette 2978, pièces 38-41).

#### **Finances.**

Maintien en fonction d'Audriot, commissaire près l'ex-maîtrise des Eaux et Forêts de Gray, oncle d'émigré mais républicain. Résiliation du bail des forges de Vierzon pour retard des preneurs Gabard et Tron. Bois, vente: nationaux d'Arracourt provenant des chanoines de Domèvre [-sur-Vezouze], Hénaménil provenant des prémontrés de Nancy, et de Saint-Mihiel et des abbayes Saint-Benoît, à Auzécourt (auj.: Noyers-Auzécourt), et de l'Étanche (auj.: commune de Lamorville); et communaux: Hannonville [-sous-les-Côtes], Hattonchâtel, Liverdun, Pierrefontaine<sup>2</sup> pour réparer la fontaine et les chemins, Viéville [-sous-les-Côtes] (Meuse, auj.: commune de Vigneulles-lès-Hattonchâtel) et Vigneulles [-lès-Hattonchâtel]; jugement des ex-agent et adjoint municipaux de Sorans [-lès-Breurey] pour dilapidation de bois communaux. Réquisition spéciale de Martin Fourrichon au relais de poste de la Barre<sup>3</sup> (AF III 480, plaquette 2978, pièces 7-8, 17-18 et 24-36). Rapport classé sur les franchises de port des lettres<sup>4</sup>.

#### **Guerre.**

Cessation de fonctions de Bazin-Bastinière, commissaire des guerres à Rennes, minute de Merlin de Douai. Destitution de Roussy, garde magasin des hôpitaux militaires à Strasbourg, en relations avec des émigrés (AF III 480, plaquette 2978, pièces 19-23).

#### **Justice.**

Déclaration de bonne prise du bateau soi-disant danois *la Spéculation*, de Jersey, capitaine Jean Sarts, pris par le corsaire de Bordeaux *la Hiena*, capitaine Michel Larreguy, et conduit à Saint-Jean-de-Luz (AF III 480, plaquette 2978, pièce 16).

#### **Relations extérieures.**

Ordre au ministre: d'écrire à Noël qu'il n'y a pas de réciprocité entre la nomination d'un ambassadeur suédois en France et celle d'un ambassadeur français; de renvoyer l'affaire du citoyen Bassenges (Bassange) au ministre de la Police générale; et de donner des renseignements sur Leclerc, nommé consul à Otrante par Bonaparte. Dépôt par le ministre d'une lettre du roi du Danemark annonçant son mariage avec la princesse de Bade<sup>5</sup>.

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 480, plaquette 2978, pièces 9-15. Dossier sur une tentative de corruption du ministre des Finances Ramel de Nogaret par la femme Guiot et les nommés Langlois et Lombard pour l'attribution de la forêt de Soignes (Dyle), frimaire an VI-brumaire an VII.

AF III 480, plaquette 2979, pièces 42-124. Justices de paix, Moselle à Yonne, *Moselle*, Morhange;- *Nord*, le Cateau [-Cambresis], billet du député Cochet;- *Rhône*, Thizy;- *Seine*, Paris, section de la Halle-aux-Blés;- *Seine-et-Oise*, Versailles, sections du Nord, du Nord-Est et du Sud;- *Yonne*, Avallon; Briennon [-sur-Armançon] *extra muros*; Cerisiers; Cézy; Chablis; Champignelles; Charny; Châtel-Censoir; Châtel-Gérard; Cravant; Égriselles-le-Bocage; la Ferté [-Louprière]; Héry; Joigny; Ligny [-le-Châtel]; Mezilles; Noyers; Saint-Clément; Saint-Cydroine (auj.: Laroche-Saint-Cydroine); Saint-Florentin; Saint-Julien-du-Sault; Saint-Sauveur [-en-Puisaye]; Sergines; Thorigny [-sur-Oreuse]; Tonnerre; Toucy; Treigny; Vermenton *intra et extra muros*; Véron; Vézelay<sup>6</sup>; Villemer; Villeneuve-la-Guyard; Villeneuve-sur-Yonne *intra et extra muros*, dont Firmin Richemond, ex-liquidateur à la Trésorerie nationale, et Edme Fouacier, ex-notaire, nommés juge et assesseur *intra muros*.

### **Séance du 5 frimaire an VI [25 novembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 211 verso-214 verso; AF III 481, plaquette 2980)

<sup>1</sup> Voir *tome V*, 27 germinal an VI: loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>2</sup> Doubs: Pierrefontaine-lès-Blamont, ou Pierrefontaine-les-Varans?

<sup>3</sup> Haute-Vienne, commune de Veyrac.

<sup>4</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>5</sup> Le dossier de la séance ne comprend aucune pièce des Relations extérieures. Paul Bassange, prussien poursuivi à tort comme émigré (F<sup>7</sup> 7352, dossier B<sup>4</sup> 9434, nivôse an VI), libéré et expulsé de France avec sa femme Catherine Renard et la citoyenne Grenet (plus bas, 8 frimaire).

<sup>6</sup> Arrêté remplaçant par erreur le juge de paix élu en l'an IV, corrigé le 6 pluviôse an VI (*tome IV*).

## Lois.

[Du 4] rectifiant des erreurs sur celle du 4 brumaire sur l'organisation des colonies<sup>1</sup>; affectant les Ursulines du Saint-Esprit à l'administration des vivres de la Marine<sup>2</sup>; et sur la restitution des biens d'Étienne Foucault, juge au Tribunal révolutionnaire condamné à mort<sup>3</sup>, à ses héritiers (AF III 480, plaquette 2978, pièces 4-6; AF III 481, plaquette 2980, pièce 1).

## Guerre.

Suite du travail du Directoire sur l'épuration et l'organisation de la gendarmerie; instructions au ministre, dont le rapport est classé, sur les subsistances d'un détachement de 60 000 hommes d'infanterie rentrant de l'armée d'Italie par le département du Mont-Blanc<sup>4</sup>. Réunion du dépôt des plans, modèles et archives de l'artillerie à la direction de l'artillerie de Paris, aux Jacobins rue Saint-Dominique, et nomination de Laumont, directeur de l'artillerie de Paris, directeur de ce dépôt, avec siège au comité central d'artillerie. Traitement d'officiers en activité aux officiers réformés membres des conseils de guerre et de révision, et application de l'arrêté du 17 floréal an V sur les dépenses des conseils de guerre à celles des conseils de révisions et des commissions militaires<sup>5</sup>. Envoi de Douai, directeur de l'arsenal de Strasbourg, et Guillaume, commissaire des guerres chargé de sa police, sous escorte aux postes auxquels ils ont refusé de se rendre. Secours à Madeleine-Claire Olivier, veuve du général de division Diettmann. Attribution de secours provisoires aux militaires blessés conformément à la loi du 11 brumaire. Nomination du général Massol commandant la 7<sup>e</sup> division militaire. Renvoi du général Bon de la 8<sup>e</sup> division militaire à l'armée d'Italie Remise en activité et emploi dans la Mayenne de l'adjudant général d'Halancourt. Suppression du commandement de place de la Mûre, et renvoi du capitaine Dumolard, son commandant, à la 13<sup>e</sup> demi-brigade. Cessation des fonctions du général Pille comme commandant supérieur des 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> divisions militaires, maintenu commandant de la 8<sup>e</sup>. Cessation de fonction: de Lasserre<sup>6</sup> et Musigny, commissaires des guerres en Saône-et-Loire et de Seigneuret, chef du 1<sup>er</sup> bataillon de la 23<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère; et traitement de réforme du général Dumesny, commandant la 14<sup>e</sup> division militaire, remplacé par le général Dugua, de l'armée d'Italie, et de Keller, commandant la place de Bruges, remplacé par le chef d'escadron Dequevauviller, commandant celle de Charleroi, où le remplace Mutel, capitaine au 13<sup>e</sup> chasseurs à cheval. Destitution de Chevrier, capitaine de la 133<sup>e</sup> compagnie de vétérans de service à la Monnaie (de Paris), remplacé par le capitaine invalide Finck. Traitement de réforme: de chef de brigade de l'ex-général provisoire Fruhinsholz<sup>7</sup>, et du chef de brigade Mazaingnant, ex-commandant de la place de Bruxelles (AF III 481, plaquette 2980, pièces 7-25<sup>8</sup>). Classement d'un rapport du ministre sur l'annonce, par des prisonniers de guerre français ayant réussi à débarquer de force à Cherbourg, sur des rassemblements de chouans à Jersey pour préparer un débarquement commandé par Frotté et Puisaye<sup>9</sup>.

## Séance du 6 frimaire an VI [dimanche 26 novembre 1797]

(AF\* III 9, folios 215 recto-215 verso; AF III 481, plaquette 2981)

<sup>1</sup> À la suite du message du Directoire du 2.

<sup>2</sup> À la suite du message du Directoire du 23 fructidor an V (*tome II*). Le Saint-Esprit, Landes, auj.: Pyrénées-Atlantiques, commune de Bayonne.

<sup>3</sup> Condamné à mort le 17 floréal an III (Arch. nat. W 499, dossier 500).

<sup>4</sup> Affaires non représentées ici. Le rapport du ministre est dans AF III 148 B, dossier 698, pièce 53, avec un autre de ce jour, non cité au procès-verbal, sur la sûreté des routes aux environs de Paris (pièces 54-55).

<sup>5</sup> Les dispositions financières sont ajoutées sur le texte du procès-verbal dans le registre. L'arrêté du 17 floréal an V (*tome I*) porte sur les dépenses des conseils de guerre.

<sup>6</sup> Louis-Henri-Pierre, chef de bataillon confirmé et devant accompagner le général Laveaux, commissaire du Directoire en Guadeloupe (*tome X*, 9 vendémiaire an VIII).

<sup>7</sup> Le général Dominique Diettmann, commandant la cavalerie de l'armée du Rhin mort de maladie en l'an II (*Six*). Le général Henri-Louis-Auguste Massol de Monteil, mesure datée du 22 novembre 1797 / 2 frimaire an VI par le même, remplaçant Kellermann, réformé le 30 vendémiaire an VI (plus haut). Le général Louis-André Bon, mesure inconnue du même auteur. *Six* connaît l'arrêté sur le général Louis-Antoine Pille. Sur d'Halancourt, voir plus haut, 1<sup>er</sup> frimaire, note. Sur le commissaire Lasserre, voir *tome VI*, 26 vendémiaire an VII: rejet de sa réclamation (arrêté le prénommant Louis-Pierre-Henri), et AF III 192, dossier 889, pièce 114. Les généraux Pierre-Marie-Joseph Salomon dit Dumesny, Charles-François-Joseph Dugua et Jean-Georges Fruhinsholz, mesures connues de *Six*.

<sup>8</sup> Un autre exemplaire de l'arrêté sur la solde provisoire des militaires blessés se trouve classé par erreur dans le dossier de la séance du 15 frimaire an VI (AF III 483, plaquette 3001, pièces 48-52, avec rapport du ministre, modèles manuscrits de tableaux et le *Bulletin des lois* n° 155, lois du 6 au 11 brumaire an VI, 16 pages, dont celle de cette dernière date créant le supplément de solde aux militaires blessés).

<sup>9</sup> Voir AF III 148 B, dossier 698, pièce 52: rapport du 4 sur les préparatifs de débarquement de Frotté et La Puisaye.

### **Lois.**

[Du 5] supprimant les chapitres réguliers et séculiers des départements réunis; et indemnisant les députés pour compenser la franchise postale (AF III 481, plaquettes 2980, pièces 4-6, et 2981, pièces 1-2).

### **Finances.**

Nomination d'inspecteurs des contributions directes, postes créés par la loi du 22 brumaire<sup>1</sup>.

### **Intérieur.**

Destitution de Fageol, membre du bureau central de Bordeaux, et nomination de Jean-Barthélemy Thounens, commissaire du Directoire près le bureau central, remplaçant Dufau, nommé professeur de législation à l'école centrale, minute de Merlin de Douai, billet de Pierre neveu, employé du Directoire, à Lagarde, sur Jean-Louis Lavielle et Jean-Antoine Thounens, notaire, ex-juge de paix, candidats commissaires près le bureau central et municipal d'Arbis (AF III 480, plaquette 2981, pièces 10-14).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 481, plaquette 2982, pièce 17 (dossier de la séance du 7 frimaire). Extrait, manuscrit, du procès-verbal de la séance des Cinq-Cents du 6 frimaire citant l'hommage, par le citoyen Reys, de son *Essai sur la régénération des finances et du commerce en France*, et lui donnant acte de réclamations sur le service de la poste aux lettres et de ses vues sur une institution nationale d'enseignement<sup>2</sup>.

AF III 481, plaquette 2981, pièces 5-6. Lettre du Directoire demandant à Bonaparte, à Rastatt, de se présenter au Directoire avec l'échange des ratifications et, s'il y a lieu, la nouvelle de l'entrée des troupes françaises dans Mayence, pour *que vous connaissiez les intentions du Gouvernement sur les suites ultérieures des grandes opérations dont vous êtes chargés* (sic), minute de François de Neufchâteau signée des cinq Directeurs.

AF III 481, plaquette 2981, pièces 7-10 et 15-31. Nominations administratives et judiciaires:

- nominations administratives (commissaires municipaux, sauf exception), *Basses-Alpes*, Forcalquier: Decorio, administrateur central, lettre de d'Eymar, constituant, à Chasset, chef de division au ministère de l'Intérieur;- *Haut-Rhin*, Belfort; Eguisheim; Sultz;- *Sarthe*, commissaire central: Joseph-Noël Houdebert, chef de bureau à l'administration centrale<sup>3</sup>, remplaçant Maguin, assassiné, apostille de La Revellière-Lépeaux;- *Vienne*, Châtellerault: Guillemot, ex-prêtre, billet du député Creuzé-Latouche; Curçay [-sur-Dive];  
- juges de paix, *Pas-de-Calais*, Guînes, extrait d'une lettre du commissaire central Coffin proposant Charles-François Thoussin;- *Haut-Rhin*, Belfort *intra* et *extra muros*.

## **Séance du 7 frimaire an VI [27 novembre 1797] (présidence de Barras)**

(AF\* III 9, folios 215 verso-217 recto; AF III 481, plaquette 2982)

### **Présidence du Directoire.**

Passation des pouvoirs de La Revellière-Lépeaux à Barras<sup>4</sup>.

### **Loi.**

[Du 6] ouvrant des crédits au ministre de la Justice (AF III 481, plaquettes 2981, pièces 3-4, et 2982, pièce 2).

### **Décision du Directoire.**

Félicitations à la municipalité d'Argenteuil pour la fête civique célébrée le 20 brumaire pour la proclamation de la paix avec l'Autriche, procès-verbal manuscrit joint (AF III 481, plaquette 282, pièces 21-23).

<sup>1</sup> Pas de minute, les nominations étant en réalité du 11; voir aussi: AF III 121, dossier 561: demandes de postes d'inspecteurs des contributions, vendémiaire-frimaire an VI.

<sup>2</sup> *Martin et Walter* n'offre aucune précision sur l'identité de cet auteur, recensé pour un *Essai sur la régénération des finances de la France pour l'an VI de la République*, Paris, an VI, Imprimerie de la République, 18 pages, et un autre imprimé au titre plus explicite et avec lequel le libellé de la mention au procès-verbal des Cinq-Cents semble faire amalgame: *Au Corps législatif de France...Offrande d'un ouvrage sur les finances et le commerce. Explication demandée sur l'extension donnée par l'administration des postes aux deux lois des 19 fructidor et 29 vendémiaire derniers. Pétition à l'effet d'obtenir une institution nationale pour l'éducation des enfants de députés, de Directeurs, de ministres, d'ambassadeurs et de généraux des diverses armées de terre et de mer*, Paris, imprimerie de la rue Cassette, 1797.

<sup>3</sup> Houdebert fut élu aux Cinq-Cents invalidé en l'an VI, et élu validé en l'an VII.

<sup>4</sup> Barras exerça la présidence jusqu'à son remplacement par Merlin de Douai le 7 ventôse an VI (*tome IV*).

## **Guerre.**

Suite du travail du Directoire sur l'épuration et l'organisation de la gendarmerie<sup>1</sup>.

## **Intérieur.**

Destitution d'administrateurs centraux de l'Aude et nomination du constituant et conventionnel Bonnet, de Limoux, commissaire central<sup>2</sup>, remplaçant Cazes, destitué; nomination de commissaires municipaux de Carcassonne *intra muros*, Montréal et Narbonne: Michel Barthe, nommé par erreur commissaire *extra muros* en l'an IV, la commune ne comptant qu'une municipalité; candidature de l'ex-adjutant général Sicard, fabricant de draps, commissaire municipal de Montolieu<sup>3</sup>. Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur les hospices civils de Bordeaux et la dénonciation d'abus dans l'administration de ceux de Paris par Guiraudel<sup>4</sup> (AF III 481, plaquette 2982, pièces 19-20 et 25-34).

## **Marine et Colonies.**

Dépôt par le ministre de l'état des recettes et des dépenses du ministère en vendémiaire an VI, états joints de thermidor an V à vendémiaire an VI, contenant des listes nominatives de soldes, avec message du Directoire aux Cinq-Cents du 7 fructidor an V transmettant les états de thermidor an V<sup>5</sup>. Rappel de Charretié, commissaire français pour l'échange des prisonniers de guerre en Grande-Bretagne, remplacé par Gallois, membre associé de l'Institut<sup>6</sup> (AF III 481, plaquette 2982, pièces 1 et 3-14).

## **Séance du 8 frimaire an VI [28 novembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 217 recto-222 verso; AF III 481, plaquettes 2983 à 2989<sup>7</sup>)

## **Message des Cinq-Cents.**

[Du 7] sur le brigandage sur les routes (AF III 481, plaquette 2985, pièces 81-84<sup>8</sup>).

## **Message aux Cinq-Cents.**

Sur la compétence des conseils de guerre en matière de faux papiers-monnaie (AF III 481, plaquettes 2983, pièces 15-16, et 2986, pièces 133-134).

## **Intérieur.**

Municipalités, épuration: Abancourt (Nord), Aix [-en-Provence] *intra muros*, Allasac, les Andelys, Arradon, Auffay, Auray, Authon [-du-Perche], "Bagnes" (Calvados)<sup>9</sup>, Barbezieux [-Saint-Hilaire], Beaulieu [-sous-la-Roche], Bellegarde [-en-Marche], Bernay (Eure) sur proposition du député Le Cerf, Blangy [-le-Château], Bohain [-en-Vermandois], Bonnebosq, Bordeaux, 2<sup>e</sup> arrondissement, Brionne sur proposition du député Thomas Lindet, Bruyères [-sous-Laon] (Aisne, auj.: Bruyères-et-Montbérault), Bû, Bubry, Camoël, Canappeville, la Capelle, Carrouges, le Catelet, la Chapelle-d'Angillon, Chevrengny, Chinon *intra muros*<sup>10</sup>, Clécy, Cléguérec, Corte: municipalité coupable d'arrestations arbitraires, de ne pas avoir

<sup>1</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>2</sup> Pierre-François-Dominique Bonnet, élu aux Anciens en l'an VI. *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, écrit qu'il fut nommé commissaire central dès la fin de la session de la Convention.

<sup>3</sup> Claude Génie, commissaire municipal de Carcassonne *intra muros* destitué ici remplaça le commissaire central Bonnet, élu député, le 1<sup>er</sup> prairial an VI (*tome V*), sur proposition du ministre des Ramel de Nogaret, conventionnel de l'Aude. Sur Michel Barthe, voir plus haut, 2 frimaire, note. Jean Sicard, né à Montolieu, adjudant général chef de bataillon à l'armée des Pyrénées-Orientales en l'an II, non compris dans la réorganisation de l'an III, remis en activité en 1800, blessé à la bataille d'Eylau et mort en 1807 en Pologne des suites de nouvelles blessures à celle d'Heilsberg (*Quintin*).

<sup>4</sup> Voir respectivement aux 4 et 2 frimaire.

<sup>5</sup> On a noté à cette date (*tome II*, Marine et Colonies) que ce message du Directoire n'était ni cité au procès-verbal ni représenté dans le dossier de cette séance.

<sup>6</sup> Jean-Antoine Gauvin dit Gallois, écrivain lié au médecin Cabanis, qui l'avait introduit dans le cercle de Mme Helvetius à la fin de l'Ancien Régime et auprès de Sieyès, lequel le fit entrer au Tribunat après le Dix-Huit Brumaire (*Roman d'Amat*). Il reçoit ses instructions du Directoire le 7 nivôse (*tome IV*), puis est nommé chargé d'affaires provisoire en République batave le 3 messidor suivant (*tome V*).

<sup>7</sup> Le dossier de la séance comprend 337 pièces, les pièces 201 à 274 se trouvant accidentellement placées dans la plaquette 2989, dernière des sept de la séance; une pièce 329 manque depuis le XIX<sup>e</sup> siècle dans la plaquette 2988.

<sup>8</sup> Le procès-verbal ne mentionne pas la réception du message, mais seulement son envoi au ministre de la Justice.

<sup>9</sup> Peut-être Bayeux; la minute manque.

<sup>10</sup> Parmi les administrateurs municipaux nommés à Chinon, Herbelin, commissaire des guerres n'exerçant pas, et le conventionnel Jean Champigny-Clément, que *Kuscinski, Dictionnaire des Conventionnels*, dit curieusement maire de la ville

imposé le port de la cocarde nationale et d'avoir cherché à éloigner un détachement de républicains en garnison, Coucy [-le-Château-Auffrique], Courville [-sur-Eure], Craonne, Dourlers, le Faouët (Morbihan), Fonsommes<sup>1</sup>, la Fouillouse (Loire), Grand-Champ (Morbihan), Graveson, Guégon, Harcourt, Hirson, Juaye [-Mondaye], Kervignac, Lanouée, Lanvénegen, Largentière, Liesse [-Notre-Dame]: agents du chef-lieu et d'Ébouleau fanatiques, Locmariaquer, Locminé, Loyat, Maclas, Mainneville, Marchiennes, Marseille: municipalités du Centre, du Midi et du Nord, Mauron, Melrand, Melun *intra muros* sur proposition du messenger d'État Geoffroy<sup>2</sup>, Mendon (Morbihan,auj.: Locoal-Mendon), Montargis, Montcornet, Montsauche: président et agent du chef-lieu après la mutilation de l'arbre de la Liberté du chef-lieu et un mouvement contre le prêtre constitutionnel de Saint-Brisson, Moy [-de-l'Aisne], Muzillac, Néant [-sur-Yvel], Neulliac, [Notre-Dame-de-] Courson, Ouilly-le-Basset (Calvados, auj.: Pont-d'Ouilly), le Palais, Pau: membres royalistes, Péaule, Peillac, Plœmel, Plouay, Plumelec, Pluméliau, Pluneret, Pluvigner, Pontivy, Port-Louis<sup>3</sup>, Potigny, Réguiny, Remich (Forêts): Thorn, président, père d'un émigré au service de l'Autriche, Ribemont, Rieux (Morbihan), la Roche [-Canillac]: président et agent de Champagnac-la-Prune royalistes, Rugles, Sains [-Richaumont], Saint-Avé, Saint-Galmier, Saint-Julien-le-Faucon<sup>4</sup>, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Pierre-de-Bœuf, Saint-Quentin (Aisne), Salies [-de-Béarn], Senlis, Soissons *extra muros*, Surzur, Thiberville, Thury [-Harcourt], Tilly-sur-Seulles, la Trinité [-Porhoët], Vendôme<sup>5</sup>, Verdun (Meuse), Villemontais, dénonciation de la municipalité royaliste par Gérentel, commissaire municipal de Saint-Haon-le-Châtel, an IV, Wassigny et Zomergem (Escaut); agents municipaux: Beek (Meuse-Inférieure, auj.: commune de Bree) prêtre insermenté, Bernay-sur-Orne (Orne, auj.: commune de Batilly), Loucé et Serans fanatiques, Cuverville (Calvados), Fontanes [-du-Causse] réquisitionnaire, Frontignan [-de-Comminges] incivique, Gallessie (Lot, auj.: commune d'Arcambal), pour faux sur le rôle des contributions, et Saint-Lys faisant sonner les cloches; adjoint municipal d'Odomez déclarant que l'arrêté de l'administration centrale annulant une délibération de la municipalité *n'étoit bon que pour faire des papillottes*. Destitution et jugement: agent municipal de Manerbe et ex-adjoints de Montreuil [-en-Auge] et Saint-Ouen-le-Pin refusant de remettre les registres d'état civil à la municipalité de Cambremer, agents municipaux d'Ambon pour faux acte d'état civil d'un marin déserteur et Fouras après des troubles contre l'acquéreur du presbytère. Approbation de la nomination d'un membre du bureau central de Bordeaux par arrêté joint de l'administration centrale de la Gironde du 29 vendémiaire an VI. Nomination d'un administrateur central de Vaucluse (AF III 481, plaquettes 2987, pièces 135-200, 2988, pièces 275-320, 322-325 et 330-337, et 2989, pièces 201-274).

### Justice.

Adoption et impression de formulaires manuscrits joints de jugement des conseils de guerre et de révision. Renvoi devant l'administration de la plainte de Plaissonnet contre Belin Grouyer, garde, l'ayant empêché de faire passer son attelage dans Lure suivant un arrêté de l'administration centrale sur une épizootie (AF III 481, plaquettes 2983, pièces 1-2, et 2986, pièces 130-132). Compte-rendu par le ministre des résultats négatifs de ses recherches sur l'assassinat du commissaire central de la Sarthe Maguin, et de sa demande d'envoi d'un agent secret de la Police générale<sup>6</sup>.

### Police générale.

Prêtres, déportation<sup>7</sup>. Correction de l'arrêté de déportation du prêtre Évrard, de Chartres, du 4 brumaire an VI, vu l'existence de deux frères prêtres. Émigrés, radiation<sup>8</sup>: Nicolas Albouy, engagé au 1<sup>er</sup> bataillon de Marseille

de 1796 à 1798.

<sup>1</sup> Rectification de l'arrêté du 7 brumaire an VI ne destituant qu'une partie des agents et adjoints des communes du canton.

<sup>2</sup> Marie-Joseph Geoffroy, député de Seine-et-Marne à la Convention, messenger d'État aux Anciens.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: Port-Libre.

<sup>4</sup> Pas de minute.

<sup>5</sup> Destitution de la municipalité royaliste à la demande du député Grégoire et contre l'avis de son collègue des Anciens Le Clerc. Parmi les nommés, le constituant Jean-Pierre-Étienne-Lazare Bodineau.

<sup>6</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>7</sup> Deux prêtres de l'Aube, dont Margery, de Piney, ayant déclaré *qu'il n'y aura jamais d'ordre en France tant que l'Inquisition n'y sera pas établie, que le serment prescrit par la loi du 19 fructidor ne l'engageait en rien puisqu'il n'existait pas de gouvernement*, cinq de l'Aveyron, un de la Charente, deux de la Creuse, Masquin, d'Auxy (Loiret), ayant empêché l'agent municipal de lire la proclamation du Directoire sur le Dix-Huit Fructidor, un de la Marne, deux de la Meurthe, sept de la Seine-Inférieure, six de Seine-et-Oise, dont Cordine, curé de Villaines [-sous-Bois], signataire d'une *Réponse du curé de Villaines à la lettre du citoyen Clément, soi-disant évêque de Versailles*, qui n'est pas connue de Martin et Walter, non plus que la lettre pastorale de l'évêque constitutionnel de Seine-et-Oise Augustin-Jean-Charles Clément qu'elle réfute, Jean-Henry Pagan, prêtre déporté rentré à Grasse (alors: Var), démasqué grâce à une lettre interceptée au père Antoine Dolfin à Padoue lui demandant d'écrire en italien aux prêtres réfractaires rentrés, et 14 de la Vendée, dont Remaud, de Maché, *souillé des plus grands crimes pendant la guerre civile*, et l'irlandais Auharas (O' Hara), de la Roche-sur-Yon.

<sup>8</sup> Pour la première fois, certains dossiers de radiation sont notés, par une vignette collée, comme demandée par des membres du Directoire: Albouy par Barras, Drouot par François de Neufchâteau, Lacreteux-La Tour du Pin et Pryvé, par La Revellière-

en frimaire an II<sup>1</sup>; Pierre-Gilles Chanlaire, de Wassy, et Joseph Delacroix dit Frainville, défenseur officieux à Paris, inscrits dans la Marne et en Eure-et-Loir; Pierre-Charles Drouot, conseiller au bailliage de Châtel [-sur-Moselle]; François-Charles-Henri Lacretin-La Tour du Pin, de Valence, parti pour Londres en 1786; Claude Marchal, lieutenant particulier au bailliage de Saint-Mihiel; Alexandre Pryvé, de Provins, et Jean-François-Bertrand Saint-Pern, de la commune de Saint-Pern, inscrits dans l'Aube et la Loire-Inférieure. Maintien: Étienne-Valentin-Joseph Desroys, inscrit dans le Var, arrêté à Bordeaux en rentrant des États-Unis; Jean Jourdeuil, de Percy-le-Pantel (Haute-Marne,auj.: Longeau-Percey), domestique de l'émigré Philpin parti pour Porrentruy en 1791; Louis-Félix-Jean-François-Antoine Labroue, de Poitiers, fils d'un commissaire des guerres de cette ville sous l'Ancien Régime, déserteur émigré de Philippeville en 1791, usant de faux certificats de résidence de la citoyenne Chassinat, de Poitiers, à laquelle sa famille payait le loyer d'un logement qu'il n'occupait pas. Rapport sur les brigandages dans les Basses-Alpes: agissements de la bande royaliste de Manosque, assassinat du commissaire municipal de Banon, d'un vieillard au Castellet, d'un patriote à Digne [-les-Bains] et de deux citoyens escortés par des gendarmes sur la route à Montfuron, pillage de la maison d'un patriote à Nibles, libération de deux prêtres réfractaires à Riez, mutilation de la statue de la Liberté à Sisteron, enlèvement de balles de plomb chez le juge de paix du Castellet, et envoi de troupes, mise en état de siège de Manosque, autorisation aux généraux commandant dans la division militaire de mettre en état de siège Digne, Forcalquier, Oraison et Sisteron, et ordre au commissaire près les tribunaux de reprendre les poursuites contre les auteurs de troubles. Mandat d'arrêt contre Lévy, juif de Dunkerque, agent de correspondance avec les Anglais, et Desbois et Haumonière, notaires à Orléans, correspondants de Ponteau dit Perreault, agent de Louis XVIII acquitté par le tribunal correctionnel de Gien<sup>2</sup>. Libération et expulsion de France du prussien Paul Bassange, de sa femme Catherine Renard, et de la citoyenne Grenet<sup>3</sup>. Rapport sur l'arrestation des responsables de l'évasion à Blois de l'émigré François-Joseph Deneveu, de Savigny [-sur-Braye], arrêté à Vendôme, lettres de Chevallier, suppléant du commissaire central, et Haibert, chef du 11<sup>e</sup> escadron de gendarmerie à Vendôme, signalement de l'évadé, délibérations de l'administration centrale et de la municipalité de Vendôme, laissez-passer délivré à Deneveu par la municipalité de Savigny pour se rendre en Suisse<sup>4</sup>, lettre du commissaire central au ministre de la Police générale, notée 2839 B 4, sur Meunier, rédacteur du journal *le Révéléateur*<sup>5</sup> et lui envoyant l'état des actes, joints en copie, de l'administration centrale pour publier la loi du 19 fructidor an V. Jugement d'ex-administrateurs municipaux de Verneuil [-sur-Avre] et du secrétaire adjoint de la municipalité pour délivrance de passeport à l'émigré Jacques Malard, arrêté à Mouthe (AF III 481, plaquettes 2983, pièces 17-30, 2984, pièces 31-44 et 46-61, 2985, pièces 62-80 et 85-89, et 2986, pièces 91-127).

### Relations extérieures.

Secours aux anciens sous-chefs du ministère Gossinet et Le Bartz, ex-secrétaire d'ambassade en Grande-Bretagne et en Autriche. Nomination de Jeanbon-Saint-André et Dominique-Marie Moltedo consuls à Smyrne et à Alger, minute de la commission de Jeanbon-Saint-André du 26 frimaire<sup>6</sup>. Remise à Broussonnet, consul à Mogador, d'une des montres en dépôt à Marseille pour servir de présent dans le pays<sup>7</sup> (AF III 481, plaquette 2983, pièces 3-10).

### Affaires non citées au procès-verbal.

---

Lépeaux, Chanlaire, Marchal et Saint-Pern par Merlin de Douai.

<sup>1</sup> Prénommé Nicolas sur la minute et Anne-François-Nicolas sur le registre.

<sup>2</sup> Étienne Ponteau dit Perreau ou Pérault ou Perrault, de Lyon, établi à Orléans, ancien secrétaire de la liste civile (F<sup>7</sup> 7329, dossier B<sup>4</sup> 6906); voir aussi *tomes VIII*, 8 floréal an VII, Justice: cassation de deux jugements du tribunal correctionnel de Gien autorisant le greffier à refuser au commissaire du Directoire la communication des pièces de la procédure de l'an V contre Ponteau, IX, 13 messidor: message aux Cinq-Cents transmettant le jugement du Tribunal de cassation du 15 prairial et dossier de la commission spéciale créée le 16 messidor, et X, 13 thermidor, Justice: mandat d'amener contre Macarel, greffier du tribunal, et 16 brumaire an VIII: annulation de ce mandat et libération du greffier, qui n'était pas en poste au moment des faits.

<sup>3</sup> Voir plus haut 4 frimaire, Relations extérieures.

<sup>4</sup> Cachet de la municipalité de Savigny [-sur-Braye] en 3 exemplaires, pièces 123 à 125.

<sup>5</sup> *Le Révéléateur*, journal de J.-F.-N. Dusaulchoy et E.-L. Meunier, imprimé à Paris, rue de la Harpe, en l'an V et, pour un dernier numéro connu de *Martin et Walter*, le 6 brumaire an VI par Meunier seul. Il ne fait pas partie de ceux interdits après le Dix-Huit Fructidor. Ses deux rédacteurs sont également connus comme auteurs d'un imprimé sur le Dix-Huit Fructidor, publié à Paris chez Leguay, intitulé *Détails circonstanciés de tout ce qui s'est passé cette nuit, projet des conspirateurs d'égorger la nuit la majorité du Directoire* (*ibidem*, première partie).

<sup>6</sup> André Jeanbon, dit Saint-André, conventionnel du Lot, auparavant nommé consul à Alger, nomination datée par *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, du 8 brumaire an VI par erreur; peu après son arrivée, les relations diplomatiques furent rompues entre la France et l'Empire ottoman et il fut incarcéré à Kérasonde jusqu'en 1801; nommé préfet du Mont-Tonnerre, il mourut à Mayence du typhus contracté en soignant les blessés des armées françaises en 1813. Moltedo, frère du député de la Corse, voir plus haut, 8 frimaire.

<sup>7</sup> Voir *tome II*, 14 fructidor an V, Relations extérieures: arrêté du remettant au même des armes de la manufacture de Versailles et l'une des 12 montres en or se trouvant à Marseille entre les mains du citoyen Guys.

AF III 481, plaquette 2986, pièces 128-129. Brevets du personnel de la Guerre (infanterie et pensions).

AF III 481, plaquette 2988, pièces 326-328. Nomination de Sibuet, ex-juge au Tribunal de cassation, juge à ce tribunal, remplaçant Puisard, invalidé, avec expédition conforme de l'arrêté du 22 fructidor an V l'y nommant<sup>1</sup>.

### Séance du 9 frimaire an VI [29 novembre 1797]

(AF\* III 9, folios 223 recto-225 recto; AF III 482, plaquette 2990)

#### Lois.

[Du jour] sur la vente des anciens bâtiments de l'hospice civil de Villefranche [-de-Rouergue] transféré aux Chartreux. [Du 8] annulant le transfert du canton de Quillebeuf [-sur-Seine] à Sainte-Opportune [-la-Mare]<sup>2</sup>; et sur les sentences lors de partage d'opinion des jurés<sup>3</sup> (AF III 481, plaquette 2983, pièces 11-14; AF III 482, plaquette 2990, pièces 3-7).

#### Message des Cinq-Cents.

[Du 7] renvoyant au Directoire un article du *Défenseur de la vérité et des principes* n° 108 du 6 frimaire contenant un exposé tendancieux de la séance du Conseil du 3<sup>4</sup> (AF III 481, plaquette 2982, pièces 15-16 et 18).

#### Finances.

Suppression du loto de Cologne<sup>5</sup>. Révocation de François-Joseph Clerc, de Delémont, receveur général du Mont-Terrible, minute de Merlin de Douai et minute de son arrêté de nomination du 3 frimaire an IV sur formulaire imprimé de nomination de receveur général<sup>6</sup> (AF III 482, plaquette 2990, pièces 1-2 et 11-12).

#### Guerre.

Suite du travail sur l'épuration et l'organisation de la gendarmerie<sup>7</sup>. Cessation de fonction de Darnaud, commissaire des guerres dans le Mont-Terrible. Autorisation à Bonaparte de donner à tous les généraux les ordres nécessaires à la prise de possession de Mayence, Kastel, le fort de Mars, les îles Saint-Pierre et Saint-Jean, dépendant de Mayence<sup>8</sup>, suivant les articles additionnels au traité de Campo-Formio; lettre lui donnant des instructions sur les ordres à donner à Augereau et lettre chargeant celui-ci de faire exécuter les ordres qu'il recevra de Bonaparte pour cette mission, minutes de Lagarde avec signatures des cinq Directeurs réparties sur les trois pièces, envoi à Augereau et Bonaparte par courriers exprès, lettre de Talleyrand au président du Directoire sur la demande de Bonaparte de pouvoir donner des ordres au général en chef de l'armée d'Allemagne (AF III 482, plaquette 2990, pièces 13-16; AF\* III 18, registre du bureau particulier, page 27).

#### Intérieur.

Suite des destitutions et remplacements dont le ministre de l'Intérieur avait laissé hier les projets sur le bureau: administrateur central de la Haute-Vienne, et municipalités: Barenton, Brissac [-Quincé], Candé (Maine-et-Loire), Cholet, Crépon, Creully, Crocy, Durtal, Fleury (Pas-de-Calais) pour célébration du culte réfractaire pendant les séances de la municipalité et non-célébration des fêtes nationales, Granville *intra muros* sur proposition du député Ribet et de Delalande, imprimeur à Coutances, républicain, Kaprijke (Escaut) pour non-recouvrement des contributions et non-teneur de l'état civil, le Louroux [-Béconnais], Pont (Calvados,auj.: commune de Vendevre), les Ponts-de-Cé, Rozoy [-sur-Serre], Saint-Amarin, Saint-Omer *intra muros* n'ayant publié la loi du 19 fructidor qu'après réclamation du commissaire près le tribunal correctionnel, Saint-Sylvain (Calvados), Savennières et Tour [-en-Bessin]; présidents de celles de Baugé, Gennes (Maine-et-

<sup>1</sup> Puisard figure comme juge au Tribunal de cassation élu par la Mayenne (en l'an V) dans l'*Almanach national de l'an VI*, publié avant le Dix-Huit Fructidor.

<sup>2</sup> À la suite d'un message du Directoire du 29 germinal an V (*tome I*).

<sup>3</sup> Loi complétée, au civil, par une loi du 14 prairial an VI (*tome V*, séance du lendemain) sur le partage d'opinion des juges des tribunaux civils.

<sup>4</sup> Le *Défenseur de la vérité et des principes* avait fait l'objet d'un mandat d'arrêt contre son imprimeur et son auteur le 21 fructidor an V (*tome II*). Imprimé à Paris par Lamberté (sans doute l'imprimeur babouviste Théodore Lamberté cité en l'an IV, puis en l'an VII comme anarchiste surveillé par la police secrète, dans *Les Archives du Directoire*), il avait pour auteur R. François lors de ses premiers numéros, à partir du 10 fructidor an V, puis R.-F. Bescher pour son numéro 108 du 6 frimaire, dernier connu de *Martin et Walter*. Il est prohibé le 13 frimaire.

<sup>5</sup> *Établissement illégal et préjudiciable à la loterie nationale*, les mots *illégal et* étant ajoutés sur la minute et le registre.

<sup>6</sup> Vignette gravée du Directoire par Jean-Démosthène Dugourc et Jean-Louis Duplat.

<sup>7</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>8</sup> Blanc dans le registre. Kastel (Hesse) est située sur la rive droite du Rhin, en face de Mayence.

Loire) et Saumur *extra muros*; agents municipaux: Buat (Orne,auj.: commune de Saint-Ouen-sur-Iton) déclarant *que le serment exigé des ministres du culte catholique était un hochet avec lequel on amuse les enfants*, Faveray [-Mâchelles], Lué [-en-Baugeois], Rochemenier (Maine-et-Loire,auj.: Louresse-Rochemenier), Saint-Laurent-de-la-Plaine, Turquant noble; agents et adjoints: Chemillé, Fontevrault [-l'Abbaye] et Louresse [-Rochemenier]. Destitution et jugement de l'agent d'Étain pour dilapidations au profit de la compagnie Vaurbais, chargée de fournitures pour l'armée (AF III 482, plaquette 2990, pièces 17-50).

### **Séance du 10 frimaire an VI [30 novembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 225 recto-226 recto; AF III 482, plaquette 2991)

#### **Message aux Cinq-Cents.**

Transmettant des états non joints de pensions et secours à des marins blessés et retirés non compris dans les nouvelles organisations, et à des veuves de marins (AF III 482, plaquette 2991, pièces 2-5, minute avec tableaux comptables par catégorie).

#### **Intérieur.**

Municipalités, réorganisation: Brissac [-Quincé] et Candé (AF III 482, plaquette 2991, pièces 16-17).

#### **Marine et Colonies.**

Nomination du contre-amiral Lacrosse commandant la division de frégates en armement à Brest pour une expédition particulière aux Antilles<sup>1</sup> (AF III 482, plaquette 2991, pièce 1).

#### **Audience diplomatique du Directoire.**

Présentation de Classen, consul général du Danemark, par le ministre des Relations extérieures, et des officiers des deux compagnies de vétérans chargés de la garde du jardin du Palais directorial par le commandant en second de la garde du Directoire<sup>2</sup>.

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 482, plaquette 2991, pièces 6-15 et 18. Nomination de commissaires municipaux en Maine-et-Loire: Champtoceaux; Jallais; le Louroux [-Béconnais]; Pellouailles [-les-Vignes]; Saint-Georges-sur-Loire<sup>3</sup>; Sainte-Christine; Vezins, et tableau par le commissaire central Moreau, visé par La Revellière-Lépeaux, proposant également de destituer Nauray-Ladavière, agent municipal d'Angers, Blondé, président de la municipalité de Saumur *extra muros*<sup>4</sup>, et la justice de paix de Fontevrault [-l'Abbaye].

### **Séance du 11 frimaire an VI [1<sup>er</sup> décembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 226 recto-228 verso; AF III 482, plaquettes 2992 et 2993)

#### **Loi.**

[Du 9] excluant des fonctions publiques et du droit de vote les nobles, sauf les membres des assemblées nationales n'ayant pas protesté contre l'abolition des titres, les membres actuels du Directoire, les ministres, les militaires en activité et *tous ceux qui prouveront avoir contribué à acquérir la liberté, à fonder la République, à la défendre, à la servir dans les fonctions civiles et militaires* (AF III 482, plaquettes 2990, pièces 8-9, et 2992, pièce 1).

#### **Message aux Cinq-Cents.**

Sur l'affectation de la maison de l'émigré Barathier à la municipalité et à la justice de paix de Loriol [-sur-Drôme]<sup>5</sup> (AF III 482, plaquette 2992, pièces 11-16).

<sup>1</sup> Jean-Raymond Lacrosse. L'expédition dont il s'agit, peut-être celle à la Guadeloupe et à Saint-Domingue annulée le 29 (plus bas), n'est pas citée dans sa notice par *Six*.

<sup>2</sup> Aucune pièce dans le dossier de la séance.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: Beau-Site.

<sup>4</sup> Nauray-Ladavière avait été destitué le 21 brumaire an VI, en même temps que Blondé-Bagneux, président de la municipalité de Saumur *intra muros*.

<sup>5</sup> Voir *tome V*, 13 prairial an VI: loi de la veille à la suite de ce message.

### **Finances.**

Nomination des inspecteurs des contributions directes des départements<sup>1</sup>, lettre du député Berlier sur le refus de Villiers, désigné inspecteur de la Côte-d'Or. Organisation du tirage de la loterie nationale dans son ancienne salle, la Bourse, désignée par l'arrêté du 17 vendémiaire, étant trop exigüe. Création d'une caisse de retraite des régisseurs des douanes. Décision de nommer un commissaire général et huit commissaires particuliers des salines nationales affermées à Catoire et Duquesnoy<sup>2</sup>. Maintien en poste des préposés des douanes de l'âge de la réquisition. Paiement par Millon, adjudicataire des bénédictins de Chalon-sur-Saône, d'un supplément pour prix de la partie du bien à travers laquelle les Cinq-Cents ont refusé le 15 vendémiaire an VI d'autoriser la ville, soumissionnaire postérieure, à percer une rue. Recépage du bois d'Auge, à Trun. Vente de bois communaux de Floing pour réparer les chemins vicinaux (AF III 482, plaquettes 2992, pièces 6-7, 9-10 et 17-29, et 2993, pièces 30-31).

### **Guerre.**

Ordre au ministre de préparer un arrêté sur l'armement de la gendarmerie, minute de Merlin de Douai (AF III 482, plaquette 2992, pièce 8).

### **Intérieur.**

Rejet d'un projet d'arrêté du ministre destituant les administrateurs centraux et le commissaire central de l'Eure, dont *les torts sont balancés avantageusement par un grand nombre d'actes de civisme et de courage qui distinguent leur gestion*, minute de Merlin de Douai, rapport du ministre avec liste de ses candidats et analyse de dénonciations par le député Lindet et le *Bulletin de l'Eure* de J.-B.-P.-L. Touquet, auteur et imprimeur, dont les n° 76, du 25 vendémiaire, pages 176 à 180, et 86 du 15 brumaire an VI, pages 217 à 224, sont joints, notes du commissaire central Crochon, brumaire an VI, notes sur l'épuration de la municipalité d'Évreux, 24 fructidor an V, lettres de l'administration centrale, vendémiaire an VI, de Malherbe, commissaire municipal de la Ferrière-sur-Risle, frimaire an V, et de Lindet, vendémiaire an VI. Destitution et remplacement des administrations centrale du Mont-Terrible, lettre de Roussel et Barthélemy, commissaires du pouvoir exécutif dans le département, à Belin, député du Haut-Rhin aux Anciens, an IV, et de l'Oïse, candidature, rayée sur la minute, d'Antoine Delamarre, ex-député à la Convention et aux Cinq-Cents. Nomination d'administrateurs municipaux de Saint-Denis<sup>3</sup> (AF III 482, plaquette 2993, pièces 32-51 et 53-61).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 481, plaquette 2988, pièce 321, classé au dossier du 8 brumaire an VI. Nomination du commissaire près le tribunal correctionnel d'Orthez.

AF III 482, plaquette 2992, pièce 52. Nomination du commissaire municipal de Porrentruy.

## **Séance du 12 frimaire an VI [2 décembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 228 verso-231 recto; AF III 482, plaquettes 2994 et 2995)

### **Lois.**

<sup>1</sup> Excepté dans les départements des Côtes-du-Nord et des Landes. La nomination des inspecteurs des contributions des départements découle de la loi du 22 brumaire (séance du lendemain) créant l'agence des contributions, en application de laquelle, d'autre part, le Directoire procéda, à cette époque, à un certain nombre de rectifications de recettes des départements, la loi en ayant fixé le nombre pour chacun d'entre eux. Les noms, qui ne figurent pas dans les *Almanachs nationaux*, sont repris dans l'index; il s'agit notamment d'anciens députés à la Convention, dont la nomination n'est que très rarement signalée par *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*. On note, entre autres, Étienne Clédel, député du Lot à la Convention et de la Haute-Vienne aux Cinq-Cents sorti en l'an V, nommé dans le Lot et, ce qui n'est pas précisé, alors commissaire municipal de Gramat, poste que *Kuscinski* ne lui connaît pas plus que celui d'inspecteur des contributions, et auquel il est remplacé le 16 germinal an VI (*tome V*). Parfois, les attributions précédentes des inspecteurs ne sont pas précisément indiquées, ainsi Bourgeon, nommé dans le Doubs et dit commissaire du Directoire à Besançon, que l'on voit remplacé comme commissaire municipal le 14 prairial an VI (*tome V*).

<sup>2</sup> Les commissaires sont nommés le 14 frimaire. Les arrondissements des 8 commissaires particuliers sont les suivants: Dieuze, Moyenvic et Château-Salins; Salins [-les-Bains] et Arc [-et-Senans]; Moûtiers et Conflans (auj.: Albertville), dans le Mont-Blanc; Sultz-sous-Forêts; salines de la Layen (ancien cercle de Lorraine, enclave du comté de Blieskastel au sud-ouest de Sarreguemines, voir l'imprimé du député Loysel intitulé: *Observations sur les salines du département de la Meurthe, de celui du Bas-Rhin et du pays conquis de la Layen...*, Paris, Imprimerie nationale, an III, *Les Impressions de la Convention*, n° 2329, et *Recueil des Actes du Comité de salut public*, tome XXIV, page 539); Saltzbronn (Moselle, auj.: commune de Sarralbe); Saulnot; Montmorot.

<sup>3</sup> Seine, auj.: Seine-Saint-Denis, nom révolutionnaire: Franciade.

[Du 11] sur: les obligations entre particuliers stipulées en papier-monnaie; le traitement des officiers de santé des armées; et la tenue des conseils de guerre dans les places assiégées (AF III 482, plaquettes 2992, pièces 2-5, et 2994, pièces 7-9).

#### **Finances.**

Distribution des fonds de la 2<sup>e</sup> décade de frimaire, mention de son annulation par arrêté du 9 nivôse (AF III 482, plaquette 29942, pièces 2-3).

#### **Guerre.**

Cessation de fonctions du général de brigade Boisset dans l'Ardèche, minute de Merlin de Douai<sup>1</sup>. Annulation de l'exemption de service militaire de Pierre-Alexis Chaussin, de Grande-Rivière (Jura), lettre de l'agent municipal Lemare, avis, sur formulaire imprimé du secrétariat général du Directoire, signé par Fain, chef de la division de correspondance générale, avisant l'agent municipal de la décision favorable du Directoire à l'exemption, 25 ventôse an V (AF III 482, plaquette 2994, pièces 33-36).

#### **Intérieur.**

Approbation de la nomination de membres du bureau central de Marseille par l'administration centrale des Bouches-du-Rhône par procès-verbal du 21 brumaire joint, texte manuscrit d'une proclamation de Paulin Clément, membre du bureau central, 13 brumaire an VI, lettres de l'adjudant général Grillon, commandant la place en état de siège, et du général Pille, commandant dans le Midi, refusant sa publication (AF III 482, plaquette 2994, pièces 12-23).

#### **Justice.**

Décision de remplacer d'office l'accusateur public et des juges au tribunal civil du Lot ayant quitté leur poste à Cahors pour Montauban lors des troubles de cette seconde ville. Cassation d'un jugement contre des administrateurs municipaux de "Castelnau" pour faits relatifs à leurs fonctions à la demande de Jacques Julien, de "Vialladiou" et Pierre Gourguet, de "la Bonnafoi"<sup>2</sup>. Annulation d'une sentence du juge de paix de Lannoy sur la vente de deux maisons provenant de l'émigré Charles-Joseph Renuit, de Gand. Rejet d'un référé de la commission militaire de Nancy sur les émigrés Pierre Préreault et Clerc-Mathieu Paquet-Lorrière-Bousquet<sup>3</sup>. Instructions à Rudler, commissaire du gouvernement dans les pays d'entre Meuse, Rhin et Moselle, le chargeant de nommer un inspecteur général des forêts et des administrations forestières, de surveiller l'administration des postes et de ne lever des contributions pour les armées qu'en cas de nécessité absolue sur demande motivée du général en chef, les difficultés éventuelles étant à soumettre au ministre de la Justice qui en référerait au Directoire (AF III 482, plaquette 2994, pièces 1, 24-28, 38-39 et 43).

#### **Relations extérieures.**

Traitement du prieuré d'Huijbergen provenant de l'ex-marquisat d'Anvers comme bien national ordinaire<sup>4</sup>. Annulation de l'article de l'arrêté du 24 vendémiaire obligeant à fixer les fonds nécessaires à l'établissement des agents diplomatiques à l'étranger lors de leur nomination, *Dépenses des Relations extérieures. Extrait du registre des arrêtés du Directoire exécutif du 24 vendémiaire an 6*, Imprimerie de la République, an VI, 8 pages (AF III 482, plaquette 2994, pièces 33-35).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 482, plaquette 2994, pièces 29-32. États des emplois vacants et des nominations de la Marine pour la 1<sup>ère</sup> décade de frimaire, visés par le Directoire le 25.

AF III 482, plaquette 2995, pièces 44-192. Nominations administratives et judiciaires.

---

<sup>1</sup> Le général Joseph-Valérien de Boisset, frère du député de la Drôme à la Convention et aux Anciens Joseph-Antoine Boisset; *Six* date sa cessation de fonctions, due à ses liaisons avec des nobles, du 1<sup>er</sup> décembre 1797 / 11 frimaire. Il est mis au traitement de réforme le 18 ventôse an VI (*tome IV*, Guerre, avec nombreuses pièces jointes sur son attitude lors de l'attaque de Pont-Saint-Esprit par l'armée royaliste de Saint-Christol en fructidor an V).

<sup>2</sup> Castelnau, municipalité de canton du Tarn, sans doute Castelnau-de-Lévis, plutôt que Castelnau-de-Montmiral, si le lieu-dit la Bonnafoi est la colline de la Bonnafos, commune de Castelnau-de-Lévis (*Communes du Tarn. Dictionnaire de géographie administrative...* sous la direction de Jean Le Pottier, directeur des services d'archives, Albi, 1990, où le second lieu-dit n'a pas été trouvé parmi les communes de ce canton supprimé en l'an X). Le dictionnaire des lieux habités du département rédigé par l'I.N.S.E.E. (polycopié, vers 1960) cite Bonafous, commune de Lombers, En Bonafous, commune de Puylaurens, et la Villedieu, commune d'Arifat, qui ne sont proches d'aucun des deux chefs-lieux de canton.

<sup>3</sup> Le référé demandait si des arrêtés de remise en liberté du Comité de sûreté générale valent radiation définitive, alors que les radiations d'émigrés étaient de la seule compétence du Comité de législation.

<sup>4</sup> Huijbergen, Pays-Bas, province de Brabant-Septentrional, à la frontière avec la Belgique, enclave du département des Deux-Nèthes en République batave. Voir *tome VI*, 4 thermidor an VI, Police générale, note: déportation de religieux après la mise en fuite d'agents venus expertiser le prieuré comme bien national.

- Commissaires municipaux, Seine à Vienne, *Seine*, Belleville (auj.: commune de Paris);- *Somme*, Athies: Leroy, notaire à Falvy; Moreuil; Naours: remplacement d'Herbette, prêtre rétractataire, destitué; Villers-Bocage: Évrard, d'Amiens, ex-commissaire aux secours des défenseurs de la Patrie, remplaçant Letierce, notaire, agent du seigneur;- *Vaucluse*, Beaumes [-de-Venise]: Augustin Imbert, administrateur du district de Carpentras; Bollène; Cadenet; Cairanne ou canton de Villedieu; Caromb: remplacement de Férenc, nommé juge au tribunal civil, lettre du commissaire central sur Eymennier, candidat devenu fou; Lagnes; Mondragon; Robion; Saint-Martin-de-Castillon: rectification d'un arrêté du 1<sup>er</sup> fructidor an V nommant Ferri-Chenerilles à Viens, commune non-chef lieu; le Thor; Vaison [-la-Romaine];- *Vienne*, Angles [-sur-l'Anglin]; Availles [-Limouzine]: Thorigné, administrateur du district de Civray<sup>1</sup>; Ceaux [-en-Loudun]: Jean-Marie Bardouts, prêtre marié, agent municipal de Pouant; Dangé [-Saint-Romain]; Lussac-les-Châteaux; Martaizé: Pastureau, administrateur du district de Loudun, lettre des députés Bion, Faulcon et Thibaudeau, an V; Saint-Julien [-l'Ars]; Saint-Savin; Sommières [-du-Clain]; la Villedieu [-du-Clain].

- Nominations judiciaires, Ardennes à Yonne (justices de paix sauf exception), *Ardennes*, tribunaux, commissaire;- *Aveyron*, accusateur public: Jean-François-Régis Arssaud, député à la Législative; tribunal civil, juges;- *Corrèze*, tribunal civil, juges;- *Eure*, Harcourt; Thiberville; Vernon;- *Eure-et-Loir*, Orgères [-en-Beauce];- Haute-Garonne, tribunal civil, suppléant: Gaubert, chef de division à l'administration centrale;- *Ille-et-Vilaine*, Roz-sur-Couesnon;- *Jemappes*, tribunal criminel, président;- *Loire-Inférieure*, Bouguenais; Chantenay (auj.: commune de Nantes); Nantes, 1<sup>er</sup> arrondissement; Rougé; Saint-Sébastien [-sur-Loire]; Soulvache;- *Loiret*, Orléans, 2<sup>e</sup> arrondissement et justice de paix *extra muros*: Dinematin, commissaire municipal de Saint-Denis-de-l'Hôtel<sup>2</sup>; Tigy;- *Mont-Terrible*, tribunal criminel, greffier: Voizard, commissaire municipal de Chevenez; tribunal civil, juges<sup>3</sup>;- *Moselle*, tribunal criminel, président et accusateur public; Faulquemont;- *Orne*, la Perrière; Vimoutiers;- *Pas-de-Calais*, tribunal civil, juges et suppléants; Lens; Monchy-Breton;- *Saône-et-Loire*, Chalons-sur-Saône, canton du Nord; Charolles; Saint-Jean-des-Vignes;- *Seine-et-Marne*, Boissise-la-Bertrand;- *Seine-et-Oise*, Ablis; Bréval; Garancières; Houdan; Jouy [-en-Josas]; Louvres; Magny [-en-Vexin]; Mennecey; Meulan; Poissy *intra* et *extra muros*; Pontoise; Rambouillet *extra muros*: Boulay, juge au tribunal du district; Sèvres; Saint-Germain [-en-Laye] *intra* et *extra muros*; Triel [-sur-Seine];- *Vaucluse*, Carpentras;- *Vendée*, tribunaux, commissaire: Godfrin, commissaire municipal de Louvain (Dyle);- *Yonne*, Ravières; Villeneuve-l'Archevêque<sup>4</sup>.

## Séance du 13 frimaire an VI [dimanche 3 décembre 1797]

(AF\* III 9, folios 231 recto-233 recto; AF III 482, plaquettes 2996 et 2997)

### Loi.

[Du 12] annulant l'assemblée primaire de Château-Chinon de l'an V (AF III 482, plaquettes 2994, pièces 10-11, et 2996, pièce 1).

### Message des Cinq-Cents.

[Du jour] sur la réunion de la maison du citoyen Mille au Jardin des Plantes, message envoyé au ministre de l'Intérieur<sup>5</sup> (AF III 482, plaquette 2996, pièces 15-16).

### Guerre.

Cessation immédiate d'emploi du chef de brigade Girard, ex-commandant de Brescia, destitué provisoirement par Bonaparte<sup>6</sup>. Annonce au ministre de l'envoi à Paris par Bonaparte du chef de brigade Andréossy<sup>7</sup> pour organiser un équipage d'artillerie de calibre anglais (AF III 482, plaquette 2996, pièces 12 et 14).

### Intérieur.

Épuration des corps administratifs, municipalités: Aire [-sur-la-Lys] *intra muros*, Anizy [-le-Château], Bolbec, Évreux, Pacy [-sur-Eure], Vailly [-sur-Aisne], Vézelay et Villers-Bocage (Calvados), présidents de celles de de Marle et Villers-Cotterêts, et agents et adjoints: Almenêches et Marmouillé. Nomination

<sup>1</sup> Anarchiste destitué le 22 fructidor an VI (*tome VI*).

<sup>2</sup> Jean-Baptiste Dinematin-Dumaillé, né à Paris, nommé commissaire municipal d'Orléans *intra muros* le 7 brumaire an VII (*tome VI*) et affirmant avoir, avant la Révolution, écrit sous la dictée du conventionnel Lombard-Lachaux, alors pasteur protestant à Orléans, un mémoire en défense d'un coreligionnaire de ce dernier. À rapprocher de Dinematin, nommé à la 8<sup>e</sup> municipalité de Paris le 23 fructidor an V (*tome II*, index).

<sup>3</sup> Arrêté annulé le 14 pluviôse an VI (*tome IV*), places non vacantes, les intéressés étant alors nommés suppléants.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire: Villeneuve-sur-Vanne.

<sup>5</sup> Le registre ne cite pas la réception du message et on n'a pas de minute de son accusé de réception par le Directoire.

<sup>6</sup> On ignore pourquoi. Il ne semble pas s'agir du futur général Girard.

<sup>7</sup> Le futur général Antoine-François, et non son frère Victor-Antoine, de l'arme du génie, également futur général, alors directeur des fortifications à Nice.

d'administrateurs centraux de la Haute-Marne<sup>1</sup> (AF III 482, plaquette 2997, pièces 28-32, 39-42, 103-112 et 141-144).

### **Marine et Colonies.**

Envoi au ministre pour préparer un arrêté de confirmation d'une liste non jointe de vaisseaux vénitiens acquis par la République avec leurs nouvelles dénominations (AF III 482, plaquette 2996, pièce 13).

### **Police générale.**

Mandat d'arrêt contre l'imprimeur et le rédacteur du *Journal du matin, ou le Portefeuille*, annonçant, dans son n° 701, joint, du 12 frimaire an VI, Delachave, propriétaire et imprimeur, rue Neuve-Saint-Roch, 4 pages, *une désunion formelle entre les membres du Directoire lors d'une séance secrète sur la révision du ministère actuel*. Prohibition des journaux le *Défenseur de la vérité et des principes, rédigé par une société d'écrivains patriotes*, dont le n° 108, joint, du 6 frimaire an VI, imprimé à Paris rue du Fouarre, pages 429-432, contient un compte-rendu tendancieux du procès-verbal des Cinq-Cents du 3 frimaire sur la pétition d'un député demandant la création d'un établissement national pour l'éducation des enfants des députés, des Directeurs, des ambassadeurs et autres grands de l'Empire sous le titre de *Contre-révolution au Conseil des Cinq-Cents*; et l'*Ami de la Patrie ou journal de la liberté française*, pour des articles de Caignart intitulés *Contre-révolution aux Cinq-Cents, aux Anciens, dans les entourages du Directoire et dans les bureaux ministériels* attaquant notamment Scherer et les membres du bureau central de Paris Cousin et Limodin, dans le n° 639 du 3 frimaire, joint, 4 pages, imprimé et dirigé par Coesnon-Pellerin<sup>2</sup> (AF III 482, plaquette 2996, pièces 4-11).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 482, plaquette 2997, pièces 17-27, 33-39, 43-102 et 113-141. Nomination de commissaires municipaux, Ain à Seine-Inférieure, *Ain*, Ceyzériat; Chalamont;- *Aisne*, Bazoches [-sur-Vesles]: remplacement d'un commissaire payé par des réquisitionnaires; Chauny: Bouchereau, conventionnel<sup>3</sup>;- *Ardèche*, Bourg-Saint-Andéol;- *Ardennes*, Douzy<sup>4</sup>;- *Cher*, Saint-Amand [-Montrond];- *Côtes-du-Nord*, Lamballe; Plouagat; Quintin;- *Dordogne*, Beaumont; Bergerac *intra muros*; Bergerac *extra muros*: Saint-Nexant-Pinet, général de brigade<sup>5</sup>; Brantôme; Champagnac [-de-Belair]: Delrieux, notaire; Champagne [-de-Bourzac] (auj.: Champagne-et-Fontaine); Domme; Dussac; Hautefort: Delage, de Coubjours, ex-administrateur central de la Corrèze<sup>6</sup>; Issigeac; Lalinde; Liorac [-sur-Louyre]; Mareuil; Payzac, adresse de citoyens, an IV, environ 50 signatures; Ribagnac; la Rochebeaucourt [-et-Argentine], lettre de la municipalité, an IV; Saint-Astier; Saint-Félix [-de-Bourdeilles]; Sarlat [-la-Canéda]; Thiviers; Verteillac: Coulombeix, notaire; lettre du député Allafort à La Revellière-Lépeaux proposant des candidats commissaires municipal et près le tribunal correctionnel de Nontron, et des candidats commissaires municipaux à Bussière [-Badil], Champagnac [-de-Belair], Javerlhac [-Chapelle-Saint-Robert], Mareuil et Saint-Pardoux-la-Rivière, an IV;- *Haut-Rhin*, Huningue;- *Haute-Saône*, Champvans; Conflans [-sur-Lanterne]; Granges [-le-Bourg]; Gy; Luxeuil: Gastel, commissaire national près le district; Mélisey; Ronchamp: Dumagny, de Plancher-Bas, administrateur du district de Lure; Scey-sur-Saône [-et-Saint-Albin]; Vesoul *extra muros*;- *Seine-Inférieure*, sur proposition du député Bourgois, Doudeville; Fécamp: Joseph-Louis Desportes, député à la Législative, remplaçant un *caméléon politique*; Ourville [-en-Caux], remplacement de Bradechat, auditeur à la chambre des comptes de Normandie, protecteur des *prêtres insermentés dans leurs folles prières en l'honneur des rois*.

---

<sup>1</sup> Dont Usunier, commissaire municipal de Fresnes [-sur-Apance] remplacé le 17 pluviôse an VI (*tome IV*), fonction non indiquée ici.

<sup>2</sup> Le *Journal du matin, ou le Portefeuille* est inconnu de Martin et Walter comme d'Eugène HATIN, *Bibliographie historique et critique de la presse française*, Paris, Firmin-Didot, 1866; malgré le nombre supposé de numéros parus, il pourrait s'agir d'une contrefaçon du bi-quotidien *Journal du matin / du soir / des amis de la liberté et de l'égalité*, connu de HATIN de 1792 à nivôse an VIII. Le second journal a déjà été présenté en séance du 9 frimaire, le numéro joint ici et celui joint au dossier de la séance du 9 n'existant pas à la Bibliothèque nationale. L'*Ami de la Patrie ou journal de la liberté française* est connu de Martin et Walter, mais la collection de la Bibliothèque nationale, d'ailleurs incomplète, s'arrête à un numéro 725 du 26 ventôse an VI. Son directeur est cité à plusieurs reprises dans *Les Archives du Directoire*, de même que le journaliste Thomas-Joseph-Charles Caignart, dit Caignart de Mailly avant la Révolution.

<sup>3</sup> Augustin-François Bouchereau, conventionnel de l'Aisne, nommé inspecteur des contributions des Basses-Alpes le 11 frimaire.

<sup>4</sup> Remplacement d'un royaliste, destitué, par Briet, négociant à Francheval, lui-même ensuite destitué le 14 nivôse an VI (*tome IV*) comme trafiquant de biens nationaux.

<sup>5</sup> Jean Pinet de Saint-Nexant, général à l'armée des Pyrénées-Occidentales, suspendu en l'an III par Meillan et Chaudron-Roussau et non compris dans les réorganisations ultérieures; il est démissionnaire et remplacé le 8 nivôse an VII (*tome VII*). Son frère Jacques, député de la Dordogne à la Convention, avait été en mission auprès de l'armée des Pyrénées-Orientales en l'an II et avait été décrété d'accusation en l'an III sur dénonciation de Chaudron-Roussau pour avoir frappé d'une contribution patriotique des riches de Bayonne s'étant abstenus d'assister à la représentation d'une pièce de théâtre au profit des défenseurs de la Patrie.

<sup>6</sup> Destitué parce qu'*absolument nul* le 29 thermidor an VI (*tome VI*, affaires non citées au procès-verbal).

## Séance du 14 frimaire an VI [4 décembre 1797]

(AF\*III 9, folios 233 recto-235 recto; AF III 482, plaquettes 2998 et 2999)

### Loi.

[Du 13] annulant l'assemblée primaire de Tirlémont (Dyle) de l'an V (AF III 482, plaquettes 2996, pièces 2-3, et 2998, pièce 1).

### Message aux Cinq-Cents.

Sur la répression du brigandage, en réponse à celui du Conseil du 7 brumaire<sup>1</sup> (AF III 482, plaquette 2998, pièces 5-6, mention de l'envoi aux journaux *le Conservateur* et *le Rédacteur*).

### Finances.

Nomination des commissaires près les salines de Château-Salins: Jean-Louis Roubaud, député du Var à la Législative et à la Convention; Dieuze et Moyenvic: Mansui-Thiry, de Nancy, gendre du député Régnier, dont une lettre à La Revellière-Lépeaux est jointe; de la Layen (en Moselle): François Marbos, ex-député de la Drôme à la Convention et aux Cinq-Cents; Montmorot: Charles-Baptiste-François Vernerey, ex-député du Doubs à la Législative et à la Convention, puis de l'Allier et de la Creuse aux Anciens; Moûtiers et Conflans (Mont-Blanc): Huin, ex-agent municipal de Metz, candidat de Reubell; Salins [-les-Bains] et Arc [-et-Senans]: Pierre-Athanase-Marie Babey, ex-député à la Constituante, puis du Jura à la Convention et aux Cinq-Cents; Sultz [-sous-Forêts]: Savine, ex-évêque de Viviers<sup>2</sup>; Saltzbronn: Marc-Antoine Parseval jeune, fils de l'inventeur de la machine à graduer le sel et frère de l'adjudant général ayant rapporté les diamants de Berlin<sup>3</sup>, candidat de Ramel de Nogaret; Saulnot: Jean-Baptiste Canet, ex-officier municipal de Belfort, candidat de Reubell; autres candidatures: Anotte, recommandé par Cyalis-Lavaud, premier commis au ministère des Finances, Anatoile Chardart et Jean-Baptiste Lemonnier, ex-administrateurs des salines, Liébaud, ex-inspecteur des salines, François-Laurent Hainglaise, ex-employé de l'administration des salines, Louis-Charles Haupierre, de Sedan, recommandé par Baudin des Ardennes et Pescheur, Hébert, de Thionville, recommandé par Merlin de Thionville, Louis, frère de l'ex-député du Bas-Rhin<sup>4</sup>, recommandé par le député Harmand, Pierre Michel, ex-député de la Meurthe<sup>5</sup>, recommandé par Antoine-Louis Le Vasseur, député de la Meurthe à la Législative et à la Convention, rédacteur des procès-verbaux des Cinq-Cents, Jean-Pierre Quintard, ex-receveur des entrées de Paris, Rocquancourt, chef des bureaux de la garde nationale de Paris, inspecteur du Val d'Aran à l'armée des Pyrénées-Occidentales, puis juge au tribunal civil de l'Escaut, Théodore Rouget de L'Isle, employé à l'ex-maîtrise des eaux et forêts de Poligny (Jura), recommandé par son frère Claude-Joseph<sup>6</sup>, Nicolas Simon, ex-directeur de la saline de Saulnot, Joseph-Valentin Wilhelm, ex-député du Bas-Rhin à la Législative et du Haut-Rhin aux Cinq-Cents (AF III 482, plaquette 2999, pièces 7-52).

### Justice.

Renvoi à Rudler de la demande d'emploi dans la comptabilité de François-Joseph Mathon, de Lille, persécuté par les Autrichiens à Tournai<sup>7</sup>.

### Marine et Colonies.

Ordre aux ministres de la Marine et de la Police générale de se concerter pour le départ des condamnés à la déportation de *n'importe de quel port*, décision sur lettre de Sotin sur l'insuffisance de Rochefort, visé par l'arrêté du 13 vendémiaire, à cause du grand nombre de prêtres (AF III 482, plaquette 2998, pièce 3).

### Relations extérieures.

Lettre remerciant le dey d'Alger de l'ouverture de ses ports aux prises de guerre françaises, lui annonçant le remplacement du consul Jeanbon-Saint-André par Moltédo et le prochain envoi d'un ingénieur français pour construire des bateaux, ainsi que la paix avec l'Autriche, et l'invitant à déclarer la guerre à la Grande-Bretagne *au cas où il ne recevrait pas de cette puissance les satisfactions qu'il est en droit d'exiger* après l'ultimatum donné par lui (AF III 482, plaquette 2998, pièce 2). Communication par le ministre d'une lettre de

<sup>1</sup> Voir plus haut, 8 brumaire.

<sup>2</sup> Charles de La Font de Savine, élu évêque constitutionnel de l'Ardèche, à Viviers, en 1791.

<sup>3</sup> Parseval, commissaire du Directoire à Berlin, chargé de traiter de la fourniture de draps et d'habits à la Marine avec le fournisseur Sigismond-Otto von Treskow (voir *tome I*, 17 pluviôse an V, Finances, note); ces diamants avaient été remis en gage au fournisseur par la Trésorerie nationale.

<sup>4</sup> Nommé inspecteur des contributions de la Haute-Marne le 11 frimaire, frère de Jean-Antoine Louis, député du Bas-Rhin à la Convention et du Nord aux Cinq-Cents mort en l'an IV.

<sup>5</sup> Ex-député de la Meurthe à la Convention et aux Anciens, nommé inspecteur des contributions de la Moselle le 11 frimaire.

<sup>6</sup> L'auteur de la *Marseillaise*.

<sup>7</sup> Affaire non représentée ici.

Bonaparte, de Rastatt, sur sa conversation avec le comte de Fersen<sup>1</sup>, de lettres de Caillard à envoyer à Rastatt, et d'une note de l'ambassadeur sarde Balbo demandant que la légation française à Rastatt se charge des intérêts de son pays. Ordre au ministre de voir M. de Reitzenstein sur *la manière dont sont logés les plénipotentiaires français à Rastatt*<sup>2</sup> et de préparer un arrêté augmentant le traitement de ceux-ci et un second sur les avances au patriote irlandais (*sic*) Thomas Muir<sup>3</sup>.

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 482, plaquette 2999, pièces 53-96. Nomination administratives (commissaires municipaux, sauf exception), *Ardennes*, Vandy: Robert, frère du conventionnel<sup>4</sup>; - *Aube*, Bouilly; Chesley; - *Aveyron*, Saint-Laurent-d'Olt; - *Cher*, Vierzon; - *Dordogne*, Périgueux; - *Escaut*, Belcele (auj.: commune de Saint-Nicolas); - *Eure-et-Loir*, Chartres *extra muros*; - *Loire-Inférieure*, commissaire central: Antoine Marson, de Nantes, remplaçant Couane, démissionnant pour raison de santé; - *Loiret*, Vrigny; - *Lot*, Lauzerte; - *Lot-et-Garonne*, Montagnac-sur-l'Auvignon; - *Haute-Marne*, Leschères [-sur-le-Blaiseron]; Saint-Blin [-Semilly]; - *Mayenne*, Athée; Congrier: remplacement d'un collecteur de fonds pour les chouans; - *Meurthe*, Flirey; - *Meuse-Inférieure*, Meerssen; - *Mont-Blanc*, Carouge; Fontcouverte.

### **Séance du 15 frimaire an VI [5 décembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 235 verso-240 recto; AF III 483, plaquettes 3000 à 3002<sup>5</sup>)

#### **Message aux Cinq-Cents.**

Transmettant l'état, non joint, des dépenses ordonnancées par le ministre des Finances en thermidor et fructidor an V (AF III 483, plaquette 3001, pièces 3-4).

#### **Finances.**

Arrondissements de recette: Ardèche, Ardennes, Bouches-du-Rhône, Cantal, Corrèze, Marne et Nord. Vente de bois: nationaux de Saint-Jean-de-Rebervilliers et communaux de Létanne pour bâtir une fontaine, un pont et des murs au cimetière. Autorisation à la veuve Laretchia, de Sare, d'exporter du charbon de bois provenant d'incendies faits par les Espagnols, à charge d'importer du fer en barre de sa forge de Vera, commune espagnole limitrophe. Confirmation de la vente d'une maison à Lyon par le fondé de pouvoir de Jacques Collabeau-Juliénas, absent non émigré, au nommé Molière. Annulation de la vente à la folle-enchère de l'abbaye de Cercamp (commune de Frévent) et maintien de sa vente par le district de Saint-Pol à Louis-Marie Liger, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire d'Arras le 11 germinal an II. Remise par le ministre de l'état des places vacantes et des nominations à la régie de l'Enregistrement pendant la 1<sup>ère</sup> décade de frimaire, environ quarante départs et autant de nominations, à l'administration centrale et dans les départements. Ordre au ministre de: préparer un arrêté réorganisant le bureau de douanes de Flessingue<sup>6</sup>, et de remettre au ministre de l'Intérieur, pour l'usage du Directoire, la vaisselle d'argent du duc de Penthièvre, et d'en faire restituer la partie enlevée par la veuve d'Orléans en l'an V *lors de sa rentrée instantanée dans ses*

<sup>1</sup> Le comte Axel de Fersen, plénipotentiaire suédois au congrès de Rastatt, non reconnu par la France.

<sup>2</sup> Le baron Sigismond-Charles-Jean de Reitzenstein, ministre plénipotentiaire du margrave de Bade en France.

<sup>3</sup> Seule la minute de la lettre au dey d'Alger est conservée ici. Sur le patriote Thomas Muir, d'ailleurs écossais et non irlandais, voir *tome II*, 22 messidor an V, Relations extérieures, note, à lire ainsi: Thomas Muir (1765-1798), avocat, né à Glasgow, partisan de la réforme du parlement britannique, devenu en 1792 correspondant de la Société des amis du peuple de Londres et des Irlandais unis, partisan de la liberté en Écosse, avait été envoyé en France au début de 1793 porter une adresse de la Société des amis du peuple de Londres demandant la vie sauve pour Louis XVI, mais était arrivé à Paris le lendemain de son exécution. Rentré en Écosse après quelques semaines de séjour à Paris, il avait été condamné pour trahison, après un procès que sa notice dans le *Dictionary of national biography* britannique dit très partial, à la déportation à Botany Bay en Australie (la minute de l'arrêté indique qu'il avait été exilé à la Nouvelle-Hollande après sa tentative de soulèvement en Écosse et en Irlande). Les États-Unis, où son sort avait ému l'opinion publique, envoyèrent à sa recherche un navire qui fit, au retour, naufrage sur la côte nord-ouest de l'Amérique. Muir, capturé par des Indiens, traversa le continent à pied jusqu'au Mexique, passa à la Havane, où les Espagnols l'emprisonnèrent et l'expédièrent vers l'Espagne à bord d'une frégate qui fut attaquée par les Britanniques en rade de Cadix. La minute de l'arrêté indique que les Britanniques le relâchèrent sans l'avoir reconnu. Blessé à l'œil et à la joue, il aurait été débarqué avec d'autres blessés, et, selon le dictionnaire britannique, était incarcéré par les Espagnols à Cadix, où le consul Roquesante le secourut. Reçu triomphalement à Bordeaux au début de l'an VI, Muir mourut de ses blessures à Chantilly le 27 septembre 1798.

<sup>4</sup> Michel Robert, représentant ce département, mort en l'an IV.

<sup>5</sup> Le dossier de la séance du 15 frimaire an VI contient la minute d'un arrêté du 5 frimaire sur la solde provisoire des militaires blessés (AF III 483, plaquette 3001, pièces 48-52).

<sup>6</sup> Pays-Bas, province de Zélande, dans l'île de Walcheren. Le port de Flessingue commande l'estuaire de l'Escaut. Il faisait l'objet d'une convention d'utilisation par la France avec la République batave.

*biens* sous peine d'interruption du paiement de sa pension<sup>1</sup> (AF III 483, plaquette 3001, pièces 35-47, 53-58 et 61-66).

### **Guerre.**

Traitement de réforme du général de brigade provisoire Michel Durand et du général de division Duval. Promotion de Léopold Berthier au grade d'adjudant général<sup>2</sup>. Réforme de Guérin et Ricroc, commandant de place et commissaire des guerres à Valognes, et du chef de bataillon Reveste, commandant la presqu'île du Cotentin. Indemnités: à Desaix, commandant l'armée d'Angleterre par *interim*, et aux membres des conseils de guerre et de révision de Paris. Dispense de service militaire, à la demande du sculpteur Pajou, à Callamard, son élève, et à Joachim Bertrand, dessinateur de la fabrique de Gervais<sup>3</sup>. Autorisation à Charretier, commissaire français pour l'échange des prisonniers de guerre en Grande-Bretagne, de traiter sur place de la fourniture de l'habillement des 6284 prisonniers français. Ordre au général Ernouf, chef du cabinet topographique, de remettre au Directoire les cartes d'Angleterre, Écosse et Irlande dont Hoche était dépositaire que Debelle lui a fait parvenir. Ordre au ministre d'envoyer dans le Bas-Rhin la 3<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère commandée par Cassagnes, minute de Merlin de Douai (AF III 483, plaquettes 3001, pièces 14-17, 20 et 28-34, et 3001, pièces 67-70).

### **Intérieur.**

Municipalités, réorganisation: Aniane, Argentat, Bédarieux, Besse [-sur-Issole], Beynat, Blois, Bretteville-sur-Laize, Bruniquel, Bugeat, Catus, Caudebec [-en-Caux], Caylus, Clermont-l'Hérault, Correns, Eygurande, Forcalqueiret, Frontignan, Gignac (Hérault), Gramat, Grasse, Hyères, Joux [-la-Ville], Lacapelle-Marival, Lapeau, Limogne [-en-Quercy], Lodève, Lubersac, Marsillargues, Meymac, Meyssac, Mont [-Saint-] Sulpice, Montagnac (Hérault), Montauban (Lot) *extra muros*, Pézenas<sup>4</sup>, Pignans, le Pujol [-sur-Orb], Pourrières, Rians (Var), Roquebrune [-sur-Argens], la Roquebrussanne, Saint-Angel (Corrèze), Saint-Jean-de-la-Blaquière, Saint-Julien (Var), Saint-Tropez, Servian, Servières [-le-Château], Troyes, Tulle *extra muros*, Uzerche, le Val et Varages. Destitution: Claude-Mathurin Besnard, président de la municipalité de Blénod [-lès-Toul], prêtre rétractataire<sup>5</sup>, président et agent municipal de Varennes [-en-Argonne] tolérant le culte réfractaire à la chapelle de l'hospice; agents municipaux: Fontenay-sous-Fouronnes n'appliquant pas les lois sur la police des cultes, Nadaillac [-de-Rouge]. Destitution et jugement: agent et adjoint de Neuwiller [-lès-Saverne] après un attroupement contre l'attribution de bois provenant de la famille de Dietrich, de Strasbourg, à des communes du canton de Barr. Annulation de la nomination de Berna agent d'Houssen, convaincu de vol de grains réquisitionnés, destitué le 24 thermidor an V et nommé de nouveau le 28 vendémiaire an VI par erreur. Réintégration de Jean-François Baillon, administrateur municipal d'Abbeville destitué le 24 vendémiaire an VI, minute de Merlin de Douai, pétitions de l'intéressé, premier correspondant du Muséum, des députés Decrécy et Gantois, de la municipalité, de Millevoye et Prémont, commissaires de police, de Gaillard, Duval et Lefébure, juges de paix des trois arrondissements, de Brestin, commissaire des guerres et Plaideau, commandant temporaire de la place, et de Dufestel, commissaire municipal (AF III 483, plaquettes 3000, pièces 8-9 et 18, et 3002, pièces 71-72, 76-112, 115-118, 127-130, 142-143 et 146-178).

### **Marine.**

Cessation de fonction d'agents de la Marine royalistes de Cherbourg, accusés par une note jointe du nommé Lelure: Bleschamp, commissaire de la Marine, accusé d'avoir fait faire ses meubles par les ateliers de la Marine dans des bois d'acajou, Perneti, chef des bureaux et magasins, frère d'émigré, Beaudouin, sous-chef de la Marine, Le Chantel, contrôleur au bureau des classes, Beauvais, contrôleur des magasins, Launay, chef du bureau des fonds, Neubourg, chef des vivres de la Marine, Pierre L'Évesque, contrôleur des armes, et Barthélemy dit Mahordeau, employé, et reprise des anciens noms des corvettes que le dernier avait rebaptisées: *la Choquante*, de nouveau: *la Citoyenne*, *le Rayon*, de nouveau: *le Républicain*, *la*

<sup>1</sup> La vaisselle de Louis-Jean-Marie de Bourbon-Penthièvre, père de Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, duchesse de Bourbon, veuve de Philippe-Égalité; comme tous les membres de la famille royale, la veuve d'Orléans avait été remise en possession de ses biens par loi du 26 messidor an V, puis expulsée de France en Espagne et dotée d'une pension (*tome II*, 27 messidor et 20 fructidor an V).

<sup>2</sup> Michel Durand, général de brigade provisoire à l'armée du Rhin en 1793, prisonnier de guerre rentré en l'an V; la date de cette mesure n'est pas indiquée par *Six*. Blaise Duval de Hautmarel, général de division à l'armée du Nord en 1793, suspendu après les défaites contre les Autrichiens. Victor-Léopold Berthier, futur général, frère cadet du futur maréchal, arrêté faisant double emploi avec celui du 21 fructidor an V (*Six* et *tome II*).

<sup>3</sup> On n'a pas identifié Joachim Bertrand; la fabrique de Gervais, inconnue d'Aulard, *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, pourrait être celle de Gabriel-Jean Gervais, industriel rouennais, manufacturier en toiles de coton. Jean-Antoine Callamard, élève du sculpteur Augustin Pajou, nommé élève de l'École française de Rome pour cinq ans et grand prix en l'an V (*tome VI*, 23 fructidor an VI et 1<sup>er</sup> vendémiaire an VII).

<sup>4</sup> La minute manque dans le dossier de la séance.

<sup>5</sup> Il fut déporté comme prêtre par arrêté du 24 floréal an VI (*tome I*).

*Rassurante*, de nouveau: *la Carmagnole*, et *la Rustique*, de nouveau: *la Révolution*, lettre du ministre Pléville Le Pelley annonçant la nomination de Le Tirol commissaire provisoire de la Marine à Cherbourg, 19 frimaire, et lettre du ministre Bruix, messidor an VI<sup>1</sup> (AF III 483, plaquette 3000, pièces 21-27).

### **Police générale.**

Jugement des colporteurs ayant crié le sommaire du n° 703 du *Journal du soir ou le Portefeuille* du jour joint, De La Chave, propriétaire imprimeur, 4 pages, annonçant une prétendue rixe entre les membres du Directoire exécutif cisalpin comme ayant eu lieu entre ceux du Directoire français, nouvelle publication de la loi du 5 nivôse an V défendant d'annoncer les journaux autrement que par leur titre habituel et dénonciation de ce numéro au directeur du jury chargé d'instruire la procédure contre ce journal (AF III 483, plaquette 3000, pièces 10-11).

### **Relations extérieures.**

Fermeture de l'abbaye de Moutier- [et] Grandval (auj.: Suisse, canton de Berne), minute de Merlin de Douai; note anonyme à Mengaud proposant cette fermeture comme celle de l'abbaye de Bellelay, signalant l'omission de trois petits états relevant de l'évêque de Bâle dans la décision d'occuper le pays d'Erguell: la seigneurie d'Orvin, la Neuveville et la Montagne de Diesse, et proposant de diviser le Munstertal<sup>2</sup> en cantons de Moutier et de Malleray, ce dernier incluant la vallée de Tavannes, le pays d'Erguell en cantons de Courtelary et de Péry, ce dernier incluant la ville de Perles, et étant à placer à Bienne si cette ville était réunie à la France, et de créer un canton à la Neuveville incluant la Montagne de Diesse. Ordre au ministre de faire vérifier la nouvelle, annoncée par Bacher, de la mise aux arrêts du capitaine Tettner, de Soleure, pour avoir fait tirer une salve de canon au passage de Bonaparte vers Rastatt (AF III 483, plaquettes 3000, pièces 1-2, et 3001, pièces 60-61).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 483, plaquette 3002, pièces 73-75, 113-114, 119-126, 131-141, 144-146 et 179-180. Nominations: d'un 2<sup>e</sup> substitut du commissaire près les tribunaux de la Charente; et de commissaires municipaux, *Charente*, Confolens, billet des députés Dubois de Bellegarde, Guimberteau et Ribéreau sans arrêté de nomination;- *Haute-Marne*, Courcelles-Val-d'Esnoms (auj.: Val-d'Esnoms);- *Mont-Blanc*, Chamoux [-sur-Gelon]: Simon Mollot, notaire, remplaçant Lauzat, inculpé pour avoir donné un coup de sabre à un habitant; l'Hôpital [-sous-Conflans]<sup>3</sup>; - *Puy-de-Dôme*, Vic-le-Comte<sup>4</sup>; - *Sambre-et-Meuse*, Gedinne;- *Haute-Saône*, Port-sur-Saône: remplacement de Bressant, auteur d'un certificat postdatant la date de publication de la loi du 19 fructidor an V trouvé sur Guéritot, prêtre émigré rentré;- *Sarthe*, la Bazoge; Fresnay [-sur-Sarthe]: remplacement de Péan, agent national du district de la Flèche en 1793, *le royalisme, selon lui, n'est qu'une chimère et les patriotes peuvent seuls imposer des craintes*; - *Deux-Sèvres*, Châtillon [-sur-Thouet]; - *Yonne*, Saint-Cydroine (auj.: Laroche-Saint-Cydroine).

## **Séance du 16 frimaire an VI [6 décembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 240 verso-242 verso; AF III 483, plaquettes 3003 et 3004)

### **Lois.**

[Du 15]: annulant celle du 5 vendémiaire sur les hôtels du Grand et du Petit La Vallière, réunissant leur usufruit à la nue-propriété et autorisant la veuve de Châtillon à faire liquider l'indemnité à elle due pour cet usufruit<sup>5</sup>; et divisant les dépenses d'administration en dépenses générales, départementales, municipales et communales (AF III 483, plaquettes 3000, pièces 5-7, et 3003, pièces 1-2).

### **Finances.**

Révocation de Boirot, directeur des postes à Clermont-Ferrand, et de Regnard, directeur de la poste aux lettres de Senlis, oncle de l'émigré Germain, à remplacer par Quint, commissaire municipal, lettre du commissaire central Danjou proposant la candidature de Marguerite Doyen, femme Quint. Nomination d'une partie

<sup>1</sup> Sur cette affaire, voir *tomes IV, V, VI et VII*, 4 ventôse, 27 prairial, 5 thermidor, 25 fructidor an VI et 9 ventôse an VII: ordre au ministre de désigner les responsables de ces changements par *des dénominations ironiques et anti-républicaines*; rapport du ministre et nombreux certificats de civisme proposant de réintégrer Bleschamp, Pierre L'Évesque (dit ici: Lévêque) et autres; réintégration de Baudouin, Delaunay et Le Chanteur, commissaire, commis et sous-commissaire de la marine, ajournement de celle du chef des mouvements Lévêque et destitution de Bleschamp, Beauvais, Mahondeau et Pernetty, commissaire principal, commis principal et de 1<sup>ère</sup> classe et commissaire au même port; levée de la suspension de L'Évesque; et réintégration des quatre autres.

<sup>2</sup> La vallée de Moutier.

<sup>3</sup> Auj.: commune d'Albertville (Savoie).

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire: Vic-sur-Allier.

<sup>5</sup> Voir plus haut, 6 vendémiaire.

des inspecteurs de la loterie nationale<sup>1</sup>, les autres postes pouvant être pourvus par le ministre et par les administrateurs de la loterie: liste des inspecteurs dont le Directoire se réserve la nomination; liste de candidats dressée par le ministre des Finances; liste de candidats inspecteurs rédigée par le ministère des Finances et le Directoire, dont Claude-Louis Bruslé, commissaire central des Deux-Nèthes<sup>2</sup>, Charrel, ex-député de l'Isère à la Convention et aux Cinq-Cents, François-Aimé Delacoste, fils du député de la Charente-Inférieure aux Anciens Jean-Aimé, Delaunay, secrétaire du Comité d'instruction publique, ayant servi au Treize-Vendémiaire sous les ordres de Barras, Delaunay, d'Angers, inspecteur des subsistances à l'armée des Côtes-de-l'Océan, frère des députés de Maine-et-Loire Joseph, député à la Législative et à la Convention, et Pierre-Jean-Marie, député à la Convention et aux Cinq-Cents; lettre des administrateurs de la loterie Charles-François-Marie Godefroy, conventionnel de l'Oise, Joseph-Mathurin Musset, ex-député de la Vendée à la Législative et à la Convention et de la Meuse aux Anciens, et Ghislain Thabaud, ex-député de l'Indre à la Convention et aux Cinq-Cents, sur la nomination de Claude-Charles Prost, ex-député du Jura à la Convention et des Alpes-Maritimes aux Cinq-Cents, directeur du bureau de la loterie de Besançon, et de Roustan, directeur de celui de Digne, 12 brumaire an VI; lettre de Violas, du Mans, nommé inspecteur, demandant le poste de l'Eure et d'Eure-et-Loir à la place de la Sarthe qu'il n'a pas obtenue; liste, par Lagarde, de directeurs de bureaux à nommer, brumaire an VI, dont Arragon, secrétaire du commissaire central des Vosges, la mère de Grétry à Rouen, Louis Rivery, ex-député de la Somme à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents, à Abbeville, Ignace Rougemont, conventionnel du Mont-Terrible, à Porrentruy, Thiébaud, rédacteur du *Journal de la Meurthe*, à Nancy;

- lettres de candidats à des bureaux de loterie et à d'autres places relevant des Finances, en majorité adressées personnellement à Lagarde, dont Belamy, frère d'un employé du Directoire, demandant un poste d'inspecteur du droit de passe à Brioude, Douceur, de Paris, recommandé par Delecroix, secrétaire de l'administration centrale de la Dyle, pour un bureau de loterie dans ce département, Genneau, ex-commissaire du Directoire près l'atelier monétaire d'Orléans, recommandé par Reubell, la citoyenne Guyot, parente d'Aubusson, employé du Directoire, candidate à Tours<sup>3</sup>, Lorthioil, de Douai, commissaire des inspecteurs du Roi pour l'organisation des corps administratifs en 1790, Maillard, de Versailles, recommandé par lettres du député Duhot et de Lefébure, quartier-maître trésorier du 21<sup>e</sup> chasseurs à cheval, écrivant de Versailles sur papier à en-tête, Mignot, employé au bureau des renseignements du Directoire, devant quitter Paris à cause de la santé de sa femme<sup>4</sup>, Louis-Étienne Salmon, ex-inspecteur des domaines nationaux de la Seine, joignant un *Tableau général des produits et charges des biens de l'archevêché de Paris, des abbayes et prieurés commendataires dans l'enceinte de Paris, dressé par la municipalité dans son département du domaine pour la déclaration du clergé*, tableau imprimé par Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain, imprimeurs ordinaires de la ville, 1790, Marie-Adélaïde, orpheline née à Clamart en 1789, pupille de Joséphine Le Tascher de La Pagerie, femme Renaudin, veuve Beauharnais, de Fontainebleau, deux lettres jointes de Joséphine, avec extrait d'acte de baptême de sa pupille et délibération de la municipalité de Fontainebleau<sup>5</sup>, Lefebvre, contrôleur des vingtièmes, employé du Comité de salut public, puis analyseur au secrétariat général du Directoire<sup>6</sup>, Jean-Baptiste Martin, de Lille, chef du bureau général de la comptabilité de l'armée du Nord, certificat joint d'Augier, commissaire des guerres chargé de la police des hôpitaux<sup>7</sup>, Vingternier, adjudant général chef de brigade à l'armée des Ardennes, ayant servi au Treize-Vendémiaire et au Dix-Huit Fructidor, Voiron, professeur de mathématiques, auteur du *Premier cri de la Savoie vers la liberté*<sup>8</sup> (AF III 483, plaquettes 3003, pièces 16-18, et 3004, pièces 22-105).

### **Guerre.**

Révocation de Bergougnot, directeur des poudres et salpêtres à Clermont-Ferrand. Cessation de fonctions de Dubois-Bruslé et Rouhier, commandants temporaires de Cambrai et du Havre (AF III 483, plaquette 3003, pièces 13-14).

### **Justice.**

<sup>1</sup> Liste de 27 inspecteurs, dont les noms sont repris dans l'index - on pourra en dresser la liste au nom des départements où ils sont nommés, étant noté que toutes les affectations ne sont pas indiquées et que, dans la majorité des cas, les postes pourvus couvrent chacun entre deux et quatre départements. On ne trouve pas de liste des inspecteurs dans l'*Almanach national*. Ni leur nombre au total ni les circonscriptions des inspections ne sont indiqués ici. Parmi les inspecteurs nommés, les conventionnels Pierre-Joseph-François Bodin, nommé en Loir-et-Cher, dans le Cher, en Indre-et-Loire et dans la Creuse, Antoine Delamarre, Lafort, Garnier de la Meuse, nommé dans la Moselle, la Meurthe, la Meuse et le Bas-Rhin, et Roussel, ainsi que Jean-Joseph Musset, frère du conventionnel Joseph-Mathurin, qui était l'un des trois administrateurs de la loterie.

<sup>2</sup> Bruslé fut élu aux Cinq-Cents en germinal an VI.

<sup>3</sup> André Aubusson, de Tours, chef de la division centrale du secrétariat général du Directoire (*Les Archives du Directoire*).

<sup>4</sup> Dossier d'employé du Directoire dans AF III 20 A, dossier 69, pièces 175-177 (*ibidem*).

<sup>5</sup> La future impératrice Joséphine.

<sup>6</sup> Dossier d'employé du Directoire dans AF III 20 A, dossier 69, pièces 80-86 (*Les Archives du Directoire*).

<sup>7</sup> Cachet REPUBLIQUE FRANCAISE COMMISSAIRE DES GUERRES AUGIER, pièce 85, 2 exemplaires.

<sup>8</sup> B. Voiron, professeur de mathématiques, de Chambéry. L'imprimé intitulé *Le premier cri de la Savoie vers la Liberté, par CC\*\*A, grenadier patriote*, Chambéry, imprimerie de L. Garrin, est aussi attribué à d'autres auteurs d'après le *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*, et fit l'objet d'une réédition en 1891. Voiron avait publié l'éloge de Fontenelle en 1784, puis un *Discours sur la constitution et le gouvernement d'Angleterre prononcé à la société des Jacobins de Paris le 19 pluviôse an II*, et publia ensuite un poème en l'honneur de l'Empereur en 1806 et un ouvrage pédagogique en 1816. Le *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale* lui attribue un poème intitulé *L'Humanité* et une *Histoire de l'astronomie* faisant suite aux travaux de Bailly.

Renvoi dans un autre département de l'instruction de l'affaire de l'assassinat du commissaire central de la Sarthe Maguin, lettre du substitut près les tribunaux Trillon annonçant l'arrestation du chouan Chapelle<sup>1</sup>. Jugement de Petit, directeur de l'Enregistrement du Nord, ayant, avant le Dix-Huit Fructidor, prescrit aux receveurs du département de suspendre leurs versements, minute de Merlin de Douai (AF III 483, plaquette 3003, pièces 9-11 et 21).

### **Police générale.**

Destitution de trois officiers de la garde nationale d'Amiens et du commandant de celle de Doullens royalistes, minute de Merlin de Douai et note du député Scellier (AF III 483, plaquette 3003, pièces 19-20).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 483, plaquette 3003, pièce 12. Brevets de la gendarmerie.

AF III 483, plaquette 3004, pièces 106-110. Nomination de commissaires municipaux, *Aude*, Gaja-la-Selve;- *Maine-et-Loire*, Montreuil-Bellay; Maurice Léger, ex-commissaire des guerres, note de La Revellière-Lépeaux.

## **Séance du 17 frimaire an VI [7 décembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 242 verso-245 recto; AF III 483, plaquettes 3005 à 3007)

### **Lois.**

[Du 16]: transférant les hameaux du Clos-du-Bûcher et des Magasins-près-Vaux, appartenant à Jean-Antoine Descourvières, des communes de Bouverans et la Rivière [-Drugeon] à celle de Vaux [-et-Chantegrue-Malpas]<sup>2</sup>; excluant Jean-Barthélemy Launois, député des Ardennes aux Anciens, jusqu'à radiation définitive de son frère Louis-Godefroy-Henry, émigré, ou jusqu'à la quatrième année suivant la paix générale; sur: la gendarmerie en Corse; la liquidation des droits des pensionnaires et gagistes de la liste civile; et abolissant la distinction entre biens nationaux bâtis et non bâtis (AF III 483, plaquettes 3003, pièces 3-8, et 3005, pièces 1-5).

### **Message des Cinq-Cents.**

[Du 15] sur Melchior-Maximien Renaud, détenu malgré un arrêté du Comité de législation du 1<sup>er</sup> brumaire an IV, message transmis au ministre de la Justice<sup>3</sup> (AF III 483, plaquettes 3000, pièces 12-13, et 3005, pièce 13).

### **Décisions du Directoire.**

Ordonnancement de fonds au ministre de l'Intérieur pour la cérémonie de présentation au Directoire de la ratification du traité de Campo-Formio décadi prochain, sur projet non joint de Chalgrin, architecte du Directoire, et Sarrette, directeur du Conservatoire de musique. Circulaire y conviant les ministres. Envoi à celui des Relations extérieures de la liste, non jointe, des citoyens et des membres du corps diplomatique à inviter. Lettres d'invitation aux présidents et aux secrétaires des deux Conseils, et lettres aux deux présidents sur les dispositions prises pour y admettre les députés munis de leurs médailles (AF III 483, plaquettes 3005, pièces 15-16, et 3006, pièces 51-56).

### **Finances.**

Mesures contre la contrebande avec Genève: création de chaloupes canonnières sur le lac Léman, construction de corps de garde et d'un pont barrant le Rhône près d'Aire [-la-Ville] (auj.: Suisse)<sup>4</sup> et soumission des marchandises transitant entre la Suisse et Genève aux règles douanières françaises. Arrondissements de recette: Dordogne, Eure-et-Loir, Indre, Orne, Sarthe<sup>5</sup>, Seine-et-Oise et Tarn (AF III 483, plaquettes 3005, pièces 17-27 et 3006, pièces 28-33).

### **Intérieur.**

---

<sup>1</sup> Voir, dans AF III 41, pièces 185-203, un rapport du ministre de la Justice de messidor an VII sur le chouan Chapelle, présumé coupable d'assassinats, messidor an VII (*Les Archives du Directoire*).

<sup>2</sup> À la suite du message du Directoire du 9 messidor an V (*tome II*).

<sup>3</sup> Peut-être le même que Renaud, de Besançon, détenu (plus haut, 29 vendémiaire: message des Cinq-Cents demandant communication des pièces de son dossier appartenant aux papiers saisis sur l'ex-député Couchery).

<sup>4</sup> Voir *tome V*, 23 floréal an VI: rapport du ministre de l'Intérieur sur l'achèvement de ce pont, alors moins utile puisque Genève allait prochainement être rattachée à la France.

<sup>5</sup> Voir *tome VI*, 25 fructidor an VI: arrêté créant six arrondissements de recette au lieu des quatre ici créés.

Destitution et remplacement des municipalités de Burzet et Villeneuve-de-Berg. Supplément de pension de Caroline, fille du député Beauvais, épileptique soignée dans la maison de santé du citoyen Dubuisson à Paris<sup>1</sup>. Décision de ne pas poursuivre pour démission tardive Rivot, ex-président de la municipalité de Brive [-la-Gaillarde], n'ayant appris l'inscription sur la liste des émigrés de son beau-père Guillaume-Marie Gilibert que le 30 brumaire, copie d'attestation de prestations de serment aux Invalides par Gilibert, lieutenant-colonel, 1792; lettre de Rivot et délibération de la municipalité de Brive. Secours provisoire au père de Hoche (AF III 483, plaquettes 3006, pièces 33-48 et 51-52, et 3007, pièces 58-60).

#### **Police générale.**

Ordre d'interroger l'étranger Cazatti, arrêté à Genève, amené au ministre des Relations extérieures sur ordre du général en chef de l'armée d'Italie par Vivalda, capitaine à la Légion polonaise<sup>2</sup> (AF III 483, plaquette 3005, pièces 11-12).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 483, plaquette 3005, pièces 14 et 34. Feuille de brevets de la cavalerie. Nomination du chef de brigade Andréossy directeur de l'artillerie à Strasbourg.

AF III 483, plaquette 3007, pièces 60-96. Nomination: de juges et suppléants au tribunal civil du Bas-Rhin<sup>3</sup>; et de commissaires municipaux, *Nièvre*, Saint-Pierre-le-Moûtier;- *Bas-Rhin*<sup>4</sup>, Barr; Erstein; Haguenau *extra muros*: François Hild, ex-commissaire provisoire d'Hochfelden, remplaçant Schlœsing, ivrogne dénoncé par le député Dentzel, certificat de la municipalité d'Hochfelden innocentant Hild de s'être fait payer par des citoyens<sup>5</sup>; candidature de Chippel, instituteur à Lauterbourg; Marckolsheim; Niederbronn [-les-Bains]: remplacement d'Adolai, atteint par la loi du 19 fructidor<sup>6</sup>; Oberrain *extra muros*<sup>7</sup>; Truchtersheim; Wasselonne;- *Rhône*, sur proposition du député Vitet, Millery; Saint-Laurent-de-Chamousset; Tarare: Fradisson, notaire.

### **Séance du 18 frimaire an VI [8 décembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 245 recto-246 recto; AF III 483, plaquette 3008)

#### **Lois.**

Quatre lois du 17 sur les créances des émigrés (AF III 483, plaquettes 3005, pièces 6-10, et 3008, pièces 1-5).

#### **Intérieur.**

Secours à Joseph-Pierre Buchoz, naturaliste et médecin, adresse de l'intéressé avec apostille de Faujas, directeur du Muséum<sup>8</sup>. Ordre au Théâtre des Arts de donner une représentation gratuite pour le peuple décadi prochain (AF III 483, plaquette 3008, pièces 6-12).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 483, plaquette 3008, pièce 5. Brevets de pension présentés par le ministre de l'Intérieur.

---

<sup>1</sup> Charles-Nicolas Beauvais de Préau, député de Paris à la Législative et à la Convention, mort à Montpellier des suites de sa captivité à Toulon pendant la révolte de cette ville.

<sup>2</sup> À rapprocher de F<sup>7</sup> 7333, dossier B<sup>4</sup> 7357: Casati (André), italien à Marseille, brumaire an VI, et de Jean Casati ou Cazati, milanais, déjà expulsé de la Haute-Saône en thermidor an V, arrêté de nouveau à Vesoul avec un passeport d'Aoste, expulsé par arrêté du 28 pluviôse an VI, puis rentré et détenu à Besançon, envoyé à Rochefort pour être déporté le 9 brumaire an VII (*tomes IV et VI*).

<sup>3</sup> À noter: Hausner, mayençais, ex-professeur de langues vivantes, nommé juge, et Schwindt, commissaire municipal de Kandel (auj.: Allemagne), nommé suppléant.

<sup>4</sup> Plusieurs minutes d'arrêtés du 29 frimaire an VI faisant double emploi jointes.

<sup>5</sup> Cachet de la municipalité d'Hochfelden, pièces 70 et 74.

<sup>6</sup> Adolai, notaire, secrétaire du district de Wissembourg puis vérificateur des assignats du Bas-Rhin, nommé le 30 thermidor an V (*tome II*).

<sup>7</sup> Un autre arrêté a été pris le 29 frimaire pour Oberrain *extra muros* et confirmé le 17 nivôse an VI (*tome IV*) en annulant celui du 17 frimaire.

<sup>8</sup> Joseph-Pierre Buchoz, né à Metz, médecin ordinaire de Stanislas de Lorraine, botaniste, auteur de plusieurs dictionnaires de botanique et d'histoire naturelle, dont une monumentale *Histoire naturelle du monde végétal*, avait dû vendre sa bibliothèque; il avait obtenu une pension par décret de la Convention du 14 pluviôse an II; voir aussi *tome X*, 1<sup>er</sup> fructidor an VII et 6 vendémiaire an VIII: message des Cinq-Cents du 28 thermidor précédent sur sa demande de rétablissement de sa pension et message du Directoire en réponse. Sur Barthélemy Faujas de Saint-Fond, père du futur général Alexandre-Aymard-Balthazar, voir *tome II*, 7 fructidor an V, Messages aux Cinq-Cents, note.

## Séance du 19 frimaire an VI [9 décembre 1797]

(AF\* III 9, folios 246 recto-248 verso; AF III 483, plaquette 3009)

### Lois.

[Du jour] réduisant les droits d'insinuation des actes passés par des émigrés pour les nourrices, instituteurs et domestiques; sur: la pension du père du député Masuyer<sup>1</sup>; et le transfert de la commune de Thiembronne du canton de Bourthes à celui de Fauquembergues<sup>2</sup> (AF III 483, plaquette 3009, pièces 7-13).

### Messages des Cinq-Cents.

[Du 17] sur: les hospices civils d'Argentan; et l'amélioration de la reproduction des chevaux. [Du jour] sur l'indemnité à demander à l'Espagne pour Denis Carré, négociant expulsé de ce pays. Envoi des deux premiers messages au ministre de l'Intérieur et du dernier à celui des Finances (AF III 483, plaquettes 3006, pièces 49-50 et 57, et 3009, pièces 27-28 et 35-37).

### Message aux deux Conseils.

Les informant de la réception de la ratification du traité de Campo-Formio et de sa présentation le lendemain au Directoire, minute de Lagarde (AF III 483, plaquette 3009, pièces 4-6).

### Finances.

Ordre au ministre de préparer l'organisation d'une commission de liquidation en Belgique comprenant deux membres auxquels un ci-devant belge sera adjoint comme conseil. Jugement de Gallien, receveur de l'Enregistrement à Ostende pour concussion dans la passation de baux de biens nationaux provenant de la commanderie de l'ordre de Malte de Slijpe, au bénéfice de Holm, de Kœkelare, adjudicataire, enquête du commissaire municipal de Ghisteltes auprès de Victoire-Séverine Godelieve, veuve Philippe Helynk, fermière à Leffinge (auj.: commune de Middelkerke), Henri Gouck et Henri Willem, fermiers à Slijpe (*idem*), et Jacob T'Jonck, à Wielsbeke (AF III 483, plaquette 3009, pièces 29-32).

### Guerre.

Modification de la distribution des forces de la République à cause de la paix avec l'Autriche: nomination de Berthier, chef d'état-major de l'armée d'Italie, général en chef de cette armée, spécialement chargé de suivre les opérations d'évacuation résultant du traité de Campo-Formio en Italie, et fin du rattachement de divisions militaires de l'intérieur à cette armée; division de l'armée d'Allemagne en armées du Rhin, ressort: les départements du Mont-Terrible, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin et territoires sur la rive droite du Rhin, général en chef Augereau, et de Mayence, ressort: les pays conquis, général en chef Hatry, spécialement chargé de suivre les opérations d'évacuation en Allemagne, arrêté à publier au *Bulletin des lois*; confirmation de Bonaparte général en chef de l'armée d'Angleterre dès la fin de sa mission diplomatique, et de Desaix commandant en chef en attendant (AF III 483, plaquette 3009, pièces 17-22).

### Intérieur.

Secours à Mortier, peintre ayant perdu un œil au Treize-Vendémiaire<sup>3</sup>. Réorganisation de la municipalité d'Annonay (AF III 483, plaquette 3009, pièces 33 et 38-39).

### Marine et Colonies.

Attribution au capitaine James Cotes, commissaire britannique pour l'échange des prisonniers de guerre en France, de facilités identiques à celles dont le commissaire français jouira à Londres; acceptation de la proposition britannique de charger les agents de chaque nation des frais relatifs à ses prisonniers de guerre; ouverture de négociations avec Cotes pour un cartel général par la commission des échanges et autorisation au ministre de charger le commissaire français de la fourniture des vêtements, de la subsistance et des médicaments des prisonniers français (AF III 483, plaquette 3009, pièce 26).

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 483, plaquette 3009, pièces 1-3 et 23; AF\* III 18, registre du bureau particulier du Directoire, pages 34-37. Instructions aux plénipotentiaires français au congrès de Rastatt sur l'exécution du traité de Campo-Formio et lettre à Augereau sur l'entrée de l'armée française dans Mayence; lettre de Bonnier d'Alco et Treillard, plénipotentiaires français, accusant réception des instructions du Directoire, 24 frimaire.

<sup>1</sup> Claude-Louis Masuyer, député de Saône-et-Loire à la Législative et à la Convention condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire le 29 ventôse an II (Arch. nat., W 339, dossier 613).

<sup>2</sup> À la suite du message du Directoire du 28 pluviôse an V (*tome I*).

<sup>3</sup> Voir *tome I*, 18 germinal an V, Intérieur, note: secours à ce père de cinq enfants habitant Grande Rue à Chaillot (auj.: Paris).

AF III 483, plaquette 3009, pièces 14-16. Rapports de Scherer, en réponse à une lettre du Directoire non jointe du 19 frimaire, sur l'ordre de joindre à ses feuilles de brevet de nomination l'expédition de l'arrêté du Directoire ordonnant la nomination, frimaire-pluviôse an VI.

AF III 483, plaquette 3009, pièce 24. Lettre d'envoi de trois brevets de pension, non joints, par le ministre de la Marine et des Colonies.

### **Séance du 20 frimaire an VI [dimanche 10 décembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 249 recto-268 verso<sup>1</sup>)

#### **Réception de la ratification du traité de Campo-Formio.**

Présentation des nouvelles lettres de créances de Sandoz-Rollin, ambassadeur de Prusse<sup>2</sup>.

Procès-verbal de la cérémonie dans la grande cour du Palais directorial: acclamations à l'entrée de Bonaparte, texte des discours de Talleyrand, Bonaparte, Barras, président du Directoire: ... *vous prouvez qu'on peut cesser de vaincre sans cesser d'être grand... Couronnez, citoyen général, une si belle vie par une conquête que la Grande Nation doit à la dignité outragée. Allez, par le châtimeut du Cabinet de Londres, effrayer les gouvernements insensés qui tenteraient encore de méconnaître la puissance d'un peuple libre... Allez punir dans Londres des outrages trop souvent impunis. De nombreux admirateurs de la liberté vous y attendent, vous êtes le libérateur que l'humanité outragée appelle par ses cris plaintifs. À peine l'étendard tricolor flottera-t-il sur ces bords ensanglantés qu'un cri unanime de bénédiction annoncera votre présence et, apercevant l'aurore du bonheur, cette nation généreuse vous accueillera comme des libérateurs qui viennent non pour la combattre et l'asservir, mais mettre un terme à ses maux...*; texte du *Chant du Retour*, paroles de Chénier, musique de Méhul; présentation du général Joubert et du chef de brigade Andréossy, apportant au Directoire le drapeau décerné par le Corps législatif à l'armée d'Italie, avec texte des inscriptions de ce drapeau; discours de Scherer, Joubert, Andréossy et Barras. *Chant du Départ*. Présentation par Jubé, commandant en second la garde du Directoire, du drapeau et du guidon des grenadiers à pied et à cheval de la garde, auxquels Barras accroche des cravates. Décision d'imprimer le procès-verbal au *Bulletin des lois*.

### **Séance du 21 frimaire an VI [11 décembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 268 verso-270 verso; AF III 484, plaquettes 3010 et 3011)

#### **Message des Cinq-Cents.**

[Du jour] sur la révision de jugements *rendus par des royalistes* contre des citoyens détenus à Bicêtre, transmis au ministre de la Justice (AF III 484, plaquette 3010, pièces 12-15).

#### **Message aux Cinq-Cents.**

Envoi d'états, non joints, de pension de douaniers (AF III 484, plaquette 3010, pièces 40-41).

#### **Finances.**

Distribution des fonds de la 3<sup>e</sup> décade de frimaire. de Bois communaux, vente: Hannonville-au-Passage (Moselle,auj.: Hannonville-Suzémont, Meurthe-et-Moselle) pour construire un pont, Saint-Maurice [-Colombier] pour réparer les maisons des habitants, et des communes du canton de Maubert-Fontaine. Destitution et jugement d'agents et adjoints municipaux d'Essingen [über-Landau] (auj.: Allemagne), Illwickersheim (auj.: commune d'Ostwald), Langensoultzbach, Niederhochstadt [-über-Landau] (auj.: Allemagne), Ermingen, Offwiller, Rechtenbach [-über-Bergzabern] (auj.: Allemagne), et Salmbach pour délits forestiers. Remise de poudre aux ministres de la Guerre et de la Marine et des Colonies pour l'an VI (AF III 484, plaquette 3010, pièces 2-5, 24-25 et 35-39).

#### **Guerre.**

<sup>1</sup> Il n'y a aucune minute de séance le 20 frimaire an VI.

<sup>2</sup> À la suite de l'avènement du roi Frédéric-Guillaume III.

Demandes de renseignements sur: Robquin, chef du 25<sup>e</sup> escadron de gendarmerie à Moulins, royaliste dénoncé par le nommé Voille, note signée par une quinzaine de citoyens de Moulins sur son incivisme, mémoire justificatif et lettre de l'intéressé à Garnot<sup>1</sup>, de Paris, lettre du commissaire central Delaire; Pons-Chrétien et Mahot-Génasse, capitaines de gendarmerie à Nîmes et dans la Mayenne (AF III 484, plaquette 3010, pièces 22-23 et 26-33).

### **Marine et Colonies.**

Ordre au ministre de présenter demain un projet sur l'armement et l'équipement des bateaux de guerre de l'Océan *avec ses vues sur les navires marchands à réunir...afin de compléter, dans le port de Brest, un armement formidable*, brouillon de François de Neufchâteau. Instructions du ministre, approuvées, à Gallois, commissaire français pour l'échange des prisonniers de guerre en Grande-Bretagne, et fixation de ses appointements (AF III 484, plaquette 3010, pièces 15-17 et 20-21).

### **Relations extérieures.**

Ordre au ministre de faire partir sans délai les nouveaux ambassadeurs en Espagne et République batave<sup>2</sup>, minute de Lagarde (AF III 484, plaquette 3010, pièce 1).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 484, plaquette 3010, pièces 18-19. Ampliations par le ministre de la Guerre d'arrêtés: du Comité de salut public du 1<sup>er</sup> fructidor an II suspendant le général de brigade Radermacher, à l'armée des Côtes-de-Brest, et le remplaçant par Joba, ex-général de brigade provisoire à l'armée de l'Ouest<sup>3</sup>; et du Directoire du 21 frimaire an VI confirmant celui du 21 fructidor an V nommant le chef de bataillon Léopold Berthier adjudant général à l'armée d'Italie.

AF III 484, plaquette 3011, pièces 42-101. Commissaires municipaux, Ain à Gironde, *Ain*, Bagé [-le-Châtel]: Lescœur, ex-administrateur central; Cerdon: Roux cadet, notaire; Thoissey;- *Allier*, Moulins *extra muros*;- *Ardennes*, tableau des commissaires municipaux du département et des municipalités de Charleville, Mézières et Sedan et notes sur les commissaires municipaux de Douzy et Vandy<sup>4</sup>; Chooz: Scohier, médecin à "Vireux"<sup>5</sup>; Mézières (auj.: Charleville-Mézières): Talot, marchand, ex-administrateur central; Monthermé; Mouzon: Marchot, ex-économe de l'hôpital ambulant; Sedan: remplacement de Dubeyre, nommé receveur de la loterie;- *Aube*, Chaource, lettre des députés Duchastel-Berthelin et Missonet;- *Calvados*, Troarn;- *Cher*, Léré; Veaugues: Lagrave, commandant la garde nationale du district de Sancerre, puis chef des contributions du département;- *Côtes-du-Nord*, Bourbriac; Corlay: Rocher, ex-maître des forges de Salles (commune de Perret); Gurnuhuel: Louis-Olivier Guerel, secrétaire du district de Guingamp; Maël-Carhaix: Yves Derrien, député à la Législative; Magoar; Pestivien (auj.: Bulat-Plestivien); Saint-Gilles-Pligeaux; Yffiniac;- *Drôme*, Crest, candidats: Jean-Pierre Archinard, député à la Législative, et Faure, administrateur du district, an V, lettres du commissaire central Curnier et des députés Martinel et Jacomin;- *Dyle*, Montaigu;- *Gironde*, Ambarès [-et-Lagrave]: Cousticot, ex-capitaine de navire; Bazas; Bordeaux, municipalité du Sud; Captieux; Castets [-en-Dorthe]; Civrac [-en-Médoc]; Coutras; Grignols; Lamarque; Lesparre [-Médoc]; Pauillac; Saint-Loubès; Saint-Médard-d'Eyrans.

## **Séance du 22 frimaire an VI [12 décembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 270 verso-275 verso; AF III 484, plaquettes 3012 à 3015<sup>6</sup>)

### **Lois.**

[Du 21] sur les délais d'appel de jugements; et remettant le parc de Bruxelles à la municipalité<sup>7</sup> (AF III 484, plaquettes 3010, pièces 7-9, et 3013, pièces 60<sup>f</sup> et 61).

<sup>1</sup> Garnot pourrait être Pierre-Nicolas, député de Saint-Domingue à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V, apparenté à la famille de Beauharnais. Né dans la Marne, il était sans doute à Paris à cette époque puisqu'il fut ensuite président d'une des municipalités. Il ne paraît pas avoir de rapports avec l'Allier, mais Robquin dit ne pas en être originaire.

<sup>2</sup> Les ex-ministres Truguet et Delacroix, nommés les 26 vendémiaire et 26 brumaire.

<sup>3</sup> Charles-Joseph-Constantin Radermacher, alors suspendu pour ivrognerie. Dominique Joba, ensuite prisonnier de guerre des Autrichiens, sans emploi après son retour, nommé chef d'escadron de gendarmerie le 27 nivôse an VI, puis chef du 43<sup>e</sup> escadron (Chambéry) le 5 ventôse suivant (*tome IV*) et muté au 23<sup>e</sup> (Clermont-Ferrand) le 15 messidor (*tome V*), grade et poste auxquels il fut confirmé dans l'organisation de la gendarmerie pour l'an VII (*tomes VI* et *VII*, 28 vendémiaire et 29 brumaire an VII).

<sup>4</sup> Notes préparatoires aux nominations faites le 13 frimaire.

<sup>5</sup> Vireux-Molhain ou Vireux-Wallerand, toutes deux dans le canton de Chooz.

<sup>6</sup> Lors de la constitution des dossiers définitifs, les pièces 2 à 6 de la plaquette 3012 ont été rangées après la pièce 60 de la plaquette 3013 et cotées pièces 60<sup>a</sup> à 60<sup>f</sup>.

<sup>7</sup> À la suite du message du Directoire du 5 brumaire (plus haut).

### **Message des Cinq-Cents.**

[Du jour] sur la demande de construction d'un pont en bois sur la Saône à Tournus par François Reux, ingénieur, moyennant un péage à son profit, transmis au ministre de l'Intérieur<sup>1</sup> (AF III 484, plaquette 3014, pièces 126-128).

### **Traité de Campo-Formio.**

Mesures pour l'exécution de la convention secrète du traité concernant l'Italie: instructions à Berthier, signées des cinq Directeurs: ordre de compléter l'armement de Corfou; évacuation de l'artillerie de Palmanova, Porto-Lignano, Osoppo, Venise et du château de Vérone, à diriger sur Ancône et Corfou; envoi à Ancône des bateaux *le Bucentaure, le Dubois, la Harpe et le Stengel*; ordre de scier ou couler bas les bateaux en chantier à Venise, et de s'assurer des (statues des) quatre chevaux et des lions de Venise, et de *toutes les cartes, tous les papiers appartenant à la République de Venise qui sont en notre possession*; ordre de n'évacuer les territoires à remettre à l'Autriche qu'après confirmation de son évacuation du Rhin; ordre de favoriser l'organisation de la République ligurienne et, sans la reconnaître positivement, celle de la République ancônitaine, et de prendre des mesures provisoires pour la République cisalpine, *effectivement, ce ne peut être qu'après la conclusion et ratification du traité qui fixera les relations entre les deux puissances que la France peut être censée avoir renoncé entièrement au droit que lui donne la conquête*: possibilité de prononcer, à la demande du directoire exécutif cisalpin, des expulsions *de tous les pays occupés par l'armée française*, suivant la formule usitée par Bonaparte, maintien des chaloupes canonnières sur les lacs Majeur et de Lugano, fortifications de l'embouchure du Pô, de la "Rocca-d'Amfoce" et de la rade de Lecco; organisation de compagnies de hussards cisalpins *appartenant aux familles les plus aisées et qui voudraient venir en France apprendre le métier des armes contre l'Angleterre*; ordre de mettre en marche les divisions de l'armée d'Italie destinées à celle d'Angleterre. Lettre à Augereau sur la nature des *pouvoirs purement diplomatiques donnés précédemment au général Bonaparte*, minute d'une première lettre du 19 de Barras non envoyée par le Directoire (AF III 484, plaquette 3014, pièces 107-109; AF\* III 18, registre du bureau particulier du secrétariat général, pages 28-32).

### **Finances.**

Mutation dans le Bas-Rhin d'Heitz, inspecteur des contributions du Haut-Rhin, par échange avec Probst, lettre jointe du député Pflieger (AF III 484, plaquette 3014, pièces 120-123). Envoi au ministre de la plainte de Fidzéri contre l'installation du comité militaire de sa section dans une chambre de la maison qu'il loue rue Nicaise pour son établissement philharmonique<sup>2</sup>.

### **Guerre.**

Cessation de fonctions du général Laprun, commandant à Metz, minute de Merlin de Douai<sup>3</sup>. Organisation de l'état-major de l'armée de Mayence: nomination du général de brigade Montrichard chef de l'état-major, du général de division Debelle commandant en chef l'artillerie, le général de brigade Dommartin le remplaçant à ce commandement à l'armée du Rhin, du général de brigade Boisgérard commandant du génie, le chef de brigade Léry, directeur par interim des fortifications de Maastricht<sup>4</sup> le remplaçant à ce commandement à l'armée du Rhin, et de Dubreton commissaire ordonnateur en chef, le commissaire ordonnateur en chef Rouhière le remplaçant à l'armée du Rhin. Report au 1<sup>er</sup> pluviôse de la cessation du service de la compagnie Godard (AF III 484, plaquette 3014, pièces 110-112).

### **Intérieur.**

Approbation d'une proclamation aux Français sur une souscription patriotique et volontaire, en nature ou en argent, pour l'entretien des routes, à imprimer au *Bulletin des lois* (AF III 484, plaquette 3014, pièce 125; AF III 403, plaquette 2809, pièces 388-389, dossier du Dix-Huit Fructidor an V, *Proclamation du Directoire du 22 frimaire an VI sur les réparations aux routes par souscriptions patriotiques auprès des municipalités*, Imprimerie de la République, 6 pages). Destitution de l'agent et de l'adjoint municipaux de Bonneville-la-Louvet, royalistes, dénoncés par une adresse de citoyens et par lettre des nommés Dionis et Lefebvre au député Saurine<sup>5</sup>. Secours à Renée-Gabrielle Roux, veuve de Nicolas-Michel Noiret, lampiste du Directoire, tué en tombant lors de la

<sup>1</sup> Voir *tome V*, 9 prairial an VI: message du Directoire avec rapport du ministre de l'Intérieur considérant que Reux, qui propose de construire ce pont à ses frais contre une concession avec droit de pontage, demande un droit de péage sur les piétons et les bestiaux, qui sont exemptés de la taxe pour l'entretien des routes, et *tome VI*, 18 brumaire an VII: loi de la veille autorisant cette construction par concession cinquantenaire, Reux devant être le premier adjudicataire.

<sup>2</sup> Affaire non représentée ici. Le personnage est inconnu d'*Aulard, Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, de *Debidour*, de nos tomes précédents et des index des autres parties de la sous-série AF III.

<sup>3</sup> Commandant la 3<sup>e</sup> division militaire. Placé en traitement de réforme en sa qualité d'ex-commandant de la division le 12 nivôse an VI (*tome IV*).

<sup>4</sup> Le futur général François-Joseph d'Estienne de Chaussegros de Léry.

<sup>5</sup> Lettre adressée, on ne sait pourquoi, *au digne citoyen Saurine* (Jean-Pierre, député des Landes aux Cinq-Cents), *de Dax, député à Paris*.

cérémonie du 20 frimaire, et pension pour élever ses enfants, minute de Lagarde<sup>1</sup> (AF III 484, plaquettes 3014, pièce 124, et 3015, pièces 141-143).

### **Justice.**

Annulation du bannissement *en haine de l'attachement qu'il avait manifesté pour la République française* de Guillaume Timmermans, maître de langue française, par la ville de Ravenstein (Allemagne) conquise sur l'Électeur palatin et non réunie (AF III 484, plaquette 3013, pièces 60<sup>C</sup> et 60<sup>D</sup>).

### **Police générale.**

Renvoi au ministre d'une pétition de Viville fils, *commissaire du Directoire près l'administration centrale de Metz* (?), sur la radiation de plusieurs de ses parents de la liste des émigrés<sup>2</sup>. Prêtres, déportation<sup>3</sup>; annulation de celle de Dubuquoy, chanoine à Laon<sup>4</sup>. Destitution et jugement: agent et adjoint municipaux de Thann après un rassemblement contre le prêtre assermenté, et agent municipal de Couzon (Allier), pour délivrance de faux passeport au prêtre réfractaire Nicolas Monceau. Arrestation de Chaidon, imprimeur, ex-administrateur municipal de Louviers, royaliste<sup>5</sup>. Autorisation à l'administration centrale du Calvados de requérir les troupes stationnées à Falaise pour arrêter l'ex-député Henry-Larivière<sup>6</sup>, présumé réfugié à Bazoches [-au-Houlme] (Orne) chez Belleau fils ou Dupont, ex-avocat, les autorités locales risquant d'être influencées par ces derniers (AF III 484, plaquettes 3013, pièces 69-89, 3014, pièces 90-106 et 130-131, et 3015, pièces 209-210).

### **Relations extérieures.**

Réponses aux lettres des rois: de Prusse annonçant la mort de son père, et de Suède annonçant son mariage avec la princesse de Bade. Signature des nouvelles lettres de créance de Caillard, ambassadeur en Prusse (AF III 484, plaquette 3014, pièces 60<sup>A</sup> 60<sup>B</sup> et 60<sup>E</sup>). Décision orale du Directoire sur une lettre de l'ambassadeur à Rome, reprise par le ministre, sur dix-huit détenus, dont trois dont le Pape réclame l'éloignement. Nouvelles instructions aux plénipotentiaires au congrès de Rastatt, minute gardée par le ministre<sup>7</sup>

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 484, plaquette 3012, pièces 7-59. Compte des dépenses secrètes du ministère de la Police générale en thermidor et fructidor an V, avec rapport du ministre Sotin du 22 frimaire<sup>8</sup> (à noter: états bi-mensuels émargés des traitements des agents de la surveillance générale, thermidor an V, Josnet-Laviollais et Noël, inspecteurs en chef, Dossonville, inspecteur adjoint, Rousseville, agent de l'extérieur de Paris, agents d'exécution, de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>e</sup> classes;- *idem*, 1<sup>ère</sup> quinzaine de fructidor an V, Josnet-Laviollais et Noël, inspecteurs en chef, Niquille, inspecteur adjoint, Lemaître et Rousseville, agents de l'extérieur de Paris, agents d'exécution, de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>e</sup> classes;- *idem*, 2<sup>e</sup> quinzaine de fructidor an V, Noël, inspecteur en chef, bureau permanent: Lemaître et Rousseville, agents de l'extérieur de Paris, Tissot, secrétaire; agents d'exécution et agents secrets de la 1<sup>ère</sup> division;- indemnités à des employés de la surveillance près le ministre suivant la nouvelle organisation adoptée par lui le 15 fructidor an V: Josnet-Laviollais, inspecteur général, Niquille, inspecteur adjoint, agents et adjoints de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>e</sup> classes;- bordereau d'emploi des fonds secrets par le ministre du 3 thermidor à fructidor an V, dont: Barbot, courrier extraordinaire à Pont-Audemer, *motif connu du Directoire*, le 16 thermidor an V, général Beaufort, découverte de faux mandats, 20 thermidor an V, paiements au nommé Rouste pour le *Démocrate constitutionnel* les 11 et 21 fructidor an V, paiements à divers le 18

<sup>1</sup> Sur la minute, le mot *lampiste* est remplacé par *allumeur*. Voir tome V, 4 prairial an VI: secours à Marie-Louis Chauvin, garçon serrurier, rendu infirme par la chute de ce lampiste.

<sup>2</sup> Affaire non représentée ici. Il ne s'agit pas du commissaire central de la Moselle.

<sup>3</sup> Martin, de Bélesta (Ariège), installé de force au presbytère, deux prêtres de la Drôme, douze de l'Escaut, en majorité de Gand, dont Jean Vandamme, chanoine de Saint-Bavon, professeur de philosophie à l'université de Louvain, envoyé secret du congrès de Van der Noot (Henri-Charles-Nicolas Vander Noot, chef de la Révolution de Brabant de 1788) à Londres en 1790, deux de l'Eure, un d'Eure-et-Loir, Marcepoil, de l'Isle-en-Dodon, chanoine de Saint-Papoul, auteur d'un imprimé intitulé *Réflexions sur le nouveau serment* - un arrêté du 13 nivôse an VI (*tome IV*) le destitue de sa fonction d'agent municipal non indiquée ici -, cinq de Langres, un de la Nièvre, un de Seine-et-Marne, Bourdois, de Fleury-la-Vallée (Yonne), percevant la dîme et ayant fait planter des croix, et *l'individu connu sous le nom de l'abbé Jacques*, né à Walcourt (Sambre-et-Meuse), ayant tenu une cure à Buc (Seine-et-Oise) avant la Révolution, émigré, arrêté à Bruxelles et détenu à Namur.

<sup>4</sup> Le chanoine, étant dément, devant rester dans la commune sous la surveillance des autorités. L'arrêté annulé est du 22 brumaire et concerne Philippe-Augustin-Valentin Dubucquoy, prêtre à Saint-Michel (Aisne).

<sup>5</sup> Ensuite acquitté de l'accusation de conspiration mais dont le Directoire ordonne la mise en jugement pour distraction d'effets nationaux le 27 fructidor an VI (*tome VI*, Intérieur, où il est appelé Félix-Jean Chaidron).

<sup>6</sup> Pierre-François-Joachim Henry-Larivière, député du Calvados aux Cinq-Cents condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor an V.

<sup>7</sup> Ces deux affaires ne sont pas représentées ici.

<sup>8</sup> On trouvera en note au *tome I*, 30 germinal an V, les références de tous les comptes de dépenses du ministère de la Police générale conservés avec les minutes des arrêtés du Directoire de l'an V à l'an VIII.

*fructidor*, paiement d'impressions à Vatar-Johannès le 21 fructidor<sup>1</sup>, gratifications et appointements divers;- comptes des dépenses du bureau central de Paris en thermidor et fructidor an V, avec états émargés des traitements de prairial an V des inspecteurs de police certifiés par les officiers de paix: 1<sup>er</sup> arrondissement (Caillouey et Destavigny, officiers de paix), 2<sup>e</sup> arrondissement (Maingot), 3<sup>e</sup> arrondissement, chargé des voitures publiques et des maisons garnies (Clément et Monnier), 4<sup>e</sup> arrondissement (Lemarié et Simon), 5<sup>e</sup> arrondissement (Liébault et Marlée), 7<sup>e</sup> arrondissement (Brouttier et Noël père), 8<sup>e</sup> arrondissement, chargé des maisons de jeux (Bazin et Guérin), 10<sup>e</sup> arrondissement (Bétremieux et Moulin), 11<sup>e</sup> arrondissement, chargé de la partie de la sûreté (Lachartre et Noël fils<sup>2</sup>), 12<sup>e</sup> arrondissement (Petit et Spickett), inspecteurs employés par les officiers de paix Descoings et Diancourt, inspecteurs des mœurs publiques et des spectacles (Renard et Villeneuve), inspecteurs de la police militaire de Paris (Lebas, commissaire), préposés à la salubrité et voie publique (Jacquemin, chef de bureau), Fauconnier et Honnein jeune, inspecteurs des prisons, notes de frais d'une perquisition chez Malort, médecin, par l'officier de paix Chabanet, 3<sup>e</sup> complémentaire an V, et de Limodin pour la conduite de Dunant<sup>3</sup> devant le Directoire puis du Temple à la Force; appointements de Mondot, *secrétaire intime* (du ministre?);- lettre de Lagarde chargeant le ministre de payer les 12 numéros de l'*Orateur des assemblées primaires* à Lemaire, leur rédacteur, 14 thermidor an V<sup>4</sup>; - état émargé des traitements de Boistard, Denis, Huguier et Robert, commissaires de la commission secrète des postes, et de Moutonnet et Ropra, secrétaires, en thermidor an V, 3 fructidor an V<sup>5</sup>).

AF III 484, plaquette 3014, pièces 114-119. Lettres de Gournay, rédacteur du *Journal militaire*, proposant de continuer sa publication mensuelle en plusieurs feuilles en cas de besoin pour éviter de payer le droit de timbre<sup>6</sup>.

AF III 484, plaquettes 3014, pièces 129-132, et 3015, pièces 132-140, 144-208 et 211-216. Nominations administratives et judiciaires.

- Commissaires municipaux, Calvados à Somme, *Calvados*, Bretteville [-sur-Laize] et Saint-Julien-le-Faucon: Quéru et Caplain, administrateurs des districts de Caen et Lisieux; Tour [-en-Bessin];- *Drôme*, Taulignan;- *Dyle*, Nil-Saint-Martin (auj.: commune de Walhain);- *Eure*, Pacy [-sur-Eure];- *Gironde*, la Teste-de-Buch;- *Isère*, lettre de Génissieu, substitut du commissaire près le Tribunal de cassation, à Merlin de Douai, Arandon; Barraux: Antoine Amar, frère du conventionnel<sup>7</sup>; Bizones; Bourgoin [-Jallieu]; Corps: Gaduel, notaire; Crémieu; Froges; Mens; Moidieu [-Détourbe]: Roujat fils, notaire; Pont-en-Royans: François Arnaud cadet, notaire, ex-maire de Saint-André [-en-Royans]; Saint-Geoirs; Saint-Georges-d'Espéranche; Saint-Jean-de-Bournay; Saint-Marcellin; Sassenage; la Terrasse: remplacement de Pison, parent du député Pison du Galland, royaliste<sup>8</sup>; Vaulx-Milieu: Chollier, notaire à Saint-Quentin [-Fallavier]; Veyssillieu; Vienne; Vif; Villette-d'Anthon: remplacement de Nugue, parent du député<sup>9</sup>; - *Nord*, Saint-Amand [-les-Eaux]: annulation de la révocation de Lenglet-Dubois le 26 fructidor an V, lettre de l'intéressé au député Dupire sur les manœuvres royalistes des députés de Jemappes et de la Dyle Auverlot et Bonaventure, messidor an V, copie d'une lettre du commissaire municipal de Lannoy accusant Lenglet-Dubois d'avoir fait obtenir des pensions aux prêtres émigrés Dubois, l'un ex-religieux de l'abbaye d'Hasnon et le second de Saint-Amand, ses parents, liste des ecclésiastiques émigrés du canton: Pierre-François Bosquelle, Pierre-Joseph Deflandre, Jean-Baptiste Dupret, Pierre-Antoine Monnet, et Marie-Angélique Desmoutiers, germinal an VI, copie conforme de l'état des religieux pensionnés du canton, comprenant les mêmes, par Duliège, payeur général de la 2<sup>e</sup> division du Nord à Valenciennes;- *Somme*, Bray [-sur-Somme]: remplacement de Pipaut, destitué après la célébration de la Saint-Louis chez le marquis de Suzanne, président de la municipalité: *pendant quinze jours, feux d'artifices, bals, illuminations, concerts et comédies jouées par les enfants des Choiseul-Gouffier, Montaigu, Lameth et autres des environs*, lettre de François, commissaire d'Albert<sup>10</sup>, demandant également de nommer Carpentier, notaire à Suzanne, président de la municipalité et Henri Tourbier agent municipal de Morlancourt, à la place de Dizengremel.

- Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), Ain à Vaucluse, *Ain*, tribunal civil, suppléants;- *Ardèche*, tribunal civil, juges;- *Aube*, *idem*; Bernon;- *Dordogne*, Belvès; Excideuil;- *Drôme*, Nyons, tribunal correctionnel,

<sup>1</sup> Il s'agit sans doute de deux personnes différentes, probablement R. Vatar, ancien babouviste, rédacteur du *Journal des hommes libres* en l'an IV, imprimeur, et peut-être le papetier Johannot cité dans *Les Archives du Directoire*.

<sup>2</sup> Jean-Louis-Antoine Noël (arrêté d'exemption de service militaire du 17 nivôse an VI, *tome IV*).

<sup>3</sup> Thomas Duverne de Presle, dit: Dunant, membre de la conspiration royaliste de Brottier de l'an V.

<sup>4</sup> Sur ce journal, imprimé par J. Mignard, rue Taranne, voir aussi *tome I*, 5 ventôse an V, Décision du Directoire: souscription à 120 exemplaires. L'auteur, Antoine-François Lemaire, connu de *Martin et Walter* comme auteur de divers opuscules et directeur de plusieurs journaux, dont cette publication, est l'adjoint à la division des archives du Directoire et rédacteur du *Patriote français* signalé dans *Les Archives du Directoire*. Il semble être aussi l'imprimeur de la rue d'Enfer signalé dans le même inventaire ainsi qu'au *tome I*, page 231, puis dans les comptes des dépenses secrètes du ministre de la Police générale Dondeau de ventôse à germinal an VI (*tome V*, 29 messidor an VI), où il est payé pour l'impression d'un texte présenté comme extrait du *Patriote français*, journal que *Martin et Walter* ne cite cependant pas parmi ceux dont les auteurs lui attribuent la paternité, mais que son dossier de personnel comme employé du Directoire lui attribue.

<sup>5</sup> La commission secrète des postes était chargée de la censure du courrier. Le secrétaire Ropra est sans doute Nicolas-Joseph, protégé de Merlin de Douai, employé à l'analyse des titres de la chambre des comptes de Lille, puis de la section diplomatique du Comité de salut public (*Les Archives du Directoire*).

<sup>6</sup> Affaire citée au procès-verbal du 18 nivôse an VI (*tome IV*) et non représentée au dossier de la séance à cette date.

<sup>7</sup> Jean-Pierre-André Amar, poursuivi en l'an IV comme babouviste.

<sup>8</sup> Alexis-François Pison du Galland, élu aux Cinq-Cents en l'an V.

<sup>9</sup> Antoine-Laurent Nugue, élu aux Cinq-Cents en l'an IV.

<sup>10</sup> Landry-François-Adrien François, conventionnel.

commissaire;- *Dyle*, tribunaux, commissaire: Lacoudraye, commissaire près le tribunal correctionnel de Gand<sup>1</sup>;- *Escaut*, Gand, tribunal correctionnel, commissaire;- *Eure-et-Loir*, tribunaux, 2<sup>e</sup> substitut<sup>2</sup>; tribunal civil, juge et suppléants<sup>3</sup>;- *Haute-Garonne*, tribunal civil, suppléants;- *Jemappes*, Ath, Bas, notaire à Merbes-le-Château;- *Manche*, tribunaux, commissaire et 1<sup>er</sup> substitut; tribunal civil, juges<sup>4</sup>;- *Meuse-Inférieure*, Tongres; Valkenburg;- *Nièvre*, Moulins-Engilbert, tribunal correctionnel, commissaire;- *Oise*, tribunal civil, juge et suppléants;- *Orne*, Glos [-la-Ferrière];- *Pas-de-Calais*, Béthune *extra muros*; Carvin *extra muros*; Laventie; Saint-Venant;- *Rhône*, Beaujeu;- *Sarthe*, Parcé [-sur-Sarthe];- *Vaucluse*, Avignon, justices de paix des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sections.

## Séance du 23 frimaire an VI [13 décembre 1797]

(AF\* III 9, folios 275 verso-276 verso; AF III 484, plaquettes 3016 et 3017<sup>5</sup>)

### Loi.

[Du 22] fixant les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'an VI, tableau manuscrit joint (AF III 484, plaquettes 3013, pièces 62-64, et 3016, pièce 6; AF III 403, plaquette 2809, pièce 387, dossier du Dix-Huit Fructidor an V, texte imprimé, Imprimerie de la République, 36 pages).

### Guerre.

Envoi à l'armée d'Angleterre du général Lemoine, remplacé comme commandant en chef de la 17<sup>e</sup> division militaire par le général Moulin<sup>6</sup> (AF III 484, plaquette 3016, pièces 16-17, minute de Lagarde).

### Intérieur.

Mutation de Gastaldy, médecin à l'hospice d'aliénés d'Avignon, à celui de Charenton<sup>7</sup> (AF III 484, plaquette 3016, pièces 18-19).

### Marine et Colonies.

Adoption d'un rapport du ministre pour *opérer un armement formidable dans le port de Brest*, minute signée des cinq Directeurs: envoi à l'armée navale de Brest, devant prendre la mer au 1<sup>er</sup> floréal, de vaisseaux de Corfou aux ordres du contre-amiral Brueys, de vaisseaux en armement à Toulon, de l'*Hercule*, de Lorient, de la *Révolution*, de Rochefort, et du *Quatorze-Juillet*, en construction à Lorient, liste des vaisseaux de guerre de chaque port, avec mention du nombre de leurs canons (AF III 484, plaquette 3016, pièces 20-23).

### Police générale.

Expulsion de France sous escorte de l'émigré Jean-Zaccharie Imbert, voiturier d'Auriol détenu à Dijon, *s'étant trouvé dans une impossibilité physique de sortir dans les délais*, s'étant cru dispensé à cause de son métier, lettre du commissaire central de la Côte-d'Or Musard<sup>8</sup> (AF III 484, plaquette 3016, pièces 11-12).

### Relations extérieures.

Rappel et mise en retraite de Cacaault, ambassadeur en Toscane, remplacé par Reinhard, ambassadeur près les villes hanséatiques, que remplace Ginguené<sup>9</sup> (AF III 484, plaquette 3016, pièces 3-5, minute de Lagarde).

<sup>1</sup> Antoine-Jean Bazire-Lacoudraye, médecin à Paris, commissaire près le tribunal correctionnel de Saint-Nicolas (Escaut) muté près celui de Gand le 16 ventôse an V (*tome I*), élu de l'Escaut aux Anciens en germinal an VI.

<sup>2</sup> Remplacement du constituant de Lartigue (voir *tome II*, 14 fructidor an V, Affaires non citées au procès-verbal, note), par Hoyau-Saint-Aubin, homme de loi à Chartres (le même qu'Hoyau-Saint-Aubin, défenseur officieux à Chartres, nommé suppléant au tribunal civil ce même jour?).

<sup>3</sup> Une partie des nominations au tribunal civil d'Eure-et-Loir semble faire double emploi avec un arrêté du 2 frimaire.

<sup>4</sup> Parmi les juges nommés au tribunal civil de la Manche, Abraham Dubois, d'Avranches, commissaire municipal de Tirepiéd remplacé le 24 germinal an VI (*tome V*) sans que cette fonction soit mentionnée ici.

<sup>5</sup> Le dossier de la séance contient une note du 23 frimaire an VII sur l'artillerie napolitaine à adresser au ministre de la Guerre et aux généraux Joubert et Championnet, et la minute de l'arrêté du 23 vendémiaire an VI révoquant le commissaire près les tribunaux du Rhône (AF III 484, plaquettes 3016, pièces 1-2, et 3017, pièce 24).

<sup>6</sup> Le futur Directeur Moulin (voir plus haut, 4 brumaire an VI, Guerre, note).

<sup>7</sup> Joseph Gastaldy, petit-fils d'un célèbre médecin d'Avignon, diplômé de la faculté de médecine de Montpellier, parti pour l'Angleterre lors des troubles d'Avignon de 1790, médecin du frère du roi George le duc de Cumberland, rentré en Avignon en l'an IV, médecin chef de l'hospice de Charenton mort en 1806 (*Roman d'Amat*, qui ne donne pas la date de sa nomination à Charenton).

<sup>8</sup> Voir *tome IV*, 5 nivôse an VI: annulation de cet arrêté et traduction d'Imbert devant la commission militaire de la 18<sup>e</sup> division militaire à Dijon. François Musard, élu aux Anciens en germinal an VI.

<sup>9</sup> Charles-Frédéric Reinhard, futur ministre des Relations extérieures en l'an VII. Pierre-Louis Ginguené, commissaire de l'Instruction publique, puis directeur de l'Instruction publique au ministère de l'Intérieur.

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 484, plaquette 3016, pièces 13-14. État des nominations dans la Marine pour la 2<sup>e</sup> décade de frimaire, visé le 3 nivôse.

AF III 484, plaquette 3016, pièce 15. Feuille de brevets du personnel militaire (à noter: Joba, général de brigade, Berthier, adjudant général).

AF III 484, plaquette 3017, pièces 25-76. Commissaires municipaux, Hérault à Vosges, *Hérault*, Bédarieux: Ginieys, ex-directeur des postes de la ville, lettres de l'intéressé, de Saint-Chinian, à Merlin rappelant avoir été destitué de la poste par le représentant en mission Gérente, et de Lacroix-Chaubé demandant également une place au Collège Égalité pour son fils<sup>1</sup>;- *Loir-et-Cher*, Saint-Aignan: remplacement de Péan, ayant opté pour une place au ministère de l'Intérieur;- *Haute-Loire*, le Puy;- *Loire-Inférieure*, Bouaye;- *Manche*, Montebourg: remplacement de Cappon, de Coutances, ex-aide de cuisine, ivrogne, *la loi concernant la vente des biens nationaux n'a pas peu contribué, dit-on, à le tirer de misère*, à la demande du député Boursin;- *Mont-Blanc*, Sollières [-Sardières]; Valloire;- *Moselle*, Longeville [-lès-Saint-Avold]; Sierck [-les-Bains];- *Oise*, Compiègne, à la demande de Portier de l'Oise;- *Orne*, la Ferté-Macé;- *Basses-Pyrénées*, Cambo [-les-Bains]; Espelette: Castelpers, ex-général de brigade à l'armée des Pyrénées-Occidentales<sup>2</sup>; Labastide-Clairence; Mouguerre; Nay [-Bourdettes]; Saint-Pée [-sur-Nivelle]; Ustaritz;- *Haut-Rhin*, Landser: remplacement de Rauch, nommé administrateur central;- *Seine*, Charenton-le-Pont: remplacement de Laveaux, nommé chef du bureau des émigrés et des domaines nationaux du département;- *Seine-et-Oise*, Chevreuse: remplacement de Schellé, agent royaliste à l'assemblée électorale de l'an V, ayant facilité l'évasion d'un émigré recherché par le ministère de la Police générale<sup>3</sup>; Garancières; Rambouillet: Levasseur, ex-adjudant général aux armées du Nord et de l'Ouest, commissaire provisoire confirmé, remplaçant Dufour, destitué auparavant<sup>4</sup>; Versailles;- *Somme*, Péronne;- *Vaucluse*, Ménerbes: remplacement de Moulins, nommé administrateur central;- *Vosges*, Rambervillers: Blampain, président du tribunal du district.

### **Séance du 24 frimaire an VI [14 décembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 277 recto-280 verso; AF II 484, plaquettes 3018 à 3020)

#### **Lois.**

[Du 23] créant un canton à Phalempin par division de celui de Seclin; sur la vente de l'Aumônerie d'Aurillac pour payer la construction d'une halle; et l'élection du juge de paix du Veurdre<sup>5</sup> (AF III 484, plaquettes 3016, pièces 7-10, et 3018, pièces 5-7).

#### **Message aux Cinq-Cents.**

Justifiant la détention de Melchior-Maximin Renaud à Besançon à cause de délits antérieurs à l'arrêt du Comité de législation ordonnant sa libération<sup>6</sup> (AF III 484, plaquette 3019, pièces 30-31).

#### **Intérieur.**

Épuration des administrations, municipalités: Beaumont [-sur-Sarthe]: adjoints de Ségrie, le Tronchet et Vernie, Besse [-sur-Braye], Bréauté, Canappeville, Candes [-Saint-Martin], Château-du-Loir, Clairvaux [-d'Aveyron], Condé [-sur-Noireau], Courgains, Crèvecœur [-en-Auge], Danvou [-la-Ferrière]<sup>7</sup>, Fervaques, Fontaine [-sous-Jouy], Fresnay [-sur-Sarthe], la Fresnaye [-sur-Chédouet], le Grand-Luce, Marolles [-les-Braults], Martinvast, Mathieu, Millau *extra muros*, Montfort [-le-Gesnois], Montfort [-sur-Risle], Montreuil [-l'Argillé], Parigné [-l'Évêque], le Quesnoy *extra muros*, dont Lagroy, président, ayant détruit un témoignage contre le baron de Nédonchel, émigré<sup>8</sup> et accusé de protéger l'émigrée Henriette Dervilliers, Richelieu, Saint-Come [-d'Olt], Saint-Cosme [-en-Vairais], Saint-Jean-de-la-Motte, Sauveterre [-de-

<sup>1</sup> Joseph-Fiacre-Olivier Gérente, député de la Drôme à la Législative et à la Convention et de Vaucluse aux Anciens, représentant en mission dans le Gard, la Lozère et l'Hérault en l'an III. Joseph Lacroix-Chaubé, administrateur du district de Montpellier, directeur du bureau de l'envoi des lois.

<sup>2</sup> Le général Pierre-Honoré Borie de Castelpers, démissionnaire en l'an III, mort à Espelette en 1826 (*Six*).

<sup>3</sup> Voir AF III 46, dossier 167, pièces 242-253 (*Les Archives du Directoire*): rapport d'un agent de la Police générale sur l'échec de sa mission pour arrêter Mathieu-Jean-Félicité, duc de Montmorency-Laval et le duc de Luynes, échappés à Dampierre [-en-Yvelines] avec la complicité de Schellé, secrétaire du premier président au parlement de Rouen, fin an V.

<sup>4</sup> Dufour, ex-maire, vivant en concubinage avec sa fille, dont il a eu un enfant dont le sort est inconnu, destitué le 25 prairial an V (*tome II*).

<sup>5</sup> Lois prises, la première à la suite d'un message des Cinq-Cents du 17 germinal an V et de celui du Directoire en réponse du 7 messidor suivant (*tomes I et II*) et les autres à la suite des messages du Directoire des 29 vendémiaire et 14 brumaire (plus haut).

<sup>6</sup> Réponse au message des Cinq-Cents du 15, reçu le 17.

<sup>7</sup> Pas de minute pour Danvou-la-Ferrière.

Rouergue], Sillé [-le-Guillaume], Sourdeval, Vallon [-sur-Gée], Villefranche [-de-Rouergue], Vimoutiers pour non prestation de serment et refus de célébrer la fête anniversaire de la mort du roi, Vitry [-le-François] et Ypres (Lys); Rolland, président de celle de la Chapelle-sur-Erdre, meneur royaliste à l'assemblée électorale de l'an V, présidents de celles de Chinon *extra muros*, Langeais et Nogent-le-Bernard; agents municipaux: Saint-Ulphace faisant sonner les cloches et Soulligné [-sous-Ballon]; adjoint de Verneil [-le-Chétif]; agents et adjoints de Lain et Sougères [-en-Puisaye] autorisant le culte au son de la cloche. Destitution et jugement: président de la municipalité de Saint-Denis-d'Aclon tolérant le culte réfractaire, et agents d'Hasselt (Meuse-Inférieure) ayant tiré un coup de feu sur celui de Curange (auj.: commune d'Hasselt), et Saint-Aignan (Seine-Inférieure auj.: commune d'Avesnes-en-Val) ayant vendu des bois nationaux. Nomination d'administrateurs centraux: Aube, Lot-et-Garonne et Seine-et-Marne, et municipaux de Rennes (AF III 484, plaquettes 3019, 36-43 et 46-53, et 3020, pièces 64-71, 79-84, 98-101, 103-106 et 112-140).

### **Justice.**

Jugement de: Tranche-Montagne, chef chouan ayant fait sa soumission, arrêté à Laval dans les préparatifs d'un soulèvement, par le tribunal criminel de la Mayenne, rapport citant des extraits de documents trouvés sur lui sur les dissensions entre Puisaye et Rochecot<sup>1</sup>; Segondy et Trémolet, ayant fait leur soumission à Séverac-l'Église en l'an IV, auteurs de nouveaux vols et assassinats, par celui de l'Aveyron; et Robin, payeur général de la Haute-Vienne ayant retenu des sommes sur les mandats à payer<sup>2</sup>. Remplacement du juge de paix de Pont-l'Évêque absent sans congé. Cassation de la condamnation, par la justice de paix du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, du tapissier Mérollon à réparation d'injures devant témoins au nommé Lebègue, pour l'avoir désigné dans un spectacle public comme ayant arraché le cœur de la princesse de Lamballe, avec défense de récidiver *qu'aucune loi n'autorise les tribunaux à prononcer parce qu'il est de leur essence de réprimer et non de prévoir*<sup>3</sup>. Publication solennelle de la loi du 10 floréal an V ratifiant le traité de paix de Tolentino avec le Pape, après l'échange des ratifications et le dépôt du traité patent aux Archives<sup>4</sup>, fiche renvoyant à la suite de l'expédition de la loi (AF III 484, plaquettes 3018, pièce 11, et 3019, pièces 28-29 et 32).

### **Police générale.**

Détention et sequestre des biens de Laurent-Marie Loras, émigré radié le 22 messidor an V, pour vérifier la dénonciation, jointe, affirmant qu'il aurait émigré à Malte et vendu ses forêts de Bresse à Lardet et Mugnet, minute de Merlin de Douai<sup>5</sup>. Émigrés, radiation: Marie-Geneviève Farcy, divorcée Sainte-Marie, et Louise-Renée-Céleste Gurye, veuve Farcy, morte en l'an IV, toutes deux de Paris, radiées provisoirement par le district de Château-Gontier. Maintien: Denis-Philibert-Étienne-Jean Bastard-Fontenay, inscrit dans la Sarthe, soi-disant mort pendant le siège de Lyon en 1793, et jugement, conformément aux lois sur les émigrés, de sa sœur Marie-Étiennette Bastard-Fontenay, femme Fontaine-Biré, pour fausse déclaration sur un registre du district de Montluel reçu non paraphé par l'administration centrale de l'Ain, elle-même émigrée d'après les dires de son domestique François Lantruc dit Baptiste, arrêté en l'an III<sup>6</sup>; Joseph-Barthélemy-François Carrère, professeur de médecine à l'université de Perpignan, parti pour l'Espagne en 1789, ayant servi dans l'armée des Princes, retiré à Venise; Pierre-Esprit-Charles Duquesne, noble de Toutainville, soi-disant mort place du Carrousel (à Paris) au Dix-Août; François-Philippe Kuhn, épicier à Haguenau, magistrat de la ville ayant prêté serment à l'Empereur lors de l'invasion; Anne-Louis-Maximilien des Réaulx, de Bourg [-en-Bresse], inscrit dans la Seine, radiation demandée par sa veuve Anne-Louise-Françoise Mesgrigny, sur certificat du 1<sup>er</sup> bataillon de la 184<sup>e</sup> demi-brigade, ex-9<sup>e</sup> bataillon du Pas-de-Calais (AF III 484, plaquette 3018, pièces 13-27).

<sup>8</sup> Marie-Alexandre-Anicet Nédonchel, du Quesnoy, émigré, soi-disant parti prendre les eaux à Aix-la-Chapelle, maintenu le 22 vendémiaire an VI.

<sup>1</sup> Joseph de Puisaye, commandant en chef de l'armée catholique et royale de Bretagne en l'an V. Rochecot, général commandant l'armée royaliste du Bas-Maine.

<sup>2</sup> Ce qui constitue le délit de péculat.

<sup>3</sup> Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe, intime de Marie-Antoinette et de Louis XVI, massacrée le 3 septembre 1792 et dépecée par les émeutiers. TUETÉY, *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, tome V, ne dit rien de ce septembriseur à propos du meurtre de la duchesse de Lamballe; on trouve à la table de son tome VI une référence à un Lebègue, septembriseur (n° 426), mais le document analysé se rapporte en fait à un officier de section. Peut-être s'agit-il de Jean Le Bègue, boucher rue de Charenton, accusé d'être septembriseur, libéré en l'an III (F<sup>7</sup> 4770, dossier 4). Le rapport expose que la réparation d'injures devant témoin est une procédure abolie et que la défense de récidiver n'est pas de la compétence de la juridiction, parce qu'une condamnation réprime alors que cette interdiction se prononce sur l'avenir.

<sup>4</sup> Sur le registre, le mot *archives* est suivi des mots *de la République* effacés. Il s'agit en effet des archives du Directoire et non de celles du Corps législatif.

<sup>5</sup> Voir *tome II*, 22 messidor an V, Police générale, note.

<sup>6</sup> Voir aussi *tome VI*, 27 vendémiaire et 7 et 17 brumaire an VII: ordre au ministre de la Police générale de présenter son rapport sur le délit d'émigration de Marie-Étiennette-Alexandrine Bastard-Fontenay, femme de l'émigré Marie-Gery Fontaine-Biré, et arrêtés de maintien de ces deux personnes sur la liste des émigrés.

### **Relations extérieures.**

Lettres de rappel de Noël, ambassadeur en République batave, et de créance de son successeur Delacroix, et de Truguet, nommé en Espagne (AF III 484, plaquette 3018, pièces 1-3). Instructions à Delacroix, gardées par le ministre<sup>1</sup>.

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 484, plaquettes 3019, pièces 35 et 54-63, et 3020, pièces 72-78, 85-87, 102 et 106-111. Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Ain*, Pont-de-Vaux, tribunal correctionnel, commissaire: Deydier, notaire;- *Dyle*, tribunal civil, suppléant: Torfs, ex-administrateur central; Bruxelles, 1<sup>ère</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> sections; Louvain, 1<sup>ère</sup> à 3<sup>e</sup> sections; Tirlemont: Collins, de Bruxelles, employé de l'administration d'arrondissement du Brabant;- *Escaut*, Saint-Gilles [-Waas];- *Gers*, 2<sup>e</sup> substitut près les tribunaux; tribunal civil, suppléant; Lombez, tribunal correctionnel, commissaire;- *Gironde*, tribunal civil, juges; Bordeaux, "section de la commune"<sup>2</sup>;- *Ille-et-Vilaine*, Bain [-de-Bretagne], tribunal correctionnel, commissaire: Maurel, conventionnel <sup>3</sup>;- *Jemappes*, tribunal civil, juges et suppléants;- *Deux-Nèthes*, *idem*, juge;- *Haut-Rhin*, Ammerschwihir;- *Rhône*, tribunal civil, juges et suppléants; tribunal criminel, président;- *Sambre-et-Meuse*, Bouvignes [-sur-Meuse] (auj.: commune de Dinant);- *Saône-et-Loire*, Buxy.

## **Séance du 25 frimaire an VI [15 décembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 280 verso-284 recto; AF III 485, plaquettes 3021 à 3024)

### **Lois.**

[Du 24]: ouvrant des crédits au ministre des Finances; et sur la liquidation de l'arriéré de la dette publique (AF III 484, plaquette 3018, pièces 8-10; AF III 485, plaquette 3021, pièces 8-9).

### **Messages des Cinq-Cents.**

Du jour, transmis au ministre des Finances, sur: les hospices du Mans, Mamers et Saint-Calais; et l'autorisation à Périès de faire faire la recette de sa caisse d'amortissement par les préposés de la loterie nationale (AF III 485, plaquettes 3021, pièces 2-4, et 3023, pièces 71-72).

### **Circulaire du Directoire aux ministres.**

Sur la remise des paquets adressés à eux seuls par le Directoire (AF III 485, plaquette 3023, pièces 58-61).

### **Finances.**

Approbation du compte non joint de Petiet, ex-ministre de la Guerre, et autorisation de quitter Paris, rapport du ministre des Finances et reçu par Maas, archiviste du Directoire, du compte de Petiet remis par Lemolt, employé du secrétariat général<sup>4</sup> (AF III 485, plaquette 3021, pièces 4-6).

### **Guerre.**

Lettre rappelant à Augereau les instructions sur la prise de possession du pays d'Erguel, *le Directoire désirant que ses ordres à cet égard ayent été exécutés*, et arrêté chargeant Mengaud de se concerter avec les généraux Dufour et Nouvion si les ordres d'Augereau ne lui parvenaient pas, copies au registre du bureau particulier du secrétariat du Directoire, AF\* III 18, page 32<sup>5</sup>. Cessation d'emploi de Perrard, aide de camp de Kellermann, minute de Lagarde<sup>6</sup>. Renvoi à Bonaparte, pour les négociations de Rastatt, du projet de pont

---

<sup>1</sup> Et non conservées ici.

<sup>2</sup> Arrêté annulé le 29 pluviôse an VI (*tome IV*), le personnage nommé juge étant inconnu à Bordeaux et aucune section ne s'appelant ainsi.

<sup>3</sup> Jean-François Maurel, conventionnel d'Ille-et-Vilaine, envoyé en mission à Saint-Domingue, élu non admis de la colonie en l'an IV et non compris parmi ceux admis par la loi du 3<sup>e</sup> complémentaire an V. *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, ne connaît pas sa nomination, mais mentionne une lettre de F<sup>1b</sup> II Ille-et-Vilaine 8 sur sa candidature à Bain comme raison probable de son omission dans cette loi.

<sup>4</sup> André Lemolt, chef de la division des procès-verbaux du secrétariat général du Directoire en l'an V (*Les Archives du Directoire*).

<sup>5</sup> Georges-Joseph Dufour, général, commandant l'aile droite de l'armée du Rhin; Jean-Baptiste Nouvion, général chargé de la surveillance des frontières du Mont-Terrible.

<sup>6</sup> Jacques-Simon-Christophe Perrard, adjudant général, fils d'un avocat au parlement de Grenoble, aide de camp de Kellermann jusqu'en novembre 1797 (*Quintin*).

entre Vieux-Brisach et le fort Mortier<sup>7</sup>, lettre de Bouché, commissaire municipal de Neuf-Brisach, à Reubell (AF III 485, plaquette 3023, pièces 70 et 74-77).

#### **Intérieur.**

Nominations: administration centrale de l'Indre et municipalité de Châteauroux (AF III 485, plaquette 3024, pièces 80-86).

#### **Justice.**

Impression et publication solennelle de la loi du 13 brumaire ratifiant le traité de Campo-Formio, dépôt du traité patent aux archives du Directoire et remise du traité secret à La Revellière-Lépeaux<sup>1</sup> (AF III 476, plaquette 2933, pièce 8, dossier du 13 brumaire, expédition de la loi, reçue le même jour par le Directoire, suivie de l'arrêté du 25 frimaire; AF III 484, plaquette 3018, pièce 5: reçu par Maas, archiviste du Directoire, du traité patent, déposé par Lemolt, chef au secrétariat général, classé par erreur dans le dossier du 24 frimaire; AF III 484, plaquette 3021, pièce 7: fiche de renvoi à la suite de la loi).

#### **Marine et Colonies.**

Remise par le ministre des états des places vacantes de la 2<sup>e</sup> décade de brumaire et de la 1<sup>ère</sup> de frimaire et visa du Directoire, et nominations (AF III 485, plaquette 3023, pièces 67-69).

#### **Police générale.**

Prêtres, déportation<sup>2</sup>. Émigrés, radiation: Joseph Perronnin, de Moulins (Allier), ex-chef du 1<sup>er</sup> escadron du 8<sup>e</sup> dragons. Maintien: Pierre-Antoine Cioli dit Delmar, ex-commissaire de la Marine à Toulon: rectification de l'arrêté du 26 vendémiaire sur André-Pierre-Antoine Cioli, cultivateur à Toulon; Antoine Kientz, d'Herrlisheim, soi-disant forcé de conduire outre-Rhin les équipages de l'ennemi; François-Louis-Xavier Visdelon-Villetéhart, de Lamballe, émigré à Jersey avec un faux passeport délivré à Erquy. Correction d'un arrêté du 13 brumaire sur Joseph-Sidon Mallet, dit Vandègre<sup>3</sup>. Renouvellement des officiers de la garde nationale de Fontainebleau après l'élection d'administrateurs municipaux royalistes destitués<sup>4</sup> (AF III 485, plaquettes 3021, pièces 12-26, 3022, pièces 27-51, et 3023, pièces 52-57 et 78-79).

#### **Relations extérieures.**

Ordre au ministre de faire un prompt rapport pour remplacer Miot, ambassadeur à Turin (AF III 485, plaquette 3021, pièce 1, minute de Lagarde).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 485, plaquette 3023, pièces 65-66. Rapport du ministre de la Justice sur Machault, évêque d'Amiens, et O'Melane, son grand-vicaire, émigrés, usant de faux certificats de résidence dans cette ville.

AF III 485, plaquette 3024, pièces 87-117. Nomination: d'un commissaire municipal à Ellezelles (Jemappes), et à des justices de paix du Var, avec tableaux des places vacantes par les commissaires près les tribunaux correctionnels de Brignoles, Draguignan et Grasse et billet de Barras chargeant le ministre de vérifier si les personnes nommées sont républicaines avant d'expédier les arrêtés de nomination: Aiguines; Aups; le Bar [-sur-Loup]; Barjols; Besse [-sur-Issolle]; Brignoles; Châteauneuf [-Grasse]; Correns; Entrecasteaux; Forcalqueiret; Garéoult; Grimaud; Mougins; Pignans; Rougiers; Saint-Martin; Saint-Paul; Saint-Vallier [-de-Thiery]; Séranon; Tourette [-sur-Loup]; Tourves; le Val; Varages; la Verdrière.

---

<sup>7</sup> Le fort Mortier à Volgelsheim (Haut-Rhin, canton de Neuf-Brisach). Vieux-Brisach (Breisach-am-Rhein), en face de Neuf-Brisach, sur la rive droite du Rhin en Bade-Wurtemberg.

<sup>1</sup> La Revellière-Lépeaux avait été désigné secrétaire du Directoire pour les affaires secrètes le 7 prairial an V (*tome I*) après la sortie du Directeur Le Tourneur, qui assumait cette fonction depuis l'an IV.

<sup>2</sup> Quinze prêtres de Loir-et-Cher, Pigeot, d'Inglange (Moselle), responsable de troubles contre la vente du presbytère, ensuite remis en liberté le 4 frimaire an VII (*tome VII*) sur la preuve que sa dénonciation émanait de Pierre Marchal, secrétaire de la municipalité, auquel il avait refusé une de ses sœurs en mariage, onze des Deux-Nèthes, dont Van Camp, chanoine de Saint-Jacques d'Anvers organisateur d'une procession lors du rapport sur les cloches du député Camille Jordan, par la suite fructidorisé, Dutrieu, théologien, chanoine à Malines ayant dit souvent qu'il voudrait voir le dernier des François exterminé, et Van Der Slotene, curé de la collégiale de Turnhout ayant caché les registres paroissiaux en terre hollandaise, 1 du Pas-de-Calais, 7 de la Haute-Saône, 3 de la Vienne et 3 de l'Yonne, dont André Parisot, d'Auxerre, agent royaliste à l'assemblée électorale de l'an V et ayant fait brûler les attributs de la liberté du temple Saint-Étienne.

<sup>3</sup> Où il était dit par erreur radié provisoirement par l'administration centrale du Puy-de-Dôme.

<sup>4</sup> La minute ne donne aucun nom.

## Séance du 26 frimaire an VI | 16 décembre 1797]

(AF\* III 9, folios 284 verso-286 verso; AF III 485, plaquettes 3025 à 3028)

### Loi.

[Du 25] accordant une indemnité à l'archiviste de la République en compensation du contre-seing postal (AF III 485, plaquettes 3021, pièces 10-11, et 3025, pièces 5-7).

### Message des Cinq-Cents.

[Du 25] citant à la barre du Conseil le 25 nivôse les juges du tribunal civil de la Dyle ayant rendu un jugement sur le prêtre Delahaze le 13 prairial an V, sauf les juges Lengrand et Morez, ayant consigné leur opinion contraire, message envoyé au ministre de la Justice pour le notifier aux intéressés<sup>1</sup> (AF III 485, plaquettes 3023, pièces 62-64).

### Finances.

Annulation de l'arrêté du 11 pluviôse nommant Vialas inspecteur des contributions de la Sarthe (AF III 485, plaquette 3025, pièce 15).

### Intérieur.

Destitution: de deux administrateurs centraux de la Gironde à la demande du député Garnier de Saintes<sup>2</sup>, et maintien en fonction d'un troisième, défendu par Bergoeing; et du président de la municipalité de la Teste-de-Buch, royaliste (AF III 485, plaquette 3026, pièces 95-97).

### Justice.

Annulation de sentences des juges de paix de: Canappeville condamnant Louis Heuron à remettre les clés de l'église au prêtre Louis-Amable Delarue; et Combeaufontaine condamnant la commune et l'agent municipal de Semmadon à payer le travail du nommé Courneveaux pour l'assiette des contributions<sup>3</sup>. Référés rejetés des tribunaux: civil d'Ille-et-Vilaine sur le remboursement des rentes dues par l'État; et correctionnel de Fontainebleau sur l'exécution des anciens règlements non abrogés et publiés de nouveau par une administration, à propos d'une infraction à la police des routes par le charretier Jean-Baptiste Lacour. Arrestation et jugement d'Henry-Philippe Henry<sup>4</sup>, juge de paix d'Étalle (Forêts) ayant libéré Marc Pronse, prêtre émigré rentré. Levée du mandat d'arrêt contre Jean-Baptiste Castelin, de la compagnie Flachat, Laporte et Castelin, qui n'a pas quitté Paris et ne peut donc avoir participé aux délits reprochés à ses associés en Italie, arrêté signé par les cinq Directeurs en marge de sa pétition<sup>5</sup> (AF III 485, plaquette 3025, pièces 1-2 et 8-11).

### Relations extérieures.

Lettres de créance des consuls généraux à Alger et Smyrne Jeanbon-Saint-André et Moltedo. Instructions à Hatry, commandant en chef l'armée de Mayence, sur la prise de possession de la ville et des îles et forts en dépendant (AF III 485, plaquette 3025, pièces 3-4 et 16).

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 485, plaquette 3025, pièce 14. Signature du brevet d'Allain, chef de camp du général Lemoine, au grade de chef d'escadron, en marge de son arrêté de nomination du 23 brumaire an VI.

AF III 485, plaquettes 3026, pièces 17-94, 3027, pièces 119-216, et 3028, pièces 217-317. Justices de paix, Calvados à Var<sup>6</sup>, *Calvados*, Vire *extra muros*, lettre des députés Dubois-Dubais, Dumont, Le Boucher-Deslongpares et Lemoine;- *Côte-d'Or*, tableau par Daubenton, commissaire près le tribunal correctionnel de Dijon et lettre de Carnot, commissaire près les tribunaux civil et criminel<sup>7</sup>, rendant compte au ministre de la Justice de la publication de la loi du 19 fructidor an V au tribunal civil et lui rappelant ses propositions de nominations dans le département, 1<sup>er</sup>

<sup>1</sup> La mention de l'envoi au ministre de la Justice est ajoutée sur le registre.

<sup>2</sup> Jacques Garnier, dit Garnier de Saintes, député de la Charente-Inférieure à la Convention et de la Mayenne aux Cinq-Cents, représentant en mission à Bordeaux en l'an II.

<sup>3</sup> Jugement annulé pour ingérence en matière administrative.

<sup>4</sup> *Sic* sur la minute.

<sup>5</sup> Il s'agit de l'affaire de détournement de contributions de guerre en Italie par cette compagnie en l'an V qui est abondamment représentée aux *tomes I et II* (22, 23, 27 pluviôse, 2, 28 prairial, 4 et 16 thermidor an V). Jean-Baptiste Casteleyn ou Castelin, ex-commis de la Marine à Dunkerque.

<sup>6</sup> Les tableaux dressés par les commissaires près les tribunaux correctionnels joints à nombre de ces arrêtés ont été rédigés en réponses à une circulaire du ministre de la Justice aux commissaires près les tribunaux des départements du 27 vendémiaire sur le remplacement des justices de paix après la loi du 19 fructidor an V. Quelques-uns de ces tableaux proviennent de commissaires municipaux.

<sup>7</sup> Joseph-François-Claude Carnot, frère aîné de l'ex-Directeur.

complémentaire an V, Beaumont [-sur-Vingeanne]; Bèze; Binges, dont Jean-François-Régis Lombard, notaire à Étevaux, assesseur; Dijon *intra muros*; Genlis; Gevrey [-Chambertin]; Ivry [-en-Montagne]; Mirebeau; Montigny [-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne]; Nuits [-Saint-Georges]; Pluvault; Pontailier [-sur-Saône]; Rouvres [-en-Plaine]; Saint-Jean-de-Losne<sup>1</sup>; [Saint-] Seine [-l'Abbaye]; Salives; Saulx-le-Duc<sup>2</sup>; Selongey; Semur [-en-Auxois]; Seurre; Talmay;- *Eure-et-Loir*, Bonneval; Châteaudun *intra et extra muros*; Dammarie; Dangeau; Gallardon; Janville; Nogent-le-Roi<sup>3</sup>;- *Loire*, Saint-Just-la-Pendue, lettre de Barge, commissaire près le tribunal correctionnel de Roanne;- *Haute-Loire*, le Puy; Vincens, commissaire de police, remplaçant Richond, nommé administrateur central, lettre du député Faure;- *Manche*, tableaux par les commissaires près les tribunaux correctionnels d'Avranches et Coutances, Avranches *extra muros*; Barenton, tableau du commissaire municipal; Barneville [-Carteret], lettre de Denier, commissaire près les tribunaux, contre Gauvin, élu juge de paix en l'an V, suspecté de voler les effets des naufragés<sup>4</sup>; Carentan; Coutances *intra et extra muros*; Granville; la Haye-du-Puits; Isigny [-le-Buat], tableau du commissaire municipal; Juvigny [-le-Tertre]: André Jammes, administrateur du district de Mortain; Picauville, adresse de la municipalité et d'habitants, environ 60 signatures; Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët<sup>5</sup>: tableau du commissaire municipal; Saint-James; Saint-Pois, lettre de la municipalité au commissaire près le tribunal correctionnel de Mortain; Sartilly; Sourdeval, tableau du commissaire municipal; le Teilleul; Tirepiéd; Valognes: Lemaître, apothicaire, remplaçant Pezet, *commissaire à l'organisation des grenadiers et chasseurs qui devaient marcher sur Paris* (en 1793), puis admirateur du chef chouan Cormatin; Villedieu [-les-Poêles]; - *Moselle*, tableaux par les commissaires près les tribunaux et près le tribunal correctionnel de Sarreguemines, Bitche, justices des deux sections; Gorze; Metz, 1<sup>ère</sup> section; Norroy-lès-Metz (auj.: Norroy-le-Veneur); Sarreguemines; Sarrelouis<sup>6</sup>;- *Nord*, Armentières *extra muros*, tableau du commissaire municipal; Bailleul *intra et extra muros*; Bergues; Blaringhem; Bouchain, lettre du commissaire près le tribunal correctionnel de Valenciennes à celui près les tribunaux; Cassel *intra et extra muros*; Comines, tableau du commissaire municipal; Estaires, tableau par celui près le tribunal correctionnel d'Hazebrouck; Feignies; Gravelines; Haubourdin, tableau du commissaire municipal; Hazebrouck *intra et extra muros*; Hondschoote; Lannoy, tableau du commissaire municipal; Merville *intra et extra muros*; le Quesnoy, tableau du commissaire municipal; Roubaix; Steenvoorde *intra et extra muros*; Steenwerck; Tourcoing, tableau du commissaire municipal; Trélon, *idem*;- *Pas-de-Calais*, Guînes; Saint-Martin [-Boulogne], lettre du commissaire près le tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer;- *Pyrénées-Orientales*, Corneilla [-de-Conflent], lettre du député Izos;- Rhône, Belleville, lettre du commissaire municipal Pressavin<sup>7</sup>; la Guillottière; Lyon, sections de l'Égalité, de la Halle-aux-Blés, de l'Hospice, de la Montagne et du Nord-Est, listes par le député Vitet; Vaise;- *Haute-Saône*, Champlitte; Joseph Poullenot, ex-commissaire municipal et ex-juge, lettres de la municipalité et de Gourdan, juge au Tribunal de cassation<sup>8</sup>; Saint-Loup [-sur-Semouse], lettres du député Balivet et de Denicourt, de Luxeuil, juge de paix en l'an IV; Vitrey [-sur-Mance];- *Saône-et-Loire*, billet du député Guillemardet, Antully; Chalon-sur-Saône, arrondissement du Nord: remplacement de Denizot, nommé le 12 frimaire, conseiller au bailliage, royaliste, lettre du commissaire près le tribunal correctionnel; Cordesse; Couches; Dettey; Duverne, notaire; Mesvres; Saint-Didier [-sur-Arroux]; Saint-Prix: Cusin, ex-instituteur; Sully;- *Seine*, Paris, section de la Butte-des-Moulins;- *Seine-et-Oise*, Arpajon *intra et extra muros*, tableaux par le commissaire près le tribunal correctionnel de Versailles, pour ces justices de paix et celle de Mennecey, et par le commissaire municipal d'Arpajon *extra muros*;- *Var*, Callian.

## Séance du 27 frimaire an VI [dimanche 17 décembre 1797]

(AF\* III 9, folios 286 verso-292 verso; AF III 486, plaquettes 3029 à 3034<sup>9</sup>)

### Loi.

[Du jour] rectifiant celle du 19 brumaire an VI sur les droits sur l'or et l'argent (AF III 486, plaquette 3029, pièce 29, accusé de réception sans expédition authentique de la loi).

### Messages aux Cinq-Cents.

Demandant des crédits pour le compte du ministre de la Marine et des Colonies pour restituer aux armateurs et à l'équipage du corsaire *l'Émilie* le prix des prises faites par ce corsaire conformément à la loi du 17 fructidor an V<sup>10</sup>; sur: la retenue sur les rentes au titre de la contribution foncière<sup>11</sup>; les contributions

<sup>1</sup> Nom révolutionnaire: Belle-Défense.

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire: Saulx-en-Montagne.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: Nogent-Roulebois.

<sup>4</sup> Qui reviennent à la République.

<sup>5</sup> Nomination de l'ex-député à la Législative Jacques-Anne Le Rebours-Pigeonnière, juge, et d'assesseurs.

<sup>6</sup> Nom révolutionnaire: Sarrelibre (auj.: Allemagne).

<sup>7</sup> Jean-Baptiste Pressavin, député de Rhône-et-Loire à la Convention, élu en germinal an VI aux Cinq-Cents.

<sup>8</sup> Claude-Christophe Gourdan, constituant, conventionnel de la Haute-Saône sorti des Anciens en l'an V, nommé au Tribunal de cassation le 22 fructidor an V (*tome II*), réélu aux Anciens en germinal an VI.

<sup>9</sup> Les articles AF III 486 (plaquettes 3029 à 3039, séances des 27 et 28 frimaire an VI) et 487 (plaquettes 3040 à 3042, séance du 29 frimaire an VI) ont été matériellement réunis en un seul carton en 1998.

foncières des cantons d'Audincourt, Désendans et Montbéliard<sup>1</sup>; des indemnités aux officiers de l'ex-maîtrise des Eaux et Forêts de Saint-Marcellin (Isère), chemise du dossier de la commission spéciale créée par les Cinq-Cents le 2 nivôse an VI, adresse de Gilbert Advenier, garde marteau de la maîtrise de Montmarault, avec procès-verbaux de ses opérations dans les forêts nationales de 1792 à l'an IV et lettre de la commission des revenus nationaux à Advenier, an III; l'achat du bois du Château-Rouillaud, près d'Arc-et-Senans, contigu à la forêt de Chauv, à la veuve Renouard-Bussière<sup>2</sup>; la concession d'un terrain au bois des Tours à Lormes, provenant des chartreux du Val-Saint-Georges, à Guillaume-Marie Salonnyer de Boux, pour construire une chaussée et un réservoir, chemise du dossier de la commission spéciale créée par les Cinq-Cents le 3 nivôse an VI, plan aquarellé par Louis-Henri Barbier, arpenteur à Lormes, délibération de l'administration centrale de la Nièvre, thermidor an V, et lettre du demandeur au député Desmolin, rapporteur, nivôse an VII<sup>3</sup>; et remettant au Conseil les pièces, non jointes, sur les limites entre les départements de l'Aude et de l'Hérault demandées par message du 23 brumaire<sup>4</sup> (AF III 486, plaquettes 3029, pièces 4-29, 3031, pièces 66-67 et 80-82, et 3033, pièces 110-112, 118-122 et 131-132).

### Finances.

Interdiction, sous peine de destitution, aux receveurs de l'Enregistrement de différer le paiement des indemnités dues aux témoins convoqués devant les tribunaux criminels sous prétexte de fermeture de leurs bureaux, minute de Merlin de Douai<sup>5</sup>. Arrondissements de recette de la Vienne. Remise au département des Forêts du doublement d'une partie des contributions des neuf premiers mois de 1795<sup>6</sup>. Maintien en fonction de Collas, administrateur de l'ex-maîtrise des Eaux et Forêts de Thionville, parent d'émigré ayant constamment exercé des fonctions publiques<sup>7</sup>. Nomination de Crombet et Tarte aîné, ex-administrateurs centraux, préposés au triage des titres en Sambre-et-Meuse<sup>8</sup>. Administration des biens de l'ex-député Laffon-Ladébat par un séquestre *de surveillance et non d'activité exclusive*<sup>9</sup>. Décision de payer à titre exceptionnel des impressions faites pour le ministre de la Marine et des Colonies par les imprimeurs Jamin et Patris<sup>10</sup>. Récompense à Desroches, douanier à Langrune [-sur-Mer], sauveteur d'une femme et de deux enfants dans un incendie à Luc [-sur-Mer], suppression de la mention de publication au *Bulletin des lois* sur la minute. Mode d'exécution de l'arrêté du 29 vendémiaire<sup>11</sup> sur le paiement des entrepreneurs de l'artillerie de l'armée d'Allemagne par des coupes de bois dans divers départements (AF III 486, plaquettes 3031, pièces 68-71, et 3033, pièces 123-126, 129-130 et 133-134).

### Guerre.

Essais de boulets incendiaires pour les combats navals à Meudon sous la surveillance du chef de brigade Andréossy, de Borda, Laplace, Monge et du "général" Rosily (minute restée parmi les pièces secrètes), non jointe, copie au registre particulier du secrétariat général, AF\* III 18, page 35<sup>12</sup>). Destitution de: Lemaugin et Roguet, commissaires des guerres au Puy et à Rochefort, Hersan, adjudant-major au 1<sup>er</sup> bataillon de la 56<sup>e</sup> demi-brigade de ligne, et Nagerat et Thénon, sergent-major et capitaine de vétérans. Cessation de fonctions du général de division Reynier jusqu'à remise en activité<sup>13</sup>, et de Pauzaire, commandant la citadelle de Pont-Saint-Esprit, remplacé par Michel, commandant la place de Chambéry. Traitement de

<sup>10</sup> Attribuant au capitaine Surcouf et aux armateurs de l'*Émilie* le prix des bateaux capturés par eux et vendus en l'an IV à l'île de France (Maurice), *tome II*, au 21 suivant.

<sup>11</sup> Retenue opérée par le débirentier sur la rente due au crédentier pour payer l'impôt foncier dont le bien est redevable.

<sup>1</sup> Cantons rattachés au département du Mont-Terrible par la loi du 10 ventôse an V (*tome I*, page 95).

<sup>2</sup> Voir *tome VI*, 29 thermidor an VI: loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>3</sup> Cachet personnel (AF III 486, plaquette 3029, pièce 9).

<sup>4</sup> Voir au 25 brumaire.

<sup>5</sup> Pour diminuer les frais de séjour des témoins dans la ville chef-lieu.

<sup>6</sup> Doublement à titre exceptionnel en l'an IV, décidé avant la réception par l'administration centrale du détail de la répartition des contributions de l'ancienne province de Luxembourg.

<sup>7</sup> Voir *tome V*, 18 floréal an VI: confirmation de cet arrêté malgré les sursis à exécution par l'administration centrale et la municipalité.

<sup>8</sup> Voir *tomes IV et V*, 25 ventôse et 25 messidor an VI: remplacement de Tarte aîné, accusé de réaction par l'administration centrale, démissionnaire, et de Crombet, entre-temps nommé professeur de législation à l'école centrale.

<sup>9</sup> André-Daniel Laffon-Ladébat, député de la Gironde aux Anciens condamné à la déportation le 19 fructidor, était banquier à Paris.

<sup>10</sup> Contrairement à l'arrêté du 16 nivôse an V (*Debidour*, tome IV, page 595) confirmant le monopole de l'Imprimerie de la République pour les impressions faites à Paris aux frais du Trésor public.

<sup>11</sup> Voir plus haut à cette date.

<sup>12</sup> Jean-Charles Borda, physicien, membre de l'Institut; Pierre-Simon Laplace, mathématicien, ministre de l'Intérieur sous le Consulat. Le "général" Rosily est le vice-amiral François-Étienne de Rosily-Mesros. Voir *tome IV*, 7 nivôse an VI: arrêté leur adjoignant le chef de brigade Fabre, directeur d'artillerie, inventeur de ces boulets.

<sup>13</sup> Jean-Louis-Ébénézer Reynier, général de division, ex-chef d'état-major de Moreau à l'armée de Rhin-et-Moselle. *Six* date cette mesure du 7 décembre 1797.

réforme de Brenot, commandant temporaire de Saint-Jean-Pied-de-Port, remplacé par Bonal, ex-commandant des Sables [-d'Olonne]. Nominations: du chef de brigade Andréossy directeur de l'artillerie à Strasbourg, du chef de bataillon réformé Langlois commandant la place de Cambrai, remplaçant Boisbrulé, précédemment destitué, et d'Antoine Vigneux capitaine de vétérans en second. Promotion de Philippe Bazin, inventeur de *diverses mécaniques*, sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> bataillon de sapeurs. Secours à Françoise Émery, de Paris, veuve de l'adjudant général Benoît Ferroz, mort à l'armée d'Italie le 14 nivôse an IV. Cessation de distribution de rations de fourrage aux fonctionnaires non militaires<sup>1</sup>. Expulsion de 45 militaires des Invalides royalistes<sup>2</sup>. Délivrance de congés de trois décades à deux volontaires par compagnie. Signature d'un tableau de dispenses de service militaire, à noter: Louis-Étienne Borda, engagé au 1<sup>er</sup> bataillon de l'Yonne à l'âge de 13 ans, Thomas-Pascal Boulage, imprimeur à Auxerre, Michel Boulingre, de Jablines, d'une famille de onze enfants, Combes, chef du service des vivres à Strasbourg, Jean-Philippe Delépine, d'Auvers [-sur-Oise], employé aux carrières des pavés de Paris à Pontoise, Delion-Duval, employé à la manufacture de cuir de Melun, Joseph Desportes, secrétaire de la municipalité de Fillinges, Guillaume-Éloi Fonteille, fontainier au domaine national de Sceaux, Jean-Nicolas Hodez, directeur d'école à Stenay, administrateur du district de Montmédy, Paul Lecamus, de Dieppe, chef du bureau des contributions du receveur général de la Seine-Inférieure, Louis-Nicolas Le Clercq, de Rethovillers, écrivain à l'état-major de l'armée de Rhin-et-Moselle, Guillaume-Antoine Laquante, de Strasbourg, employé à la Trésorerie, service des armées, Pierre-Joseph-Louis Mellié, ex-professeur au collège de Senlis, commis du receveur des douanes de la Nièvre, Charles-Stanislas Noret, de Paris, volontaire au 6<sup>e</sup> bataillon des Fédérés, employé aux travaux du port de Dunkerque, Germain Ossavy, défenseur officieux à Moulins (Allier), Simon Poupart, fabricant de drap à Sedan, Roussille, chef du bureau de la comptabilité du payeur général des Basses-Pyrénées, Gabriel Sorlin, d'Orgelet, fils d'un condamné à mort pour fédéralisme<sup>3</sup>, Jean Verreau, de Longvic, employé du Directoire, Jean-Baptiste Vosgien, distillateur à Mirecourt, Jean-Godefroi Wurtz, libraire à Strasbourg; tableaux de demandes d'exemptions présentés par le ministre les 15 vendémiaire et 9 frimaire an VI, à noter en outre: Antoine-Gabriel Chapelain, ex-secrétaire de la municipalité de Passy (Seine), Cliquot-Muiron, fils d'un manufacturier de Reims, Claude Dunand, fils d'un manufacturier de papier d'Échenoz-la-Méline, Jean-Simon Katinel, vétérinaire à Amance (Haute-Saône), Charles Poullain, requis pour la reconstruction de 336 maisons détruites par l'ennemi à "Étraux-Landerna, canton de Guise" (Étreux?), Antoine-Thomas Vasse, fils du député de l'Aisne aux Cinq-Cents, d'Essomes [-sur-Marne]; demande de copie d'un arrêté d'exemption de Chapelain du 8 floréal an VI par le nommé Legrand, adressée à M. Barry, directeur des archives de l'ex-secrétairerie d'État au Louvre, s.d. [XIX<sup>e</sup> siècle, avant 1848]. Maintien en réquisition des employés du parc de construction de Sampigny, relevant de la compagnie Godard puis affectés aux deux divisions de l'armée d'Allemagne, et de ceux des forges de marine de Breteuil (Eure), François-Louis-Charles Levacher, maître de forges, gérant, et neuf ouvriers (AF III 486, plaquettes 3031, pièces 72-79 et 83-95, 3032, pièces 96-104, et 3033, pièces 105-110). Dépôt par le ministre du bordereau des dépenses ordonnancées en vendémiaire et brumaire an VI<sup>4</sup>.

### Intérieur.

Épuration des administrations, municipalités: Ath (Jemappes), Beaumesnil (Eure), Chambois, Châteauneuf [-sur-Cher], Ciney (Sambre-et-Meuse), Cordesse, Dinant (Sambre-et-Meuse): agents et adjoints municipaux correspondant avec des partisans de l'Autriche, Dun-sur-Auron, Eeklo (Escaut), Gembloux (Sambre-et-Meuse), destitution d'agents et adjoints municipaux pour refus de prêter serment, Gien, Granville *extra muros*, Ivry [-la-Bataille], Jouy-le-Châtel: destitution des agents municipaux de Cucharmoy et Saint-Hilliers pour non-application des lois sur les cultes, Léré, Lieurey, Lisieux *extra muros*, Miradoux après un rassemblement royaliste sous le drapeau blanc à Peyrecave le 11 fructidor an V<sup>5</sup>, la Motte-Saint-Jean<sup>6</sup>, Romérée (Ardennes,auj.: Belgique, commune de Doische), Saint-Christophe [-en-Brionnais], Saint-Clar, Saint-Julien [-du-Sault]: adjoints de la Celle-Saint-Cyr et Précý [-sur-Vrin] refusant leurs fonctions<sup>7</sup>, Saint-Laurent [-en-Caux], Saint-Valery [-en-Caux], Sainte-Colombe [-la-Commanderie], Sancoins<sup>8</sup>, Semur [-en-Brionnais], Sleidinge (Escaut, auj.: commune d'Evergem) après des troubles religieux en messidor an V et refus de célébrer la fête de la fondation de la République, Tourville [-la-Campagne] et Villequiers; municipalités, présidents: Ault pour délivrance de faux certificat de résidence à l'émigré La Trémoille et Bagneux [-la-Fosse] ayant menacé le commissaire municipal de prison après un différend sur les contributions; agents municipaux: Étais [-la-Sauvin] ayant remis les registres d'état civil à l'ex-curé, Lisors ayant déchiré le rôle des contributions foncières, Neuville (Eure, auj.: Mousseaux-Neuville) élu bien qu'exerçant la fonction de garde forestier, et

<sup>1</sup> Tels que les agents de la Police générale, les ingénieurs des Mines, des Ponts et Chaussées et du télégraphe.

<sup>2</sup> Leurs noms, indiqués sur la minute, n'ont pas été retenus à l'index.

<sup>3</sup> Christophe Sorlin, procureur au bailliage d'Orgelet, puis juge au tribunal du district, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire le 24 messidor an II (Arch. Nat., W 413, dossier 948).

<sup>4</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>5</sup> Dont Jean Tartanac, député à la Législative (*ex-constituant* sur la minute), nommé président.

<sup>6</sup> Nomination de Jean-Marie Delsalle, notaire, président, et de membres, dont Pierre Chapuis, notaire à Saint-Agnan.

<sup>7</sup> Le registre note par erreur la destitution d'agents et adjoints de la Celle, Précý et Saint-Cyr, alors qu'il ne s'agit que de ceux des deux communes de la Celle-Saint-Cyr et Précý [-sur-Vrin].

<sup>8</sup> Dont Pierre Huguet, député du Cher à la Législative, nommé agent municipal de Sagonne.

Villegruis (Seine-et-Marne, aj. : Louan-Villegruis-Fontaine) refusant de remettre l'état civil à la municipalité. Destitution et jugement, agents municipaux: Rouvray (Yonne) royaliste, faisant courir le bruit de fausses réquisitions, pour dilapidation de deniers publics, et Zaamslag (Escaut, aj. : Pays-Bas) invitant les habitants à ne pas payer les contributions. Nomination d'administrateurs centraux du Calvados<sup>1</sup> (AF III 486, plaquette 3034, pièces 135-209).

### **Justice.**

Ordre au ministre de notifier la convocation des juges du tribunal civil de la Dyle à la barre des Cinq-Cents<sup>2</sup>.

### **Marine et Colonies.**

Changement de nom de vaisseaux: *l'Apollon* devenant *le Marceau*, *le Jupiter* devenant *le Batave*, *le Nestor* devenant *le Cisalpin*, *le Pégase* devenant *le Hoche*, *le Pluton* devenant *le Dugommier* et *le Trajan* devenant *le Gaulois* (AF III 486, plaquette 3031, pièce 82).

### **Police générale.**

Prêtres, déportation<sup>3</sup>, dont Nicolas-Jean-Baptiste Pillon, curé et instituteur de Pont-Noyelles, convaincu de pédérastie<sup>4</sup>. Émigrés, radiation<sup>5</sup>: Jean-Baptiste Agnus, ex-maire de Dole, François-Pierre Auger, de Fontainebleau, et Louis Tardif dit Chaumerie, radiés provisoirement par les districts de Gray, Pithiviers et Château-Gontier; André-Maximilien-Guislain Béthune-Hesdigneul, mort à Paris en 1789, inscrit dans l'Aisne, à la requête de sa veuve Alexandrine-Marie-Charlotte Levavasseur, épouse Payen d'Alouville; Jean-Baptiste Champagne, négociant à Dijon; François-Pierre Dernois, d'Ensisheim, administrateur central du Haut-Rhin poursuivi pour meurtre en l'an II et évadé en Suisse; Marie-Thérèse-Françoise-Catherine Enjubault, veuve Urbain Lefèvre d'Argencé, de Mayenne, inscrite dans le district d'Angers; Pierre-Daniel Maugendre, de Rouen; Jean-Baptiste-Pierre Rollée-Baudreville, de Strasbourg, inscrit dans l'Eure. Maintien: Charles, comte de Thaon de Saint-André, de Nice, ex-général de l'armée piémontaise, sa belle-fille et ses deux fils, dont l'un est dit chevalier de Revel. Correction d'une erreur de l'arrêté de maintien de Pierre Roux dit Romain, de la Dordogne, du 22 brumaire an VI<sup>6</sup>. Cessation de fonction de tous les officiers de la garde nationale de Blois, dont le commandant Levrard avait été destitué le 3 brumaire an VI. Prohibition de journaux royalistes prohibés et paraissant sous de nouveaux titres: *les Annales politiques* ou *l'Éclair*<sup>7</sup>, *l'Aviso*, *le Babillard*, *le Bulletin de la République*, *ex-la Quotidienne*, *le Correspondant français*<sup>8</sup>, *le Correspondant politique*, *le Courrier de l'Europe*, imprimé par l'imprimeur de *l'Écho de l'Europe*, *ex-le Messenger du Soir*, *le Courrier du Jour* ou *le Véridique*, imprimé par l'imprimeur de *l'Éclair*, *le Diurnal* ou *le Précurseur*, *l'Écho de l'Europe*, *ex-le Messenger du Soir*<sup>9</sup>, *le Frondeur*, *la Gazette européenne*, *ex-Gazette française*, rédigée par Fiévée<sup>10</sup>, *la Gazette nationale de France*<sup>11</sup>, *l'Indiscret*, successeur de *la Boussole* et de *la Toilette*, *la Petite Poste du*

<sup>1</sup> Erreur du registre, qui indique le remplacement de l'ex-député Bertrand de L'Hodiesnière, qui aurait opté pour la place de juge. La minute précise que l'intéressé a été indûment remplacé le 3 brumaire an VI, le confirme comme administrateur central et remplace un autre administrateur central refusant.

<sup>2</sup> Affaire non représentée ici et faisant double emploi avec la décision du Directoire de la veille.

<sup>3</sup> Les deux frères Garnier, prêtres et instituteurs du canton du Gault [-Perche] (Loir-et-Cher), un prêtre de la Meuse et deux du Puy-de-Dôme.

<sup>4</sup> La décision de déporter ce prêtre au lieu de le juger se fonde sur le fait qu'aucune loi ne prévoit la circonstance aggravante de l'autorité de l'auteur du crime sur ses victimes et sur l'avis du commissaire près le tribunal correctionnel d'Amiens sur *le danger de soumettre à des débats publics une affaire de cette nature; il est en effet aisé de prévoir que les explications auxquelles elles donneraient nécessairement lieu pourroient entraîner les plus graves inconvénients.*

<sup>5</sup> L'affaire Béthune-Hesdigneul est demandée par Barras, celles d'Agnus et Enjubault par Merlin de Douai et celle de Rollée-Baudreville par Reubell.

<sup>6</sup> Qui le disait à tort radié provisoirement par l'administration centrale de la Dordogne.

<sup>7</sup> Voir *tome VI*, 28 fructidor an VI, Police générale: levée des scellés sur les presses de la veuve Vezard, imprimeur de ce journal et du *Courrier du jour* cité ici plus bas, ces deux titres restant prohibés.

<sup>8</sup> Journal inconnu de *Martin et Walter*. Voir *tome V*, 22 messidor an VI: levée des scellés sur les presses de Martin, imprimeur de ce journal et maintien de sa prohibition.

<sup>9</sup> Voir *tome V*, 22 messidor an VI: levée des scellés sur les presses d'Étienne, imprimeur des 14 derniers numéros de ce journal, dans lesquels ne figurent aucun des articles incriminés, et maintien de sa prohibition. *Martin et Walter* (n° 316) ne connaît que Fauvelle et Sagnier comme imprimeurs de ce périodique.

<sup>10</sup> On ne présente pas le journaliste Fiévée. L'imprimeur de son journal, dont le nom n'est pas donné ici, un certain Pierret, est ensuite l'objet de deux arrêtés levant les scellés sur ses presses les 16 ventôse et 22 floréal an VI (*tomes IV* et *V*), d'abord comme imprimeur de la *Gazette politique*, suite de la *Gazette française*, puis comme imprimeur de la *Gazette politique* sans autre précision.

<sup>11</sup> Ce journal, dont l'ancien titre était *la Gazette de France*, fait l'objet d'un arrêté du 16 pluviôse an VI (*tome IV*) qui lève les scellés sur les presses de Turot, son imprimeur et rédacteur, qui *n'a combattu que par erreur la réunion de la rive gauche du Rhin*. Joseph Turot aurait ensuite été secrétaire général de la Police au Dix-Huit Brumaire d'après *Martin et Walter*. Ces

*soir et les Tablettes républicaines, ex-le Mémorial*, de Fontanes, Laharpe et Vauxhelles, avec, dans le rapport du ministre, analyses et extraits d'articles de plusieurs de ces titres et du *Portefeuille*, du *Républicain français* et du *Fanal*, de Despaze, où vient d'arriver *Joseph Lavallée, caméléon politique*, et proposition, rayée sur la minute, de prohiber également *le Fanal* et *le Narrateur universel, ex-les Nouvelles politiques*. Prohibition du *Narrateur universel*, annonçant dans son n° 85, joint, du 26 frimaire, pages 337-339, imprimerie de Meymat, l'annexion du pays de Vaud et de la principauté de Neuchâtel *pour effrayer le peuple helvétique sur les suites des démarches qu'il pourrait faire pour se rétablir dans la plénitude de ses droits*, et ordre au ministre des Relations extérieures d'adresser copie de cet arrêté aux agents français en Suisse et près la république du Valais, minute de Merlin de Douai et copie au registre du bureau particulier du secrétariat général, AF\* III 18, page 33 (AF III 486, plaquettes 3030, pièces 32-65, et 3033, pièces 127-128).

### **Séance du 28 frimaire an VI [18 décembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 292 verso-296 verso; AF III 486, plaquettes 3035 à 3038)

#### **Loi.**

[Du 27 frimaire] autorisant une imposition de la commune de Thennelières pour frais d'un procès sur des biens communaux (AF III 486, plaquettes 3029, pièces 30-31, et 3035, pièce 1).

#### **Finances.**

Ordre aux ordonnateurs de réserver au solde des dépenses de l'an V les sommes restantes sur les fonds décadaires distribués, les fonds ouverts par la loi du 22 frimaire pour l'an VI ne devant être utilisés que sur nouvelle distribution par le Directoire. Ordonnement de fonds au ministre de l'Intérieur pour les dépenses secrètes du Directoire (AF III 486, plaquette 3035, pièces 2-4).

#### **Guerre.**

Annulation de l'arrêté du 5 destituant Keller, commandant de la place de Bruges, minute de Merlin de Douai. Réponse à une lettre de Bernadotte jointe écrite de Trévise, demandant un commandement aux îles de France et de la Réunion, dans l'Inde, dans celles de la mer Ionnienne, ou une inspection d'infanterie, de l'emploi dans l'armée du Portugal ou sa pension de retraite, lui annonçant que le Directoire le destine à une des divisions de l'armée d'Angleterre mais qu'il peut choisir le commandement des îles de Corfou, d'Ithaque et de la mer Égée (AF III 486, plaquette 3035, pièces 132 et 135-136).

#### **Justice.**

Renvoi dans un autre département du procès contre Chayard, directeur du jury du tribunal correctionnel de Carpentras, et James, accusateur public de Vaucluse, et autres complices du soulèvement royaliste de Carpentras du 1<sup>er</sup> brumaire, rapport circonstancié du ministre sur ces événements<sup>1</sup>. Destitution et jugement des administrateurs municipaux d'Heudicourt (Somme) pour délivrance de passeport aux membres nommés sur la minute de la famille Bernard, émigrés. Rattachement à l'un des départements à organiser par Rudler dans les pays entre Meuse, Rhin et Moselle des pays de Megen et Ravenstein et de Boxmeer et Gemert (Pays-Bas) enclavés dans la République batave<sup>2</sup>, et réintégration des habitants qui en ont été expulsés pour leur attachement à la République française lorsque ces pays ont cessé de dépendre de l'administration provinciale de Bois-le-Duc après le traité de paix avec la République batave, à noter: rapport du ministre des Relations extérieures et copies de pièces présentées par Gérard Van Haaf, curé de Megen, expulsé pour avoir prêché la révolte contre le drossard de la ville en 1796, français et néerlandais, avec délibérations et actes de la municipalité de Megen et certificat de bonne conduite de Van Haaf par les échevins de Maasbommel (AF III 486, plaquette 3035, pièces 7-8, 3036, pièces 13-67, 3038, pièces 133-134, et 3039, pièce 169).

#### **Police générale.**

Prêtres, déportation<sup>3</sup>. Émigrés, radiation: Alexandre-Louis Cambon, de Paris, noble, inscrit dans la Haute-Garonne; Christophe-Augustin Potrincoourt, de Sens, radié provisoirement par le district de Nogent-sur-Seine; et Louis Pouchet-Maugendre, de Rouen. Destitution et jugement des agent et adjoint municipaux de

éléments ne semblent pas indiquer des tendances royalistes.

<sup>1</sup> Voir *tome VI*, 6 et 28 fructidor an VI: rapports du ministre sur la procédure, renvoyée dans la Drôme, où le commissaire près les tribunaux fait preuve de négligence, puis le lavant de ce soupçon, l'affaire portant sur 198 prévenus dont 79 détenus.

<sup>2</sup> Ces territoires furent ensuite rattachés au département de la Roër.

<sup>3</sup> 27 prêtres résidant à Guerlesquin (Finistère), curés et desservants de ce département et des Côtes-du-Nord, un du département de Jemappes, un du Loiret, 39 du Mont-Blanc, 28 de l'Orne, un du Rhône (arrêté faisant double emploi avec un arrêté du 28 brumaire déportant Cabuchet, curé de Saint-Bonnet-le-Troncy), un du Tarn et deux des Vosges.

Meistratzheim ayant caché à l'administration centrale la présence d'un prêtre réfractaire (AF III 486, plaquettes 3035, pièces 5-69 et 9-12, 3037, pièces 68-100, 3038, pièces 101-131 et 3039, pièces 165-166).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 486, plaquette 3039, pièces 137-164, 167-168 et 170-179. Nominations judiciaires, Ain à Yonne (justices de paix sauf exception), *Ain*, Chalamont;- *Aude*, Leuc: Jean David, commissaire municipal, remplaçant Callat, optant pour la fonction de notaire;- *Dordogne*, Lamothe-Montravel;- *Eure*, Bernay, tribunal correctionnel, commissaire: Cheval, commissaire municipal; Charleval;- *Eure-et-Loir*, Bailleau-l'Évêque<sup>1</sup>;- *Forêts*, tribunal civil, juge et suppléants;- *Hérault*, Pignan;- *Haute-Loire*, Lempdes;- *Lot*, Cahors, tribunal correctionnel, commissaire;- *Lys*, Avelgem;- *Marne*, Reims, tribunal correctionnel, commissaire;- *Morbihan*, Auray; Guidel; Languidic; Lorient *extra muros*<sup>2</sup>;- *Nord*, Maubeuge *intra muros*;- *Oise*, Ansauvillers; Léglantiers; Mouchy [-le-Châtel];- *Pas-de-Calais*, Béthune *extra muros*; Carvin *extra muros*; la Couture; Monchy-Breton;- *Puy-de-Dôme*, Maringues;- *Seine-Inférieure*, Montivilliers, 1<sup>ère</sup> section;- *Somme*, Abbeville, arrondissement du Palais de Justice; Ailly-le-Haut-Clocher; Frohen (auj.: communes de Frohen-le-Grand et Frohen-le-Petit); Gamaches; Montdidier, 1<sup>ère</sup> section<sup>3</sup>; Roisel; Saint-Valery [-sur-Somme], 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissements; Villers-Bocage;- *Yonne*, Coulanges-la-Vineuse.

### **Séance du 29 frimaire an VI [19 décembre 1797]**

(AF\* III 9, folios 296 verso-300 recto; AF III 487, plaquettes 3040 à 3042)<sup>4</sup>

#### **Décision du Directoire.**

De s'ajourner à primidi 1<sup>er</sup> nivôse<sup>5</sup>.

#### **Finances.**

Réintégration de Delaunai<sup>6</sup>, receveur de l'Enregistrement à Rennes, minute de Merlin de Douai, lettre de Sevestre de La Metterie sur les renseignements erronés d'après lesquels il demandait sa destitution. Bois communaux, vente: Avocourt pour construire des puits, et Courdemanges, Flévy, Glannes et Huiron pour réparer des ponts. Recépage, après incendies, des bois de Fleuret, à Uzay-le-Venon, provenant de l'abbaye de Noirlac<sup>7</sup>, et de ceux provenant de l'émigré Garsot-Lavienne à Contres (Cher). Règlement sur le paiement des loyers des maisons servant de bureaux de douanes. Désignation des maisons à échanger contre les trois sises rue de Vaugirard contiguës au jardin du Directoire: maison et jardin rue d'Enfer près de l'institut de l'Oratoire au citoyen Corancez, maison des Missions rue du Bac à la citoyenne [Babut-] Deschamps, et maison des religieuses du Bon-Pasteur rue du Cherche-Midi au citoyen Léon<sup>8</sup>. Jugement d'Hachette, Hacquin et Mayette, garde-marteau, greffier et garde général de la maîtrise des Eaux et Forêts de Reims, pour double délivrance de bois à la commune de Chagny (Ardennes). Rédaction de modèles joints de tableaux de répartition des fonds ordonnancés en trois périodes: avant les distributions décadaires, lorsque ces distributions étaient basées sur les fonds réputés existants, et depuis qu'elles se fondent sur ceux réellement existant (AF III 487, plaquette 3041, pièces 27-28, 31-35 et 37-48).

#### **Guerre.**

Fourniture de matériaux pour les uniformes des officiers de la garde du Directoire (AF III 487, plaquette 3040, pièces 9-11).

#### **Intérieur.**

Destitution et remplacement de municipalités royalistes et d'agents et adjoints municipaux: Anglès, Arnave, Beaurepaire [-en-Bresse]<sup>9</sup>, Bilzen (Meuse-Inférieure), Bourbon-Lancy<sup>10</sup>, Bourg-Saint-Andéol,

<sup>1</sup> Appelé ici: Bailleau-les-Bois.

<sup>2</sup> Parmi les assesseurs nommés à la justice de paix de Lorient *extra muros*: Bescour, fabricant de tabac, et Lejeune, libraire.

<sup>3</sup> Parmi les assesseurs nommés à celle de Montdidier: Petit, notaire.

<sup>4</sup> Les articles AF III 486 et 487 ont été matériellement réunis en un carton. La plaquette 3042 comprend à la fin un dossier dit du 30 frimaire, contenant une pièce unique: rapport du ministre de la Marine et des Colonies sur Bœzner, nommé adjudant général provisoire à Saint-Domingue, qui se rattache à la signature de son brevet de chef de bataillon en séance du 29; cette pièce a été renumérotée pièce 147 et dernière du dossier du 29.

<sup>5</sup> Pas de minute dans le dossier de la séance.

<sup>6</sup> Lannai dans l'arrêté du 12 brumaire.

<sup>7</sup> Un arrêté du 22 thermidor an VI (*tome VI*) ordonne des coupes dans d'autres parties de ces mêmes bois.

<sup>8</sup> Échanges autorisés par loi du 17 brumaire an VI (plus haut, 18 brumaire), signés par le ministre des Finances le 21 nivôse an VI et approuvés par le Directoire le 6 pluviôse suivant (*tome IV*). Sur le premier, voir au 15 vendémiaire (plus haut).

<sup>9</sup> Dont François Oudot, député du clergé du bailliage de Chalon-sur-Saône à la Constituante, nommé président.

<sup>10</sup> Nom révolutionnaire: Bellevue-les-Bains.

Bracieux, les Cabannes (Ariège), Cahuzac [-sur-Vère], Castelnau [-Durban], Chalon-sur-Saône, la Chapelle-de-Guinchay<sup>1</sup>, Charolles<sup>2</sup>, Châteaudun *extra muros*, Conches [-en-Ouche], Corbeil [-Essonne], Cos, Couches, Culles [-les-Roches], Elbeuf, Favières (Seine-et-Marne): destitution de l'agent municipal ayant reçu comme témoins d'actes d'état civil des personnes n'ayant pas l'âge requis, Ferrières [-Haut-Clocher], Foix, Gilette, Graulhet, la Guiche, Issy-l'Évêque, Kortessem (Meuse-Inférieure)<sup>3</sup>, Lacaune, Lautrec, Lisle [-sur-Tarn]: membre royaliste, Lombers, Lugny, Mazamet *intra* et *extra muros*, Mont-Saint-Vincent, Montceaux [-l'Étoile], Montcenis, Monthelon (Saône-et-Loire), Motteville, Nivelles (Ecaut) pour non publication de la loi du 7 vendémiaire sur les cultes, Pamiers<sup>4</sup> *extra muros*, Pont-de-l'Arche, Pradières, Putanges [-Pont-Écrepin], Puycelci, Quérigut, Quillebeuf [-sur-Seine], Roussillon [-en-Morvan], Ry, Sabarat, Saint-Amans [-Soult], Saint-Bonnet-de-Joux, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Girons (Ariège), Saint-Julien-de-Civry, Saint-Lizier, Saint-Martin-d'Auxy, Saint-Nicolas [-de-la-Taille], Saint-Paul [-Massuguiès], Saverdun<sup>5</sup>, Sennecey [-le-Grand], Sens [-sur-Seille], Sleidinge (Escout, auj.: commune d'Evergem)<sup>6</sup>, Surba, Tournus, Trévières, Trun, les Vans<sup>7</sup>, Varennes [-le-Grand], le Vaudreuil pour non célébration des fêtes nationales, Vendœuvre [-sur-Barse]: président et agent du chef-lieu ayant toléré la célébration publique de la Fête-Dieu, Verdun [-sur-le-Doubs], Viane, Vicdessos<sup>8</sup> et Winksele (Dyle, auj.: commune d'Herent, Belgique, Brabant): agent s'opposant à l'enlèvement des signes extérieurs du culte. Nomination d'administrateurs centraux de la Charente-Inférieure (AF III 487, plaquettes 3042, pièces 54-73, 87-94, 97-99 et 105-146).

### **Marine et Colonies.**

Annulation: des cessions de bateaux pour la course autorisées par arrêté du 5 vendémiaire; et de l'expédition décidée le 7 brumaire [du bateau] *le Para* à la Guadeloupe et à Saint-Domingue, et appareillage à Brest de deux frégates et d'une corvette pour conduire l'agent du Directoire à Saint-Domingue, listes de colons et de candidats à des emplois devant passer dans la colonie approuvées par le Directoire, dont Jacques Binot, constituant, secrétaire de la commission des Finances des Cinq-Cents; liste de candidats avec avis favorable ou défavorable des députés de la colonie; candidature de Louis Lasource, né à Saint-Marc<sup>9</sup>; attestation par le chef des archives de l'ex-Secrétairerie d'État de la mention du sieur Bermont sur la liste approuvée par le Directoire, 1832. Fixation des limites de la concession française dans le port de Flessingue (Pays-Bas) par un commissaire batave et Percheron, agent maritime français. Autorisation de séjour à Paris jusqu'à nouvel ordre à Vincent, directeur des fortifications de Saint-Domingue, et aux capitaines François Joseph et Sanon des Fontaines, envoyés en France par le général Toussaint-Louverture et l'agent du Directoire. Nominations à des postes vacants de la Marine, état des propositions du ministre du 21 brumaire. Signature du brevet du chef de bataillon Jean-David Bœzner. Autorisation à la Trésorerie nationale de payer les frais d'impression de Jamin et Patris pour le ministère (AF III 487, plaquettes 3040, pièces 5-6, 12-26, 3041, pièce 36, et 3042, pièce 147, avec feuille du travail du ministre pour cette séance, signé par lui<sup>10</sup>).

### **Relations extérieures.**

Dépôt de l'arrêté du 27 vendémiaire rappelant Pérignon et Labène, ambassadeur et premier secrétaire de légation en Espagne<sup>11</sup>. Rappel de Miot, ambassadeur en Piémont, remplacé par Ginguéné, précédemment nommé ambassadeur près les villes hanséatiques et remplacé par Roberjot (AF III 487, plaquette 3040, pièces 1-4, minutes par Merlin de Douai).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 487, plaquette 3041, pièces 29-30. Suppression de la raffinerie de salpêtre de Port-Louis<sup>12</sup>, inutile depuis la loi du 13 fructidor an V interdisant l'importation de salpêtre.

AF III 487, plaquette 3042, pièces 50-53, 74-86, 95-96 et 100-104. Nominations: de commissaires municipaux du Bas-Rhin: Brumath; Lauterbourg; Obernai *extra muros*<sup>13</sup>; Strasbourg *intra muros*; Villé;- et judiciaires, Alpes-

<sup>1</sup> Cette commune de Saône-et-Loire est désignée sous le nom de Guinchay dans d'autres arrêtés du Directoire.

<sup>2</sup> Pas de minute.

<sup>3</sup> *Idem*.

<sup>4</sup> *Palmiers* sur le registre.

<sup>5</sup> Pas de minute.

<sup>6</sup> *Idem*. Il y a sans doute confusion avec l'arrêté du 27 frimaire.

<sup>7</sup> Dont Étienne-Théodore André, administrateur du district du Tanargue, nommé président.

<sup>8</sup> Arrêté faisant apparemment double emploi avec celui du 15 brumaire.

<sup>9</sup> Saint-Marc, sur la côte ouest de Saint-Domingue.

<sup>10</sup> Les feuilles de travail des ministres sont normalement conservées dans le groupe des matériaux des procès-verbaux inventorié dans *Les Archives du Directoire*.

<sup>11</sup> Affaire non représentée ici, voir au 27 vendémiaire.

<sup>12</sup> Nom révolutionnaire: Port de la Liberté.

<sup>13</sup> Arrêté confirmé le 17 nivôse an VI (*tome IV*) avec annulation de la nomination d'un autre commissaire le 17 frimaire.

Maritimes à Lys (justices de paix sauf exception), *Alpes-Maritimes*, tribunal civil, juges; tribunal criminel, accusateur public;- *Dordogne*, 2<sup>e</sup> substitut du commissaire près les tribunaux; tribunal civil, juges et suppléants; Bergerac, tribunal correctionnel, commissaire; *idem*, justice de paix; Lalinde; Montagnac [-la-Crempse]; Rouffignac [Saint-Cernin-de-Reillac];- *Lys*, Damme.